



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

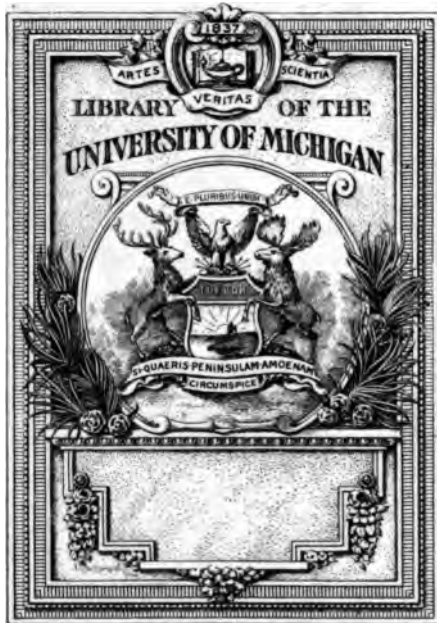
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B 1,085,183





100



100

REVUE
HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audiat, ne quid veri non audeat Historici.
Cicéron, de Orat., II, 15.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

I. — Septembre-Octobre 1897.

SOMMAIRE.

- H. Vast.** Les tentatives de Louis XIV pour arriver à l'Empire.
H. Sée. Les idées politiques de Diderot.
H.-J. Round. La bataille de Hastings.
A. de Ganniers. Le général Vergès et les derniers jours de Charette en Vendée (24-29 mars 1796).
Alfred Stern. Charles Egonlbert Oelsner. Notice biographique accompagnée de fragments de ses Mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française; suite.
Bulletin historique : France. L'agregation d'histoire, par G. MOYCO. — Publications relatives au moyen âge, par Aug. MOLINIER. — Temps modernes, par G. MOYCO. — Belgique, 1880-1896, par Eugène HENNER; 1^{er} partie.
Comptes-rendus critiques. (Pour le détail, voir au verso.)
Publications périodiques et Sociétés savantes.
Chronique et Bibliographie.

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}

FÉLIX ALCAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE.

LES PROBLÈMES DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE

1. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.
2. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.
3. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.
4. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.
5. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.
6. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.
7. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.
8. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.
9. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.
10. **Le droit** : la conception de la justice internationale, de l'équité, de la responsabilité internationale.

Le droit international est une science qui a pour objet l'étude des relations juridiques entre les États.

LA REVUE HISTORIQUE

Publiée tous les deux mois par fascicules de 15 à 30 pages et paraît sous le volume de 500 pages environ par an.

Administrateur : *Henri Poincaré*, Paris.
Rue de la Harpe, 109, boulevard Saint-Germain, Paris 6.
Le prix de la revue, de 2 francs 1/2 à 3 francs.

CONDITIONS DE LA SUSCRIPTION :

En France, 10 francs par an.
En et pour l'étranger, 12 francs par an.

REVUE
HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quitte point aisément, ne quitte vers son milieu l'histoire.
Discours de Abel., II, 15.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

I. — Septembre-Octobre 1897.

SOMMAIRE.

H. Vast. Les tentatives de Louis XIV pour arriver à l'Empire.

H. Sée. Les idées politiques de Diderot.

H.-J. Raud. La bataille de Hastings.

A. de Ganniers. Le général Vurgès et les derniers jours de Charette en Vendée (24-29 mars 1796).

Alfred Stern. Charles Engelbert Geisner. Notice biographique accompagnée de fragments de ses Mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française; suite.

Bulletin historique : France. L'aggrégation d'histoire, par G. Monod. — Publications relatives au moyen âge, par Aug. Molinier. — Temps modernes, par G. Monod. — Belgique, 1886-1896, par Eugène Rouart; 1^{re} partie.

Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso.*)

Publications périodiques et Sociétés savantes.

Chronique et Bibliographie.

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^o

FÉLIX ALGAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEVEUILLE.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

- E. KORNHANN. Die historische Schriftstellerei des C. Asinius Pollio. (Ch. Lécivain.)
C. BÉRENGER. Rôles gascous. (Fr. Funck-Brentano.)
J. MAYER. Die französisch-spanische Allianz, 1796-1807. (G. Desdevises du Dezert.)
A. BERNARD. L'archipel de la Nouvelle-Calédonie. (L. Malavialle.)
EDW. JENES. The history of the Australasian Colonies.
EDW. CHANNING. The United States of America, 1765-1865. (J. Dureng.)
DR. ADAMS. The law of civilisation and decay. (Ch. Seignobos.)
J.-B. SERLEY. Formation de la politique britannique. (A. Guillard.)

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

- L. Auvray. Les négociations de la paix de San Germano entre Frédéric II et Grégoire IX (1229-1230), d'après de nouveaux documents.
A. Bouché-Leclercq. L'astrologie dans l'empire romain.
R. Du Gasse. Le cinquième corps de l'armée d'Italie en 1859.
Paul Fabre. Les patrimoines de l'Église romaine avant Charlemagne.
Fr. Funck-Brentano. Notices sur les coutumes de Puy Corgelet et de Bivès.
Henri Hubert. Étude sur la formation des États de l'Église.
G. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
Ch.-V. Langlois. Documents relatifs à l'histoire de France au temps de Philippe le Bel. II. Documents aragonais.
Lièvre. Le lieu de la rencontre des Francs et des Wisigoths sur les bords du Clain, en 507.
M. Marion. Les débuts de l'affaire de Bretagne (1763-1764).
G. Monod. La légende de la Loi Salique et la succession au trône de France au XIV^e s.
X. Mossmann. La France en Alsace après la paix de Westphalie.
F. de Rocca. Les Assemblées politiques dans la Russie ancienne. *Deuxième article* : les Sobors.
Alfred Stern. Charles Engelbert Oelsner; notice biographique.

N.-B. — La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.

LA REVUE HISTORIQUE

PARAIT TOUTS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES
ET FORME TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie FÉLIX ALGAN, Paris.

Bureau de la Rédaction, 108, boulevard Saint-Germain (librairie FÉLIX ALGAN).
Il est ouvert le vendredi, de 2 heures 1/2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un numéro 6 fr.

Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la première année se vendent 3 francs.

La reproduction et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE sont interdites.

Il sera rendu compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il sera envoyé un exemplaire au bureau de la REVUE.

La Librairie FÉLIX ALGAN se charge de fournir franco à domicile, à Paris, en province et à l'étranger, tous les livres publiés par les différents éditeurs de Paris, aux prix de catalogue.

N. B. MM. les libraires-éditeurs d'Allemagne sont priés d'adresser les livres pour la REVUE HISTORIQUE soit directement à la Librairie Félix Alcan, soit par l'intermédiaire de M. Max Rube, libraire-éditeur à Leipzig.

REVUE
HISTORIQUE

REVUE 79076
HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
Cicéron, de Orat., II, 15.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

Septembre-Décembre 1897.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1897

DES

TENTATIVES DE LOUIS XIV

POUR

ARRIVER A L'EMPIRE

La vision de l'Empire a exercé sur l'âme de nos plus grands hommes d'État français une constante obsession. Les plus sages, Henri IV, Richelieu ont voulu l'annuler et le détruire; les autres s'y installer. Les rois de France étaient les fils aînés de l'Église, les héritiers de Charlemagne. Ils possédaient un État compact, qui dès le début du *xiv*^e siècle avait déjà bien avancé l'œuvre de son unité territoriale. L'Empire, bien qu'il eût été presque toujours donné à des princes allemands depuis Otton le Grand, était saint et romain autant que germanique. C'était une dignité catholique, œcuménique, européenne, où tous les princes chrétiens semblaient pouvoir aspirer. On y avait vu appeler un Alphonse de Castille, un Richard de Cornouailles. Comment un roi de France aurait-il été déplacé sur le trône des Césars chrétiens? L'opinion ne repoussait nullement cette hypothèse. Si des papes non italiens pouvaient porter les clefs de saint Pierre, des empereurs non germaniques pouvaient ceindre le diadème. Cette ambition fut caressée longuement par Philippe le Bel et par Philippe de Valois, par Charles VIII et par François I^{er}, peut-être par Henri III, pour qui la couronne de Pologne n'était que le prélude d'une fortune plus haute. Louis XIV, à trois reprises, acheta les électeurs qui acceptèrent de se vendre, pour se frayer les voies à l'Empire. Napoléon le confisqua à son profit. Ce sont donc les plus puissants de nos souverains qui ont eu l'ambition d'arriver à l'Empire. Mais, s'ils devaient subir un maître, les princes allemands préféreraient un maître allemand à un maître étranger. Quand les électeurs portèrent la couronne hors d'Allemagne, sur

la tête d'un Castillan ou d'un Anglais, ils se donnèrent à dessein un fantôme d'empereur. Nos rois échouèrent à cause de leur puissance même. Leurs chances de succès étaient en raison inverse de leur prestige.

Louis XIV aspirait à la monarchie universelle. Avant d'obtenir la succession d'Espagne, il rechercha l'Empire. Mazarin voulut l'y élever lors de l'élection de 1658. En 1670 et 1679, le roi entama pour le même objet des négociations étendues. L'histoire diplomatique de la succession d'Espagne est connue dans ses plus grands détails. Les relations de la France avec les différentes cours d'Allemagne ont été au contraire plus négligées¹. En étudiant de très près la correspondance politique aux archives du ministère des Affaires étrangères, nous avons trouvé la trace multipliée des efforts de la diplomatie française pour préparer l'élection du roi. Quelques documents nouveaux nous permettront d'appuyer notre récit. C'est d'abord, en 1658, un libelle sous forme de lettres échangées entre Francfort et Rome pour recommander la candidature du roi de France. Ces lettres, en plusieurs langues, et répandues sans doute en un assez grand nombre d'exemplaires, furent écrites par quelque publiciste au service de Mazarin². Ce sont, en 1664 et en 1670, les articles secrets des traités de Ratisbonne et de Munich conclus pour la même fin avec les électeurs de Saxe et de Bavière. Ce sont surtout les traités secrets signés en 1679 avec les électeurs de Brandebourg et de Saxe pour assurer à Louis XIV les voix de ces deux princes. Pomponne, dans ses mémoires, Puffendorff, dans son histoire de Frédéric-Guillaume, ont révélé l'existence de ces traités³. MM. Droysen et Onno Klopp en Allemagne, MM. Legrelle et Auerbach en France en ont parlé d'après Pomponne et Puffendorff. Nous en avons copié les instruments originaux. Nous nous proposons de publier ici le traité conclu avec le Brandebourg, dont celui de Saxe est la reproduction presque littérale.

1. Voir Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*. Paris, 1883; Auerbach, *la Diplomatie française et la cour de Saxe de 1641 à 1680*. Paris, 1887; Droysen, *Geschichte der preussischen Politik* (1870); Onno Klopp, *Der Fall des Hauses Stuart*. Vienne, 1875-1888; Pribram, *Franz-Paul-Freiherr von Lisola (1613-1674) und die Politik seiner Zeit*. Vienne, 1888. On trouvera dans ces différents ouvrages des listes bibliographiques très complètes.

2. Voir *Correspondance politique, Allemagne*, t. 137, fol. 768 à 781.

3. Arnauld de Pomponne, *Mémoires*, éd. Mavidal. Paris, 1868; Puffendorff, *De rebus gestis Frid. Wilhelmi Elect. Brandenburgensis*, 1694.

I.

La guerre de Trente ans a mis la France en contact étroit avec l'Allemagne. Elle a eu pour résultat de détacher de l'Empire l'Alsace pour l'annexer au territoire français. Le mode suivant lequel devait avoir lieu cette annexion a donné naissance à de longues discussions. Deux systèmes étaient en présence : ou bien Louis XIV recevrait l'Alsace comme terre d'Empire et n'y exercerait que les droits reconnus aux anciens landgraves ; dès lors, il devenait prince du saint Empire, comme landgrave d'Alsace, pouvait envoyer ses députés aux diètes germaniques, exercer sa part d'influence dans la préparation des élections impériales et causer un grave préjudice à l'action, jusqu'alors prépondérante, de la maison d'Autriche. L'autre système consistait à séparer à jamais l'Alsace de l'Empire et à l'attribuer au roi de France en toute souveraineté ; l'intégrité de l'Empire recevait par cette solution une atteinte sérieuse ; mais la maison de Habsbourg était délivrée des craintes d'empiétement de la maison de France et gardait intacte son autorité sur les princes allemands.

La question est nettement posée par les plénipotentiaires français dans une dépêche de Munster du 9 juillet 1646 :

« Il y en a qui croient (et plusieurs Allemands sont de cette opinion) qu'il seroit plus avantageux au Roi de retenir les pays qu'on laisse à Sa Majesté en fief et de relever de l'Empire, à condition d'avoir séance et voix dans les diètes, que de les posséder en toute souveraineté et ne point dépendre de l'Empereur. — Ils disent que cela nous donneroit plus de familiarité avec les Allemands, qui nous considéreroient à l'avenir comme leurs compatriotes et comme membres de l'Empire ; *que cette qualité pourroit un jour servir de degré à nos rois pour monter à l'Empire et pour l'ôter à une maison dont la grandeur nous est suspecte.* — Que cela donneroit moien aux princes d'Allemagne de traiter plus librement avec nos rois toutes sortes de confédérations et d'unions, sans que l'Empereur le pût trouver mauvais ni l'empêcher ; ce qui n'arrivera pas de même tandis qu'on ne pourra les considérer que comme princes étrangers, qui ne possèdent rien dans l'Empire. — Que, pouvant envoyer des députez dans toutes les diètes, nous aurons moien de savoir tout ce qui s'y passera, de traverser les desseins de la maison d'Autriche et de remédier de

bonne heure à ceux qui pourront être formez contre la France. — Que l'offre de laisser au Roi en toute souveraineté les pais qui lui seront cédés est bien avantageuse aux empereurs et aux princes de sa maison ; mais elle n'est pas si agréable au reste de l'Empire que si l'on ne faisoit pas ce démembrement. — Que l'appréhension que nos ennemis ont témoignée de nous voir prendre aucun établissement dans l'Empire doit être un puissant motif pour ne le pas négliger, parce qu'ils ont fort bien reconnu que divers princes et presque tout le parti catholique commençoit de jeter les yeux sur le Roi pour leur servir à l'avenir de protecteur plus puissant et plus assuré que n'ont été ceux qu'ils ont eus jusques à présent.

« Ceux qui soutiennent l'opinion contraire disent qu'il n'y a point d'avantage qui puisse être égalé à celui de ne dépendre de personne et d'être souverain et absolu, que le voisinage et le pouvoir de faire du bien aux princes voisins fera autant rechercher l'amitié de nos rois que s'ils étoient princes de l'Empire ; que, *si les affaires étoient un jour disposées à faire accorder l'Empire à nos rois*, il leur serviroit autant de posséder des provinces en Allemagne, quoique souverainement, que si elles relevoient encore de l'Empereur, puisqu'en effet elles seroient toujours estimées faire partie de l'Empire, ou même que, dans l'étendue des pais cédés, il restera des villes impériales et des princes souverains qui en relèvent ; que la liberté d'envoyer aux diètes n'est pas si avantageuse qu'elle paroît, puisque le plus souvent elles ne sont convoquées que pour résoudre des impositions sur l'Empire et pour quelques autres affaires de cette nature, et, qu'en tout cas, quand il y aura apparence qu'on y puisse traiter quelques affaires plus importantes, où les princes voisins sont intéressés, nos rois pourront y envoyer des ambassadeurs, qui paroîtront et agiront avec plus d'autorité de la part d'un grand roi que s'ils n'étoient que de simples députés d'un landgrave d'Alsace, à qui on ne sauroit donner un rang digne de la grandeur du Roi dans l'assemblée, ce qui a empêché bien souvent le roi de Danemark d'y envoyer les siens comme duc de Holstein ; qu'encore que peut-être il fût plus agréable aux États de l'Empereur de n'en démembrer point ledit pais, on est obligé, dans les grandes résolutions, de considérer plutôt ce qui est commode, avantageux et honorable, que ce qui est agréable aux étrangers ; que si les impériaux ont mieux aimé ne voir point nos rois dans l'Empire, ç'a été de crainte que nous n'ayons *une prétention à laquelle on ne songe point*, et que ce n'est pas la première fois que, pour divers respects, une même chose a contenté les deux parties ¹. »

1. *Négociations secrètes de Munster et d'Osnabruck*, t. III, p. 244-245.

Ce mémoire, fortement motivé, indique nettement les arguments en faveur de chacune des deux solutions. Au point de vue que nous envisageons spécialement, on ne songeait pas pour l'instant à ménager au roi les voies à l'Empire ; mais on s'arrêtait avec plaisir à l'éventualité qui pourrait un jour « faire accorder l'Empire à nos rois, » et l'on semblait croire que leur qualité de landgrave d'Alsace pourrait beaucoup les y servir. L'empereur voulait avant tout empêcher le roi de prendre part aux affaires d'Allemagne et de lui disputer la direction des affaires politiques de l'Empire. Dès le 13 septembre 1646, nos plénipotentiaires, réunis chez le comte de Trautmannsdorf, acceptèrent en conséquence le projet dressé par les médiateurs, en vertu duquel le roi de France obtiendrait la pleine souveraineté de la province cédée. Le 17 septembre 1646, ils mandèrent à la reine que « Sa Majesté avait, non seulement étendu les limites de la France jusques à ses plus anciennes bornes, mais encore acquis deux places très importantes sur le Rhin (Brisach et Philipsbourg) et que cette dangereuse communication des forces de la maison d'Autriche qui a donné tant de crainte à nos pères se trouve rompue et discontinuée¹. » Ainsi la France se trouvait substituée à tous les droits exercés auparavant par l'Empire en Alsace. Mais cela ne faisait pas le compte des États de l'Empire, ni surtout des villes libres d'Alsace, qui craignaient de se voir enlever par le roi leurs libertés municipales, comme il avait été fait à Metz, Toul et Verdun. Pendant toute l'année 1647, on discuta avec les représentants des princes allemands qui voulaient refuser à Louis XIV le *Supremum dominium* en Alsace. D'Avaux et Servien n'étaient pas défavorables aux demandes des princes, « parce que le roi même y avait avantage, devenant capable d'être élu empereur. » Les princes allemands tenaient à pouvoir opposer sans cesse les intérêts de la maison de Bourbon à ceux de la maison de Habsbourg. A la veille même de la signature du traité, ils s'agitaient encore à ce sujet : « Les députés, avant que sortir, me demandèrent fort soigneusement sy Leurs Majestés ne persistoient pas encore dans la résolution où elles ont esté de prendre l'Alsace en fief de l'Empire. Ils taschèrent de me persuader par diverses raisons que ce seroit l'avantage de la France et me confessèrent ingénument que ce seroit aussy le leur ; parce que, s'ils

1. *Ibid.*, p. 300.

avoient à l'advenir un député d'un roy dans la diète pour rompre les desseins et les caballes de celui d'Espagne, tous les princes de l'Empire auroient plus de moyens de conserver leur liberté et de se garantir de l'oppression que la maison d'Autriche leur veut faire¹. »

Finally, the question was resolved by an equivocal one in which each of the two parties hoped to gain more later². The landgraviat of high and low Alsace, the Sundgau and the prefecture of the ten imperial cities (not including Strasbourg) were ceded with « toute espèce de juridiction, de supériorité et de souverain pouvoir » to the king of France; the cession was made in perpetuity by the emperor and by the Empire (art. 75 and 76). But, in virtue of article 87, the king of France was bound to leave the city of Strasbourg, the princes of Alsace and the ten imperial cities « dans cette liberté et immédieté envers l'Empire, dont elles avaient joui jusque-là de telle façon toutefois que rien ne soit considéré comme distrait par cette déclaration de tout le droit de souverain pouvoir qui a été accordé plus haut. » Thus, the king of France obtained the full sovereignty of Alsace, and yet the nobility of Alsace, now French, would continue to sit in the diets of the Empire, which would permit the king to intervene in the affairs of Germany. The emperor had promised to delete Alsace from the Empire's register and to recognize its incorporation into the crown of France; but it did not displease him to keep a right eminent over the province he had lost. The German states sought a way to attach to the Empire a province whose fortune in war had forced them to abandon it. The nobility and the free cities of Alsace hoped to safeguard their local privileges by opposing the one to the other the patronage of the emperor to that of the king of France. The ambiguity of these clauses consoled them of all sacrifices and set no obstacle to any hope³.

1. Servien au roi, 17 août 1648 (*Corresp. polit., Allemagne*, t. 109, fol. 186).

2. C'est l'avis exprimé par Arnauld de Pomponne. Il parle de quelques articles des traités de Westphalie qui n'ont pas toujours été assez nettement expliqués, « peut-être dans le dessein qu'ont eu les parties de se prévaloir selon les occasions des contrariétés qu'ils y avaient glissées » (*Mémoires*, t. I, p. 170).

3. Voir la discussion relative aux articles du traité de Munster prêtant matière à contestation dans Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, p. 150 et suiv., et dans notre premier fascicule des *Grands traités du règne de Louis XIV*, p. 6, 39 et 44.

Le traité de Munster fut en effet un texte à réclamaions. Les villes d'Alsace soutenaient que l'empereur avait cédé au roi, en Alsace, la *Landurgtie*, c'est-à-dire ses droits comme landgrave, et non la *Reichurgtie*, c'est-à-dire ses droits comme empereur. Le roi de France prétendait s'immiscer toujours plus avant dans les affaires de l'Empire pour arriver à en disposer à son gré. Vautorte, envoyé de Mazarin à la diète de Ratisbonne, déclara que, pour témoigner de la bonne volonté du roi, il avait ordre de consentir à ce que l'Alsace redevînt fief de l'Empire, si les États le demandaient, « à condition que le roi obtînt, dans les diètes allemandes, une place convenable à sa dignité. » Comme cette solution n'était souhaitée ni par l'empereur ni par le roi, les choses traînèrent en longueur et le recez du 17 mai 1654 confirma purement et simplement le traité de Munster¹.

Pour régler les différends suscités par la question d'Alsace, le roi prit l'habitude d'envoyer des ministres spéciaux qui le représentaient auprès des diètes allemandes. Ces ministres saisirent toutes les occasions de gagner à la politique du roi les électeurs et les princes les plus influents. L'argent jouait son office et les négociations dégénéraient souvent en négoces. Le prétexte, à partir de 1648, était de forcer l'empereur à refuser tout secours aux Espagnols pour ne pas prolonger la guerre. Dès l'année 1651, les électeurs de Trèves et de Cologne, l'évêque de Munster et le duc de Neubourg signèrent à Francfort une première ligue avec le roi de France. Après la mort du fils aîné de l'empereur, le prince Ferdinand, qui avait été proclamé roi des Romains, cette ligue fut renouvelée à Cologne (15 décembre 1654). Les traités de Westphalie avaient institué pour les princes allemands le droit nouveau de conclure des alliances entre eux et même avec des princes étrangers sans le consentement de l'empereur. Mazarin ne songeait pas encore à préparer la candidature du roi à l'Empire; mais c'était beaucoup déjà de pouvoir opposer au parti autrichien une ligue de princes dévoués aux intérêts français.

L'empereur Ferdinand III fut surpris par la mort le 2 avril 1657, avant d'avoir eu le temps de faire élire son fils roi des Romains, ni de lui faire épouser l'infante Marie-Thérèse, héritière

1. Voir les articles de M. Mossmann, *la France en Alsace après le traité de Westphalie*, parus dans la *Revue historique* aux t. LI, LII et LIII.

de la couronne d'Espagne. L'occasion s'offrait pour Mazarin d'user des avantages déjà acquis pour en acquérir de nouveaux. La ligue formée avec les princes ci-dessus énumérés pouvait servir à déposséder de l'Empire la maison de Habsbourg en faveur d'un prince allemand client de la France, peut-être même en faveur du jeune roi Louis XIV. Dès que la nouvelle fut connue à la cour de France, Mazarin promit aux électeurs « toute l'assistance dont ils auroient besoin contre l'Autriche pour les sauver de l'oppression. » Gravel fut chargé d'une tournée circulaire auprès des électeurs de Mayence, de Trèves et de Cologne, puis à la diète de Francfort et auprès de l'électeur palatin. Ses instructions lui enjoignaient de disposer les électeurs à s'unir au roi de France et à ne point porter leurs suffrages sur un prince de la maison d'Autriche, ce qui rendrait les Espagnols encore plus maîtres en Allemagne que par le passé. L'empereur défunt avait cherché « à faire revivre en la personne de son fils toute la puissance de Charles-Quint. » Gravel devait empêcher et l'élection de Léopold et son mariage avec l'infante. Il devait conseiller d'élever à l'Empire le duc de Neubourg ou à son défaut l'électeur de Bavière. Deux électeurs avaient même proposé de faire nommer le roi. Mazarin se garda bien de repousser cette avance ; mais il recommanda d'observer à cet égard le plus grand secret¹.

Gravel n'était qu'un émissaire d'avant-garde : les représentants officiels du roi, le duc de Gramont et Hugues de Lionne, partirent pour Francfort bien avant que la diète électorale fût ouverte. Leurs instructions, datées du 10 juillet 1657, furent rédigées par Servien d'après les notes écrites de la main même de Mazarin². On y lit ce passage caractéristique : « Dieu, qui voit dans le fond des cœurs et qui tient par sa bonté ceux des rois en sa main, connaît fort bien que tous les desseins que Sa Majesté a formés dans la conjoncture présente et toutes les diligences qu'elle fait pour tirer, s'il est possible, l'Allemagne d'oppression et délivrer les princes qui en sont voisins de leurs justes craintes, ne procèdent point d'une ambition particulière ni d'au-

1. *Corresp. polit., Allemagne*, t. 135 (juin 1657).

2. Ces instructions se trouvent en double exemplaire dans la *Corresp. polit., Allemagne*, t. 135 et 136. On lit en tête de ce second exemplaire : « Cette instruction a été faite par M. Servien sur les mémoires que je lui ai donnés et sur les dépêches écrites en divers lieux et à Limoges sur cette matière. » Cette note est de la main même de Mazarin.

cune jalousie contre la grandeur des autres souverains, ayant (grâces à la bonté divine) de quoi se contenter de ce qu'il possède, mais seulement de l'amour qu'un roi très chrétien doit avoir pour la paix et de l'obligation où il est d'embrasser tous les moyens qui la peuvent obtenir et affermir, afin de pouvoir gouverner avec justice et faire vivre en repos tous les peuples qui sont soumis à son obéissance. Il ne restera lieu à personne de douter de cette vérité lorsque chacun verra que Sa Majesté ne désire point la dignité impériale pour Elle, mais seulement d'y voir élever quelque prince qui, n'ayant point d'autres intérêts à considérer et à suivre que ceux de l'Empire, n'ait d'autre objet que de le gouverner en paix selon les lois anciennes, sans l'engager à tous propos dans des querelles étrangères, comme on a fait depuis quelque temps, et sans employer à troubler et opprimer la chrétienté une puissance qui n'a été établie que pour sa défense et pour y conserver le repos. » Si l'on dépouille ce document, écrit d'ailleurs en belle langue, de la rhétorique habituelle aux chancelleries, il signifie que sans doute Louis XIV, comme entrée de jeu, ne va pas poser sa candidature à l'Empire ; qu'il travaillera tout d'abord à y porter quelque prince allemand bien docile à ses volontés ; mais qu'il ne repoussera aucune avance et qu'il accepterait la douce violence qui lui serait faite du fardeau de la couronne impériale. Pourquoi donc, s'il avait seulement voulu évincer la maison d'Autriche, Mazarin songea-t-il à soutenir comme prétendant le duc de Neubourg¹, un fort petit prince, d'ailleurs suspect pour son ambition remuante et que son ennemi intime, son cohéritier rival pour la succession de Juliers, l'électeur de Brandebourg, ne pouvait accepter à aucun prix ? Pourquoi ne pas appuyer de tout le poids de l'influence française ce Ferdinand-Marie, duc de Bavière, dont le père, Maximilien, avait été l'âme de la ligue catholique durant toute la guerre de Trente ans ? Par son illustration, par le crédit des princes ses parents, dont l'un, Maximilien-Henri, était électeur de Cologne

1. Le duc Philippe-Guillaume de Neubourg succéda à son père en 1653. Il avait conclu avec Louis XIV un traité d'assistance réciproque pour la garantie du traité de Munster. Il entra dans la ligue du Rhin. Louis XIV lui fit rendre par le traité des Pyrénées la place de Juliers, que les Espagnols détenaient à ses dépens depuis près de quarante ans. Plus tard, Louis XIV songea à le pousser au trône de Pologne (1666-1668). Voir Saint-Prest, *Hist. des traités de paix*, t. I, p. 507, et Farges, *Recueil d'instructions*, etc. Pologne (année 1666).

et l'autre, Charles-Louis, électeur palatin, le duc de Bavière pouvait seul, avec quelque succès, être opposé à la maison de Habsbourg. S'il ne fut proposé aux suffrages amis de la France qu'en seconde ligne et comme pis-aller, c'est que Mazarin espérait que les princes allemands appelleraient d'eux-mêmes Louis XIV.

Les envoyés français multiplièrent les démarches : ils étaient déjà assurés de l'appui des électeurs de Trèves et de Cologne, grâce à la ligue signée en 1651 et en 1654, que Gravel fit confirmer à nouveau le 24 septembre 1657. L'électeur palatin fit grande fête à Gramont et à Lionne dans sa résidence, bien que presque en ruines, d'Heidelberg. Il promit de donner sa voix à tel prince que désignerait le roi de France « sans désobliger la maison d'Autriche. » Pour s'engager davantage, il voulait être assuré, non pas seulement de recevoir une somme d'argent, mais d'être soutenu par les armes françaises en cas d'attaque de l'Autriche. Sa voix en faveur du candidat français fut achetée 60,000 écus comptants. L'électeur de Mayence, Jean-Philippe de Schoenborn, qui avait déjà pris une grande part à la paix de Munster, voulait compléter son œuvre en terminant la guerre entre la France et l'Espagne. Les questions de l'élection à l'Empire et de la paix entre les Bourbons et les Habsbourg étaient pour lui inséparables. En vain Colbert le jeune, intendant d'Alsace, fut envoyé en mission spéciale auprès de lui pour obtenir qu'il contribuât à faire entrer Louis XIV dans le corps germanique comme membre du Cercle du Haut-Rhin. L'électeur pensait que la maison d'Autriche « feroit toutes ses cabales » pour empêcher jusqu'à l'examen des offres de la France. Il donnait le conseil au roi de demander à tenir l'Alsace en fief de l'Empire pour pouvoir envoyer ses délégués aux diètes. Enfin, il déclara que la candidature du duc de Neubourg n'avait aucune chance de succès à cause de l'hostilité du margrave de Brandebourg et que l'on devait concentrer tous ses efforts pour faire réussir l'électeur de Bavière¹.

La candidature du duc de Neubourg ne pouvait être prise au sérieux. Celle du duc de Bavière dut être abandonnée bientôt. Ferdinand-Marie, fils de l'illustre Maximilien, le héros de la

1. *Corresp. polit., Allemagne*, t. 136, 29 août, 4 septembre 1657; t. 138, 29 juillet, 12 août et 3 septembre 1657.

guerre de Trente ans, était un prince indécis et timoré, incapable d'une initiative hardie. Il n'osait ni se porter franchement comme candidat, ni voter ouvertement contre la maison d'Autriche. Il n'avait pas encore quitté Munich au mois de décembre. Gramont alla l'y voir pour chercher à vaincre ses irrésolutions et n'en obtint que de vagues assurances de se prêter aux désirs du roi pour écarter de l'Empire la maison d'Autriche. Il ne put pas rapporter un engagement ferme du duc de Bavière¹. La mollesse de ce prétendant malgré lui devait décourager tous ceux qui étaient tentés de lui donner leurs voix. L'électeur de Mayence commençait à fléchir : il prétendait vouloir s'occuper exclusivement de la paix au moment même où le ministre autrichien Volmar soutenait, au contraire, que le seul but de la diète devait être d'élire un empereur.

C'est alors que Mazarin, peut-être sans beaucoup d'espoir, eut l'idée de faire reporter sur Louis XIV lui-même les voix qui se seraient égarées sur tout autre concurrent. La danse des écus commença pour acheter ou pour affermir les bonnes volontés². L'électeur palatin avait reçu 60,000 écus ; on lui en promit 40,000 après l'élection. Le margrave de Brandebourg ne se laissa gagner qu'au prix de 100,000 écus. Comme il témoignait encore quelque mauvaise humeur de l'intervention du roi de France dans les affaires d'Allemagne, Mazarin menaça d'arrêter les paiements, ce qui acheva de le rendre docile. L'électeur de Cologne était favorable grâce à ses deux conseillers, les deux comtes Égon de Furstemberg, Guillaume et François, qui reçurent, pour prix de leurs bons offices, l'un l'évêché de Metz, d'un revenu de 12,000 écus, l'autre l'abbaye de Saint-Arnould, qui rapportait 4,000 écus. L'électeur de Trèves reçut aussi des sommes considérables. On essaya de ramener l'électeur de Mayence par la promesse de 40,000 rixdales. Les paiements étaient difficiles, les

1. *Corresp. polit., Allemagne*, t. 138, 27 décembre 1657.

2. « Nous n'avons pas d'argent, mande Mazarin à Gramont, mais, quand je devrais vendre ma vaisselle et engager tout ce que j'ai, vous n'en manquerez pas pour cette affaire, » et un an plus tard : « Quoi qu'on ait pu dire, il m'a toujours été impossible de m'empêcher d'avancer jusqu'au dernier quart d'escu de mon argent quand j'ai cru de pouvoir faire par ce moyen quelque chose d'avantageux pour le service du roi » (*Corresp. polit., Allemagne*, t. 137, 20 juillet 1657 ; et t. 140, 21 juillet 1658). On n'est pas forcé de prendre à la lettre l'assertion de Mazarin. Il était fort économe de ses propres deniers. Mais il ne ménagea pas en cette circonstance ceux de l'État.

banquiers allemands n'étant pas habitués à un si gros manie-
ment de fonds. Ils ne pouvaient verser à la fois plus de 10,000 écus.
Quelques-uns refusaient de traiter pour favoriser l'exclusion d'un
prince autrichien. Pour peser plus fortement encore sur les hés-
itants, le roi fit un voyage à Metz en octobre 1657. Il offrait de
faire rentrer l'Alsace dans le matricule de l'Empire.

Enfin, une véritable « campagne de presse » fut entamée pour
soutenir les prétentions de Louis XIV. Un document, intitulé *Rai-
sonnement sur les affaires présentes d'Allemagne*¹, pose net-
tement la candidature du roi de France à l'Empire. « Les princes
que l'on peut proposer pour cette dignité, y est-il dit, sont les ducs
de Bavière et de Neubourg, et, au cas que le premier la refuse et
que le second ne soit pas agréable aux électeurs, le roi pourroit
accepter la couronne au cas qu'elle lui fût offerte. » Or, il est
avéré que le duc de Bavière refuse, que le duc de Neubourg est
récusé par l'électeur de Brandebourg. « Il semble donc qu'il ne
reste plus que le roi sur qui jeter les yeux si l'on veut ôter cette
dignité à la maison d'Autriche. » Peut-on reprocher à Louis XIV
d'être un prince étranger à l'Empire? Mais il descend de Charle-
magne; il ne serait pas le premier prince étranger choisi par les
électeurs, puisque Alphonse de Castille et Richard de Cornouailles
ont porté la couronne impériale. D'ailleurs, pour devenir prince
allemand, le roi n'a qu'à tenir l'Alsace comme fief de l'Empire;
« et il y a apparence que le roi ne refusera pas, pourvu que ce
soit aux mêmes conditions que le roi d'Espagne tient la Franche-
Comté. » Ce « raisonnement, » qui émane sans doute de Gravel,
de Lionne ou d'un de leurs secrétaires, a dû être communiqué
aux représentants des princes et faire le tour des chancelleries
des États allemands.

Mais il y eut aussi des documents imprimés répandus dans le
public afin de préparer l'opinion à accepter l'idée de la candida-
ture de Louis XIV. Nous signalerons en particulier trois lettres
échangées entre un patriote de Francfort et un gentilhomme
romain au sujet de la prochaine élection impériale². De ces trois

1. *Corresp. polit., Allemagne*, t. 137, fol. 765 et suiv. Écrit anonyme, mais
classé dans ce volume de *Suppléments* avec cette mention : « D'Allemagne,
envoyé avec la lettre du 10 septembre 1657. »

2. *Corresp. polit., Allemagne*, t. 137, septembre 1657, fol. 768 à 781. La pre-
mière lettre de l'Allemand est manuscrite et en italien. La réponse du gentil-
homme italien romain est imprimée en italien et traduite en français; elle est

documents, l'écrit du gentilhomme romain est de beaucoup le plus intéressant, parce qu'il contient la théorie française sur l'élection. L'auteur pose en principe qu'aucune affaire n'est plus grave pour l'Europe entière que le choix d'un empereur, mais que jamais l'élection n'a été plus malaisée. A n'écouter que le collège électoral, deux candidats seuls ont des chances : c'est le duc de Bavière et le roi de Hongrie (le futur empereur Léopold). Ce dernier doit être exclu à cause de son âge et de son inclination pour l'Espagne. Le duc de Bavière manque d'initiative, il est aveuglément gouverné par sa mère et son chancelier, Curtz. Il faut donc choisir un empereur en dehors du corps électoral. Plusieurs princes pourraient prétendre à se faire élire : en Italie, le duc de Savoie, s'il avait plus de maturité ; le grand-duc de Toscane, s'il aimait moins ses aises ; le duc de Modène, qui descend d'une race illustre ; en France, le duc d'Orléans est paré de toutes les vertus. Le duc de Neubourg serait le seul qui pût être nommé si les électeurs s'acharnaient à choisir un prince allemand. Mais aucun de ces princes n'a la puissance suffisante pour soutenir la dignité impériale dans le lustre qui lui convient. Il faut éviter avant tout que le prestige de l'Empire soit diminué, qu'il devienne un objet de mépris pour l'étranger. Dès lors, l'Empire ne peut et ne doit tomber que dans les mains du roi d'Espagne ou du roi de France. « Or, la Providence de Dieu nous a devancé, puisque, l'Empire étant depuis trois cents ans dans la maison d'Autriche, Dieu a permis que le roi des Romains soit mort et l'empereur ensuite, dans un temps où le roi de France est puissamment armé, afin que les électeurs soient en pleine liberté d'interrompre à la maison d'Autriche cette possession longue et désormais trop périlleuse en laquelle elle menace déjà de se vouloir maintenir par la force des armes. » Sans doute, le choix pourrait se porter sur l'archiduc Léopold¹. Mais les partisans de la maison d'Autriche voudraient faire de ce prince un simple dépositaire de l'Empire,

suivie d'une seconde lettre du correspondant de Francfort, celle-ci en français seulement. Le seul indice sur l'auteur de ces écrits de propagande est donné dans la seconde lettre en ces termes : « Il me souvient qu'en 1637 j'eus ordre du feu cardinal de Richelieu d'examiner les nullités qui se rencontroient en l'élection de l'Empereur, qui étoit mort... » L'auteur était donc un de ces publicistes aux gages de Richelieu qui était passé au service de Mazarin. Cet écrit fut répandu en Allemagne en plusieurs langues, comme le fut plus tard le *Traité des droits de la reine* sur divers États de la monarchie espagnole.

1. Le vaincu de Lens, l'oncle du jeune Léopold qui fut élu empereur.

jusqu'au jour où son neveu, devenu roi des Romains, serait en état de prendre la place de l'oncle. Les partisans de l'Autriche font craindre à l'Empire une guerre éternelle si la dignité impériale est enlevée au chef de leur maison. Mais n'est-ce pas cette même maison qui a perpétué la guerre, soit en s'associant depuis trente ans à toutes les entreprises des Espagnols en Italie contre les Français, soit en cherchant à unir de force la Pologne à ses États ? « Enfin, je dis que, pour rendre à l'Europe le repos après lequel elle soupire il y a si longtemps, il faut séparer l'Empire de la maison d'Autriche et luy laisser démesler sur son compte ses entreprises et conduire toute seule les machines qu'elle dresse de tous costés. Qu'elle demeure avec ses amis et avec ses ennemis, et, si cela se fait cet hiver, la paix se fera. La maison d'Autriche ayant ainsi reçu l'exclusion, il ne reste que le roi de France capable de soutenir le poids et la dignité de l'Empire ; et je crois véritablement qu'en ces temps difficiles et malheureux Dieu a fait naître ce prince-là pour la gloire, le rétablissement et les délices des hommes. »

Suit un éloge pompeux du roi, de sa taille, de sa figure, de sa beauté, de son port, de ses lumières, de ses vertus ; un éloge du cardinal Mazarin, qui rendra l'Allemagne « puissante, victorieuse et jouissante d'une profonde paix... Ceux de l'Église romaine et les ecclésiastiques seront contents et satisfaits de son gouvernement et ceux de la protestante ou réformée n'en sentiront pas moins de douceur, de repos et de sûreté, pouvant les uns et les autres juger de ce qu'on fera en leur faveur par ce qui se pratique en France... La guerre contre le roi d'Espagne n'a rien de commun avec l'Empire, sinon en ce qu'on fut contraint de rompre avec l'Empire pour défendre les droits et le bien de l'électeur de Trèves ; et il semble que la justice de Dieu et celle des hommes veuille que celui-là soit empereur qui est protecteur de l'Empire et de ses libertés... Concluez de là qu'il est au pouvoir des Espagnols d'avoir la paix, s'ils la veulent, puisque les Français ont envoyé jusqu'à Madrid pour la demander. Chacun sait présentement sur quel article s'est rompu le traité et d'où est venu l'obstacle. Le monde, qui ne pouvoit avant cela se persuader que la France voulût la paix, en rejette d'une commune voix l'éloignement sur les Espagnols. Ce n'est pas mon intention d'en juger ; mais, sachant comme je sais, par des raisonnements infaillibles, celle du cardinal Mazarin et connaissant la générosité de la

France, j'oserois bien assurer que la première action que feroit le roi, s'il étoit élevé à l'Empire, seroit de rendre ses propres électeurs les juges des différens qu'il a avec le roi d'Espagne et les arbitres de la guerre et de la paix entre les deux couronnes. »

Ainsi, ce manifeste cherche à faire voir en Louis XIV le candidat de la paix générale, le protecteur de la liberté de conscience, le défenseur des libertés germaniques ; il insinue même l'intention d'élever les électeurs à la dignité de médiateurs des traités et d'arbitres entre les couronnes. On ne pouvait employer d'arguments plus décisifs pour persuader les électeurs et pour gagner l'opinion. Pour insister encore plus fortement sur cette considération toute-puissante de l'intérêt des électeurs, l'auteur de la seconde lettre adressée de Francfort au gentilhomme romain propose de passer de la politique à l'histoire pour prouver *que la maison d'Autriche n'a travaillé depuis trois cents ans qu'à se rendre l'Empire héréditaire et qu'elle a violé pour cela toutes sortes de droits*. L'Empire a été florissant tant que sa puissance a été tempérée par celle des électeurs ; sitôt que la maison d'Autriche s'en est emparée, elle n'a plus songé qu'à ses intérêts particuliers ! Les empereurs n'ont réussi à se perpétuer qu'en faisant nommer de leur vivant leur fils comme roi des Romains. Auparavant, les maisons de Saxe, de Franconie et de Souabe se sont succédé à l'Empire, puis les Luxembourg ont disputé le trône aux Habsbourg. Les électeurs doivent saisir l'occasion de briser leurs chaînes et de donner la paix à l'Europe.

Malgré l'argent reçu, les électeurs ne montrèrent pas beaucoup d'empressement en faveur du roi. Ils voulaient bien l'opposer au maître qu'ils se donneraient. Ils ne voulaient pas l'avoir pour maître. L'électeur de Mayence déclarait à Gravel qu'il ne voulait pas prostituer sa voix ; il s'entendait secrètement par l'entremise de son confesseur avec le confesseur du jeune archiduc Léopold. Il avait donné des gages aux deux partis pour ne pas se trouver pris au dépourvu, quel que fût le choix des électeurs. L'électeur de Trèves redevenait favorable à la maison d'Autriche ; l'électeur de Saxe n'avait jamais cessé de s'en montrer partisan. Le margrave de Brandebourg songeait à se tourner du côté vers lequel penchait de plus en plus la balance.

Les électeurs arrivèrent à Francfort du 19 mars au 1^{er} mai. Léopold, roi de Hongrie, fils de Ferdinand III, s'y fit accompagner par son oncle, l'archiduc Léopold. Les électeurs de Bavière

et de Brandebourg se firent représenter par des envoyés. Le ministre espagnol Penaranda et l'autrichien Volmar firent tous leurs efforts pour réduire le rôle de la diète au choix « d'un bon empereur. » Ils s'opposèrent à toutes les tentatives de l'électeur de Mayence pour faire traiter en même temps la question de la paix. Les candidatures des ducs de Bavière et de Neubourg étaient définitivement écartées. Le succès de l'archiduc Léopold n'était pas douteux.

Mazarin savait faire bonne mine à mauvais jeu. Tout en refusant leurs voix au prince français, les électeurs n'étaient pas fâchés de profiter de son appui pour restreindre une fois de plus les prérogatives du prince autrichien qu'ils allaient élever à l'Empire. Les négociateurs français, abandonnant résolument la candidature du roi, ne songèrent plus dès lors qu'à imposer au futur empereur des capitulations qui lui enlèveraient toute autorité en Allemagne et à grouper en une ligue placée sous le patronage français tous nos alliés d'Allemagne. Le 15 mai 1658, Gramont et Lionne firent adopter par la diète un *conclusum* en vertu duquel il était interdit à l'empereur de fournir aucun secours aux Espagnols, soit contre la France, soit même contre ses alliés les Anglais, ce qui a « été le fort de la difficulté¹. » Léopold, ayant accepté les capitulations (15 juillet 1658), fut enfin élu à Francfort le 18 juillet 1658.

Quelques semaines plus tard (15 août), la ligue du Rhin fut conclue. La question s'était posée au dernier moment de savoir

1. *Corresp. polit., Allemagne*, t. 141, fol. 118 et 120. Penaranda offrit jusqu'à 100,000 écus au comte Égon de Furstemberg, conseiller de l'électeur de Cologne, à condition qu'il consentit à supprimer du *conclusum* les seuls mots « foederatos Galliae. » Le nonce du pape ne voulait pas non plus que cette défense s'étendit aux Anglais. L'électeur de Brandebourg faillit tout faire manquer en demandant que le futur empereur fût tenu de même de n'assister ni directement ni indirectement les ennemis du roi de Suède. L'électeur palatin fit de violentes sorties contre le duc de Bavière, à qui il ne pouvait pardonner d'avoir dépouillé son père d'une partie du Palatinat, en vertu du traité de Munster. Comme le docteur Oxel, chargé de représenter le duc de Bavière, répliquait que la confiscation était juste, puisqu'elle avait été décrétée à la suite de la mise au ban de l'Empire de l'électeur palatin, celui-ci, pour défendre la mémoire de son père, jeta son encrier à la tête de son contradicteur. Procédés peu diplomatiques ! Ce qui était plus conforme à la tradition, ce fut le dîner de 150 couverts en deux tables offert à l'occasion du *conclusum* par le maréchal de Gramont aux membres du congrès. Il est, d'ailleurs, sans cesse question, dans toute cette négociation, d'argent payé et de « longues buveries. » Le *conclusum* en question est devenu l'article 14 de la capitulation de Léopold.

si la France devait ou non entrer dans la ligue défensive des princes et électeurs de l'Empire pour l'observation du traité de Munster¹. On alléguait en faveur de la négative que le nouveau traité ne pouvait donner à la France plus de garanties que le traité de Munster, qui avait été odieusement violé; qu'on désobligerait la Suède et le Brandebourg et que l'on courait le risque d'en venir aux mains avec nos plus anciens et plus sûrs alliés, si les Suédois attaquaient quelque État de l'Empire que nous serions obligés à défendre; que la France, ayant les mains liées, ne pourrait plus attaquer le nouvel empereur autrichien; qu'enfin cette crainte de voir les Français porter la guerre en Allemagne était un des plus puissants motifs pour les électeurs de ne pas choisir un prince autrichien. On faisait remarquer, d'autre part, que la France avait un puissant intérêt à attacher à sa fortune des princes qui lui fourniraient les secours stipulés dès la première réquisition; que ces alliés seraient très nécessaires au roi pour lui permettre d'attaquer l'empereur s'il était choisi dans la maison d'Autriche; que le nouveau traité serait comme une confirmation nouvelle de l'acquisition de l'Alsace et qu'il pourrait servir à la défendre en cas d'attaque.

La contre-partie de l'élection de Léopold, qui assurait à l'Autriche la prolongation de sa préséance en Allemagne, fut donc précisément la conclusion du traité de garantie mutuelle² des traités de Westphalie en vue d'assurer aux contractants l'intégrité de leurs États et de les prémunir contre les passages de

1. Voir *Corresp. polit., Allemagne*, t. 138, fol. 279. L'électeur de Mayence, l'un des principaux promoteurs de la ligue du Rhin, avait eu d'abord l'idée de constituer un État fédéral allemand en dehors de l'Empire. Il comprit que sa ligue n'avait aucune chance de durée si elle ne se mettait sous la protection de l'Autriche ou de la France. Il choisit celle de la France comme plus efficace.

2. Voir Pribram, *Beitrag zur Geschichte des Rheinbundes von 1658*, et Joachim, *Die Entwicklung des Rheinbundes von 1658*. Les Allemands soutiennent que la ligue du Rhin fut une œuvre exclusivement allemande; qu'elle n'a été souhaitée ni par Louis XIV ni par Mazarin et que l'organisation de cette ligue ne fut pas un triomphe pour la politique française. Sans doute, pendant toute la période électorale, du mois d'avril 1657 au mois de juillet 1658, Gramont et Lionne retardèrent ou arrêterent la conclusion de la ligue, parce que Louis XIV voulait à ce moment se faire donner l'Empire. Mais, de 1651 à 1657, Gravel avait été chargé de conclure contre l'empereur des ligues de princes des deux religions et, après l'élection de Léopold, Mazarin n'eut plus en vue que de restreindre son pouvoir. La lecture de la *Correspondance politique* ne laisse aucun doute à ce sujet. Voir un compte-rendu de M. A. Waddington dans la *Revue historique*, t. XLII, p. 415.

troupes, les logements et les réquisitions des gens de guerre. Les différents pactes de 1651, de 1654 et de 1657 furent les premières ébauches de cette garantie nouvelle. Le roi de Suède avait conclu une alliance défensive sur des bases analogues avec les trois ducs de Brunswick-Lunebourg et le landgrave de Hesse-Cassel (1651). La ligue du Rhin du 15 août 1658 est, pour ainsi dire, la fusion des deux ligues particulières des catholiques et des protestants sous la protection du roi de France. Les princes allemands y font une place à la France parce que son roi est un puissant patron, qu'il maintiendra leur indépendance contre un retour offensif de la maison d'Autriche et que, d'ailleurs, il les paie bien. Ainsi, depuis Wismar et Brême jusqu'à Heidelberg et Neubourg, en passant par le Brunswick, la Hesse, les États de Cologne, de Trèves et de Mayence, une chaîne ininterrompue de confédérés entraînait dans la clientèle du roi de France.

Jamais encore la France n'avait exercé, à l'occasion d'une élection impériale, une influence aussi prépondérante. Mazarin eut l'espoir d'arracher aux Habsbourg cette dignité impériale qui semblait fixée héréditairement dans leur maison depuis plus de trois siècles. Comme dans une élection pontificale, il eut ses candidats français, les ducs de Neubourg et de Bavière, qu'il soutint longtemps. Il caressa même un moment le rêve de faire asseoir sur le trône de Charles-Quint celui à qui il préparait, d'autre part, le colossal héritage de la couronne d'Espagne. La propagande en faveur de Louis XIV fut active et habile. Faire de l'élevation à l'Empire de cet héritier de Charlemagne le gage de la paix publique en Europe, du respect de tous les cultes chrétiens et de l'indépendance des électeurs, quels arguments pouvaient aller plus directement au cœur de ces princes si soucieux de leur prestige et de leur indépendance? Mais Louis XIV fit bien vite devenu pour eux un maître plus autoritaire et plus redoutable que l'héritier dégénéré de Charles-Quint. Ils craignirent d'être réduits au même état de dépendance que la noblesse française. Ils nommèrent Léopold. Le sage Mazarin réussit du moins à lui imposer des conditions et à placer sous le patronage de la France les princes de l'Allemagne rhénane qui formèrent jusqu'à l'époque de la Révolution de petits *États tampons* entre les deux puissantes monarchies des Habsbourg et des Bourbons. Ils étaient grassement payés pour être bien protégés contre tout empiétement de la maison d'Autriche. Leur ambition n'allait pas plus loin.

II.

Hugues de Lionne fut très attentif à toutes les relations avec les princes de l'Empire. Il les connaissait bien pour les avoir pratiqués lui-même, soit à l'aurore de sa carrière diplomatique, lorsque en 1641 Mazarin l'emmena comme secrétaire à Munster, soit surtout lorsqu'il représenta la France à Francfort lors de l'élection de Léopold. Il crut que la France devait surveiller de près les affaires d'Allemagne, s'y attacher une clientèle nombreuse et puissante, y contre-balancer l'influence de la maison d'Autriche. Avant la ligue du Rhin, les électeurs qui traitaient avec la France s'engageaient à seconder « les desseins que Sa Majesté avait formés pour le bien de l'Empire, » formule très élastique qui pouvait se prêter à toutes les ambitions de Louis XIV¹. Depuis la conclusion de la ligue de Mayence, l'effort du ministre se porta à étendre et à renouveler cette ligue. A deux reprises, le 31 août 1661 et le 25 janvier 1663, l'abbé de Gravel la fit proroger à Francfort, chaque fois pour une nouvelle période de trois ans. Mais déjà la défiance augmente de la part des Allemands. Louis XIV est obligé de consentir à des sacrifices plus lourds. Le traité de Paris, conclu le 6 mai 1664 avec l'électeur de Brandebourg, le traité de Saint-Germain du 22 octobre 1666 avec l'électeur de Cologne, et celui de Wurzburg du 28 février 1667 avec l'électeur de Mayence, ne parlent plus que pour mémoire de la ligue du Rhin, mais règlent en détail les subsides que devra fournir le roi et les levées qui pourront être faites sur les terres des électeurs ou les contingents qu'ils devront mettre à son service. Ce sont des alliances isolées qui se substituent à un faisceau d'alliances. Quelques-uns des alliés gardent une fidélité à toute épreuve : les électeurs de Cologne et de Bavière en particulier. D'autres sont volages au gré de leurs intérêts, reçoivent de toute main et tournent à tous les vents : ainsi le margrave de Brandebourg et l'électeur palatin².

L'électeur de Saxe, Jean-Georges II, avait montré en 1658

1. Voir dans Saint-Prest, *Hist. des traités de paix*, les traités conclus avec les électeurs entre 1648 et 1657 et spécialement le traité avec l'électeur palatin, t. I, p. 497.

2. Voir tous ces traités soit dans Saint-Prest, *Hist. des traités de paix*, t. I, liv. IV, chap. XII, et dans Du mont, t. VI, part. II et III, et t. VII, part. I.

beaucoup de loyalisme autrichien. Cependant, il ne fut pas récompensé de son zèle selon ses espérances. L'empereur Léopold refusa d'épouser sa fille. Par dépit, Jean-Georges songea à se rapprocher de la France. Il voyait l'électeur de Brandebourg multiplier les coquetteries envers Hugues de Lionne depuis 1662 et se préparer à accéder à la ligue du Rhin; l'électeur de Bavière sollicitait l'honneur d'en faire partie. Il était dangereux pour la Saxe de rester isolée et même de se laisser prévenir. Jean-Georges envoya à Paris son nouveau ministre, Clengel, fort hostile à l'Autriche, pour demander de l'argent et offrir en retour l'engagement de n'assister « personne qui résisterait aux intérêts de Sa Majesté très chrétienne. » Il reçut en même temps à Ratisbonne un envoyé français, Robert de Gravel, seigneur de Marly. L'audience, en présence du ministre suédois Gersdorf, que l'électeur ne voulait pas mettre dans son secret, fut d'une froideur banale. Mais, au moment de se séparer : « Je vous prie, dit-il à Gravel, de bien me recommander aux bonnes grâces du roi votre maître; je vous en dirai davantage un de ces jours. » Après ce témoignage de dispositions favorables, Gravel pouvait imposer ses conditions. « Pourvu qu'il ne demande aucun argent, il ne saurait arriver aucun mal de traiter une alliance avec lui relativement à celle du Rhin, » écrivait Gravel au roi. Jean-Georges traita sans en référer aux États saxons, en prince absolu¹. Il nomma le chanoine Reiffenberg président de son conseil et le chargea de signer avec Gravel un traité qui porte la date du 2-12 avril 1664. Ce traité est un corollaire de celui de Munster et fait prévoir l'accession prochaine de l'électeur à la ligue du Rhin². Il est complété par les articles secrets que nous publions ci-contre d'après l'original des archives des Affaires étrangères³.

*Traité de Ratisbonne, du 12 avril 1664, entre Louis XIV
et l'Électeur Jean-Georges II de Saxe.*

ARTICLES SECRETS.

1. Le Roi s'engage à secourir l'Électeur en cas qu'il vint à être

1. Voir *Allemagne*, t. 172, la correspondance de Gravel avec le roi. Toute cette négociation a été exposée par M. Auerbach, *la Diplomatie française et la cour de Saxe de 1641 à 1680*, p. 117 et suiv.

2. Dumont, t. VI, part. III, p. 7.

3. Le traité est en deux langues, allemand et français. Les signatures sont en

attaqué à l'occasion de la présente alliance « ou sous quelque autre prétexte que ce puisse être. »

2. Le Seigneur Électeur voulant aussy donner au Roy des témoignages réels du désir qu'il a de lier une étroite amitié et d'entretenir une ferme correspondance avec Sa Majesté et luy donner sujet d'une entière confiance de sa conduite, s'oblige, en foy et parolle d'Électeur et de prince, de ne rien faire ny par luy-mesme, ny par ses ministres, dans toutes les assemblées qui se pourront tenir dans l'Empire, soit générales, soit particulières, ou sous quelque autre nom qu'on leur puisse donner, qui puisse estre contraire ou tourner au préjudice du service du Roy et de sa couronne, et promet de donner en toutes choses son suffrage ou de le faire donner par ses ministres dans lesdites assemblées, conformément aux bonnes intentions du Roy, lesquelles luy seront toujours sincèrement confiées de la part de Sa Majesté.

3. S. A. É. se promet, qu'en considération des grandes despenses qu'Elle a esté obligée de faire depuis quelques années en ça et jusques à ce qu'Elle ayt pu remettre ses finances en meilleur estat, Sa Majesté aura agréable d'accorder à Madite Dame l'Électrice et à M. le Prince Électoral quelque gratification annuelle, laquelle Sadite Altesse Électorale laisse à la générosité de Sa Majesté.

Signé : Robert DE GRAVEL, Phil.-Louis baron DE REIFFENBERG.

Ces articles secrets contiennent un engagement que Lionne n'avait pas osé insérer dans la ligue du Rhin, c'est la promesse, de la part de l'électeur, de donner son suffrage « conformément aux bonnes intentions du roy. » Si le roi se portait candidat à l'Empire, Jean-Georges s'engageait à voter en sa faveur. Ainsi recommence à percer dans les négociations nouvelles le désir du roi d'obtenir la couronne impériale.

L'engagement obtenu de l'électeur de Bavière, Ferdinand-Marie, le 17 février 1670, fut encore plus strict. La candidature de Louis XIV y était posée nettement. C'était le moment où l'Europe commençait à s'inquiéter de l'ambition croissante du roi et esquissait contre lui une première ébauche de coalition. Si l'Angleterre et la Suède se tournaient contre la France, il était urgent de regagner en Allemagne de nouveaux amis. Hugues de Lionne venait d'opérer avec l'Autriche ce rapprochement qui avait

double, c'est-à-dire au bas de chacun des deux textes. La ratification a été donnée par l'électeur le 14 avril 1664.

amené le traité Grémonville du 20 janvier 1668 pour le partage éventuel de la succession d'Espagne entre les deux principaux intéressés. Le duc de Bavière ne pouvait bouder la France sans rester isolé; il ne risquait pas, en répondant à ses avances, de se brouiller avec l'Autriche. Le prince Ferdinand-Marie, électeur de Bavière depuis le 27 septembre 1651, époux de la belle Henriette-Adélaïde de Savoie, qui était toute déclarée en faveur du parti français, s'engagea dans la nouvelle alliance plus à fond peut-être que ne semblaient le comporter les traditions de sage pondération habituelles à sa politique. La raison de cette volte-face, c'était le projet de mariage de sa fille avec le dauphin¹. Le traité du 17 février 1670 contient les promesses ordinaires d'alliance défensive, de subsides, d'indemnité territoriale, dans le cas où la France partagerait avec l'Autriche la succession d'Espagne, de mariage du dauphin avec la princesse de Bavière lorsque tous deux auraient l'âge². Le duc de Bavière s'engageait, en outre, à favoriser l'élection de Louis XIV à l'Empire :

*Article séparé et secret signé de la part du Roy Louis XIV
avec l'Électeur de Bavière, le 17 février 1670.*

Quamvis in articulo quinto secundi membri³ tractatus nomine Christianissimi Regis et serenissimi Bavariae Electoris 17^o februarii anno 1670 Monachy initi, in terminis tantum generalibus inter partes contrahentes adveniente Imperatoris morte conventum sit, ut in puncto futurae Electionis Regis Romanorum aut Imperatoris conjunctis consiliis et viribus id procuretur quod ad utriusque partis paciscentis intentionem suo tempore videbitur esse consultum, hoc tamen

1. Voir *Corresp. polit., Bavière*, t. IV, et A. Lebon, *Recueil des instructions, Bavière*, etc. (Instructions de Gravel, année 1668).

2. Le traité du 17 février, étant secret, n'a pas été connu de Dumont. Il est indiqué par Saint-Prest, *Hist. des traités de paix*, t. I, p. 484. Nous en avons copié sur l'instrument original les stipulations relatives à l'élection de Louis XIV à l'Empire.

3. L'article 5 de la seconde partie du traité publié portait ceci : « Ad casum mortis Imperatoris quod attinet, sicut ille ex duplici capite tales differentias causare potest, quae sufficientes sint ad Imperium Romanum et totam Christianitatem novis turbis implicandam, nimirum ratione Electionis novi Imperatoris, et successionis in Provincias Austriacas, ita inter contrahentes partes conventum est, ut in puncto futurae electionis Regis Romani aut Imperatoris conjunctis consiliis et viribus, id procuretur quod ad utriusque partis paciscentis intentionem suo tempore videbitur esse consultum. »

praesenti, separato, et secreto articulo qui ejusdem ac praedictus tractatus vigoris et virtutis erit, ita utrinque declaratur, quod circa negotium futurae electionis Regis Romani, Rex Christianissimus et Serenissimus Elector Bavariae in hoc consentiant ad praecavendas novas dissensiones et turbas in Imperio plurimum profuturum, ut conjunctis consiliis impediunt, ne, ineunte Imperatore, Rex Romanorum eligatur, nisi praeter utriusque partis praesentem intentionem quo tempore praegnantissimae causae aliud suadeant, de quo inter se fidelissime communicabunt et convenient; Imperio autem per mortem Imperatoris vacante, utraque pars pro viribus suis allaborabit, ut Electorale collegium pro Christianissima Sua Majestate in Imperatorem, et Serenitate Sua Electorali in Regem Romanum eligendis disponatur, nisi rationabiliter, et quasi pro certo videant omnem utriusque operam inutilem fore, de quo utrinque ubi supradictum sincera et bona fide communicabunt et inter se convenient. In quorum omnium fidem haec declaratio foederis ab utriusque Partis plenipotentariis..., etc.

Signé : Robert DE GRAVEL, Hermann-Egon DE FURSTEMBERG,
Gaspar SCHMID ¹.

Ainsi, le rêve de l'Empire se précisait dans la pensée de Louis XIV. Ses ministres le traduisaient en formules politiques, en engagements nettement définis. Le roi avait trouvé, pour ainsi dire, dans l'héritage de Mazarin le souvenir des tentatives avortées de 1658. Il songeait à les recommencer à l'occasion avec de nouvelles chances de succès. Empêcher l'empereur Léopold d'assurer dans sa famille l'héritage de la couronne impériale par la désignation anticipée d'un roi des Romains; s'il venait à mourir, obtenir des électeurs qu'ils portassent leurs voix sur le roi de France, telle fut, pendant plus de vingt ans, la politique de la cour de France. Mazarin, Hugues de Lionne et Arnauld de Pomponne l'ont pratiquée avec la même suite obstinée toutes les fois qu'une conjoncture favorable semblait se produire. Si la guerre de Hollande rejeta pour un avenir plus lointain ces espérances de domination impériale, elles furent reprises dès que la paix de Nimègue fut signée. Louis XIV était convaincu que ce traité marquait pour jamais la déchéance de l'Empire. Il crut le moment venu de le confisquer au profit de la France.

1. Ratifié le 28 avril 1670.

III.

Louis XIV, dit Saint-Simon, « ne considérait ni Etat, ni vie, ni repos public, ni foi jurée à l'égal de son honneur... » A partir de la fin de la guerre de Hollande, il mit son honneur à vouloir imposer partout son autorité. L'Europe était à ses pieds ; il considérait comme son devoir de la gouverner en maître, pour le plus grand bien du monde chrétien, afin d'y faire régner à jamais une paix qui ne serait plus troublée. Louis XIV n'a pas, comme Napoléon, consigné par écrit ses grands desseins. Les souverains de son temps ne tenaient pas la plume. D'ailleurs, c'est le plus souvent l'œuvre des hommes d'État en retraite d'écrire leurs confidences pour la postérité. Louis XIV n'a jamais goûté les loisirs ou plutôt subi la lassitude de la retraite. Mais, mieux on connaît ses actes, plus on peut affirmer qu'il aspirait réellement, après la paix de Nimègue, à la monarchie universelle.

Bien que forcé de reculer devant les Hollandais, puisqu'il leur rendait Maëstricht et abolissait les tarifs protecteurs du commerce français, il continuait de se poser comme leur protecteur et le défenseur de leurs libertés¹. Il tenait l'Angleterre par l'argent et par l'intrigue. Charles II tendait la main et au besoin le chapeau. A une époque où la politique personnelle était tout, où la diplomatie n'invoquait jamais les principes, mais faisait agir les influences, Louis XIV avait, pour défendre ses intérêts à la cour de Westminster, la petite bretonne Louise de Kéroualle. Elle approchait son royal amant à toute heure ; elle allait prendre son mot d'ordre auprès de l'ambassadeur français, qu'il s'appelât Colbert, Ruvigny, Courtin ou Barillon. Elle avait obtenu de Louis XIV le tabouret ; elle espérait encore être reconnue à Versailles duchesse d'Aubigny ; elle était l'âme du parti français. Courtin, si habile à manier les femmes, s'était acquis une grande situation personnelle dans un royaume qui était devenu le refuge de toutes les femmes brouillées avec leurs maris. Barillon, qui avait plus de confiance dans l'argent, exigeait de rigoureuses

1. « Sa Majesté a toujours conservé un sincère désir de rendre auxdits seigneurs États Généraux sa première amitié et eux tous les sentiments de respect pour Sa Majesté et de reconnaissance pour les obligations et les avantages considérables qu'ils ont reçus d'Elle et des rois ses prédécesseurs... » (Préambule du traité de Nimègue avec les États Généraux.)

quittances de son royal créancier et connaissait le tarif de chaque conscience parlementaire. Beaucoup de Français de distinction étaient établis à Londres ou trouvaient bon d'y faire de longs séjours : Saint-Évremond, Sessac, Canaples, Louis de Duras, Gramont; Pontac y débitait ses vins des grands crus. Faire le voyage d'Angleterre sentait alors son gentilhomme et faisait partie du bel air. Louis XIV croyait que l'Angleterre était définitivement inféodée à la politique française. Il conservait l'espoir prochain d'y voir reflourir la religion catholique et la monarchie absolue.

L'Espagne était une troisième fois vaincue. Louis avait obtenu avec la Franche-Comté un nouvel avancement d'hoirie en attendant la succession complète. Il comptait bien avoir aussi à sa dévotion la cour de Madrid, grâce à la nouvelle reine, Marie-Louise d'Orléans, sa nièce. L'ambassadeur Villars devait être son mentor. Mariée au frère Charles II, qui jusqu'à l'âge de cinq ans était resté « dans les bras de sa nourrice et en suçait le lait, » elle avait peu de chances de devenir mère. Elle pouvait contribuer à éteindre les haines entre les deux peuples si longtemps ennemis et incliner son faible époux vers la politique française.

En Italie, l'influence espagnole était seule à redouter. Elle avait fait triompher à Rome le vertueux cardinal Odescalchi. Louis XIV avait cru devoir montrer à ce pontife sa puissance en se ralliant le dernier à son choix. L'ayant fait attendre à la porte du Vatican, il espérait le tenir à sa discrétion et régler à son gré les démêlés relatifs à la Régale. Ses cardinaux et ses ministres, qui s'inclinaient si bas pour laisser passer à Versailles « la viande de Sa Majesté, » savaient parler haut et ferme à Rome au nom de leur maître. Le reste de l'Italie ne comptait plus. Les Vénitiens, devenus de simples dilettanti de la politique, continuaient de recevoir les fines *relazioni* de leurs ambassadeurs pour se donner encore le spectacle de la comédie politique européenne sans y jouer leur rôle. Quant aux ducs de Mantoue, de Modène, de Parme et de Savoie, Louis XIV les traitait en valets d'un maître tout-puissant. En 1677, la duchesse régente de Savoie fut obligée, sur l'ordre de Louis XIV, de renoncer à recevoir un ambassadeur espagnol. Louis préparait déjà l'occupation de Casal. C'était, avec Pignerol, l'une des deux clefs de l'Italie du Nord.

La paix continentale allait permettre de tourner contre les

barbaresques toutes les forces navales françaises. Plus heureux que Charles-Quint, le roi devait réussir, dans cette nouvelle croisade, à purger de la piraterie la Méditerranée. Il espérait en faire un lac français. Cependant, il prétendait ne pas se brouiller avec les Turcs pour les jeter au besoin sur la Hongrie et sur l'Empire. Il entretenait soigneusement, grâce à l'argent semé par des agents fidèles, le mécontentement des patriotes hongrois contre l'Autriche.

La Pologne avait une reine française, Marie d'Arquien, femme de Sobieski. Son beau-frère, le marquis de Béthune, ambassadeur français, avait été plusieurs années l'arbitre des grâces et des faveurs. Sans doute, les deux sœurs s'étaient brouillées et Sobieski s'était rapproché de l'empereur. Mais cette brouille pouvait n'être que passagère. On avait l'espoir à Versailles qu'il suffirait de créer au bon moment le marquis d'Arquien duc et pair. On pourrait ensuite faire entrer dans une même ligue Varsovie, Bude et Constantinople contre Vienne.

Grâce au roi de France, la Suède était sortie intacte de la guerre de Hollande. Créqui, par une dernière campagne, l'avait sauvée d'un démembrement. Mais Louis méprisait la Suède affaiblie; s'il avait tenu à honneur de lui faire rendre ses provinces conquises par le margrave de Brandebourg, c'était pour ne pas abandonner une alliée fidèle à sa fortune. La Suède n'était plus à ses yeux qu'une parente pauvre qu'il faut nourrir sans profit. Il la traita désormais en quantité négligeable.

Ainsi, de quelque côté qu'il jetât les yeux, Louis XIV ne voyait que des motifs d'espérance, des assurances de nouveaux agrandissements. Dans le congrès de Nimègue, il avait refusé de laisser mettre en discussion ses droits sur l'Alsace¹. Il s'apprêtait à en compléter la conquête par l'occupation de Strasbourg. Dans sa pensée, les stipulations des traités de Nimègue n'étaient pas définitives. Ces traités devaient être enregistrés dans les cours de parlement. Le roi invite les magistrats à faire leurs remontrances, à propos des articles qui laisseraient, en dehors des territoires cédés, des domaines qui en auraient été les dépendances à une époque plus ancienne. Louis XIV doit à sa famille de rechercher si la propriété qui lui est remise en mains n'a subi aucune atteinte.

1. Voir à ce propos la protestation des ministres de l'empereur à Nimègue, le 3 février 1679, dans Dumont, t. VII, part. 1, p. 382.

Les hommes de loi sont aptes à cette besogne ; ils ont établi qu'il n'y a jamais prescription pour les aliénations du domaine royal. Ils ont le devoir de rechercher jusqu'où il doit s'étendre. Si la tâche est trop ardue, de nouveaux confrères les y aideront. Louis XIV ajoute, en effet, au parlement de Metz une chambre dite *de réunion*. Les rôles de cette cour sont plus chargés que tous les autres¹. Louis XIV, dans l'infatuation de son orgueil, perd la notion du contrat. Il croit qu'il peut interpréter tout seul des clauses qui sont à son désavantage, sans aucun recours à celui qui les a arrêtées de bonne foi avec lui.

Louis XIV avait toujours eu des vues sur l'Empire. Le moment semblait venu de s'en préparer plus directement les voies. L'empereur Léopold était un prince inerte et sans ressort. Avec sa taille chétive et sa grosse lèvre pendante, il manquait du prestige nécessaire à un souverain. Élevé pour l'Église par les Jésuites, il n'avait jamais su s'affranchir de leur tutelle. Il s'était réservé seulement le gouvernement de la cour, où il faisait régner dans toute sa rigueur la minutieuse étiquette espagnole. Les impôts rentraient mal ; les troupes étaient trop faibles pour agir sans le secours des contingents allemands dans une grande guerre européenne. Il n'était même plus capable de protéger contre la France les princes vassaux de l'Empire. En concluant le traité de Nimègue sans y comprendre l'électeur de Brandebourg, il avait laissé Frédéric-Guillaume exposé sans défense aux vengeances du grand roi. Il avait manqué ainsi la plus belle occasion d'étendre et d'affirmer son autorité en Allemagne. Son crédit était tombé à rien dans l'Empire. Sa puissance était toujours menacée dans ses États héréditaires par le Turc et le Hongrois. Louis XIV continuait de payer des subsides aux mécontents hongrois, bien qu'il eût promis de ne plus assister les ennemis de l'empereur. En le forçant à tourner toujours les yeux vers la Theiss et le Danube, il détachait son attention des bords du Rhin. Sans doute, la succession impériale ne paraissait pas devoir s'ouvrir de sitôt. Léopold, né le 9 juin 1640, avait près de deux ans de moins que Louis XIV. Son fils aîné, Joseph, âgé seulement d'un peu plus d'un an, ne pouvait de longtemps devenir même roi des Romains².

1. Voir *France*, t. 422. La dernière moitié du volume est remplie par les arrêts de réunion des chambres de Metz, de Brisach et de Besançon.

2. Voir *France*, t. 417, relation du ministère du marquis de Pomponne, fol. 1 à 5.

Louis XIV négocia à l'avance avec les électeurs pour le cas où la vacance de l'Empire se produirait. Il envoya au delà du Rhin ses meilleurs agents, les deux frères de Gravel, qui ne quittaient guère l'Allemagne depuis plus de vingt ans, Verjus de Crécy, le cardinal de Furstemberg, Colbert de Croissy. Les électeurs ecclésiastiques entraient volontiers, depuis le traité de Munster, dans la clientèle de la France. Cependant, le nouvel électeur de Mayence, Anselme-François-Frédéric d'Ingelheim, qui venait de succéder à Charles-Henry de Metternich, reçut froidement les avances du roi. Il refusa de discuter avec l'agent français Foucher les propositions qui venaient de Versailles, faisant porter seulement la délibération sur les prétendus griefs du roi contre l'Empire et acceptant de s'entendre avec lui pour garantir la sûreté de l'Empire¹. L'électeur de Trèves, Jean-Hugues d'Horsbeck, n'était pas mieux disposé ; il est vrai que l'électorat avait été assez maltraité pendant la guerre ; le marquis de Rochefort et La Feuillade y avaient levé d'écrasantes contributions². Cette mauvaise volonté n'était pas de nature à entraver les projets du roi. Il pouvait employer, le moment venu, des arguments sonnants pour la faire fléchir. L'électeur de Cologne, Maximilien-Henri de Bavière, avait, au contraire, montré depuis son intronisation, en 1650, un très vif attachement pour le roi de France. Signataire de la ligue du Rhin, dont il avait accepté toutes les prorogations jusqu'en 1667, il s'était lié d'une façon encore plus étroite au roi lors de la guerre de Hollande, en livrant aux troupes françaises le passage à travers ses États. Il n'y a pas moins de quatorze traités signés par les ministres français avec cet électeur, soit seul, soit réuni aux évêques de Munster et de Liège pendant les années 1672-1673³. Tous ces traités sont destinés à faciliter la marche des armées françaises en Hollande. A la suite du traité de Nimègue, cette bonne entente continua. Il est vrai que la peur y entraît pour autant que l'amitié. La prise de Strasbourg, les empiètements du roi aux dépens de l'Empire, en Lorraine et dans le Luxembourg, ne firent qu'augmenter, dans l'âme du prélat pusillanime qui occupait le siège de Cologne, la crainte de se brouiller avec le roi

1. Voir *Corresp. polit., Mayence*, 1680-1683, fol. 109-147.

2. Voir *France*, t. 417, fol. 20 à 23.

3. Voir Saint-Prest, *Hist. des traités de paix*, t. I, p. 471-479.

de France. C'est dans ces circonstances que Guillaume-Egon de Furstemberg, envoyé à Cologne, fut chargé de négocier avec l'électeur la future élection de Louis XIV à l'Empire (1682). Sa mission ne réussit qu'à demi. Maximilien-Henri s'engagea « à terminer, à la satisfaction commune du roi et de l'Empire, les différends pendans ; » comme évêque de Liège, il promit de laisser le roi tenir garnison dans les villes de Bouillon, Dinant et Thuin, et de prendre, comme coadjuteur pour l'évêché de Liège, Guillaume de Furstemberg. Clément de Bavière devait être nommé coadjuteur pour le siège de Cologne. « L'électeur de Cologne s'excusa de s'obliger par écrit pour ce qui concernoit l'élection d'un empereur ou d'un roi des Romains, parce que la chose étoit éloignée et pouvoit attirer à sa personne et à ses États une persécution terrible ; mais que, si l'un des deux cas arrivoit, il prendroit le parti qui lui pourroit conserver la bienveillance de Sa Majesté... Guillaume de Furstemberg assura en même temps le roi que cet électeur lui donneroit sa voix, pourvu qu'il fust assuré qu'elle fist au moins la quatrième. Il demandoit pour cela 200,000 écus et qu'on fist l'électeur de Bavière vicaire général de l'Empire¹. » L'année suivante, l'évêque de Strasbourg, au nom de ce même électeur de Cologne, négocia avec Colbert de Croissy une alliance encore plus étroite : le roi pouvait, moyennant subsides, faire des levées dans l'électorat ; l'électeur promettoit de refuser aux Hollandais le même avantage, de s'opposer dans la diète à toutes les mesures prises contre le roi de France, à moins qu'il n'y eût un consentement unanime à lui déclarer la guerre. Enfin, par des articles très secrets, l'électeur de Cologne promettoit d'agir auprès de l'électeur de Trèves pour le ramener au parti du roi (1683)². En somme, ce prince ecclésiastique étoit un ami de la France, mais qui ne vouloit pas se compromettre inutilement, ni surtout agir comme chef de file. Il ne demandoit qu'à se rallier à la candidature du roi, pourvu que cela fût possible. Louis XIV se montra satisfait de ces assurances. C'étoit beaucoup déjà, en présence d'une éventualité si lointaine, que de faire admettre et discuter la possibilité de son élection.

Les électeurs laïques étoient plus puissans, moins exposés aux atteintes du roi de France. Il sembloit plus difficile de les gagner.

1. Voir *France*, t. 422, fol. 425-430.

2. Voir *France*, t. 422, fol. 440-446.

C'est auprès d'eux cependant que la négociation relative à l'élection du futur empereur sembla obtenir le plus de succès. Non pas sans doute auprès de l'électeur palatin Charles-Louis. Le roi espérait l'avoir mis dans ses intérêts en faisant épouser la fille de ce prince à son frère Philippe, duc d'Orléans (janvier 1671). Mais l'Alsace et le Palatinat étaient limitrophes : des conflits de frontière et de souveraineté éclataient à tout moment. Charles-Louis chercha aide et protection à Vienne. Dès le début de la guerre de Hollande, il ne voulut s'engager ni dans l'alliance du roi, ni même dans l'observation de la neutralité. Ses États furent dès lors en proie aux passages de troupes, et, comme il refusait avec hauteur toute indemnité, ils furent odieusement ravagés. Sans plus vouloir consentir en 1678 qu'en 1672 à aucun traité, il garda en face de Louis XIV une attitude de neutralité maussade qui dissimulait mal son désir de plaire à l'Autriche.

Il n'en était pas de même de la branche cadette des Wittelsbach, qui régnait à Munich. L'électeur de Bavière, Ferdinand-Marie, avait subi toujours plus complètement l'influence de sa femme, la belle Adélaïde de Savoie. Le projet de mariage de sa fille avec le dauphin, négocié dès 1670, la perspective de voir cette jeune princesse s'asseoir un jour sur le trône de France avait complètement détaché de l'Autriche la cour bavaroise. Cependant, la mort subite de Ferdinand-Marie, frappé d'apoplexie le 26 mai 1679, altéra l'intimité de ces bons rapports. Le fils, Maximilien II Emmanuel, ne devait atteindre sa majorité qu'au bout de quelques mois. Le gouvernement passa aux mains de son oncle, le duc Maximilien-Philippe, qui, à l'exemple de la plupart des cadets de famille souveraine, avait suivi une ligne politique contraire à celle de son aîné. Il recevait de Vienne toutes ses inspirations. Louis XIV, inquiet de ce changement politique, envoya à Munich un négociateur de choix, Colbert de Croissy, pour rappeler et renforcer au besoin le traité de 1670. Il s'agissait en apparence d'une ambassade extraordinaire pour conclure le contrat de mariage de Marie-Anne-Christine-Victoire, sœur du nouvel électeur, avec le dauphin. Colbert devait proposer en outre l'union de Maximilien II avec la nièce du roi, Marie-Louise, fille du duc d'Orléans¹.

1. Elle épousa quelques mois plus tard le roi d'Espagne, Charles II, tandis que l'électeur Maximilien II se maria à l'archiduchesse Marie-Antoinette. C'est de ce chef que le prince électoral Ferdinand-Joseph fut plus tard prétendant à la succession d'Espagne.

C'eût été cimenter par un double mariage l'amitié des deux dynasties. L'objet le plus délicat de cette importante mission était, pour Colbert, de s'enquérir avec une extrême discrétion des intentions du régent relativement aux engagements pris en 1670 à Munich en faveur de la candidature de Louis XIV à l'Empire. Ces engagements très secrets n'étaient pas connus du représentant ordinaire à Munich, La Haye-Vantelet, et c'est pour les rappeler et les confirmer qu'un diplomate aussi habile et d'aussi haut rang dans la carrière que Colbert de Croissy avait été choisi. Ses instructions, rédigées avec le plus grand soin¹, montrent clairement comment Louis XIV entendait préparer son élection. « Le traité que le sieur Colbert devra négocier touchant l'Empire se peut moins dire un nouveau qu'une continuation du premier et se réduit à deux points principaux, l'un d'empêcher l'élection d'un roi des Romains en faveur du jeune archiduc ; l'autre, en cas qu'elle ne se puisse détourner ou que l'empereur mourût, de faire tomber le choix des électeurs sur Sa Majesté ou sur Mgr le dauphin.

« Tous les avis d'Allemagne² parlent du dessein de l'empereur de convoquer une assemblée du collège électoral et d'y proposer l'élection de roi des Romains pour son fils. Bien qu'il soit âgé d'un an seulement, on prétend qu'une pareille disposition n'est pas sans exemple dans l'Empire, et, pour adoucir ce qu'elle auroit d'extraordinaire, on propose de lui donner un conseil de quelques électeurs et princes sans lequel il ne pourroit agir jusqu'à ce qu'il fût en état de gouverner par lui-même. » Colbert devra obtenir de l'électeur de Bavière : 1° qu'il s'oppose à la réunion du collège électoral ; 2° s'il ne peut l'empêcher, qu'il fasse désigner comme roi des Romains, soit Louis XIV, soit le dauphin, soit un prince agréé par le roi de France, dans le cas où ni lui ni son fils ne pourraient réussir à se faire nommer ; 3° que, si la mort de l'empereur arrivait sans qu'un roi des Romains eût été nommé, le nouvel électeur fit tout le possible pour faire élire Louis XIV.

1. « Il a reçu ses instructions de mes mains, » écrit Arnauld de Pomponne, et il ajoute : « Les choses estoient en cest estat lorsque ma mauvaise fortune ou les mauvais offices qui m'avoient été rendus m'éloignèrent d'auprès de Sa Majesté. » Ce fut précisément Colbert de Croissy qui prit sa place (*France*, t. 417, fol. 439).

2. Cette assertion ne nous semble nullement justifiée ; Verjus de Crécy, envoyé du roi à la diète de Ratisbonne, ne signale aucun projet de ce genre pendant les années 1679-1681. Voir *Mémoires et documents, Allemagne*, t. XXXVIII.

« Ce cas a été prévu dans le traité de 1670 ; l'engagement que Sa Majesté demanderoit aujourd'hui de l'électeur seroit le même que son père avoit avec Elle. Il y auroit cette seule différence que Sa Majesté étant élue empereur devoit consentir alors que ce prince fût roi des Romains ; sa mort a changé cette condition, et il ne faudroit point la rappeler en faveur de son fils. » Ainsi, Louis XIV voulait tout obtenir et ne rien concéder. En excluant l'électeur de Bavière du titre de roi des Romains, il voulait évidemment faire décerner ce titre au dauphin et préparer ainsi pour sa postérité la succession de l'Empire.

Afin de justifier le choix du roi de France, Colbert devra montrer qu'il est seul capable de sauver l'Empire des entreprises des Turcs. Afin de rassurer les électeurs, Louis XIV prend à l'avance l'engagement exprès de maintenir tous les droits et privilèges des princes allemands tels qu'ils sont fixés par la Bulle d'Or. « On ne peut douter que l'on ne demande en Bavière le dernier secret sur un semblable traité. Le sieur Colbert le promettra impénétrable et pareil à celui qui a été gardé depuis 1670. Il ne s'expliquera point même que Sa Majesté songe à prendre de semblables mesures avec d'autres électeurs, mais, en cas que l'on lui fit voir qu'elles seroient nécessaires pour seconder les bonnes intentions de Monsieur de Bavière, il témoignera que Sa Majesté y travaillera volontiers, de concert avec ce prince, ainsi qu'Elle a fait avec l'électeur de Saxe dans toutes les négociations qui se sont faites à Munich et depuis par ses ministres auprès de Sa Majesté. Il évitera seulement de faire connoître qu'il y ait quelque négociation avec Brandebourg par la jalousie naturelle que presque tout l'Empire a contre cet électeur¹. »

Une addition aux instructions recommandait à Colbert de ne s'ouvrir tout d'abord de la partie secrète de sa mission qu'au chancelier Schmid, chef du parti français à Munich, « pour connoître de lui la sûreté ou le péril qu'il y auroit à se déclarer au duc Maximilien des vues de Sa Majesté pour l'Empire. Suivant le jugement que le sieur Colbert pourra faire de ce qui lui aura

1. Ces instructions, datées de Saint-Germain-en-Laye, 18 octobre 1679, se trouvent au t. XXX de la *Corresp. polit., Bavière*. Elles ont été publiées *in extenso* par M. André Lebon dans le *Recueil des instructions, Bavière*. Palatinat, Deux-Ponts, p. 54. Le traité secret signé avec le Brandebourg est du 25 octobre et celui de la Saxe du 15 novembre. Les négociations avec les trois principaux électeurs allemands ont donc été simultanées.

été dit par le ministre, il dépêcherait aussitôt un courrier à Sa Majesté, laquelle, suivant le compte qu'il lui en rendrait, lui ferait savoir sa volonté et s'il devrait s'ouvrir ou ne pas s'ouvrir de cette affaire¹. »

On voit combien cette négociation était délicate; la mort de l'électrice Adélaïde, très attachée à la France, avait porté un premier coup à l'influence française (1676); l'administrateur provisoire, le duc Maximilien-Philippe, lui était absolument défavorable. D'ailleurs, la négociation fut écourtée. Arnauld de Pomponne, ayant été disgracié le 18 novembre 1679, eut pour successeur précisément Colbert de Croissy. Celui-ci eut hâte de revenir en France, se contentant de négocier le mariage de la princesse de Bavière² avec le dauphin. Eut-il même le temps de s'ouvrir à Munich des instructions secrètes qu'il portait avec lui? Il est permis d'en douter³. Aucun traité nouveau ne fut conclu. Les stipulations de 1670 restaient en vigueur. Louis XIV constatait avec peine un refroidissement dans ses relations actuelles avec la cour de Munich; mais il usa des plus grands ménagements à l'égard de Maximilien II, et l'ambassadeur ordinaire à cette cour, La Haye-Vantelet, fut chargé de ramener le jeune électeur à de meilleures dispositions envers le roi. Aucun espoir ne semblait perdu de ce côté.

Les négociations avec les électeurs de Brandebourg et de Saxe réussirent mieux parce qu'elles eurent lieu à Saint-Germain-en-

1. A. Lebon, p. 67.

2. « L'honneur d'une si grande alliance achevait de l'attacher (l'électeur de Bavière) inviolablement à la France et mettait à la tête du parti qui pouvait servir le roi en Allemagne un des plus puissants princes de l'Empire » (Pomponne, *Mémoires*, I, 249). Cependant, l'hésitation était grande à Versailles, la princesse était laide : on ne vantait au dauphin que.... ses vertus. Il se résigna cependant. Son contrat fut signé le 30 décembre 1679.

3. Il est très probable que Colbert de Croissy n'eut le temps de s'occuper que du mariage du dauphin. La *Corresp. polit.*, Bavière, t. I, p. 53-61, ne signale aucune autre négociation entamée par Colbert. M. A. Lebon ne publie rien en dehors des Instructions. Pomponne, dans ses *Mémoires*, I, p. 257, déclare ceci : « J'ai su depuis que le duc Maximilien tint ferme à ne point engager durant son administration le mariage de l'électeur, son neveu, et refusa de promettre par un traité que lorsqu'il serait majeur il ne s'allierait que dans une maison qui serait agréable à la France. » Colbert de Croissy a donc pu faire quelques ouvertures à propos du mariage éventuel de l'électeur avec Marie-Louise d'Orléans, mariage qui devait être l'un des objets de sa négociation. Il a dû ne pas même aborder la question de l'élection de Louis XIV à l'Empire.

Laye sous les yeux du roi, qui était alors dans tout son prestige. On sait quel fut, dans la guerre de Hollande, le grand rôle joué par l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume. C'était le plus puissant prince d'Allemagne après l'empereur depuis qu'il était duc souverain de Prusse et de Clèves, ce qui étendait son influence depuis les bords du Rhin jusqu'en Pologne. Il n'avait pu obtenir du roi de garder les conquêtes qu'il avait faites aux dépens de la Suède dans la Poméranie. Il rendit Stettin le cœur gros et ne conserva que la petite ville de Garz. Mais il n'avait été contraint à ces restitutions si douloureuses que par l'abandon de l'empereur. Il voulait s'en venger. Il y trouvait cet avantage d'entrer dans la clientèle du plus puissant et du plus généreux monarque de l'Europe. D'ailleurs, Louis XIV se montrait disposé à appuyer ses revendications en Silésie aux dépens de l'Autriche. C'était une compensation à ce qu'il avait dû rendre en Poméranie à une vieille alliée de la France, que Louis XIV ne pouvait abandonner sans honte. Toutes ces considérations réunies poussèrent Frédéric-Guillaume à entrer dans une alliance plus intime avec Louis XIV et à lui offrir sa voix pour la plus prochaine élection à l'Empire. Le margrave avait déjà joué avec assez de promesses et de traités pour n'être pas gêné par un engagement nouveau dont il n'était déterminé à tenir compte que dans la mesure de ses intérêts¹.

Minders, qui partageait sa faveur avec le baron de Schwerin, venait de signer avec la France le traité public de Saint-Germain,

1. Voir *France*, t. 417, fol. 53 et suiv., et t. 422, fol. 500 à 510. L'importance de l'alliance de l'électeur de Brandebourg pour la France avait été déjà signalée par Hugues de Lionne dans un rapport au roi du 1^{er} octobre 1669 : « Ce qui nous en a paru est que Votre Majesté n'a point aujourd'hui d'affaire plus importante que de gagner, à quelque prix que ce puisse être, Mgr l'électeur de Brandebourg ; je dis presque autant que le roi d'Angleterre ; parce que, quand V. M. auroit mis ledit roi dans tous ses intérêts et dans le même dessein d'attaquer les Hollandais conjointement avec V. M., je ne sais si Elle jugeroit à propos d'en venir à l'exécution, si lesdits Hollandais pouvoient attendre la protection de tout le corps de l'Empire, comme il arriveroit infailliblement si Mgr de Mayence pouvoit porter à sa conclusion le projet qu'il médite. Au lieu que si V. M. pouvoit engager Mgr l'électeur de Brandebourg, l'évêque de Munster et d'autres électeurs et princes de l'Empire dans le dessein d'attaquer avec Elle les Hollandais, il suffiroit, ce me semble, à V. M. que l'Angleterre lui eût promis d'être neutre pendant toute cette guerre » (*France*, t. 416, p. 158). Et plus loin (fol. 163) : « Il est bien plus important de gagner Mgr de Brandebourg que Mgr de Bavière. »

du 29 juin 1679. Il continua son séjour à la cour, où il fut comblé des plus grands égards, et négocia très secrètement avec Arnauld de Pomponne le traité du 25 octobre 1679, que nous croyons devoir publier ici dans sa teneur complète :

Traité secret entre le Roy Louis XIV et l'Électeur de Brandebourg, à Saint-Germain-en-Laye, le 25 octobre 1679.

Le Roy très chrestien ayant repris, avec la paix qu'il a conclue avec l'Électeur de Brandebourg, les mesmes sentiments d'estime et d'amitié qu'il a eu cy-devant pour ce prince, et Son Altesse Électorale luy ayant fait tesmoigner ¹ qu'Elle ne désiroit rien davantage que d'y répondre par un attachement et une affection sincère et zélée pour sa personne et pour ses intérêts, Sa Majesté est entrée avec plaisir dans la pensée de restablir non seulement ses anciennes alliances avec Sadite Altesse Électorale, mais de les affermir encore par des liaisons plus particulières et plus estroites.

C'est pour ce sujet qu'Elle a commis le sieur Arnaud chevalier, seigneur de Pomponne, conseiller en tous ses conseils et secrétaire d'Etat et des commandemens de Sa Majesté, pour traiter avec le sieur Meinders, conseiller et ministre d'État de Sadite Altesse Électorale, muni d'un pouvoir suffisant de sa part sur tout ce qui pourroit regarder cette nouvelle liaison, lesquels, après l'eschange réciproque de leurs pleinpouvoirs, dont les copies sont insérées cy-après, sont convenus des articles suivans :

1. Il y aura à l'advenir entre Sa Majesté très chrestienne et Son Altesse Électorale de Brandebourg une amitié sincère et parfaite intelligence, laquelle sera cultivée et observée, tant de la part de Sa Majesté que dudit Électeur, avec tout le soin et l'exactitude qui peuvent contribuer davantage à entretenir une bonne et estroite alliance, mesme à l'avantage réciproque de leurs Estats.

2. Les sujets de part et d'autre pourront exercer en toute liberté le commerce dans les terres, royaumes et pais de Sa Majesté très chrestienne, comme aussy dans les Estats et pais de Son Altesse Électorale et dans les havres et ports qui leur appartiennent.

3. Comme Sa Majesté très chrestienne a tousjours eu particulièrement à cœur d'entretenir et de faire observer les traittés de Westphalie, lesdits traittés seront le fondement le plus solide de celuy-cy, et Sa

1. Voir la lettre du 16-26 mai 1679 (*Actes de la paix de Nimègue*, t. IV, p. 481-483).

Majesté et Son Altesse Électorale promettent réciproquement de contribuer tout ce qui sera en eux pour les maintenir dans toute leur force et dans toute leur estendue, à l'exception seulement de ce qui a esté changé ou dérogé auxdits traités de Westphalie par le traité de Nimmègue du 5 février, par celui de Zell du 5 février et par celui de Saint-Germain du 29 juin de la présente année, signé entre Sa Majesté et Sadite Altesse Électorale.

4. En vertu du présent article, Sa Majesté très chrestienne promet de maintenir l'Électeur de Brandebourg dans tous les droits et Estats qui luy sont acquis par lesdits traités. Comme Sadite Altesse Électorale s'oblige d'agir autant qu'Elle en seroit requise par Sa Majesté très chrestienne pour faire observer à son esgard tout ce qui luy est acquis tant par les susdits traités de Westphalie et de Saint-Germain que par ceux de Nimmègue.

5. Et par ce que le traité conclu à Nimmègue entre Sa Majesté très chrestienne et l'Empire et celui qu'elle a signé ensuite avec Son Altesse Électorale de Brandebourg ont établi une amnistie entière sur tout ce qui s'est passé durant la guerre, Sa Majesté veut bien promettre d'assister Sadite Altesse Électorale en cas qu'elle fust inquiétée par quelque prince ou Estat de l'Empire que ce peust estre qui prétendrait satisfaction ou réparation des pertes et dommages que ses troupes auroient faits dans leurs terres et provinces, soit par des marches, contributions ou quartiers d'hyver durant ou à l'occasion de la guerre.

6. L'Électeur de Brandebourg ayant fait tesmoigner à Sa Majesté très chrestienne qu'il a une prétension très juste et très bien fondée contre l'Empereur sur le sujet du duché de Jægendorf¹, qui a, depuis plus d'un siècle, appartenu à la maison électorale de Brandebourg, Sa Majesté promet de l'appuyer par ses offices et son entremise à la cour de l'Empereur, affin de luy faire obtenir la justice et la satisfaction qu'il prétend luy estre deues.

7. Sa Majesté très chrestienne, comme garante du traité d'Olive, veut bien employer de mesme ses offices auprès du Roy et de la République de Pologne, affin que ledit traité et celui de Bromberg² soient

1. Le duché de Jægendorf est un des quatre duchés de Silésie que réclamera plus tard Frédéric II. Donné par Louis, roi de Hongrie, au margrave Georges de Brandebourg, ce duché fut confisqué par l'empereur Ferdinand II pour punir Jean-Georges de Brandebourg d'avoir soutenu contre sa maison l'électeur palatin Frédéric V, en 1620. L'investiture de ce duché fut donnée au prince de Lichtenstein. Voir Saint-Prest, *Hist. des traités de paix*, t. II, p. 397.

2. Le traité de Bromberg fut signé le 6 novembre 1657, à la suite d'une entre-

ponctuellement observés et exécutés de part et d'autre en tout ce qui regarde ledit Roy et la République de Pologne et l'Électeur de Brandebourg.

8. En cas que Sa Majesté très chrestienne eust besoin de faire passer quelques troupes en Allemagne ou ailleurs par les terres et provinces de l'Électeur de Brandebourg, Sadite Altesse Électorale promet d'accorder non seulement ce passage, mais aussy la faculté de pouvoir faire des magasins dans ses provinces, dans tels lieux qui seroient jugés convenables, mesme d'accorder auxdites troupes de Sa Majesté très chrestienne retraite et entrée dans ses places fortes en cas de nécessité, à condition toutefois que Sa Majesté très chrestienne feroit observer une exacte discipline et toute sorte de bon ordre dans lesdits passages et feroit payer ponctuellement ce qui auroit estéourny pour la subsistance des troupes par les sujets de Son Altesse Électorale, comme aussy qu'Elle feroit pourvoir à la subsistance de celles qui seroient reçues en cas de nécessité dans les plans de Sadite Altesse Électorale et en tel nombre que la seureté desdites places ne peut courir aucun danger.

9. Comme Sa Majesté et Son Altesse Électorale ont un intérêt commun à procurer le repos et l'avantage de la Pologne, Elles y contribueront par toutes les voyes qui seront en Elles. Mais, autant que Sa Majesté très chrestienne désire, par son affection et pour le bien de cette couronne, qu'elle demeure longtemps entre les mains du Roy qui la porte si dignement aujourd'huy¹, autant Elle a cru de sa prudence de prévenir les cas qui pourroient arriver de sa mort. C'est pour ce sujet, qu'en cas que ce malheur arrivât avant que ce prince

vue entre le roi Jean-Casimir Wasa et l'électeur Frédéric-Guillaume. Ce traité confirma le traité de Veblau, par lequel l'électeur s'était affranchi de l'hommage qu'il devait à la couronne de Pologne pour son duché de Prusse. L'électeur de Brandebourg se fit céder les bailliages de Lowenbourg et de Butow et la ville d'Elbing. Par ces concessions, le roi de Pologne détacha l'électeur de Brandebourg de l'alliance suédoise. Cependant, la clause relative à la cession d'Elbing ne fut pas exécutée. Le roi de Pologne, au traité d'Oliva, se fit garantir la possession de cette place. Voir Saint-Prest, *Hist. des traités de paix*, t. II, p. 512, et *France*, t. 422, fol. 502.

1. Jean Sobieski, grand maréchal de Pologne, élu roi en 1674, avait épousé une Française, M^{lle} de la Grange d'Arquien. Le marquis de Béthune, beau-frère de cette princesse, était ambassadeur de Louis XIV en Pologne. Il avait d'abord excité le roi Sobieski à envahir la Russie pour venir à l'aide de la Suède. Le rétablissement de la paix entre la France et le Brandebourg fut donc aussi le point de départ d'un rapprochement entre le Brandebourg et la Pologne. La Prusse cessa d'être menacée d'une invasion polonaise. Voir *Recueil des instructions*, *Pologne*, par Louis Farges, p. 144-145.

eust pu faire eslire le prince son fils pour son successeur, l'Électeur de Brandebourg promet conjointement avec Sa Majesté d'employer tous ses soins et le crédit qu'il a par ses amis en Pologne pour procurer l'eslection de ce prince. Que, si Elle ne pouvoit réussir, il s'engage à Sa Majesté de concourir par tous ses offices, par ses amys et par toutes les habitudes et crédit qu'il a en Pologne pour faire tomber l'eslection sur le prince qui seroit porté par Sa Majesté et pour s'opposer à l'eslection d'un sujet qui ne luy seroit pas agréable ¹.

40. Pour une plus grande marque du désir de Son Altesse Électorale de se lier estroitement avec Sa Majesté dans toutes les occasions qui pourroient naistre, mesme pour le bien de l'Empire, et que nulle autre ne peut estre si importante que celle qui luy peut donner un chef, soit dans l'eslection d'un empereur, soit dans celle d'un roy des Romains, il a esté convenu par les présens articles des mesures qui seront gardées en l'un et en l'autre cas entre Sa Majesté et Son Altesse Électorale.

44. Et parce que le dessein que l'Empereur peut avoir de faire eslire son fils roy des Romains² demande avant toutes choses qu'il fasse assembler le collège électoral, et que cette assemblée ne peut estre formée sans le consentement des électeurs, Son Altesse Électorale de Brandebourg, soit par le reffus qu'il fera du sien, soit en se deffendant d'admettre aucune délibération en faveur d'un enfant, soit par tous les autres empêchements qu'il pourra y apporter, taschera de faire en sorte que le collège électoral reffuse de s'assembler sur cette affaire et empeschera en cette sorte que l'Empereur ne puisse réussir dans le dessein de faire élire l'archiduc son fils. Que si, non obstant ses soins, le collège électoral prenoit la résolution de s'assembler, soit pour délibérer sur l'eslection de l'archiduc, soit dans une autre occasion qu'il jugeast nécessaire d'asseurer un successeur à l'Empereur, alors Son Altesse Électorale agira en la manière qui sera dit dans l'article ci-dessous pour faire réussir l'eslection d'un roy des Romains en faveur du Roy très chrestien ou de monseigneur le dauphin.

1. Après la mort de Sobieski, le prince de Conti chercha, sans succès, à se faire élire roi de Pologne.

2. Ce fils, qui fut plus tard l'empereur Joseph I^{er}, né en 1678, était encore au berceau (voir les instructions du marquis de Vitry, dans le *Recueil des instructions, Autriche*, par A. Sorel, p. 72). Léopold proposait de former à son fils un conseil d'électeurs et de princes qui gouvernerait l'Empire s'il mourait lui-même avant que son fils, proclamé roi des Romains, fût en âge de gouverner par lui-même. Joseph ne fut nommé roi des Romains qu'en 1690.

42. Son Altesse Électorale promet en ce cas de ne donner son suffrage à nul autre qu'au Roy très chrestien, et si l'élection ne pouvoit réussir pour Sa Majesté, qu'à monseigneur le dauphin ¹, et d'agir par son crédit et par ses offices les plus efficaces auprez des autres électeurs pour les porter à se joindre avec luy dans ce dessein. Si, toutefois, il trouvoit une telle opposition que, malgré tous ses efforts, l'eslection ne peut réussir ny en faveur de Sa Majesté ny en faveur de monseigneur le dauphin, alors Sadite Altesse Électorale s'engage de ne donner jamais son suffrage que de concert avec Sa Majesté et en faveur de tel prince qu'elle concerteroit avec luy qui luy seroit agréable et le plus capable de porter la couronne impériale pour la dignité et le bien de l'Empire ².

43. Mais si, selon l'ordre de la providence divine, la mort de l'Empereur arriroit sans qu'il y eust un roy des Romains, Son Altesse Électorale s'engage et promet de s'employer, tant par son propre suffrage que par ceux qu'Elle tascheroit de procurer des autres électeurs, de donner tous ses soins pour faire tomber l'eslection ³ sur la personne de Sa Majesté très chrestienne comme plus capable que tout autre, selon le sentiment de Son Altesse Électorale, par ses grandes et héroïques vertus et par sa puissance de soustenir la couronne impériale, de restablir l'Empire dans son ancienne splendeur, de le maintenir dans toute sa dignité et de le deffendre contre le voisinage et les entreprises tousjours si périlleuses du Turc.

44. Que si, aprez tous les efforts que Son Altesse Électorale auroit faits, l'eslection ne pouvoit réussir en la personne de Sa Majesté, alors Sadite Altesse Électorale les employroit avec mesme application et mesme zèle pour faire eslire monseigneur le dauphin empereur, en qui les mesmes raisons du bien et de la deffense de l'Empire se trouveroient, tant par les assistances qu'il tireroit de Sa Majesté que par celles qu'il sera un jour en estat de luy donner luy-mesme par le mérite et les grandes qualités qui sont en ce prince.

1. La cour d'Autriche songeait alors à faire épouser à ce prince une archiduchesse. Louis XIV maria son fils à une princesse de Bavière (voir mêmes instructions, p. 73). Le contrat de ce mariage fut dressé le 30 décembre 1679 (voir *Recueil des instructions, Bavière*, par A. Lebon, p. 54). Ici, dans le traité secret de Saxe, cette petite addition : « Suivant, en l'un et l'autre cas, la bulle d'or et les constitutions de l'Empire. »

2. Voir dans le *Recueil des instructions, Bavière*, par A. Lebon, p. 62, des instructions en termes presque identiques à ceux des art. 12 à 16, données à Colbert de Croissy.

3. « Conformément à la bulle d'or et aux constitutions de l'Empire » (traité de Saxe).

15. Si, selon la disposition des présents articles, le cas arrivoit que Sa Majesté ou monseigneur le dauphin fust esleu empereur, Sa Majesté promet, tant pour Elle que pour mondit seigneur, de conserver ¹ les privilèges et les libertés des électeurs, comme aussy des autres princes et Estats de l'Empire, tant dans les affaires de religion que politiques, et la bulle d'or en son entier ².

16. Mais, si l'eslection ne pouvoit succéder ny en la personne de Sa Majesté ny en la personne de monseigneur le dauphin, alors Son Altesse Électorale s'engage de ne concourir ny par luy ny par ses amys à l'eslection d'aucun autre prince, que de concert avec Sa Majesté, qui ne luy fust agréable et capable de porter la couronne impériale, tant pour le bien de l'Empire que pour entretenir toujours une bonne intelligence avec la France.

17. Pour plus grande seureté des engagements que Son Altesse Électorale de Brandebourg prend avec Sa Majesté très chrestienne par les présens articles, il a esté expressément convenu qu'en cas qu'en haine du présent traité Elle fust attaquée ³ par quelque prince ou Estat que ce peust estre, alors Sa Majesté l'assistera de ses forces et fera réparer les dommages qu'il aura soufferts.

18. Sa Majesté, pour donner à Son Altesse Électorale une marque particulière de son amitié, veut bien, durant le terme de dix années, luy faire payer ⁴ par chacun an une somme [*ajouté postérieurement d'une autre main et d'une autre encre* : de cent mille livres tournois ⁵,

1. Dans le traité de Saxe, la fin de l'article 6 est rédigée ainsi qu'il suit : « De conserver les souverainetés, prérogatives, privilèges et libertés des électeurs, des autres princes et États de l'Empire, tant dans les affaires de la religion que politiques, et la bulle d'or, les capitulations impériales et toutes les autres constitutions et lois de l'Empire en leur entier... »

2. Le respect de la bulle d'or est mentionné de même dans les instructions de Colbert de Croissy.

3. Dans le traité de Saxe, l'article 8 porte la petite addition qui suit : « Inquiétée ou troublée en ses droits, Estats, provinces et ditions et leurs appartenances, et les droits parties et terres dont jouissent les princes ses frères en ses Estats... »

4. Dans le traité de Saxe, les stipulations relatives aux subsides sont ainsi conçues : « Payer aussy tost aprez l'eschange des ratifications du présent traité, à Leipzig, à ses frais, la somme de 30,000 escus en espèce (*sic*) et de luy faire fournir en la mesme ville, à ses despens, par chacun an, durant le terme de quatre ans, que le présent traité doit durer, à compter du jour de la date d'iceluy, la somme de 20,000 escus en espèces, lesquels S. M. promet... »

5. C'est le même subside que Lionné proposait au roi de payer au duc de Bavière, pour s'assurer sa voix électorale, dès 1669 (voir *Mémoires et docu-*

laquelle Sa Majesté promet de luy faire délivrer ponctuellement d'année en année, à commencer le premier paiement un an après l'eschange des ratifications du présent traité].

49. Il a aussy esté convenu que les présents articles, qui sont de part et d'autre une assurance bien expresse d'une amitié réciproque entre Sa Majesté très chrestienne et Son Altesse Électorale de Brandebourg, demeureront de part et d'autre dans un extrême secret ¹ et que les ratifications ² en seront eschangées dans le terme [*comme plus haut* : de deux mois ou plus tost si faire se peut, à compter du jour de la signature du présent traité].

Fait à Saint-Germain-en-Laye, ce vingt-cinquième jour d'octobre] mil six cents soixante et dix-neuf.

(Signé :) ARNAULD, Fr. MEINDERS.

(Au-dessous de chaque signature le cachet du signataire.)

On remarquera que les termes de ce traité secret sont à peu près identiques à ceux des instructions remises à Colbert de Croissy lors de sa mission à la cour de Munich en 1679. Ils ne diffèrent que très peu aussi du traité secret signé par Arnauld de Pomponne et Wolframsdorf, représentant de Jean-Georges de Saxe, le 15 novembre 1679, à Saint-Germain-en-Laye³. Les trois documents sont taillés sur le même patron pour tout ce qui concerne la préparation de l'élection à l'Empire de Louis XIV ou du dauphin. Les articles particuliers relatifs aux intérêts des trois cours et le prix du marchandage diffèrent seuls. Louis XIV avait donc le dessein bien arrêté de devenir le maître de l'Alle-

ments, France, t. 416, fol. 161). Dans ce même mémoire au roi Lionne montrait « l'importance de gagner l'alliance de l'électeur de Brandebourg si l'on veut attaquer la Hollande. »

1. Cette même condition du *secret* est recommandée à Colbert de Croissy pour ses négociations à Munich en 1679. Voir *Recueil des instructions, Bavière*, par A. Lebon, p. 63.

2. La ratification de ce traité secret fut signée à Potsdam par l'électeur de Brandebourg le 21 novembre 1679.

3. Nous avons déjà donné en notes les très petites variantes que l'on constate dans les articles communs aux deux traités de Brandebourg et de Saxe. Voici une note qui permet d'établir la correspondance complète :

Le traité secret conclu avec l'électeur de Saxe le 15 novembre 1679, signé par Arnauld et Wolframsdorf, avec le cachet de ces deux diplomates, contient dix articles. Il débute par ces mots : « Outre les articles contenus au traité conclu et signé aujourd'hui de la part de S. M. très chrestienne et de S. A. É. de Saxe, on est encore convenu de ce qui suit » (la plupart des articles sont la

magne. Cette politique fut appliquée par Arnauld de Pomponne avec la gravité rigide, avec la conscience scrupuleuse qu'il apportait à l'exécution des volontés de son maître. Colbert de Croissy était parti pour Munich; Frédéric-Guillaume avait donné son adhésion en stipulant ses avantages particuliers en Silésie et en Prusse. L'électeur de Saxe ne voulait pas se trouver isolé. Il avait besoin de l'assistance française pour la satisfaction de la maison de Saxe dans le sempiternel litige des duchés. Pomponne ne voulut pas engager sur ce point l'action de la France au delà des termes du traité de Munster. Il ajouta toutefois qu'au cas de nouvelles contestations l'appui de la France ne serait pas refusé à l'électeur. Wolframsdorf, à ce propos, échangea deux correspondances avec sa cour, l'une publique et fort anodine, destinée à être placée sous les yeux du conseil et des États de Dresde; l'autre soigneusement cachée, qui ne devait être connue que de l'électeur seul. Pomponne exigea de Dresde, comme de Munich et de Berlin, une adhésion sans réserves aux ambitions de son maître. Ce fut d'ailleurs son testament politique. Il fut disgracié le 18 novembre pour des causes restées en partie mystérieuses, et l'on peut se demander si Louis XIV ne patienta pas, pour se séparer de lui, jusqu'au moment où aurait été menée à bien la négociation entamée depuis le printemps¹.

reproduction exacte du traité signé avec l'électeur de Brandebourg. Nous établissons ici la concordance) :

<i>Traité de Brandebourg.</i>	<i>Traité de Saxe.</i>
Article 10	Article 1 sans changement.
— 11	— 2 id.
— 12	— 3 avec une petite addition.
— 13	— 4 id.
— 14	— 5 sans changement.
— 15	— 6 avec quelques compléments.
— 16	— 7 sans changement.
— 17	— 8 avec petite addition.
— 18	— 9 avec différences notables pour les questions des subsides.
— 19	— 10 sans changement.

La ratification en latin du traité d'alliance et des articles secrets a été signée à Dresde, par l'électeur Jean-Georges II, le 30 novembre 1679. Elle forme une pièce annexe des deux traités. Nous avons donné, en note, les diverses additions et modifications à mesure qu'elles se présentaient.

1. Voir le détail de toute la négociation entre les cours de Saint-Germain et de Dresde dans la thèse de M. Auerbach, déjà citée. M. Auerbach analyse le

Ainsi l'ambition de Louis XIV, tout en restant encore cachée au grand public, se dévoilait en particulier et sous le secret à chacun des princes qui pouvaient la servir à un moment précis. Il avait préparé les électeurs ecclésiastiques à l'idée de sa candidature; il avait acheté à l'avance les voix des trois plus puissants électeurs laïques; il semblait tenir en main un chapelet continu d'États allemands qui assuraient son influence depuis le Danube par la Bavière, la Saxe, le Brandebourg et la Prusse jusqu'à la Baltique. Qu'allaient devenir les Habsbourg de Vienne resserrés entre les deux bras de cet étau formidable: la Hongrie, avant-garde des Turcs et les trois électors laïques, sentinelles avancées de la France? Il semblait que l'Empire, déjà miné par les ligues partielles qu'y avaient fondées d'abord des princes allemands indépendants, puis de fidèles clients de la France, fût à la veille de passer de la tutelle bénigne des descendants de Charles-Quint sous la domination altière du glorieux petit-fils de Henri IV. Celui-ci s'engageait à augmenter le lustre de la dignité impériale, et cette promesse il saurait la tenir; mais que deviendrait cet autre engagement de respecter les privilèges et libertés des grands vassaux de l'Empire? Le sort de l'Alsace était un enseignement de ce que l'avenir réservait aux princes allemands. Depuis 1648, les empiètements des agents français aux dépens des franchises locales n'avaient pas cessé; et voici précisément qu'au lendemain de ses succès obtenus par les voies détournées de la diplomatie secrète, Louis XIV, se croyant sûr de l'Allemagne, voulait réduire l'Alsace entière à la condition de toutes les autres provinces françaises. Il préparait la soumission de Strasbourg, dont il n'avait pas voulu laisser discuter le sort dans les négociations de Nimègue¹.

Louis XIV, roi tout-puissant en France, héritier de la couronne d'Espagne, maître de la Méditerranée, tenant à sa discrétion l'Angleterre, croyait avoir réussi à s'inféoder l'Allemagne. Empereur et roi, il eût gouverné directement la moitié de l'Europe. Il eût cherché à rétablir, non pas seulement en France,

traité secret d'après l'instrument des archives de Dresde. Nous avons fait nos citations d'après l'instrument original conservé aux archives du ministère des Affaires étrangères.

1. Voir, pour la question de l'Alsace, les articles déjà cités de M. Mossmann et le bel ouvrage de M. Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*.

mais dans toute l'Europe, cette unité du culte que Bossuet et Leibnitz songeaient à réaliser par une entente commune. Il fût devenu l'arbitre souverain de toutes les querelles, le juge des têtes couronnées, la providence des peuples, le pacificateur du monde. Qui sait s'il ne caressait pas le rêve de Sully? Henri IV, Richelieu, Mazarin lui avaient ouvert la carrière. Vainqueur des Barbaresques, ne pouvait-il pas aussi chasser les Infidèles des lieux saints, repousser les Turcs hors d'Europe? Henri IV avait eu, dit-on, quelque idée de la croisade. A quoi Louis XIV ne pouvait-il pas aspirer?

Mais Charles-Quint et Philippe II ont eu les mêmes pensées. Comme eux, Louis XIV est le représentant d'un passé qui disparaît. Comme eux et pour les mêmes raisons, il va échouer. Un monde nouveau d'idées et de sentiments naît autour de lui auxquels il reste étranger. Les Hollandais ont défendu contre lui les droits de la patrie et de la conscience. Les Anglais ne sont pas disposés à courber leur liberté sous le joug français. Ils échappent de plus en plus à leur roi. Les Espagnols hésitent à se donner; le pape à recevoir trop de services.

L'Allemagne surtout s'éloigna vite. L'annexion de Strasbourg fit courir parmi les princes un long frémissement de stupeur. Louis XIV pouvait sans doute fonder de grandes espérances sur les traités secrets qu'il leur avait arrachés. Mais il se faisait illusion sur leur sincérité. C'étaient les traditions des électeurs de faire trafic de leurs voix. Chacun d'eux avait à sa cour des conseillers du parti français et du parti autrichien. Suivant que le prince accordait sa faveur aux uns ou aux autres, il déplaçait l'équilibre politique. Mais il lui suffisait de changer de personnes pour oublier les traités signés et accepter des engagements contraires. Le jeune duc Maximilien II se déroba, sur le conseil de son oncle, et accepta de prendre pour femme une archiduchesse autrichienne au lieu de Marie-Louise d'Orléans, qui épousa le roi d'Espagne. L'électeur de Saxe, Jean-Georges II, mourut en 1680; son traité secret, pacte purement platonique de sa part, n'avait eu d'autre effet que de lui ménager quelques ressources. L'électeur de Brandebourg, qui songeait à se faire le représentant de l'idée de la patrie allemande, oscillait volontiers de l'alliance autrichienne à l'alliance française. Préparer l'unité, soit par l'appui des Autrichiens, soit par le secours du roi de

France, ou plutôt s'assurer successivement tous les concours, recevoir de toute main, se ranger dans le parti le plus fort, telle a toujours été la politique des Hohenzollern ; il y a eu des entrevues de Biarritz avant celle de 1865 et l'histoire est un éternel recommencement. Les électeurs ecclésiastiques, qui étaient les plus menacés par les progrès du roi de France, s'étaient tenus sur la réserve. Ils se retirèrent de lui de plus en plus.

D'ailleurs, l'occasion attendue ne se présenta pas. Léopold ne provoqua pas la réunion du collège électoral pour faire élire son fils roi des Romains. Il survécut lui-même jusqu'en 1705. Mais il serait mort juste à point que bien probablement Louis XIV n'aurait pas obtenu le trône de Charlemagne et des Ottons. C'eût été la destruction des États distincts de l'Europe moderne, la reconstitution de l'unité chrétienne du moyen âge sous un maître absolu. Les peuples ont l'instinct de la conservation ; ils ne se suicident jamais.

H. VAST.

LES

IDÉES POLITIQUES DE DIDEROT

Il est difficile de trouver dans les œuvres de Diderot un corps de doctrines très net : Diderot n'a pas écrit de traité politique ; il n'a tenu le rôle ni d'un Montesquieu ni d'un Rousseau. Cependant, sa curiosité infatigable n'est restée étrangère à aucun des problèmes qui, à son époque, préoccupaient les esprits. S'il n'a point créé, en politique, de théorie générale, au moins reflète-t-il les systèmes contemporains ; il nous en donne comme la moyenne et la synthèse, car cet admirable vulgarisateur veut rendre toutes ces idées accessibles au public qui lira l'Encyclopédie. En quoi consiste cette synthèse ? C'est ce qu'il est intéressant d'examiner, car c'est elle que portent en eux les hommes qui feront la Révolution. — D'ailleurs, Diderot n'est pas seulement l'écho de Voltaire, de Montesquieu et de Rousseau ; souvent il a des vues personnelles, originales et lucides ; il juge nettement et sainement, quoi qu'on ait dit, la réalité des faits ; parfois aussi, sa clairvoyance et l'inspiration qui soutient son génie lui font deviner quelque coin de l'avenir. Enfin, chez lui, comme chez les autres philosophes du XVIII^e siècle, nous pouvons observer que, si ses théories sont souvent très hardies, il montre une très grande prudence dès qu'il songe aux applications pratiques¹.

I.

L'idée fondamentale de Diderot, c'est qu'il faut secouer le joug de l'exemple, de la tradition, de l'autorité ; il remarque que telle est la tendance du siècle, où la philosophie commence à l'em-

1. C'est ce qu'a démontré, avec beaucoup de force, M. Edme Champion, dans son *Esprit de la Révolution française*. Paris, 1887, p. 5 et suiv.

porter, « où son ton est le ton dominant¹. » Plus que qui que ce soit, il a une confiance absolue dans la force de l'esprit humain, dans la raison, qui a créé les sciences et qui doit transformer le monde². — Or, quelle est la puissance qui représente le plus fortement l'autorité, la tradition, et qui, selon lui, s'oppose le plus résolument au triomphe de la raison ? C'est l'Église. Il faut donc affaiblir son prestige.

Une idée chère à Diderot, c'est que les souverains doivent se défier avant tout des prêtres : « Le prêtre bon ou mauvais, écrit-il à Catherine II, est toujours un sujet équivoque, un être suspendu entre le ciel et la terre... Tandis que le peuple n'approuve guère que ce qui est bien, le prêtre, lui, n'approuve guère que ce qui est mal. » Sous sa main toute-puissante, le roi et le serf sont égaux, car il ne songe qu'à la domination universelle de l'Église³. Le catholicisme est particulièrement dangereux et néfaste ; il remarque que l'instruction est bien meilleure dans les pays protestants que dans les pays catholiques, car, en ceux-ci, le clergé, qui est maître de l'enseignement, « est entièrement opposé aux progrès de la lumière et de la raison⁴. »

Il est vrai que parfois il semble se contredire. M. Champion nous fait observer qu'il célèbre avec émotion la pompe de la Fête-Dieu, et que, dans ses *Pensées philosophiques*, il fait une véritable profession de foi catholique : « Je suis né, dit-il, dans l'Église catholique, apostolique et romaine, et je me soumetts à toutes ses décisions... ; je veux mourir dans la religion de mes pères : voilà ma profession de foi⁵. » Mais ce n'est qu'une déclaration incidente, jetée au milieu d'une pensée, dans laquelle il malmène fort les dévots et déclare qu'il attend d'eux toutes les calomnies⁶. D'ailleurs ses *Pensées philosophiques*, dans l'en-

1. Cf. l'article *Encyclopédie*, de l'Encyclopédie (Diderot, *Œuvres complètes*, éd. Assezat, t. XIV, p. 424).

2. Dans l'*Entretien d'un père avec ses enfants*, il soutient que la raison de l'espèce humaine est autrement sacrée que la raison du législateur (t. V, p. 301). Cependant seul, le sage, en qui s'incarne la raison, peut se mettre au-dessus des lois.

3. *Plan d'une Université pour le gouvernement de Russie*, 1775-76 (éd. Assezat, t. III, p. 510-511). Cf. Caro, *la Fin du XVIII^e siècle : Diderot*.

4. *Essai sur les Études en Russie* (éd. Assezat, t. III, p. 415).

5. Edme Champion, *op. cit.*, p. 32.

6. « Il y a longtemps, dit-il dans la même pensée, que les dévots ont damné Descartes, Montaigne, Locke et Bayle ; et j'espère qu'ils en damneront bien d'autres. Je leur déclare cependant que je ne me pique d'être ni plus honnête

semble, sont nettement déistes, et n'attribuent quelque raison et quelque durée qu'à la religion naturelle, qui est le résidu et le fondement de toutes les autres religions, et qui se suffit à soi-même¹.

Dans les articles que Diderot a écrits pour l'Encyclopédie, on pourrait relever plus justement quelques contradictions : à l'article *Célibat*, il blâme le célibat des prêtres, tandis qu'à l'article *Christianisme* il lui attribue de grands avantages. Dans ce dernier article, il proclame encore que le christianisme est la meilleure des religions. Mais il faut bien se rendre compte que l'Encyclopédie, dont la publication dépend de la bienveillance du pouvoir, est tenue aux plus grands ménagements et fait toujours preuve d'une singulière réserve.

D'ailleurs, jamais Diderot n'a prétendu qu'il fallait supprimer toute religion établie : « Un culte révélé est nécessaire aux hommes, déclare-t-il ; c'est le seul frein qui puisse les arrêter². » Voilà une pensée sincère et qui correspond à ses conceptions véritables. Au point de vue social, il serait dangereux de détruire la religion, car elle constitue une sorte de garde-fou dont on ne saurait se passer : « Je garderais des prêtres, dit-il, non comme des précepteurs de gens sensés, mais comme les gardiens des fous, et leurs églises, je les laisserais subsister comme l'asile ou les petites maisons d'une certaine espèce d'imbéciles qui pourraient devenir furieux si on les négligeait entièrement³. » N'est-ce pas une preuve de la prudence pratique des Philosophes ? L'impétueux Diderot est aussi circonspect qu'un Montesquieu ou qu'un Voltaire.

Mais, si l'Église doit subsister, il faut prendre contre elle des garanties sérieuses : la première, c'est que les institutions poli-

homme, ni meilleur chrétien que tous ces philosophes... » Suit la prétendue profession de foi (*Pensées*, n° LVIII, éd. Assezat, t. I, p. 153).

1. Voy. notamment *Pensées philosophiques*, n° LXII, t. I, p. 155. — Cette pensée, il l'a développée l'année suivante, en 1747, dans son petit traité *De la suffisance de la religion naturelle* (t. I, p. 261 et suiv.) : « Tout ce qui a commencé aura une fin, déclare-t-il ; et tout ce qui n'a point eu de commencement ne finira point. Or, le christianisme a commencé ; or, le judaïsme a commencé ; or, il n'y a pas une seule religion sur la terre dont la date ne soit connue, excepté la religion naturelle ; donc elle seule ne finira pas et toutes les autres passeront » (*ibid.*, p. 268).

2. Art. *Christianisme* de l'Encyclopédie (éd. Assezat, t. XIV, p. 143 et suiv.).

3. *Plan d'une Université* (*ibid.*, t. III, p. 517).

tiques et civiles échappent complètement à son autorité et même à son influence; le législateur, tout respectueux qu'il est de la religion, doit « rendre les lois principales, soit constitutives, soit civiles, indépendantes du culte et des dogmes religieux¹. » C'est une idée de réforme précise dont on sentait la nécessité à une époque où l'Église intervenait constamment dans les questions politiques et même purement civiles, et cette réforme sera l'une des premières qu'accomplira la Révolution.

Contre l'ambition de l'Église, la meilleure garantie, c'est encore, pour Diderot, que l'État la soumette étroitement à son autorité, et il ne le pourra qu'en transformant les prêtres en fonctionnaires : « S'il est difficile de se passer de prêtres partout où il y a une religion, il est aisé de les avoir paisibles *s'ils sont stipendiés par l'État*, et menacés, à la moindre faute, d'être chassés de leurs postes, privés de leurs fonctions et de leurs honoraires et jetés dans l'indigence². — Un prêtre stipendié, dit-il encore, n'est qu'un homme pusillanime qui craint d'être chassé et ruiné³. » Comment la royauté devra-t-elle opérer cette transformation? Ce n'est pas en attaquant les privilèges du clergé, procédé injuste et surtout dangereux qui ébranlerait les titres de la couronne, mais bien en exigeant de lui des dons gratuits qui l'obligent à contracter des emprunts onéreux et qui le ruinent⁴. — Ainsi, l'Église ne formera plus une caste privilégiée; elle ne possédera plus les biens qui assurent son indépendance; les prêtres ne seront plus que des salariés de l'État et leur traitement dépendra de son bon plaisir; tel est à peu près le régime auquel, par son concordat, Napoléon soumettra l'Église. — Déjà nous voyons se dessiner chez Diderot une tendance que nous retrouvons non seulement chez les économistes, mais chez la plupart des philosophes du XVIII^e s.; c'est d'attribuer à l'État, sur certaines questions d'intérêt général, une autorité pour ainsi dire absolue.

II.

Cependant, Diderot n'hésite pas, et dans l'Encyclopédie même, à discuter le fondement de l'autorité. Comme Rousseau, il remonte

1. Art. *Législateur* de l'Encyclopédie (ibid., t. XV, p. 425).

2. *Plan d'une Université* (t. III, p. 517).

3. *Discours d'un philosophe à un roi* (t. IV, p. 36).

4. *Ibid.*, p. 33 et suiv.

à ce qu'il croit être la *loi naturelle* : « Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. » L'autorité ne dérive donc pas d'un principe supérieur ; elle ne peut avoir que deux sources : ou la violence de celui qui s'en est emparé, « ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déferé l'autorité. » Le prince ne saurait légalement être un maître absolu, car l'autorité qu'il exerce sur ses sujets, c'est d'eux qu'il la tient : « Cette autorité est bornée par les lois de la nature et de l'État. » Suivant ces principes, Diderot combat encore l'idée que le gouvernement puisse être la propriété particulière du souverain : « Le gouvernement même héréditaire n'est pas un bien particulier, mais un bien public, qui, par conséquent, *ne peut jamais être enlevé au peuple, à qui seul il appartient essentiellement et en toute propriété*¹. »

Historiquement, les choses ne se sont point passées ainsi : le roi exerce l'autorité dans son royaume comme un seigneur du moyen âge l'exerçait dans son domaine, en vertu d'un droit de propriété ; et, à ne considérer que la tradition, c'est à bon droit que Louis XIV considérait qu'il pouvait disposer de tous les biens de ses sujets. — Mais Diderot s'en tient au droit naturel ; il examine moins ce qui avait dû se passer au début des sociétés que ce qui avait été sous-entendu ou ce qui aurait dû l'être au moment où s'étaient fondés les gouvernements réguliers².

C'est toute la théorie du *Contrat social*. Diderot l'a-t-il empruntée à Rousseau ? C'est ce que l'on ne saurait affirmer. Remarquons que l'article de l'Encyclopédie où ces idées sont émises a été imprimé en 1751³, onze ans avant l'apparition du *Contrat social*. On assure que Diderot a suggéré à Rousseau l'idée de son *Discours sur les sciences et les arts* ; n'a-t-il pu aussi contribuer à débrouiller en son esprit la théorie du contrat⁴ ? Quoi qu'il

1. Art. *Autorité* de l'Encyclopédie (éd. Assezat, t. XIII, p. 392 et suiv.).

2. Il dit nettement que le contrat, qui lie le souverain et ses sujets, est un « contrat fait ou supposé entre eux » (art. *Autorité*). C'est ainsi que Rousseau entendait le *contrat social*, sans le dire aussi nettement que Diderot.

3. Cf. l'édition de l'Encyclopédie de 1751, t. I, p. 898 et suiv.

4. Rousseau reconnaît lui-même, dans ses *Confessions*, que Diderot a collaboré à ses premiers écrits, et il s'en plaint amèrement. Nous savons d'ailleurs que tout un passage du *Discours sur l'Inégalité* est de la main de Diderot (Assezat, t. IV, p. 100 et suiv.).

en soit, ce sont chez les deux écrivains mêmes principes et mêmes tendances.

Mais Diderot ne pousse pas la théorie jusqu'à ses dernières conséquences. Il déclare que les sujets, comme le souverain, doivent respecter le contrat, se montrer soumis et respectueux; même s'ils sont gouvernés par un roi violent et injuste, ils ne doivent pas se révolter contre lui, car les résistances « n'ont jamais corrigé les princes ni aboli les impôts; » elles ont toujours eu pour résultat d'accroître la misère¹.

Dans la pratique, il n'invoque en aucune façon la souveraineté du peuple. Il se montre partisan d'une monarchie constitutionnelle et se rapproche visiblement de Montesquieu. Le grand danger, c'est qu'un seul homme concentre entre ses mains tous les pouvoirs : « Sa Majesté impériale, écrit-il à Catherine II, concevra combien la législation mise sous la sauvegarde d'un seul homme est de peu de durée². » Pour assurer même la liberté civile, il faut que le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif soient toujours séparés; il convient aussi que le pouvoir judiciaire soit indépendant des deux autres³. Il faut que le roi donne une constitution à ses sujets pour qu'il puisse écouter leurs vœux. Il les invitera à lui déléguer des représentants. Que seront ces représentants? « Des citoyens plus éclairés que les autres, répond Diderot, plus intéressés à la chose publique, *que leurs possessions attachent à la patrie*, que leur position mette à portée de sentir les besoins de l'État, les abus qui s'introduisent et les remèdes qu'il convient d'y porter. » Ainsi, les propriétaires seuls devront être représentés; les paysans, il est vrai, auront le droit de vote, car ils possèdent la terre. Mais, en somme, c'est une sorte de suffrage censitaire que réclame Diderot. Il consent même à maintenir dans l'assemblée la distinction des ordres⁴.

III.

En matière sociale, ses idées sont plus radicales, et l'on devine

1. Art. *Autorité* de l'Encyclopédie, *loc. cit.*

2. *Essai historique sur la police*, 1773, publié par M. Tourneux, dans la *Revue historique*, t. XXV, p. 300. — Cf. *ibid.* : « Pour assurer l'exécution de la loi, les Français déposent entre les mains du roi la toute-puissance publique. Voilà la première faute, le péché originel. »

3. Cf. l'art. *Liberté civile* de l'Encyclopédie (éd. Assezat, t. XV, p. 510).

4. Art. *Représentants* de l'Encyclopédie (éd. Assezat, t. XVI, p. 16).

pourquoi : il ne doit rien à ses parents ; il a été pauvre ; un jour, dans sa jeunesse, il a manqué mourir de faim ; jusque dans sa vieillesse, pour subvenir aux besoins de sa famille, il a dû fournir un énorme labeur. On comprend qu'il partage contre les privilèges les antipathies du tiers état. « Que la nation récompense les services, déclare-t-il, mais que cela ne soit jamais par des privilèges exclusifs, par des exemptions, par tous ces moyens iniques, qui sont autant d'infractions à la loi générale et de surcharges pour les hommes laborieux et utiles qui ne sont point titrés. » Voilà qui vise directement les privilèges de la noblesse. — Il souhaite aussi que les inégalités de fortune disparaissent de plus en plus. A-t-il prêché cependant une égalité parfaite ? A-t-il été socialiste ? Ses œuvres sont émaillées de déclarations humanitaires, mais d'un ordre tout sentimental. Comme M. André Lichtenberger l'a démontré, ce ne sont que des boutades sans grande portée ; en réalité, il respecte la propriété privée, qui a pour origine « la prise de possession par le travail¹, » il admire les théories des physiocrates et considère que l'égalité absolue est chose chimérique².

Il n'en est pas moins vrai qu'il s'est intéressé très réellement aux classes méprisées de la société, aux artisans par exemple ; en écrivant tant d'articles dans l'Encyclopédie sur les arts mécaniques, il s'est proposé, non seulement de les réhabiliter aux yeux des lettrés et des gens du monde, mais encore d'ennoblir ceux qui les pratiquent³.

Cependant, à entendre quelques historiens, Diderot aurait émis les doctrines les plus subversives : « Retour à la nature, c'est-à-dire abolition de toute société ; » tel est, selon Taine, le cri de guerre de Diderot, comme de tous les encyclopédistes⁴. Il est certain que, dans quelques-uns de ses ouvrages, et notamment dans le *Supplément au voyage de Bougainville*, Diderot vante le bonheur de l'état de nature ; à Taïti, on ne connaît ni contrainte ni morale conventionnelle ; aussi les hommes y sont-

1. Cf. André Lichtenberger, *le Socialisme au XVIII^e siècle*. Paris, 1895, p. 250 et suiv. Voy. aussi l'article *Citoyen* de l'Encyclopédie (t. XIV, p. 193).

2. Voy. *l'Entretien d'un père avec ses enfants* (t. V, p. 297) : « Mon frère. Et qu'est-ce qui fonde donc la propriété ? — Moi. Primitivement, c'est la prise de possession par le travail. »

3. Cf. d'Alembert, *Discours préliminaire à l'Encyclopédie*.

4. Cf. Taine, *l'Ancien régime*, p. 287 et suiv.

ils tout à la fois heureux et vertueux : « J'en appelle à toutes les institutions politiques, civiles et religieuses ; examinez-les profondément, et je me trompe fort ou vous verrez l'espèce humaine pliée de siècle en siècle au joug qu'une poignée de fripons se permettrait de lui imposer... » Voilà une déclaration qui nous paraîtrait singulièrement révolutionnaire si elle n'était isolée et si le même homme ne nous disait en un autre endroit que l'état de nature n'est préférable en aucune façon à la civilisation¹. Ce sont boutades d'un homme d'imagination ; mais on peut affirmer hardiment que Diderot n'est pas un révolté.

Ce n'est pas non plus un conservateur : au besoin, pour réformer les institutions qui lui paraissent défectueuses, il ne reculerait pas devant des moyens énergiques ; il pense qu'il ne faut pas hésiter à provoquer une perturbation momentanée pour accomplir « un grand bien qui dure. » Réformer le droit, les institutions judiciaires de la France, ce serait ébranler tout l'ordre social ; cependant, il ne faudrait pas hésiter à le faire². — Il est révolutionnaire encore en ce sens qu'il considère les institutions du passé comme le plus grand obstacle à tout progrès ; mieux vaut la table rase que tant de ruines gênantes : « Qu'un peuple est heureux, s'écrie-t-il, lorsqu'il n'y a rien de fait chez lui ! Les mauvaises et surtout les vieilles institutions sont un obstacle presque invincible aux bonnes. » Le malheur de la France, c'est que son ordre social s'est établi au hasard et sans plan³.

IV.

De grandes réformes sont nécessaires. Mais qui pourra les accomplir ? Diderot, non plus que les penseurs les plus originaux de son temps, ne peut s'affranchir complètement de toute tradition. Or, il n'y a encore jamais eu qu'un pouvoir qui se soit

1. Voy. A. Lichtenberger, *op. cit.*, p. 250 et suiv.

2. Cf. *Essai historique sur la police (Revue historique, t. XXV, p. 302)* : « La France est condamnée à n'avoir jamais de code. Notre droit coutumier est immense. Il est lié avec l'état et la fortune de tous les particuliers. Celui qui projetterait le renversement de ce colosse monstrueux ébranlerait toutes les propriétés. Il n'achèverait pas son entreprise sans commettre une foule d'injustices criantes. Il soulèverait infailliblement les divers ordres de l'État. Je le ferais pourtant, car je pense qu'il faut faire un grand mal d'un moment pour un grand bien qui dure. »

3. *Plan d'une Université (Assezat, t. III, p. 441)*.

préoccupé quelquefois du bien public et qui se soit montré, en certaines occasions, supérieur aux intérêts de castes ou de corporations; c'est la royauté, et c'est elle encore qui a dégagé peu à peu la notion de l'État. Aussi comprend-on que les Philosophes, tout en vantant les bienfaits de la liberté, songent encore à s'adresser à la toute-puissance d'un monarque, mais d'un monarque intelligent et dégagé de préjugés¹. Et surtout si ce monarque dispose d'un pays neuf, à peine ouvert à la civilisation, quels bienfaits ne peut-on en attendre? Catherine II est libre de ses mouvements; elle n'a pas à compter avec de vieilles institutions encombrantes, — nos philosophes du moins se l'imaginent, — elle peut tailler sur le vif et réaliser le gouvernement idéal².

Ainsi s'expliquent les relations de Diderot avec l'impératrice de Russie. Il a pour elle plus que de la reconnaissance; il l'admire et la vénère. Elle a « la tête forte, l'âme grande, les vues étendues. » Elle est le Messie attendu par les philosophes : « C'est pour elle et pour elle seule, je crois, que Montesquieu a écrit. C'est elle qu'attendaient les philosophes qui ne méditent que pour le temps où naîtra un grand prince³. » En 1774, malgré son peu de goût pour les voyages, il gagne la Russie; pendant tout son séjour, l'enthousiasme possède son âme; il est tellement ébloui par la souveraine que, malgré ses facultés d'observations, il ne voit rien de la Russie ni de ses institutions; ce n'est qu'en ce pays, où règne en réalité une inquisition terrible, « qu'il pense enfin en homme libre. » Après comme avant son voyage, à tout instant il envoie à Catherine de nouveaux plans de gouvernement : l'impératrice ne les exécute pas, elle lui déclare même formellement qu'avec « tous ces grands principes, » si beaux dans les livres, elle ne ferait que de très pitoyable besogne; il ne se décourage pas⁴.

1. « La théorie a deux faces, dit Taine, et, tandis que, d'un côté, elle conduit à la démolition perpétuelle du gouvernement, elle aboutit de l'autre à la dictature illimitée de l'État » (*L'Ancien régime*, p. 319). — Cette contradiction n'est qu'apparente : les Philosophes ne songent à détruire le gouvernement que parce qu'il opprime la pensée et ne veut accorder aucune liberté; ils soutiendraient un État vraiment moderne, qui supprimerait les abus et protégerait les droits des individus.

2. Cf. le *Plan d'une Université* (t. III, p. 441) : « Point de vieilles institutions qui s'opposent à ses vues; elle a devant elle un champ vaste, un espace libre de tout obstacle sur lequel elle peut édifier à son gré. »

3. *Essai historique sur la police* (*Rev. hist.*, t. XXV, p. 305).

4. Cf. Ducros, *Diderot*. Paris, 1894, p. 121 et suiv. — Entre autres plans

Sa confiance en Catherine II est si grande qu'il irait jusqu'à lui sacrifier l'indépendance de la pensée. Sa Majesté pense que la croyance à l'existence de Dieu et que la crainte des peines à venir ont une grande influence sur les actions des hommes. Eh bien ! il est à propos que l'enseignement de ses sujets se conforme à sa façon de penser : aux écoliers de Russie, les professeurs démontreront les deux substances, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la certitude d'une vie future¹.

Il est vrai qu'à d'autres moments, Diderot paraît se défier singulièrement des souverains, et surtout des souverains éclairés : « Méfiez-vous, s'écrie-t-il, d'un souverain qui sait par cœur Aristote, Tacite, Machiavel, Montesquieu². » Il contredit Helvétius qui se montre partisan du despotisme éclairé : « Le gouvernement arbitraire d'un prince juste et éclairé est toujours mauvais. Ses vertus sont la plus dangereuse et la plus sûre des séductions : elles accoutument insensiblement un peuple à aimer, à respecter, à servir son successeur, quel qu'il soit, méchant et stupide. » Le peuple oublie ses privilèges essentiels³. — Voilà une contradiction évidente chez Diderot, et qui ne peut s'expliquer que par la mobilité de ses impressions. Il est probable qu'en écrivant ces lignes, il songe à Frédéric II de Prusse, dont la *philosophie* ne lui inspire qu'une médiocre confiance : la monarchie militaire que cet étonnant génie a fondée lui paraît peu compatible avec les progrès de la raison.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que Diderot ne craindrait pas de fortifier l'autorité et surtout les attributions de l'État : l'Église, a-t-on vu, doit lui être soumise, au point que les prêtres ne soient plus que des fonctionnaires. L'enseignement sera une institution nationale. Et l'on en voit clairement la raison : l'État seul est capable de créer un enseignement démocratique. Considérons sa définition d'une Université : « Une Université, c'est une école dont la porte est ouverte indistinctement à tous les enfants d'une nation, et où les maîtres, payés par l'État, les initient à la

adressés à Catherine II, il faut citer le *Plan d'une Université*, qui date de 1775-76. En 1773, il lui avait envoyé son *Essai historique sur la police*, que nous avons mentionné à plusieurs reprises.

1. *Plan d'une Université* (t. III, p. 390).

2. *Principes de politique des souverains* (1775), n° LXIII (t. II, p. 472).

3. *Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius, intitulé « l'Homme, »* 1773-74 (t. II, p. 381).

connaissance élémentaire de toutes les sciences¹. — Je dis *indistinctement*, ajoute-t-il, parce qu'il serait aussi cruel qu'absurde de condamner à l'ignorance les conditions subalternes de la société. » La Convention n'aura pas d'autre idéal. Diderot condamne, en effet, l'enseignement purement formel, qui ne peut être utile qu'à un petit nombre de jeunes gens ; il demande, pour la masse des écoliers, une éducation intégrale, utilitaire, professionnelle, une sorte d'enseignement moderne, tel qu'on l'a créé de nos jours². Pour le peuple, il faut un enseignement obligatoire, gratuit, et surtout laïque, « car les prêtres sont rivaux par état de la puissance séculière. » Les enfants indigents devront même recevoir « du pain et des livres³. » — De telles réformes, on le conçoit aisément, l'État seul sera en mesure de les accomplir et d'en assurer l'exécution.

Comme la plupart des penseurs contemporains, Diderot désire la suppression des anomalies existantes, la régularité administrative, l'uniformité des institutions. Ce qui lui paraît surtout absurde, c'est que la législation diffère, non seulement d'une province à l'autre, mais suivant les corporations et les conditions sociales : « La loi des roturiers, remarque-t-il, n'est point celle des nobles. Le clergé a des constitutions particulières à son état. Il en est de même du militaire, de l'ecclésiastique et du magistrat⁴. » Qui pourra opérer cette vaste refonte des coutumes et des constitutions, qui pourra substituer au chaos l'uniformité et l'ordre, si ce n'est l'État ?

Mais l'État, que rêvent Diderot et les autres Philosophes, ce n'est pas la monarchie de l'ancien régime, c'est un État dégagé des préjugés et des liens innombrables de la tradition ; un État qui n'ait pour but que de servir les intérêts de la nation, dont la raison d'être soit de veiller au salut public. En un mot, leur idéal, c'est l'État tel que la Révolution essaiera de l'établir, dont elle posera au moins la définition.

1. Voy. *Plan d'une Université* (t. III, p. 433).

2. *Ibid.*, passim. Cf. Caro, *la Fin du XVIII^e siècle*, et Liard, *l'Enseignement supérieur en France*. Paris, 1888, t. I, p. 99 et suiv.

3. *Plan d'une Université* (t. III, p. 519).

4. *Essai historique sur la police*, loc. cit., p. 302.

V.

Pour Taine, l'esprit classique a imposé sa marque à tout le XVIII^e siècle; il a empêché les écrivains de concevoir sainement la réalité. Personne ne recherche et ne décrit les faits précis, typiques, qui révèlent à l'esprit le caractère véritable d'une institution, la vie d'une société. On construit de beaux systèmes, mais qu'inspire seulement la logique : on se contente d'abstractions vagues et vides.

La théorie de Taine, si séduisante qu'elle soit, ne rend pas compte de tous les faits; elle est trop systématique pour correspondre exactement à la réalité. — Diderot est là pour le prouver. Il n'est pas historien; il n'a fait aucune étude approfondie des questions sociales ou politiques. Cependant, nous le voyons juger très sainement les événements contemporains et se rendre compte de leur portée véritable. Au moment où Maupeou supprime le Parlement, Diderot saisit admirablement les conséquences probables de la réforme et comprend très bien la faute que commet le gouvernement.

« Le premier tort de la royauté, déclare-t-il, c'est d'avoir laissé une autorité politique au Parlement, d'avoir fait intervenir un grand corps de l'État dans les choses étrangères à son institution. » En effet, « cette concession faite par le souverain d'une partie de son autorité devient, avec le temps, la loi fondamentale de l'État, la plus essentielle. » Le peuple se croit libre. Attaquer cette concession, c'est déjà le premier pas du despotisme; l'annuler, cela paraît en être le dernier; cela incline à croire qu'on atteint à « l'époque la plus voisine de la chute d'un empire, surtout si cette innovation se fait sans effusion de sang, car alors il n'y a plus de nerfs, tout est relâché, tout est avili¹. » Voilà une vue singulièrement juste : la suppression du Parlement a semblé à tous les contemporains un acte de despotisme; elle a produit une agitation, qui n'a pas été sans influence sur l'avènement de la Révolution.

Bien des gens, en effet, se faisaient illusion sur la valeur politique des Parlements. Diderot voit très bien qu'ils songent moins

1. *Essai historique sur la police*, p. 303.

au bien public qu'aux intérêts de leur corporation, qu'ils représentent l'esprit de routine et qu'ils sont les ennemis de toute réforme : « Le Parlement, dit-il, était resté gothique dans ses usages, opposé à toute bonne réforme, trop esclave des formes, intolérant, bigot, superstitieux, jaloux du prêtre et ennemi du philosophe, partial, vendu aux grands,... embarrassant tout, brouillant tout, tracassier, petit, tirant à lui les affaires de politique, de guerre, de finance, ne s'entendant à rien hors de sa sphère, et toujours pressé d'en sortir, voyant le désordre partout, excepté dans ses lois, dont il n'essaya jamais de débrouiller le chaos, vindicatif, orgueilleux, ingrat¹... » Voilà un portrait parfaitement exact, ou peu s'en faut, et aujourd'hui même, après tant d'études sur le XVIII^e siècle, on ne saurait mieux dire.

Non seulement Diderot juge sainement les faits contemporains, comme un homme qui perçoit la réalité; mais encore il est très bien renseigné sur les mœurs et sur les institutions, non seulement de la France, mais des pays voisins. — Il possède des notions très précises sur l'état de l'enseignement en France, sur la faiblesse de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur : « Notre Faculté de droit est misérable, » déclare-t-il, on n'y enseigne ni le droit civil, ni le droit criminel, ni les constitutions des états, « rien de la liberté, rien de la propriété². » Son *Essai sur les Études en Russie* montre aussi que Diderot connaissait d'une façon très exacte la nature de l'enseignement en Allemagne, à tous les degrés³. Il a vu aussi avec une étonnante lucidité quelles seraient les réformes à réaliser dans l'enseignement. Est-ce le fait d'un esprit qui ne se complaît que dans les abstractions?

Diderot a encore dégagé, avec beaucoup de netteté et de profondeur, les traits caractéristiques des monarchies militaires, dont la Prusse de Frédéric II lui fournissait un remarquable exemplaire : tout sacrifier à l'état militaire, même la subsistance de ses sujets; être le premier soldat de son armée; faire peu de cas des sciences, des arts, de la philosophie; considérer que « la science de la guerre est la seule utile; » tout subordonner à la

1. *Essai historique sur la police*, p. 309 et suiv.

2. *Plan d'une Université* (t. III, p. 436 et suiv.). — Cf. Liard, *op. cit.*, t. I, p. 47 et suiv.

3. Éd. Assezat, t. III, p. 415 et suiv.

discipline militaire : telles sont les maximes que prête Diderot au souverain d'un État militaire¹. — Il comprend fort bien que « la discipline militaire, la plus parfaite de toutes, est bonne partout et possible partout². » Par conséquent, toute la force du despotisme, en tous pays, réside en l'armée ; « les victoires en imposent autant au dedans qu'au dehors³. » Il conçoit aussi que la seule garantie de la liberté, sous toute espèce de gouvernement, ce serait la nation armée, l'armée composée de citoyens qui seraient autre chose que des soldats⁴. Voilà des vues justes, profondes, et qui reposent sur l'observation.

Cette intelligence des faits contemporains et des institutions a parfois donné à Diderot comme l'intuition de l'avenir. A ce point de vue, l'article *Législateur* de l'Encyclopédie mérite d'être signalé. Il est probable, déclare Diderot, que le patriotisme sera affaibli par les relations commerciales et intellectuelles, qui deviendront de plus en plus fréquentes entre les nations : en se comparant les uns aux autres, « les peuples trouveront si peu de raison de se préférer à d'autres que, s'ils conservent pour la patrie cet amour qui est le fruit de l'intérêt personnel, ils n'auront plus du moins cet enthousiasme qui est le fruit d'une estime exclusive. » On fera moins de conquêtes. — Cette prophétie se réalisera peut-être quelque jour. Mais voici une prédiction moins lointaine et plus frappante. La paix ne s'établira que difficilement, ajoute Diderot : « Ce qui embrasera encore l'Europe, c'est la différence des gouvernements... L'esprit des républiques est pacifique, mais l'amour de la liberté, une crainte superstitieuse de la perdre, porteront souvent les États républicains à faire la guerre pour abaisser ou pour réprimer les États monarchiques ; cette situation de l'Europe entretiendra l'émulation des vertus fortes et guerrières⁵. » N'est-ce pas comme une prévision des guerres que la France révolutionnaire soutiendra contre l'Europe monarchique ?

1. Voy. *Principes de politique des souverains* (t. II, p. 478 et suiv.), n° XCI, XCIX, CI, CII.

2. *Ibid.*, p. 481, n° CXXI.

3. *Ibid.*, p. 500, n° CCXIV.

4. *Ibid.*, p. 473, n° LXVII : « Sous quelque gouvernement que ce fût, le seul moyen d'être libre serait d'être tous soldats ; il faudrait que dans chaque condition le citoyen eût deux habits, l'habit de son état et l'habit militaire. Aucun souverain n'établira cette éducation. » Cf. encore *ibid.*, n° LXVIII : « Il n'y a de bonnes remontrances que celles qui se feraient la baïonnette au bout du fusil. »

5. Art. *Législateur* de l'Encyclopédie (éd. Assezat, t. XV, p. 434 et suiv.).

En somme, si Diderot n'a créé aucun système politique original, il nous présente comme la synthèse des idées de son temps : avec Voltaire, il demande que la société civile et politique s'affranchisse du pouvoir ecclésiastique ; comme Rousseau, il discute le fondement de l'autorité, mais sa conception de la pratique gouvernementale paraît le rapprocher de Montesquieu. Par éducation et par instinct, il est démocrate : il ne combat pas le principe de la propriété, mais il désire la diminution de l'inégalité. — Plus qu'aucun de ses contemporains, il a eu une confiance illimitée dans la raison, dans la puissance de l'esprit humain. Aussi ses théories sont-elles parfois hardies ; mais son exemple montre, une fois de plus, combien les Philosophes étaient prudents, dès qu'ils songeaient aux applications pratiques de leurs idées. Comme eux, Diderot n'hésiterait pas à accroître les attributions de l'État, mais d'un État régénéré, vraiment national et démocratique, qui ferait triompher les principes de la raison et les droits de l'humanité.

Enfin, nous avons vu que Diderot n'est pas seulement un homme d'imagination, enthousiaste de la logique : c'est aussi un observateur qui sait juger, de façon précise, les faits et les institutions. Les penseurs du xviii^e siècle n'ont pas été, comme on l'a trop souvent répété, de simples créateurs d'abstractions.

Henri SÉE.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA BATAILLE DE HASTINGS.

La controverse qui s'est engagée autour de la bataille de Hastings a pour origine ce fait que le récit qu'en a donné feu M. Freeman, professeur d'histoire à Oxford, reconnu comme le chef-d'œuvre de son volumineux ouvrage sur la Conquête de l'Angleterre par les Normands, est devenu l'objet de vigoureuses critiques et de non moins ardentes apologies. Le sujet d'érudition pure s'est ainsi étrangement compliqué par la question de savoir jusqu'à quel point on pouvait admettre l'autorité de M. Freeman. De là aussi l'âpreté de la discussion, âpreté dont s'étonnent les gens à qui la question de fait seule importe et aux yeux de qui le sujet ne valait pas la peine qu'on y mit tant de passion. Aucun historien anglais n'en pouvant parler sans un soupçon de partialité, il est heureux qu'un érudit allemand, le Dr Spatz, ait abordé le sujet en pleine indépendance, assisté de M. Delbrück, professeur à l'Université de Berlin¹. Qu'on accepte ses conclusions ou qu'on les rejette, au moins on n'accusera pas l'auteur d'avoir un parti pris.

La méthode suivie par les érudits continentaux, beaucoup plus systématique qu'en Angleterre, où tout est livré au hasard et à l'individualisme, a porté d'excellents fruits dans cette étude; les arguments y sont présentés en bon ordre et le sujet étudié sous toutes ses faces. D'autre part, il est à craindre qu'on n'en arrive à une sorte de rigidité mécanique, quand on voit l'auteur classer ses sources en trois groupes, uniquement d'après leur ordre chronologique. Par exemple, il range la chronique de l'abbaye de la Bataille dans le second groupe, avec les chroniques rédigées vers le même moment, sans réfléchir que le souvenir de la bataille a dû se maintenir très vivant pendant de nombreuses années au lieu même où la bataille avait été livrée.

1. *Die Schlacht von Hastings*. Berlin, Ebering, 1896, 69 p. in-8°.

Néanmoins, la manière dont il a étudié les sources est, non seulement méthodique, mais loyale et logique d'un bout à l'autre. M. Freeman insistait sur la nécessité de déterminer tout d'abord la valeur relative des sources ; mais, de fait, dans le récit actuel de la bataille, il a utilisé les écrivains postérieurs, comme s'ils pouvaient presque, ou même tout aussi bien servir à son propos. En fait, comme l'a montré M. Spatz, il a choisi arbitrairement ses textes, selon qu'ils convenaient le mieux à son dessein¹. En théorie cependant, il est d'accord avec M. Spatz pour placer au premier rang Guillaume de Poitiers, les poèmes de Gui, évêque d'Amiens, et de Baudri, abbé de Bourgueil, et la Tapisserie de Bayeux², excepté pour ce qui concerne Baudri, que, selon toute apparence, il n'a pas connu³. Le seul point essentiel où l'érudit allemand se sépare de Freeman, c'est en ce qui concerne le *Roman de Rou*. Dans mon étude sur Wace⁴, j'ai discuté la valeur et les sources du *Roman* pour ce qu'il dit sur la bataille de Hastings ; M. Spatz, qui le relègue dans le dernier groupe de ses sources et au degré le plus inférieur, explique pourquoi l'autorité de Wace lui paraît, comme à moi, contestable ; il déclare même que les détails qu'il donne sont sans valeur historique⁵, et il reproche à M. Freeman d'accorder beaucoup trop de poids à son témoignage. Distinguons ! Freeman, il est vrai, place le *Roman* à la tête de ses « sources subsidiaires⁶, » mais ailleurs il dit simplement que Wace « reproduit des traditions incertaines près d'un siècle après les derniers événements qu'il raconte. » Il n'avait pas fermé les yeux sur les anachronismes et les erreurs qui sont si manifestes dans le *Roman de Rou*, mais il ne sut pas sans doute échapper à l'influence des historiens pré-scientifiques qui avaient cité Wace comme leur principale source, parce qu'elle était la plus abondante. Malgré ses principes de critique, il ne put résister à la tentation d'utiliser librement un auteur dont les détails, s'ils ne sont pas exacts, sont du moins pittoresques et nombreux.

Me faisant scrupule de revenir ici sur des faits connus de tout le monde, je me bornerai à discuter les points nouveaux qui ont été

1. Spatz, p. 57. Comp. *Feudal England*, p. 376-379.

2. Ce sont aussi ces quatre sources que j'ai qualifiées de « leading authorities » (*Quarterly Review*, juillet 1893, p. 77).

3. Selon Freeman, « le premier rang appartient à la Tapisserie et à Guillaume de Poitiers » (t. III, p. 378) ; son récit est tiré surtout « de la Tapisserie, de Guillaume de Poitiers et de Gui » (*Ibid.*, p. 757).

4. *Master Wace*, dans *Feudal England*, p. 399-418.

5. « Historisch wertlos, » p. 18-20.

6. *Norman Conquest*, t. III, p. 378, 757.

soulevés en ce qui concerne la bataille. Je commencerai donc par étudier la stratégie qu'on a déployée pendant la campagne, sans toucher à la tactique suivie dans la bataille même, le seul objet dont je me sois occupé jusqu'ici.

M. Spatz tourne en ridicule cette opinion de Freeman que Harold « songea, dès le début, à occuper la colline de Senlac. » Il a raison, assurément, de critiquer l'enthousiasme puéril avec lequel Freeman célèbre le génie et la perspicacité de son héros ; mais il ne rend pas assez justice, je pense, à la force de la position anglaise, bien qu'il ait, paraît-il, visité personnellement les lieux. Il estime que c'est uniquement par hasard que la bataille fut livrée là où elle eut lieu, les Anglais débouchant de la forêt vers le nord du champ de bataille, au même temps à peu près où Guillaume et son armée, venant de Hastings, atteignaient les hauteurs de Telham, de l'autre côté de la vallée. Je voudrais, pour mon compte, insister plutôt sur les conditions générales du problème. Évidemment, Guillaume ne pouvait songer à pénétrer au cœur d'un pays ennemi, en rendant à chaque pas plus longue et plus dangereuse sa ligne de communication. Il resta donc à Hastings (où des moines de Fécamp avaient des biens même avant la conquête), et il y fortifia sa base maritime. L'initiative appartenait donc à Harold ; son intérêt lui commandait non moins évidemment de forcer Guillaume à quitter sa base, ou, s'il s'en rapprochait, d'attendre, avant de l'attaquer, qu'il eût réuni des forces supérieures en nombre à celles de l'envahisseur. De ces deux plans, Harold n'en adopta aucun. Il se hâta, il se précipita pour atteindre Guillaume, et cela, disent les sources anglaises, avec des forces très inégales. Freeman justifie cette précipitation en alléguant les ravages systématiques opérés par les troupes normandes. Ces ravages, dit-il, avaient pour but de forcer Harold à combattre, et c'était pour « en garantir son peuple » qu'Harold « risqua sa vie et son royaume¹. » Or, sans revenir sur le fait que, comme je l'ai démontré, Freeman avait mal lu son *Domesday* et imaginé que ces ravages avaient duré beaucoup plus qu'ils ne firent en réalité², il est clair que Harold, comme roi, n'avait pas à « risquer » son royaume et la cause nationale afin de mettre quelques paysans à l'abri des ravages de l'ennemi. Freeman se livre à la déclamation pure quand il écrit : « Un profond sentiment du devoir lui commandait d'aller de l'avant et de mettre fin aussitôt que possible aux ravages impi-

1. *Norman Conquest*, t. III, p. 414.

2. Comparer *Norman Conquest*, t. III, p. 413-414, 435, 741, et *Feudal England*, p. 150-152.

toyables qui désolaient son royaume et réduisait son peuple à la misère. » Harold se hâta donc d'arriver en Sussex par ce qu'on doit appeler, si les calculs de Freeman sont justes, une marche forcée. Il fait quitter Londres à Harold le jeudi 12 octobre et n'hésite pas à affirmer que Harold « atteint Senlac la veille de la bataille, c'est-à-dire le vendredi 13 octobre ¹. » S'il en est ainsi, les Anglais durent combattre le matin du 14, après avoir parcouru une vingtaine de lieues pendant les deux jours précédents. Il ne s'agissait pas de devancer les Normands pour s'emparer de la position ; M. Freeman admet qu'ils n'avaient aucun désir de l'occuper. Pourquoi donc cette marche forcée ? Guillaume de Poitiers et Guillaume de Jumièges sont d'accord pour affirmer que Harold espérait surprendre Guillaume ². Freeman écarte leur témoignage parce qu'il contredisait sa propre opinion que Harold, dès le début, voulait forcer Guillaume à l'attaquer sur la colline de la Bataille ; mais il est remarquable qu'un chroniqueur sympathique à Harold, celui de Waltham, affirme également que le roi voulait attaquer les Normands « *impemunitos* ³. » Il l'accuse encore de précipitation et d'une confiance exagérée en soi ⁴, accusation que d'après Freeman lui-même ⁵ le caractère du roi ne rend pas invraisemblable. Si l'on se rappelle, comme l'a dit Freeman, que « sa marche en Northumberland eut pour but de surprendre l'envahisseur ⁶ » et qu'elle fut brillamment exécutée, il ne paraît pas du moins impossible de croire que Harold espérait répéter à Hastings son heureux coup de Stamfordbridge.

La théorie de Freeman est très simple ; elle est vigoureusement présentée, avec une confiance caractéristique :

Le plan réel de Harold était d'occuper un poste où les Normands devraient l'attaquer avec un grand désavantage et où il pourrait se défendre avec un grand avantage. C'est aussi ce qu'il fit, et ce fut l'œuvre d'un véritable homme de guerre de l'avoir réalisé... Il n'est pas douteux que la marche tout entière n'ait été exécutée pour cet objet spécial. Du moment où Harold fixa un jour pour la bataille, il en fixa certainement aussi le lieu. Il connaissait sans doute bien Sussex, et dès le commencement il avait choisi dans son esprit le lieu où il livrerait

1. *Op. cit.*, p. 745.

2. « *Accelerabat... rex furibundus...; nocturno etiam incursu aut repentino minus cautos opprimere cogitabat.* » — « *Ducem incautum accelerans preoccupare, tota nocte equitans, in campo belli apparuit mane* » (*Op. cit.*, p. 441).

3. *Ibid.*, p. 435.

4. « *Nimis preceps et de virtute sua presumens.* »

5. *Ibid.*, II, 47.

6. *Ibid.*, III, 442.

bataille. Sa marche eut pour but précis le lieu même où la bataille devait être donnée¹.

M. Spatz tourne cette théorie en ridicule², mais il ne touche pas le point essentiel. Ce que prétend Freeman, c'est que Harold força Guillaume à combattre au lieu choisi par lui-même et « qu'aucun autre lieu ne pouvait être plus favorable à la défense anglaise, plus défavorable à l'attaque normande. » Mais comment et pourquoi les Normands furent-ils « obligés » d'attaquer cette position? Écoutons encore Freeman :

Il (Harold) suivit la ligne de la grande route de Londres à la côte méridionale. Il s'arrêta en un endroit qui commandait cette route et qui commandait aussi la grande route à l'est de la position en ce moment occupée par Guillaume... C'était un poste près duquel Guillaume ne pouvait passer sans l'attaquer (p. 443-444)... Les envahisseurs ne pouvaient demeurer inactifs; ils ne pouvaient non plus passer près des positions anglaises sans attaquer (p. 448).

A tout cela, il suffit de répliquer que les Normands n'étaient nullement forcés de passer près de la position occupée par Harold. Même après son triomphe, le Conquérant ne tenta pas de marcher vers Londres à travers l'épaisse « Andredesweald, » mais longea la côte jusqu'à Douvres, où il atteignit la grande voie historique qui mène à Londres³ à travers trente milles de forêt, avant d'avoir réglé son compte avec l'armée anglaise. En outre, la position occupée par Harold ne pouvait l'empêcher de marcher vers l'est. C'est seulement au sens moderne du mot que la colline pouvait « commander » une route éloignée de Harold d'environ deux milles. Il ne pouvait attaquer Guillaume en marche qu'à condition de quitter sa position, ce que précisément, *ex hypothesi*, il ne pouvait faire.

Il nous reste à découvrir pourquoi Guillaume fut, comme on le prétend, « contraint » de livrer bataille sur la position même choisie par Harold⁴. Le Conquérant était resté à Hastings pendant une quinzaine et n'était évidemment pas pressé par le temps. Harold, d'autre part, avec une forêt derrière lui et devant lui un pays épuisé, ne pouvait tenir longtemps. Freeman admet que « ce n'était pas un endroit où un grand rassemblement d'hommes pût rester long-

1. P. 441-443.

2. P. 41-43.

3. L'existence même d'une grande route à travers la forêt est plus que douteuse. Elle est inconnue des archéologues locaux.

4. *Op. cit.*, p. 444.

temps¹. » Guillaume aurait donc pu attendre à Hastings que Harold marchât de l'avant en abandonnant la colline ou ramenât ses troupes en arrière. J'en conclus que l'initiative appartenait à Guillaume et que, s'il attaqua, c'est qu'il le voulut bien et non parce qu'il y fut « contraint. »

L'arrivée de Harold avec son armée sur le champ de bataille, la veille au soir du combat, est une pure supposition de Freeman ; elle ne repose sur aucune autorité. Wace, « sans valeur » comme d'ordinaire, les fait, en un endroit, arriver le 12 et, dans un autre, le matin du 14. Les meilleures sources, comme le remarque M. Spatz, favorisent cette dernière conclusion. Seul, Freeman place l'arrivée le 13, bien qu'il reconnaisse lui-même que « la bataille suivit presque aussitôt l'arrivée de Harold à Senlac². » A vrai dire, il avait besoin de trouver « le temps nécessaire pour les deux manières différentes de passer la nuit, » pour « les derniers messages échangés entre Guillaume et Harold » et pour les prétendues fortifications élevées par Harold sur la colline. Mais, si tous ces épisodes sont légendaires, ou du moins hypothétiques, il n'y a pas lieu d'en trouver « le temps. » Il faut, selon moi, prêter attention à un mot qui a été omis par l'historien anglais et dont l'importance n'a pas été, je pense, aperçue par M. Spatz lui-même. Freeman suppose que Guillaume savait que Harold avait occupé la colline, qu'il avait même communiqué avec lui dans cette position, qu'il marcha pour l'y attaquer le matin du 14 et qu'arrivé à la colline de Telham « il vit les Anglais campés en face, sur la hauteur de Senlac » (p. 456). Ce qui suit doit être, pour plus d'exactitude, rapporté dans les termes mêmes de l'auteur :

Alors le duc, tout armé, se mit à examiner le camp anglais. A ce moment, Vital, un serviteur de son frère l'évêque, un de ceux dont le nom est inscrit dans le Domesday, s'avança à cheval vers son souverain. Il était de ceux qu'on avait envoyés en avant pour épier l'armée anglaise. Guillaume lui demanda ce qu'il avait vu et où l'on devait trouver l'usurpateur anglais. Vital lui conta que Harold était au milieu des rangs épais qui couronnaient le sommet de la colline, car là, croyait-il, il avait vu l'étendard royal (p. 438).

Voilà un bel exemple de l'habileté avec laquelle Freeman jonglait, c'est le mot propre, avec ses autorités. Si l'on remonte à sa source, on ne trouve rien sur Vital que ces mots de la Tapisserie : « Willelm dux interrogat Vital si vidisset *exercitum* Haroldi³. » Peut-on en

1. P. 448.

2. P. 448.

3. T. III, p. 763.

conclure autre chose, sinon que Guillaume ignorait où se trouvait l'armée de Harold ?

Maintenant les deux armées sont en présence ; nous arrivons à la bataille que M. Spatz est d'accord avec moi pour appeler bataille de Hastings¹. Je ne voudrais pas servir de nouveau une *crambe repetita*, ayant déjà exposé mes idées sur la bataille dans mon livre intitulé *Feudal England*². En somme, l'érudit allemand est d'accord avec moi sur les points bien connus où je diffère de Freeman ; mais il va plus loin, en rejetant plusieurs parties du récit de Freeman que j'accepte ou que je ne conteste point.

Voyons d'abord les points sur lesquels nous sommes d'accord. La prétendue « palissade » ou « barricade » construite sur le front de l'armée anglaise, qui occupe une si large place dans le récit de Freeman, est étroitement liée avec la disposition qu'il donne aux troupes et avec tout son récit de la bataille. Car, tant que ces « remparts de bois, » ces « solides barricades » n'étaient pas renversés, les chevaliers normands, écrit-il, « ne servaient absolument à rien ; » c'eût été « pure folie » pour eux d'attaquer³. En outre, ce fut seulement cette palissade qui permit à Freeman de disposer les Anglais de sorte que les ailes, à droite et à gauche, fussent composées de paysans ; si l'on supprime cette palissade, tout le récit croule⁴. Je ne répéterai pas mes arguments⁵ ; mais je voudrais montrer aux lecteurs de la *Revue historique* l'exacte vérité au sujet du passage de Wace commençant par les mots : « Fet ore devant els *escuz* » (vers 7815-7826), sur lesquels seuls s'appuient mes contradicteurs. Il y a de bonnes raisons pour rejeter absolument, comme le fait M. Spatz, le témoignage de Wace, même si le sens de ces vers était tout à fait clair. Mais il s'en faut bien qu'il le soit ; car, dans sa seconde édition, qu'il « prépara, » dit-il, lui-même, « avec un soin minutieux et où il corrigea ou améliora tout ce qui lui paraissait demander correction ou amélioration, » Freeman déclare, dans le seul passage où il a cité ces vers, qu'ils donnaient une excellente description « de la

1. P. 16 : « Wir jedoch schliessen uns Round's Ausführungen in der *Quarterly Review*, t. CLXXV, 1892, an und behalten den ersteren Namen bei, hauptsächlich da die Schlacht nun einmal unter ihm allgemein bekannt geworden ist... »

2. *Feudal England*, p. 332-398. M. Spatz ne parait pas avoir connu cette étude. Voir aussi *English histor. Review*, t. IX, p. 209-259, et *National Review*, janvier 1897, p. 687-695.

3. *Norman Conquest*, t. III, p. 467-468.

4. Spatz, p. 44, nie absolument l'existence de la palissade.

5. *Feudal England*, p. 340-352.

formation du *mur de boucliers* ¹, » tandis qu'il les avait compris d'abord au contraire comme désignant une palissade. L'interprétation qu'en ont donnée MM. Paul Meyer et Gaston Paris ² ne peut prévaloir contre les termes mêmes dont Freeman s'est servi ³.

Comme MM. Meyer et Paris ont donné leur opinion (qu'on a invoquée avec tant de complaisance) sans avoir connu mes arguments ⁴, je voudrais que ces éminents érudits pussent s'expliquer après avoir pris connaissance de mes raisons; j'ai surtout prétendu que « l'obscurité » que, selon M. Paul Meyer, présente le passage de Wace, a pour origine une erreur de Wace interprétant à tort, comme il l'a fait encore ailleurs, un passage de Guillaume de Malmesbury où est indiquée l'ancienne disposition anglaise du « mur de boucliers. » Voici les deux passages en regard l'un de l'autre :

Pedites omnes cum bipennibus
conserta ante se scutorum testudine
impenetrabilem cuneum faciunt;
quod profecto illis ea die saluti
fuisset, nisi Normanni, simulata
fuga more suo, confertos manipulos
laxassent.

(§ 241.)

Geldons Engleis haches portoent
E gisarmes qui bien trenchoent.
Fait orent devant els escuz
De fenestres e d'altres fuz,
Devant els les orent levez
Comme cleies joinz e serrez;
Fait en orent devant closture,
N'i laisserent nule jointure
Par onc Normant entr'els venist
Qui desconfire les volsist.
D'escuz e d'eis s'avironoent,
Issi deffendre se quidoent;
Et s'il se fussent bien tenu,
Ia ne fussent le jor vencu.

(Vers 7813-7826.)

J'ai donné dans *Feudal England* (p. 409-416) plusieurs exemples semblables de la manière dont Wace arrange le texte de Guillaume, et ma théorie, si on l'accepte, expliquera l'origine de ce passage même

1. « Array of the shield-wall, » *Norman Conquest*, t. III, p. 763-764. C'est toujours à la seconde édition que je renvoie.

2. *English historical Review*, t. IX, p. 260. J'ai démontré (*Ibid.*, p. 231-232 et 237) que M. Freeman et son principal apologiste, M. Archer, ont, à eux deux, donné quatre traductions différentes de ce passage, toutes différentes de ma propre opinion.

3. Cette contradiction que je relève chez Freeman ne surprendra pas ceux qui savent combien, chez lui, la précipitation nuisait à la logique. Il s'est contredit au sujet de la disposition des troupes légères (*Feudal England*, p. 364) et de l'étendue du « mur de boucliers » (*Ibid.*, p. 365), comme, de l'aveu même de ses apologistes, il s'est contredit sur la situation respective de l'étendard et de la palissade (*English histor. Review*, t. IX, p. 61, 64-65, 251-254).

4. *English histor. Review*, t. IX, p. 260.

pour ceux qui, comme M. Spatz et moi, n'attachent aucune autorité aux détails fournis par Wace.

En dehors de cette question de la palissade, M. Spatz, pour les mêmes raisons que moi-même, rejette l'opinion de Freeman que le centre de l'armée anglaise était composé de troupes pesamment armées (*thegns* et *house-carls*) et les deux ailes de paysans grossiers sans armure défensive¹; cette opinion ne s'appuie sur aucun texte et suppose, comme je l'ai indiqué, une tactique si absurde, que le « général consommé » de Freeman aurait condamné son armée à la défaite².

Je puis passer rapidement sur la première phase de la bataille parce que, si la « palissade » est rejetée, comme elle l'est par M. Spatz et par moi, il ne peut plus être question de montrer, avec Freeman, « l'infanterie française à l'assaut de la colline, cherchant à rompre la palissade » (III, 477) pour « ouvrir le chemin aux charges de la cavalerie » (III, 467). Il suffira de remarquer que Freeman n'a pu imaginer cette première phase sans altérer le sens de ses autorités³.

C'est quand nous arrivons à la seconde phase de ce grand conflit⁴ que commencent les réelles difficultés. Tenant que la palissade et le « mur de boucliers » élevé en arrière d'elle étaient encore aux mains des Anglais, Freeman a consacré environ 70 pages à cette seconde attaque, dirigée par le duc en personne. M. Spatz consacre à peu près autant de lignes à réfuter ce récit, dont il ne laisse rien subsister (p. 67-68). Beaucoup de ses critiques peuvent être acceptées sans réserve. Quand Freeman résume le résultat de la « seconde attaque » comme un triomphe remporté « seulement sur des poutres de bois » et à la suite duquel « la barricade fut maintenant en partie renversée » (III, 486-487), M. Spatz montre aisément, comme je l'ai fait moi-même, que le passage allégué par Freeman ne fait nulle mention d'une barricade⁵. D'autre part, les deux épisodes caractérisés par l'historien anglais comme étant l'un « la résistance des Anglais sur la colline détachée, » l'autre « le grand massacre des Français dans le ravin de l'ouest, » que rejette M. Spatz, ont été l'objet d'une critique plus approfondie dans ma section intitulée « The fosse disaster » que dans l'ouvrage

1. Spatz, p. 44.

2. *Feudal England*, p. 359 et s. Il faut se rappeler que le seul point absolument certain est que l'étendard de Harold était planté au centre, au sommet de la colline où fut élevé plus tard le maître-autel de l'abbaye de la Bataille.

3. *Feudal England*, p. 373.

4. Freeman l'appelle « a new act in the awful drama of that day » (p. 483); M. Spatz « die zweite Episode aus dem Kampfe » (p. 67).

5. P. 54.

allemand¹. J'y ai montré avec quelle dextérité Freeman adaptait les textes à ses théories². Enfin, quand on arrive aux détails de la grande manœuvre par laquelle, selon Freeman, fut décidée la fortune de la journée, M. Spatz n'a pas de peine à montrer que l'historien anglais a confondu d'une façon inextricable les renseignements fournis par les sources avec ses conjectures personnelles. Il reprend le récit de Freeman (p. 488) et répète, sans avoir connu mes critiques, « qu'il a construit une légende que rien ne justifie³. » Le passage qui nous montre les Normands emportant enfin, à la droite de Harold, la colline abandonnée par son aile droite, qui poursuivait les Bretons à l'aile gauche française, « ne se trouve nulle part dans les sources, » comme je l'ai déjà soutenu moi-même. De plus, comme il le fait justement remarquer, il serait peu vraisemblable que le duc eût confié la manœuvre délicate d'une fuite simulée à une aile qui aurait déjà été, *ex hypothesi*, démoralisée par une déroute réelle (p. 64).

En résumé, partout où je diffère d'opinion avec l'auteur de la *Norman Conquest* sur le récit de la bataille, M. Spatz est d'accord avec moi. Si nous avons raison, toutes les histoires qui se sont appuyées sur ce récit devront être refaites. Cependant, dans son œuvre de critique négative, il va beaucoup plus loin que moi. Ceci vient presque entièrement de l'idée qu'il énonce dans son paragraphe sur la « tactique des deux armées » et qui forme, en réalité, sa seule contribution nouvelle à la controverse. Il prétend que les deux armées étaient composées d'hommes habitués aux combats singuliers et incapables d'agir ensemble ; qu'elles n'étaient rien de plus que des foules armées. Il refuse, par conséquent, d'admettre que les troupes anglaises fussent capables de dresser un « mur de boucliers » ou de toute autre formation et il n'admet pas que les chevaliers normands aient pu exécuter cette grande fuite simulée, qui est peut-être l'épisode le plus connu dans l'histoire de la bataille. C'est un exemple extrême de cette tendance à bâtir des théories en dehors des faits, à laquelle l'esprit allemand est souvent trop enclin. Plus pratique, un Anglais, au lieu de disserter sur des « corps tactiques, » se demandera simplement ce que les forces anglaises et normandes étaient actuellement appelées à faire.

Prenons d'abord le « mur de boucliers, » sur lequel je suis absolu-

1. *Feudal England*, p. 374-380.

2. J'ai toujours eu l'impression que l'idée que Freeman s'est faite de la bataille a été largement influencée par l'importance qu'il attribuait à la « petite colline détachée » (III, 770), colline que M. Spatz dit n'avoir jamais pu découvrir (p. 40, 58).

3. *Feudal England*, p. 380, 387. Cf. Spatz : « Für diese Worte lässt sich kein Beleg in den Quellen finden » (p. 57).

ment d'accord avec Freeman¹, et laissons la barricade imaginée par Freeman en avant de ce « mur, » dont M. Spatz et moi nous nions l'existence. Ce « mur de boucliers, » M. Spatz le rejette également, en vertu de son idée fixe qu'aucune des deux armées n'était capable d'une formation tactique quelconque (p. 45). Selon moi, tout ce qu'on demandait aux Anglais, c'était de se tenir comme une masse présentant « un front continu et inébranlable à l'attaque normande². » Il n'était pas nécessaire, pour cela, d'habileté « tactique³. » Comme dans les batailles qui ont précédé ou suivi celle de Hastings, la ligne ou les lignes de front devaient être naturellement composées des troupes les mieux armées, des « house-carls » mercenaires, « placés en ordre compact et formant un mur avec leurs boucliers⁴. » On sait que cette formation nationale « rendait difficile de reformer la ligne quand elle était brisée⁵, » et c'est justement pour cela que l'objet des Normands fut de la désorganiser et de la briser. Jusque-là, il ne pouvait naître aucune nécessité de mouvements tactiques. Quant à la formation du « mur de boucliers, » elle devait s'opérer toute seule, par le fait que les « house-carls » se tenaient en ligne épaule contre épaule, et l'on ne peut échapper au témoignage de la Tapisserie de Bayeux, qui les montre se formant ainsi dès le début de la bataille, avant que la ligne fût brisée⁶. Les chroniqueurs insistent sur cette formation compacte des troupes anglaises⁷.

Qu'on me permette de me citer moi-même :

Aucun trait de la grande bataille n'est plus complètement au-dessus de toute discussion. C'est l'épaisseur des lignes anglaises qui frappa le plus fortement leurs ennemis. Comme Æthelred les décrit à la bataille de

1. *Feudal England*, p. 354 et suiv.

2. Hunt, *Norman Britain*, p. 79, et *Feudal England*, p. 355.

3. M. Spatz, pour cela, fait remarquer que, « d'après Freeman, le mur de boucliers permet évidemment d'opérer un changement de front » (p. 45). Mais, pour ma part, je ne partage pas cette opinion du feu professeur.

4. Hunt, *ut supra*.

5. *Ibid.*

6. La théorie à laquelle M. Spatz est réduit, que les « house-carls » n'étaient pas, comme on le croit en Angleterre, un corps de troupes de la garde, mais ressemblaient plutôt au « corps d'officiers » prussien, est absolument contredite par le témoignage de la Tapisserie et par tout ce que nous savons de ces mercenaires.

7. « Maxime conferti...; densius conglobati...; nimia densitas » (Guillaume de Poitiers); « spissum nemus Angligenarum..., densissima turba » (Gui d'Amiens); « consertos... cuneum densatur in unum » (Baudri de Bourgueil); « spissum agmen » (*Brevis relatio*); « in una acie strictissime » (Henri de Huntingdon); « impenetrabilem cuneum faciunt » (Guillaume de Malmesbury), etc.

l'Étendard (1138) : « Scutis scuta junguntur, latera lateribus conjunguntur¹. » Ils s'entassèrent si étroitement les uns contre les autres que les blessés ne purent bouger ni même les cadavres tomber.

M. Spatz admet que les Anglais se tenaient en « masses profondes » et parle des « masses des combattants anglais » (p. 54)² ; mais il nie que les « house-carls, » avec leurs boucliers et leur armure défensive, formassent la ligne de front, comme nous le prétendons, M. Oman et moi, avec les paysans derrière eux, pour la raison que ces derniers n'auraient servi à rien (p. 46). Mais, si l'on adopte une formation en masse, il faut qu'il y ait eu des rangs d'arrière-garde et, si ces derniers n'étaient pas composés des paysans, il faut bien qu'ils l'aient été des « house-carls » pesamment armés, les meilleures troupes étant ainsi placées en un lieu où *ex hypothesi* elles ne pouvaient rendre aucun service ! Le même fait, incontestable, de la formation en masse justifie l'opinion de Freeman et de M. Oman³ que les Anglais, armés de la hache⁴, combattirent « rangés en une masse compacte. » M. Spatz eût mieux fait de se contenter de combattre, comme il le fait, la théorie que le général Kœhler a présentée de la formation anglaise. Que les théoriciens se dévorent l'un l'autre, mais ne sacrifions pas les renseignements fournis par les textes et par l'analogie, uniquement parce qu'ils dérangent nos idées préconçues.

Aucun observateur impartial ne niera que la Tapisserie de Bayeux ne peigne très exactement la formation du « mur de boucliers, » ligne de combattants se protégeant l'un l'autre par leurs boucliers. Il est remarquable que M. Spatz, ayant rejeté cette formation, est hors d'état de suggérer aucune formation intelligible des Anglais au lieu de celle-là (p. 44). Ses arguments ne sont pas moins tirés par les cheveux quand ils s'appliquent aux chevaliers normands : qu'ils eussent l'habitude de combattre, que ce fût leur véritable vocation, il ne peut le nier ; mais il refuse d'admettre qu'ils pussent se battre autrement qu'en combats singuliers. Il hasarde même cette étrange assertion que la féodalité, par sa tendance à la désintégration, conduisait à cette condition anarchique. Eh bien, sans rappeler ce fait que le système féodal était essentiellement un organisme qui liait entre eux le seigneur et ses hommes, j'ai montré dans mes recherches qu'il fut organisé en Angleterre et qu'il l'avait été de même aussi, à ce qu'il semble, en Normandie, sur le principe de l'unité de l'armée

1. Il dit encore : « In unum cuneum sapientissime conglomerantur. »

2. Les sources disent clairement que les Anglais formaient *une seule* masse.

3. *Art of war in the Middle ages*, p. 24 ; *Feudal England*, p. 356-357.

4. La Tapisserie de Bayeux montre bien comment un de ces guerriers pouvait manier sa longue hache derrière le bouclier d'un autre.

féodale en action, la « constabularia » de dix chevaliers¹. Cette unité avait à sa tête un officier ou connétable ; un nombre variable d'unités de ce genre suivaient la bannière de chaque grand chef. Tout ce que les chevaliers étaient, par conséquent, appelés à faire était de suivre l'étendard de leur chef, distingué par certains signes tels qu'on en voit sur la Tapisserie de Bayeux. L'armée de Guillaume avait été sous les armes, rappelons-le-nous, depuis environ trois mois, temps largement suffisant pour l'organisation de troupes qui étaient déjà plus ou moins composées de guerriers de profession. Elle ne se décomposait pas seulement en sections minuscules ; M. Spatz admet que, le jour de la bataille, l'armée était rangée en trois corps, selon les régions d'où venaient les combattants.

Ainsi, tout comme il ne pouvait y avoir, dans la pratique, aucune difficulté pour les Anglais de former le « mur de boucliers, » il était très simple pour le comte Eustache de Boulogne de conduire ses chevaliers dans une direction particulière, si le duc lui en donnait l'ordre. Selon le témoignage de la chronique de l'abbaye de la Bataille, c'est ce qu'il fit en commandant la grande manœuvre par laquelle les Anglais furent surpris au milieu de leur poursuite désordonnée². M. Spatz déclare que cette manœuvre était impossible « für ein Heer von Einzelkämpfern » (p. 56) ; pour ma part, je proteste contre la légèreté avec laquelle on repousse l'affirmation d'une autorité excellente, uniquement parce qu'elle contredit une opinion préconçue et pour le moins douteuse.

Arrivons à l'épisode bien connu de la fuite simulée³. M. Spatz, dans son accès soudain d'incrédulité, reste absolument seul. Cela ne veut pas dire qu'il ait tort. La grosse difficulté à laquelle il se heurte, ce n'est pas que tous les historiens modernes aient admis cette fuite simulée, c'est qu'elle joue un rôle important dans le récit de Guillaume de Poitiers, chroniqueur que M. Spatz lui-même place au premier rang des sources contemporaines. Disons tout de suite, à la louange du critique, qu'il commence son paragraphe en citant tout au long le passage en question. Les termes dont se sert notre chroniqueur sont des plus précis ; tout au plus peut-on faire remarquer que Guillaume attribue le stratagème aux « Normanni sociaque turba, » auxquels Freeman substitue le duc lui-même. Des sources secondaires paraissent autoriser cette substitution⁴, mais Guillaume

1. *Feudal England*, p. 259-271. Cette conclusion est maintenant acceptée par les érudits.

2. *Feudal England*, p. 381-382.

3. Voir *Feudal England*, p. 380-382.

4. Ainsi Henri de Huntingdon écrit : « Docuit dux Willelmus genti sue fugam simulare. »

de Poitiers ne la justifie nullement, comme Freeman voudrait le faire croire (p. 488). Si l'on se rappelle que Guillaume de Poitiers est le panégyriste enthousiaste du Conquérant, il faut attacher la plus grande importance à ses expressions dans ce passage. A cette exception près, nous pouvons dire hardiment que le fameux épisode de la fuite simulée repose sur des autorités de première comme de seconde importance¹, et qu'on ne saurait le rejeter que si le témoignage de Guillaume était contredit par une autorité au moins égale, ce qui n'est pas. M. Spatz ne peut lui opposer que son opinion préconçue, à savoir que les Normands, comme les Anglais, étaient incapables de mouvements d'ensemble. Il est remarquable que Guillaume de Poitiers lui-même, son autorité favorite, avait, quelques lignes plus haut, raconté l'exploit accompli par Robert de Beaumont, « cum legione quam in dextro cornu duxit. » Et cependant, on veut nous faire croire que l'armée du duc n'était capable que de combats singuliers ! M. Spatz estime que Guillaume de Poitiers doit avoir mal compris les mouvements exécutés par certains chevaliers isolés et dont il aura fait une action combinée à grande portée. C'est là vraiment écrire l'histoire, non pas sans documents, mais en dépit des sources.

La seule critique nouvelle qui reste à examiner porte sur la décharge finale de flèches que le duc ordonna à ses archers de lancer en tir plongeant. « Aucun autre expédient imaginé par le rusé duc en cette journée, » a dit Freeman, « ne produisit un plus terrible effet. » M. Spatz le rejette, parce qu'il est rapporté seulement par Henri de Huntingdon et aussi, bien entendu, parce que les archers étaient incapables d'une action concertée. Je pense, avec Freeman, que la Tapisserie de Bayeux confirme plutôt l'histoire ; mais l'incident peut être abandonné au sentiment individuel, parce qu'il n'importe pas essentiellement à l'idée que nous nous faisons de la bataille.

Concluons. Les traits principaux de cette fameuse bataille sont assez clairs et certains. La faiblesse des Anglais résidait dans ce système tactique qui, en face de l'armée française, les condamna à la défense passive. D'autre part, bien que les assaillants eussent l'avantage de l'offensive, ils échouèrent tout d'abord dans une attaque directe contre cette étonnante infanterie qui se tenait comme un mur autour de son roi. C'est seulement quand, par leur fuite simulée, ils eurent amené les Anglais à briser leur invincible formation et à les poursuivre dans la vallée, qu'ils emportèrent sur eux l'avantage. La gloire de l'infanterie disparut entièrement avec le résultat de cette lutte mémorable pour revivre seulement bien plus tard, lorsque l'em-

1. La tradition locale, par exemple, qui a été recueillie par la chronique de l'abbaye de la Bataille, parle de « fugam cum exercitu duce simulante. »

ploi des armes à feu et la combinaison des mouvements des fantassins avec ceux de la cavalerie permirent de l'employer utilement et de retrouver l'importance de sa solide formation.

Le réel intérêt de la bataille, pour l'historien, réside donc plutôt en ce qu'elle fait comprendre la méthode suivie par Freeman, sa puissance et sa faiblesse. Des étrangers comprendront difficilement la situation extraordinaire que cet historien a occupée en Angleterre et qui est due surtout aux critiques impitoyables dont il poursuivit Froude, Pearson et autres pour leur absence d'esprit critique. On devait en conclure que son ouvrage se distinguait par l'exactitude la plus scrupuleuse du détail. L'opinion commune fut exprimée par le *Saturday Review* parlant en ces termes de la *Norman Conquest* :

Il n'y a aucune raison de croire que les travaux des historiens futurs, quels qu'ils soient, diminueront la réputation d'érudit exact et de profond chercheur que lui assure cette grande œuvre.

Cette croyance devint en Angleterre une véritable superstition, d'autant plus que Freeman lui-même, comme on l'a fait observer dernièrement, « manifestait un parfait mépris pour ceux qui se hasardaient à mettre en doute l'absolue vérité des récits prodigués dans sa *Conquête normande*¹. » La terreur qu'il inspirait était si grande que j'ai eu beaucoup de peine à faire accepter dans la presse mes observations critiques. Aujourd'hui encore, ceux qui ne veulent pas admettre qu'ils se sont gravement trompés maintiennent que son exactitude n'a pas été sérieusement mise en doute²; et cependant personne n'a osé répondre à mon étude sur « le Conquérant à Exeter, 1067³, » où j'ai prouvé que, sur le domaine où il est le plus solide, l'ouvrage de Freeman manque de toutes les qualités essentielles à l'histoire et en particulier de cette exactitude minutieuse dans les détails, sans laquelle il n'y a pas de véritable œuvre d'érudition.

Pour nous en tenir à la bataille de Hastings, nous avons tout récemment rencontré une nouvelle preuve du *modus operandi* de Freeman. M. James, général du génie, qui, n'étant encore que capitaine, fut chargé par Freeman, en 1869, de dresser pour lui le grand plan de la bataille qui figure dans la *Norman Conquest*, nous a donné un témoignage direct sur la manière dont travaillait Free-

1. *Morning Post*. 21 janvier 1897.

2. Voir Stephens, *Life and letters of E. A. Freeman*; et M. Herbert Fisher a déclaré que Freeman a fourni le plus parfait modèle d'une exacte érudition (*Fortnightly Review*, déc. 1894, p. 804-805).

3. *Feudal England*, p. 431-455.

man¹, en montrant la hâte et la négligence avec lesquelles se formaient ses conceptions. Selon Wace,

Heraut (Harold) a li lieu esgardé;
Glore l'a fet de boen fossé;
De treiz parz leissa treiz entrées
Ki a garder sont comandées.

M. Freeman croyait que ce fossé était tout à fait indépendant de sa palissade et à une certaine distance d'elle, car il écrit :

Les Normands avaient traversé le fossé anglais et étaient maintenant au pied de la colline, avec les palissades et les haches droit devant eux (p. 476).

Et, cependant, il paraphrasait les vers de Wace cités plus haut :

Il l'entoura (la colline), sur toutes ses faces accessibles, d'une triple palissade avec une triple porte d'entrée et la défendit vers le sud au moyen d'un fossé artificiel (p. 447).

Wace ne parle ici que de ce « fossé artificiel tracé dans le bas, » mais on voit que Freeman lui fit aussi parler d'une palissade établie sur la colline, à laquelle il transporta les « treiz entrées. » Puis il découvrit (il ne dit pas comment) que cette palissade était « triple, » et ce sont, paraît-il, seulement les remontrances du général James qui l'empêchèrent de la marquer en triple sur son plan. Le général nous explique ainsi aujourd'hui ce qu'il affirme avoir été l'idée de Freeman :

La ligne défensive était triple et aucune armée ne pourrait mieux se retrancher même de nos jours.

Il ne s'aperçoit pas que Freeman doit avoir été averti de son erreur, car le mot « triple » a été effacé de la seconde édition (p. 447), bien que la « triple palissade » subsiste encore, pour notre confusion, p. 467.

Le général publie la lettre suivante qu'il possède de Freeman :

Elle (la palissade) avait trois entrées à des endroits quelconques; il se peut aussi bien qu'elles aient été aux points où vous les placez qu'à tout autre. Toutes les sources parlent de « silva » et de « nemus. » J'imagine que tout le pays était couvert de bois, moins ce que les deux armées en auraient coupé pour leurs besoins personnels, etc.

Cela peut passer pour une réponse à une objection que j'avais formulée en ces termes : comment une colline nue pouvait-elle fournir le bois nécessaire pour une barricade longue de près d'un mille² ?

1. *Morning Post*, 25 janvier 1897; écrit pour défendre le récit de Freeman.

2. *Quarterly Review*, juillet 1892, p. 13.

Mais, quand nous remontons aux sources pour y chercher ce « nemus, » cette « silva » qui ont fourni sur les lieux le bois nécessaire à la palissade, Freeman ne nous donne qu'une citation de Gui d'Amiens : « Spissum nemus Angligenarum, » y ajoutant : « La métaphore (*sic*) de « nemus » ou de « silva » a pénétré dans la description de Gui tout entière¹ ! » Il a donc fait d'une simple métaphore une réalité, de même qu'il a pris pour un réel rempart le métaphorique « quasi castellum » appliqué par Henri de Huntingdon aux troupes de Harold².

Ces erreurs singulières ont pour cause une précipitation et une légèreté incroyables qui ont amené Freeman, non seulement à comprendre les textes de travers, mais à se contredire lui-même³; elles proviennent aussi de cette disposition d'esprit, si fâcheuse chez un historien, qui consiste à aborder un sujet avec des opinions préconçues; ou bien on ne s'aperçoit pas que les textes ne les soutiennent pas, ou bien on contraint les textes à s'harmoniser de force avec elles. Quand on constate de telles erreurs dans des épisodes pour lesquels il était le mieux préparé, comme la bataille de Hastings ou le siège d'Exeter, on comprend avec quelle précaution il faut s'aventurer dans les autres parties de son *magnum opus*. C'est une opinion qui commence à se répandre en Angleterre, bien qu'elle ose à peine se faire jour en public; il est bon d'en prévenir les érudits français, que cette histoire touche de si près. Aussi ai-je accepté avec empressement l'occasion qui m'était offerte d'attirer sur ces délicats problèmes l'attention des lecteurs de la *Revue historique*.

J.-H. ROUND.

1. Comparez ce vers joli de Baudri :

« Nam, nisi luceret, lancea silva fuit. »

2. Voici tout le passage de Henri : « Quum ergo Haraldus totam gentem suam in una acie strictissime locasset et quasi castellum inde construxisset, impenetrabiles erant Normannis. » Et voici comment l'interprète Freeman : « He... fortified... a post of great natural strength which he made into what is distinctly spoken of as a castle » (p. 444). « The work of that day was to defend a fortress.. and to strike down at once any man who strove to make his way within its wooden walls » (p. 472).

3. Voir plus haut, p. 68, note 2, et *Feudal England*, p. 446 et passim.

SILHOUETTES MILITAIRES DE LA RÉVOLUTION
ET DU PREMIER EMPIRE.

LE GÉNÉRAL VERGÈS

ET

LES DERNIERS JOURS DE CHARETTE EN VENDÉE

(24-29 MARS 1796).

« La véritable histoire nationale, écrivait jadis Augustin Thierry, est encore enfouie dans la poussière des chroniques contemporaines et nous réimprimons chaque jour des compilations sans valeur, que nous décorons du titre d'histoire de France. »

Sans doute, si Augustin Thierry revenait en ce monde, il trouverait que la situation s'est heureusement modifiée, que la critique a imprimé à nos récits modernes une valeur que l'histoire écrite ne possédait point de son temps, qu'enfin nous sommes plus méfiants, plus exigeants dans le contrôle des sources et des documents sur lesquels nous basons désormais nos relations historiques.

Mais que de légendes encore à détruire ! que de points sur lesquels, faute d'éclaircissements certains, nous laissons flotter une ombre douteuse ! que de coins du grand tableau restent à mettre à ce point définitif que nous pourrions arrêter d'une façon certaine *ne varietur* !

Pour parler seulement d'une période bien proche de nous, de cette Révolution et de ce premier Empire, dont quelques témoins, rarissimes à la vérité, vivent encore, combien d'erreurs ont-elles été écrites, qui se perpétuent, se colportent, se réimpriment encore tous les jours, qu'il serait important de ranger une bonne fois dans le domaine des légendes !

Sous ce rapport, le nombre considérable de mémoires publiés depuis quelques années nous aura fait faire un pas sérieux en avant. Sans doute, ils sont loin d'être tous véridiques, ces mémoires. Bon nombre sont apocryphes, et la plupart de ceux qui sont réellement originaux nous disent plus de mensonges que de vérités ; mais l'éru-

dit, le chercheur n'a pas de peine à démêler, dans cette moisson abondante, le bon grain du mauvais, à reconnaître les renseignements véridiques des détails suspects fournis par la trop vive imagination d'un Marbot ou d'un Coignet.

Ce qui, pour l'authenticité de l'histoire, est supérieur à ces mémoires, écrits à la vérité par des témoins oculaires, mais rédigés, la plupart, de longues années après les événements, remaniés à tête reposée, retouchés, tronqués souvent avec préméditation, ce sont les lettres intimes écrites le jour même ou le lendemain du jour où ont eu lieu les faits qu'ils décrivent, rédigées non pas pour la postérité, mais pour un parent ou un ami, avec cette bonhomie, cette véracité, cette bonne foi dont les allures sont si facilement reconnaissables.

Nous parlions tout à l'heure des lacunes nombreuses qui restent encore à combler dans l'histoire de la Révolution. Qui croirait qu'on ignore encore le nom du personnage réel qui, le 24 mars 1796, mit la main sur Charette dans les taillis de la Chabotterie? Sans doute ce n'est pas là un point d'une importance telle qu'il ait mérité des recherches spéciales ou qu'il ait pu inciter les chercheurs à des investigations minutieuses. Cependant tout le monde savait, en 1796, à l'armée de Hoche le nom de cet officier, et le Directoire lui-même l'avait distingué. Comment ce nom n'a-t-il pas été sauvé de l'oubli, sinon par ses propres mérites, tout au moins par la célébrité du partisan fameux auquel les hasards de la lutte l'avaient accolé? C'est une question que nous nous étions posée à diverses reprises, quand des recherches faites récemment par nous dans les archives municipales d'un village perdu au fond des Pyrénées nous amenèrent inopinément à satisfaire notre curiosité à cet égard.

Nous tombâmes précisément sur deux lettres intimes de ce soldat heureux, écrites comme il le dit lui-même, « la terre lui servant de fauteuil et le genouil de table, » sans aucune prétention littéraire, avec des fautes de français et d'orthographe qui ont leur prix¹. En poussant nos investigations plus loin, nous sommes arrivé à mettre en lumière cette figure peu connue, qui, à vrai dire, a moins d'intérêt par elle-même que par les circonstances qui la mirent un moment en vue. C'est le résultat de ces recherches, corroborées par le texte des deux lettres dont nous venons de parler, que nous donnons ici, estimant qu'il y a là un document d'intérêt général qui mérite d'être signalé.

1. Ces deux lettres nous ont été communiquées par le savant abbé Crabé, l'archéologue bien connu, dont les travaux sont si appréciés des érudits de la région pyrénéenne.

Jean-Marie Vergès était né à Saint-Pé, dans le comté de Bigorre, le 12 juin 1757. Saint-Pé, aujourd'hui chef-lieu de canton du département des Hautes-Pyrénées, est une petite ville sans physionomie particulière, que rien ne signalerait à l'attention du voyageur, si sa situation à quelques lieues de Lourdes, à mi-flanc d'une vallée verdoyante au fond de laquelle bouillonne le gave de Pau, si les ruines d'une abbaye célèbre de Bénédictins et le siège de l'établissement congréganiste le plus important de la région pyrénéenne n'en faisaient un point d'arrêt forcé pour le touriste qui visite cette partie pittoresque de la vallée de l'Adour.

Vergès appartenait à une de ces familles honorables de paysans bigourdans, qui possèdent encore des archives, — ce que l'on appelait alors des livres de famille, — remontant à trois siècles et chez lesquelles les sentiments d'indépendance et de fierté nationales étaient développés à un point que la génération actuelle ne connaît plus.

Bien que le goût du métier militaire ne fût pas alors plus répandu dans les populations pyrénéennes qu'il ne l'est aujourd'hui, il se trouvait, en Bigorre comme ailleurs, des jeunes gens qui faisaient exception à la règle, et c'est en suivant son penchant pour la carrière des armes que le jeune Jean-Marie s'engagea en 1778 au régiment de Penthièvre.

La vie militaire était à cette époque beaucoup moins mouvementée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Non seulement l'existence matérielle y était large et facile, mais nos soldats jouissaient alors de loisirs qui paraîtraient aujourd'hui excessifs aux plus oisifs de nos officiers. S'il en faut croire un calcul, très digne de foi, établi il y a plus de cent ans par un témoin oculaire¹, la journée du soldat se décomposait, sous le règne de Louis XVI, de la façon suivante : sommeil, sept heures ; repas, une heure ; sieste, deux heures ; exercice, quatre heures ; temps libre, dix heures.

De toutes les carrières que pouvait embrasser à cette époque un jeune homme, aucune très probablement ne demeurait aussi peu occupée.

On s'explique ainsi que des recrues qui avaient fait quelques études, qui étaient assez sages pour ne point sacrifier tout au plaisir, profitassent de ces loisirs considérables pour se livrer au travail intellectuel qui commençait à être en honneur dans les régiments. Les *écoles régimentaires* avaient été instituées en 1784 ; Vergès en fut probablement un des élèves, et, grâce à son intelligence, il put, en un petit nombre d'années, s'assimiler heureusement, non

1. Voy. Babeau, *la Vie militaire sous l'Ancien régime. — Les Soldats.*

seulement les notions rudimentaires qui composaient alors le programme, mais acquérir encore certaines connaissances générales ou tactiques, qui devaient être plus tard pour lui du plus grand prix. Il ne faudrait pas d'ailleurs juger du degré d'instruction auquel Vergès s'était élevé par l'orthographe des deux lettres qu'on lira plus loin. Au XVIII^e siècle, on n'attachait aucune importance à des règles de grammaire qui n'avaient encore été formulées d'une façon précise dans aucun traité, et chacun écrivait suivant la forme qui lui plaisait, sans que personne s'en formalisât. Voltaire orthographiait couramment la première personne du futur : j'auré, j'écriré, je diré. « Ils m'ont mis hier de *La Cadémie*, » écrivait le maréchal de Saxe à l'un de ses amis, le lendemain du jour où il avait été admis dans le sein de l'illustre compagnie, et ni l'ami ni personne ne trouvaient à redire à cette orthographe du nouvel académicien, de l'auteur illustre de *Mes rêveries* qui, aujourd'hui sans doute, eût échoué piteusement à un examen de simple baccalauréat.

Vergès avait donc perfectionné son instruction générale d'une façon appréciable et commencé avec succès son instruction technique quand il rentra à Saint-Pé, quelques mois avant la Révolution, son congé expiré. Nous ne savons rien sur la façon dont il employa son temps pendant les années qui précédèrent la déclaration de guerre de 1792, mais il dut à cette date, comme la plupart des anciens militaires qui vivaient alors dans leurs foyers, être choisi pour instructeur dans les corps de volontaires organisés sur tous les points du territoire, et c'est ainsi qu'il fut nommé capitaine au bataillon de chasseurs de montagnes dans lequel fut incorporé le contingent de Saint-Pé¹.

A cette époque critique, c'était devant l'ennemi que les officiers avaient à faire l'éducation de leurs soldats. A peine organisé, le bataillon des chasseurs d'Argelès fut désigné pour aller rejoindre l'armée dite des Pyrénées-Occidentales, et c'est dans le val de Bazlan que nous trouvons Vergès en 1793, à la tête d'une compagnie franche dite des éclaireurs de montagne. On sait que cette armée, que commandait le général Muller, dont l'histoire a oublié le nom, mais dans laquelle figuraient des hommes dont la renommée allait bientôt grandir, Moncey, Harispe, l'un et l'autre futurs maréchaux de France, Marbot², La Tour d'Auvergne, Merle, etc., soutint vaillamment, sur cette frontière, la fortune de nos armes et infligea aux

1. Le département des Hautes-Pyrénées leva à cette époque cinq bataillons, le 1^{er} et le 2^e le 12 février 1792, le 3^e en septembre, le 4^e, dit 2^e d'Argelès, le 26 février 1793, le 5^e le 21 octobre de la même année.

2. C'est le père de l'auteur des mémoires.

Espagnols de sérieux échecs. Le combat de San-Marcial, la prise de Tolosa, celle de Saint-Sébastien, la bataille de Lecumberry, la prise de Vitoria et de Bilbao furent des succès à la fois glorieux au point de vue militaire et importants sous le rapport des résultats, puisqu'elles amenèrent l'Espagne à adhérer à la paix de Bâle, et ramenèrent pour de longues années la paix sur notre frontière du sud.

Dans cette campagne en Navarre, en Guipuzcoa, en Biscaye, Vergès eut occasion de montrer, à diverses reprises, l'intelligence et la bravoure dont il était doué, et, bien que l'histoire militaire n'ait pas enregistré sa conduite dans toutes les actions de guerre auxquelles il eut occasion de prendre part, elle a retenu cependant quelques détails qui le mettent honorablement en vue.

C'est ainsi qu'au combat de San-Marcial, on le voit s'emparer de deux drapeaux ; à la prise de Tolosa, il enlève plusieurs canons ; à Lecumberry, il éteint, au péril de sa vie, la mèche d'une mine qui allait faire sauter une poudrière.

Finalement, il s'était distingué à diverses reprises et avait déjà la réputation d'un soldat éprouvé quand il passa, avec son régiment, à l'armée de Vendée au mois de germinal an IV (mars 1795).

A l'époque où Vergès arrivait dans l'Ouest, l'armée chargée de la pacification se trouvait, vis-à-vis de l'insurrection, dans l'état le plus précaire.

Il est à peine besoin de rappeler ici que l'incapacité de généraux tels que Santerre, Rossignol, Léchelle avait compromis la situation, si bien qu'elle était presque considérée comme désespérée. L'arrivée de Thureau, les excès de toutes sortes commis par les colonnes infernales portant, comme l'écrivit Vergès, des « chapelets faits de bouts de tetons de femmes, » avaient encore empiré les choses et exalté les fureurs à ce point que la guerre ne paraissait pouvoir se terminer que par l'extermination de l'un des deux partis.

Heureusement, la Convention comprit combien les militaires avaient fait fausse route en combattant par la violence des hommes auxquels l'ignorance, bien plutôt qu'une résistance intentionnelle au régime nouveau, mettait les armes à la main. Les instructions données à Hoche, le nouveau commandant en chef, furent rédigées dans ce sens, et l'on vit avec une rapidité surprenante les résultats les plus heureux confirmer l'excellence de ce nouveau système. D'autre part, les discussions graves qui séparaient, à cette époque, Charette et Stofflet, les deux seuls chefs insurgés qui eussent alors une véritable influence en Vendée, l'abandon dans lequel les tenait l'Angleterre malgré les promesses les plus formelles, l'indifférence mani-

festée par Louis XVIII et par le comte d'Artois vis-à-vis d'hommes qui sacrifiaient naïvement pour eux leur vie, avaient porté les Vendéens à des idées de pacification, de soumission, dont il était habile de profiter.

La Convention fit œuvre de politique sage en offrant elle-même la paix à ses ennemis et ceux-ci agirent avec habileté en acceptant des propositions qui, sans leur donner une entière satisfaction, étaient cependant notoirement à leur avantage.

Par quelle suite d'événements cette paix ne fut-elle qu'une trêve? nous n'avons pas à le dire ni à le rechercher ici. Ce qu'il importe de rappeler, c'est que, quelques mois après le traité dont nous venons de parler, l'Angleterre parvenait à fomenter de nouvelles intrigues dans nos provinces de l'Ouest et provoquait notamment le soulèvement qui aboutit au désastre de Quiberon. Il semblait que cette épouvantable catastrophe dût arrêter définitivement les royalistes; il n'en fut rien. Sur de nouvelles promesses de l'Angleterre, Charette et Stofflet se remirent en campagne, à la fin de mars 1795, fondant les plus grandes espérances sur le débarquement en Vendée du comte d'Artois, qu'on leur faisait envisager comme imminent. Cet espoir fut, comme on le sait, le rêve de quelques jours. Le prince, pour des raisons qui n'ont jamais été divulguées, mais qui, quelles qu'elles soient, pèsent lourdement sur sa mémoire, déclara péremptoirement qu'il ne voulait pas « chouaner, » et, après avoir louvoyé quelques jours en face de la côte où Charette anxieux l'attendait à la tête de 40,000 Vendéens, il donna l'ordre à l'amiral anglais de regagner les côtes d'Angleterre. Ce fut alors que Charette, désespéré, écrivit à Louis XVIII la lettre célèbre qui commence par ces mots : « Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu. Je n'ai plus qu'à mourir inutilement pour votre service. »

Effectivement, sans avoir perdu encore tout espoir, il comprenait que sa position n'avait jamais été aussi compromise. Non seulement Hoche, qui usait envers les paysans d'une douceur pleine d'habileté, déployait contre les bandes en armes une activité, une vigueur auxquelles les Vendéens n'avaient pas été habitués jusque-là, mais il semblait que l'antique foi, qui avait animé jadis cette contrée d'un souffle si vivace, fût définitivement éteinte. Malgré ses appels les plus pressants, Charette n'arrivait plus à grouper autour de lui que des contingents insuffisants, presque dérisoires, en face des colonnes de Hoche, dont l'effectif allait chaque jour grandissant.

Cette situation des deux partis en présence est bien exprimée dans la lettre suivante, écrite par Vergès en février 1796, à l'un de ses parents de Saint-Pé, lettre qui, dans sa forme incorrecte, a toute la

saveur d'un document vécu. Nous la donnons, avec ses fautes de français et d'orthographe, nous bornant à ajouter quelques accents et quelques virgules :

De Pont de Vic, le mardy gras en 4°. — Vergès, commandant les chasseurs de Montagne, au citoyen X... — Sachant bien que vous aimez à politiquer, je mets la plume à la main exprès pour vous donner matière sur l'état actuel de la Vendée, qui est très exact.

Nous sommes dans une partie du pays où des colonnes de vingt mille (hommes) n'avaient jamais pu pénétrer et qui avaient toujours eu la déroute complète; cependant, notre demi-brigade seule occupe et parcourt toute cette contrée, nuit et jour, sans cesse à la poursuite de Charette, avec le général Travaux (*sic*), qui voudrait avoir la gloire de le prendre.

Aussi, malgré la pluie qui nous accable, et les rivières qu'il nous faut passer dix fois le jour jusqu'au menton, ne présentent aucun obstacle à l'ardeur qu'il y met. Mais Charette, qui est aussi adroit que connaisseur dans le pays (y ajouter qu'il est bien monté), a toujours l'adresse de nous éviter, vu qu'il n'a pas pu réussir à mettre la déroute dans les troupes qui viennent d'Espagne, car ici on ne parle que de ces défaites. Au seul nom de brigands et de leur arrivée, suffisait pour mettre en déroute complète nos armées composées de cent mille hommes.

Santerre, venant ici avec ce même nombre, c'est trouvé attaqué à la tête, au centre et à la queue, marchant par le flanc et dérouter complètement. Voilà la raison du silence qu'on a gardé à son égard pendant son généralat à la Vendée. Jamais il ne prenait une position qui ne fut désigné¹ par Charette, d'après les rapports que les aides de camp de ce dernier nous ont faits; de même de toutes les trahisons de tant d'autres généraux. Bref, il existe aujourd'hui que Charette est sans armée, qu'une grande partie des habitans sont rentrés chez eux et rendu les armes. Les uns croient qu'ils nous ont rendu les mauvaises et gardé les bonnes pour en faire usage au premier signal que Charette pourra leur faire; *je ne le crois pas*.

Si ce chef de brigands n'a pas abandonné tout à fait la Vendée, c'est qu'il a donné sa parole à d'Artois qu'il ne quitterait pas la Vendée sans ses ordres. Pendant qu'ils étaient à l'Isle-Dieu, ils ont fait une manœuvre pour le faire passer dans nos armées, afin d'attirer nos soldats de leur côté, qui ne pouvait manquer de nous faire du tort, s'il avait été lu dans nos armées.

Il y reste maintenant une cinquantaine d'hommes de cavalerie avec Charette, qui sont tous des chefs; quand nous en prenons quelqu'un, c'est des officiers.

Maintenant, j'ignore si elle ne ressuscitera pas comme elle a déjà

1. Sans doute *dépiquée*.

fait, s'il est vrai qu'elle ait été finie comme aujourd'hui; nous avons tant d'ennemis en France qui ont tant d'intérêt à perpétuer la guerre! Si l'habitant de la Vendée a commis tant d'excès contre nos armées, sa n'a été qu'après s'être vu tuer, piller, violer, incendier; aussi c'était fait à dessin pour allumer la torche de la discorde dans toutes les parties du monde. Jamais tableau n'a été plus hideux que celui de toute cette contrée où il n'a pas une seule habitation pour se mettre à l'abri du mauvais temps; tout est dévoré par les flames, fruit des travaux de l'armée dite révolutionnaire. Il s'en faut de beaucoup que les pays conquis aient éprouvé les horreurs qui ont été exercées sur cette portion de la France; l'on a vu des soldats porter chapelets forts longs avec des bouts de tétens de femmes; c'est ce qu'il y a de moindre à citer. Je désire de tout mon cœur que cela soit fini, car une position pareille affecte considérablement le physique et le moral. Salut et fraternité. Bien des choses à Madame votre épouse, ainsi qu'à la mienne.

Au 4 février, c'est-à-dire à l'époque où Vergès écrivait cette curieuse lettre, Hoche avait déjà disposé ses colonnes tout autour du pays occupé par Charette. Les opérations de l'armée républicaine furent menées avec tant de vigueur qu'en quelques semaines le chef vendéen, resserré dans un cercle étroit de quelques lieues, entre la Roche-sur-Yon, Bournezeau et le Voutris, dut songer à combattre non plus pour obtenir le succès final qu'il avait jadis entrevu, mais pour conserver sa liberté. Un découragement extrême avait envahi presque tous ceux qui l'entouraient, et la plupart de ses derniers partisans commencèrent à émettre devant lui des idées de soumission. Inébranlable dans sa foi, ayant déjà fait le sacrifice de sa vie, Charette repoussa péremptoirement ces insinuations. Au jeune de Laroherie qui, à la fin de février 1796, lui apportait, de la part de ses principaux officiers, un mémoire où l'impossibilité de continuer la lutte était démontrée, il dit rudement : « Se peut-il que vous, Laroherie, qui vous êtes couvert de gloire en tant d'occasions, consentiez à perdre en un jour la réputation que vous vous êtes acquise si justement? » — « Général, » lui répondit Laroherie, « si je vous ai fait cette proposition, conjointement avec un grand nombre d'officiers de l'armée, c'est que je pensais qu'il n'y avait ni lâcheté ni déshonneur à la faire; je vous prouverai que je n'ai pas changé. »

Et, effectivement, il se fit tuer le lendemain.

Quant à Charette, continuant à donner des ordres pour des levées qui ne s'effectuaient plus, prescrivant à ses lieutenants des concentrations impossibles à réaliser, prenant lui-même l'offensive avec une poignée d'hommes qui eût été insuffisante même pour couvrir une retraite, il essayait de donner le change à ses adversaires et d'inspi-

rer, aux débris qui le suivaient encore, un espoir que, certainement, il n'avait plus lui-même.

Il avait, comme nous l'avons dit, fait le sacrifice de sa vie et se considérait lié à ce point, par le serment qu'il avait fait de vaincre ou de mourir, qu'il refusa le sauf-conduit que lui fit offrir Hoche pour se rendre, en compagnie de tous ses officiers, en un point de la côte où un bâtiment l'eût transporté en Angleterre.

Ce fut quelques jours après ce refus définitif de Charette de quitter la Vendée que la colonne du général Travot, à l'avant-garde de laquelle combattait Vergès, eut avec le chef vendéen, à la Bégaudière, le dernier engagement sérieux de cette lutte fratricide. Charette perdit, dans cette rencontre, son frère aîné, la plupart de ses officiers, l'unique cheval qui lui restait et son portemanteau contenant toute sa correspondance avec le comte d'Artois. C'est cette affaire de la Bégaudière que raconte Vergès dans la lettre suivante, qu'on ne lira pas sans doute avec un intérêt moindre que la première :

Armée des côtes de l'Océan, division du sud. — A Pont de Vic, le 7 ventôse au soir an IV (26 février 1796). Vergès au citoyen Z... fils. — Lorsque je vous ai écrit, citoyen, le 29 dernier, au sujet de l'embarquement de Charette¹; nous avons été commandez le lendemain pour marcher sur lui, n'ayant pas effectué les ordres du gouvernement. Après trois lieues de marche, nous le trouvâmes dans un village, accompagné de 150 hommes de cavalerie, environ cent d'ynfanterie que nous mîmes dans une dérouté complete, quoique nous ne fussions que cent cavaliers et cent cinquante chasseurs sous mes ordres. Nous tuâmes Charette l'ainé, l'abbé Reimon, commissaire général, et le chef de division Cailloux²; nous ne savons pas le nom des autres qui ont resté sur le carreau. Ils avaient des 200 louis doubles dans leurs poches.

Nous manquâmes Charette cadet (le général) de bien peu de chose; il ne doit son salut qu'au mauvais chemin où nous étions et au retard que nous mîmes à sabrer toute sa cavalerie. Voyant qu'il allait subir le même sort, il descendit de cheval et se sauva tête nue dans le bois, car nous avions déjà son chapeau à l'Henri IV avec une grosse fleur de lys formant le nœud de sa cocarde blanche.

Mon détachement était presque tout monté avec ses chevaux. Moi je me trouve maintenant aussi monté fort bien au dépens de Charette. Nous primes Mademoiselle Couteux et une autre dame de calité de sa suite qui sont superbes, mais il fallut les sabrer un peu, ne voulant pas se rendre. Charette était à recommencer sa levée lorsqu'il fut ren-

1. Vergès fait allusion ici aux propositions qu'avait faites Hoche à Charette pour lui permettre de passer en Angleterre.

2. C'est le divisionnaire Caillau.

contré par nous; il amène les habitans par force avec lui, ou il les fait fusiller. Mais comme nous le suivons de proche, il n'en a guère le tems. Aujourd'hui, le général Travot a voulu sortir rien qu'avec sa cavalerie pour aller à sa poursuite (attendu qu'il veut toute la gloire pour les chasseurs à cheval qui sont avec lui). Mais Charette lui a montré les dents, et ils ont rentré honteux comme des péteux; il vient de nous commander pour marcher demain matin. L'on prétend que les forces de Charette sont un peu augmentées depuis six jours.

Vous savez sans doute que Stofflet est pris¹; et si vous ne le savez pas, je vous l'apprens. J'oublié de vous dire que le grand-prévôt de Charette a été tué aussi. Il se battit pendant six minutes avec sept cavaliers des nôtres. Cet homme était celui qui sabrait tous les prisonniers français. Je pourrais bien vous donner des nouvelles de cette armée tout de suite si nous avions la faculté de la poste, mais c'est que nous n'en avons pas. Nous sommes toujours éloignés du genre humain et les routes interceptées, obligées d'attendre qu'il y aie une correspondance afin de pouvoir envoyer notre facteur à la ville la plus voisine.

Soyez bien assuré que je ne manque pas de bonne volonté à vous instruire, ne fusse-ce que pour vous témoigner combien je vous suis attaché.

Mes respects, je vous prie, à Madame votre épouse et au citoyen votre père, sans oublier ceux de la lettre dernière. Salut et fraternité : VERGÈS.

Lorsque je vous écris, la terre me sert de fauteuil et le genouil de table.

Vous me fairez le plaisir de faire passer cette lettre chez moi, afin qu'on ne si réjouisse pas de ma mort encore.

J'avais oublié encore qu'ayant pris le cheval de Charette nous trouvâmes toute sa correspondance, tant avec l'empereur que l'Angleterre, que tout le reste.

Comme on le voit par cette lettre, Charette, enfermé dans son dernier refuge, donnait encore de temps en temps un coup de boutoir, mais ce n'était plus là que les derniers efforts d'une résistance désespérée, arrivée à ses limites extrêmes.

Traqué de village en village, errant à pied de ferme en ferme, il avait passé la nuit du 23 mars au hameau de la Prénillère, sur la commune de Saint-Sulpice, quand il reçut l'avis que trois colonnes parties dans la nuit, l'une du Luc, la deuxième de Saint-Philibert, la troisième du Poiré, — cette dernière dans laquelle se trouvait Vergès, — marchaient sur la métairie où il avait été signalé et qu'elles n'étaient plus qu'à quelques centaines de mètres. Il se jeta dans une première direction, espérant encore s'échapper avec les

1. Il fut pris le 25 février par le chef de bataillon Loutil dans une métairie de la Portevinière et fusillé quelques jours après.

trente-deux hommes qui lui restaient, mais la retraite leur fut coupée et il dut rétrograder sur la Prénillère. En se heurtant à la colonne qui venait de lui barrer la route, il avait dû faire le coup de feu et il avait laissé dix morts sur le terrain ; il en était donc réduit à vingt-deux fidèles. Il s'enfonça alors dans les taillis de la Chabotterie, tout près de Saint-Sulpice, mais il n'avait pas fait cent pas dans cette direction, qu'entouré par les chasseurs de Vergès, il dut faire encore un crochet. Ses ennemis se lancèrent aussitôt à sa poursuite et alors commença, entre les deux troupes, une véritable chasse à l'homme où l'on combattit souvent corps à corps.

Harassé de fatigue, blessé à la main et à la tête, Charette parvint encore à marcher pendant quatre heures, soutenu par quelques braves déterminés à mourir avec lui. Il pouvait entendre la voix de Vergès qui criait à ses chasseurs : « Prenez-le, mais ne le tuez pas ! » Il allait encore, teignant le taillis de son sang, témoignant, dans ces derniers instants, d'une énergie surhumaine. Le jeune Laroche-Davo fut tué à ses côtés ainsi qu'un soldat qui, l'instant auparavant, avait eu le sublime dévouement de lui donner son chapeau et de prendre le sien garni d'un panache blanc. Enfin, épuisé de lassitude, exsangue, il s'affaissa au pied d'un arbre, au moment où les chasseurs de Vergès étaient déjà en vue. Son domestique, nommé Bonard, voulant le relever, reçut un coup de feu qui l'étendit mort à ses pieds. Un dernier Vendéen, qui restait près de lui, voulut le charger sur son dos et l'emporter à travers le bois, mais il tomba, frappé d'une balle, au moment où il l'enlevait dans ses bras. Au même instant Vergès, à la tête de quelques chasseurs, se précipitait en avant, et, quelques minutes après, le capitaine mettait la main sur son célèbre prisonnier.

Charette, à peu près sans connaissance, fut aussitôt conduit au général Travot, qui le fit immédiatement transporter au château de Pont-de-Vic ; on sait qu'embarqué sur la Loire le lendemain, il fut fusillé à Nantes le 27 mars.

Sans vouloir enlever au général Travot le mérite de cette capture, dont le succès revenait à ses combinaisons militaires et qu'il devait d'ailleurs payer assez cher vingt ans après ¹, on peut réclamer pour Vergès la partie matérielle de l'opération, puisque ce fut lui qui mit la main sur le fameux partisan. Sa coopération à cet acte, qui eut à cette époque un retentissement considérable et des résultats décisifs, fut d'ailleurs publiquement constatée par le général Hoche ; d'autre

1. Condamné à mort en 1816, le général Travot vit sa peine commuée en une détention de vingt ans au château de Ham.

part, le grade de chef de bataillon, qui lui fut accordé par le Directoire, vint attester l'importance du service qu'il avait alors rendu à la pacification. Mais d'autres témoignages confirment l'exactitude des faits que nous venons d'exposer.

Le général Duthil, qui commandait alors la place de Nantes, écrivit quelques jours après au maire de Saint-Pé pour affirmer la part prise par Vergès dans l'événement dont parlait la France entière, et la municipalité s'empressa d'écrire au nouveau chef de bataillon pour le féliciter de sa conduite au 24 mars. Il existe trace de cette lettre dans les archives de la ville de Saint-Pé qui contiennent, à la date du 11 floréal an IV (24 avril 1796), la délibération suivante :

Séance du 11 floréal an quatrième de la République.

Le président Pierre Lassalle dépose sur le bureau une lettre du citoyen Dutilh, général de brigade, natif de Tarbes, commandant de la force armée, qui annonce que la prise de Charette... est due à l'énergie et au courage du citoyen Jean-Marie Vergès, capitaine de chasseurs de montagnes, né à Saint-Pé, commune du département des Hautes-Pyrénées..., ensemble un arrêté du Département portant qu'il sera écrit au citoyen Jean-Marie Vergès et à ses parents une lettre de félicitation et que le citoyen Dutilh sera remercié de son attention à lui faire part de cette action glorieuse que *les journaux ont attribué par erreur au citoyen Travot*, chef de brigade de l'armée de l'Ouest.

Le commandant Vergès devait continuer avec succès une carrière dans laquelle il avait eu des débuts modestes, mais qui, grâce aux aptitudes spéciales dont il avait fait preuve déjà, devait le porter à une situation élevée. Il prit part, dans le nouveau grade qu'il venait de conquérir, aux campagnes de 1797 et 1799 en Italie, et fut la même année promu au grade de chef de brigade, c'est-à-dire de colonel. Blessé grièvement deux fois devant Modène et au combat de Chiavari, il fut cité à l'ordre de l'armée pour avoir, à Novi, à la tête d'un escadron, coupé la ligne ennemie, s'être emparé de deux pièces de canon et avoir, par sa conduite, contribué puissamment à assurer la retraite.

Vergès fut nommé officier de la Légion d'honneur en 1804 et devint général de brigade en 1806, après Iéna, bataille au cours de laquelle il avait encore reçu une blessure. Baron de l'Empire et commandeur de la Légion d'honneur en 1810, il quitta alors le service et se retira à Melun, où il mourut au commencement de l'année 1830.

Ainsi s'éteignit un homme qui, parti de rien, s'était élevé, grâce à son seul mérite, grâce à un concours de circonstances exception-

nellement favorables, à une des situations les plus en vue de son pays.

Toutefois on ne peut s'empêcher de faire, sur la tombe de Vergès, une réflexion, qui vient à l'esprit à propos de nombre de généraux de la Révolution et du premier Empire, à savoir que, chez la plupart, le caractère ne fut pas à hauteur des qualités militaires.

Vergès républicain sous la Révolution, prétorien au 18 Brumaire, était devenu bonapartiste convaincu sous l'Empire; il se montra, sous la monarchie, royaliste ardent.

Quand, en 1825, il sollicita et obtint de Charles X (le même qu'il appelait « d'Artois » en 1796) le grade de lieutenant général honoraire, où étaient ses convictions de l'an II?

A moins pourtant qu'il ne fût sincère et que, vers ses derniers jours, ce vieux diable ne fût devenu ermite.

Ce serait, après tout, une hypothèse très admissible.

Arthur DE GANNIERS.

CHARLES ENGELBERT OELSNER.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

ACCOMPAGNÉE DE FRAGMENTS DE SES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

(Suite¹.)

LI.

9 mars 1791. — Les tantes du roi, Mesdames Adélaïde et Victoire, ont entrepris un voyage à Rome. Les opinions sont partagées sur la cause de leur départ : est-ce leur dépit contre la Révolution qui blesse leurs préjugés les plus invétérés? Est-ce l'ennui de voir leur influence anéantie? Est-ce la crainte de l'excommunication pontificale ou un projet hostile de la cour dont elles auraient connaissance? Probablement tous ces motifs y ont contribué. Si la cour connaissait son véritable

1. Voir *Revue historique*, t. LXIII, p. 72 et 297.

intérêt, elle se serait opposée de toute son autorité à l'entreprise insensée de ces dames. La désapprobation générale, les députations des localités voisines de leur résidence, qui ne voulaient pas perdre deux personnes qui font tant de dépenses, les motions au club des Jacobins et les représentations de la municipalité nationale à l'Assemblée ainsi qu'au roi pouvaient ouvrir les yeux sur les conséquences de ce voyage. Mais il paraît que la cour est aveugle sur sa véritable situation et sur la conduite qu'elle doit tenir. Le roi a répondu en alléguant les droits de l'homme : il n'y a rien à lui objecter, à la vérité, sinon qu'il est quelquefois sage et nécessaire de ne pas user de son droit. La municipalité a été trop timide pour le lui dire. — Pendant ce temps, Mesdames recevaient les visites assidues des poissardes et des fruitières et trouvaient bon, non pas précisément pour leur rendre leurs politesses, de retarder plusieurs fois leur voyage. Enfin elles réussirent à s'échapper. La vigilance de quelques dames patriotes de la halle qui, un sapeur à leur tête, bravèrent le froid de la nuit et la fatigue de la marche, fut déjouée par la vigilance plus grande de Lafayette ; les oiseaux étaient envolés lorsque le cortège arriva à Meudon ou à Bellevue. Heureusement, ils avaient oublié, dans leur hâte, un bon repas préparé pour le voyage ; rien ne pouvait mieux faire diversion et refroidir l'ardeur dévorante des amazones fatiguées. — Trois jours après cet événement, Monsieur, frère du roi, fit également mine de partir. Immédiatement la foule se porta au Luxembourg et l'invita à abandonner son projet et à rester à Paris. Il nia l'intention de partir, promit de rester et fut conduit au Louvre en triomphe.

Barnave prit occasion de cette rage de voyager de la famille royale pour demander une loi sur la résidence de la dynastie, loi nécessaire, mais qui, si les gens de sang froid ne préviennent pas le mal, pourrait être trop rigoureuse, parce que les circonstances ont excité les esprits et qu'un certain parti y trouverait son compte. Barnave, qui est aussi grand amateur des mesures coercitives que des lois de circonstances, n'en est pas resté là, il a demandé une loi contre l'émigration en général.

Même si une telle limitation de la liberté naturelle de l'homme était permise dans certaines circonstances extraordinaires, la loi serait d'une exécution impossible ; car, d'abord, on ne pourrait l'appliquer sans recourir à des moyens qui dégénéraient facilement en tyrannie ; ensuite, elle serait infailliblement éludée dans un état où beaucoup de citoyens ne sont pas propriétaires fonciers, mais commerçants et capitalistes, où il y a toute espèce de richesses mobilières. De plus, dans le cas particulier des émigrés français, l'Assemblée nationale ne pourrait pas faire une loi de ce genre sans se déshonorer au plus haut point. Par la déclaration des droits de l'homme, elle a consacré le principe que chacun peut rester où il lui plaît et aller où il veut. Les émigrants, à l'exception des fonctionnaires, se donnent pour des étrangers qui ne prétendent à aucun droit politique et qui demandent seulement à conserver leur fortune. Enfin, l'Assemblée nationale est impuissante à donner à plu-

sieurs d'entre eux la sécurité nécessaire à leur repos, non parce que les détenteurs du pouvoir public ne sont pas disposés à les protéger, mais parce qu'ils ne sont pas encore assez maîtres de la machine pour pouvoir arrêter tous ses mouvements ; et les émigrants, avec peu de raison à la vérité, n'accordent aucune confiance à la garde nationale, la tiennent pour hostile et ne se croient pas en complète sécurité avec elle. — Je crois bien que beaucoup de Français émigrés ont le désir de la vengeance, que leur séjour en pays étranger leur fournit peut-être les moyens de le satisfaire, et il est clair qu'ils emportent hors du royaume une masse énorme d'argent monnayé ; mais je crois aussi que, même en s'exposant à un danger, on doit rester fidèle aux principes ; or, ceux-ci défendent de punir personne pour des opinions et des désirs. Ah ! dès qu'on aura en main des preuves convaincantes des actes hostiles des émigrés, la loi pourra se déchaîner contre eux : ils seront ouvertement des traîtres à la patrie, dont les biens ni les personnes ne méritent d'être garantis.

Cependant, les clubs et les places publiques en jugèrent tout autrement. Mesdames, qui ne s'étaient laissé retenir par aucune raison d'ordre moral, avaient été arrêtées par les bourgeois de Moret, puis remises en liberté grâce à l'irruption violente des chasseurs de Lorraine sur le territoire de cette municipalité. Les dévotes voyageuses poursuivirent leur voyage jusqu'à Arnay-le-Duc, où elles furent de nouveau arrêtées et durent consentir à rester, parce qu'il n'y avait dans le voisinage aucune troupe pour les secourir. Il y a eu jeudi huit jours, la nouvelle de cet événement arriva à l'Assemblée nationale, la question fut débattue longuement et avec chaleur ; Charles Lameth eut la naïveté de dire que le roi, ayant de la peine à se passer de la société accoutumée de ses tantes, ne désirait rien plus que subir une douce violence. Mais aucune loi existante n'empêchait les royales citoyennes de voyager, et aucune véritable nécessité politique ne s'opposait à leurs projets. Sur la proposition de Mirabeau, on abandonna donc la décision au bon plaisir du roi. A peine cela fut-il connu qu'une troupe de poissardes, rassemblée à la hâte dans la rue Saint-Honoré, se rendit aux Tuileries pour prier le roi de prendre une décision agréable au peuple et de rappeler ses tantes. Les forts de la halle qui se trouvaient rassemblés dans le voisinage, soi-disant par hasard et à l'occasion d'un procès perdu, leurs femmes et leur entourage de gueux et de curieux grossirent la troupe. Le maire fit avancer la cavalerie, et les gardes nationaux parurent de tous côtés. Si un courtisan indiscret n'avait pas éloigné le roi de la fenêtre, la bande furieuse, satisfaite d'un salut, se serait peut-être dispersée sans difficulté. On eut de la peine à l'y contraindre. Le crépuscule ne permettait pas de bien voir. Les uns affirmaient, car la fuite du roi est l'éternel épouvantail, qu'on avait montré au peuple un mannequin, un Louis empaillé, que le véritable roi avait disparu ; d'autres certifiaient que ses tantes avaient emmené le dauphin, que l'enfant que l'on promenait était le fils de M. de Saint-Sauveur. Dans cette confusion de volontés et d'opinions, peu de gens pouvaient savoir

d'où venait le mouvement et où il conduirait. Lafayette et Bailly s'entendirent adresser beaucoup de grossièretés et s'exposèrent à de grands dangers; on craignait la promulgation de la loi martiale; enfin, on parvint par la douceur à faire sortir la foule des Tuileries.

Le lundi 28 février, le décret sur l'émigration vint à l'ordre du jour. Le comité constituant déclara toute loi de ce genre incompatible avec la Constitution française; pour obéir cependant aux ordres de l'Assemblée nationale, mais surtout pour lui enlever toute envie d'un tel décret, il en proposa un, tellement cruel et absurde, que personne ne voulut l'écouter jusqu'à la fin. Mirabeau appuya le comité, lut à l'Assemblée l'excellent passage sur l'émigration de sa lettre au roi Frédéric-Guillaume, passage qui cependant ne s'appliquait peut-être pas exactement au cas, et s'éleva avec une force particulière contre toutes les lois de circonstance qui violent ordinairement les principes et frayent la voie aux tyrans. Déjà, dans une séance précédente, il avait dénoncé à l'Assemblée certains factieux; maintenant il menaçait, en sa qualité d'administrateur, de déjouer leurs plans ambitieux. Il démasqua si bien les protecteurs et les investigateurs de l'anarchie que personne ne s'y trompa et que beaucoup de gens eussent volontiers quitté la séance.

Une trentaine d'ambitieux, notoirement anciens courtisans pour la plupart, cherchent « per fas et nefas » à mettre sous leur domination la municipalité de Paris, le général et la majorité de l'Assemblée nationale, les ministres y étant déjà. Peut-être ne sont-ils que de purs enthousiastes, mais on peut être à la fois enthousiaste et trompeur. Les occasions peuvent manquer, les Cromwells ne manquent jamais. Ces gens-là se donnent pour les seuls, pour les sincères amis du peuple, s'efforcent de rendre suspects les patriotes les plus respectables, les véritables auteurs de la Révolution, que menaçaient les gardes du despotisme pendant qu'eux-mêmes cabalaient contre la liberté; ils prêchent la résistance à tout détenteur du pouvoir public, comme si l'on était encore aux premiers jours de la Révolution et que le peuple n'eût ni lois ni magistrats élus par lui-même.

La société des Jacobins, qui a rendu des services importants à la Révolution, qui en rend encore quelquefois et qui pourrait contribuer au rétablissement de la paix autant qu'autrefois au renversement des abus surannés, dégénère, par la fatale influence de ces intrigants, en une faction dangereuse. On en a ouvert les portes à des fanatiques qui voudraient pourfendre même l'ombre de leurs adversaires, à de bonnes gens, des naïfs, qui croient tous les contes, les répètent et sont au moins capables de répandre l'angoisse et la terreur. Il s'y est introduit une foule de chevaliers d'industrie et d'ambitieux avides de jouer un rôle, qui, pour obtenir du crédit, affichent un patriotisme bruyant et prêtent la main à tout projet extravagant. Des bruits tumultueux et des paroles amères y étouffent la voix de la modération éclairée et en ont chassé beaucoup de gens clairvoyants, mais timides ou d'une susceptibilité inopportune, de sorte que la société deviendrait un instrument dont on

aurait tout à craindre si de braves gens, et Mirabeau avec eux, ne gardaient pas le courage d'y rester pour attaquer les scélérats dans leurs propres retranchements. On n'épargne actuellement aucune peine pour le dégouter de cette conduite aussi hardie qu'habile, mais on ne pourrait rien contre sa supériorité si l'on voulait la combattre la visière levée; on recourt donc à la ruse, on le calomnie, on le fait calomnier, on rend impopulaires ses meilleures lois, on excite les soupçons contre chacune de ses démarches, on le décrie comme aristocrate quand il recommande l'ordre. Nul moyen d'arriver à la popularité ne leur paraît trop mauvais, ils flattent la foule ignorante et rampent devant les journalistes qui sont à leur solde.

Comme leur avantage exige qu'ils restent dans les coulisses et que, sauf les frères Lameth, ils ne comptent guère parmi eux de talent saillant, ils ont su procurer à Barnave une réputation incroyable afin d'opposer un champion à Mirabeau. Ce jeune homme a un esprit pénétrant, une grande facilité d'élocution, beaucoup de méthode, et, ce qui est rare jusqu'ici en France, assez de sang-froid et de prudence pour ne parler que lorsque toutes les différentes opinions ont été entendues et qu'on pressent celle qui doit l'emporter et la manière dont elle triomphera. D'autre part, il lui manque tout ce que Mirabeau a en plus d'esprit inventif pour être original, d'imagination pour n'être jamais froid, d'esprit pour n'être jamais sec, de tact pour n'être jamais dur. La variété des connaissances et la maturité des vues politiques lui font également défaut. Il est regrettable que la cabale l'ait mis en avant trop tôt. Un succès prématuré et extraordinaire peut facilement égarer un grand homme naissant, le rendre téméraire, l'aveugler sur sa vraie valeur et l'amollir. Jusqu'ici on a eu pour lui une espèce d'engouement, mais enfin l'opinion commence à se faire plus équitable. Je fonde de grandes espérances sur ce revirement, car Barnave semble unir une grande fermeté de caractère à l'ambition.

Je connais assez bien les Jacobins maintenant et je sais trop le peu de tolérance que rencontre tout ce qui est contraire à l'opinion publique pour ne pas prévoir des scènes violentes. Mirabeau avait joué plus d'un mauvais tour aux meneurs : la mission donnée à Lafayette, sa proclamation contre les factieux, enfin son attitude à l'Assemblée nationale, tout déjouait leurs projets les plus chers.

Le projet de ne laisser aux émigrants que le huitième de leurs biens s'ils ne rentraient pas en France dans le délai fixé devait plaire aux factieux autant que la loi agraire plaisait aux portefaix de Rome et mettre le comble à leur popularité. Le duc d'Aiguillon et les frères Lameth, ces nouveaux Gracques, l'avaient fait publier par leurs émissaires sur les places publiques et envoyé des lettres et des messagers aux sociétés affiliées.

Mirabeau devait dîner ce même jour chez le duc d'Aiguillon; il s'y rendit après la séance; l'entrée de la maison lui fut interdite; on espérait l'intimider et on pensait qu'il n'aurait pas le courage de venir au

club dans la soirée; on lui tendait un piège, espérant par là ruiner plus facilement son crédit, mais Mirabeau n'est pas poltron, il connaît ses adversaires, il vint, et ce que j'avais prévu arriva.

Duport monta à la tribune et fit une sortie violente contre Mirabeau et Lafayette, autrefois son meilleur ami; il montra en eux des traîtres, les pires ennemis de la patrie; il accusa Lafayette de dégoûter la garde nationale du service par ses levées constantes, Mirabeau de vouloir éluder la question de la résidence royale en combattant la loi sur les émigrés, et tous deux de favoriser la fuite au roi et la contre-révolution. Ces accusations étaient cruelles, mais les applaudissements qui accueillirent les traits les plus amers et les plus noirs en dépit des grands services rendus par Mirabeau à la cause de la Révolution furent plus cruels encore. Duport quitta la tribune. Mirabeau, assis en face de lui pendant toute l'attaque, se leva, voulut répondre, et, chose qui ne lui était encore jamais arrivée à cette place, tous se déchainèrent contre lui, le dépit chez un grand nombre devint de la fureur, et la plus grande partie de l'assemblée ressemblait à des groupes d'aliénés. A la fin cependant, son geste et sa voix surent se faire écouter. Dès qu'il put prendre la parole, il déroba Lafayette aux coups de la multitude par une manœuvre habile et triomphante, bien qu'il ne fût pas son ami, secoua les flèches d'un adversaire qui n'était pas de taille à lui tenir tête et le lapida de son éloquence. Mais un second orage bien plus violent l'attendait. Alexandre Lameth ne pouvait voir tomber son frère d'armes sans le venger; il a beaucoup d'esprit, parle facilement, quoique avec moins de verve que son frère Charles; son style, avec moins de naturel et de mordant peut-être que celui de Charles, a plus de solidité. Il passe pour le plus grand intrigant de l'Assemblée nationale et, ce jour-là, il déploya une rare habileté à mettre à profit la disposition d'esprit où le discours de Duport avait porté l'Assemblée. Il attaqua son adversaire au défaut de la cuirasse, n'épargna ni ses folies de jeunesse, ni les fautes de son âge mûr, ni les torts que la calomnie et des soupçons malveillants lui prêtaient. Il s'efforça de le rendre à la fois odieux et ridicule et il ne réussit que trop à être tour à tour mordant et pathétique; à mesure qu'éclataient les frénétiques applaudissements de son auditoire furieux, les traits de son éloquence devenaient plus perfides et plus acérés.

Certes, il fit preuve d'un rare talent; jamais, non jamais, je n'avais soupçonné en lui autant de perfidie, je trépignais, je tempétais, lorsque finalement on exprima la crainte de voir pendre, non les factieux, mais ceux qui oseraient en parler ainsi. Quiconque connaît la tactique de ces messieurs sait ce que signifient de telles expressions, et les attaques dont Mirabeau fut l'objet le lendemain sur la terrasse des Feuillants prouvèrent avec quelle facilité les craintes de Lameth auraient pu se réaliser. Je crus avoir pénétré toute l'hostilité de ses intentions et vu toute la noirceur de sa haine qui déversait son venin sur les actes les plus louables. Sa cruauté et la joie exultante de la

majorité de l'Assemblée me rendirent malade pour quelques jours; saisi de dégoût tandis que, de tous les côtés de la salle, on invectivait Mirabeau et que le président cherchait, par une vile partialité, à l'éloigner de la tribune et à lever la séance, je désespérais de voir Mirabeau rester maître de lui et capable de donner la réplique qu'exigeaient sa situation et sa dignité blessée. Le chemin de la gloire, pensai-je, est en vérité semé d'épines, sous un gouvernement despotique, il te faut ramper, dans une république, il faut te battre, et, lorsque tu as mérité la reconnaissance de tous, l'ostracisme t'envoie en exil. Mirabeau était sur le point d'en faire l'expérience ou, plutôt, il la faisait : tout autre que lui eût succombé; seule, sa grande âme ne succomba pas; j'avais eu bien tort de trembler pour elle, car c'est précisément dans l'orage qu'elle grandit. Non seulement il avait gardé son sang-froid jusqu'au bout de cette longue et sanglante attaque, mais il avait eu assez de présence d'esprit pour se faire une arme défensive avec les flèches de l'ennemi. Il y eut un combat acharné, il eut recours à toutes les ressources de son génie pour vaincre son jeune et habile adversaire; il étreignit Lameth et ses amis d'une main de fer, d'une main de feu, leur arracha le masque et leur fit des blessures mortelles. Une colère bouillante couvrit de son écume tout ce qui s'était déchainé contre lui, il lança de sa voix de tonnerre des vérités inouïes à l'Assemblée; sa témérité, l'allure sublime de son éloquence inspirèrent un étonnement mêlé de stupeur, et c'est ainsi qu'il dompta les fous furieux et à tous, quels qu'ils fussent, il arracha, sinon des applaudissements, du moins des cris d'admiration. Mirabeau n'a pas eu de plus beau moment dans l'Assemblée nationale. Je regrette que les limites de cette lettre ne me permettent pas d'entrer dans des détails et de rendre compte de toutes les impressions ineffaçables que cette mémorable soirée a laissées dans mon âme. Ce qui m'enthousiasma le plus, ce fut la pleine possession de lui-même, avec laquelle, abandonnant ses adversaires terrassés et toutes les questions personnelles, il reprit les discussions politiques les plus hautes.

LII.

Pendant ce temps, des scènes d'un autre genre avaient lieu au château des Tuileries. Il semblait qu'on y complotât de faire du 28 février un jour néfaste de l'histoire de France. Le danger a été prévenu par la conduite courageuse de Mirabeau, par la vigilance du Directoire et par le courage réfléchi de Lafayette.

Comme il n'y a plus de cours de justice criminelle, les prisons de Paris se remplissent de telle sorte qu'on peut craindre des maladies épidémiques. Pour les prévenir, il a été permis à la municipalité de transformer en prison le donjon de Vincennes. Depuis deux ou trois mois, elle y occupe des ouvriers; là-dessus, un mensonge stupide et dangereux s'est répandu et ne trouve que trop de créance : on dit

qu'une nouvelle Bastille se construit aux portes de Paris et qu'il faut la renverser si l'on ne veut pas être mis en état de siège.

Le 23 février, on dénonça un projet de contre-révolution qu'il fallait déjouer par la destruction dudit donjon. Le président Reubel, contrarié de cette inepte dénonciation, voulait lever la séance. « S'il se produit des désordres, dit-il, on nous les imputera. » Barnave en jugea autrement, réprimanda le président et renoua le fil de la discussion. Le résultat de cette affaire fut la résolution de ne pas quitter des yeux le château des Tuileries, au cas où il y aurait des troubles dans une partie de la ville, ce qui pouvait bien devenir l'occasion d'un soulèvement.

Dans la nuit du 27 au 28 février, le Directoire acquit la certitude qu'il existait un complot contre le donjon de Vincennes. Les démolisseurs devaient commencer leur travail entre six et sept heures. Lafayette donna ordre au commandant du bataillon Saint-Antoine de marcher à quatre heures sur Vincennes; lui-même s'y trouva vers sept heures avec 6 à 8,000 hommes. Si Santerre lui avait obéi, tout malheur eût été prévenu. Mais il trouva bon de faire beaucoup de bruit avant le départ, de partir tard, de marcher avec une lenteur impardonnable, de tolérer que ses soldats tirassent sur deux adjudants de Lafayette et les contraignissent à descendre de cheval et à retourner à Vincennes. Sans exécuter aucune des manœuvres prescrites, il vit réduire en cendres une partie de l'édifice et brûler les meubles. Lafayette trouva les choses dans cet état, et s'il n'en eût imposé à tous par sa résolution et sa présence d'esprit, il y aurait eu un conflit sanglant entre les volontaires qu'il commandait et les troupes de Santerre. Les provocations ne manquèrent pas; un chasseur fut tué à ses côtés; mais il se contenta de faire soixante prisonniers.

A l'heure même où ceci se passait à Vincennes, un individu, armé d'un stylet et d'un pistolet, fut arrêté près de la chambre du Dauphin. La rumeur publique, comme on peut le penser, prêta des couleurs effrayantes à cet incident, qui pouvait venir d'une simple distraction. Les sentinelles avaient déjà été doublées autour du château au départ de Lafayette; elles furent décuplées. Vers huit heures du soir, on remarqua une foule extraordinaire dans la chambre de la reine. Il y avait beaucoup de visages étrangers, et le petit nombre des gens connus y étaient habillés comme on ne l'est pas habituellement pour paraître à la cour, c'est-à-dire en frac et en bottes; aucune sentinelle ne les avait vus passer, ils devaient être entrés dans le château par des portes secrètes. Cette troupe tint des propos blessants devant la garde nationale et laissa même voir des armes. Les gardes commencèrent à murmurer; M. Gou-vion fut chargé de faire des représentations au roi. Le roi l'écouta de bonne grâce et ordonna à ses hôtes de déposer leurs armes. Lafayette parut lorsque l'opération allait commencer; à la vue de quelques vauriens bien connus, comme, par exemple, les meurtriers du malheureux Bazincourt, de toutes ces physionomies étrangères, de ces armes meur-

rières, à la pensée des intentions et des suites que pouvait avoir cette réunion, il ne put contenir l'amertume de son mécontentement; il traita les chefs de la domesticité royale, MM. Villéquier et Duras, coupables de tout ce désordre, comme méritaient leurs mauvais desseins ou leur étourderie; du reste, il s'efforça de modérer l'irritation de la garde nationale et de protéger les courtisans pour qui un conflit aurait pu devenir dangereux. Les uns surent se contenir; d'autres, avec le ci-devant prince de Poix, cherchèrent derrière un escalier un abri contre toute éventualité fâcheuse. Quelques furieux seulement s'avisèrent de faire une résistance que leurs stylets et leurs pistolets de poche rendaient d'autant plus suspecte et qui donna à la garde nationale un prétexte désiré pour oublier pendant quelques minutes les exhortations de son général et pour attaquer, non pas la vie de ses gens-là, mais ce qu'ils appellent l'honneur de leur caste. Ni étoile, ni cordon d'ordre, ni calotte ne les protégèrent contre les bourrades, les horions, les coups de pied, surtout dans cette partie du corps que la nature a laissée sans armes défensives. MM. d'Espremesnil, d'Agoult, de Montlozier sauraient vous raconter, mieux que personne, de quelle manière ils ont passé dans la classe des plébéiens. L'incident a reçu différents noms; on l'appelle la soirée des chiquenaudes, la nuit des soufflets, la fête des coups de pieds au derrière, le dernier jour de la noblesse.

LIII.

19 avril 1791. — Il est inconcevable que la cour ne connaisse pas l'esprit du temps qu'elle contrarie. Elle doit savoir qu'on n'existe que par l'opinion et par quelques restes de foi, que dans tous les temps et sous toutes les zones, ceux-là seuls ont régné qui ont su gagner le suffrage public sans lequel personne, chez un peuple libre, ne peut se maintenir longtemps à une place élevée. Je parle d'un peuple libre : mais les sultans mêmes ne peuvent s'en passer. Leur toute-puissance s'évanouit dès que l'opinion que le peuple a de leur force cesse d'être plus grande que cette force; et aucun souverain, ni en Asie ni en Europe, ni dans l'antiquité ni dans les temps modernes, pas même les rois de Prusse, qui sont allés à cet égard jusqu'aux dernières limites, n'est parvenu à voir à ses ordres autant de force active que de force passive. Il n'y a pas de constitution qui ne doive s'écrouler dès qu'elle porte le poids d'une certaine masse de discrédit. L'histoire le montre dans des milliers de pages impérissables; la philosophie l'a prouvé; mais la philosophie et l'histoire sont bannies des cours; tout au plus y paraissent-elles avec un masque, et si jamais, soit nécessité, soit hasard, elles s'y montrent en pleine lumière, le roi et son entourage ne comprennent pas leur langage. Eux, pour qui le livre des temps et de la raison est particulièrement écrit, ils sont, de tous leurs frères

mortels, les plus incapables d'en tirer parti. Ils voient à peine le jour, car la tromperie et l'illusion les entourent depuis le berceau. L'éducation du mendiant n'est pas, à beaucoup près, aussi misérable que celle des princes. Il apprend de bonne heure ce qu'il est et doit être, tandis que, devant l'enfant qui doit hériter du trône, toute idée juste s'écarte, tout sentiment vrai se déguise, tout compagnon de jeu est hypocrite. Ceux qui l'entourent semblent avoir juré de faire de lui un être hors nature, de lui inoculer des opinions et des prétentions fausses ; bref, il devient incapable de se voir lui-même autrement qu'à travers un prisme. Dans les temps ordinaires, où les choses suivent l'ornière tracée, cela passe encore, mais si l'équipage du vaisseau, instruit par de longues épreuves, est devenu plus sage que son pilote assoupi, si la nation a pris le sentiment de sa force et la connaissance de ses droits, alors que le ciel fasse miséricorde à ce mélange de dieu et de crétin ! Duclos dit que la puissance papale tombe avec le mouvement accéléré des masses pesantes. On pourra en dire autant en France de la dignité royale, qui ne se soutient peut-être plus que par l'attachement pour celui qui en est revêtu, si la cour n'arrive pas à comprendre sa situation. Tout autour d'elle un esprit nouveau condamne ce qu'elle admirait autrefois, réclame ce qu'autrefois elle n'eût pas permis ; et aux yeux de la liberté qui est toujours ombrageuse, mais qui l'est surtout aux premiers jours de son existence, les démarches étourdies paraissent équivoques, les démarches équivoques hostiles. Il peut y avoir une foule de souvenirs douloureux pour la cour ; une nécessité pressante ordonne de les oublier, impose un air satisfait, commande d'obéir, non seulement par force, mais de bon gré, à l'opinion publique et de la prévenir quand c'est possible. Mais on ne veut pas voir cela, on ne sait pas se défaire des anciennes formes, qui conviennent le moins à la situation, on croit en imposer par elles. Quelle erreur ! Le peuple n'est plus fasciné par l'éloignement et la hauteur du sultan. La cour devrait dissimuler avec le plus grand soin le désir de dominer comme autrefois. Elle devrait se contenter de jouir en silence de son pouvoir quand elle peut le ressaisir et ne pas laisser voir prématurément des prétentions détestées, qui font infailliblement échouer les tentatives les mieux conçues. Les gens perfides, qui guettent ses faux pas, cherchent à les provoquer, et savent en profiter, sont nombreux. Sur quatre partis actifs, trois peuvent devenir également dangereux pour le roi.

Le premier se compose de tous ceux qui haïssent franchement la Révolution, soit parce qu'ils ne la comprennent pas, soit parce qu'elle n'a pas marché suivant leurs vues, soit parce qu'elle a détruit les charges, les titres, la supériorité, la renommée qu'ils possédaient ou auxquels ils se promettaient d'arriver. Ce parti comprend tous ceux qu'on appelle communément aristocrates ; ci-devant nobles, philosophes, évêques, conseillers au Parlement, pensionnés ; leurs sentiments à l'égard du roi sont aussi honnêtes que ceux du cardinal de Rohan et

de ses pareils à l'égard de la religion : ils cherchent en lui un palladium contre la rébellion. L'opinion accorde peu d'importance à ce parti. On se moque des philosophes à gages. La noblesse et les parlements sont oubliés, on pense tout au plus à eux quand on pense à l'insolence et aux exactions; le fanatisme paraît chaque jour une arme plus misérable. On peut juger des ressources intellectuelles de ce parti par la conduite qu'il a tenue jusqu'ici; les sources de sa richesse sont taries. Étant ainsi dépourvu de crédit et réduit aux expédients, on peut, sans injustice, accuser de folie ou de déloyauté ceux qui voudraient y rattacher le roi. C'en est fait de lui si le malheur veut qu'il se jette dans leurs bras, car il ne serait plus qu'un doge, surveillé par une aristocratie jalouse, si celle-ci triomphait; si, au contraire, elle était vaincue, ce qui arriverait selon toute probabilité, le sang des Bourbons cesserait d'être sacré au peuple irrité. En effet, l'amour qu'on porte au roi est extrême (il est même inconcevable qu'on sache si peu en tirer parti et qu'on laisse échapper des occasions favorables qui ne reviendront pas), mais, quiconque connaît le fanatisme de la masse, quiconque a vu quelles violences menaçantes excite l'amour de la liberté chez les plus braves gens sur un soupçon, même sans fondement, sait que je n'affirme rien d'exagéré.

Le second parti est celui des ennemis des princes. Il tient tous les rois pour des mangeurs d'hommes et voudrait en voir la race entière extirpée de la terre. Sans intrigue, et fondant des espérances à longue échéance sur les fautes de la cour et le rapide progrès des lumières, il ne porterait pas le deuil si la cour se perdait dans l'opinion publique.

Le troisième parti est celui des ennemis de la paix. Il se compose, pour une partie, de gens chez qui la liberté est une fièvre chaude, qui courent dans toutes les directions sans avoir aucun système, qui découvrent partout des conspirations, qui entrent en campagne avec fureur contre tout détenteur du pouvoir, qui tiennent les moyens les plus extrêmes pour insuffisants et qui se laissent entraîner au delà de ce que demande l'utilité générale. Il comprend, d'autre part, des ambitieux pleins d'astuce qui savent jouer, avec une habileté particulière, le rôle d'amis du peuple, qui diffament, non pas la dignité royale, mais le roi, qui donnent incessamment l'alarme sur des crises qu'ils ont eux-mêmes provoquées, qui s'attroupent et se font passer pour des anges protecteurs dans le danger. Cette fraction, composée en majeure partie des anciens courtisans les plus favorisés, a trop souvent passé par l'école des antichambres de ministres et des salons de favorites pour qu'on puisse croire à la sincérité de son zèle, à la pureté de ses intentions; elle est trop habile en intrigues pour ne pas trouver dans l'autre moitié du parti un instrument utile. On l'accuse d'avoir abandonné le drapeau de la cour parce qu'il n'est pas le drapeau de la victoire et que le peuple a ébranlé le trône; on l'accuse d'aspirer au gouvernement sous prétexte du bien général, pour créer une nouvelle aristocratie;



d'autres croient qu'elle travaille pour un certain prince. Si cette dernière accusation est, comme je le crois, une calomnie, ces gens-là n'ont pas à se plaindre, car on récolte ce qu'on a semé. Cette faction, opposée en particulier à Lafayette, paraît posséder, parmi les familiers mêmes du roi, de fidèles adhérents et semble être admirablement servie.

Le seul parti auprès duquel le roi peut trouver le salut est celui des vrais amis de la Constitution, non ceux qui s'en donnent le nom, mais ceux qui le sont réellement. Ce parti, si on peut nommer ainsi la partie la plus éclairée et la plus nombreuse d'une nation, a senti et appris à connaître toute l'atrocité de l'ancienne constitution abolie et n'en désire certainement pas le retour. Il aime l'œuvre de ses représentants, mais il veut le repos et la concorde sans lesquels, à son avis, le nouvel ordre de choses ne peut prospérer, et il exagère peut-être un peu la nécessité d'une tranquillité qui n'est peut-être pas possible ou utile après une si violente tempête. Mais je l'approuve complètement quand il dit qu'on doit laisser le temps corriger les défauts inhérents à la Constitution, défauts inévitables dans les circonstances où elle a été faite, surtout quand il s'agit d'institutions sur lesquelles l'opinion n'est pas encore mûre et qui n'ont pu s'établir sans compromettre pour plusieurs générations les bénéfices qu'on en attend. Ainsi, il tient au système de la monarchie héréditaire, moins par conviction de sa nécessité et de ses bienfaits que par conviction du danger qu'il y aurait à la renverser maintenant, c'est-à-dire à faire une seconde révolution; et comme, malgré la calomnie, il trouve à Louis XVI des mérites utiles au bien public et croit reconnaître en lui une bonne volonté sincère, il le défendra vigoureusement contre tous ceux qui pourraient attaquer le temple de la Constitution que ce prince habite à présent. Il faut seulement que le roi finisse par être franc et par dire clairement ce qu'on peut attendre de lui.

LIV.

En dehors de ceux qui n'ont rien à perdre ou qui ne voient de salut, comme les partisans de Catilina, que dans l'incendie et la dévastation, tous les capitalistes et tous les propriétaires devraient comprendre ce que peut leur rapporter le nouvel ordre de choses. Mirabeau a laissé un livre sur les lacunes et les perfectionnements nécessaires de la Constitution française¹. Il n'approuvait pas la trop grande part du pouvoir public accordée aux municipalités, ni leur nombre trop considérable qui complique et entrave le fonctionnement de la machine. Il voulait aussi diminuer ces assemblées électorales qui, revenant trop fréquem-

1. Il s'agit peut-être de la célèbre *Quarante-septième note de Mirabeau pour la cour*. (Cf. Bacourt : *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, 1851, vol. II.)

ment et durant trop longtemps, deviennent à charge à la partie plus laborieuse de la nation ou sont abandonnées par sa négligence à l'intrigue. Les conditions auxquelles on peut être électeur du second degré doivent être aggravées; au contraire, il faut rendre plus faciles les conditions pour être éligible ou citoyen actif. Il faut faire dans les élections des dépenses que tout le monde ne peut pas supporter. A la vérité, la richesse obtient par là des privilèges qui ne lui appartiennent pas de droit, mais le mal serait encore plus grand si l'État payait les électeurs, parce que ce serait favoriser l'avidité et l'intrigue et que cela occasionnerait en outre une augmentation de dépense de trente millions. D'autre part, il est révoltant que, d'après les lois actuelles, un Jean-Jacques dans la pauvreté soit inéligible. Notre organisation bourgeoise est un mauvais compromis entre une perfide aristocratie et une démocratie inexpérimentée. Mirabeau blâmait aussi les dispositions qui ont fixé le sort de l'ancien et du nouveau clergé. Si la folie du premier n'eût pas donné des armes aux Jansénistes, son traitement eût été moins réduit, et pourtant les frais du culte, qui se monteront encore à soixante millions lorsque toutes les pensions et les anciennes dettes seront éteintes, auraient été diminués de cinq à six millions.

LV.

Quand le Dauphin, un gamin de six à sept ans, va se promener aux Tuileries, il est accompagné de trois ou quatre dames d'honneur, d'autant de chambellans, d'une demi-douzaine de laquais et d'autant de gardes; le peuple se précipite pour voir le jeune prince, qu'il voit cependant tous les jours, le matin et l'après midi; on reste chapeau bas et dans le silence le plus respectueux devant lui. Les sentinelles se mettent au port d'armes, on bat le tambour; l'enfant est chargé d'étoiles et de cordons d'ordres; on lui apprend à s'avancer d'un air guindé et hautain. Pourquoi? pourquoi toutes ces parades? L'éducation des princes a été la même de tout temps. Eux et nous, disait la comtesse de Rochecouart, sommes pareillement amollis et gâtés, les princes et les femmes n'entendent jamais la vérité ou l'entendent trop tard. Le duc de Villeroy disait à Louis XV en lui montrant d'une fenêtre des Tuileries une grande foule de peuple : « Sire, tout cela est à vous. » Le gouverneur de Louis XVI faisait une affaire d'État de l'invention d'une figure de menuet réglée de telle façon que les jeunes seigneurs puissent danser avec le dauphin sans lui tourner le dos. Ce même gouverneur, M. de la Vauguyon, ne le quittait jamais après l'avoir mis au lit sans lui dire : « Bonsoir, Louis-Auguste de Bourbon, héritier présomptif du premier trône du monde, issu de la race la plus auguste qui soit entre toutes les races royales. » C'est ce qui faisait dire à un frère du roi, le comte d'Artois : « A la manière dont on nous a élevés, nous avons du mérite à ne pas être devenus des tigres. »

LVI.

Quoi d'étonnant si les princes se croient nés pour commander quand les peuples sont assez niais pour le croire? Quoi de surprenant, a dit Condillac, si un prince gâté par les bassesses de sa cour et enivré par les fumées du despotisme se prend pour un grand homme digne de régner et dont les fantaisies, les caprices sont autant de lois sacrées dont l'observation importe essentiellement au bien de ces États, puisque ses sujets sont des esclaves assez habitués au joug pour en être aussi persuadés? Ah! comme il est vrai que la liberté a encore plus à se plaindre des esclaves que des tyrans!

LVII.

La Révolution a accéléré les progrès de l'esprit humain de la manière la plus extraordinaire; une foule de vérités et d'opinions qui, il y a quelques années, vous faisaient considérer comme un penseur que son originalité conduisait à la table des grands, sont maintenant monnaie courante et sont devenues, dans les têtes des gens pratiques et sans préjugés, plus claires et plus solides que lorsqu'elles n'étaient que pures spéculations ou jeu d'esprit. Les causeurs les plus agréables de l'ancienne société se flattaient de recueillir à la tribune des lauriers qu'ils n'ont pas obtenus, parce que le talent de la conversation, trop délicat, ne fait pas d'impression dans un milieu qui demande plus d'énergie que d'élégance. Par exemple M. de la Harpe, l'élève de Voltaire, un des premiers littérateurs de France, après quelques vaines tentatives, a abandonné pour toujours la tribune, sans avoir cependant, comme beaucoup de ses confrères, abjuré la Révolution.

LVIII.

M. de Broglie a depuis quelque temps l'effronterie de parler à l'Assemblée nationale d'une armée, forte de 240,000 hommes, postée le long du Rhin. Les gens comme lui savent qu'un mensonge manifeste devient vraisemblable quand il est attesté avec audace par un homme à qui on suppose la connaissance des choses. Mais le public éclairé ne se laisse pas égarer par des bruits de ce genre. Les princes allemands comprennent assurément trop bien leur véritable intérêt pour se mêler à des affaires étrangères où ils auraient beaucoup à perdre et peu à gagner. Les gardes nationaux, particulièrement dans les départements de la frontière, sont aussi bien exercés que les meilleures troupes soldées; la nation française n'a jamais manqué de courage, et la violence de quelques incidents montre ce qu'elle ferait pour la défense de ses

foyers. Elle chercherait en outre par tous les moyens possibles à porter la désobéissance et la désertion dans l'armée ennemie. Je vous laisse à juger si cela serait difficile, si les pandours et les cosaques, quand ils résisteraient à la vision sereine de la liberté et aux douceurs d'un traitement plus humain, ne seraient pas gagnés par une solde double de celle du soldat allemand. Jusqu'à présent, les princes n'ont eu aucun prétexte, même médiocre, pour chercher querelle à la France, car chacun, je pense, est maître dans sa maison. Même si les comités, par une avarice inopportune, lésaient les propriétaires à indemniser en Alsace, pour pousser l'empire allemand à une rupture que la partie militaire et aristocratique de l'Assemblée nationale paraît désirer, je ne vois pas quel intérêt auraient les princes allemands à s'attirer des désagréments encore plus grands. La Révolution française répand une vapeur de soufre qu'il faut avoir de bons poumons pour supporter, à peine les Anglais pourraient-ils l'avaler sans danger. Le gouvernement anglais est cependant le seul qui ait à craindre quelque chose du peuple français, non que celui-ci soit intéressé à lui déclarer la guerre, qui serait bien chanceuse, mais il a intérêt à entretenir des troubles en Angleterre et surtout des difficultés entre la mère patrie et ses colonies pour arriver peut-être à prendre celles-ci comme la France a déjà pris Avignon.

Alfred STERN.

(Sera continué.)

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

L'AGRÉGATION D'HISTOIRE. — Le conseil supérieur de l'instruction publique vient d'adopter une nouvelle modification dans l'organisation du concours d'agrégation d'histoire. On a supprimé la leçon dite leçon de thèse, qui devait être tirée du mémoire présenté pour le diplôme d'études supérieures. On a pensé que l'extrême variété et le caractère parfois très spécial de ces mémoires rendaient difficile le choix et surtout la comparaison de ces leçons. On les a donc supprimées et on a remplacé une des leçons d'histoire par une épreuve d'un caractère particulier, une épreuve pédagogique. On donnera à tous les candidats des sujets de leçons tirés du programme d'une même classe et ils devront indiquer de quelle manière le sujet devra être traité pour les élèves de cette classe, à quelles interrogations, à quelles lectures, à quels devoirs il pourrait donner lieu. Il faudra voir dans la pratique quels résultats donnera cette épreuve qui, à première vue, risque d'avoir un caractère un peu factice et de tourner dans un cercle assez monotone de considérations toujours les mêmes. Nous aurions préféré voir adopter la proposition d'un des membres du conseil qui aurait voulu introduire dans les épreuves une explication d'un texte tiré d'un des grands historiens grecs ou latins, préparé en vingt-quatre heures. Il n'aurait, d'ailleurs, pas fait opposition au maintien de l'épreuve pédagogique, mais il aurait vu, et nous aussi, un réel avantage à remplacer au concours d'agrégation la leçon de thèse par une épreuve accordant une certaine place à l'érudition et permettant aux candidats de faire preuve de qualités intellectuelles autres que celles manifestées par les leçons. L'ancienne agrégation, qui comprenait un premier degré d'admissibilité avec quatre épreuves écrites ; un second degré d'admissibilité avec une leçon d'érudition dont le sujet était pris dans une thèse choisie un an d'avance par le candidat sur une liste dressée par le jury ; enfin, trois explications de textes grec, latin et français, et deux leçons de lycée, l'une d'histoire, l'autre de géographie ; cette ancienne agrégation, quels que fussent ses défauts, avait le grand avantage, grâce à la variété de ses épreuves, de per-

mettre de juger à peu près à coup sûr la valeur intellectuelle des candidats. Ceux qui, comme moi, ont suivi pendant vingt ans de très près les épreuves, en connaissant d'avance les meilleurs candidats et de la Sorbonne et de l'École normale, peuvent attester que les malheurs d'examen étaient très rares, que les bons candidats réussissaient presque à coup sûr et à peu près au rang que leurs maîtres leur auraient assigné eux-mêmes. L'agrégation actuelle, en supprimant les explications d'auteur, a encouragé les futurs professeurs d'histoire à négliger les langues anciennes et l'histoire ancienne ; elle a réduit tout l'oral à une série de leçons dont la monotonie fatigue l'attention du jury et qui ne permettent guère aux candidats de faire preuve que d'un seul ordre de qualités : la mémoire, l'art de composer une leçon, la facilité d'élocution. La véritable valeur intellectuelle, l'originalité, la pénétration, la force du jugement s'y manifestent plus difficilement ou, du moins, s'y font plus difficilement apprécier. L'originalité peut même y être un écueil. La leçon de thèse, qui, d'ailleurs, va être supprimée, n'y joue qu'un rôle tout secondaire. On a voulu, je le sais, et cette préoccupation est louable, faire de l'agrégation un examen professionnel qui mette en évidence les candidats les mieux doués pour l'enseignement. Nous craignons qu'il n'y ait là une illusion. Jamais un examen ne permettra de dégager vraiment les aptitudes professorales. Un stage prolongé devant de vrais élèves peut seul le faire. Aussi, en Allemagne, n'est-ce pas l'examen d'état, le *Staats Examen*, mais l'année d'épreuve, la *Probe-Jahr*, qui décide de l'avenir d'un professeur de lycée. Un examen ne permet guère de constater que les connaissances et la capacité intellectuelle d'un jeune homme. Je me demande si l'agrégation nouvelle, avec ses épreuves d'une seule nature, toutes de vulgarisation et de mémoire, est bien faite pour mettre avec sûreté aux premiers rangs les candidats les plus capables ; si l'agrégation d'histoire, ayant un caractère plus terre à terre, plus *secondaire* que les autres agrégations, ne perdra pas de son prestige, d'autant plus qu'on sera obligé de ne plus en tenir autant de compte qu'autrefois pour le choix des professeurs de facultés. On devra prendre ceux-ci avant tout parmi ceux qui, après avoir brillamment conquis le diplôme d'études supérieures, auront fait de bonnes thèses de doctorat, qu'ils aient ou non réussi au concours d'agrégation. Le système proposé au conseil supérieur en opposition à celui qui a prévalu avait l'avantage de varier davantage les épreuves orales, de permettre au jury de juger les candidats à des points de vue plus divers et de ramener l'attention de nos futurs professeurs d'histoire vers l'étude de l'antiquité, trop délaissée.

D'ailleurs, tous ces changements n'ont peut-être pas l'importance

qu'on leur attribue, ou plutôt ils ne sont qu'une étape dans les changements bien plus importants dont la nécessité commence à apparaître à beaucoup de bons esprits et que nous avons déjà, plus d'une fois, fait pressentir. Il est tout à fait anormal que, tandis que dans d'autres pays, aux États-Unis et en Allemagne par exemple, les études de droit et de sciences sociales sont étroitement unies à celles d'histoire, en France un professeur d'histoire puisse être un ignorant en ces matières, tandis qu'on l'oblige à avoir sur les questions de géographie physique des connaissances aussi approfondies que superflues et qu'on oblige aussi de purs géographes à faire des études historiques qui seraient avantageusement remplacées pour eux par de l'astronomie, de la minéralogie, de la botanique, etc. Il me paraît certain qu'avant qu'il soit longtemps la géographie physique sera étudiée et enseignée par des naturalistes ; il n'en restera dans l'enseignement historique que ce qui est strictement nécessaire pour comprendre la géographie politique et économique, et dans les examens d'histoire la place prise aujourd'hui par la géographie physique sera occupée par l'histoire du droit et par l'économie politique. C'est par là que l'agrégation d'histoire retrouvera la variété qu'elle a perdue et que l'érudition y reprendra la place subordonnée, mais utile, qu'elle doit y tenir. Par là aussi on fera pénétrer dans les esprits cette idée que les sciences sociales, pour être étudiées avec fruit, doivent l'être au point de vue historique, bien plus qu'au point de vue philosophique, ou même qu'au point de vue juridique. Il est vraiment fâcheux que, quand on veut introduire dans notre haut enseignement des chaires de science sociale, on y crée des chaires de *philosophie sociale*, ce qui est à mes yeux, je dois le dire, une expression vague et ambitieuse, au lieu d'y créer des chaires d'*histoire sociale*, qui seules pourraient être bienfaisantes au point de vue scientifique, pratique et politique.

G. MONOD.

BIBLIOGRAPHIE. — *Le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France* vient de s'augmenter de trois nouveaux volumes : tome XXVI (le principal morceau est Lille) ; tome XXIX (deuxième volume d'Avignon ; ce sont surtout des documents d'archives) ; enfin tome XXXII (4^{or} volume de Besançon). Ce dernier, précédé d'une excellente préface de M. Delisle, est l'œuvre du regretté bibliothécaire, A. Castan. Il n'est point rédigé sur le plan adopté pour le reste de la collection, et l'auteur, lors de la mise sous presse, n'était plus là pour modifier son premier travail. De là une abondance de détails, peut-être superflus, sur des manuscrits tout modernes et parfois sans grand intérêt ; le second volume réservé à la fameuse collection Granvelle sera, par contre, beaucoup plus important.

En même temps que l'inventaire des manuscrits, le ministère de l'instruction publique a entrepris un catalogue général des incunables des bibliothèques de France et en a confié la rédaction à M^{lle} PELLECHET; le premier volume, qui vient de paraître, renferme les articles *Abano-Biblia*¹. Pour cet inventaire, il a fallu rédiger un catalogue unique pour tous les dépôts, quitte à indiquer à chaque article les bibliothèques qui possèdent l'ouvrage décrit. La préparation d'un pareil répertoire a été, on le conçoit, extrêmement laborieuse; même en utilisant les travaux antérieurs, manuscrits ou imprimés, il a fallu, avant de réduire à une seule ces descriptions toutes différentes, comparer les exemplaires et faire une foule de vérifications de détails. Le plan suivi est celui du *Repertorium* de Hain; on y a toutefois ajouté nombre de références, soit à des travaux plus modernes, soit à des recueils de fac-similés. L'auteur, qui connaît fort bien les anciennes impressions, a pu également émettre beaucoup d'hypothèses personnelles sur la provenance des ouvrages sans nom de ville ou d'imprimeur. C'est donc, en même temps que l'inventaire de l'une des meilleures parties de nos richesses bibliographiques, un complément indispensable à l'ouvrage de Hain, c'est-à-dire à l'un des meilleurs travaux de ce genre qui aient jamais paru. Bien mieux, Hain n'avait pu voir tous les ouvrages énumérés par lui; plus heureuse, M^{lle} Pellechet a eu entre les mains au moins un exemplaire de chaque édition, et de là, dans le signalement de tous ces volumes, une précision que le savant allemand n'avait pu toujours atteindre.

PUBLICATIONS DE TEXTES. — L'histoire en langue vulgaire paraît en France dès le XII^e siècle, à la cour des ducs de Normandie, rois d'Angleterre; nous trouvons d'abord des poètes tels que Wace et Benoît de Sainte-More, qui mettent en français les vieux récits latins de Dudon de Saint-Quentin et de Guillaume de Jumièges. Puis la prose historique naît, et le XIII^e siècle produit non seulement les mémoires personnels de Villehardouin, Robert de Clary, Joinville, etc., mais encore des histoires générales de la monarchie française, dont la plus ancienne connue était jusqu'ici celle du ménestrel d'Alfonse de Poitiers, composée vers l'an 1260. Un peu antérieure est la chronique que vient de publier M. F. W. BOURDILLON². De cet ouvrage il existe deux manuscrits, l'un en dialecte saintongeais, l'autre en français; c'est, semble-t-il, la traduction par un prêtre de Saintes ou des

1. Paris, Picard, 1887, in-8°.

2. *Tote l'histoire de France* (chronique saintongaise). Londres, Nutt, 1897, in-8°. (Avec préface en français par M. G. Paris.)

environs d'une de ces mauvaises compilations latines mal digérées, qu'on a en si grand nombre, essais informes et mal venus d'histoire générale de la France. Si nulle que fût la compilation primitive, le traducteur français, par ses contresens, ses bourdes et ses âneries, en a encore diminué la valeur; il a mal compris et mal lu le texte qu'il avait sous les yeux, estropié la plupart des noms propres, en un mot commis les confusions les plus réjouissantes. Au point de vue historique, le texte n'a donc aucune valeur; il n'en reste pas moins très curieux pour la langue, et il témoigne chez les laïques du XIII^e siècle d'une curiosité qui allait bientôt trouver de meilleurs aliments. Enfin l'auteur anonyme a connu certaines traditions épiques ayant cours dans son pays d'origine, traditions très particulières et encore aujourd'hui mal connues. On doit donc remercier M. Bourdillon d'avoir publié ce curieux document; s'il n'a pas la valeur littéraire d'*Aucassin et Nicolette*, dont le même auteur nous a tout récemment donné une édition excellente, ce n'en est pas moins un texte fort curieux pour l'histoire du XIII^e siècle.

Des volumes publiés par la Société de l'histoire de France en 1896, trois se rapportent au moyen âge; la *Revue historique* a déjà parlé du *Richard Lescot* de M. Lemoine; nous n'avons pas à rendre compte de l'étude sur *Brantôme* de M. Lalanne, complétement impatiemment attendu de la grande édition du célèbre écrivain, mais l'*Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur*, et le *Journal de Jean de Roye* sont tout à fait de notre province. Sur la première de ces deux chroniques nous pouvons être assez brefs; nous en avons déjà fait ressortir suffisamment l'intérêt. Gaston de Foix a joué un rôle de premier ordre dans l'histoire militaire et politique de la France au temps de Charles VII et de Louis XI et a été mêlé aux plus grandes affaires; aussi la chronique de Leseur fourmille-t-elle de renseignements tout nouveaux sur la fin des guerres anglo-françaises, sur la conquête de la Catalogne par Louis XI, enfin sur la politique de ce dernier prince en Navarre et en Espagne. L'ouvrage était resté à peu près inconnu jusqu'ici; l'édition de M. COURTEAULT le met désormais aux mains de quiconque s'occupe de l'histoire du XV^e siècle. Non moins important est le *Journal de Jean de Roye*; non seulement M. B. DE MANDROT nous donne un texte lisible et correct de la célèbre *Chronique scandaleuse*, enfin rendue au véritable auteur, mais encore il y ajoute les interpolations de Jean Leclerc, jadis étudiées et en partie publiées par J. Quicherat. Ce second chroniqueur s'attache surtout à mettre en lumière le rôle du grand-maitre de France, Antoine de Chabannes, sous le règne de Louis XI; quelques-uns des détails fournis par lui paraîtront peut-

être un peu sujets à caution ; ce sont des traditions de famille conservées dans la maison de Chabannes, mais Jean Leclerc a eu entre les mains beaucoup de lettres et d'actes originaux, et il a eu soin d'en donner le plus souvent le texte intégral. C'est donc, à proprement parler, une histoire documentée et des plus curieuses. Le tout a été annoté avec beaucoup de diligence par le nouvel éditeur, qui connaît à merveille les choses et les hommes du xv^e siècle.

Froissart dit dans ses chroniques avoir consacré dix semaines consécutives à lire au comte de Foix, Gaston Phœbus, un grand roman en vers de sa composition, *Méliador* ; sept feuillets par soir, telle était la mesure. Cette production du fécond écrivain passait pour perdue ; M. LONGNON en ayant retrouvé quelques fragments sur un registre des Archives nationales a pu, à l'aide de ces débris, reconnaître le *Méliador* dans un manuscrit jusqu'ici mal décrit de la Bibliothèque nationale, et il vient d'en faire paraître le texte sous les auspices de la Société des anciens textes français¹. L'œuvre est importante et l'éditeur y a joint une intéressante préface. Froissart vivait de sa plume, et on sait par ailleurs qu'il était assez dépensier, aimant les fêtes, les nobles compagnies, les voyages de plaisance, etc., ne dédaignant même pas les tavernes et les fréquentant volontiers quand le vin était bon. Aussi, en homme industriel, tirait-il tout le parti possible de ses écrits, et ce fut le cas pour *Méliador*. Ce poème, vrai roman de la Table-Ronde, fut composé primitivement vers 1365 ; il l'emporte à la cour de Wenceslas de Luxembourg, qui remplace sa première protectrice, la reine Philippine de Hainaut, morte en 1369. Il le remanie, le développe probablement, et y insère, flatteuse délicate, les poésies de son nouveau maître, Wenceslas, moyen infaillible de les transmettre à la postérité ; plus tard, avec ce même roman il charmera les veillées de son hôte, le comte de Foix, et ce noble auditeur lui paiera une bonne somme la lecture de cette œuvre un peu bien fastidieuse pour nous autres modernes. C'est, en effet, M. Longnon le fait remarquer, un de ces romans de chevalerie interminables, pleins d'épisodes, de combats et d'aventures, que l'Arioste devait plus tard imiter dans son *Orlando furioso* et dont Cervantès a fait la parodie. Il n'y est parlé que de chevaliers errants, d'entreprises amoureuses, de délivrances de belles captives, etc. Où Froissart a-t-il pris toutes ces billevesées ? On serait fort en peine de le dire, et le fil qui rattache tous ces héros à l'ancien cycle d'Arthur paraît souvent bien ténu ; M. Longnon suppose que Froissart a mis

1. Deux volumes ont paru (exercice 1895) ; le troisième et dernier est sous presse.

en œuvre des traditions recueillies par lui dans l'Angleterre septentrionale et en Écosse, lors de son voyage à la cour de David Bruce. Méliador serait le nom adouci de Mériadoc, un des héros de la cour d'Arthur, et la ville royale de Sinandon serait la fabuleuse Snowdon de Galles, confondue de bonne heure avec Stirling, résidence des souverains d'Écosse. Tout, sans doute, dans ce long roman n'est pas lisible, mais ne le méprisons pas trop ; la langue en est bonne, et, dans certains épisodes, Froissart analyse avec un réel bonheur d'expression les sentiments d'amour de ses héros ; il avait lui-même assez souvent éprouvé cette passion et savait la peindre en termes choisis et délicats.

Le chartrier et la bibliothèque de la vieille abbaye de Silos en Castille ont eu à subir bien des vicissitudes ; les manuscrits, aujourd'hui dispersés, ont trouvé en partie asile à la Bibliothèque nationale et au Musée britannique ; quant aux archives, longtemps laissées à l'abandon, pillées à outrance durant les guerres de l'Indépendance, puis lors des luttes entre Carlistes et Christinos, elles ont éprouvé des pertes irréparables. Les Bénédictins français ayant tout récemment trouvé un asile dans le vieux cloître de Santo-Domingo ont voulu réparer ces désastres ; ils ont fait des recherches un peu partout, dans les dépôts publics comme dans les collections privées de la Péninsule, et, pour mettre à l'abri de tout danger les précieux documents ainsi recueillis, l'un d'eux, D. Marius FÉROTIN, en a entrepris la publication. Grâce à l'appui de M. de Rozière, décédé l'an dernier, il a pu faire imprimer ce cartulaire factice à l'Imprimerie nationale, et cette collection de chartes d'Espagne se trouve ainsi paraître sous les auspices du gouvernement français¹. Silos n'ayant eu avec la France du moyen âge aucun rapport, il ne faut pas chercher dans ce volume des renseignements sur l'histoire de notre pays, mais le recueil n'en est pas moins des plus curieux et des plus importants. Non seulement on peut y relever nombre de renseignements sur l'histoire et la géographie de l'ancienne Espagne, mais encore on pourra, grâce à lui, étudier la diplomatie espagnole, la langue latine telle qu'on l'écrivait aux XI^e et XII^e siècles dans la Péninsule, etc. On a peu de recueils aussi riches pour l'histoire de l'Espagne au moyen âge, et surtout, il faut bien l'avouer, il n'en est guère depuis les publications du XVIII^e siècle qui soient aussi satisfaisants. D. Férotin connaît les règles observées hors d'Espagne pour l'édition des textes diplomatiques ; il sait que quiconque publie des documents

1. *Recueil des chartes de l'abbaye de Silos*. Paris, Leroux, 1897, gr. in-8°, 612 p., carte.

anciens doit s'attacher à être à la fois exact et intelligible, deux qualités dont les éditeurs transpyrénéens n'ont pas toujours assez souci. Un recueil pareil ne saurait être analysé; qu'il suffise d'y signaler en passant de belles chartes des rois de Castille et de Léon, plusieurs actes curieux pour l'histoire des communes, enfin une des deux seules pièces connues au nom du fameux Rodrigo Diaz, le Cid Campeador; c'est une donation dans laquelle est également citée la femme du héros, la célèbre Chimène.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — La *Bibliothèque scientifique internationale* (Paris, Alcan) vient de s'augmenter d'un nouveau volume : *Formation de la nation française* par M. G. DE MORTILLET. Ce titre est un peu énigmatique; on le comprendra mieux tout à l'heure. L'auteur a voulu, en s'aidant des découvertes préhistoriques faites dans ce siècle, remplacer par des faits précis, pour ainsi dire matériels, ce qu'il appelle dédaigneusement le *roman historique*. De là deux parties dans l'ouvrage : tout d'abord un exposé critique et ironique des systèmes des historiens modernes touchant l'histoire primitive de l'Europe occidentale aussi bien que des théories des différents linguistes, puis un exposé des notions précises fournies par la science préhistorique. Malheureusement, dans la partie négative de l'ouvrage, l'auteur se montre assez peu au courant des derniers résultats acquis; il paraît même n'avoir qu'une connaissance bien superficielle de la littérature antique qu'il écarte tout entière avec tant de dédain. Rejeter sans examen les témoignages d'écrivains tels qu'Hérodote et Aristote, faire d'Ammien Marcellin un auteur du ^{vi} siècle, un contemporain de Grégoire de Tours, ce sont là des fautes qui prouvent une connaissance insuffisante du sujet. Pour la littérature moderne de la question, même manque d'informations; M. de Mortillet ignore l'ouvrage classique de Zeuss, il ne cite point les travaux de Müllenhoff et écarte sans plus d'explication, par une fin de non-recevoir, ceux de M. d'Arbois de Jubainville. Évidemment, il n'a de toutes ces questions difficiles qu'une connaissance confuse et inexacte; il croit encore à la réalité des expéditions de Sigovèse et Bellovèse, mais il accuse candidement Hérodote d'erreur grossière pour avoir fait naître l'Ister en terre celtique, alors qu'au temps de César des Volces occupaient encore la partie méridionale de la Forêt-Noire. Mêmes négations téméraires en ce qui touche les doctrines linguistiques modernes sur la parenté des langues indo-européennes; on peut se moquer des dissentiments qui divisent les auteurs touchant le berceau de la race dite arienne, mais comment M. de Mortillet explique-t-il la parenté indéniable entre la langue celtique, pour n'en citer qu'une, et les idiomes de l'Inde primitive?

Ainsi donc l'auteur n'est ni linguiste ni historien, et, étant données ses dispositions malveillantes pour ces deux races de savants, il prendra sans doute ce reproche pour un éloge. Par compensation il a la passion du préhistorique, et la seconde partie du volume renferme un exposé généralement clair et, en somme, intéressant des découvertes de cet ordre faites sur le sol français ou aux alentours de la France depuis quarante ans. La lecture de cette partie est, disons-nous, fort intéressante, mais toute personne non prévenue se sentira quelque peu troublée par la distance qui sépare les prémisses posées par l'auteur des conclusions tirées par lui de ces mêmes prémisses. Sans parler de certaines théories bien hasardées sur l'origine simienne de l'homme, que M. de Mortillet énonce comme vérités démontrées, on y trouve des réflexions parfois singulières. Conclusion de l'examen de quelques crânes et des dessins sur ossement de rennes que les hommes de cette époque avaient la physionomie fine et narquoise nous paraît quelque peu aventureux¹. Enfin, et c'est ainsi que M. de Mortillet explique le titre énigmatique donné à son livre, la race française actuelle n'est point pour lui, comme on l'a cru jusqu'ici, une race composite, mélange de Celtes, de Romains et d'Allemands, mais une race à peu près pure que vingt invasions successives ont à peine entamée. Cette race, représentée à l'origine par les habitants des cavernes, s'est lentement développée en dépit de la tyrannie d'envahisseurs étrangers qui n'ont pu la réduire, et, — ici nous citons, — « c'est ce mélange qui a formé le fond de la population française, c'est lui qui, malgré l'adjonction successive des éléments les plus divers, a de tout temps, et surtout pendant la période protohistorique, constitué la base essentielle de la population sédentaire. On peut dire que c'est le noyau de la démocratie française. » Ainsi, en l'an de grâce 1897, M. de Mortillet expose avec de nouveaux arguments une théorie fort semblable au roman imaginé il y a quelque soixante-dix ans par Augustin Thierry; l'histoire de France n'est pour lui que l'histoire de la lutte entre une population autochtone opprimée et des étrangers oppresseurs.

Aucun des reproches que l'on est en droit de faire au travail de M. de Mortillet, informations insuffisantes, conclusions trop générales dépassant les prémisses, ne saurait être adressé à l'ouvrage

1. On peut rappeler ici la conclusion quelque peu folâtre d'un autre amateur de préhistorique. Les femmes figurées sur ces anciens os sculptés sont affectées de ce qu'on appelle la *stéatopygie*, autrement dit elles ont l'air de Hottentotes. Cette conformation se retrouvant parfois à un moindre degré chez la race française moderne, l'amateur en question en conclut gravement que les Français d'aujourd'hui descendent directement de ces races primitives.

de M. Maurice Prou : *la Gaule mérovingienne*¹. C'est un livre de vulgarisation, sans prétentions scientifiques, mais l'auteur connaît admirablement le sujet et tout lecteur non érudit qui voudra se donner la peine de lire cet exposé clair et solide prendra de l'histoire de la Gaule barbare une idée exacte et bien différente de celle qu'on s'en fait d'ordinaire. Le plan est fort simple : tout d'abord un résumé de l'histoire de la Gaule du v^e au viii^e siècle, puis une étude sommaire du gouvernement central, de l'administration provinciale et de la justice. M. Prou montre ensuite la place occupée par l'Église dans la nouvelle société, et expose la condition des personnes et des terres ; un dernier chapitre traite des lettres et des arts. La doctrine est excellente ; l'auteur est tout à fait au courant des progrès de la science historique, et, sur nombre de points, il exprime des idées personnelles et émet des réflexions fort justes. En un mot, c'est ainsi que devraient être toujours faits les livres de vulgarisation. Les conclusions de M. Prou étonneront sans doute beaucoup de lecteurs, ceux-là même qui ont pratiqué les historiens mérovingiens, et pourtant ces conclusions semblent tout à fait équitables. Presque toujours, en comparant la misère mérovingienne et la splendeur impériale, on oublie inconsciemment les défauts du système romain, sans voir les avantages du nouveau régime. La transition dut être terrible pour les générations du début du v^e siècle. La *Cité de Dieu* de saint Augustin, les lettres de saint Jérôme témoignent des angoisses de tous les esprits cultivés du temps. Mais une fois les Barbares établis en Gaule et en dépit des misères sociales, misères que nos habitudes délicates et raffinées nous font peut-être exagérer, la masse de la population paraît avoir plutôt gagné à la chute de l'ancien ordre de choses. La paix romaine était devenue bien lourde, le mécanisme administratif étouffait les provinces ; une fois allégée de cette charge pesante, la Gaule respira un peu. La société était pauvre, mais également pauvre, les mœurs extrêmement brutales et grossières, les arts en décadence, les lettres amoindries et languissantes, mais, par malheur, un peuple ne vit pas seulement d'art et de littérature, et, sans aucun doute, les classes serviles, les habitants pauvres des villes ont été moins malheureux au vi^e et au vii^e siècle qu'au iv^e. Une nouvelle société aurait-elle pu naître de la société gallo-romaine ? c'est ce qu'il est impossible d'affirmer. Celle qui se forme alors a au moins l'avenir devant elle ; à une centralisation excessive s'est substitué un état de choses tout différent, l'individu et surtout les groupes d'individus se meuvent plus aisément, et de ce chaos, si déplaisant à nos yeux de

1. Paris, librairie May, 1897, in-8°.

modernes, sortira plus tard une civilisation brillante et originale. M. Prou a donc raison au fond ; sur les détails, on pourrait bien lui faire quelques objections ; l'ère mérovingienne n'a rien apporté en somme à la civilisation générale et, durant ces trois siècles, l'abaissement intellectuel a été vraiment extraordinaire. Mais que sont trois siècles dans l'histoire ? à peine un instant ; l'humanité a subi et subira peut-être prochainement d'aussi terribles épreuves.

L'éditeur du recueil des chartes de l'abbaye de Silos signalé plus haut, D. FÉROTIN, a publié en même temps une *Histoire* de ce monastère¹. Silos, fondé probablement avant la conquête arabe, est nommé pour la première fois en 949 dans une charte du grand comte de Castille, Fernan Gonzalès. Comme celle de la plupart des établissements religieux, l'histoire de cette abbaye est assez monotone ; longtemps elle a à souffrir des incursions des Maures, puis, au XI^e siècle, un saint abbé, le fameux Domingo († 1073), donne un nouveau lustre à la maison. Ce sont ensuite des luttes incessantes avec le clergé de la petite ville qui s'est formée autour des bâtiments conventuels, avec d'autres ordres religieux plus jeunes et entreprenants, enfin avec les barons du voisinage, en général peu respectueux des privilèges des moines. Unie en 1512 à la congrégation de Saint-Benoit de Valladolid, l'abbaye végète ensuite plus ou moins obscurément jusqu'à nos jours ; elle a été définitivement supprimée en 1836 et les Bénédictins français, qui l'habitent aujourd'hui, s'efforcent de lui rendre son ancienne prospérité. Dans le long exposé de D. Férotin, on pourrait noter au passage nombre de faits intéressants pour l'histoire politique et sociale de l'Espagne, mais beaucoup plus importants pour les lecteurs français sont les appendices. Citons d'abord le chapitre consacré à l'histoire littéraire de Silos. Durant tout le moyen âge, l'abbaye a eu un *Scriptorium* très actif, et, jusqu'au XVIII^e siècle, la communauté eompta parmi ses membres des lettrés et des érudits. Nommons seulement, pour le XVI^e siècle, le célèbre théologien Antonio Perez, pour le XVIII^e, le P. Domingo de Ibarreta, qui voulait doter l'Espagne d'un traité diplomatique analogue au grand ouvrage de Mabillon, et un excellent archiviste, le P. Liciliano Saez. D. Férotin parle ensuite longuement de l'ancienne bibliothèque de Silos ; cette riche librairie, sauvée du pillage en 1835, a été mise en vente à Paris en 1877, et les débris s'en retrouvent aujourd'hui à Silos même et surtout à la Bibliothèque nationale et au Musée britannique. On y remarquait une curieuse suite de manuscrits en écriture visigothique, dont beaucoup datés, de bons exemplaires des

1. Paris, Leroux, 1897, gr. in-8°, pl.

ouvrages des Pères, des recueils de Vies de saints, enfin la série à peu près complète des livres liturgiques de l'ancienne église d'Espagne; l'ouvrage du savant bénédictin se clôt par la série des inscriptions du monastère et par une étude archéologique sur les anciens bâtiments claustraux.

M. A. D'HERBOMEZ, dont la *Revue historique* a signalé récemment un excellent ouvrage sur les châtelains de Tournai, avait, en 1893, étudié dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique* les relations entre Philippe le Bel et la commune de cette même ville. Il avait montré, à l'aide d'un très grand nombre de documents inédits, comment ce roi avait aidé de tout son pouvoir les habitants de Tournai à s'affranchir de la domination de l'évêque et des châtelains et contribué à faire de cette ville une république presque indépendante, fidèle alliée de la royauté française, poste avancé vers le pays flamand. Ces actes prouvent la souplesse et l'intelligence politique de Philippe et de ses conseillers; dans leurs rapports avec les villes et seigneurs de France, ils se montrent volontiers entreprenants et tyranniques; ici, au contraire, ils savent tempérer leur humeur autoritaire et respecter les droits des Tournaisiens, de ces précieux alliés. A ce premier fascicule de pièces authentiques, M. d'Herbomez vient d'ajouter un riche supplément de documents¹ analogues, tout récemment découverts dans les riches archives de Tournai.

Le règne de Philippe le Long passe généralement pour un des plus insignifiants de l'histoire de France; à part quelques érudits qui en ont pris quelques épisodes pour objets de leurs travaux, nul ne paraît se douter que ce prince a exercé une influence personnelle sur le développement du pouvoir royal. M. Paul LEHUGEUR avait pris pour sujet de sa thèse de doctorat ce règne de six ans; malheureusement, il a dû couper son ouvrage en deux volumes, la Faculté des lettres n'acceptant pas volontiers des ouvrages en plusieurs tomes². Dans ce premier volume, seul paru, M. Lehueur étudie pour ainsi dire l'histoire externe du règne, c'est-à-dire les rapports de la royauté au temps de Philippe le Long avec les puissances étrangères et avec les différents corps de la nation. Le tome II sera consacré à l'étude de l'administration proprement dite. Il nous faut tout d'abord louer l'auteur de sa persévérance; très occupé par ailleurs, il a eu le courage d'employer ses loisirs durant de longues années au dépouillement des archives et des bibliothèques, et il a pu ainsi rassembler une quantité

1. Même recueil, 1897.

2. *Histoire de Philippe le Long. T. I : le Règne.* Paris, Hachette, in-8°.

énorme de documents, la plupart inédits, dont l'étude jette un jour tout nouveau sur l'histoire de ce règne si court. Sans être aussi complètes que celles d'Aragon, de Rome ou d'Angleterre, les archives de la monarchie française sont dès lors fort considérables; certains de ces actes prouvent déjà l'amour de la paperasserie bureaucratique, mais, en les réunissant et en les comparant, on peut se faire une idée exacte de la politique extérieure et intérieure de la royauté. L'étude de ces actes administratifs est d'autant plus nécessaire pour le début du **xiv^e** siècle que les chroniques françaises du temps sont d'une rare insignifiance; ce sont, pour la plupart, de sèches annales en partie officielles, dont les auteurs se copient effrontément les uns les autres et rivalisent de banalité. Ces écrivains peignent Philippe V comme un prince de caractère indécis, peu actif, sans volonté personnelle. Tout autre il apparaît dans les actes étudiés par M. Lehueur; quelques historiens estimaient déjà que ç'avait été le véritable successeur de Philippe le Bel, le continuateur de la politique de ce dernier; le fait ne pourra plus être contesté, et, du coup, ce souverain mal connu prend une place honorable dans la suite des rois qui ont créé le régime monarchique avec ses qualités et ses défauts.

L'étude de ces actes renouvelle donc entièrement l'histoire du règne de Philippe V. Peut-on d'après eux connaître d'une manière quelque peu précise le caractère même du prince? la chose paraît douteuse; ces documents font connaître les résultats de l'action plutôt que l'action elle-même. On dira que Philippe V fut habile et pieux à la fois, qu'il sut diviser ses ennemis, triompher de ses adversaires dans l'affaire de la régence et un peu plus tard dans celle de la succession au trône. On le voit éloigner les conseillers de son frère Louis X, rappeler ceux de son père Philippe IV; il a déjà quelques projets curieux pour son temps, c'est ainsi qu'il rêve l'unification des monnaies, des poids et des mesures. Enfin, il convoque fréquemment les États du royaume, consulte ses sujets sur des questions de haute importance et suit parfois leurs avis. Tout cela donne bien quelques indications, mais il y aurait quelque exagération à soutenir que nous connaissons le personnage *intus et in cute*.

Un premier point sur lequel les recherches de M. Lehueur ont apporté des notions toutes nouvelles, c'est la politique extérieure de Philippe. Ce prince paraît toujours avoir eu plus de goût pour les négociations que pour la guerre; c'est en négociant qu'il obtient la paix avec la Flandre; il emploie la même méthode pour pacifier l'Artois déchiré par des luttes intestines entre la comtesse Mahaut et le neveu de celle-ci, le fameux Robert; enfin, c'est de la même façon, sans recourir à la force, qu'il dissout les ligues féodales de Cham-

pagne et fait reconnaître son autorité par les grands barons d'abord hostiles.

Si jamais, en effet, Philippe fit preuve d'habileté, ce fut bien à la mort de Louis X. Ses droits à la régence étaient douteux ; cette haute fonction était réclamée à la fois par son oncle, l'incapable Charles de Valois, et par le duc de Bourgogne ; par un coup hardi, il déconcerte ses adversaires, qui n'ont pas su s'entendre, et les place tout d'abord en face d'un fait accompli. Mais de régent il fallait devenir roi ; la mort du petit Jean I^{er} vient à point pour lui faciliter l'accession au trône ; seule la fille de Louis X aurait pu lui être opposée, mais, d'une part, on doutait de la légitimité de cette princesse, et, d'autre part, on avait depuis longtemps quelque répugnance à laisser la couronne de France tomber en quenouille, l'exemple des grands fiefs étant là pour montrer les dangers du système. Philippe, qui détient le pouvoir, fait sans peine triompher un principe nouveau ; on déclare les femmes inhabiles à succéder à la couronne, et, en faveur de ce principe, qui s'appliquera encore en 1328, les légistes trouveront plus tard des arguments et allégueront la loi salique, qu'au surplus nul d'entre eux n'a connue ni lue et qui ne dit rien de semblable.

A peine installé, au temps même de sa régence, Philippe change entièrement l'orientation de la politique royale. Par faiblesse et par sottise, Louis X s'est fait l'instrument de la réaction féodale et a servi les rancunes des grands seigneurs soulevés contre la politique de Philippe IV. Le nouveau maître rappelle les légistes persécutés, leur rend leurs biens, fait enterrer honorablement le misérable Enguerrand de Marigny et change la composition du conseil suprême qui entoure le souverain. C'est toute une révolution pacifique. Comme ses ancêtres, qui ont su admirablement diviser pour régner, Philippe s'appuie sur la bourgeoisie des villes, lui demande des conseils, la flatte et la comble de faveurs et réduit ainsi à l'impuissance la coalition féodale. Alors comme toujours on voit agir les causes profondes du succès de la monarchie ; seule elle a une politique suivie, en face d'une bourgeoisie à l'esprit étroit, envieuse de la classe noble dont elle jalouse les privilèges, et d'une aristocratie turbulente et inquiète, dénuée de tout esprit politique et trop dédaigneuse de la classe moyenne pour jamais s'appuyer sur elle. En un mot, la royauté a dû le succès de son œuvre plutôt encore à l'impuissance et à la sottise de ses adversaires qu'à l'intelligence des princes qui l'ont représentée ; dès le xiv^e siècle, l'œuvre est à peu près achevée ; elle subsistera en dépit de l'incapacité des Valois et des désastres valus au pays par cette incapacité.

Le travail de M. Lehueur est donc fort intéressant et en grande

partie nouveau. La mise en œuvre est satisfaisante. L'auteur sans doute n'a pu, autant qu'il l'aurait désiré, varier l'exposition des faits, et le récit paraîtra parfois un peu monotone en dépit des efforts faits pour l'agrémenter; c'est là un inconvénient inévitable quand on traite un pareil sujet toujours forcément un peu aride. On pourrait également chicaner l'auteur sur quelques-unes de ses divisions; ainsi le chapitre sur les classes maudites et les misères publiques forme un peu comme une sorte de *caput mortuum*, qui ne se rattache pas par des liens bien visibles aux sections précédentes. Enfin, dès ce premier volume, l'auteur est amené à parler de l'histoire administrative qu'il doit traiter plus à fond dans le prochain. Mais ce sont là critiques de détails sur lesquelles nous nous reprocherions d'insister. Il faut avant tout reconnaître à l'ouvrage ce grand mérite de détruire une légende bien vieille et de combler une lacune dans notre histoire. Il est le fruit de longues années de travail et de recherches persévérantes, et on doit savoir grand gré à l'auteur de n'avoir épargné ni temps ni peine pour remettre en meilleur jour la figure curieuse, et à tout prendre sympathique, de Philippe V. Ce prince avait les défauts de son temps et de sa condition. S'il était inférieur à Philippe le Bel, il s'élevait bien au-dessus de tous ceux qui l'entouraient. Il était sans doute ambitieux et sans scrupules, mais sa cause a été un moment celle du bien public, et, quelles qu'aient été plus tard les folies de la royauté, le triomphe de celle-ci au début du *xiv^e* siècle épargnait au pays les misères de l'anarchie féodale.

Denys le Chartreux, né en 1402, mort en 1474, compte au nombre des plus féconds auteurs du *xv^e* siècle. Dernier représentant de l'école scolastique du moyen âge, il résume dans ses ouvrages les recherches de tous les écrivains antérieurs et s'occupe à la fois d'exégèse, de science théologique et de philosophie. Copiste infatigable, il écrit de sa main une énorme quantité de traités théoriques et pratiques, donne son avis sur toutes les questions intéressant l'Église de son temps et prend personnellement une part active à la tentative de réforme des Églises allemandes par le célèbre Nicolas de Cusa. Ce fut donc une existence bien remplie et partagée également entre la méditation, la science et la polémique. La vie de ce curieux écrivain, de ce penseur remarquable a été souvent écrite. Un chartreux, le P. A. MUGEL, s'étant imposé la tâche assez lourde de mettre au jour une nouvelle édition des œuvres de Denys, a commencé par publier une vie abrégée de l'auteur¹; c'est à la fois un bon résumé des travaux anté-

1. *Denys le Chartreux, sa vie, son rôle, une nouvelle édition de ses œuvres.* Montreuil-sur-Mer, impr. de la Chartreuse, 1896, in-8°.

rieurs et le fruit d'une étude personnelle des ouvrages du célèbre écrivain, que le futur éditeur connaît naturellement mieux que personne. Mais, sans vouloir aucunement décourager le P. Mougel, on peut craindre que cette édition complète d'œuvres en grande partie vieilles, même pour des théologiens, ne soit une entreprise difficile à mener à bonne fin. L'édition primitive est sans doute assez rare aujourd'hui, mais combien d'érudits ou même de théologiens éprouvent le besoin de la consulter? Consacrer quarante-huit volumes in-4° à deux colonnes à un auteur scolastique du xv^e siècle, n'est-ce pas excessif? Les quelques ouvrages personnels de Denys le Chartreux intéressants pour l'histoire des idées et de l'église de son temps ne risquent-ils pas d'être comme noyés dans une masse indigeste devant laquelle reculeront les lecteurs les plus intrépides? Loin de nous l'idée de décourager l'éditeur; nous lui souhaitons au contraire bonne chance, tout en regrettant qu'il ne se soit pas résigné à faire un choix discret dans cette immense quantité d'écrits.

M. L. DOREZ s'occupe depuis longtemps d'une nouvelle biographie du célèbre Pic de la Mirandole. De son côté, M. L. THUASNE, l'éditeur du *Diarium* de Burchard, a retrouvé à Rome une curieuse correspondance du grand humaniste; les deux chercheurs ont mis ensemble le fruit de leurs recherches personnelles et viennent d'en tirer la matière d'un élégant volume intitulé : *Pic de la Mirandole en France, 1485-1488*¹. Pic vint à deux reprises en France; une première fois c'était pour étudier l'enseignement de la célèbre Université de Paris et comparer la vieille scolastique et l'humanisme qu'il avait appris à connaître à Florence. Puis, en 1487, il s'y réfugie pour échapper aux poursuites de la cour pontificale. Dans l'intervalle en effet, il a publié les fameuses *Conclusiones*, les thèses qui ont fait vivre son nom, mais la curie y a découvert des assertions hérétiques, il a été condamné et il vient chercher un asile au delà des Alpes. Les protections ne lui manquent pas; arrêté en route par le comte de Bresse, il est incarcéré quelques semaines au donjon de Vincennes, mais bientôt relâché, et les nonces pontificaux ne réussissent point à faire accepter par la cour de France la condamnation prononcée à Rome. Pic peut ainsi attendre de meilleurs jours, il obtiendra bientôt aisément d'Alexandre VI, successeur d'Innocent VIII, l'absolution que ce dernier lui a obstinément refusée. L'épisode est curieux; on y voit Pic, avec une maladresse qui lui fait honneur, rompre en visière à la fois aux humanistes et aux scolastiques; il a échoué dans ses tentatives pour concilier Platon, dieu unique des let-

1. Paris, Leroux, 1897, in-18. (Petite bibliothèque d'art et d'archéologie.)

trés italiens, et Aristote, maître incontesté, bien que mal compris, des philosophes français; mais, en somme, il a donné un excellent exemple, et le premier il a introduit dans l'exégèse l'usage des langues orientales; à cet égard, c'est vraiment un précurseur.

Le dernier volume paru de *la Vie privée d'autrefois*, de M. A. FRANKLIN (Paris, Plon), est consacré aux animaux; il se compose de deux parties: en premier lieu, un résumé de la zoologie du moyen âge d'après les anciennes encyclopédies. Cette zoologie est pour le fond empruntée aux ouvrages de l'école aristotélicienne, mal traduits et mal compris, mais elle s'est fort enrichie en route; on y a ajouté toutes sortes de fables et de légendes bizarres, dont beaucoup ne sauraient sans injustice être mises sur le compte des grands naturalistes grecs de l'époque d'Alexandre. A ces légendes d'origine douteuse, — un bon nombre paraissent provenir de l'Orient, — ajoutons les explications allégoriques des Pères de l'Église et des anciens écrivains ecclésiastiques; il y a eu toute une zoologie théologique, et les animaux réels ou imaginaires ont servi de symboles, ont figuré dans les sermons et les *exempla* des prédicateurs. Sauf de bien rares exceptions, les savants du moyen âge n'ont point su observer la nature, et, comme les autres sciences naturelles, la zoologie n'a fait, durant cette longue suite de siècles, aucun progrès sensible. A ces notions générales, M. Franklin ajoute quelques chapitres où il parle des animaux domestiques durant les derniers siècles du moyen âge et réunit sur le sujet un certain nombre de textes pris un peu partout. On y voit que l'amour des bêtes est une vertu, une manie si l'on veut, d'origine très ancienne. Isabeau de Bavière s'entourait d'oiseaux, de singes et de chats; le duc de Berry affectionnait les ours; d'autres, Gaston Phœbus par exemple, chasseur émérite, avaient pour les chiens une véritable passion. Éprouvait-on dès lors pour ces frères inférieurs, comme a dit Michelet, cette affection un peu sentimentale dont témoignent quelques personnes aujourd'hui? on ne saurait le dire; mais l'amour pour les animaux ne saurait passer pour un vice, et si vice il y a, nos ancêtres en étaient atteints comme nous. — Un autre volume de la même série, intitulé: *la Vie de Paris sous la régence*, renferme une sorte de guide à l'usage des étrangers, œuvre de Joachim-Christophe Nemeitz, conseiller du prince de Waldeck, lequel servit plusieurs fois de mentor à de jeunes nobles allemands envoyés à Paris pour voir du pays et se former à la vie élégante. Ce guide, publié d'abord en allemand en 1718, fut traduit en français dès 1727, et c'est cette traduction que M. Franklin s'est donné la tâche de remanier et de réimprimer. L'ouvrage est curieux, on y trouve d'abord la description de Paris et des monu-

ments de cette ville au début du xviii^e siècle, puis une foule de conseils utiles aux étrangers sur les conditions matérielles de l'existence, les dangers de toute sorte à éviter, les usages de la vie mondaine, les règles de la politesse et du savoir-vivre. Beaucoup des remarques de Nemeitz paraîtront un peu puérides; elles sont tout au moins exprimées avec bonhomie et sous une forme naïve qui n'est point pour déplaire. Bien plus, certaines de ces remarques portent sur des détails qui échappent à un habitant du pays, car ils lui sont trop familiers; seul un étranger peut y faire attention. Enfin, l'ouvrage prouve une fois de plus quel attrait exerçait dès lors Paris sur l'imagination des étrangers; ils venaient déjà chercher dans cette ville, humide et passablement sale et boueuse, des plaisirs de toute espèce. L'auteur est très réservé sur certains chapitres, mais à travers ses réticences on devine que Paris est pour lui comme pour beaucoup de ses imitateurs modernes à la fois un séjour enchanteur et un lieu de perdition.

L'Exposition nationale suisse, ouverte à Genève en 1896, comprenait, comme toutes les exhibitions analogues de France, d'Allemagne ou de Belgique, une section réservée à l'art rétrospectif. Cette section n'a pas été la moins visitée, et les organisateurs, pour en conserver le souvenir, viennent de publier un recueil de soixante-dix planches intitulé : *l'Art ancien à l'Exposition nationale suisse*¹. Le recueil est fort intéressant; il s'ouvre par des bronzes romains trouvés sur le sol de l'ancienne Helvétie et se clôt par une tapisserie des Gobelins représentant Louis XIV et les représentants de la confédération jurant à nouveau l'alliance franco-suisse. Dans ces planches, on trouve un peu de tout : peintures, ivoires, miniatures, orfèvrerie, vitraux, broderies, œuvres de céramique, bois, armes, etc. C'est toute une histoire figurée de l'art en Suisse depuis le haut moyen âge jusqu'au xvii^e siècle; nous disons art en Suisse et non art suisse, ce pays ayant à cet égard subi le plus souvent l'influence étrangère et surtout l'influence allemande. Cette dernière apparaît principalement dans la peinture et la sculpture, et c'est par l'Allemagne que la Suisse a connu la Renaissance. L'art du verre lui-même, si florissant au xvi^e et au xvii^e siècle, porte des traces indéniables de cette imitation. Mais si l'art suisse ancien n'est pas à proprement parler original, il n'en est pas moins des plus curieux. Ce sont surtout les cantons allemands qui l'ont vu fleurir; là, dès le xv^e siècle, vivaient des patriciens assez riches qui, sans renoncer aux vieilles qualités de la

1. Genève, 1896, in-fol. L'explication des planches se trouve dans le catalogue spécial du groupe 25.

race, courage et simplicité de mœurs, aimaient à s'entourer d'objets d'art à l'imitation de leurs émules de Souabe et de Franconie. Bahuts sculptés, vitraux, peintures, ils entassaient dans leurs logis tout ce qui pouvait flatter leur goût, et, allemands de langue et d'esprit, s'adressaient naturellement pour leurs commandes à des artistes allemands ou élèves d'allemands. L'album que nous annonçons fera donc mieux connaître cette province de l'art germanique, et les planches sont assez exactes, le texte descriptif assez soigné, pour remplacer le plus souvent la vue des objets eux-mêmes.

HISTOIRE LOCALE. — La Société des études historiques avait indiqué comme sujet de concours pour le prix Raymond une étude sur les anciennes justices seigneuriales; le Mémoire couronné, dû à M. A. COMBIER, président honoraire du tribunal de Laon, vient de paraître sous le titre suivant : *les Justices seigneuriales du bailliage de Vermandois*¹, avec une courte introduction de M. J. Flach. Le sujet est fort intéressant, mais encore aujourd'hui des moins connus; il faut en effet un certain courage pour dépouiller les archives judiciaires, et, d'autre part, beaucoup d'érudits, attachés aux anciens partis, éprouvent, semble-t-il, quelque répugnance à mettre en lumière des côtés les plus défectueux de l'ancien régime. M. Combiere n'a point reculé devant la tâche, et sa monographie, fruit d'un dépouillement complet des archives du greffe de Laon et du dépôt départemental de l'Aisne, permet au lecteur de se prononcer en connaissance de cause sur ce point d'histoire. Les anciennes juridictions seigneuriales au moyen âge étaient sans doute fort défectueuses, toutefois ces défauts devaient moins choquer en un temps où la justice royale elle-même était à peine organisée. Mais les imperfections qui apparaissent dès le xiv^e siècle ne font que se développer avec le temps, et la justice prend de plus en plus le caractère d'une exploitation domaniale des justiciables. Le système réunissait tous les défauts : lenteurs excessives, frais disproportionnés, vénalité et indignité des officiers; les conflits étaient incessants, les circonscriptions judiciaires mal réglées; en un mot, un homme raisonnable se devait à lui-même de n'avoir, avec ces singuliers représentants de l'action publique, que les rapports strictement inévitables, et tout procès civil ou criminel devenait un fléau, entraînant presque toujours la ruine des plaideurs. On peut s'étonner que cette singulière organisation se soit perpétuée jusqu'en 89; mais à qui a un peu réfléchi sur l'histoire de l'ancienne France, le fait ne paraît point surprenant; la royauté, même sous Louis XIV, a toujours été trop occupée des

1. Paris, Fontemoing, 1897, in-8°.

affaires extérieures pour tenter sérieusement la réforme du système politique et administratif de la France. Certains historiens, qui soutiennent aujourd'hui que l'ancien régime était un paradis, s'abstiennent fort prudemment de parler des justices seigneuriales ; on aurait sans doute quelque peine à faire l'éloge sans réserve de notre administration judiciaire moderne, mais que sont les défauts de ce lourd mécanisme à côté des abus qui pullulaient encore en 1789 dans des milliers de cours baronales ?

L'ancien diocèse de Senlis, aujourd'hui partie du département de l'Oise, est vraiment pour les archéologues une terre bénie. Jadis, les anciens monuments civils et religieux y abondaient, et, si le temps et les hommes n'en ont fait que trop disparaître, beaucoup subsistent encore et rappellent le temps où cette petite ville servait de résidence aux premiers rois capétiens. M. l'abbé Eugène MULLER, auquel on doit de nombreux travaux sur l'histoire et l'archéologie de ce petit coin de France, vient de publier sous ce titre : *Senlis et ses environs*¹, un intéressant volume consacré à l'histoire et aux antiquités de l'ancien diocèse. L'auteur n'a voulu ni faire un guide ni composer une histoire suivie de Senlis et de ses alentours ; l'ouvrage rappelle plutôt ce qu'on appelait autrefois *des promenades*. Le genre est un peu vieilli, et dans pareille composition il est souvent bien difficile de trouver des transitions pour relier les différents paragraphes. Le plus sage est peut-être de s'en passer, et c'est à ce parti que s'est arrêté M. l'abbé Muller. Il prend le lecteur à l'arrivée à Senlis, lui fait parcourir les rues de la ville, étudie avec lui les monuments encore debout, indique ceux qui ont disparu et rapporte de temps à autre quelques anecdotes, quelques traits historiques au fur et à mesure qu'ils reviennent à sa mémoire. L'ouvrage a donc les allures d'une conversation à bâtons rompus, et il n'est ni sans charme ni sans intérêt. Senlis possède encore aujourd'hui des monuments intéressants, dont le meilleur est la cathédrale, belle construction commencée au XIII^e siècle ; beaucoup de vieilles maisons fort curieuses et des débris parfois importants d'anciennes églises ou chapelles. Aux environs, même abondance de monuments. Si l'on n'a plus que des ruines, fort pittoresques d'ailleurs, des anciennes abbayes de Chaalis et de la Victoire, par contre chaque petite ville, chaque village de ce beau pays possède soit une église intéressante, parfois même plus qu'intéressante (exemple : Saint-Leu-d'Esserent), soit un château plus ou moins restauré mais encore curieux ; ailleurs on notera des ruines imposantes, religieuses ou civiles, le tombeau

1. Senlis, Th. Nouvian, 1896, gr. in-8°, grav.

d'un personnage historique, des meubles d'église, des tableaux, etc. Au texte, M. l'abbé Muller a joint un grand nombre de dessins d'archéologie qui amusent et retiennent l'œil. En un mot, sans être un livre scientifique, au sens rigoureux du mot, ce volume peut passer pour un bon résumé de l'histoire artistique de l'ancien diocèse de Senlis.

M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ vient de publier le dernier volume de son grand ouvrage : *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine*¹; c'est sous le titre de *Preuves* un recueil de 227 actes du XIII^e au XVI^e siècle. La plupart sont fort intéressants; l'éditeur les a empruntés aux archives parisiennes et départementales, à la Bibliothèque nationale, et n'a choisi au cours de ses longs dépouillements que les pièces éclairant un point spécial de coutume ou de procédure. Il y aurait bien quelques réserves à faire sur la manière dont l'éditeur a rempli sa tâche; il a sans doute résolu les dates, d'ailleurs fort simples, mais il ne semble pas s'être imposé de règles bien strictes pour l'établissement et la préparation des textes. Le plus souvent il publie des pièces, souvent fort longues, sans y ajouter aucun titre, si bien que pour savoir à quelle affaire, à quelle localité se rapporte chaque document, quels personnages y sont mentionnés, le lecteur est obligé de parcourir l'acte tout entier. Bien plus, toutes ces pièces ne sont point inédites, d'autres sont indiquées dans des répertoires connus, et, en consultant ces derniers, M. Beautemps-Beaupré se serait épargné certaines erreurs. Tel est le cas pour la pièce n° 9. C'est un acte de Philippe-Auguste, de septembre 1204, énumérant les droits et obligations du sénéchal d'Anjou, le fameux Guillaume des Roches; elle est datée du lieu de *Senon.*, ce que tout le monde traduira par Sens; mais M. Delisle a depuis longtemps corrigé *Sinone*, aujourd'hui Chinon, car le roi n'était pas alors à Sens en Bourgogne, mais occupé à la conquête de l'Anjou et de la Touraine sur Jean sans Terre. Ce sont là des corrections tout à fait nécessaires, quand on n'a que des copies modernes d'actes anciens, et le soin de faire ces corrections incombe nécessairement à l'éditeur. Pour conclure, recueil fort intéressant pour les historiens comme pour les juristes, mais qui aurait gagné à être préparé avec plus de méthode et à être présenté au public avec tous les éclaircissements jugés aujourd'hui indispensables.

M. l'abbé GUILLOTIN DE COURSON, auteur d'un *Pouillé historique du diocèse de Rennes*, vient de publier le premier volume d'un nouveau travail intitulé : *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*². Ce

1. Paris, Pedone, 1897, in-8°.

2. Rennes, Plihon, 1897, in-8°.

volume renferme la description des châtelainies comprises dans le département actuel d'Ille-et-Vilaine. On appelait châtelainie en Bretagne les terres nobles auxquelles était attaché l'exercice du droit de haute justice; beaucoup étaient de mince importance, les domaines des familles féodales ayant été morcelés à l'infini dans la suite des temps, et certains détenteurs de ces terres nobles n'étaient que des gentilshommes de campagne, parfaitement obscurs et ne jouant qu'un rôle effacé dans leur province natale. M. Guillotin de Courson a dépouillé les archives d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Inférieure, consulté le fonds des Blancs-Manteaux à la Bibliothèque nationale et quelques cartons et registres des Archives nationales. A chaque châtelainie est consacrée une notice plus ou moins étendue, donnant l'analyse des anciens aveux et la généalogie des propriétaires successifs jusqu'à la fin de l'ancien régime. La lecture du volume ne laisse pas d'être fort intéressante et instructive; on y trouve une foule de renseignements sur le régime des terres, la condition des personnes, les droits féodaux, les rapports entre les paysans et leurs seigneurs. On peut toutefois regretter que l'auteur, au lieu de répéter les mêmes détails en vingt endroits différents, n'ait pas adopté un autre plan; il aurait peut-être mieux fait d'abréger chacune des notices particulières et de résumer en une cinquantaine de pages les faits recueillis par lui au cours de ses lectures; une pareille introduction aurait été fort utile et aurait fait mieux connaître l'état des campagnes bretonnes durant les derniers siècles de la monarchie. M. Guillotin de Courson nous promet encore deux volumes, réservés l'un aux baronnies et autres seigneuries titrées d'Ille-et-Vilaine, l'autre aux châtelainies et baronnies de Loire-Inférieure; espérons qu'à l'un ou l'autre de ces deux tomes il joindra l'étude générale qu'on est en droit d'attendre de lui.

M. J. BERTHELÉ, avant d'être archiviste de l'Hérault, avait occupé les mêmes fonctions dans le département des Deux-Sèvres et avait publié dans diverses revues locales beaucoup de courtes notes sur les antiquités des pays de Saintonge et de Poitou. Il vient de réunir tous ces mémoires sous le titre de *Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin*¹. L'analyse d'un volume de ce genre est impossible; qu'il suffise d'indiquer sommairement les articles les plus importants. M. Berthelé décrit un certain nombre d'églises de ce pays, si riche en monuments du moyen âge : Aulnay, Lhoumois, Chantecorps, Saint-Hilaire de Poitiers, etc. Une étude attentive du donjon de Niort lui permet de rapporter ce très curieux monument au XII^e siècle et d'en attribuer la construction à Henri II Plantagenet; on trouvera encore

1. Paris, Lechevalier, 1896, in-8°.

dans ce volume quantité de notes sur les anciennes cloches existant dans cette région de la France et la description très soignée d'une foule de petits monuments archéologiques.

Cet ouvrage rentre en somme à peine dans le cadre de nos études. La *Revue historique*, par contre, peut insister plus longuement sur un autre travail du même auteur. M. BERTHELÉ et M. CASTETS, maire de Montpellier et doyen de la Faculté des lettres de cette ville, se sont réunis pour publier l'inventaire des archives de la ville de Montpellier¹. Ces archives sont particulièrement riches et importantes; de bonne heure les bourgeois de cette grande ville ont gardé leurs chartes et privilèges avec un soin jaloux, et certaines séries, celles des comptes, par exemple, et des registres de délibérations, ne présentent que peu de lacunes. De plus, à dater du xiv^e siècle et jusqu'au début du xvi^e, les états de la province de Languedoc, n'ayant point de chartrier, déposaient leurs titres à l'hôtel de ville de Montpellier, sachant bien qu'ils y seraient en toute sûreté. A plusieurs reprises, les consuls firent exécuter aux frais de la ville des inventaires des archives communales, et c'est par l'étude et la publication de ces inventaires que MM. Berthélé et Castets ont jugé utile de commencer leur travail. Le premier fascicule renferme une notice fort curieuse et très étudiée sur les anciens classements du dépôt de Montpellier; on en a des inventaires partiels datant du xiii^e siècle, d'autres du xiv^e; le meuble contenant la partie ancienne des archives remonte au moins à 1495, et on a eu le bon esprit de nos jours de conserver l'ancien classement, sans chercher à appliquer au dépôt la classification moderne. On ne pouvait prendre meilleur parti, car on possède un excellent inventaire, exécuté en 1662 par Pierre Louvet, polygraphe et historien bien connu. Ce dernier, d'abord régent de collège, finit par se donner tout entier à l'érudition, et dépensa la majeure partie de sa vie en courses vagabondes, allant de ville en ville dépouiller les archives, copier des textes anciens et mettre au service de qui en avait besoin ses talents de paléographe et de chercheur. C'est l'inventaire de Louvet, fort détaillé et de haute valeur, malgré quelques erreurs et quelques confusions, que publient MM. Berthélé et Castets. Louvet avait vraiment le goût de l'histoire, et il a pris soin de noter dans les chartes analysées par lui beaucoup de détails qu'un feudiste ordinaire aurait certainement négligés. C'est donc à la fois un travail d'archive et un travail d'histoire; grâce à lui, on retrouvera sans peine tous ces actes, classés encore aujourd'hui dans le même ordre qu'au xvii^e siècle, et il rend inutile un inventaire à la moderne, qui

1. Montpellier, Serre et Roumégous, in-4°, 1895 et 1896.

serait peut-être plus parfait, mais qui n'aurait ni le même caractère ni le même attrait.

Les archives municipales de Bordeaux, autrefois si riches, ont presque entièrement disparu lors du grand incendie de 1862. Fort heureusement, les parties les plus importantes avaient été, au xviii^e siècle, soumises à un grand travail de dépouillement; de 1754 à 1789, plusieurs archivistes, dont le principal fut François-Joachim Allien, avaient dressé la table détaillée des registres de la Jurade de 1520 à 1783, et on possède encore aujourd'hui 34,000 fiches relevées par Allien et ses collaborateurs dans cette immense série de volumes. Ces fiches, pour la plupart très convenablement rédigées, peuvent, dans une certaine mesure, remplacer les textes originaux aujourd'hui détruits, et la Commission des archives municipales de Bordeaux s'est décidée à faire imprimer ce vaste répertoire. Le premier volume, qui vient de paraître par les soins de M. DAST LE VACHER DE BOISVILLE¹, compte 708 pages in-4^o et ne renferme que la lettre A du travail d'Allien; la publication comptera donc au moins dix à douze volumes de même force. Les fiches étant classées par ordre alphabétique, l'éditeur a ajouté à ce premier volume une table chronologique des actes et une table alphabétique des noms propres et des principales matières. La première de ces deux tables et les tables semblables des prochains volumes permettront de reconstituer pour ainsi dire les volumes de la Jurade aujourd'hui disparus et de faire l'histoire politique et administrative de Bordeaux durant ces deux cent soixante ans. Le rôle joué par cette grande ville est un sûr garant de l'intérêt historique d'une pareille publication. Espérons que la municipalité bordelaise ne ménagera pas ses subsides à cette entreprise de longue haleine et qu'elle trouvera pour les prochains volumes des éditeurs aussi soigneux que M. de Boisville.

Depuis qu'une mesure libérale a ouvert aux travailleurs de tous les pays les archives du Vatican, chaque année voit paraître de nouveaux recueils de documents pontificaux. Encore un peu de temps et l'École française de Rome aura achevé la publication de tous les actes du xiii^e siècle, de 1246 à 1304, et déjà quelques savants commencent à entamer le xiv^e siècle. La tâche ici est immense, car dès lors le nombre des bulles s'accroît dans des proportions incroyables, les séries de volumes se multiplient, et il est souvent difficile de se retrouver dans cette complication de registres originaux et de copies. La Société des archives historiques de la Gascogne, sans s'effrayer

1. *Inventaire sommaire des registres de la Jurade, de 1540 à 1783.* (Archives municipales de Bordeaux, t. VI.) Bordeaux, Gounouilhon, 1896, in-4^o.

de la longueur du travail, a entrepris la publication des *Documents pontificaux* relatifs à cette province, et un premier fascicule vient de paraître par les soins de M. l'abbé L. GUÉRARD¹. Il renferme 160 documents, pour la plupart inédits et du plus haut intérêt, appartenant aux cinq premières années de Jean XXII (1316-1322); l'éditeur se propose de conduire la publication au moins jusqu'à 1334, date de la mort de ce pontife. Le volume s'ouvre par une introduction étendue sur les registres pontificaux du XIV^e siècle; le sujet est difficile, car de ces registres il existe plusieurs séries parallèles toutes très considérables, et il faut avoir la clef des anciens répertoires et des tables modernes pour être sûr d'avoir épuisé la matière et pour ne pas copier plusieurs fois la même pièce. M. l'abbé Guérard énumère les différents inventaires existants, les tables manuscrites indiquant la manière de se servir de tous ces instruments de recherche. A la suite viennent les documents, qu'accompagnent des notes nombreuses et étendues. Ces actes sont pour la plupart fort intéressants : Jean XXII était originaire de Cahors et s'intéressait tout particulièrement aux affaires du sud-ouest de la France, dont il connaissait à merveille les hommes et les choses. Le recueil renferme donc nombre de textes curieux pour l'histoire de la noblesse gasconne, pour celle des rivalités entre la France et l'Angleterre, des guerres féodales qui agitent presque constamment ce malheureux pays encore à demi sauvage et mal pacifié. Le tout est du plus haut intérêt à la fois pour l'histoire de la province et pour celle des relations entre la cour de France et celle d'Avignon.

A. MOLINIER.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE a fait diversion à ses grands travaux sur Louis XII en écrivant *les Mille et une nuits d'une ambassadrice de Louis XIV* (Hachette). C'est un extraordinaire roman d'aventure que celui de cette demoiselle Petit, ramassée en 1702 dans un tripot de la rue Mazarine par un Marseillais, M. Fabre, « député de la nation » à Constantinople, qui, après avoir réussi à jouer en Turquie le rôle d'un agent diplomatique, avait eu l'habileté de se faire donner par Pontchartrain une mission moitié diplomatique, moitié commerciale, en Perse. Arrêtés à Alep par les intrigues de M. de Ferriol, aventurier sans scrupules qui avait obtenu par sa belle-sœur, maîtresse de Torcy, l'ambassade de Constantinople

1. 2^e série, fasc. II. Paris, Champion, 1896, in-8°. — La publication a pu être entreprise grâce à un généreux subside des archevêques et évêques de l'ancienne Gascogne.

et auprès de qui vivait M^{me} Fabre dans des relations fort suspectes, Fabre et M^{lle} Petit allèrent se réfugier à Constantinople même, dans l'ambassade de Perse, et repartirent de là, sous la protection de l'ambassadeur persan, pour Ispahan, par Erzeroum et Ériwan. Fabre y meurt d'un accès de fièvre le 16 août 1706, et c'est alors que M^{lle} Petit, qui avait scandalisé Alep par ses extravagances, qui avait voyagé sous le nom de M^{me} du Hamel, comme femme du cuisinier de Fabre, montra tout à coup une extraordinaire énergie, conquit les bonnes grâces du khan d'Ériwan et prétendit se mettre à la tête de l'ambassade pour la conduire à Ispahan. Elle y eût peut-être réussi, sans un autre Marseillais, nommé Michel, dévoué à M. de Ferriol, qui, avec l'appui de l'évêque de Babylone, entreprit de se substituer à elle et de lui enlever le jeune Joseph Fabre, que sa mère lui avait confié. Elle lutta pied à pied, réussit à pénétrer jusqu'à la cour du Chah, mais il finit par la renvoyer à Constantinople après lui avoir promis le remboursement de tout ce qu'elle avait sacrifié pour le service du roi. Tenue dans une demi-prison par M. de Ferriol, qu'elle finit par amadouer, elle ne rentra en France que pour être emprisonnée et être accusée de trahison et d'escroquerie par Michel, qui avait bien obtenu, en 1708, un traité avec la Perse, mais un traité qui ne fut guère suivi d'effet. Il contribua cependant à faciliter, en 1713, les négociations reprises avec le Chah par l'abbé Richard, que secondait cette fois le nouvel ambassadeur de France en Turquie, M. des Alleurs. M^{lle} Petit fut alors remise en liberté, ruinée et malade ; mais c'était elle, en somme, qui avait été l'âme de toute l'entreprise de Fabre, qui lui avait fourni les premiers fonds, qui l'avait entraîné à travers l'Asie Mineure et, en conquérant l'appui du khan d'Ériwan, avait rendu possibles toutes les négociations ultérieures. M. de Maulde a raconté à merveille ce conte des Mille et une nuits, et il est trop modeste quand il prétend que le mauvais génie qui a poursuivi M^{lle} Petit lui a porté le dernier coup en le chargeant d'être son biographe. L'appendice sur l'ambassade de Riza-Bey, qui vint représenter la Perse auprès de Louis XIV en 1715, après des aventures aussi surprenantes que celles de M^{lle} Petit, dont la mission à Versailles fut une étonnante mascarade, et qui s'en retourna par Dantzic à Ériwan avec une M^{me} d'Épinay, qu'il avait enlevée, donne une amusante contre-partie des voyages de M^{lle} Petit. On se figure volontiers la diplomatie comme la partie la plus solennelle de la politique et le gouvernement de Louis XIV comme un modèle de décorum. Le volume de M. de Maulde nous montre tout un côté de la diplomatie du grand roi où la fantaisie la plus dévergondée se donne libre car-

rière et où toutes les affaires sont aux mains d'aventuriers, et de chevaliers d'industrie et de coquines.

Le recueil d'articles récemment publié par M. le duc DE BROGLIE sous le titre *Histoire et politique* (C. Lévy) contient, entre autres, trois morceaux d'histoire de grande valeur intitulés : *la Constitution de 1875, Vingt-cinq ans après et 1815*. On trouvera dans le premier de ces travaux des détails précieux à recueillir sur la manière dont fut faite par des monarchistes la constitution de 1875 et en particulier sur l'organisation du pouvoir présidentiel. M. de Broglie y développe, avec malice et avec force, cette idée que les procédés employés pour empêcher la présidence de la République d'être une menace pour la liberté ont eu pour résultat d'annuler le président et avec lui le pouvoir exécutif tout entier, et que, tandis que dans une monarchie la médiocrité du souverain n'est qu'un accident, et un accident corrigé d'ordinaire par le sentiment héréditaire des devoirs de la charge, dans la République française actuelle, la médiocrité du président est presque une nécessité, le président ne pouvant jouer qu'un rôle effacé, même s'il est un homme supérieur. — Dans *Vingt-cinq ans après*, M. de Broglie juge la politique extérieure de la France pendant la troisième République, et il prononce un jugement sévère sur l'attitude prise par M. Waddington au congrès de Berlin. Il lui reproche deux choses : d'avoir pris la défense des intérêts de la Grèce et d'avoir demandé que la question d'Égypte fût soustraite aux délibérations du congrès. Sur le premier point, malgré les dangers que l'attitude de M. Waddington pouvait offrir, elle nous semble avoir été conforme à la fois à nos intérêts et à nos traditions, et je ne puis comprendre que M. de Broglie appelle l'acquisition de la Thessalie et d'Arta par la Grèce une rectification de frontières insignifiante. Pour la question d'Égypte, je crois bien que tout le monde aujourd'hui donnera raison à M. de Broglie et que tout notre effort doit tendre à faire reconnaître par l'Europe le caractère international et européen de la question d'Égypte. Mais je ne vois pas qu'en 1878 personne ait clairement indiqué au gouvernement français la politique à suivre sur ce point. On reprochait même au gouvernement d'avoir admis le condominium. Je ne suis pas sûr qu'avec des ministres plus clairvoyants et des Chambres moins incapables le condominium anglo-français n'eût pas pu durer ; et les deux coups les plus funestes portés à notre puissance en Afrique, ceux qui nous ont ôté tout moyen de négocier utilement avec l'Angleterre au lendemain de la prise de Tell-el-Kébir, ont été l'abandon à l'Angleterre du Niger et des actions du canal de Suez possédées par le khédivé. Si nous avons eu ces

deux armes dans les mains (et ce n'est pas M. Waddington qui les a livrées), la conversation diplomatique avec les Anglais serait plus facile qu'elle ne l'est. Quant aux observations pénétrantes et éloqu岸tes de M. de Broglie sur notre politique coloniale, elles ont une grande portée; mais, si de nombreuses fautes ont été commises, surtout à Madagascar, il faut dire aussi que la France ne pouvait pas s'abstenir de toute action coloniale, et dans son œuvre, s'il y a des parties très contestables, comme le Congo et le Dahomey, d'autres, comme le Tonkin et la Tunisie, paraissent au contraire très avantageuses. Le chapitre sur 1815 est la plus belle partie de ce volume, où tout est intéressant. M. de Broglie y fait ressortir avec autant de délicatesse que de précision ce qu'il y a d'excessif et d'incomplet dans le livre de M. H. Houssaye; le caractère éminemment libéral et équitable de la Restauration de 1814, la seule restauration monarchique qui n'ait été accompagnée d'aucune vengeance; le prix immense que le principe de la légitimité a eu pour la France au lendemain de ses désastres en lui permettant d'appeler ses ennemis mêmes à la défense de son territoire; enfin, la justesse des vues de Talleyrand au congrès de Vienne. Jamais on n'a mieux montré en si peu de pages combien l'alliance prussienne et russe eût été funeste à la France et comment c'est, au contraire, à l'alliance austro-anglaise conclue par Talleyrand que nous avons dû de ne pas payer plus sévèrement le crime commis par Napoléon lorsqu'il est revenu de l'île d'Elbe. M. de Broglie fait bien sentir la vérité des paroles prononcées, le 14 octobre 1831, par son noble père, paroles qui restent le jugement de l'histoire: « L'événement des Cent jours fut un crime de lèse-nation et une inique folie. C'a été l'œuvre d'une ambition effrénée exploitant un enthousiasme aveugle. »

Au lieu du mot ambition, on pourrait dire *égoïsme*. Ce caractère égoïste de la politique de Napoléon et de sa famille ressort en traits accablants du livre si remarquable de M. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille* (Ollendorf), dont le premier volume nous conduit jusqu'en 1802. Personne ne connaît l'intimité de la famille Bonaparte comme M. Masson et, grâce à lui, les figures de la mère, des frères et des sœurs de Napoléon demeureront gravées d'une manière ineffaçable dans l'esprit de tous les lecteurs. Ces traits ne sont guère flatteurs et l'on ne pourrait éprouver un peu de sympathie que pour la mélancolie malade et mécontente de Louis, si l'on ne démêlait en lui une sorte d'envie et de rancune contre un frère qui l'avait aimé et s'était dévoué à lui quand il était encore enfant comme il ne le fit pour personne. Les autres sont ou des êtres frivoles comme Pauline,

ou des êtres médiocres et avides comme Joseph, ou des ambitieux brouillons et sans scrupule comme Lucien. Napoléon était, son génie merveilleux mis à part, de beaucoup le meilleur de tous, capable de dévouement, aux siens tout au moins, capable aussi d'aimer la France le jour où il l'a identifiée avec lui-même. Mais, malgré la grandeur à laquelle s'élève Napoléon, au moins pendant un temps, son ascension au pouvoir a tous les caractères de la conquête d'un pays par une bande d'étrangers. La France fut le butin, la proie des Bonaparte. « Ils sont un clan, dit M. Masson, et Napoléon est l'homme du clan... C'est là sa mission et son devoir : assurer au clan des places, des grades et des emplois... Ce ne sont plus là les liens de famille tels qu'on les trouve en France ; c'est quelque chose qui participe en quelque façon de la société secrète, quelque chose qui serait inexplicable sans l'esprit de clan par qui, aujourd'hui comme il y a un siècle, comme il y a dix siècles, la Corse est agitée, dirigée et gouvernée. » M. Masson admire Napoléon avec enthousiasme, mais sans illusions et sans rien céler de la vérité. On trouvera dans ce volume des pages admirables sur ses relations avec Joséphine, sur les jalousies de la famille Bonaparte contre Joséphine, sur le 18 Brumaire, que l'on comprend bien mieux quand on y voit, avec M. Masson, un complot de famille servi par les intérêts et les passions de tout un peuple. M. Masson montre très bien que Napoléon avait une supériorité d'esprit qui lui faisait regarder avec dédain les petits profits du pouvoir qui attirait surtout ses frères ; mais il n'a garde de le croire plus scrupuleux qu'eux. Il est convaincu qu'au retour de la première campagne d'Italie Napoléon rapportait non 300,000 francs, comme il l'a prétendu, mais trois millions, et qu'il savait piller comme les autres pour son propre compte ; mais l'argent était pour lui un moyen, non un but. On voudrait que M. Masson eût pu nous donner les preuves de son travail et la documentation de ce livre d'un intérêt si puissant. Il faut le croire sur parole. J'ajouterai que la précision de ses dires, leur concordance avec tout ce que les documents nous permettent de constater, la connaissance familière qui se révèle à chaque page de tous les détails de la vie de Napoléon apportent la conviction au lecteur.

M. Léon LECESTRÉ achève de nous faire connaître le caractère de Napoléon, ses instincts tyranniques, son mépris absolu de l'humanité et de la justice quand il voulait faire triompher sa volonté, par la publication de *Lettres inédites de Napoléon de 1800 à 1815* (Plon). Il a réuni les pièces que le prince Napoléon avait écartées de la correspondance générale, parce qu'elles n'étaient pas de celles qui pou-

vaiant montrer Napoléon tel qu'il aurait voulu être vu par la postérité. C'est peut-être sur les affaires religieuses que les volumes de M. Lecestre apportent les documents les plus curieux et où le mépris de Napoléon pour les droits de la conscience se manifeste le plus crûment. Mais tout est curieux dans ces volumes : les rapports de Napoléon avec ses frères, les affaires d'Espagne, les questions de police, les rapports avec la presse, Napoléon faux monnayeur, Napoléon plaçant secrètement ses fonds personnels dans l'emprunt prussien à 44 0/0 contracté pour payer l'indemnité due à la France et voulant se faire encore donner une commission parce qu'il versera comptant ; il y a là des traits de comique et de tragique incomparables, mais qui laissent épouvanté à la pensée de la puissance d'un pareil régime pour fausser et abaisser les caractères.

G. MONOD.

P.-S. — M. ROCQUAIN vient de faire paraître le troisième et dernier volume de son grand ouvrage sur la *Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther* (Fontemoing). Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler l'achèvement d'une œuvre qui nous donne pour la première fois en France un tableau complet, puisé aux sources mêmes, de l'histoire de l'Église catholique depuis Grégoire VII jusqu'à Sixte IV, et du puissant mouvement des esprits et des consciences, qui devait aboutir à la fois au schisme protestant et à la réforme du catholicisme. Ce dernier volume comprend cinq livres : le grand schisme, les conciles généraux, la réaction de la papauté, la défaite définitive des conciles, les papes princes italiens et les approches de la réforme. Nous avons déjà dit l'intérêt et les mérites des précédents volumes. Celui-ci est digne de ses aînés.

G. MONOD.

BELGIQUE.

1886-1895.

Le dernier bulletin belge de la *Revue historique* date de 1887 et a trait aux années 1884-1885. M. Paul Fredericq, absorbé par le soin d'importantes publications, n'a plus pu se charger de la tâche qu'il accomplissait avec une rare compétence depuis la création de la *Revue*, en 1876. Nous inspirant de son exemple, nous essaierons de donner un aperçu du mouvement historique de notre pays pendant les années 1886-1895.

Durant ces dix années, le nombre des publications a été considérable. De tout temps, d'ailleurs, un goût très vif s'est manifesté en Belgique pour l'étude de l'histoire. Si ce zèle n'a pas toujours été suffisamment éclairé, et si bien souvent la préparation scientifique des écrivains n'a pas été en rapport avec leur ardeur, nous pouvons constater cependant une amélioration sensible de cet état de choses. Elle est due au mouvement qui a surgi dans les universités grâce à l'initiative de quelques professeurs, au premier rang desquels nous devons citer MM. G. Kurth, P. Fredericq, P. Willems, Ch. Møller, L. Van der Kindere, M. Philippon et H. Pirenne. Les séminaires ou cours pratiques, créés il y a moins de vingt ans à titre privé, sont aujourd'hui consacrés par la loi, et il en est sorti un certain nombre de jeunes gens formés aux bonnes méthodes et doués d'un zèle ardent ; ils ont déjà fait leurs preuves et publié des travaux qui nous font concevoir pour l'avenir les plus vives espérances.

Nous aurons à citer des recueils considérables de documents concernant notre histoire nationale, recueils composés avec beaucoup de sagacité critique et une activité qui ne s'est pas démentie ; beaucoup de mémoires importants sur des points spéciaux des annales du pays, et même de puissantes synthèses historiques dont les jurys quinquennaux se sont plu à reconnaître les mérites. Si c'est toujours dans le domaine de l'histoire nationale que se déploie surtout l'activité de nos érudits, nous voyons cependant se faire jour des tendances moins particularistes qu'autrefois ; on isole moins l'histoire de la Belgique de celle des nations voisines, on se rend mieux compte des influences réciproques qui se produisent dans la politique générale, et l'on comprend que notre pays n'y a pas été plus soustrait dans le passé qu'il ne l'est de nos jours.

D'autre part, les sociétés historiques provinciales et locales, déjà nombreuses, se sont développées et multipliées ; elles comptent beaucoup d'hommes intelligents et instruits, et elles comprennent que leur activité doit s'exercer surtout à éclaircir d'une manière complète le passé des régions où elles vivent. Leurs publications ont été particulièrement nombreuses et beaucoup méritent des éloges.

Nous avons le regret d'enregistrer la disparition d'une revue qui avait vécu pendant soixante-treize ans, *le Messager des sciences historiques de Belgique*, qui mit au jour bien des travaux de mérite et où maint historien belge fit ses premières armes¹ ; mais nous pouvons aussi annoncer la naissance de plusieurs autres recueils périodiques qui ont déjà fourni à la science historique d'utiles et notables contributions : les *Analecta Bollandiana*, les *Annales* des sociétés archéologiques de Bruxelles, de Malines et de Nivelles, les *Annales* et le *Bulletin* du cercle archéologique et historique de Gand, enfin le *Muséon*².

Nous constatons aussi avec satisfaction que ce n'est plus l'État seul qui encourage les publications historiques par de larges subsides. Les administrations provinciales et communales sont entrées dans la même voie et, grâce à leur généreux patronage, un grand nombre de collections de textes et de documents ont vu le jour pendant ces dernières années.

NÉCROLOGIE. — Depuis 1886, la mort nous a ravi un grand nombre d'hommes qui ont laissé dans le domaine historique la trace d'une action laborieuse et féconde. Ce fut d'abord M. F. TIELEMANS, ancien ministre de l'Intérieur, premier président de la cour d'appel de Bruxelles [† 1887], qui, dans son *Répertoire de l'administration et du droit administratif*, ouvrage de longue haleine et d'une science étonnante, avait intercalé un grand nombre de dissertations historiques. M. F. LAURENT, professeur à l'Université de Gand [† 1887], juriste célèbre, dont les *Études sur l'histoire de l'humanité*³ ont marqué dans la philosophie de l'histoire, et ont été traduites en plusieurs langues. M. J. VAN PRAET [† 1887], conseiller des rois Léopold I^{er} et Léopold II, portait dans l'examen des questions de philosophie historique ses éminentes qualités d'homme d'État. Il fut un des premiers

1. Par exemple Altmeyer, Bakhuisen Van den Brink, Blommaert, Ad. Du Bois, Borgnet, P. de Decker, O. Delepierre, Ducpetiaux, L. Gachard, Gachet, de Gerlache, Gheldolf, Ferdinand et Victor Van der Haeghen, Helbig, F. Hénaux, A. Henne, Kervyn de Lettenhove, F. Nève, L. Polain, Schayes, J.-J. de Smet, J. Stecher, Warnkoëning, Alph. Wauters, etc.

2. Voy. dans la *Revue historique* le sommaire de ces revues.

3. Bruxelles, Lacroix, 1855-1870, 18 vol. in-8°.

à étudier le passé de la Belgique dans ses rapports avec l'histoire générale, et ses *Études sur l'histoire des derniers siècles*¹, indépendamment de leur haute valeur politique, se distinguent par un rare mérite littéraire. M. Th. JUSTE [† 1888] avait contribué plus que personne, par ses innombrables publications, à répandre dans notre pays le goût et la connaissance de l'histoire nationale. M. M.-N. LECLERCO [† 1889], ancien ministre de la Justice et procureur général à la cour de cassation, avait publié un grand nombre de nos anciennes coutumes. M. Ch. RUELENS [† 1890] était l'auteur d'importants travaux de bibliographie. M. le baron B. KERVYN DE LETTENHOVE [† 1894] fut un des historiens belges les plus féconds et les plus connus à l'étranger. Ses éditions des *Chroniques de Froissart*, des *Œuvres de Georges Chastellain*, des *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, des *Commentaires de Charles-Quint* attirèrent l'attention du monde savant, ainsi que son *Histoire de Flandre, les Huguenots et les Gueux, étude sur vingt-cinq années du XVI^e siècle*, et *Marie Stuart, l'œuvre puritaine, le procès, le supplice*, qui ont été appréciés dans la *Revue historique* à plus d'une reprise. M. É. MAILLY [† 1894], astronome de mérite, avait consacré plusieurs volumes à des études consciencieuses et suggestives sur l'histoire intellectuelle de la Belgique. Son *Histoire de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*² est une œuvre très neuve, d'une réelle valeur. M. J.-J. THOMISSEN [† 1894], membre de l'Institut de France, ancien ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, professeur à l'Université de Louvain, était à la fois un juriste de premier ordre et un historien distingué. La science économique et la science sociale ont fait de sa part l'objet d'études savantes et approfondies, dans lesquelles la sagacité scientifique est servie par un lumineux talent d'exposition. Son *Histoire de la Belgique sous le règne de Léopold I^{er}*, enrichie de précieux documents, ses nombreux mémoires sur l'organisation judiciaire et le droit pénal de l'antiquité, ses travaux sur la loi salique lui avaient conquis une éclatante notoriété. M. P. DE DECKKER [† 1894], homme politique marquant, avait fait dans le domaine historique quelques incursions intéressantes. Nous rappellerons ses *Études historiques et critiques sur les monts-de-piété en Belgique*³ et ses *Épisodes de l'histoire de l'art en Belgique*⁴. M. Émile DE

1. Bruxelles, Braylant, 1867, 1874, 1883, 3 vol. in-8°.

2. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8°, XXXIV-XXXV, 720, 428 p.

3. Bruxelles, 1844.

4. Ibid., 1883.

LAVELEYE [† 1892], membre de l'Institut de France, professeur à l'Université de Liège, était, sans conteste, le plus éminent de nos publicistes, et l'on appréciait hautement en Belgique comme au dehors la richesse d'aperçus, le charme de style, l'étendue et la variété d'érudition de ses œuvres. Auteur de livres célèbres sur l'économie politique et le droit public, il fut à ses heures historien original et profond. Son dernier ouvrage notamment, *le Gouvernement dans la démocratie*, relevait de l'histoire autant que de la politique. M. A.-J. NAMÉCHE [† 1893], ancien recteur de l'Université de Louvain, avait travaillé toute sa vie à un grand *Cours d'histoire nationale*, en trente volumes, dont nous parlerons plus loin. M. Ch. STALLAERT [† 1893] était l'auteur d'une *Histoire de Jean I^{er} de Brabant*, écrite en néerlandais, et de travaux importants sur la vieille langue juridique des Pays-Bas méridionaux. M. Ch. FAIDER [† 1893], ancien ministre de la Justice et procureur général à la cour de cassation, avait activement collaboré à l'œuvre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, et étudié les anciennes constitutions des Pays-Bas dans une solide dissertation encore aujourd'hui consultée avec fruit. M. F. NÈVE [† 1893], professeur à l'Université de Louvain, était l'auteur de nombreux mémoires sur l'histoire des sciences et des lettres dans les Pays-Bas. M. Ch. LAURENT [† 1894], conseiller à la cour de cassation, était un laborieux éditeur de nos anciennes coutumes judiciaires. Le lieutenant général P. HENRARD [† 1896] avait publié sur Charles le Téméraire, sur Marie de Médicis, sur Henri IV et la princesse de Condé des ouvrages hautement estimés. M. Edm. VAN DER STRAETEN [† 1896] s'était surtout occupé de l'histoire de la musique et du théâtre. M. A. WAGENER [† 1896], philologue distingué, professeur à l'Université de Gand, avait fait œuvre d'historien par son *Recueil d'inscriptions grecques de l'Asie Mineure* et par son *Mémoire sur la symphonie des anciens*¹. Nous citerons enfin M. Al. HENNE [† 1896], le savant collaborateur de M. Alph. WAUTERS pour l'*Histoire de la ville de Bruxelles*² et l'auteur de l'*Histoire du règne de Charles V*³, un des ouvrages qui font le plus d'honneur à l'érudition belge et qui fut à juste titre loué par les critiques les plus compétents de l'Allemagne.

I. TRAVAUX SUR L'HISTOIRE NATIONALE. — DOCUMENTS. — Le bon exemple donné depuis de longues années par la Commission royale d'histoire a porté ses fruits, et nous pouvons constater avec satisfac-

1. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-4°, XXX, XXXI.

2. Bruxelles, Périchon, 1845, 3 vol. in-8°.

3. Ibid., Rosez, 1865, 10 vol. in-8°.

tion l'accroissement considérable des matériaux historiques extraits des archives et soigneusement édités par de nombreux érudits.

Citons d'abord l'infatigable archiviste de la ville de Bruxelles, M. Alph. WAUTERS, qui a presque terminé sa précieuse *Table chronologique des chartes et diplômes concernant l'histoire de Belgique*¹. Dans les tomes VII, VIII et IX, il analyse plus de 4,000 chartes du XIV^e siècle; un grand nombre ont trait aux démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel, à la suppression des Templiers, à l'hérésie des Bégards, etc. De savantes préfaces sont consacrées à l'étude de la situation politique des Pays-Bas durant cette période de l'histoire médiévale.

Cette publication a donné lieu à une âpre controverse entre l'éditeur et le chanoine REUSENS. S'il faut en croire ce dernier, M. Wauters aurait commis des erreurs graves de chronologie et de linguistique². L'archiviste attaqué a vertement relevé certaines bévues échappées à son sévère critique³. M. E. GAILLIARD a publié la Keure d'Hazebrouck de 1336⁴ et M. E. BACHA les *Chartes de l'abbaye de Val-Dieu*⁵ du XIII^e et du XIV^e siècle. Le comte T. DE LIMBURG-STIRUM nous a donné le tome II du *Codex diplomaticus Flandriæ*⁶. Ce recueil éclaire d'un jour nouveau le règne agité de Guy de Dampierre et fournit des renseignements importants sur l'histoire financière de la Flandre au XIII^e siècle. M. J. VUYLSTEKE, qui s'est fait une spécialité de l'histoire gantoise, a édité les Comptes de la ville⁷ pour les années 1376 à 1389, qui comprennent le gouvernement de Philippe van Artevelde. C'est une source de premier ordre pour la connaissance des annales de la remuante cité; malheureusement, une grande partie des archives a été détruite pendant les guerres civiles qui ensanglantèrent le règne de Louis de Mâle. M. A. D'HERBOMEZ en a fait autant pour les *Comptes de la ville de Tournai des années 1240-*

1. Bruxelles, Hayez, in-4°, t. VII, 1889, 595 p.; t. VIII, 1892, 929 p.; t. IX, 1896, 933 p.

2. *Questions de chronologie et d'histoire, à propos de la publication du tome VIII de la Table chronologique (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. XXIV)*, tiré à part. Louvain, Peeters, 155 p.

3. *Note en réponse aux critiques dont la Table chronologique a été l'objet (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, t. III)*, tiré à part. Hayez, 39 p. — Reusens, *Examen de la note en réponse, etc. (Ibid., t. V)*, tiré à part. Hayez, 37 p.

4. *De Keure van Hazebroek van 1336*. Gand, Siffer, 1894, 410 p.

5. *Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, IV*, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1894, 90 p.

6. Bruges, de Zutter, 1888, in-4°, 432 p.

7. *Rekeningen der stad Gend. Tydvak van Philips van Artevelde*. Gand, Hoste, 1893, 540 p.

1243¹, découverts par lui. Cette trouvaille présente d'autant plus d'intérêt, que la plupart des comptes communaux qui ont été conservés dans les autres villes remontent rarement au delà de la fin du XIII^e siècle. M. J. HOSPER a fourni une précieuse contribution à l'histoire du droit ancien de la Flandre maritime² en publiant, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, le texte du « Mont » d'Hazebrouck et en y joignant un commentaire aussi judicieux qu'érudit. La publication baptisée par son auteur du nom peu compréhensible *le Cotton, manuscrit Galba*, est empruntée à un registre du British Museum et comprend 188 pièces, datées des années 1404 et 1405, qui ont trait aux négociations ouvertes à Calais entre la Flandre et la France. M. GILLIODTS-VAN SEVEREN l'a complétée par divers documents inédits tirés des archives de Bruges³. Nous trouvons beaucoup de renseignements sur la noblesse et la bourgeoisie gantoise dans l'*Obituaire de l'église Saint-Jean, à Gand*⁴, édité par M. N. DE PAUW d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université. M. Félicien CATTIER⁵ a publié le *Premier registre aux plaids de la cour féodale du comté de Hainaut (1333-1405)*. Il y a joint une préface très instructive et un excellent glossaire. Nous devons à M. P. GENARD la mise au jour d'un registre qui contient les procès-verbaux des assemblées échevinales d'Anvers⁶ pendant les années 1450 à 1484. Le *Mémoire du légat Onufrius sur les affaires de Liège en 1468*⁷ nous fournit des renseignements circonstanciés sur un des événements les plus mémorables de l'histoire de Belgique. L'auteur, envoyé par le pape Pie II pour rétablir la paix dans le pays de Liège, vit ses efforts échouer par suite des exigences de Charles le Téméraire. M. l'abbé A. CAUCHIE a eu la bonne fortune de découvrir aux archives du Vatican des instructions secrètes de Léon X au nonce Campeggi, accrédité auprès de Maximilien d'Autriche dans les Pays-Bas⁸, toute

1. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, III, 140 p.

2. *Essai sur le statut du Mont ou Hoop d'Hazebrouck et sur ses rapports avec l'ancien droit franc*. Dunkerque, Michel, 1890, 200 p.

3. *Collection des documents inédits publiés sous les auspices de la Commission royale d'histoire*. Bruxelles, Hayez, 1895, 552 p.

4. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, XVI, tiré à part, 1889, 88 p.

5. Bruxelles, 1893, 465 p.

6. *Het register van den dachvaerden (Bulletin des archives d'Anvers, t. XIX)*, 1893, 500 p.

7. Publié par M. St. Bormans. Bruxelles, Hayez, 1886, 202 p.

8. *Les Desseins politiques de Léon X à son avènement, et la mission de Laurentio Campeggi en Flandre en 1513 (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, I)*, tiré à part, 1891, 21 p.

une série de *Documents inédits concernant le règne de Charles-Quint dans les Pays-Bas*¹, et des lettres diplomatiques qui font mieux comprendre la brusque retraite opérée par François I^{er} au Cateau-Cambrésis dans la nuit du 4 au 5 novembre 1543². M. A. DE RIDDER a traduit de l'espagnol et annoté avec soin un manuscrit de Jean Sigoney contenant les *Règlements de la cour de Charles-Quint*³. A ce même règne se rattachent les Mémoires inédits de Vianesius Albergatis, écrivain distingué, prélat contemporain de Léon X et d'Adrien VI. M. E. ВАСНА les a copiés à la bibliothèque Corsini⁴. M. C. PIOT a repris et achevé l'édition de la *Correspondance de Granvelle*⁵, commencée par feu Edmond Poulet. Les tomes V à XII ont vu le jour depuis 1886; ils renferment des milliers de lettres et de documents relatifs aux années 1574 à 1586. Ces lettres émanent du cardinal, du roi, de l'empereur Maximilien II, de Marguerite de Parme, de Don Juan d'Autriche, de Farnèse, etc., elles démontrent l'insouciance, l'inertie et l'ingratitude du souverain, et nous apportent quantité de renseignements nouveaux sur l'assassinat du Taciturne, sur les Malcontents, sur le projet dû à Granvelle de soulever l'Écosse et l'Irlande contre Élisabeth, sur les prétentions de l'infante Isabelle à la couronne de France. M. PIOT a également fait paraître des mémoires sur l'*Histoire des troubles des Pays-Bas*⁶, œuvre de Renon de France, président du conseil d'Artois. Ce magistrat, admirateur passionné de Philippe II, expose par le menu les démêlés de Don Juan avec les États, et enregistre des particularités inédites sur les attentats de Jean Jaureguy et de Balthazar Gérard contre Guillaume de Nassau, sur la furie française à Anvers, sur l'indiscipline des soldats espagnols. Ce n'est pas un contemporain qui parle, et ses dires sont souvent sujets à caution. Le capitaine bolonais Ferdinand di Marchi, attaché à la personne de Marguerite de Parme, entretenait une correspondance suivie avec Daniel de Bomalès, Navarrais fixé à Anvers; celui-ci, royaliste à l'esprit très indépendant, observait de près les troubles des Pays-Bas et faisait part de ses impressions à son ami; il ne dissimu-

1. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXXII, tiré à part, 1891, 115 p.

2. *Deux épisodes de la lutte de François I^{er} avec Charles-Quint* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, I), 1891.

3. *Messenger des sciences historiques*, t. LXVIII, tiré à part, 1894, 51 p.

4. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, I, tiré à part, 1891, 65 p.

5. T. V, 1886. Bruxelles, Hayez, in-4°, 724 p.; t. VI, 1887, 651 p.; t. VII, 1889, 684 p.; t. VIII, 1890, 669 p.; t. IX, 1892, 827 p.; t. X, 1893, 722 p.; t. XI, 1894, 770 p.; t. XII, 1896, 682 p.

6. Bruxelles, Hayez, 1886-1891, 3 vol. in-4°, 670, 682, 550 p.

lait pas les fautes du gouvernement et il répugnait aux persécutions religieuses. M. l'abbé A. CAUCHIE a retrouvé ces lettres aux archives farnésiennes de Naples¹. M. le chanoine Ad. DELVIGNE a traduit les *Mémoires de Del Rio sur les troubles des Pays-Bas durant l'administration du comte de Fuentès*² et en a rétabli le texte original, devenu très rare. Nous signalerons spécialement l'importance des chapitres consacrés à l'Armada et à la campagne de France. Le baron KERVYN DE LETTENHOVE a poursuivi l'impression des *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II*³. La mort l'a enlevé au moment où il venait de terminer le tome X, et son œuvre demeure incomplète. Les tomes V à X ont trait aux années 1567 à 1578, et contiennent d'importantes lettres du duc d'Albe sur les affaires des Pays-Bas, de France et d'Écosse, des rapports de conseillers d'Élisabeth, un mémoire justificatif du prince d'Orange, les instructions rédigées par Philippe II pour Don Juan, où éclate à chaque page la duplicité du roi. Un index alphabétique général serait indispensable pour que cette importante collection rendit tous les services qu'on peut en attendre. M. E. BACHA a fait connaître un manuscrit précieux de la bibliothèque de Bourgogne⁴. C'est un recueil de pièces extraites des archives de la cathédrale de Liège et dont les originaux sont aujourd'hui perdus. Il contient plusieurs bulles d'Alexandre VI, de Sixte IV et de Pie II. Nous comprenons mieux les négociations ouvertes par les États généraux des Pays-Bas avec le duc d'Alençon à Plessis-lès-Tours depuis la publication des pièces diplomatiques par M. P. GENARD⁵. MM. MÜLLER et DIEGBERICK⁶ ont réuni un grand nombre de documents inédits qui éclairent d'un jour nouveau l'histoire assez peu connue de la courte souveraineté du duc d'Anjou dans les Pays-Bas. Le jeune et ambitieux duc nous apparaît aussi incapable que présomptueux et perfide. Les éditeurs ont joint à leurs textes des notes pleines d'intérêt, au cours desquelles ils recti-

1. *Correspondance de Daniel de Bomalès avec Ferdinand di Marchi (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. XXIII)*, tiré à part, 1892, 41 p.

2. Bruxelles, Schepens, 1892, 128 p.

3. Bruxelles, Hayez, 6 vol. in-4°, 1886-1891, 763, 871, 616, 500, 580, 588 p.

4. *Documents d'histoire liégeoise (Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, VI)*, tiré à part, 1892, 32 p.

5. *Documents relatifs à l'élection du duc d'Anjou et d'Alençon à la souveraineté des Pays-Bas (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 4^e série, XVII)*, tiré à part, 1890, 35 p.

6. *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas, 1576-1583 (Publication de la Société historique d'Utrecht)*. La Haye, Nijhoff, 1889-1891, 3 vol., 503, 654, 694 p.

fient et complètent souvent les travaux de M. Kervyn de Lettenhove. A cette époque se rattache aussi la *Correspondance générale de P.-P. Rubens*¹, dont le premier volume a paru par les soins de C. RUELENS. On y découvre beaucoup d'indications utiles tant pour l'histoire de la politique que pour celle des arts. M. A. DE RIDDER a emprunté à un manuscrit des archives héraldiques du ministère des Affaires étrangères une *Relation inédite de l'inauguration des archiducs Albert et Isabelle aux Pays-Bas*². On a des raisons de croire que ce manuscrit est l'œuvre du roi d'armes Maurissens. M. E. DE MARNEFFE a entrepris de recueillir les documents concernant les rapports politiques et diplomatiques de la principauté de Liège avec les Pays-Bas au XVI^e siècle³, pendant les règnes d'Érard de la Marck, de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche. Le texte est reproduit avec soin, mais on en attend la suite depuis huit ans. La Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique continue son œuvre avec une louable activité. M. L. GIL-LIODTS-VAN SEVEREN a édité la *Coutume de la prévôté de Bruges*⁴, ainsi que les *Coutumes d'Ardenbourg, Biervliet et Blankenberghe*⁵, puis celles de *Syssele, Thourout et Watervliet*⁶; M. C. CASIER, les *Coutumes d'Aerschot, Neder-Assent et Caggevinne*⁷; MM. A. DU BOIS et DE HONDT, le tome II des *Coutumes de la ville de Gand*⁸. Le document le plus important de ce volume est la concession Caroline de 1540, dont les deux textes, français et flamand, sont également originaux et ont été promulgués en même temps. MM. CASIER et GRAHAY ont publié les *Coutumes du duché de Limbourg et du pays d'outre-Meuse*⁹. M. C. LAURENT a fourni un *Deuxième supplément aux coutumes du Luxembourg et du comté de Chiny*¹⁰. Le même jurisconsulte a rendu un grand service aux chercheurs en comblant les lacunes nombreuses de la *Liste des édits émanés de Charles-Quint*¹¹, que feu

1. Anvers, de Backer, 1887, t. I, in-4°, 440 p.

2. *Messenger des sciences historiques*, LXVII, tiré à part. Gand, Van der Haeghen, 1893, 140 p.

3. *La Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVI^e siècle*. Liège, Grandmont, 1888-1889, 3 vol., 390, 504, 390 p.

4. Bruxelles, Gobbaerts, 1888, 2 vol. in-4°, 588, 312 p.

5. Ibid., 1890, in-4°, 626 p.

6. Ibid., 1892, in-4°, 525 p.

7. Ibid., 1894, in-4°, 232 p.

8. Ibid., 1888, in-4°, 736 p. Le tome I a été publié en 1868 par Gheldolf.

9. Ibid., 1889, in-4°, 452 p.

10. Ibid., 1888, in-4°, 485 p. Les deux volumes et le premier supplément ont été publiés par M. M. N. Le Clercq en 1867, 1868, 1878.

11. Ibid., 1885, in-8°, 377 p. — Supplément. Ibid., 1890, 142 p.

L. GALESLOOT avait dressée en 1885. Il avait aussi commencé le *Recueil des ordonnances de Charles-Quint*¹. Le tome I comprend les édits portés de 1506 à 1509; plusieurs ont trait à la question des indulgences. Le fameux siège de Charleroi de 1693 ne nous était connu que par les écrits de témoins français. M. C. PIOR a découvert dans les archives une relation due, selon toute vraisemblance, à Don Francisco de Castilo Taxardo, qui dirigea la défense de la place². M. C. PIOR a donné le tome VI et M. J. DELECOURT le tome VII du *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*³, qui contiennent les édits de 1744 à 1756.

Le marquis de Botta-Adorno fut ministre plénipotentiaire à Bruxelles de 1749 à 1753. Ses papiers, très utiles pour la connaissance des faits politiques de l'époque, sont conservés à la bibliothèque Ambrosienne de Milan. M. A. CAUGHIE en a donné un aperçu assez détaillé⁴.

Le ministère autrichien désirait améliorer la législation pénale des Pays-Bas, et notamment adoucir la procédure en vigueur. Mais, avec sa prudence habituelle, l'impératrice Marie-Thérèse voulait, avant de décréter des réformes, amener la magistrature à adopter ses vues. En conséquence, Charles de Lorraine fit rédiger par un magistrat distingué, G. de Fierlant, un mémoire préconisant la suppression de la torture et l'envoya aux Conseils de justice en demandant leur avis. La presque-unanimité des juges fit aux projets du Gouvernement une opposition désespérée. L'auteur de ce bulletin a retrouvé dans les archives ce mémoire inédit, ainsi qu'un autre écrit dans lequel G. de Fierlant s'occupe de la création de maisons de force, et il les a publiés avec une introduction historique et des notes⁵.

M. le chanoine E. REUSENS⁶ a réuni une importante collection de *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (1426-1797)*. On sait que l'histoire de la célèbre Alma Mater des Pays-Bas

1. Bruxelles, Goemaere, 1894, in-fol., 762 p.

2. *Le Siège de Charleroi en 1693 (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, IV)*.

3. T. VI, Ibid., 1888, in-fol., 660 p.; t. VII, Ibid., 1890, in-fol., 590 p. Les cinq premiers volumes ont été publiés par Gachard en 1860, 1867, 1873, 1877, 1882.

4. *Les Papiers d'État du maréchal de Botta-Adorno (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, IV)*, tiré à part, 1894, 40 p.

5. E. Hubert, *Un chapitre de l'histoire du droit criminel dans les Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle; les Mémoires de Goswin de Fierlant*. Bruxelles, Hayez, 1895, 102 p.

6. Louvain, Peeters, 1886, 533 p.

n'a jamais été faite. Des travaux préparatoires comme ceux de M. Reusens sont donc de la plus haute utilité. M. DE GARCIA DE LA VEGA nous rapproche de l'époque contemporaine par les tomes XIV et XV du *Recueil des traités et conventions concernant le royaume de Belgique*¹, qui contiennent les actes datés de 1844 à 1894.

Nous devons signaler aussi un grand nombre de documents spécialement relatifs à l'histoire ecclésiastique. Tels sont les travaux de M. REUSENS, *Collection de documents sur les XLIV collèges de l'Université de Louvain*², et sur les *Chartes et privilèges de l'Université de Louvain*³; de M. C. PIOT, *Documents relatifs à l'abbaye de Solières*⁴; de M. VAN SPILBEECK, *Obituaire de l'abbaye de Soleilmont, de l'ordre de Cîteaux*⁵; de Dom URSMER BERLIÈRE, *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*⁶. Ce dernier ouvrage contient de nombreuses chartes des abbayes de Florennes, Lobbes, Brogne; une chronique du xv^e siècle de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège; les procès-verbaux des chapitres généraux tenus par les moines bénédictins dans les provinces de Reims et de Sens depuis 1299 jusqu'en 1440; une chronique d'Eenaeme du xv^e siècle, et le Nécrologe de l'abbaye de Saint-Martin de Tournay; de M. REUSENS, *Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylissem*⁷. M. J. HALKIN a publié les *Statuts de la collégiale Saint-Pierre, à Liège*⁸; M. E. DE MARNEFFE le *Tableau chronologique des dignitaires du chapitre de Saint-Lambert, à Liège*⁹; enfin M. THIMISTER le *Nécrologe du clergé diocésain de Liège, 1801 à 1894, précédé de la biographie des dignitaires de la collégiale de Saint-Paul, de 960 à 1798*¹⁰.

La période décennale écoulée a vu mettre au jour un grand nombre de cartulaires. Nous mentionnerons le *Cartulaire de l'église Saint-*

1. Namur, Delvaux, 1893, 2 vol., 451, 430 p.

2. Louvain, Peeters, 1889, 556 p.

3. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XXV.

4. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. IV, tiré à part, 1894, 34 p.

5. *Documents et rapports de la Société archéologique et paléontologique de Charleroi*, XXIV, tiré à part, 1894, 96 p.

6. Maredsous, 1894, 325 p.

7. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XXV, tiré à part, 1895, 82 p.

8. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, X, tiré à part, 1895, 46 p.

9. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XXV, tiré à part, 1895, 53 p.

10. Liège, Grandmont, 1894, 371 p.

*Lambert, à Liège*¹, par MM. S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, dont les deux premiers volumes contiennent 890 actes datés de 826 à 1300; un grand nombre de ces pièces sont d'une importance considérable pour l'histoire territoriale et politique de la principauté. Le *Cartulaire des comtes de Hainaut*², par M. Léop. DEVILLERS, va jusqu'à la fin du règne de Jacqueline de Bavière (1436). M. LÉON LA HAYE a fait paraître le *Cartulaire de la commune de Walcourt*³, le t. IV du *Cartulaire de la commune de Dinant* (1556-1620)⁴, le t. I du *Cartulaire de la commune d'Andenne* (1104-1650)⁵, et le *Livre des fiefs de la prévôté de Poilvache*⁶. M. Ch. LAURENT a édité la deuxième partie du *Cartulaire de la commune de Houffalize*⁷, qui comprend les actes des années 1457 à 1556. MM. J. BUISSERET et DE PRELLE DE LA NIEPPE ont dressé le *Cartulaire de la ville de Nivelles*⁸, où nous remarquons le texte roman de la fameuse charte de Cortenberg de 1312, qui était demeuré jusqu'à présent inédit. M. E. DE MARNEFFE a commencé l'édition du *Cartulaire de l'abbaye d'Aflighem et des monastères qui en dépendaient*⁹. M. DE LA GRANGE a aussi fait œuvre utile en donnant de volumineux *Extraits analytiques des registres des consaulx et de ceux aux publications de la ville de Tournai*¹⁰. MM. VAN NAEEMEN¹¹ et DE PRELLE DE LA NIEPPE¹² ont respectivement relevé les inscriptions tombales du pays de Waes et de la ville de Nivelles.

1. Bruxelles, Hayez, 1894-1895, 2 vol. in-4°, 699 et 672 p. M. le chanoine Reusens a consacré à cette importante publication une étude critique : *Une publication de la Commission royale d'histoire. Examen critique du cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège de MM. Bormans et Schoolmeesters (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, XXV)*, tiré à part, 1894, 118 p. — M. Bormans a riposté avec beaucoup de verve : *la Commission royale d'histoire et son détracteur*. Liège, Poncelet, 1894, 32 p. M. Reusens n'a plus insisté.

2. Bruxelles, Hayez, t. III, 1886, in-4°, 639 p.; t. IV, 1889, 764 p.; t. V, 1891, 787 p.; t. VI, 1895, 1050 p.

3. Namur, Wesmael, 1889, 329 p.

4. Ibid., 1891, 387 p.

5. Ibid., 1893, 317 p.

6. Namur, Douxfils, 1895, 510 p.

7. *Annales de l'Institut archéologique de Luxembourg*, 1887.

8. Nivelles, Guignarde, 1892, 118 p.

9. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2^e série, I.

10. Dans les *Mémoires de la Société historique de Tournai*, XXIII, tiré à part, 1893, 396 p.

11. *Épitaphier Waesien (Annales du Cercle archéologique du pays de Waes, XIV)*, tiré à part, 1894, 52 p.

12. *Épitaphier de Nivelles (Annales de la Société archéologique de Nivelles, II et IV)*, tiré à part, 1891, 100 p. — Supplément en 1893, 89 p.

HISTOIRE NATIONALE. ÉPOQUE ROMAINE. — Cette période de notre histoire a fait éclore d'intéressantes monographies de M. HARROY¹, qui place à Limbourg, près de Verviers, la fameuse Aduatuca, qui a déjà causé tant d'insomnies à nos archéologues, de M. A. DE VLAMINCK², de MM. A. DE CEULENEER³, H. SCHUERMANS⁴, J.-P. WALTZING⁵, BEQUET⁶, MAHIEU⁷, VAN NEUSS⁸, BAMPS⁹, VAN BASTELAER¹⁰, et KEELHOFF¹¹.

MOYEN ÂGE. — M. P. ALBERDINGK-THIJM¹² s'est occupé d'une époque généralement négligée par nos historiens. Il a prouvé que la division de la Lotharingie en deux duchés distincts ne fut pas l'œuvre de saint Brunon et qu'il y a lieu de remanier la liste des ducs de Basse-Lotharingie, attendu que l'on a souvent confondu plusieurs de ces personnages. L'ouvrage de M. Ch. DUVIVIER¹³ a obtenu en 1897 le grand prix quinquennal d'histoire nationale; il renou-

1. *Les Éburons à Limbourg. La véritable Aduatuca-Castellum de César.* Namur, Lambert, 1889, 108 p.

2. *Le Territoire des Aduatiques (Messager des sciences historiques, LXI)*, tiré à part. Gand, Van der Haeghen, 1887, 63 p.

3. *La Défaite des Tongres par les Sicambres, les Uspètes et les Tenchtres, en 53 av. J.-C. (en néerlandais).* Louvain, Van Linthoret, 1892, 26 p.

4. *L'Invasion des Chauques, en 176 (Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie, XXIX)*, tiré à part. Bruxelles, 1890, 17 p. — *Épigraphie romaine de la Belgique (Ibid., XXIX-XXXI)*, tiré à part, 1891-1893, 127 p. — *Les Antiquités romaines trouvées en Belgique (Ibid., XXIX)*, tiré à part. Bruxelles, 1891, 63 p. — *Les Remparts d'Arlon et de Tongres (Ibid., XXVIII)*, tiré à part, 1889, 47 p.

5. *Une inscription inédite découverte à Foy (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, XXIV)*, tiré à part, 1892, 24 p.

6. *Les Cimetières de la forteresse d'Éprave (Annales de la Société archéologique de Namur, XIX)*, tiré à part. Namur, 1892, 32 p.

7. *Les Villas belgo-romaines de Maellen (Ibid.)*, 48 p.

8. *Découverte d'une villa belgo-romaine sur la limite des territoires de Neerharen et de Reckheim (Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie, XXVIII)*, tiré à part. Bruxelles, Muquardt, 1889, 50 p.

9. *Le Limbourg primitif, ou aperçu sur les découvertes d'antiquités faites dans le Limbourg belge.* Hasselt, Klock, 1889, 66 p.

10. *Les Cimetières belgo-romains de Courcelles et de Forges-lez-Chimay (Documents et rapports de la Société archéologique et paléontologique de Charleroi, XIX)*, tiré à part, 1893, 45 p.

11. *Notices historiques et archéologiques sur l'ancienne église et les villas romaines de Neerharen.* Bruxelles, 1889, 47 p.

12. *Les Ducs de Lotharingie et spécialement ceux de Basse-Lotharingie au X^e et au XI^e siècle, depuis l'avènement de Brunon, en 953, jusqu'à la mort de Godefroi le Pacifique, en 1023 (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, coll. in-8^e, LIII)*, tiré à part, 340 p.

13. *Les Influences française et germanique en Belgique au XIII^e siècle. La querelle des d'Avesnes et des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes (1257).* Bruxelles, Falck, 1894, 2 vol., 330, 666 p.

velle entièrement l'histoire très compliquée de la fameuse querelle des d'Avesnes et des Dampierre, qui fut, au XIII^e siècle, pour les Pays-Bas et pour les provinces voisines la source de troubles prolongés. Il en fait nettement saisir les importantes conséquences politiques : la concentration des provinces belges retardée de deux siècles, l'affaiblissement de la puissance des comtes au profit de la politique d'expansion de la France, l'âpre désir des d'Avesnes de corriger par tous les moyens l'iniquité du partage opéré par saint Louis. Le côté juridique du différend est également traité d'une façon magistrale. L'auteur fait preuve d'une érudition aussi exacte qu'abondante et, avec un esprit critique remarquable, il rectifie à chaque page des erreurs qui se sont glissées dans les ouvrages antérieurs, depuis les chroniques contemporaines jusqu'aux études les plus récentes. Le tome II contient 325 documents d'archives, dont 155 sont inédits et dont les autres ont fait l'objet d'une révision sévère.

M. Ed. PONCELET¹ a démontré la fausseté de la tradition d'après laquelle le vol d'une vache, perpétré par le bailli du Condroz, officier de justice liégeois, au détriment d'un habitant du village namurois de Jallet, aurait été la cause des hostilités qui éclatèrent en 1275 entre l'évêque de Liège Jean d'Enghien, d'une part, les comtes de Namur, de Flandre et de Luxembourg, d'autre part. Commentant avec beaucoup de sagacité les documents de l'enquête faite en 1278 par les arbitres, il établit que le point de départ de la sanglante guerre dite « de la Vache » fut l'inféodation de la seigneurie de Goesmes, faite par Jean de Beaufort au comte de Namur, au mépris des droits de l'élu de Liège, Henri de Gueldre.

M. F. DE POTTER² a puisé dans les poésies satiriques du XIII^e et du XIV^e siècle, c'est-à-dire à une source passablement suspecte, les éléments d'une esquisse, intéressante du reste, des mœurs de la société flamande. S'il faut en croire l'auteur, le niveau moral de cette époque aurait été singulièrement bas. La partie de l'œuvre la plus curieuse et la plus digne de confiance concerne les habillements, les jeux et les fêtes.

Au commencement du XIV^e siècle, la Flandre était dans une situation pleine de dangers : les rois de France la menaçaient, les communes étaient désolées par la guerre civile, le pape Jean XXII jetait l'interdit sur le comté, la discorde régnait jusque dans la famille du

1. *La Guerre dite « de la Vache de Cîney » (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, III), tiré à part, 1893, 120 p.*

2. *Les Mœurs et coutumes de notre peuple au XIII^e et au XIV^e siècle, d'après les poésies de l'époque (en néerlandais). Anvers, Bouchery, 200 p.*

comte. On ne connaissait pas le détail de ces cruelles péripéties. H. VAN DER LINDEN a trouvé aux archives de Paris des documents, grâce auxquels il a pu exposer d'une manière claire et complète la politique de Robert de Béthune¹.

L'histoire du dévouement des 600 Franchimontois à l'époque de la prise de Liège par les troupes franco-bourguignonnes, commandées par Louis XI et Charles le Téméraire, a donné lieu à une controverse animée entre MM. J. DEMARTEAU² et G. RÜHL³.

XVI^e SIÈCLE. — M. Ch. MÖLLER a reconstitué, à propos d'une biographie⁴, le tableau vivant et pittoresque de la cour des Pays-Bas au XVI^e siècle. Dans cette œuvre considérable, rien n'est abandonné à la fantaisie ; l'auteur n'avance rien qui ne soit établi par des documents recherchés avec une rare patience dans les archives les plus diverses, et mis en œuvre avec une remarquable sagacité. Nous trouvons, outre l'histoire émouvante des amours d'Éléonore d'Autriche avec le prince Frédéric, fils du Palatin, quantité de détails inédits sur la jeunesse de Charles-Quint, son éducation, et les personnes de son entourage. On a dit, avec raison, que le livre de M. Möller est un modèle d'étude diplomatique. M. A. DE RIDDER est l'auteur d'une série d'études, puisées aux meilleures sources, sur l'histoire politique et diplomatique des règnes de Philippe le Beau et de Charles-Quint⁵. Il expose aussi d'une manière intéressante la vie intime de la cour des Pays-Bas⁶.

M. E. VAN ARENBERGH est un littérateur de mérite, mais ses travaux d'histoire pèchent par le défaut de sens critique ; l'auteur ne distingue pas suffisamment la valeur relative des témoignages, et ses appréciations manquent parfois d'équité⁷. M. E. GOSSART a fait connaître, d'après les documents de Simancas, l'existence de deux filles naturelles de Charles-Quint : Thaddée, née à Bologne en 1523, et

1. *Les Relations politiques de la Flandre avec la France au XIV^e siècle* (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, III), tiré à part, 1893, 73 p.

2. *Les 600 Franchimontois*. Liège, Demarteaue, 1892, 41 p.

3. *L'Expédition des 600 Franchimontois à Sainte-Walburge, le 30 octobre 1468* (Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, IX).

4. *Éléonore d'Autriche et de Bourgogne, reine de France. Un épisode de l'histoire des cours au XVI^e siècle*. Paris, Thorin, 1895, 348 p.

5. *Les Pays-Bas pendant les règnes de Philippe le Beau et de Charles-Quint, d'après les ambassadeurs vénitiens* (Magasin littéraire de Gand), tiré à part. Gand, 1887, 48 p. — *Les Droits de Charles-Quint au duché de Bourgogne. Un chapitre de l'histoire diplomatique du XVI^e siècle*. Louvain, Peeters, 1890, 160 p.

6. *La Cour de Charles-Quint*. Bruges, Desclée, 1889, 175 p.

7. *Don Juan*. Bruges, Desclée, 1889, 124 p. — *Charles-Quint*. Ibid., 1890, 2 vol., 194, 209 p.

Juana, née dans la Vieille-Castille au cours de la même année ¹.

M. C. RAHLENBECK a fait une étude comparée des procédés de gouvernement de Marguerite d'Autriche, de Marie de Hongrie et de Marguerite de Parme, qui présidèrent successivement aux destinées des Pays-Bas ².

On a eu l'heureuse idée de réunir un certain nombre de travaux historiques publiés par Gachard, à diverses époques, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* et dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*. Nous y remarquons notamment ses dissertations bien connues sur Don Juan, sur Jeanne la Folle, sur Bentivoglio, etc. ³. Mais on les a réimprimées intégralement. Il est cependant probable que les découvertes faites durant ces dernières années auraient modifié quelques-unes des conclusions du savant archiviste.

Le mémoire de M. H. LONCHAY, couronné par l'Académie royale de Belgique, est une œuvre de sérieuse valeur. L'auteur a particulièrement étudié les papiers d'État ⁴. Les chapitres concernant Marie de Hongrie et Corneille de Berghes, ainsi que la conspiration des Lamarck, abondent en curieuses révélations. M. E. GOSSART a recouru aux sources espagnoles pour corriger les nombreuses erreurs accréditées parmi les historiens belges au sujet de la tentative de débarquement en Angleterre des troupes de Philippe II ⁵.

XVII^e et XVIII^e SIÈCLES. — M. A.-J. NAMÉCHE a écrit pendant les années 1886 à 1892 la dernière partie de son grand *Cours d'histoire nationale* ⁶. Ces treize volumes correspondent à la période qui s'étend depuis le gouvernement général de Don Louis de Requesens jusqu'à l'avènement de Napoléon I^{er} à l'Empire. L'auteur a visé à être très complet, et s'est occupé à la fois de la politique, de la guerre, de la religion, des sciences, des arts, des lettres et des questions économiques. Il ne s'attache pas aux points controversés, et met

1. *Deux filles naturelles de Charles-Quint, Thoddée et Juana (Revue de Belgique, LXXII)*, tiré à part, 1892, 60 p.

2. *Les Trois régentes des Pays-Bas, 1507-1567 (Revue de Belgique, LXX-LXXI)*, tiré à part. Bruxelles, 1892, 45 p.

3. *Études et notices concernant l'histoire des Pays-Bas*. Bruxelles, Hayez, 1890, 3 vol., 520, 466, 612 p.

4. *De l'attitude des souverains des Pays-Bas à l'égard du pays de Liège au XVI^e siècle*. Hayez, 1888, 231 p.

5. *L'Invincible Armada (Revue de Belgique, LII)*, tiré à part. Bruxelles, 1886, 48 p.

6. Louvain, C. Fonteyn, 1886, t. XVII, 464 p.; t. XVIII, 413 p. — 1887, t. XIX, 439 p.; t. XX, 418 p. — 1888, t. XXI, 394 p.; t. XXII, 452 p. — 1889, t. XXIII, 393 p.; t. XXIV, 397 p. — 1890, t. XXV, 386 p.; t. XXVI, 396 p. — 1891, t. XXVII, 430 p.; t. XXVIII, 391 p. — 1892, t. XXIX, 199 p.; t. XXX, Index général, 503 p.

en œuvre, avec beaucoup de soin, les matériaux accumulés par l'érudition moderne. Souvent il se borne à reproduire purement et simplement les documents et les travaux antérieurs; il a d'ailleurs la loyauté de déclarer dans sa préface que, « s'il est un livre fait avec d'autres livres, c'est assurément le sien. » On lui a reproché d'avoir laissé en dehors de ses recherches les ouvrages allemands et hollandais, dont l'importance est cependant capitale. D'autre part, son œuvre est trop touffue et les vues d'ensemble y font défaut. Le style est clair, correct, assez froid, mais sans sécheresse. Les jugements sont en général marqués au coin d'une modération relative; aussi est-on surpris de rencontrer (tome XXI, 239) une tentative de réhabilitation de Balthazar Gérard et un plaidoyer en faveur des proscriptions du roi d'Espagne. Les chapitres les plus intéressants de cette vaste compilation sont ceux que M. Namèche consacre à l'histoire intellectuelle des Pays-Bas. M. C. RAHLENBECK a décrit, sous des couleurs moins brillantes qu'on ne le fait d'ordinaire en Belgique, la société belge du temps des archiducs Albert et Isabelle¹. De tout temps, il y eut entre les Pays-Bas et la principauté épiscopale de Liège des rapports suivis et intimes. Ces rapports avaient été exposés le plus souvent d'une manière superficielle, et beaucoup d'historiens belges, négligeant les documents diplomatiques et les papiers d'État, avaient échafaudé leurs appréciations sur des écrits du temps peu dignes de confiance. M. H. LONCHAY² a procédé tout autrement. S'attachant à dépouiller les correspondances importantes que contiennent les archives de France et de Belgique, il y a trouvé de véritables révélations sur notre histoire durant les deux derniers siècles, notamment sur les intrigues françaises à Liège, et il a complété son œuvre par une révision sévère des sources et une critique serrée des travaux antérieurs. La Ruelle, le fameux bourgmestre de Liège, sort très amoindri de l'enquête minutieuse à laquelle notre auteur a soumis son orageuse carrière. Nous constatons dans le livre de M. Lonchay une grande liberté d'esprit et un vif désir d'impartialité. Le P. L. DELPLACE³ s'est attaché à une des périodes les plus troublées de nos annales. Après avoir exposé très clairement le mécanisme des institutions de l'ancien régime, pour lequel il ressent une admiration pro-

1. *Les Wittz et les Berlaymont* (*Revue de Belgique*, t. III), tiré à part. Bruxelles, 1886, 20 p.

2. *La Principauté de Liège, la France et les Pays-Bas au XVII^e et au XVIII^e siècle*. Bruxelles, Hayez, 1890, 190 p.

3. *Joseph II et la révolution brabançonne*. Bruges, Beyaert, 1890; 2^e édit., 1891, 200 p.

fondée. Il critique avec une sévérité parfois justifiée, mais souvent excessive, tous les projets réformateurs de Joseph II; il a le tort de ne pas distinguer suffisamment les innovations hâtives et inconstitutionnelles des réformes peut-être prématurées, mais à coup sûr inspirées par le souci du bien public et que l'expérience d'un siècle entier a maintenant justifiées. Cette sévérité surprend d'autant plus le lecteur que notre écrivain jette un voile indulgent sur le caractère séditionnel des actes de l'opposition, sur le manque d'esprit politique des aristocrates et sur les excès et les folies de la révolution brabançonne. Nous devons signaler un appendice bibliographique très complet.

Le cardinal de Franckenberg fut l'adversaire le plus déterminé et le plus actif des réformes ecclésiastiques tentées par le gouvernement autrichien au siècle dernier. M. A. VERHAEGEN¹ lui a consacré un panegyrique intéressant et passionné où l'on trouvera la version catholique de l'histoire si controversée des règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II dans les Pays-Bas. M. E. DISCAILLIES², qui appartient à une tout autre école, a fourni une contribution également très intéressante à l'histoire du parti vénédictin et du clergé démocrate pendant la révolution brabançonne. Un grand nombre d'écrivains ont étudié l'occupation française de la Belgique à la fin du xviii^e siècle. Également inspirés par le sentiment patriotique, leurs livres sont d'une valeur très différente et beaucoup dégèrent parfois en déclamations. Les différentes brochures de M. P. VERHAEGEN³ sont le fruit de recherches consciencieuses. M. L. MATHOT a fait paraître, sous le pseudonyme de VAN RUCKELINGEN, plusieurs ouvrages concernant la seconde partie du xviii^e siècle⁴. On vient de les rééditer. Ce sont des œuvres absolument partiales d'où tout esprit critique

1. *Le Cardinal Jean-Henri de Franckenberg*. Bruges, Desclée, 429 p.

2. *Hommes et choses de la révolution brabançonne* (*Revue de Belgique*, LIV-LV), tiré à part. Bruxelles, 1887, 50 p.

3. *Essai sur la liberté de la presse en Belgique durant la domination française (1792-1814)* (*Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, VI), tiré à part. Bruxelles, 1892, 43 p. — *Le Tribunal révolutionnaire de Bruxelles* (*Ibid.*, VII), tiré à part. Bruxelles, 1893, 33 p. — *Le Procès et la mort de P.-J. d'Herbe, de Bruges, fusillé à Bruxelles le 17 octobre 1794* (*Messenger des sciences historiques*, LXVIII, 1894).

4. *Maria Theresia*. Anvers, De Koninckx, 1891, 200 p. — *Geschiedenis der Vaderlands. De Patriottentijd. Keizer Josef II. De Brabantsche omwenteling* (*Histoire nationale. L'époque des Patriotes. L'empereur Joseph II, la Révolution brabançonne*). Gand, Siffer, 1894, 375 p. — *De troebele tijd. België onder de fransche republiek. Boerenkrijg-Kerkvervolging* (*Les temps troublés. La Belgique sous la République française. Guerre des Paysans. Persécution religieuse*). Anvers, 1889, 190 p.

est absent. M. STAES a fait l'histoire du gouvernement incapable issu de la révolution brabançonne¹, qui succomba bientôt sous le poids de ses fautes. M. H. SCHUERMANS a écrit un chapitre très neuf et très attachant de l'histoire de l'occupation française en Belgique². Le livre du P. DELPLACE³ est plus important. C'est un tableau d'ensemble des misères et des souffrances que nous valut la conquête française depuis la bataille de Jemmapes jusqu'à la chute du Directoire. Les travaux de MM. SEVENS⁴ et VAN LAEKEN⁵ sont d'une valeur infiniment moindre. Dans *les Conscrits belges*⁶, M. A. THYS fait un récit détaillé de la guerre soutenue contre les armées françaises par les paysans flamands et campinois qui se refusaient à subir la conscription. Ce livre ne fera pas oublier la *Guerre des paysans*, d'A. ORTS; il contient cependant des données nouvelles, mais l'auteur tombe souvent dans l'enflure.

Citons enfin de curieux souvenirs de contemporains sur les événements de la fin du XVIII^e et le commencement du XIX^e siècle⁷.

XIX^e SIÈCLE. — M. l'abbé S. BALAU est très bien au courant des travaux imprimés; il met à profit les mémoires les plus récents aussi bien que les monographies les moins connues pour retracer l'histoire de nos provinces sous la domination impériale⁸. Son livre n'aurait rien perdu à être débarrassé de certains hors-d'œuvre qui ne présentent pour l'histoire de la Belgique qu'un intérêt secondaire. La partie vraiment neuve et d'un puissant intérêt, même après les travaux de Thiers et de Charras, est l'étude des faits militaires, poursuivie avec l'aide d'un collaborateur spécialement compétent, M. le chevalier DE SELLIERS DE MORANVILLE, major au corps royal d'état-major belge. M. P. POULLET⁹ s'est livré à de patientes recherches

1. *De belgische republiek van 1790*. Anvers, Jannssens, 1891, 290 p.

2. *Le Perron républicain et A.-J. Janson* (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*), XXIV, tiré à part. Liège, de Thier, 1894, 40 p.

3. *La Belgique et la Révolution française*. Louvain, Ista, 1895, 260 p.

4. *Ons vaderland tijdens de fransche overheersching op het einde der XVIII^e eeuw 1792-1802* (*Notre patrie sous la domination française à la fin du XVIII^e siècle*). Courtrai, Beyaert, 1894, 180 p.

5. *De Sans Kulotten in Vlaanderen, of de heldenstrijd der boeren in 1798* (*Les Sans-Culottes en Flandre ou la lutte héroïque des Paysans en 1798*). Bruxelles, Vergaert, 1894, 200 p.

6. *De belgische Conscrits in 1798-1799*. Louvain, Peeters, 1890, 430 p.

7. X. Van den Steen de Jehay, *Souvenirs de François Garnier* (1746-1846). Liège, Grandmont, 1886, 2 vol., 458-508 p.

8. *La Belgique sous l'Empire et la défaite de Waterloo, 1804-1815*. Louvain, C. Fonteyn, 2 vol. 280-311 p.

9. *L'Esprit public en Belgique pendant la domination française* (*Messenger*

sur cette même époque et a tiré des documents les plus authentiques, notamment des rapports secrets de la police impériale, la preuve de l'antipathie des Belges pour le régime français et des regrets que leur inspirait le souvenir de la maison d'Autriche. La domination française ne fut populaire en Belgique que pendant la période du Consulat et les premiers temps de l'Empire, alors que l'on avait confiance dans la durée de la paix d'Amiens. La mesure qui contribua le plus à faire naître cette popularité fut, après la conclusion du Concordat, la transformation du port d'Anvers. Le lieutenant général P. WAUVERMANS¹ a exposé en détail les projets que Napoléon avait conçus pour le développement de notre métropole commerciale. M. Ad. DUBOIS a fourni quelques éclaircissements sur l'*Expédition de Walcheren*² en 1809, d'après les rapports de Cornelissen au comte d'Houdetot, préfet du département de l'Escaut. A cette même époque se rattache un procès célèbre qui nous édifie sur les abominables procédés judiciaires de l'Empire³. Le maire d'Anvers, Weerbrouck, accusé de détournement des deniers publics, acquitté par la cour d'assises des Deux-Néthes, vit son acquittement annulé par un sénatus-consulte, au mépris des stipulations du code d'instruction criminelle; traduit à nouveau devant la cour de Douai, il mourut en prison avant d'avoir été jugé. Le Conseil d'État réhabilita sa mémoire après une admirable plaidoirie de Berryer. Nous devons à M. P. Poullet⁴ une esquisse largement dessinée de l'histoire du royaume des Pays-Bas pendant les années 1815-1818. Il a surtout étudié les correspondances des ministres de France et d'Autriche, accrédités auprès du roi Guillaume I^{er}; il discute avec une impartialité complète les questions délicates qui surgirent à cette époque, notamment les difficultés que présenta l'adoption de la loi fondamentale.

M. P. BERGMANS⁵ a rendu d'une manière intéressante la physiono-

des sciences historiques, LXVII-LXIX), tiré à part. Gand, Van der Haeghen, 1893-94, 125 p.

1. *Napoléon et Carnot. Épisode de l'histoire militaire d'Anvers*. Bruxelles, Maquardt, 1888, 264 p.

2. *Messager des sciences historiques*, LXVIII, tiré à part. Gand, Van der Haeghen, 1894, 36 p.

3. A. Thys, *Un drame judiciaire en 1813*. Anvers. Kennes, 1894, 133 p.

4. *Les Premières années du royaume des Pays-Bas (Revue générale, 1894-1895)*, tiré à part. Bruxelles, Schepens, 1895, 92 p.

5. *Étude sur l'éloquence parlementaire sous le régime hollandais (Mémoires de l'Académie royale de Belgique)*, coll. in-8°, XLVI, tiré à part, Bruxelles, Hayez, 56 p.

mie agitée des assemblées parlementaires de cette même époque. Nous y voyons naître, avec la nouvelle monarchie, la question des langues, qui devait jouer un rôle si important dans les préliminaires de la révolution de 1830. Les *Mémoires* de G. BERGMANN¹, écrits avec beaucoup de simplicité et de fine bonhomie, contiennent de curieux détails sur la vie privée et publique de la bourgeoisie flamande du XIX^e siècle; le chapitre relatif aux années 1815-1830 est particulièrement digne d'attention, ainsi que les pages consacrées aux débuts de l'Université de Gand en 1817. M. A. HOCK a fait une étude analogue sur la bourgeoisie wallonne à cette époque².

Un livre de l'abbé S. BALAU³, arrivé à la quatrième édition, et qui témoigne d'un labeur considérable, nous conduit dans l'histoire tout à fait contemporaine. C'est un réquisitoire très vif contre la politique du parti libéral belge; les dernières éditions présentent des améliorations sensibles de l'ouvrage primitif et se rapprochent davantage du ton qui convient à l'histoire. L'auteur s'est livré à des recherches patientes et il expose avec clarté beaucoup de choses peu connues et qui méritaient d'être tirées de l'oubli. Mais il ne fait pas l'histoire des idées politiques et de l'évolution de nos partis, due à l'influence exercée par les proscrits du coup d'État d'une part, de l'autre aux encycliques de Pie IX et au concile du Vatican; l'importance des questions économiques n'est pas assez mise en lumière; enfin, M. Balau ne s'affranchit pas toujours suffisamment de l'esprit de parti, et il passe parfois sous silence des faits de grande importance, mais qui gênent sa thèse et sont au désavantage de ses amis.

M. P. WAUVERMANS⁴ nous a donné le portrait des principaux de ces exilés français : Bancel, Madier de Montjau, Hetzel, etc. Il n'a vu que l'influence exercée par ces hommes de lettres sur la vie intellectuelle de la Belgique; il n'a pas plus examiné que M. Balau l'action de ces ennemis du césarisme sur l'orientation du parti libéral belge. C'est de leur propagande par les cours et les conférences que date la naissance du parti radical en Belgique. MM. P. HYMANS et A. DELCROIX continuent l'*Histoire parlementaire de la Belgique*⁵, qui est un résumé absolument exact et précis des débats de la Chambre des

1. *Vit Vader Bergmann's gedenkschriften*. Gand, Vuylsteke, 1895, 232 p.

2. *Mœurs et coutumes bourgeoises à Liège sous le régime hollandais*. Liège, Vaillant, 1891, 188 p.

3. *Soixante-dix ans d'histoire contemporaine de la Belgique*. Louvain, Fonteyn, 4^e éd., 1890, 447 p.

4. *Les Réfugiés du Coup d'État en Belgique* (*Magasin Littéraire*, XVI), tiré à part. Gand, Siffer, 1891, 70 p.

5. *Années 1891-1892*. Bruxelles, Bruylant, 1894, 290 p.

représentants et du Sénat. Nous devons mentionner aussi le livre de M. VAN HOOREBEKE¹, qui nous rapproche encore davantage du temps présent, mais c'est un recueil d'articles de journaux qui tournent parfois à la divagation. Nous recommandons surtout au lecteur impartial la relation, par M. Van Hoorebeke, de la controverse qui surgit en 1894-1892 entre les Bollandistes d'une part, et MM. Wagner et Pirenne d'autre part, à propos de Galbert de Bruges².

BIOGRAPHIES. — L'étude scientifique de la vie des grands hommes a contribué pour une forte part au progrès de la science historique. Nous applaudissons donc à la continuation de la *Biographie nationale*³, publiée par l'Académie royale de Belgique. On peut citer parmi les monographies les plus étudiées celles des ducs Henri de Brabant (par M. Alph. WAUTERS), de Henri de Gueldre (par M. H. PIRENNE), de Philippe de Hornes (par M. Th. JUSTE), des Jean d'Avesnes (par M. Alph. WAUTERS), de Jacqueline de Bavière (par M. C. PIOT), de Jansenius (par M. A. LE ROY), de la Kethulle de Rihove (par MM. Paul FREDERICQ et H. VAN DER LINDEN), de Saint-Lambert (par M. G. KURTH), de La Ruelle (par M. H. LONCHAY), de Joseph Lebeau (par M. A. FRESON), de Léopold I^{er} de Belgique, de Léopold II d'Autriche (par M. Th. JUSTE), de Leys (par M. M. ROOSES), de Saint-Liévin (par M. H. PIRENNE), du prince de Ligne (par M. Alph. WAUTERS), de Juste Lipse (par M. L. RÆRSCH), de Louis de Bourbon (par M. A. LONCHAY), de Louvrex (par M. A. LE ROY), de Mandeville (par M. H. PIRENNE), d'E. de Mansfeldt (par le lieutenant général HENRARD), des Lamareck (par MM. DE CHESTRET DE HANEFFE, LE ROY et LONCHAY), de Marguerite d'Autriche, de Marguerite de Constantinople et de Marguerite de Parme (par M. Alph. WAUTERS), de Marie de Bourgogne et de Marie de Hongrie (par M. E. DE BORCHGRAVE), de Jean de Marnix (par M. D. JACOBS), de Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde (par M. H. VAN DER LINDEN).

En dehors de cette publication de l'Académie, nous devons mentionner un grand nombre d'études biographiques, plus ou moins considérables, d'inégale valeur, mais en général instructives et intéressantes; celle d'Éginhard, par M. E. BACHA⁴; du chroniqueur *Pierre*

1. *Quatre ans d'évolution. Relation des principaux faits politiques et sociaux accomplis en Belgique de 1890 à 1894.* Gand, Siffer, 1894, 484 p.

2. Voy. l'histoire véridique de cette controverse dans la *Revue historique*, L, 456, 457.

3. Bruxelles, Bruylant, t. IX, 1886-87, 395 p.; — t. X, 1888-89, 400 p.; — t. XI, 1890-91, 465 p.; — t. XII, 1892-93, 422 p.; — t. XIII, 1894-95, 482 p.

4. *Étude biographique sur Éginhard.* Liège, Demarteau, 1888, 80 p.

d'Herenthals, par D.-U. BERLIÈRE¹; du héros brabançon *Everard T'Serclaes*², par M. BOGHART-VACHÉ, qui a renouvelé par l'étude des documents une page importante de l'histoire des Pays-Bas; les travaux de MM. Alph. WAUTERS, N. DE PAUW et du P. DELEHAYE sur le célèbre philosophe Henri de Gand³; la vie de *Renard de Schönau, sire de Schoonvorst*, financier et diplomate du xv^e siècle, par le baron DE CHESTRET DE HANEFPE⁴; du littérateur et chroniqueur *Jean Lemaire de Belges*, par M. J. STECHE⁵; les biographies de *Philippe Chifflet*, chancelier de la Toison d'or sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, par le lieutenant général P. HENRARD⁶; celle du Gantois *Gilles de Hase, généralissime de la république de Venise*, par M. N. DE PAUW⁷; celle du savant musicien *Roland de Lassus*, par M. J. DE CLÈVES⁸; celle de l'historien brabançon *Jacques Le Roy*, par M. DE RAADT⁹; l'autobiographie de *Juste Lipse*, judicieusement annotée par M. P. BERGMANS¹⁰.

Si nous nous rapprochons de l'époque contemporaine, le flot des écrits de l'espèce monte encore et force nous est de faire un choix. L'Académie a conservé la pieuse tradition de retracer dans son annuaire la carrière de ses membres disparus. Or, nous le constatons au début de cet article, la mort a fauché impitoyablement, depuis quelques années, dans le monde des arts, des sciences et des lettres. L'annuaire précité nous fournit des études détaillées et approfondies sur la vie et les œuvres de philologues comme Heremans¹¹ et Rørsch¹², de philosophes comme A. Van Weddingen¹³, d'orientalistes

1. *Annales de la Société archéologique de Namur*, XVIII, 1890.

2. Bruxelles, Lebègue, 1894, 190 p.

3. De le Haye, *Nouvelles recherches sur Henri de Gand (Messager des sciences historiques*, LIV), tiré à part. Gand, 1886, 127 p. — Id., *Ibid.*, LVI, tiré à part, 35 p. — N. de Pauw, *le Vrai nom de Henri de Gand (Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, XV, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1889, 11 et 112 p.). — Alph. Wauters, *Ibid.*, XVI.

4. *Mémoires in-8^o de l'Académie royale de Belgique*, t. XLVI, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1893, 72 p.

5. Paris, Bouillon, 1891, 107 p.

6. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XLI, 1896.

7. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, II, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1892, 108 p.

8. Mons, Loret, 1894, 244 p.

9. Nimègue, 1891, 111 p.

10. *Messager des sciences historiques*, LXIII, tiré à part. Gand, Van der Haegen, 1890, 70 p.

11. Par M. L. Rørsch, *Annuaire* de 1886.

12. Par M. P. Willems, *Ibid.*, 1893.

13. Par M. T. Lamy, *Ibid.*, 1890.

comme F. Nève¹, de publicistes comme L. Hymans², de littérateurs comme J. Van Beers³ et Ad. Mathieu⁴, d'historiens comme Gachard⁵, Juste⁶, Alph. Van den Peereboom⁷, Kervyn de Lettenhove⁸, J. Van Praet⁹, J.-J. Thonissen¹⁰, d'artistes comme les peintres Canneell¹¹, C. Verlat¹², N. Dekeyser¹³, A. Robert¹⁴, les sculpteurs G. et J. Geefs¹⁵ et E. Simonis¹⁶, les musiciens A. Vieuxtemps¹⁷, de jurisconsultes comme M. N. Leclercq¹⁸, F. Tielemans¹⁹, C. Faider²⁰, G. Nypels²¹, d'économistes comme P. De Decker²² et Émile de Laveleye²³, qui fut en même temps un historien de grand mérite et un publiciste d'une merveilleuse fécondité, de savants comme le paléontologiste L. De Koninck²⁴, l'astronome J.-C. Houzeau²⁵, le mathématicien Liagre²⁶, le chimiste J.-S. Stas²⁷, l'ingénieur H. Maus²⁸, etc.

Le monde politique a fourni également des sujets aux biographes. Nous devons à M. E. DISCAILLES deux études intéressantes, l'une sur le socialiste français Victor Considérant²⁹, l'autre sur le député répu-

1. Par M. T. Lamy, *Annuaire* de 1886, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 86 p.
2. Par M. J. Stecher, *Ibid.*, 1894, id. *Ibid.*, 126 p.
3. Par le même, *Ibid.*, 1889, id. *Ibid.*, 72 p.
4. Par M. Alph. Wauters, *Ibid.*, 1879, rééd. en 1891. Mons, Dequesne, 137 p.
5. Par M. C. Piot, *Annuaire* de 1888, id. *Ibid.*, 44 p.
6. Par le lieutenant général P. Henrard, *Ibid.*, 1889, id. *Ibid.*, 44 p.
7. Par M. Al. Henne, *Ibid.*, 1888, id. *Ibid.*, 32 p.
8. Par le lieutenant général P. Henrard, *Ibid.*, 1893, id. *Ibid.*, 65 p.
9. Par M. Alph. Wauters, *Ibid.*, 1889, id. *Ibid.*, 33 p. — Voy. aussi la *Biographie de J. Van Praet*, par M. P. de Haulleville, dans la *Revue générale*, 1889, tiré à part. Bruxelles, Schepens, 83 p.
10. Par M. Lamy, *Annuaire*, 1892, id. *Ibid.*, 101 p. — Voy. aussi la *Notice sur J.-J. Thonissen*, par M. A. Nyssens. Louvain, Van Linthout, 1889, 31 p.
11. Par M. Stallaert, *Annuaire* de 1893.
12. Par M. M. Rooses, *Annuaire* de 1894, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 52 p.
13. Par M. H. Hymans, *Ibid.*, 1889, id. *Ibid.*, 111 p.
14. Par M. H. Hymans, *Ibid.*, 1895, id. *Ibid.*, 98 p.
15. Par M. Marchal, *Ibid.*, 1886 et 1888, id. *Ibid.*, 44 et 52 p.
16. Par le même, *Ibid.*, 1886, id. *Ibid.*, 60 p.
17. Par M. J.-Th. Radoux, *Ibid.*, 1891, id. *Ibid.*, 182 p.
18. Par M. C. Faider, *Ibid.*, 1890, id. *Ibid.*, 68 p.
19. Par le même, *Ibid.*, 1889, id. *Ibid.*, 59 p.
20. Par M. F. Giron, id., 1893; id. *Ibid.*, 122 p.
21. Par M. Loomans, *Ibid.*, 1888, id. *Ibid.*, 48 p.
22. Par M. C. Piot, *Annuaire* de 1892, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 70 p.
23. Par le comte Goblet d'Alviella, *Id.*, 1894, id. *Ibid.*, 104 p.
24. Par M. E. Du Pont, *Id.*, 1891, id. *Ibid.*, 47 p.
25. Par M. J. Liagre, *Id.*, 1890, id. *Ibid.*, 104 p.
26. Par le lieutenant général Brialmont, *Id.*, 1892, id. *Ibid.*, 54 p.
27. Par M. W. Spring, *Id.*, 1893, id. *Ibid.*, 160 p.
28. Par le lieutenant général Brialmont, *Id.*, 1895, id. *Ibid.*, 48 p.
29. *Le Socialiste français Victor Considérant en Belgique* (*Bulletin de l'Aca-*

blicain A. Castiau¹; M. T. SEVENS a fait revivre la physionomie sympathique du chanoine de Haerne, le doyen du parlement belge². M. DE LEXN a fait de même pour le chanoine Andries, ancien membre du Congrès national, fondateur de la Société historique d'émulation de Bruges, auteur d'estimables travaux d'histoire locale et d'archéologie³. D'autre importance est le livre remarquable où M. A. NYSSENS a exposé le rôle joué dans la politique belge par E. Pirmez⁴, le représentant par excellence du libéralisme gouvernemental. Le biographe n'a pas négligé de montrer, à côté du parlementaire, le savant, le jurisconsulte et l'économiste. Voici enfin un autre livre de valeur, mais plus important encore parce qu'avec la vie de l'éminent homme d'État *Charles Rogier*⁵, qui donne à l'œuvre son caractère d'unité, M. E. DISCAILLES déroule à nos regards toute l'histoire contemporaine de la Belgique et une notable partie de l'histoire politique générale. Le tome I traite de la carrière de Rogier avant la Révolution; le tome II expose les péripéties de la crise de 1830 à 1835; les tomes III et IV, surtout, abondent en révélations tantôt graves, tantôt piquantes, sur les mystères de l'action gouvernementale, spécialement sur les difficultés de la question militaire, sur les rapports de Léopold I^{er} avec ses ministres libéraux, rapports souvent très tendus pour des causes futiles, sur les complications de la politique étrangère à l'époque de l'attentat d'Orsini; puis lorsque se constitua le royaume d'Italie; pendant la guerre austro-prussienne de 1866, à l'occasion de la question du Luxembourg en 1867, etc. Signalons des pages éminemment instructives sur les négociations qui amenèrent l'affranchissement de l'Escaut en 1863. M. Discailles a eu à sa disposition tous les papiers de Rogier, la plupart inédits, émanant de nos deux rois et d'un grand nombre d'hommes politiques, et il les a mis en œuvre avec beaucoup d'habileté, une grande probité et toute l'impartialité possible quand il s'agit de matières aussi délicates, intervenant discrètement et laissant presque toujours parler les faits et les documents. Ces quatre volumes fourmillent de renseignements curieux qui éclairent singulièrement l'histoire des partis et des ministres belges, et qui modifieront profondément l'opinion

démie royale de Belgique, 3^e série, XXIX), tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1895, 44 p.

1. *Un précurseur. Adelson Castian, ancien député de l'arrondissement de Tournai. Sa carrière parlementaire et ses écrits.* Gand, Hoste, 1893, 94 p.

2. Courtrai, Bogaert, 1891, 135 p.

3. Bruges, de Plancke, 1892, 232 p.

4. *Eudore Pirmez.* Bruxelles, Schepens, 1893, 394 p.

5. Bruxelles, Lebègue, 1891-1895, 4 vol., 210, 446, 440, 390 p.

qu'on s'était faite sur les hommes et les événements. M. Discailles a porté la lumière sur maint fait obscur, complété et rectifié en bien des points les travaux antérieurs, comme ceux de T. Juste, Thonissen, Hymans, etc. On a reproché au biographe de Charles Rogier d'avoir conçu un plan trop vaste; l'œuvre aurait gagné si les deux premiers volumes avaient été plus condensés, si l'auteur avait laissé de côté des détails par trop abondants sur la jeunesse de son héros, lesquels ne présentent guère d'intérêt historique, et pourraient sans inconvénient demeurer réservés au domaine de la piété familiale. Quoi qu'il en soit, ces quatre volumes se lisent facilement, grâce à l'incontestable intérêt du sujet, et aussi parce qu'ils sont écrits d'un style clair et nerveux, et que M. Discailles a fait preuve d'un réel talent d'exposition.

Nous citerons enfin une étude très fouillée de M. MAX ROOSER sur l'écrivain J.-F. Willems¹, qui fut un des protagonistes du mouvement flamand en Belgique, et l'intéressante *Histoire du règne de Léopold II*, par M. J. TORFS².

Eug. HUBERT.

(Sera continué.)

1. *Jan-Frans Willems*. Gand, Vuylsteke, 1893, 144 p.

2. *Leopold II, zyn leven en zyne werken*. Gand, Van der Poorten, 1893, t. I, 288 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Ernst KORNEMANN. *Die historische Schriftstellerei des C. Asinius Pollio; zugleich ein Beitrag zur Quellenforschung über Appian und Plutarch.* (Extrait du XXII^e tome supplémentaire des *Jahrbücher für classische Philologie.*) Leipzig, Teubner, 1896. 134 pages.

Parmi les personnages de second ordre, à la fin de la République romaine, il y en a peu de plus intéressants que C. Asinius Pollio, et l'ouvrage qu'il avait écrit sur les guerres civiles est certainement une des pertes les plus regrettables que nous ayons faites. Les jugements qu'il renfermait ont exercé une influence considérable sur les générations suivantes. Aussi a-t-on souvent essayé de reconstituer la vie et l'œuvre de Pollion. Dans un travail fondamental (*De Asinio Pollione*. Leyde, 1820), Thorbeke s'était surtout attaché aux caractères extérieurs des *Histoires*, sans rechercher quel usage Appien (*Guerres civiles*) et Plutarque (*Vies de César et de Pompée*) avaient fait de Pollion, qui a été une de leurs principales sources. C'est donc la reconstitution de l'œuvre et du personnage qu'a tenté de faire M. K. avec une érudition et une perspicacité remarquables, mais souvent aussi avec une hardiesse excessive. Son travail comprend naturellement deux parties; dans la première, il essaie de découvrir ce que les historiens postérieurs doivent à Pollion; dans la seconde, il met en œuvre les matériaux ainsi obtenus pour caractériser l'historien et son livre.

M. K. étudie d'abord les récits d'Appien et de Plutarque de l'année 60 av. J.-C. à la mort de César; il n'a pas de peine à démontrer, d'accord avec Baillet-Latour contre Thouret, que ces deux historiens ont utilisé Pollion comme source directe et immédiate; mais peut-être ont-ils eu aussi à leur disposition une traduction grecque de Pollion qui expliquerait les ressemblances littérales qu'on constate entre leurs textes; en tout cas, il est inutile de supposer avec Thouret, Judeich, Otto, qu'il y a eu une source grecque intermédiaire, les *Hypomnemata*, aujourd'hui perdus, de Strabon; les contresens sur les institutions romaines et les exagérations de toutes sortes qu'il y a dans Appien lui appartiennent en propre; ses erreurs chronologiques, topographiques et géographiques, sa partialité, son habitude de grouper artificiellement les faits peuvent être mises sur le compte de Pollion.

Sur l'emploi fait de Pollion par Plutarque en d'autres endroits (*Vie d'Antoine*, ch. 4-9, 2; *Vie de Brutus*, ch. 7-13; *Vie de Caton le Jeune* en différents passages), par Dion Cassius (de l'année 60 à l'année 44) et par d'autres historiens, M. K. accepte en général les conclusions de Baillet-Latour :

Plutarque, Suétone, Valère-Maxime, Velleius Paterculus ont utilisé Pollion directement et par l'intermédiaire de Tite-Live; Dion Cassius ne l'a connu que par Tite-Live; Nicolas de Damas a utilisé à la fois Plutarque, Appien et Tite-Live. Pollion avait dû se servir lui-même de toutes les sources contemporaines, en particulier de César et de Cicéron. Il est difficile d'arriver à la certitude dans ces questions de sources où l'hypothèse peut se donner libre carrière; cependant, les résultats auxquels arrive M. K. dans cette première partie sont très vraisemblables.

C'est dans la seconde partie qu'il nous paraît avoir fait rendre aux textes beaucoup plus qu'ils ne pouvaient donner. La netteté et la précision excessives de cette restauration du personnage et de l'œuvre nous inspirent une certaine défiance, quoique nous devons reconnaître quel merveilleux parti M. K. a su tirer d'Appien, de Plutarque et de quelques fragments authentiques conservés de Pollion. La vie, le caractère et les idées politiques de Pollion forment le premier paragraphe. Pollion est un vieux Romain, patriote, vertueux, républicain, mais ennemi de l'oligarchie et qui ne se résigne à la monarchie que représentée par son ami personnel César; il se retire de la vie politique quand il n'a plus qu'à choisir entre Antoine et Octave. Le second paragraphe expose les traits caractéristiques des *Histoires* de Pollion pour la période comprise entre 60 et 44. L'historien met souvent en relief, exagère même son rôle personnel; il aime la vérité, il critique sévèrement les événements et les hommes, même César, il cherche à expliquer la conduite des principaux personnages par leur caractère, et, en cela, il est parent de Salluste et de Tacite, tout en faisant une très large part à la fatalité, en particulier dans la défaite de Pompée et les succès de César; il veut être impartial, il ne maltraite guère de parti pris que les oligarques, il déplore les guerres civiles, il est plein du vieil orgueil romain à l'égard des étrangers, il croit à la mission divine des Romains, tout en portant les jugements les plus sévères sur la décadence de son pays et la populace romaine; enfin, il a introduit dans l'histoire l'élément dramatique, il fait des guerres civiles un véritable drame dont les protagonistes sont César et Pompée, qu'il anime en reproduisant des paroles fameuses, des discours de ses personnages, en multipliant les petits détails, les épisodes, les citations de vers, en usant des procédés de rhétorique, des contrastes, de l'ironie; en un mot, Pollion est une première ébauche de Tacite. L'analyse, sans doute très fidèle, que fait Horace de l'œuvre de Pollion (*Odes*, 2, 1), confirme cette appréciation générale; l'étude que M. K. consacre à cette ode d'Horace dans le troisième paragraphe est particulièrement intéressante.

Les quatrième et cinquième paragraphes sont consacrés à la seconde partie des *Histoires* de Pollion, qui, d'après M. K., devait aller non seulement jusqu'à la bataille de Philippes, comme on le pense généralement, mais jusqu'à celle d'Actium. Elle a encore été la source exclusive d'Appien dans les livres III-V des *Guerres civiles*, mais Plutarque

l'a complétée dans les Vies de Brutus et d'Antoine avec d'autres livres. Elle offre d'ailleurs exactement les mêmes caractères que la première partie, avec cette différence que Pollion n'est plus maintenant témoin oculaire et se sert davantage des documents écrits.

Dans une annexe, M. K. réfute aisément l'hypothèse de Landgraf et de Wölfflin, que Pollion serait l'auteur du *de bello Africo*; sa démonstration est excellente. Il dresse ensuite, en appendice, la liste des passages ou des renseignements qu'on peut attribuer à Pollion, d'après les principes posés au début, dans Plutarque, Appien, Valère-Maxime et Suétone.

Tel est le contenu de ce travail intéressant qui, malgré les réserves que nous avons faites, peut passer pour un modèle de reconstitution historique.

Ch. LÉCRIVAIN.

Rôles gascons, transcrits et publiés par Charles BÉMONT. Supplément au tome 1^{er}, 1254-1255. (*Collection de documents inédits sur l'histoire de France.*) Paris, 1896. In-4°, CXXXIII-249 pages.

On sait la conscience et la rigueur de méthode que M. Charles Bémont apporte dans tous ses travaux, il y joint une connaissance approfondie de l'histoire d'Angleterre au moyen âge. Le Comité des travaux historiques ne pouvait mettre en de meilleures mains la continuation de la publication des *Rôles gascons* commencée par Francisque-Michel. Si l'on ajoute que M. Paul Meyer a été nommé commissaire responsable de la publication, l'on comprendra qu'avec la meilleure ou la plus mauvaise volonté du monde (comme on voudra), il est difficile de critiquer le volume que nous avons étudié avec le plus grand intérêt et le plus grand soin. L'ouvrage s'ouvre par une importante introduction s'appliquant au tome 1^{er} tout entier, y compris la partie publiée par Francisque-Michel. Les trois premiers chapitres sont consacrés à la désignation, à l'aspect matériel et à la diplomatie des *Rôles*. P. II, M. Bémont écrit : « On a classé dans un fonds commun, celui des *Early chancery rolls*, certains rôles peu importants ou se rapportant aux relations extérieures. » Tous les *Rôles gascons* sont cotés au *Record Office* : *Early chancery rolls*.

Le chapitre IV contient un précieux itinéraire du roi Henri III et du prince Édouard en Gascogne. P. xxvii, à la date des 4-17 août 1242, ne faut-il pas écrire Gironde, arr. et cant. de la Réole, au lieu de « au camp sur la Gironde' ? » Les itinéraires des souverains anglais sont

1. A la date du 12 août 1253 « apud Cumineys, » M. Bémont ajoute en note : « non identifié. » Dans un article récent, *le Blocus continental sous Philippe le Bel* (*Revue des Questions historiques*, oct. 1896), M. Bourel de la Roncière cite, d'après un texte publié par Champollion-Figeac (*Lettres de rois, reines*, I, 392),

particulièrement utiles parce que leurs actes sont datés des années de leurs règnes, sans autre indication, et, lorsqu'il s'agit des Édouard, par exemple, la paléographie n'est souvent pas un guide sûr pour marquer s'il s'agit d'Édouard I^{er} ou d'Édouard II, d'Édouard II ou d'Édouard III.

La deuxième partie de l'introduction comprend la longue série d'additions et de corrections¹ aux rôles imprimés par Francisque-Michel. Celui-ci avait établi son texte sur une copie figurée qui lui avait été fournie par l'administration du *Record Office*; on imagine la quantité d'erreurs qui se sont glissées dans son texte, surtout parmi les noms propres dont les *Rôles gascons* fourmillent.

La troisième partie est consacrée à la valeur historique des *Rôles gascons*. L'importance des rôles est considérable, surtout au point de vue topographique. On y trouve aussi des indications précises sur l'administration anglaise, l'action des sénéchaux, connétables, contrôleurs, bailes et prévôts; enfin des indications intéressantes sur des chartes de coutumes, en particulier pour les bastides.

Le chapitre II de cette troisième partie contient une étude très précise sur le gouvernement du prince Édouard en Gascogne; ce sont des pages fermes et solides, où chaque ligne est appuyée d'un texte. Peut-être ne sommes-nous pas entièrement d'accord avec M. Bémont sur la manière dont il apprécie les luttes intestines à Bordeaux. M. Bémont trouve une différence essentielle entre les luttes sociales à Bayonne et à Bordeaux: « A Bordeaux, écrit-il, l'inimitié divisait des familles également riches et influentes; à Bayonne, elle armait deux classes l'une contre l'autre. » Nous croyons qu'à Bordeaux il en était exactement comme à Bayonne, seulement à la tête des deux classes étaient placées deux familles. C'est le coup d'œil que nous offre Florence. La rivalité des Donati et des Cerchi divise à Florence toute la ville; les Cerchi ont pour eux les marchands et la noblesse gibeline, c.-à-d. le patriat; les Donati sont à la tête des métiers et des grands guelfes, c.-à-d. du parti populaire. Ce sont les *Blancs* (Cerchi) et les *Noirs* (Donati). A Bordeaux, les Cerchi s'appellent les Soleris, aussi nommés les Rostaing, à cause du prénom de Rostan, Rostaing, fréquemment porté par les chefs de la famille del Soler; les Donati sont à Bordeaux les Colombins, marchant sous la direction de la famille Colomb, qui fournit à plusieurs reprises au peuple de Bordeaux de véritables dictateurs populaires. Dans le courant du XIV^e siècle, quand les excès de plusieurs des Colomb eurent compromis la situation de leur famille, ils furent remplacés à la tête de la faction populaire par une famille qui les

une « fontaine de Kimenoys » près du cap Saint-Mathieu, en Bretagne. Ces deux noms paraissent être identiques. On ne les trouve d'ailleurs ni sur la carte de l'état-major, ni sur celle de Cassini.

1. Une au moins de ces corrections était inutile: au n^o 1173, il fallait conserver Sanzoner, nom propre à la région du sud-ouest, et qu'on pourrait aussi bien écrire Sanz Aner (lat. Sanctius Anerius; cf. Loup-Aner, etc.).

avait activement secondés jusque-là, les Caillau; Bordeaux fut alors divisé en « Soleriens » et « Caillavins. »

Le 22 novembre 1261, le prince Édouard, pour mettre fin aux factions qui déchiraient Bordeaux, prit la mairie de la ville dans ses mains. M. Bémont écrit à ce propos : « Une fois de plus l'histoire montrait que l'anarchie mène droit au coup d'État. » Cette situation n'était pas, nous semble-t-il, de l'anarchie, mais la lutte de deux partis très fortement organisés dans les cadres d'une hiérarchie familiale. Anarchie implique l'absence d'organisation et de direction; ici c'était peut-être une organisation et une direction excessives. En outre, la conduite du prince Édouard n'était pas un coup d'État, mais elle était rigoureusement conforme au rôle qui lui incombait, c'était son devoir. Les villes du sud-est, qui n'avaient pas de suzerain vigilant et puissant, comme les villes du nord, du centre et du sud-ouest de la France, appelaient d'elles-mêmes, en de semblables circonstances, souvent de l'étranger, d'Italie, des personnages nommés podestats qui jouaient alors exactement le rôle que joua en 1261, à Bordeaux, le prince Édouard, représentant du duc d'Aquitaine.

P. cxix, M. Bémont donne une liste des sénéchaux d'Aquitaine de 1242 à 1272. Ces listes rendent de très grands services à cause du grand nombre de documents relatifs à l'administration anglaise en Aquitaine qui sont dépourvus de date, entre autres cette admirable série des *Gascon Petitions*. On ne peut les dater que par la mention des officiers qui y figurent et, principalement, des sénéchaux. Nous croyons qu'il faut appeler ces officiers sénéchaux d'Aquitaine plutôt que sénéchaux de Gascogne. Ils sont, il est vrai, désignés le plus souvent dans les actes sous le titre de *senescallus Vasconie*, mais l'expression *senescallus Aquitanie* apparaît aussi, et elle est historiquement plus exacte. Le sénéchal qui siégeait à Bordeaux était à la fois sénéchal d'Aquitaine et sénéchal de Gascogne. Comme sénéchal de Gascogne il était, pour ainsi dire, subordonné à lui-même, de la manière dont lui étaient subordonnés les sénéchaux d'Agenais, de Saintonge et de Périgord. Ces derniers jouissaient d'une certaine indépendance vis-à-vis du sénéchal d'Aquitaine et n'étaient tenus que de lui soumettre la ratification de certains actes et de certaines nominations; les petites sénéchaussées inférieures, la sénéchaussée des Landes par exemple, lui étaient au contraire soumises entièrement. Cette organisation était assez compliquée, comme on voit, et l'on ne saurait, pour la désigner, apporter trop de précision dans les termes dont on se sert.

Pour ce qui était de la fonction de lieutenant du roi en Aquitaine, M. Bémont, se bornant au règne de Henri III, estime qu'elle pouvait se substituer à celle du sénéchal. Le lieutenant du roi venait en Aquitaine en lieu et place de son souverain et agissait comme le roi aurait agi, muni de pouvoirs étendus. Il pouvait en cette qualité révoquer tous les officiers en charge, en nommer d'autres, les révoquer sans les remplacer, comme le roi aurait pu le faire, mais ce n'était pas par le

fait de sa nomination que le sénéchal était supprimé. Le lieutenant du roi n'était pas non plus, nécessairement, un grand seigneur, un membre de la famille royale : c'était un homme choisi dans les circonstances exceptionnelles, particulièrement en cas de guerre extérieure ou de luttes intestines pour rétablir l'ordre, muni des pouvoirs les plus étendus. Les lieutenants du roi furent souvent de très grands seigneurs, d'autres fois de simples chevaliers en lesquels le roi d'Angleterre plaçait une confiance particulière. De nombreux lieutenants du roi furent sénéchaux avant ou après avoir rempli cette fonction.

M. Bémont est le premier à identifier le nom du célèbre sénéchal Jean de Grilly (Grilly, pays de Gex, dans l'Ain). Il serait peut-être préférable également, au lieu de Roger de Leyburn, d'imprimer : Libourne.

L'introduction est suivie de l'impression des *Rôles* pour les années 1254-1255. Le texte dont nous avons eu beaucoup à nous servir est d'une correction parfaite. Peut-être, aux nos 4623, 4654, faut-il corriger W. Chikat, au lieu de W. Chiket. — Tel était, du moins, le nom de la famille, une des premières de Bordeaux.

M. Bémont n'a pas suivi les érudits qui, publiant des documents de paléographie anglaise, reproduisent la majuscule F par Ff. C'était en effet pour les scribes anglais un simple signe graphique marquant la majuscule; de même qu'ils écrivaient un double a, un double b, pour A, B. Mais ils unissaient, dans ces derniers cas, davantage les deux lettres l'une à l'autre. C'est donc une erreur de le reproduire par l'impression. Nous avons trouvé plus d'une fois, dans une même phrase, le même mot commençant la phrase par une majuscule, c'est-à-dire par Ff, puis répété dans l'intérieur de la phrase avec une minuscule, c'est-à-dire avec une seule f; ce qui est la démonstration de cette opinion, qui est d'ailleurs également celle des archivistes du *Record Office*, que nous avons consultés à ce sujet. Le détail a de l'importance à cause de la place dans les tables alphabétiques des noms propres commençant tous par une majuscule. Quand nous aurons dit que le volume de M. Bémont se termine par une table importante de noms de lieux, de personnes et de matières embrassant le tome qu'il a publié et celui de Francisque-Michel, nous aurons montré combien l'ouvrage que nous avons sous les yeux représente de travail, de soins et quels services il rendra à l'érudition.

Puisque nous parlons des *Rôles gascons*, pouvons-nous exprimer le vœu que l'édition des *Rôles* soit accompagnée ou suivie de celle des *Gascon Petitions*? Elles sont au nombre de 651 (*Rec. Off.*, Ancient petitions 14000-14650, files 274-286); en outre, une quinzaine ont été classées dans le fonds de l'Échiquier (Ancient petitions E 249-261); puis on trouve un certain nombre de pétitions relatives à la Gascogne, disséminées dans le reste du fonds (Ancient petitions). Nous les avons lues une à une. Elles constituent une source admirable pour l'histoire des mœurs, des conditions économiques, de la vie vivante en Aquitaine

aux XIII^e et XIV^e siècles ; elles sont, à ce point de vue, le complément des *Rôles* et beaucoup plus intéressantes, s'il est vrai que les *Rôles* ont plus d'importance pour l'histoire politique.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

D^r Julius MAYER. *Die französisch-spanische Allianz in den Jahren 1796-1807*. I Theil (1796-1806). Linz, F. J. Ebenhöch'sche Buchhandlung (Heinrich Korb), 1895.

M. le D^r Julius Mayer, professeur au lycée de jeunes filles de Linz, a voulu résumer les négociations qui se sont poursuivies entre la France et l'Espagne depuis la paix de Bâle jusqu'à l'été de 1806. Quoique très court (64 pages), son résumé est très complet.

L'auteur a divisé son étude en quatre chapitres : 1^o La paix de Bâle, l'alliance franco-espagnole jusqu'à la première guerre de Portugal. 2^o La paix de Badajoz, la neutralité de l'Espagne en 1803-1804. 3^o Le prince de la paix et Napoléon, la princesse des Asturies. 4^o Les projets de partage du Portugal. Cette division correspond assez exactement aux principales phases de la grande lutte diplomatique qui eut lieu entre la France et l'Espagne de 1796 à 1806. Cependant, le chapitre relatif au prince de la paix est peut-être mal placé en troisième lieu ; il est assez étonnant de lire dans les quarante-deux premières pages d'un livre le nom d'un homme qu'on ne vous présente qu'à la quarante-troisième page. Le premier chapitre, qui va de 1795 à 1802, est trop long ; M. Mayer n'a pas marqué assez nettement le changement profond qui se manifeste dans les relations de la France et de l'Espagne au lendemain du dix-huit Brumaire. C'est vraiment une ère nouvelle qui commence. Malgré ses brusqueries de langage, le Directoire traitait avec l'Espagne comme avec un pays indépendant. Dès ses premières dépêches, Bonaparte parle en maître. Le dernier paragraphe ne saurait être non plus intitulé : Projets de partage du Portugal, puisque depuis 1793 il n'est question que de démembrer ce malheureux pays.

M. Mayer a surtout consulté des ouvrages français : la Correspondance de Napoléon, celle de Talleyrand, celle de Mallet du Pan, les Mémoires du roi Joseph et du comte Miot de Mérito, les ouvrages de M. Pallain sur le ministère de Talleyrand sous le Directoire et de Jung sur Lucien Bonaparte. Il a tiré grand parti de l'ouvrage de M. Albert Sorel : *l'Europe et la Révolution française*, et du livre de M. Geoffroy de Grandmaison : *l'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution*. Ce dernier ouvrage a été entièrement composé à l'aide des rapports officiels de nos ambassadeurs à Madrid, il présente un réel intérêt, malgré le parti pris évident de l'auteur.

M. Mayer a naturellement usé des ouvrages allemands relatifs à la question, comme l'Histoire d'Espagne au temps de la Révolution fran-

caïse de Baumgarten, l'Histoire de l'Europe pendant la Révolution de Sybel, l'Exposé authentique des relations entre l'Espagne et le Portugal de Frédéric de Gentz. Il s'est également servi des documents extraits des archives de l'État prussien et a utilisé quelques lettres de Gennotte, chargé d'affaires à Madrid, lettres conservées aux archives impériales de Vienne.

Comme sources espagnoles, M. Mayer ne cite guère que l'Histoire générale d'Espagne de Lafuente. Quoique le Portugal occupe presque tout le temps l'attention du lecteur, pas un livre portugais ne paraît avoir été consulté.

Il y a là, croyons-nous, une lacune fâcheuse. Comment, par exemple, parler de Godoy si l'on n'a pas lu au moins ses Mémoires et si l'on ne sait pas ce qu'ont pensé de lui ses compatriotes ? Dans un pays comme l'Espagne, chez un homme comme le prince de la paix, les motifs politiques n'expliquent pas tout. Il faut, pour être vrai, tenir compte de beaucoup d'autres éléments. L'apathique entêtement de Charles IV et son conservatisme superstitieux, les haines et les amours de la reine, la semi-imbécillité du régent de Portugal, les intrigues des courtisans, les manœuvres des ambassadeurs étrangers, les contradictions et les caprices de l'opinion publique en Espagne, les passions barbares de la masse populaire, toutes ces choses ont influé sur l'esprit de Godoy, expliquent ses tergiversations, ses changements, ses coups de tête. Se borner à ranger dans un ordre chronologique irréprochable des pièces diplomatiques, d'ailleurs intéressantes et bien choisies, n'est point vraiment écrire l'histoire de l'alliance franco-espagnole. M. Mayer pourrait répondre qu'il n'a entendu dresser qu'une sorte de répertoire de documents officiels ; mais alors pourquoi consacrer presque le quart de son étude à la peinture du caractère de Godoy ? Ce chapitre est presque un hors-d'œuvre s'il ne s'agit que d'un résumé chronologique et, s'il s'agit d'une histoire, il est insuffisant. Avant de donner son opinion sur Godoy, M. Mayer rapporte les jugements portés sur lui par un certain nombre de personnes qui l'ont particulièrement connu. Lucien Bonaparte le trouve charmant, mais, comme le fait remarquer M. Mayer, il est bien possible qu'un jugement si favorable s'explique en partie par les grandes richesses amassées en Espagne par Lucien. M^{me} d'Abrantès dit qu'avec ses qualités Godoy aurait pu faire un très bon ministre, mais que Dieu ne l'a pas permis, et que son ministère a coûté bien des larmes à l'Espagne ; le témoignage de M^{me} d'Abrantès ne nous en apprend pas beaucoup sur le compte du prince de la paix. — Le baron de Barante trouvait Godoy emphatique, mais tous les Espagnols sont emphatiques ; c'est la langue qui le veut. — Junot est ravi du prince de la paix, mais Junot devait avoir l'enthousiasme assez facile. Bien autrement caractéristique est le portrait de Godoy tracé par l'ambassadeur d'Angleterre Hookham Frere et cité par M. Mayer, d'après la Vie de lord Liverpool de Young. Au rapport de l'ambassadeur anglais, M. Mayer aurait pu ajouter ceux des ambassadeurs de France, Péri-

gnon, Truguet, Guillemardet, Alquier, Beurnonville, de l'ambassadeur de Prusse Sandoz-Rollin, de l'ambassadeur de Russie Zinoviev, qui s'accordent tous à représenter le prince de la paix comme le plus léger et le plus inconséquent des hommes d'État. A l'aide de tous ces renseignements, M. Mayer nous aurait donné un Godoy plus vrai et plus vivant. Il n'eût pas été non plus hors de propos de chercher à caractériser les principaux personnages qui apparaissent un peu comme des abstractions, au cours du récit, sans qu'il soit possible de les voir distinctement.

Comme répertoire méthodique, l'étude de M. Mayer présente un véritable intérêt. Pendant dix ans, d'incessantes négociations eurent lieu pour entraîner et maintenir l'Espagne dans l'alliance de la France. Toutes les phases de cette longue lutte diplomatique sont bien marquées et clairement présentées; quelques points importants ont été bien mis en lumière.

Les affaires de Portugal ont été notamment expliquées avec le plus grand soin. Il est intéressant de voir que, dès 1798, Talleyrand n'était point partisan d'une intervention armée de la France et de l'Espagne en Portugal. M. Mayer s'est attaché avec raison à démontrer l'importance du changement de front opéré en mars 1801 par Napoléon, au sujet de cette même affaire de Portugal. Le traité de Madrid, qui contient implicitement une déclaration de guerre au Portugal, est du 29 janvier 1801. Le 2 mars, le premier consul semble abandonner toute idée de conquête. Pourquoi? C'est que Napoléon, sûr de l'appui du tzar, médite une attaque directe contre l'Angleterre; il vaut donc mieux avoir le Portugal pour allié que de perdre son temps à le conquérir. Mais l'assassinat du tzar Paul I^{er}, dans la nuit du 23 au 24 mars, la rupture de l'alliance russe, les progrès des Anglais en Égypte modifient subitement la situation. Pour contraindre l'Angleterre à la paix, il faut la terrifier. Napoléon songe à l'expulser du Portugal; l'Espagne, poussée l'épée dans les reins, déclare la guerre au Portugal et signe presque aussitôt avec lui le traité de Badajoz (6 juin 1801). Napoléon peut à peine contenir sa fureur et fait attendre plus de trois mois sa ratification. Les événements européens expliquent sa colère en juin comme ils expliquent sa mansuétude en mars.

Dans le dernier chapitre de son étude, M. Mayer revient sur la question portugaise, énumère les différents projets de démembrement et rapporte en détail, d'après Lafuente, les négociations secrètes poursuivies entre Napoléon et Godoy par l'entremise d'Izquierdo.

Nous attendons avec impatience la seconde partie du travail de M. Mayer, où il aura à retracer l'histoire encore très obscure des années 1806 et 1807.

G. DESDEVICES DU DEZERT.

Augustin BERNARD. **L'Archipel de la Nouvelle-Calédonie.** Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1894. In-8°, xxiv-460 pages, avec 47 cartes et gravures dans le texte et 2 grandes cartes hors texte, la carte géologique et la carte hypsométrique à 1/800,000.

La thèse française de M. Augustin Bernard est avant tout un travail de géographie, et de géographie scientifique. C'est une étude des plus remarquables. Plus de la moitié de l'ouvrage, l'Introduction et les deux premières parties, est étrangère à l'histoire. Il suffira d'en résumer ici la conclusion générale. De l'étude du sol, du relief sous-marin, du climat, de la flore et de la faune, il résulte que l'archipel de la Nouvelle-Calédonie a fait jadis partie, avec la Nouvelle-Zélande, d'un continent australasien, dont il était la limite orientale le long des abîmes du Pacifique. Ces deux groupes se seraient séparés de l'Australie, par dislocation et effondrement, vers la fin de l'époque secondaire, et, un peu plus tard, tout à fait à la fin de cette ère, auraient été isolés l'un de l'autre de la même façon. La Nouvelle-Calédonie n'est pas une région tropicale, mais plutôt subtropicale et tempérée. Elle est un intermédiaire quelque peu indéfini entre les deux zones.

La troisième partie, « l'Homme, » intéresse davantage l'historien. Les indigènes, les Canaques, appartiennent à la race mélanésienne, mais avec un mélange de polynésiens. Ils ne sont pas autochtones, mais sont venus par mer, non pas de l'Amérique, mais probablement de l'Asie indienne. A l'état naturel, ils menaient une vie misérable et formaient une société des plus primitives. Aujourd'hui, ils disparaissent devant le blanc, comme les Australiens et les Maoris, sans métissage possible ni désirable, car ils ne peuvent rendre aucun service. L'avenir de la Nouvelle-Calédonie est donc exclusivement dans la colonisation européenne. M. B. consacre un chapitre à l'histoire de la découverte de l'Archipel depuis Cook (1778) jusqu'à la prise de possession de la France, après de nombreux tâtonnements (1853) ; c'est un résumé bien fait, complet, clair et précis, mais qui n'a la prétention de contenir et ne contient rien de nouveau. Il montre ensuite que l'Européen peut parfaitement s'acclimater en Nouvelle-Calédonie et qu'il y a intérêt, puisque le pays, sans être très riche, contient d'importantes mines de cuivre, de fer, de chrome, de houille, surtout de nickel ; qu'il offre, en outre, des ressources, sinon exceptionnelles, du moins suffisantes, dans la pêche, l'agriculture, l'exploitation des forêts, l'élevage, certaines cultures industrielles, notamment le café, et peut devenir un *pays de petite culture, de petits paysans propriétaires*. Malheureusement, jusqu'ici, on en a tiré un médiocre parti. Il y a eu dans la mise en valeur de cette colonie des hésitations, des fautes, dont la plus grave est évidemment la colonisation pénale, contre laquelle M. B. prononce dans ses trois derniers chapitres un réquisitoire qui paraît défier toute réplique. Sa

conclusion, appuyée sur des arguments solides, est que la Nouvelle-Calédonie peut et doit se suffire à elle-même et même devenir un centre d'approvisionnement pour les petits archipels du Pacifique; qu'elle se prête à la vie civilisée; qu'elle peut devenir une colonie de petits propriétaires, une sorte d'Auvergne ou de Bretagne d'outre-mer, vivant de pêche et d'agriculture, ayant même dans ses mines l'emploi de grands capitaux et des sources sérieuses de profit. Pour cela, il lui faut des moyens de communication, des routes et des chemins de fer, des services de navigation plus fréquents, et notamment des relations directes avec l'Indo-Chine et le Pacifique, Papeete et San-Francisco, surtout des bras et des colons libres. Il faut supprimer la colonisation pénale, qui gêne sans profit la colonisation libre, et développer celle-ci. A ces conditions, l'Éden des forçats pourra devenir l'Éden des honnêtes gens.

Tel est le résumé des principales idées de cet excellent travail. Mais ce que ne peut rendre une analyse aussi rapide, c'est la précision, la méthode, la sûreté, l'évidente clarté de l'ensemble et de détails de chacun des chapitres de l'ouvrage. Quoique l'auteur, à son grand regret, n'ait pas visité le pays et que sur bien des points il ait eu, de son propre aveu, des renseignements insuffisants, ses descriptions, ses déductions et ses démonstrations laissent pourtant dans l'esprit du lecteur une parfaite certitude et une entière conviction. On pourra ajouter des détails à ce tableau. Il semble difficile qu'on en puisse jamais modifier les grandes lignes et les principales conclusions.

L. MALAVIALLE.

The History of the Australasian Colonies (*from their foundation to the year 1893*). By Edward JENKS, M. A., professor of Law in University College Liverpool...; formerly Dean of the Faculty of Law in the University of Melbourne. Cambridge, University Press, 1895. 4 vol. in-42, xvi-352 pages, avec cartes. (*Cambridge Historical Series.*)

La nouvelle série de manuels que M. Prothero commence de publier à Cambridge comprendra, par volumes séparés, l'histoire des pays européens depuis le xv^e siècle et celle de leurs colonies plus récentes, de manière à faciliter l'intelligence des questions actuelles de la politique, « dont les racines plongent dans le passé. » — M. J. ouvre la série par un travail fort instructif et d'une parfaite compétence¹ sur l'Australasie, qu'il connaît personnellement pour l'avoir habitée comme doyen de la

1. L'auteur écrit à tort « Pérouse » (p. 29) pour « La Pérouse. » — Est-il bien vrai que, « pendant un demi-siècle, après les voyages de Dampier, l'esprit de découverte semble avoir sommeillé? » (p. 11). Le voyage d'Anson a, ce nous semble, produit une certaine impression en Europe, surtout en France.

Faculté de droit de Melbourne. L'Australasie est encore trop neuve pour avoir une histoire qui saisisse l'imagination. Sauf deux ou trois émeutes de convicts ou de chercheurs d'or et la guerre contre les Maoris de la Nouvelle-Zélande, pour qui l'auteur montre autant de justice que de sympathie, on ne nous raconte guère ici que des événements constitutionnels. M. J. n'a pas négligé sans doute les voyages d'explorations à travers le continent australien ni la découverte des mines d'or ; mais il s'est renfermé dans d'étroites limites que lui imposait peut-être le programme de la série qu'il inaugure. Cependant il n'eût pas été, croyons-nous, inutile de nous montrer d'un peu plus près cette curieuse société australienne, dont l'antipathie pour les convicts explique précisément l'attitude hostile et soupçonneuse à l'égard de la France voisine en Nouvelle-Calédonie. Toutes les fois qu'un peuple fait un effort violent pour éliminer des individus ou des institutions qui le gênent, il lui en reste une défiance qui s'effarouche au moindre symptôme d'une réaction possible. Le caractère fréquemment agressif de la politique américaine contre l'Angleterre, de la République française contre le conservatisme appuyé des souvenirs de l'ancien régime, de l'Australie contre le travail de la déportation, procède d'un même sentiment. Il importe de le comprendre, si l'on veut adopter une ligne de conduite rationnelle pour désarmer, dans la mesure nécessaire, cette ombrageuse susceptibilité.

Pas davantage, M. J. ne parle des étranges expériences socialistes qui se poursuivent maintenant en Australasie et dont le succès ou l'échec ne manquera pas de se répercuter en Europe. Il se borne à noter que les Australasiens, si avancés qu'ils soient, n'ont fait que développer des idées importées d'Europe, sans y rien ajouter de leur fonds, et que, sur certains points, ils ont atteint déjà le terme du radicalisme politique à tel degré que l'élaboration d'un programme de surenchère électorale devient le cauchemar des jeunes politiciens. La partie économique de ces expériences lui semble étrangère à son sujet. Nous ne lui en ferons pas un reproche, puisqu'il est libre assurément d'écrire et de circonscrire son livre à sa guise ; mais, pour la plupart des lecteurs, cette lacune sera profondément regrettable.

L'Australie se développe avec une rapidité singulière, qui tient le milieu, nous dit l'auteur, entre la routine européenne et la fébrilité américaine. Ce pays perdu, il y a deux cents ans, dans les brumes de l'inconnu, à l'endroit même où Swift plaçait son île de Lilliput ; cette terre, dont les produits de la faune et de la flore émerveillaient Napoléon I^{er} à la Malmaison, et dont il aurait souhaité que la France occupât au moins une partie¹, promet de devenir un important facteur de

1. M. J. rappelle en passant la curieuse tentative d'un Français, le baron de Thierry, pour se créer une souveraineté indépendante en Nouvelle-Zélande, sous la suzeraineté de l'Angleterre, qui refusa, puis de la France, qui faillit accepter. — Une tentative plus récente, étouffée en germe, fut celle du

la politique générale. Mais les deux grands problèmes qui se posent en ce moment pour elle sont de savoir si, d'une part, les colonies australiennes se confédéreront en une sorte de république relevant nominativement de l'Angleterre, et si, d'autre part, le climat et la nature tropicale du Queensland et de l'Australie Nord n'amèneront pas une séparation marquée par des traits constitutionnels différents de ceux de l'Australie Sud. A la première question, M. J. répond que « la fédération australienne est un de ces projets trop sérieux pour éveiller l'enthousiasme populaire, à moins de circonstances imprévues... Tout ce que l'on peut affirmer est que certaines gens avisés ont confiance dans l'avenir d'une politique fédérale et qu'il n'existe point de sentiment populaire à l'encontre. On ne saurait rien dire de plus » (p. 301). Quant à la seconde question, il estime que le Queensland, du moins, ne saurait se contenter d'un seul chef-lieu administratif; mais il est impossible d'obtenir à cet égard des informations précises (p. 314). Évidemment, l'Australie n'a pas encore sa cristallisation définitive.

En signalant ce livre aux lecteurs réfléchis, nous ne saurions trop leur conseiller d'étudier les procédés de colonisation de l'Angleterre lorsqu'elle opère notamment, en quelque sorte, sur une table à peu près rase. On y verra, contrairement à l'opinion courante de nos journaux, combien l'action du gouvernement assiste et facilite la prise de possession du sol. Il y aurait énormément à écrire sur ce point pour redresser les erreurs que la presse, en ce moment, s'efforce de répandre chez nous, sous le prétexte de réveiller et d'activer l'énergie individuelle. Nous nous contenterons d'observer qu'en Australasie ce sont fréquemment les agents de l'État, encouragés par lui, fonctionnaires ou militaires, qui ont mis l'exploitation de la colonie dans sa vraie voie en opérant pour leur compte personnel. C'est à un officier retiré du service, Mac Arthur, que l'on doit les débuts de l'élevage du mouton et le développement de la culture vinicole. C'est un chirurgien de la marine, Bass, qui a découvert les mines de charbon. L'Angleterre même, comme le remarque avec insistance M. J., n'a pas dépensé moins de 250 millions pendant les trente premières années de son installation. A notre tour, choisissons avec soin nos agents coloniaux; exigeons, au besoin, qu'ils possèdent des notions agricoles ou industrielles. Ils partiront sans inquiétude trop vive du lendemain, grâce à la certitude d'un traitement. Ils étudieront les lieux; et, sûrs de leur avenir, ils pourront un jour, abandonnant l'administration, s'établir en colons sur une terre

M^{re} de Rays, qui demanda au gouvernement anglais l'autorisation d'établir sa colonie de Port-Breton sur la côte ouest de l'Australie, dans le bassin de la rivière Gascoyne, et qui ne se décida à transporter ailleurs son projet malheureux que devant la réponse qu'il lui fallait, en ce cas, se plier aux lois qui régissaient la constitution des autres colonies australiennes. Avec un peu de sens et de persévérance, l'établissement projeté sur ce terroir serait peut-être maintenant en possession de champs d'or qui l'eussent dédommagé de la stérilité relative du pays.

dont ils connaîtront à fond les ressources. Ce n'est pas là seulement l'histoire de l'Australie, c'est l'histoire de toutes les Compagnies à charte de l'Angleterre auxquelles elle délègue une partie de ses pouvoirs. Autant dire que c'est l'histoire de presque toutes ses colonies.

The United states of America, 1765-1865, by Edward CHANNING.
Cambridge, University press, 1896.

Comme l'ouvrage de M. Jenks, ce volume fait partie de la série historique publiée par M. G.-W. Prothero. Le caractère de ce genre de livres est d'être courts, substantiels, au courant des travaux les plus modernes, mais clairs et sans recherche d'érudition. Telles sont précisément les qualités de l'ouvrage de M. Edward Channing; son livre, qui comprend 350 pages, est accompagné de cartes et d'une bibliographie des sources d'autant plus précieuses que l'ouvrage, par sa dimension et la limpidité de sa langue, nous est plus accessible.

L'auteur étudie les États-Unis depuis l'année où Grenville propose son impôt sur le timbre, origine de la révolte, jusqu'à celle où une nouvelle nation sort de la guerre de 1861-65. L'unité de cette période, c'est l'idée générale du livre qui l'exprime; pendant ce siècle, ce sont les États-Unis d'aujourd'hui qui sont en formation. Le livre pourrait s'intituler : *Origines des États-Unis contemporains*; qui veut comprendre le présent doit connaître l'histoire de ce passé. — Comment ce pays, composé au commencement des colonies hétérogènes, s'est-il unifié? Par quelles vicissitudes, d'une petite nation agricole cliente de l'Europe, est-il devenu une grande nation industrielle et commerçante, se suffisant à elle-même et prête à absorber par ses capitaux le nouveau monde? Telles sont les questions auxquelles M. Channing s'est chargé de répondre. Visiblement, les dix chapitres de son livre se répartissent en trois groupes, correspondant aux grandes crises de l'histoire des États-Unis. La première partie (chapitres I, II, III et IV) embrasse les années 1765-1789. C'est la lutte contre la métropole qui entrave le développement économique de sa colonie par des impôts onéreux ou des monopoles plus onéreux encore : cette lutte est constitutionnelle d'abord et devient une prise d'armes ensuite. C'est enfin, après l'indépendance, l'établissement de la constitution de 1787 qui donne à la nouvelle nation ses titres et son gouvernement. Cette période est assez bien connue en France, parce que la France s'est mêlée intimement à l'histoire de l'indépendance américaine. Presque ignorée chez nous est la seconde période, tout aussi importante que la première pour le développement ultérieur des États-Unis; elle va de 1799 à 1828 et comprend les chapitres V, VI et VII. Les luttes de partis commencent, mais M. Channing a fort bien noté que, semblables aux whigs et aux tories anglais, républicains et fédéralistes et plus tard whigs, républicains et

démocrates se distinguent à peine par les opinions; il y a entre eux des différences de sentiment, — ceux-ci, par goût ennemis de la foule, amis d'un pouvoir respecté, ceux-là, partisans de l'autonomie des états particuliers, par sympathie pour le commun, — ou simplement, comme d'habitude en Amérique, des conflits d'ambitions. L'histoire extérieure est signalée par la seconde guerre de l'Indépendance (1812-1814) entreprise pour secouer le joug commercial de la Grande-Bretagne. Cette guerre, dont les causes disent les importantes conséquences, a pour résultat immédiat une période d'union et de prospérité sous le président Monroë (the era of good feeling), pendant laquelle les États-Unis marquent déjà nettement la direction de leur politique, leurs visées sur l'Amérique centrale et méridionale. Mais il y a une troisième crise à traverser (chapitres VIII, IX et X), la plus grave : M. Channing nous y a préparés en traçant, au début des deux premières parties de son livre, un tableau du développement matériel des États-Unis. — En fait, cette nation était divisée en deux groupes profondément différents : les états du nord, qui vivaient du travail libre et fournissaient à l'ouest ses colons; les états du sud, dont l'existence économique était fondée sur l'esclavage et la culture extensive du coton. Les grands propriétaires d'esclaves, plus riches et plus oisifs, détenant le pouvoir, ont voulu en user à leur profit et s'emparer de ce domaine encore libre de l'ouest : c'était la ruine du nord; à ce moment les anciens partis disparaissent; deux intérêts sont en présence. La guerre de Sécession s'en est suivie, une des plus terribles et des plus dramatiques de l'histoire contemporaine. — Les États-Unis en sont sortis transformés. — M. Channing, au terme de son livre, a laissé aux lecteurs américains le soin de réfléchir sur ce grand événement et d'en tirer toutes les conséquences. — Le complément et la conclusion même de cet ouvrage eût été une rapide esquisse des États-Unis contemporains, état véritablement homogène, puissance industrielle et commerciale formidable. C'est la seule lacune que nous constatons dans cet intelligent manuel.

J. DURENG.

BROOKS ADAMS. The law of civilisation and decay. Londres et New-York, Swan Sonnenschein, 1895. In-8°, x-302 pages.

Ce livre, comme l'indique le sous-titre (*An essay on history*), est un ouvrage, non d'histoire, mais de philosophie de l'histoire. En étudiant l'histoire de la colonie du Massachusetts, l'auteur a été amené à remonter à la Réforme et, d'étape en étape, jusqu'aux croisades. Il a cru découvrir une « relation précise entre le système ecclésiastique et l'architecture » et constater « qu'aucune pure école d'architecture n'a vécu dans une atmosphère mercantile. » Il a admis que « le commerce est antagoniste de l'imagination » et que « l'intérêt économique choisit pour s'exprimer l'intermédiaire de la monnaie. » Ce qui l'a amené à

chercher la loi suivant laquelle la société humaine passe de la barbarie à la civilisation et inversement. La voici. L'énergie de la pensée humaine prend surtout deux formes, la crainte, qui stimule l'imagination, crée la foi à l'invisible et le corps sacerdotal, la cupidité (*greed*), qui dissipe l'énergie dans le commerce. Dans les sociétés barbares, c'est-à-dire peu concentrées, la crainte domine, l'imagination est vive et le type dominant est religieux, militaire, artistique. A mesure que la société se civilise, c'est-à-dire se centralise, la cupidité remplace la crainte et « l'organisme économique supplante l'émotionnel, l'artistique, le martial, » l'énergie accumulée s'épuise alors, la société centralisée passe sous la domination du capital, enfin arrive la désintégration « sous la pression de la concurrence économique, parce que l'énergie de la race a été épuisée. » Les survivants restent inertes en attendant d'être pourvus d'une énergie nouvelle « par l'infusion de sang barbare. »

Pour établir sa thèse, l'auteur passe en revue les événements les plus caractéristiques de cette évolution : Chute de l'Empire romain, haut moyen âge, croisades et suppression des Templiers, réforme anglaise et suppression des couvents, éviction des *yeomen*, conquête de l'Inde et, dans un dernier chapitre sur la centralisation contemporaine, il conclut à la décadence de notre société où la classe agricole a décliné, où « le type d'homme économique » domine, où, sous les formes du gouvernement populaire, les capitalistes sont les vrais maîtres, défendus par une police salariée, où la famille est dissoute, où l'imagination est méprisée et l'homme d'imagination réduit à mourir de faim. « L'art semble présager la désintégration prochaine, » c'est-à-dire la barbarie qui viendra régénérer le monde.

Les informations historiques sont de valeur très inégale, comme les ouvrages d'où l'auteur les a tirées ; car il cite indifféremment Niebuhr et Fustel, Montalembert et les excellents travaux d'histoire ecclésiastique du P. Gasquet. Aucun indice de critique personnelle.

L'auteur applique aux faits, — sans le savoir probablement, — la méthode socialiste de « l'interprétation économique de l'histoire, » mise à la mode par Karl Marx et dont Loria a donné la formule la plus extravagante. A tout fait il cherche une cause économique. Par exemple, la secte chrétienne ne devint nombreuse que sous Néron, « au moment où apparaissent les premiers signes de la détresse produite par l'avilissement du *denarius*. Le christianisme fut d'abord socialiste, et sa diffusion parmi les pauvres fut apparemment causée par la pression de la concurrence... Mais le socialisme... disparut quand la valeur vénale du miracle augmenta et procura la richesse à l'Église » (p. 37). — « Les Lollards étaient du type économique moderne et rejetaient le miracle parce que le miracle coûtait cher et donnait un rendement incertain » (p. 150). — « La Réforme fut éminemment un phénomène économique » (p. 153). Elle consista à « remplacer les fétiches coûteux de l'âge imaginaire par des écrits qui pouvaient être consultés gratis. Cet expédient fut évidemment l'invention d'une communauté mercantile » (p. 151).

Ce n'est pas l'office de la *Revue historique* de discuter en détail une thèse de philosophie de l'histoire, et il serait injuste de traiter légèrement une œuvre faite de bonne foi qui représente la pensée de toute une vie d'étude et de réflexion. Mais on ne peut s'empêcher d'avertir M. Brooks Adams qu'il est sur une voie dangereuse pour un historien.

On ne peut admettre ni sa façon de poser les questions ni sa méthode pour déterminer les causes des faits.

1° La question fondamentale à laquelle tout son livre prétend être la réponse est posée en termes si vagues qu'il serait impossible de la discuter. L'imagination aurait dominé chez les gens du XI^e siècle et se serait affaiblie chez ceux du XIX^e. Qu'est-ce que cette imagination? Est-ce la faculté d'imaginer? A mesurer par la quantité et la qualité des choses imaginées *en tout genre*, n'a-t-elle pas été plus répandue depuis le XVII^e siècle qu'au XI^e? Y a-t-il moins d'imagination dans une science que dans des formes traditionnelles de religion? Qu'est-ce que le *greed*? cette passion caractéristique des modernes, c'est la passion du gain. Peut-on dire qu'elle ait été plus faible au moyen âge? Qu'est-ce que l'énergie martiale? Comment mesurer si elle a baissé entre le temps des croisés et celui des soldats de la Révolution? La notion même « d'une provision d'énergie accumulée par la conquête » et qui s'épuise graduellement n'est qu'une métaphore mystique. Quel est le peuple civilisé d'Europe dont on puisse affirmer que son énergie est moindre qu'au XI^e siècle?

2° Pour déterminer quel événement historique on peut considérer comme cause d'un autre, il faut tenir compte de l'ensemble des phénomènes d'une civilisation, tout au moins des plus importants. Mais que penser d'une méthode qui consiste à ne considérer dans une société que deux ou trois phénomènes, la religion, le cours de la monnaie, l'architecture, et à admettre que leur évolution doit s'expliquer par une cause commune?

Ch. SEIGNOBOS.

J. R. SEELEY. *The Growth of British policy, an historical essay, with a Memoir of G. W. PROTHERO.* Cambridge, at the University Press, 1895. 2 vol., xxii-436 et 403 pages.

Formation de la politique britannique, par Sir John Robert SEELEY. Traduction du colonel BAILLE, avec une notice biographique par G. W. PROTHERO. A. Colin. 2 vol. in-42, xxix-427 et 394 pages.

En affirmant que l'histoire digne de ce nom ne doit être qu'une histoire politique, Seeley n'avait rien de bien nouveau, mais il était parvenu à faire de cette idée, dans ses ouvrages, quelque chose de tout à fait personnel par le caractère absolu qu'il lui donnait et par les conséquences qu'il en tirait.

Il ne tolérait, en effet, aucune intrusion de l'imagination dans le domaine historique : « L'histoire, disait-il, n'est que la science de l'État... Politique et histoire ne sont que deux aspects d'un même sujet... L'histoire est la politique passée et la politique l'histoire du présent... L'histoire ne doit viser qu'à raconter des guerres, des négociations diplomatiques, qu'à scruter les causes de la formation et de la décadence des empires; tout le reste, ce qu'on nomme vulgairement l'histoire de la civilisation, doit être abandonné aux littérateurs, etc.¹. »

Or, Seeley ne se rendait pas compte qu'en combattant avec cet acharnement « l'habitude romantique de vivre par l'imagination dans le passé » et qu'en prohibant absolument « les tragédies, dans lesquelles l'intérêt historique finit par se perdre dans l'intérêt personnel » (*The Growth of British policy*, I, p. 106), il en arrivait tout simplement à supprimer la vie en histoire.

Il ne voyait pas que, s'il est vrai que les grands courants historiques sont déterminés par des nécessités supérieures, il n'en est pas moins vrai que ces courants sont modifiés par les puissantes individualités. L. de Ranke, qui croyait, comme Seeley, que l'histoire doit être surtout la science de l'État, ne craignait pourtant pas de nous révéler, lorsqu'il parlait de Catherine de Médicis, « qu'elle avait le teint olivâtre, les yeux saillants et les lèvres relevées du pape Léon X, son grand-oncle, » car, par ce portrait physique, il pensait nous aider à mieux comprendre la politique de l'Italienne.

Mais Seeley se faisait de l'histoire une tout autre idée que Ranke. Pour lui, elle ne devait viser qu'à une fin : donner des idées claires sur la politique du jour. « L'histoire, disait-il, doit préparer le citoyen à accomplir ses devoirs civiques... L'étude de l'histoire forme une théorie des affaires humaines nécessaire à tout homme... L'histoire est une école de sentiments publics et de patriotisme... Notre université doit être la pépinière d'hommes politiques, etc.². »

A cette première conséquence qu'il tirait de sa conception de l'histoire, Seeley en joignait une seconde, à savoir que l'historien doit s'occuper avant tout de l'époque moderne.

Pour Seeley, en effet, si les expériences politiques ont toujours été un peu les mêmes dans tous les temps et si l'histoire des grands peuples politiques, — celle de Rome par exemple³, — est encore riche en enseignements, rien ne vaut cependant l'étude des peuples modernes.

Ces idées, que Seeley a développées dans quelques ouvrages historiques qui sont parmi les plus originaux de notre époque, viennent de recevoir une nouvelle illustration dans un brillant essai posthume sur *la Formation de la politique britannique*.

1. Voy. *Lectures and Essays*. London, 1895. *The Teaching of Politics et The Expansion of England*, 1884, p. 184.

2. *Lectures and Essays*, X. *The Teaching of Politics*, p. 325-328.

3. Voy. *Lectures and Essays*, I. *Roman imperialism*. Londres, 1895.

On peut s'étonner qu'un auteur qui n'aime en histoire que les résultats et n'apprécie que les leçons directes se soit arrêté au problème des origines. L'intention de Seeley était d'abord d'écrire une histoire tout entière de cette politique, ou tout au moins celle de ses grands siècles, le XVIII^e et le XIX^e. En 1886, au moment où il commençait ce travail, c'était le XVIII^e siècle qui l'occupait (*A short life of Napoleon I*, Préface, p. ix). Mais, en avançant dans son étude, l'auteur sentit la nécessité de remonter aux origines et, comme il arrive à tout investigateur scrupuleux, son sujet finit par s'élargir tellement que ce qui ne devait d'abord être qu'une introduction prit les proportions d'un ouvrage entier.

Est-ce là une véritable œuvre historique? Elle dénote sans doute des recherches approfondies. Dix ans de travaux l'attestent. L'auteur aussi ne s'est point contenté d'ouvrages de seconde main : il a recouru aux documents originaux¹. C'est donc, sur bien des points, une investigation nouvelle et, quoique Seeley soit sobre de détails, qu'il cherche surtout à dégager les grandes lignes de son sujet, chaque idée s'appuie sur des faits qu'il a vérifiés à leur source².

Ce qu'il y a d'abord d'admirable dans cet ouvrage, c'est la manière dont la politique anglaise est étudiée, non dans sa structure intime et dans son développement constitutionnel, mais dans ses rapports avec les autres états. Pour Seeley en effet, les destinées d'un état dépendent moins de ses institutions que de sa position dans le monde. Plus un état est puissant, plus sa politique est universelle et plus par conséquent son histoire doit être étudiée au point de vue universel. L'histoire politique et l'histoire internationale, dit-il, se confondent (Introduction, p. i).

Étudiée à la lumière de cette idée, l'histoire d'Angleterre au XVI^e et au XVII^e siècle s'élargit considérablement. Les grands actes de cette politique paraissent sous un tout autre jour, et l'on voit en même temps clairement le contre-coup des grands faits de la politique européenne (contre-réforme, guerres continentales, etc.) sur le développement de la politique nationale.

En même temps, les figures des souverains et des hommes d'état prennent d'autant plus de relief que ces personnages ont joué un rôle plus considérable dans la politique européenne : de là l'importance toute particulière que Seeley donne en Angleterre à Élisabeth, à Cromwell et à Guillaume III; en France à Henri IV, à Richelieu, à Mazarin : les portraits politiques de ces hommes sont parfaits.

Mais il y a plus encore ; en élargissant les questions politiques, Seeley

1. Il écrivait en 1886, au moment où il entreprit cet ouvrage : « Being engaged upon a *History of English Foreign Policy*, I draw my information at first hand from the manuscript despatches preserved at the Record Office. » *A short Life*, Préface, p. ix.

2. Voy. *Lectures and Essays*, 1. *The great Roman revolution*.

est amené à être plus équitable pour les hommes. Les jugeant moins sur ce qu'ils sont en eux-mêmes, comme Carlyle, ou ne les considérant point seulement comme représentants d'un groupe politique, comme Macaulay, il les voit sous le véritable angle de leur activité. A cet égard, son Charles II et son Jacques II étudiés au point de vue de la politique générale de l'Europe sont traités d'une manière plus équitable que dans Macaulay, qui les jugeait au point de vue strictement constitutionnel et religieux.

Esprit éminemment philosophique, Seeley, qui avait débuté par un essai de morale religieuse, *Ecce homo* (1865), et qui écrivit une étude sur la *Religion naturelle* (1882), excelle à rendre en tableaux synthétiques les mouvements politiques, moraux et sociaux d'une époque. Il faut remarquer surtout à cet égard le dessin qu'il trace des grandes formes typiques du christianisme, depuis la chrétienté latine de Cyprien et de saint Augustin jusqu'au christianisme anglais, en passant par le christianisme teuton de Luther et le catholicisme espagnol de Philippe, d'Albe, de Loyola et de Calderon (I, p. 82-83). Les meilleurs chapitres de son ouvrage sont ceux qu'il a consacrés à l'Angleterre militaire et religieuse de Cromwell, à la contre-réforme, au développement de la France bourbonnienne, au règne de Guillaume III.

L'histoire, pour Seeley, se présente sous la forme de problèmes. Il énonce d'abord la question, celle-ci, par exemple : « Comment doit-on considérer la Révolution de 1688 ? » Ou bien celle-ci : « Comment la France catholique devint-elle l'alliée de princes protestants ? » Puis il tente la démonstration. Viennent enfin les corollaires et les conséquences. Et tout cela chez Seeley est si méthodique et si uniforme qu'on pourrait presque définir sa manière en histoire : « L'application des procédés mathématiques à l'élucidation des problèmes historiques. »

L'inconvénient ne serait pas grand si Seeley se contentait d'appliquer sa méthode à la discussion des questions qui attendent encore de la critique une solution. Mais il n'en est rien. Seeley l'applique indistinctement à tous les problèmes, les connus et les inconnus, les importants et les insignifiants. Exemple : il s'agit du problème de la Révocation de l'édit de Nantes. On croit que Seeley va se contenter de rappeler en quelques lignes que cette Révocation fut un acte politique dirigé autant contre le papisme que contre le protestantisme. Eh bien ! non, il en refait une démonstration copieuse : « Louis XIV n'était pas papiste. A ce moment il était le véritable ennemi du Saint-Siège (II, p. 252). » Puis quelques lignes plus bas : « En frappant le protestantisme, Louis XIV voulait écraser le papisme (p. 252). L'opposition à la papauté est le fond de la politique religieuse de Louis XIV (p. 253). C'est le gallicanisme naissant, non l'ultramontanisme qui amena la Révocation de l'édit de Nantes (p. 254). La politique de Louis XIV était dirigée contre le pape (p. 259). La persécution ne fut pas l'acte d'une puissance papiste, c'était l'acte d'un nouveau Henri VIII (p. 260). Le système catholique français ne peut point être considéré comme du papisme

(p. 264). L'auteur de la Révocation n'était pas en réalité un catholique, mais un schismatique (p. 265). Louis est regardé par le pape comme le plus dangereux et le plus cruel ennemi de l'Église (p. 266). Louis était un ennemi public, un fléau à la fois pour le monde catholique et le monde protestant (p. 267), etc., etc.¹... »

Or, cette manière argumentative à l'excès, qui ne laisse de côté aucune considération si minime soit-elle, cette insistance à reprendre en termes identiques la même question, comme s'il s'agissait d'épuiser la démonstration, finit par engendrer la monotonie². Dans cette œuvre, il y a beaucoup de redites et de longueurs. Il semble que, pour l'art, Seeley soit ici inférieur à ce qu'il était dans ses œuvres précédentes. En qualifiant lui-même son travail d'essai historique (Introduction, p. 3), il s'engageait plus ou moins à s'abstenir de développements inutiles, à faire tout au moins ce qu'il avait fait pour *l'Expansion de l'Angleterre*, où deux siècles de grande histoire sont resserrés en un court volume. Peut-être aussi l'auteur, qui fut surpris par la mort avant la fin de son travail, eût-il supprimé quelques longueurs s'il avait pu mettre la dernière main à son manuscrit.

Antoine GUILLAND.

1. Autres exemples : la Révolution de 1688 fut d'un bout à l'autre dominée par des influences continentales, entre autres celle de la France. Cette idée, Seeley la développe abondamment (vol. II, p. 171-220). Puis il y revient en parlant d'autre chose : « Son principal auteur fut Louis XIV (p. 221). L'ennemi du peuple anglais fut alors Louis XIV (p. 307). La restauration de Jacques II aura impliqué la dépendance de l'Angleterre à la France (p. 308). La Révolution de 1688 ne doit pas être considérée à un point de vue national (p. 331). La Révolution de 1688 n'est pas une pure révolution anglaise (p. 332). La seconde Révolution... est une résistance contre l'ascendant de la France (p. 333). » Et, de la page 334 à 344, développement de la même idée, puis résumé final. — Ailleurs encore : « Le règne de Jacques I^{er} nous donna la paix (I, p. 263). Dès les premières années du règne de Jacques I^{er} une ère de paix commence (p. 263). Considérons la pacification que donna Jacques I^{er}. La pacification occupa les premières années du règne de Jacques I^{er} (p. 269). La première période de Jacques est remplie par la pacification (p. 271). »

2. La démonstration par l'absurde n'y manque même pas. Essayons d'imaginer, dit-il, ce qu'il serait advenu si Élisabeth avait accepté la couronne des Pays-Bas. Elle eût sans doute... Tout ceci pour renforcer sa démonstration et aboutir à la conclusion : « Donc elle ne pouvait agir autrement qu'elle n'a fait. »

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — La Révolution française. 1897, 14 juin. — A. LICHTENBERGER. John Oswald, Écossais, jacobin et socialiste. — A. DEBIDOUR. L'Église et l'État sous Louis-Philippe, de Lamennais à Montalembert, 1830-1840 (des progrès accomplis par le clergé catholique et en particulier des Jésuites sous le régime libéral et parlementaire). — F. BOISSY D'ANGLAS. Boissy d'Anglas en prairial an III (qu'il se soit ou non découvre devant la tête de Féraud, il est certain que Boissy d'Anglas fit preuve d'un grand courage pendant la séance du 1^{er} prairial). — AULARD. Appel nominal sur Marat (vote du 13-14 avril 1793 sur la question de savoir s'il y avait lieu de mettre Marat en accusation); suite le 15 juillet; fin le 14 août. = 14 juillet. E. PARISSET. L'idée de constitution avant le serment du Jeu de Paume (critique certains points de l'étude consacrée à ce sujet par M. Robinson). — Henri CARRÉ. La Révolution au parc de Blossac à Poitiers, 1790-1798. — Paul CORTIN. Siège de Toulon; l'Angleterre et les princes, 1793, d'après des documents inédits (montre que ce sont les Anglais qui ont empêché le comte de Provence de venir à Toulon). — ROBIN-MASSÉ. La mort de Buzot et de Pétion (prouve, d'après des documents nouveaux, que Buzot et Pétion se sont bien brûlé la cervelle). — AULARD. Les représentants en mission depuis le 11 oct. 1793 jusqu'au 28 février 1794. = 14 août. A. BRETTE. Les dépenses des assemblées électorales en 1789 (neuf et encore obscur; l'auteur se contente de résumer la correspondance renfermée dans le carton B^a 88 des Archives nationales). — A. Lods. L'attitude du clergé catholique à l'égard des protestants en 1789 (montre les dernières résistances opposées par le clergé catholique à l'admission des protestants à tous les droits civiques et politiques). — J. CORCELLE. Le registre des engagés volontaires de 1793 à Hauteville, Ain. — C. BLOCH. Une enquête sur l'état des paroisses en 1788 (publie les réponses des deux municipalités de Chaingy et de la Chapelle-de-Saint-Mesmin à une circulaire demandant des renseignements sur la population, l'agriculture, le commerce, etc., de la province). — La situation religieuse dans la Haute-Garonne au début du Consulat (publie une lettre du citoyen Richard, préfet de la Haute-Garonne, au ministre de la police générale, 9 juillet 1800).

2. — Revue d'histoire diplomatique. Année XI, 1897, n° 3. — M. VAN YPERSELE DE STRIHOU. Marguerite d'Autriche et Jean Le Veau (publie une lettre de ce diplomate à la régente, datée de Mantoue, 17 août 1512). — Fr. FUNCK-BRENTANO. Documents relatifs aux formes diplomatiques aux XIII^e et XIV^e siècles; fin (mission de Robert de Ville-

neuve, bailli d'Amiens, envoyé en octobre 1311, par Philippe le Bel, roi de France, à la cour de Flandre). — Vicomte M. BOUTRY. Le cardinal de Tencin au conclave de Benoît XIV; fin. — G. SALLES. L'institution des consulats; son origine, son développement au moyen âge chez les différents peuples; suite (uniformité d'attributions des consulats; exercice et contrôle de l'autorité consulaire). — Louis PASSY. Le voyage de François Vettori, ambassadeur de la république florentine près de l'empereur Maximilien, 27 juin 1507-13 mars 1508; suite.

3. — **Mélanges d'archéologie et d'histoire.** Année XVII, fasc. 2-3. Mars-juin 1897. — M. BESNIER. Note sur une inscription inédite trouvée à Rome (« Sancto Silvano sacrum Gallus Cocceius Eros ex viso fecit »). — G. DAUMER. Étude sur les relations d'Innocent VI avec D. Pedro I^{er}, roi de Castille, au sujet de Blanche de Bourbon (d'après les registres du Vatican; montre que seul le pape intervint, sans succès d'ailleurs, en faveur de la malheureuse reine). — P. FABRE. La perception du cens apostolique en France en 1291-1293 (publie le livre des recettes d'Albert de Grondola qui contient des renseignements curieux sur la valeur des monnaies, sur le nom des officiers ou dignitaires des églises et monastères de France au jour indiqué par la date des quittances). — G. DE PUYBAUDET. Une liste épiscopale d'Angoulême. — G. DE MANTEYER. Les mss. de la reine Christine aux archives du Vatican (avec une liste de concordance entre les 72 mss. de la reine donnés aux Archives et leurs cotes successives).

4. — **Revue archéologique.** 1897, mars-avril. — SAUSSE. Le tumulus de Fontenay-le-Marmion. — Edm. LE BLANT. Paléographie des inscriptions latines, du III^e siècle à la fin du VII^e; suite. — Ph.-E. LEGRAND. Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul, 1753-1838; suite. — E. BLOCHET. Les inscriptions de Samarkand. I : le Gouir-i-mir, ou tombeau de Tamerlan; épitaphes de Timour et de plusieurs princes timoûrides; suite. — CLERMONT-GANNEAU. Notes d'archéologie orientale; suite (sceau sassanide au nom de Chahpoureh, intendant général de Yezdegerd II; inscriptions romaines d'Abila de Lysanias; inscription romaine d'Héliopolis; le sceau d'Elamaç, fils de Elichou; le lychnarion arabe de Djerach); suite en mai-juin (la mosaïque de Medaba; la géographie médiévale de la Palestine d'après des documents arabes; amulette au nom du dieu Sasm; l'apothéose de Neteiros; le nom palmyrénien de Taïbol). = Mai-juin. René DUSSAUD. Voyage en Syrie, octobre-novembre. 1896. Notes archéologiques. — A. DE RIDDER. La poignée de mains sur les bas-reliefs funéraires antiques. — Ph.-E. LEGRAND. Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul, 1753-1838; suite.

5. — **Revue celtique.** 1897, juillet. — S. REINACH. Tarvos Trigaranus (étude sur le taureau divin, l'arbre cosmique et les trois grues dessinés sur l'autel des « Nautae » de Paris; indique quelques analogies d'ordre mythologique). — Whitley STOKES. Les annales de Tigernach;

suite 1088-1178. — J. LOTH. Bretons insulaires en Irlande (note plusieurs faits certains des luttes engagées par les Bretons contre les Gaëls d'Irlande). — H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Sur quelques inscriptions en caractères grecs de la Gaule narbonnaise.

6. — Nouvelle Revue historique de droit. 1897, mai-juin. — P.-F. GIRARD. La date de la loi *Æbutia* (elle a été décrétée entre 605 et 630 av. J.-C.). — D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. La clientèle en Irlande. — E. FOURNOL. Sur quelques traités de droit public du xvi^e siècle (analyse les théories présentées par François Baudouin, Jean Bodin et Hotman). — L. DE VALROGER. Mœurs et institutions de l'ancienne Islande (d'après *l'Islande avant le christianisme* d'A. Geffroy et la *Saga de Nial* trad. par Dareste). — Ed. MEYNIAL. Encore Irnerius (analyse les publications récentes d'Esmein, de Fitting, de Fr. Schupfer, de Fed. Patetta et de Pescatore). = Comptes-rendus : *H. Besta*. L'opera d'Irnerio (bon). — *P. Del Giudice*. Enciclopedia giuridica per uso delle scuole (résumé clair et précis de l'ensemble de la science juridique). = Juillet-août. J. TOUTAIN. L'inscription d'Henchir-Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine (texte, traduction et commentaire). — G. CORNIL. Contribution à l'étude de la *patria potestas*. — Paul FOURNIER. La propriété des églises dans les premiers siècles du moyen âge (résume les idées présentées sur le sujet par le prof. Stutz). — J. PREUX. Dictionnaire de l'histoire du droit slave (annonce la publication d'un dictionnaire de ce genre, entrepris par M. H. Jireček).

7. — Revue de l'histoire des religions. Tome XXXV, n^o 3, mai-juin 1897. — G. MASPERO. La table d'offrandes des tombeaux égyptiens ; 1^{er} art. — I. GOLDZIEHER. Du sens propre des expressions « Ombre de Dieu, Khalife de Dieu, » pour désigner les chefs dans l'Islam. = Comptes-rendus : *W. Flinders Petrie*. Koptos (bon). — *Id.* et *Quibell*. Nagada and Ballas (ouvrage d'une importance exceptionnelle, l'auteur ayant retrouvé dans ses fouilles des traces d'une civilisation ignorée, d'une race qui conquiert l'Égypte vers la IV^e dynastie. Amélineau combat ces conclusions). — *I-Tsing*. A record of the Buddhist religion as practised in India and the Malay archipelago, 671-695 ; trad. par *J. Takakusu*. — *E. Ciaceri*. Come e quando la tradizione Troiana sia entrata in Roma (beaucoup de faits qui méritent l'attention). — *Kretzschmar*. Die Bundesvorstellung im Alten Testamente in ihrer geschichtlichen Entwicklung (étude approfondie sur le sens et l'histoire de l'idée d'alliance dans l'Ancien Testament).

8. — Revue de l'Orient chrétien. Année II, 1897, n^o 2. — Comte COURET. La prise de Jérusalem par les Persans en 614 (publie 1^o le texte grec avec une traduction française de l'*Élégie* ou *Ode anacréontique* où saint Sophronios, patriarche de Jérusalem, avait déploré la ruine de la ville sainte. Ce texte important, qui était considéré comme perdu, a été retrouvé par le comte Riant à la Bibliothèque nationale ;

2° un récit en arabe, du même événement, qui a peut-être été traduit du grec, mais qui est fortement imprégné d'éléments légendaires). — Baron d'AVRIL. La Bulgarie chrétienne; suite. — P. MICHEL. Les missions latines en Orient (chap. XI-XIII, la constitution *Orientalium dignitas*; du mode d'action qui s'impose aux missionnaires latins et de l'avenir des missions catholiques en Orient). — BLOCHET. Note sur une lettre du sultan Bajazet II au roi de France Charles VIII (cette lettre, destinée à accréditer Antonio de Rericho auprès du roi de France paraît être authentique).

9. — **Revue des études juives.** 1897, avril-juin. — S. POZNANSKI. Meswi Al-Okbari, chef d'une secte juive du IX^e s. — L. GOLDSCHMID. Les impôts et droits de douane en Judée sous les Romains. — S. KRAUSS. Apiphior, nom hébreu du pape (ce mot, qui se trouve déjà dans le Talmud, vient du grec *καππίας*, étymologie que Th. Reinach, dans une note qui suit cet article, tient pour inadmissible). — J. BAUER. La peste chez les Juifs d'Avignon (leurs souffrances; terreur que la peste leur inspirait; persécutions dont ils furent en butte à l'hôpital de la part des infirmiers et aumôniers dominicains qui déployèrent tout leur fanatisme pour essayer de les convertir). — D. KAUFMANN. Contributions à l'histoire des Juifs de Corfou; pièces justificatives; fin. — N. ROUBIN. La vie commerciale des Juifs comtadins en Languedoc au XVIII^e s. — Th. REINACH. Encore un mot sur le « papyrus de Claude » (dans le procès qui s'engagea devant l'empereur Claude entre le roi Agrippa et deux antisémites alexandrins, Wilcken proposait de lire : *εν τοις Λοκουλιανοις κηποις*; l'auteur propose *Σερουλιανοις*; ce serait donc dans les « horti Serviliani » que ce jugement a été rendu, non dans les jardins de Lucullus). — M. SCHWAB. Les inscriptions hébraïques de la France. — D. KAUFFMANN. Une pièce diplomatique vénitienne sur Sabbataï Cevi, 18 mars 1666.

10. — **Revue de géographie.** 1897, avril. — J. CROZALS. La conquête d'El-hadji-Omar (biographie d'un marabout sénégalais qui fonda dans le Soudan un grand empire, détruit par le colonel Faidherbe); suite dans les livraisons suivantes. — Baron DE BAYE. De Moscou à Krasnoïarsk; souvenirs d'une mission en 1869. — P. BARRÉ. La pénétration européenne en Asie et la délimitation des frontières des colonies et états indépendants; suite en mai, fin en juin. = Juin. H. HARRISSE. Sébastien Cabot, pilote major d'Espagne, considéré comme cartographe (du planisphère dressé par S. Cabot en 1544; c'est sans doute « l'œuvre cartographique la plus imparfaite qui ait été exécutée au milieu du XVI^e s., en Espagne ou ailleurs; elle ne présente d'autre intérêt que son extrême rareté »); fin en juillet. — ROUIRE. Le Maroc; positions respectives des puissances européennes dans la question marocaine; le traité franco-marocain de 1845 et l'avenir du Maroc; fin en juillet. = Août. A. FROIDEVAUX. Un projet d'acquisition de Tranquebar par la France en 1669. — ROUIRE. L'Éthiopie; la paix d'Addis-

Ababa ; la question des frontières éthiopiennes ; l'avenir de l'Éthiopie. — F. FILOS. L'ingénieur Lamblardie, successeur de Perronet à l'École des ponts et chaussées et fondateur, avec Monge, de l'École des travaux publics (École polytechnique), 1747-1797.

11. — Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées. N° 9 et dernier. — V. et Ch. MORTEY. Des catalogues collectifs ou communs à plusieurs bibliothèques (tentatives qui ont été faites en France et à l'étranger). — N. JOGA. Les bibliothèques de Roumanie. = Comptes-rendus : W. HEYD. Bibliographie der Württembergischen Geschichte (bon). — HORVATH. Catalogus bibliothecae musei nat. hungarici, t. I : Incunabula. — Dr E. BODEMANN. Die Leibniz-Handschriften der k. öffentlichen Bibliothek zu Hannover.

12. — Bulletin critique. 1897, n° 17. — Br. KRUSCH. Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici et antiquorum aliquot (L. Duchesne traite ici de sainte Afra et du martyrologe hiéronymien et combat l'hypercriticisme de l'éditeur allemand). = N° 18. Abbé PLET. Histoire de l'Ancien Testament, d'après le manuel allemand du Dr Schœpfer (le manuel allemand a été très remanié et la bibliographie mise au courant des dernières recherches historiques et archéologiques). — P. PICHOT. De l'origine du pouvoir, par Taparelli d'Azeglio (l'ouvrage de Taparelli a paru en 1850 ; à quoi bon le traduire aujourd'hui ?) = Variétés : G. CUAOR. Erreur d'historien ou mensonge d'hérétique ? (dans son *Liber ad Damasum*, Priscillien nie que le concile de Saragosse, tenu vers l'an 380, ait condamné quatre de ses partisans ; Sulpice Sévère l'affirme. C'est sans doute Priscillien qui a menti). = N° 19. M. SCHWAB. Vocabulaire de l'Angéologie (liste alphabétique des dénominations mystérieuses appliquées aux anges et aux démons par la superstition juive, surtout par la Kabbale). = N° 20. Br. KRUSCH. Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (3^e art. de L. Duchesne, consacré à saint Florian ; soutient que la passion de saint Florian doit remonter au v^e et peut-être au iv^e siècle). — Chronique d'Italie. Antiquité et moyen âge par A. DUBOURCQ. = Variétés : A. DE BARTHÉLEMY. Le bonnet phrygien, le bonnet rouge, le bonnet de la liberté. = N° 22. Br. KRUSCH. Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (4^e art. de L. Duchesne, concernant saint Loup de Troyes, dont Krusch rejette la vie comme entièrement fautive ; or, elle est certainement authentique). — Dom U. BERLIÈRE. Monasticon belge, t. I, 1^{re} livr. Province de Namur et province du Hainaut (excellent).

13. — Journal des Savants. 1897, juin. — R. DARESTE. Histoire du droit privé de la république athénienne (à propos de l'ouvrage en 4 vol. de M. L. Beauchet sur ce sujet) ; 1^{er} art. ; fin en juillet. — Albert SOREL. Les correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution (à propos du rapport publié par M. Flammermont dans les *Nouvelles archives des Missions scientifiques*, t. VIII). — H. WALLON. Le roi de Rome (sur l'ouvrage de M. Welschinger),

1^{er} art.; suite en juillet. = Juillet. **BLANCHARD.** Tombouctou la mystérieuse (fin de l'analyse de l'ouvrage de F. Dubois. Histoire de la fondation et de la prospérité commerciale et intellectuelle de Tombouctou; causes de sa décadence).

14. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1897, n° 22. — *Riant et Kohler.* Études sur l'histoire de l'église de Bethléem (excellent). — *H. Lavoix.* Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale. Égypte et Syrie (bon, avec de bonnes tables). — *Dr d'Amico.* Sull' assedio di Akragas del 406 a. C. (bon). — *U. Pedroli.* Il regno di Pergamo (bon résumé de l'état de la science). — *E. de Ruggiero.* La colonia dei Romani (article substantiel; exposé complet du droit colonial). — *Ed. Le Blant.* 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues (excellent). — *L. Clédat.* Le théâtre au moyen âge (bonne analyse d'une vingtaine de pièces; mais pourquoi l'auteur ne dépasse-t-il pas le xiv^e s.? Car c'est au xv^e s. que le théâtre du moyen âge a trouvé son apogée). — *Perrens.* Les libertins en France au xvii^e s. (intéressant mais superficiel). — *M. Wolf.* L'éducation nationale. Le problème de l'éducation moderne et l'université (remarquable). — *J. Preux.* La loi du Vinodol, traduite et annotée (excellente traduction). = N° 23. *B. Heisterbergk.* Die Bestellung der Beamten durch das Los (dissertation judicieuse et bien documentée, mais prolix et confuse). — *L. Keller.* Die Anfänge der Reformation und die Ketzerschulen (accorde beaucoup trop d'importance à l'influence vaudoise dans les origines de la Réforme). — Catalogue de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon (nouveau chapitre de l'histoire, par H. HARRISSE, des déprédations commises à la Colombine de Séville). = N° 24. *Jek Blake et E. Sellers.* The elder Pliny's chapters on the history of art (la traduction, par miss Jek Blake, est excellente; les notes archéologiques et l'introduction, par miss Sellers, sont des plus utiles; les questions relatives aux sources de Pline sont exposées avec beaucoup de clarté et une érudition consommée). — *G. Kauffmann.* Die Geschichte der deutschen Universitäten; Bd. II (très intéressant et utile). = N° 25. *Fr. Delitzsch.* Die Entstehung des ältesten Schriftsystems (ouvrage magistral). — *Harper.* Assyrian and babylonian letters, 3^e et 4^e parties. — *Eisenlohr.* Ein altbabylonischer Felderplan (important pour l'étude des mesures de surface chez les Babyloniens). = N° 26. *H. Boos.* Geschichte der rheinischen Stadtcultur, mit besonderer Berücksichtigung der Stadt Worms (excellent). — *L. Dorez et L. Thuasne.* Pic de la Mirandole en France, 1485-1488 (intéressant). — *H. Lonchay.* La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 1635-1700 (bon). — *B. Croce.* Studi storici sulla rivoluzione napoletana del 1799 (bon). = N° 27. *E. Baasch.* Die Hansestädte und die Barbaresken (bonne étude sur les relations de Hambourg avec le dey d'Alger et le sultan de Maroc, de 1750 à 1830). — La France chrétienne devant l'histoire (article à noter, signé *Laicus*). = N° 28. *J. Paquier.* Jérôme Aléandre et la principauté de Liège, 1514-1540. — *Schubart.* François de Théas,

comte de Thoranc, Goëthes Kœnigs lieutenant (l'auteur a reconstitué avec beaucoup de bonheur la biographie de ce lieutenant du roi dont Goëthe parle si longuement dans ses Mémoires. A. Chuquet ajoute dans son article beaucoup de faits inédits). = N° 29. *E. Lambrecht*. Catalogue de la bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes. Tome I. — *J. E. Sandys*. Demosthenes; the first Philippic and the Olynthiacs (excellente édition). = N° 30. *E. Siecke*. Die Urreligion der Indogermanen (l'auteur prétend démontrer que tous les grands-dieux européens remontent au couple Soleil-Lune, au Ciel, ou à toute autre puissance naturelle). — *Ingold*. Bossuet et le jansénisme (Bossuet n'a jamais été janséniste; le P. Ingold le prouve. Mais A. Gazier montre à son tour que Bossuet a combattu de toutes ses forces la théologie et la morale des Jésuites). = N° 31-32. *T. W. Arnold*. The preaching of Islam; a history of the propagation of the muslim faith (intéressant; copieuse bibliographie). — *A. Réville*. Jésus de Nazareth (la critique des sources, si délicate en un pareil sujet, n'a pas été faite avec toute la largeur de vue nécessaire). — *F. Picavet*. Gerbert (bon).

15. — Le Correspondant. 25 mai 1897. — **FROMENT**. Le duc d'Aumale. — **V. d'YERVILLE**. Le régime civil et le régime militaire à Madagascar (cet article, où l'auteur, témoin oculaire, fait un juste éloge de la politique du général Galliéni, est malheureusement tout imbu du préjugé religieux qui cherche à identifier la cause française avec celle des missions jésuites dont l'intolérance est pour le gouvernement un embarras continuel; il répète même de pures fables, comme celle du prétendu soufflet donné à M^{me} Laroche par la sœur de Ranavaloa). — **V. PIERRE**. Une consultation royale en l'an VI de la République, 1797-98 (ce très intéressant article complète ce qu'on savait sur les causes de la persécution religieuse du Directoire. Louis XVIII avait demandé aux évêques émigrés de faire agir les missions de prêtres réfractaires qu'ils entretenaient en France en faveur d'une restauration, en affirmant que l'on ne pouvait être bon catholique qu'en étant royaliste et en autorisant les catholiques à prêter le serment de haine à la royauté pour pouvoir entrer dans les corps électoraux et électifs. Les évêques, très sagement, répondirent que l'on ne pouvait permettre un faux serment et que l'on ne pouvait rendre la religion absolument solidaire d'une forme de gouvernement. Ils ajoutaient pourtant que les missionnaires regardaient comme un devoir essentiel de ramener le peuple à son légitime souverain). = 10 juin. **LÉCANUT**. Montalembert, M. Thiers et la question d'Orient (très curieuse correspondance entre Montalembert et Thiers pendant le voyage que le premier fit en Orient en 1840. Il revint très hostile à Méhémet Ali et à la politique de guerre. Intéressant témoignage sur les sentiments catholiques de Thiers en 1839). — **La France et le Siam** (l'annexion de Siam est devenue une nécessité pour la France). — **BIRÉ**. Une statue à un émigré (spirituel article sur les démêlés de Beaumarchais, qui fut en effet un émigré de 1793 à 1795, avec les autorités révolutionnaires). = 10 juillet. **Comte**

Joseph GRABINSKI. Victor-Emmanuel II et Napoléon III; suite le 25 juillet (d'après les très curieux souvenirs du général Della Rocca qui fut mêlé aux négociations préliminaires de la guerre de 1859, comme il prit part aussi aux opérations militaires. On y trouvera les détails les plus précis sur Magenta et Solferino et la nécessité où l'attitude de la Prusse mit Napoléon III de faire la paix. Il ne faut attacher aucune importance à ce qui est dit dans ces articles sur Mazzini et Orsini. Celui-ci est représenté comme ayant commis son attentat malgré lui, par ordre de Mazzini. C'est le contraire de la vérité). — Vicomte DE NOAILLES. Mgr Macaire. Création du patriarcat copte en 1895. Ambassade auprès de Ménélik en 1896. = 25 juillet. R. P. RAGEY. Le concile anglican de Lambeth. I (essai de création en Angleterre d'un système conciliaire uni à un patriarcat national). — CARRY. La Russie et le Vatican sous Léon XIII. — H. DE CARDONNE. Strasbourg ou Alexandrie (pas d'alliance anglaise ou allemande. Il faut une politique expectante, appuyée sur l'alliance russe).

16. — **Études publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus.** 1897, 20 avril. — E. CORNUT. Montalembert; suite le 5 mai. = 20 juin. H. CHÉROT. Le duc d'Aumale. 2^e article. — A.-M. DE LA BROISE. Juifs et Romains; commentaire historique d'un chapitre des Macchabées, I, VIII. = 5 juillet. J. DOZÉ. Bulletin d'histoire ecclésiastique du moyen âge (Études d'histoire du moyen âge dédiées à G. Monod; Mélanges d'histoire du moyen âge publiés sous la direction de M. Luchaire; ouvrages sur le grand schisme). = 5 août. A.-M. DE LA BROISE. Les dernières années de la sainte Vierge. — T. PÉPIN. Les origines de la boussole marine (l'aiguille aimantée a été employée dans la Méditerranée avant le XIII^e s. et sans doute dès le X^e; la suspension de l'aiguille sur pivot s'est faite, au plus tard, dans le courant du XIII^e. Ni les Chinois ni les Arabes n'ont participé à ce perfectionnement).

17. — **La Revue de Paris.** 1897, 15 juin. — Comte A. DE CIRCOURT. Berlin pendant les Barricades (récit des événements accomplis pendant les deux journées du 18 et du 19 mars; action personnelle de l'ambassadeur qui, en s'interdisant de donner aux insurgés la moindre marque d'approbation ou de sympathie, pense avoir pour beaucoup contribué à empêcher la Révolution de renverser le gouvernement). — Léonce PINGAUD. Bernadotte et les Bourbons, 1812-1814 (des menées auxquelles se livra Bernadotte dans l'espoir de succéder à Napoléon; négociations avec Louis XVIII, avec les généraux de Napoléon; précautions qu'il prend contre le retour des Bourbons et conseils qu'il donna à ceux-ci quand décidément la Restauration fut faite). = 1^{er} juillet. Nassau W. SENIOR. M^{me} Cornu et Napoléon III (anecdotes piquantes et touchantes recueillies de la bouche de M^{me} Cornu qui, républicaine, ne put pardonner au prince, son ami et son confident, le Coup d'État, mais qui finit par se réconcilier avec lui par amour pour le prince impérial). = 15 juillet. BERTHELOT et RENAN. Correspondance, 1847-1892

(important, surtout pour ce qui concerne la situation de l'Italie et en particulier de Rome en 1849-1850); suite le 1^{er} août. — Les Russes devant Constantinople, 1877-1878 (pourquoi les Russes ne sont-ils pas entrés à Constantinople et à Gallipoli? Pourquoi se sont-ils arrêtés à San-Stefano? A cause des irrésolutions de l'empereur, des rivalités entre l'état-major et Gortchakoff, des jalousies de l'Angleterre et de l'Autriche. L'auteur, anonyme, analyse le *Mémorial de la dernière guerre d'Orient* écrit sous la dictée du grand-duc Nicolas, commandant en chef de l'armée russe, et publie plusieurs dépêches officielles. Important).

18. — **Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux.** Comptes-rendu. 1897, juin. — Achille LUCCHAIRE. Notice sur la vie et les travaux de M. Geffroy. — Ch. WADDINGTON. Aristote, écrivain et moraliste. — Juillet. LACHELIER. Notice sur la vie et les travaux de M. Barthélemy-Saint-Hilaire. — A. DESJARDINS. Les principes fondamentaux de la constitution russe (d'après le « Manuel de l'homme d'État pour la Russie, » par M. de Koulomzine, ouvrage qui vient de paraître en anglais).

19. — **Académie des inscriptions et belles-lettres.** Comptes-rendus des séances de l'année 1897. Bulletin de mars-avril. — Carte mosaïque découverte à Mādaba par le R. P. CLÉOPHAS, bibliothécaire au patriarcat grec de Jérusalem (cette carte reproduit la Palestine et une partie de la Basse-Égypte; elle est très précise et contient un grand nombre de noms géographiques en grec. Fac-similé). — R. CAGNAT. Inscription d'Henchir-Mettich (fac-similé et traduction de ce long document en latin gravé par ordre de Trajan. C'est un règlement concernant l'administration d'un « fundus » appartenant à l'empereur; il est promulgué par deux procureurs sur le modèle de la *Lex Manciana*. — C. JULLIAN. Tablette magique de Chagnon, Charente-Inférieure (fac-similé photographique de ce diptyque de plomb, composé de deux tablettes semblables; transcription et commentaire. L'inscription renferme une exécration prononcée par un Romain ou une Romaine contre deux adversaires en justice). — J. OPPERT. Le boisseau septimal ou Méthétès chaldéen. — Max VAN BERCHEM. Épigraphe des Assassins (commente plusieurs inscriptions relevées par MM. Fossey et Dussaud). — Paul TANNERY. Une correspondance d'écolâtres du XI^e s. (commente huit lettres échangées vers 1025 entre Regimboldus, grand écolâtre de Cologne, et Radulfus, écolâtre de Liège; il y est traité de quelques questions élémentaires de géométrie). — D^r Jules ROUVIER. Note sur un poids antique de Béryte, Phénicie. — R. P. DE LA CROIX. Monuments gallo-romains explorés à Berthouville, Eure (Berthouville est l'emplacement où l'on a trouvé le trésor improprement dit de Bernay). — Fr. THUREAU-DANGIN. Inscription de la stèle des Vautours (l'auteur est parvenu à déchiffrer cette inscription, fort importante pour la période reculée de l'histoire orientale qui précède l'œuvre d'unification accomplie par Sargon l'Ancien et qui doit être placée vers l'an 4000 avant notre ère. Traduction).

20. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire, 1897, 15 juin. — H. LEHR. Le siège de Chartres par Condé en 1568; 1^{er} art.; fin le 15 juillet. — Abel LEFRANC. Les idées religieuses de Marguerite de Navarre, d'après son œuvre poétique; suite. — N. W. Pourquoi Mélanchton ne vint pas à Paris en 1535 (publie un passage extrait d'un recueil de censures formulées par la Sorbonne; il en ressort qu'en 1535 François I^{er}, à la demande de Marguerite de Valois, invita Mélanchton à une conférence contradictoire à Paris; que même on fit choisir douze docteurs pour cette conférence; mais la Faculté de théologie représenta « que ceste conférence vocale seroit perilleuse et qu'elle se feroit avec moins de danger par escrit. » L'affaire en resta là). — Pr. FALGAIROLLE. La démolition du temple de Villevieille en 1685. — Alph. FALGUIÈRE. Le pasteur François de Ginesans, seigneur de Montdardier, 1629-1697. Sa préparation et ses débuts dans le ministère évangélique racontés par lui-même. = 15 juillet. J.-R. MONTMITONNET. Les de la Gardie, d'après des archives de famille conservées à Iourev, Dorpat. — N. W. La maison où est né Calvin à Noyon et l'église Sainte-Godeberte où il a été baptisé; nouveaux documents. — H. DANNREUTHER. L'évêque de Grenoble, Étienne Le Camus, au sujet du temple de Grenoble, 24 déc. 1684. — A. BÉNET. Curés tolérants qui mariaient les nouveaux convertis à Caen.

21. — Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France. Bulletin. 1897, 2^e livr. — E. ROUSSEL. La bénédiction du Lendit au xv^e s. (d'après les pontificaux de l'évêché de Paris, avec un fac-similé et le texte de l'« Ordo in die benedictionis Indicti »). — Eug. DÉPREZ. Les enfants d'Étienne Marcel (d'un premier mariage avec Jeanne de Dammartin, morte avant 1344, Marcel n'eut qu'une fille, morte en bas âge; sa seconde femme, Marguerite des Essarts, lui donna sans doute sept enfants, dont un posthume, et qui ont dû tous mourir en bas âge).

22. — Annales de Bretagne. Tome XII, n^o 4. Juillet 1897. — A. DE LA BORDERIE. La chronologie du cartulaire de Redon; seconde partie, 1^{er} article (travail précieux qui permettra d'utiliser avec une sécurité beaucoup plus grande les chartes publiées dans le cartulaire). — Jean LEMOINE. La révolte dite du Papier timbré ou des Bonnets rouges en Bretagne, en 1675; suite (la révolte à Carhaix et dans le reste de la Basse-Bretagne. Sébastien Le Balp, chef des révoltés; ses projets; il fut tué par le marquis de Montgaillard, qu'il menaçait de faire mettre à mort s'il ne le suivait pas). — J. LOTH. Une chanson inédite sur le combat de Saint-Cast, 1758. — P. HÉMON. Les prêtres assermentés dans les Côtes-du-Nord.

23. — Annales de l'Est. 1897, juillet. — L. JÉRÔME. Les élections et les cahiers du clergé des bailliages de Nancy, Lunéville, Blamont, Rosières, Vézelize et Nomeny aux états généraux de 1789 (1^{er} article d'un mémoire qui promet d'être très important). — J. KRUG-BASSE. Histoire du parlement de Lorraine et Barrois; suite, chap. XI à XIII. — Le

peintre J.-J. Walter et sa « Chronique strasbourgeoise » ; texte et trad. en français par R. REUSS ; suite (opérations militaires de Turenne en 1674 et bataille d'Enzheim. Description de l'armée brandebourgeoise. Inaction du général Bournonville, commandant l'armée impériale). — Diplôme d'études supérieures : le roi Chilpéric, 561-584, par M. Ernest ROUSSEL (analyse détaillée de ce mémoire, avec d'abondants renvois aux sources). — Bibliographie : H. BAUMONT. Étude historique sur l'abbaye de Luxeuil, 590-1790 (utile). — DIDRIT. Étude archéologique et historique sur Sion-Vaudémont en Lorraine (bon). — Beitrage zur Landes- und Volkeskunde von Elsass-Lothringen. Bd. III-IV (mémoires sur les Armagnacs en Alsace, 1439-1445 : la « sainte forêt » de Haguenau, Kléber, les rapports du duché de Lorraine avec l'Empire depuis 1542 ; les Allemands et les Celto-Romains en Lorraine après les grandes invasions ; la forteresse de Bitche, etc.).

24. — Mémoires de la Société éduenne. Tome XXIV (1896. Autun, Dejussieu). — J.-G. BULLIOT. Fouilles de Beuvray, 1894 (aqueduc de la Come-Chaudron). — Abbé A. MARTINET. Note sur le sceau de la collégiale de Saint-Georges de Chalon-sur-Saône, trouvé à Saint-Denis-de-Vaux. — A. DE CHARMASSE. Note sur le droit d'usage dans la forêt de Planoise accordé aux habitants de l'abergement de la Porcheresse par les ducs Hugues IV et Eudes IV, en 1231 et en 1325. — Alph. DE MONARD. François de la Chaise et les origines du Creusot. — A. DE CHARMASSE. Jean-Louis Gouttes, évêque constitutionnel du département de Saône-et-Loire, et le culte catholique à Autun pendant la Révolution ; suite. — Paul MONTARLOT. Correspondance du maréchal de Brézé, 1632-1642 ; suite et fin. — F. COURTOIS. Notes historiques sur la fabrique de dentelles à la main établie au Creusot, 1844-1866. — Abbé L.-C. BERRY. Les monastères de la Visitation Sainte-Marie dans le diocèse d'Autun ; fin.

25. — La Province du Maine. 1897, avril, n° 4. — Ambr. LEDRU. La folie de Charles VI. Le voyage du roi et le drame de la forêt ; suite en juin ; fin en juillet. = Mai, n° 5. MENJOT D'ELBENNE. Beillé. — Alb. COUTARD. Les seigneurs de Vallon. = Bibliographie : *Liger*. La ville de Crouciatonnum, à Beuzeville-au-Plain, Manche ; réponse à M. Lepin-gard (bon). = Juin, n° 6. A. LEGENDRE. Les croisés du Maine ; suite. — Alb. COUTARD. L'évêque Guillaume Roland ; à propos des fouilles de l'abbaye de Champagne (montre les confusions dans lesquelles on est tombé au sujet de cet obscur prélat, mort entre 1258 et 1261). = N° 7. L. FROGER. De l'action morale des doyens sur le clergé et sur les fidèles au XVII^e s.

26. — Revue de l'Agenais. 1897, n° 3. — G. THOLIN. Le château de Sauveterre-Lémance, avec un plan. — BLADÉ. Les comtes carolingiens de Bigorre et les premiers rois de Navarre ; suite. — T. DE L. Notice biographique sur Ed. de Cazenove de Pradines. — Abbé DURENGUES. Vie de Mgr Hébert, évêque-comte d'Agen ; suite. — Baronne

DE GERVAIN. Un ministre de la marine et son ministère sous la Restauration, le baron Portal; suite. — G. THOLIN. Notes sur la féodalité en Agenais au milieu du XIII^e s.; suite (châteaux cités dans les hommages de 1286-1287; l'influence anglaise et les moulins fortifiés au XIII^e s.). — AL. NICOLAI. A propos de l'embouchure de l'Avance; réponse à M. Camille Jullian (étude de géographie historique; montre que le lit de la Garonne, vers l'embouchure de l'Avance, a été très modifié dans la suite des siècles. Il n'était certainement pas tel, vers le III^e s. de notre ère, qu'il est aujourd'hui. Considérations à retenir pour la question de savoir où étaient placées les stations de *Fines* et d'*Ussubio*). = Bibliographie: *Abbé P. Dubourg*. Monographie ou histoire du prieuré et de la ville de Layrac, depuis le XI^e s. jusqu'au XIX^e.

27. — *Revue de Gascogne*. 1897, juillet-août. — Ph. LAUZUN. Valence-sur-Baise, avec photogravure et plan. — A. DE BATZ. Un chevalier gascon au combat des Trente (Manaud de Batz, sur lequel on sollicite des renseignements). — T. DE L. Testament et acte de décès de Claire d'Albret, avec appendice sur les dames de Flamarens. — TIERNY. Coutumes de Corneilhan, 1142 (des coutumes « en vieux langage du pays d'Armagnac » sont signalées comme existant à cette date dans une pièce de procédure de 1488).

28. — *Revue des universités du Midi*. 1897, juillet-septembre. — A. BOUCHÉ-LECLERCQ. Le règne de Séleucus II Callinicus et la critique historique; 2^e article (signale les dangers de la méthode inaugurée par Niebuhr et appliquée par ses disciples, en particulier par Droysen. Il faut s'en tenir aux textes et, dans l'espèce, savoir tirer un sage parti de Justin). — Bulletin historique régional: L.-G. PÉLISSIER. Aude.

29. — *Revue de Saintonge et d'Aunis*. 1897, 1^{er} mai. — L. A. Bernard Palissy à Sedan, 1573-75. — AUDIAT. Le colonel Faure du Vercourt de la Curaterie, 1759-1839 (émigré qui fit toutes les campagnes de l'armée de Condé). — Ch. D'AVONE. Le séminaire de Saintes; fin. = 1^{er} juillet. DUPLAIS DES TOUCHES. Les Chadeau de la Clocheterie. — L. AUDIAT. Inscription chrétienne de l'an 374 (fragment où se trouvent désignés l'empereur Gratien et Equitius, consuls). — Dr G. Le monument gallo-romain de Chagnon, Charente-Inférieure (description de cette pile; objets qu'on a rencontrés dans les fouilles). — Le *fanum* et les tablettes magiques de Chagnon (reproduit en grande partie le mémoire consacré à ces monuments par M. C. Jullian). — J. PELLISSON. Notes sur les enseignes, le commerce et l'industrie en Saintonge et en Aunis). — L. A. Dercie (paroisse de l'archiprêtré de Marennes; histoire du château et des seigneurs).

30. — *Société archéologique de Tarn-et-Garonne*. Bulletin archéologique et historique. 1896, 4^e trim. — Le rôle des rentes foncières à Moissac en 1313, au profit du seigneur laïque (texte en langue vulgaire; ce rôle contient 473 articles. Publié avec une double table alphabétique, l'une des noms de lieu, l'autre des noms de personne). —

Commandant ROQUES. A propos d'antiquités cadurciennes. = 1897, 1^{er} trim. Abbé C. DAUX. La confrérie des pèlerins de Mgr saint Jacques de Moissac en Quercy (cette confrérie, fondée en 1523, obtient des lettres patentes de protection royale en 1615; analyse de ses plus anciens registres). — SÉMÉZIES. Jeanne d'Albret et la guerre civile (discours de circonstance sur le livre de M. de Ruble). — Abbé F. GALABERT. Principaux capitaines du Montalbanais durant les troubles du xvi^e s. = Bibliographie : L. de Santi et A. Vidal. Deux livres de raison, 1517-50. — Bladé. Influence des métropolitains d'Eauze et de leurs ayants droit, les archevêques d'Auch, en Navarre et en Aragon. — Procès-verbaux des séances de la Société; Acte d'hommage de Hugues de la Motte à Arnaud de Carmaing, seigneur de Négrepelisse, 6 octobre 1387.

31. — *Byzantinische Zeitschrift*. Bd. VI, Heft 2, mai 1897. — J.-B. BURY. Jean Malalas; le texte du cod. Baroccianus (publie un nombre considérable de variantes). — K. PRÄCHTER. L'abrégé chronographique de Nicéphore (publie quelques variantes fournies par le ms. de Vienne, suppl. graec. n° 91). — C. DE BOOR. La chronique du Logothète (étudie les rapports de cette chronique avec celle de Georgios Monachos et des emprunts que lui ont faits les chroniqueurs postérieurs. Des rapports entre le Logothète et Siméon le Logothète). — G. WARTENBERG. Léon le Diacre et les chroniqueurs (étudie les rapports de Cédrenus, Zonaras et Glykas; ils sont indépendants de Léon le Diacre). — J. LAURENT. Skylitzès et Nicéphore Phocas (conclut, contre G. Wartenberg, qu'il est impossible de disculper Nicéphore du reproche d'avoir fait sur les blés, pour remplir sa caisse nécessiteuse, un bénéfice peu compatible avec les obligations et la dignité impériales). — E. PATZIG. De quelques sources de Zonaras. — J. BIDEZ et L. PARMENTIER. La tradition manuscrite de la vie de saint Théodose par Théodore, d'après le Patmiacus 273. — A. SEMENOV. Une inscription avec le nom de l'empereur Justinien provenant de la presqu'île de Taman. = Comptes-rendus : A. Heisenberg. Nicephori Blemmydae curriculum vitae et carmina (édition précieuse, avec une introduction qui nous fait connaître, pour la première fois en entier, la vie et les œuvres de cet écrivain; mais il y a beaucoup de critiques à faire à l'éditeur). — E. Martini. Catalogo di mss. greci esistenti nelle biblioteche italiane. — Tr. E. Evangelidès. Gennadios II, premier patriarche œcuménique après la prise de Constantinople (estimable. L'ouvrage est écrit en grec). — A. Ostermann. Karl der Grosse und das byzantinische Reich (simple esquisse sur les rapports politiques entre les deux empires). — A. Carrière. La légende d'Abgar dans l'histoire d'Arménie, de Moïse de Khoren. — Chalatzianz. Das armenische Epos in Moses von Chorenes Geschichte Armeniens (important). — Aegyptische Urkunden aus den k. Museen zu Berlin. Arabische Urkunden. Bd. I, Heft 1.

32. — *Historisches Jahrbuch*. Bd. XVIII, Heft 3. — K.-Al. Kopp. Pierre-Paul Vergerio le Vieux; contribution à l'histoire des

débuts de l'humanisme; suite et fin. — AL. DE SCHMID. Jean-Adam Mœhler et son développement intellectuel; suite et fin. — FR. DIEKAMP. La biographie de l'archevêque André de Césarée dans le cod. Athous 129 (publie le texte de cette biographie, qui n'a pas vingt lignes). — G. RATZINGER. Les annales de Passau (quelques détails biographiques sur Albert Bœheim). — K. EUBEL. Sortilèges au commencement du XIV^e s. (publie deux procès-verbaux datés du 9 février et du 11 septembre 1320 et relatant des tentatives faites par Matteo et Galeazzo Visconti pour amener la mort du pape Jean XXII par voie d'envoûtement. Le nom de Dante se trouve mêlé à cette affaire). — SAUERLAND. Additions à l'itinéraire de Jean XXII dressé par le P. Eubel et le D^r Schmitz. — R.-P. KNELLER. Quand parut pour la première fois le catéchisme de saint Pierre Canisius? (en 1555).

33. — Archiv für katholisches Kirchenrecht. Bd. LXXVII, Heft 1, 1897. — STIEGLER. La dispense ecclésiastique et son développement historique jusqu'au IX^e s.; suite dans Heft 2. — RÆSCH. La bination dans les temps anciens et d'après le droit aujourd'hui en vigueur (par le terme de bination, l'on entend l'acte par lequel le même prêtre offrait plusieurs fois, le même jour, le sacrifice de la messe). = Comptes-rendus : *Buschbell*. Die Professiones fidei der Pæpste (bon). — *Thamm*. Albercius Gentilis (bon). = Heft 2. EHRMANN. La procédure canonique d'après la *Collectio Dacheriana*. — SILBERNAGL. La procédure criminelle chez les Bénédictins bavarois au XVIII^e s. (d'après le cod. lat. 1936 de la bibliothèque de la ville à Munich). — HOLLWECK. Du droit par les papes de désigner leur successeur (critique le mémoire de Holder au t. LXXVI de l'*Archiv*). — WAHRMUND. Du droit d'exclusion exercé par les États dans les élections pontificales (combat l'opinion exprimée par Sægmüller au t. LXXVI de l'*Archiv*). = Comptes-rendus : *Pfeilschifter*. Der ostgothische König Theodorich der Grosse und die katholische Kirche (bon). — *Knecht*. Die Religions-Politik Kaiser Justinians I (bon). — *Stutz*. Geschichte des kirchlichen Beneficial-Wesens (bon).

34. — Deutsche Zeitschrift für Kirchenrecht. Bd. VI, Heft 3, 1897. — KOEHLER. De la possibilité du droit canonique (combat les idées de Sohm, d'O. Mejer et de Rieker; il n'y a pas de contradiction entre l'essence de l'Église et le droit canonique). — HALBAN. Pour servir à l'étude des ouvrages relatifs à l'histoire du droit canonique (expose les obligations qu'il faut remplir pour étudier ce domaine d'une manière scientifique. L'auteur propose de dresser un catalogue général de toutes les œuvres canoniques qui se trouvent dans les bibliothèques publiques). — FRIENBERG. Des publications récentes relatives à l'étude du droit canonique.

35. — Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner- und Cistercienser-Orden. Jahrg. XVIII, Heft 1, 1897. — PLAINE. Le culte de la sainte Vierge et son histoire. — VEITH. Les martyrologes des Grecs; suite (recherches sur la manière dont les textes de ces mar-

tyrologes sont parvenus jusqu'à nous). — PONSCHAS. Le « Liber pontificalis » de l'évêque d'Eichstätt, Gundekar II, et le bienheureux Utto de Metten (cherche à prouver que ce dernier a été pendant un certain temps honoré à Eichstätt comme le patron du diocèse). — CAMBIER. L'administration des études supérieures dans l'ordre bénédictin; suite. — GASSER. Le ci-devant monastère bénédictin de Scharnitz-Innichen en Tirol de 763 jusqu'à nos jours. — WAGNER. Gillon le Muisi, abbé de Saint-Martin de Tournai; sa vie et ses œuvres; suite. — D. LEISTLE. Les lettres et les arts au monastère de S.-Magnus de Füssen; suite. — WITTMANN. Jean Nibling, prieur d'Ébrach, et ses œuvres; suite. — RENZ. Contributions à l'histoire de l'abbaye de Saint-Jacques et du prieuré bénédictin « Weih St Peter, » à Ratisbonne; suite du catalogue des actes, nos 305-339, 1452-1479. — D. GRILLNERBERGER. Sources pour servir à l'histoire de l'ordre cistercien (sur un ms. du monastère de Wilhering).

36. — *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*. Jahrg. XL, Heft 1, 1897. — A. HILGENFELD. Les prétendues lettres de saint Paul à Timothée et à Tite (dans la forme où elles nous sont parvenues, ces lettres appartiennent au temps où florissait le gnosticisme. L'auteur cherche à montrer que ces lettres sont un remaniement d'un texte plus ancien, mais que ce texte plus ancien même ne peut être l'œuvre de saint Paul). — O. Voer. Philippe de Mélanchton considéré comme réformateur; fin dans Heft 2. = Comptes-rendus : E. Meyer. Die Entstehung des Judenthums (important). — Zoëckler. Askese und Mönchthum; 2^e Aufl., Hælfte I (excellent). = Heft 2. Asmus. Un trait d'union entre la « Cohortatio ad Graecos » du pseudo-Justin et le traité de l'empereur Julien « contre les Galiléens » (le douzième discours de Dion Chrysostome est la source de ces deux écrits). — Franz Goerres. Le roi Reccared le Catholique et le judaïsme (détails sur les édits antisémitiques promulgués par ce roi wisigoth en 586-601). — HILGENFELD. L'inscription d'Abercios (nouvelle édition d'après la lecture restituée par A. Dieterich). = Compte-rendu : Duhm. Das Geheimnis in der Religion (livre qui fait penser).

37. — *Hermes*. Bd. XXXII, Heft 2, 1897. — DITTENBERGER. L'amphyctionie de Delphes en 478 av. J.-C. (étude approfondie sur l'inscription delphique publiée par Foucart dans le *Bullet. de corresp. hellén.*, VII, 1883, p. 427, n^o 6. L'auteur rejette l'interprétation donnée par Foucart dans ce *Bulletin* et par Pomtow au t. CXLIX des *Jahrbücher für Philologie*. L'inscription montre qu'en cette année l'influence de la ligue étolienne était déjà en quelque mesure affaiblie; cette ligue avait dû se résigner à un compromis entre ses prétentions et les prétentions de la puissance macédonienne, qui devenait prédominante. La ligue étolienne, comme telle, était alors déjà séparée de l'amphyctionie delphique; d'autre part, les Doriens, les Locriens, les Éniens, qui se trouvaient encore dans l'amphyctionie, faisaient partie de la ligue étolienne.

Les représentants de ces trois peuples dans l'amphyctionie furent désignés par la ligue étolienne). — DETLEFSEN. Pour servir à la connaissance de l'antiquité sur les côtes de la mer du Nord (étudie les passages de Pline, *Nat. hist.*, 37, 35, et 4, 94, et Sénèque, *Suas.*, 1, 15. Les « Guïones » cités par Pline-Pythéas sont identiques aux « Ingaevones ; » « Baunonia » à « Helgoland. » Rectifie les hypothèses de Müllenhoff). — H. VIRZ. Le Codex Nazarianus de Salluste (ce ms. était considéré comme perdu ; il faut l'identifier avec le Codex Vaticanus 889). — P. MEYER. Pour servir à la chronologie des « praefecti Aegypti, » au II^e s. ap. J.-C. (fournit de nombreux détails sur ces fonctionnaires, d'après des inscriptions récemment découvertes et des fragments de papyrus). — H. DE FRITZE. Οἰαί (recherches sur la signification et l'origine de cet antique sacrifice grec. Οἰαί est le mot consacré pour désigner l'orge destinée au sacrifice. Détails sur les différentes formes de ce sacrifice. Le sacrifice des οἰαί remonte à la plus ancienne forme de la civilisation, qui ne connaissait pas l'usage du pain). — BARDT. Comment s'est formé le recueil des lettres de Cicéron *Ad familiares* (une partie de ces lettres a été imaginée par Cicéron ; un certain nombre ont été remaniées par Cicéron avant d'être publiées). — A. SCHULTEN. Un contrat d'achat romain de l'an 166 ap. J.-C. (ce contrat est fourni par le papyrus 229 du British Museum et a été publié pour la première fois par Thompson dans l'*Archæologia*, t. LIV. Interprétation approfondie de cet important document). — WERNICKE. Satyres et silènes (les satyres étaient des démons à figure de bélier qui protégeaient les troupeaux et qui célébraient par des danses les puissances mystérieuses de la terre nourricière. L'origine de leur culte doit être cherchée en Arcadie. Les danses des satyres, qui se pratiquaient en l'honneur du dieu Dionysos, furent importées en Attique au V^e s. Jusqu'au milieu du V^e s., le chœur du drame satyrique se composa de béliers ; à partir de cette époque, la fantaisie populaire imagina de mêler aux démons à forme de bélier les vieux compagnons attiques de Dionysos, les silènes. Enfin, les satyres disparurent complètement devant les silènes). — WISSOWA. Sur un passage de Cicéron, *De leg.*, II, 12, 29 (commentaire et correction de ce passage important pour l'histoire des institutions religieuses des Romains). — C.-J. NEUMANN. De quelques passages des histoires de Salluste (1^o Silius Italicus XII, 355-375, a utilisé les histoires de Salluste ; 2^o le discours de Licinius Macer et les idées de Salluste sur le principat).

38. — Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung. Bd. XXI, Heft 3. — H. SCHRADER. Les fouilles sur le versant occidental de l'acropole d'Athènes ; 3^e art. (relation très détaillée des inscriptions, sculptures, constructions et autres antiquités qu'on a trouvées sur l'emplacement du Dionysion. Important pour la topographie athénienne et pour l'histoire des cultes religieux de l'Attique, en particulier du culte d'Asklépios). — LOLLING. Sikelia, près d'Athènes (cet intéressant mémoire d'un archéologue, mort depuis, a paru d'abord dans la *Nέα Ἑλλάς*, I, 1874, journal aujourd'hui disparu).

— H. DE FRITZE. Des bas-reliefs où sont représentés des repas offerts à des morts (ces bas-reliefs avaient une destination sépulcrale ; les représentations ont pour objet de montrer le mort transformé en héros et goûtant dans l'au-delà les joies d'un éternel banquet. Détails sur un bas-relief d'Éleusis où se trouve figuré un semblable festin funéraire). — WOLTERS. Un mode d'ensevelissement chez les Grecs (c'était un usage dans la Grèce antique de placer un bandeau autour du menton du mort. Signale divers bandeaux en or, servant à cet usage, qu'on a trouvés dans des tombes). — Rapport sur les inscriptions et antiquités récemment trouvées en Grèce, en Turquie et dans l'Asie Mineure ; suite dans Heft 4. = Heft 4, 1896. WIDE. Aphidna, dans le nord de l'Attique (rapport sur une nouvelle campagne de fouilles exécutées aux environs d'Aphidna ; on y a découvert entre autres un grand tumulus avec des objets d'art de l'époque prémycénienne. Considérations sur le développement du plus ancien art grec et sur ses rapports avec l'art mycénien). — KRETSCHMER. Recherches sur l'histoire de l'alphabet grec. — A. WILHELM. Inscriptions de l'Attique (quatre pièces). — FRÄNKEL. Mélanges épigraphiques (1° sur l'inscription dite de Kamo, publiée par Rœhl, *I. G. A.*, 324 ; détails sur l'usage de sacrifier un porc aux mariages ; 2° une inscription de Mégare ; 3° inscriptions d'Olympie). — KÖRTE. Un jeton de vote attique (ce ψῆφος a été trouvé en 1892 sur le versant de l'acropole. Détails sur l'organisation judiciaire à Athènes et sur la manière de voter dans les tribunaux athéniens). — HILLER DE GERTINGEN. Pour servir à l'histoire de Karpathos (analyse de l'ouvrage récent de Mamolakis sur cette île ; publie quatre inscriptions). = *Römische Abtheilung*. Bd. XI, Heft 3, 1896. Ch. HUELSEN. Recherches sur la topographie du mont Palatin ; 5° art. (pense que le temple d'Apollon palatin se trouvait à l'angle oriental de la colline, sur la hauteur de S.-Sebastiano). — Id. Une peinture antique (trouvée en 1668 par Bartoli et reproduite par G.-P. Bellori dans l'*Ichnographia veteris Romae* ; elle offre une description de la Rome antique). — Id. Mélanges épigraphiques ; suite (1° article très détaillé sur les marques à jouer chez les Romains ; 2° inscription de Casalbordino relative au légat Fuficius Cornutus d'environ 140-146 ap. J.-C. ; 3° inscription trouvée dans les thermes de Tarente). — PETERSEN. Rapport sur des objets antiques récemment découverts en Italie. = Heft 4. A. MAU. Le temple de la Fortuna-Augusta à Pompéi. — Id. Le temple des Lares à Pompéi. — PETERSEN. Le monument d'Adamklissa dans la Dobroudja (ce monument fut consacré en 109 ap. J.-C. ; les scènes guerrières qui y sont figurées appartiennent à l'époque qui précéda les guerres de Trajan contre les Daces. Important pour l'histoire des guerres de cet empereur). — ROSROWZEW. Anabolicum (ce terme désignait un impôt romain sur le verre, le lin, le chanvre, le papier, etc., que l'auteur montre avoir existé du 1^{er} au 3^e siècle).

39. — *Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*. Bd. CLV-CLVI, Heft 2, 1897. — A. WILMS. Le champ de bataille dans

la forêt de Teutobourg; suite, fin dans Heft 3 (après un examen très minutieux des témoignages fournis par les auteurs classiques, l'auteur cherche à montrer que l'endroit où se trouvait le camp de Varus était sur l'emplacement actuel de Detmold. C'est près de Detmold, au sud de la colline d'Osning, à « Grotenburg, » qu'a eu lieu la destruction de l'armée romaine en l'an 9 après J.-C. Combat les hypothèses de Knoke sur la localisation de la bataille). — F. VOGEL. La retraite de Xerxès après la bataille de Salamine (approuve les idées exprimées par Welzhofer et attire l'attention sur un passage de Xénophon, *Anab.*, I, 2, 9, sur la construction par Xerxès de la forteresse de Kelainai). — NIEMEYER. Explication de quelques passages d'Ammien Marcellin, livres XV-XXXI. — Heft 3. G. FRIEDRICH. L'œuvre historique de Thucydide; 1^{er} art. — FULDA. L'oracle de Celaeno dans Virgile, *Énéide*, III, 209 et suiv.

40. — **Philologus**. Bd. LV, Heft 3, 1896. — HEISTERBERGK. Municipales (étudie le sens et la situation juridique des « municipales » romains. A l'origine, il y eut deux groupes très différents de « municipales : » 1^o les « peregrini » émigrés à Rome, qui prenaient part à quelques « munera » ou prestations pour l'État, mais qui ne pouvaient exercer aucune fonction publique; 2^o les magistrats des colonies latines et des villes alliées appelés « municipales » parce qu'ils étaient revêtus de fonctions publiques et comptaient comme citoyens romains. Cette seconde catégorie de « municipales » s'accrut rapidement par le seul fait qu'elle comprenait tous les fonctionnaires, anciens et nouveaux; elle prit le nom de « municipium, » qui peu à peu servit à désigner ces colonies et ces villes alliées. Les « municipales » latins dans les provinces, surtout en Espagne, étaient ainsi nommés parce que, possédant le droit latin, leurs magistrats « municipales » reçurent, avec leur famille, l'accès au droit de cité; sous le nom de « municipium, » ils constituèrent la plus importante partie de la population dans ces villes). — C. WEYMANN. Contributions à l'histoire de la littérature chrétienne primitive (1^o sur quelques passages du discours d'action de grâces de Gregorius Thaumaturgus à Origène; 2^o sur les sermons de l'évêque de Ravenne Petrus Chrysologus; 3^o de l'époque où a été composée la *Vita Martini* de Sulpice Sévère; 4^o traces de la lecture des classiques dans la littérature romaine postérieure). — BAUNACK. Nouveaux fragments des lois de Gortyne, texte et commentaire. — Th. ZIELINSKI. Les Trachiniennes (étude sur l'histoire du mythe d'Hercule). — O. CRUSIUS. Les mss. illustrés de Térence (les scènes comiques dessinées sur certains mss. de Térence remontent à l'antiquité). — Id. La danse des Ménades. — KRASCHENINNIKOFF. Epigraphica (correction aux inscriptions *C. I. L.*, I, 603; IX, 3513; IX, 4549). — Heft 4. A. DE PREMERSTEIN. La mythologie dans l'Hélène d'Euripide (dans ce drame deux sources ont été fondues ensemble : le fond a été fourni par le mythe raconté par Stésichore; Euripide a combiné avec cette fable les mythes qu'il avait imaginés lui-même dans son Iphigénie à Tauris). — O.-E. SCHMIDT.

Les *ms. des Lettres de Cicéron à Atticus* (le cod. Medicus doit être pris comme l'unique base pour l'établissement du texte). — J.-L. HENZEL. Notices puisées dans les bibliothèques (ms. grecs de Plaisance, Bergame, Mont-Cassin, Venise; ms. de Savile à la Bodléienne. Publie un catalogue ancien de la bibliothèque de l'Archivio di S. Pietro à Rome). — H. S. JONES. Sur l'histoire d'Athènes (1° du mode d'élection des stratèges athéniens; 2° sur Drakontidès, homme d'État et stratège athénien, 433-404).

41. — *Zeitschrift für Assyriologie*. Bd. XI, Heft 4, 1897. — E. LITTMANN. Le peuple des Gallas (complète et corrige l'*Histoire des Gallas*, texte éthiopien publié par Schleicher; fournit de nombreuses variantes d'après un ms. de la bibliothèque de Vienne). — REISNER. Mesures de superficie usitées à Babylone (contre Oppert). — SCHULZ. Une brique de Sennachérib avec mention probable du nom du meurtrier de ce roi. — THUREAU-DANGIN. Quelques mots de métrologie. — C.-F. LEHMANN. Le cycle intercalaire en usage chez les Babyloniens (répond aux critiques d'Oppert dans les *Comptes-rendus* et au t. XI, Heft 3, de cette *Zeitschrift*). — Id. Le système chronologique de Bérosee (combat les hypothèses de Gutschmid et de Peiser).

42. — *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthums-kunde*. Bd. XXXIV, Heft 1, 1896. — W. SPIEGELBERG. L'inscription triomphale du pharaon Merneptah sur la stèle découverte par Flinders Petrie (publie le texte hiéroglyphique, avec une traduction et un commentaire). — H.-O. LANGE. Deux inscriptions des princes d'Hermonthis (n° 1 au musée Carlsberg de Copenhague; n° 2 au musée de Berlin. Elles proviennent d'un tombeau de la XI^e dynastie à Louqsor. Texte, traduction et commentaire). — GRIFFITH. La « doctrine d'Amenemhat » (texte, traduction et commentaire de ce document, qui est le testament politique du roi Amenemhat, adressé à son fils Ousertesen). — STEINDORFF. Quatre tombeaux du temps d'Aménophis IV au musée de Gizeh. — L. BORCHARDT. Dessins de l'antique Égypte représentant des plans d'architecture. — Carl SCHMIDT. Une étiquette de momie en langue grecque. — C. PIEHL. Un dernier mot sur la statue A 93 du Louvre (réfute les observations présentées par A. Baillet au t. XXXIII de cette *Zeitschrift*). — BRUGSCH-BEY. Notices (1° une inscription tumulaire; 2° poids de pierre). — CRUM. Une malédiction (texte, traduction et commentaire d'un ms. copte). — Heft 2. VENTRE-PACHA. Crues modernes et crues anciennes du Nil. — G. STEINDORFF. Maison et temple (le plan fondamental de la maison égyptienne a fourni le modèle pour la construction du temple égyptien et plus tard aussi des tombes en pierre). — LEGRAIN. Textes gravés sur le quai de Karnak. — Id. Les crues du Nil depuis Sheshong I^{er} jusqu'à Psamétique. — L. BORCHARDT. Pour servir à l'histoire du temple d'Ammon à Louqsor (d'après la notice explicative des ruines de ce temple par G. Darreby). — H.-O. LANGE. L'aspect du texte des inscriptions gravées sur

les pyramides (d'après les estampages qui se trouvent à la Bibliothèque nationale de Paris). — Ad. ERMAN. Les obélisques de l'époque impériale (étude les inscriptions des deux obélisques de Bénévent). — H. SCHAEFER. Antiquités de Negadeh au musée de Berlin. — EUTING. Inscription hébraïque d'Antinoë, du 1^{er} s. ap. J.-C.

43. — *Zeitschrift für romanische Philologie*. Bd. XXI, Heft 1, 1897. — H. PETERS. La langue et la versification de la chronique de Floresse (avec une étude sur la formation et sur l'auteur de cette chronique). — BORINSKI. Le canzone de Dante en l'honneur de l'empereur Henri VII (ce poème n'est pas l'œuvre de Dante, mais sans doute de Cino de Pistoie. Donne une nouvelle édition critique du poème ainsi que du poème de Cino sur la mort de l'empereur Henri VII). — Ph.-A. BECKER. Le manuel de la comtesse Duoda (publié en 1887 par Bondurand. Recherches sur la famille de la comtesse; analyse du manuel et recherches sur les sources). = Heft 2. BLÖTTE. Le chevalier au cygne historique (cherche à répondre aux deux questions suivantes : 1^o Comment en est-on venu à faire de Geoffroi de Bouillon et de ses frères les descendants d'un chevalier au cygne ? Quels sont les traits les plus anciens de la légende ? C'est le mariage du jeune frère de Geoffroi de Bouillon, Baudoin de Boulogne, avec Godehilde de Toëni, qui a donné naissance à la légende. Le grand-père de cette Godehilde, Roger de Toëni, mort vers 1040, avait, pendant sa vie, fourni la matière de la légende du chevalier au cygne). — O. SCHULTZ-GORA. Les lettres de Rambaut de Vaqueiras (répond aux critiques de Zenker et de Suchier). = Supplementheft XVIII (Bd. XVIII, Heft 5), 1897. — A. SCHULZE. Bibliographie romane pour l'année 1893 (4,206 numéros; embrasse aussi l'histoire de la civilisation et le folk-lore).

44. — *Mittheilungen aus dem germanischen Nationalmuseum in Nürnberg*. 1896. — BAUCH. Un élève oublié d'Albert Dürer (Georges Schlenk, mort en 1557. Biographie d'après des documents inédits). — HAMPE. Les mémoires de Georges-Frédéric Bezold, pasteur à Wildenthierbach, dans le territoire de la ville impériale de Rothenburg (vers 1750. Ces mémoires contiennent de nombreuses copies de feuilles volantes, de pamphlets et d'articles de journaux du temps). — HAMPE. Un traité sur la peste de 1482 (par Hans Falz; extraits). — C. SCHLEIFER. La collection de monnaies nurembergeoises formée par le chevalier Jean-Christophe-Sigismond de Kress (commencée au xviii^e siècle, elle est aujourd'hui en la possession du musée national). — HAMPE. Pèlerins allemands à Saint-Jacques de Compostelle au moyen âge (publie entre autres le journal du nurembergeois Sebald CÉrtel, qui y fit un pèlerinage en 1521-1522).

45. — *Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Literatur*. Bd. XLI, Heft 1, 1896. — LÄMMERHINT. Rüdiger de Bechlaren (l'origine du margrave Rüdiger de Bechlaren qui joue un rôle important dans la légende héroïque de l'Allemagne est encore obscure;

on l'a souvent considéré comme une figure de l'olymp germanique. Le margrave est sans doute une création poétique imaginée au x^e siècle par l'évêque de Passau, Pilgrim; elle était étrangère à l'ancienne légende héroïque de l'Allemagne; l'auteur se proposa sans doute de personnifier la situation de l'Ostmark et de ses rapports si variables avec l'empire d'Allemagne et avec les pays voisins de l'est au ix^e et au x^e siècle). — E. SCHROEDER. La légende héroïque de l'Allemagne dans les *Annales Quedlinburgenses* (les données fournies par cette chronique sur les héros légendaires de l'Allemagne sont d'origine anglo-saxonne; la source est un exemplaire interpolé et glosé de la chronique universelle de Bède. Ce même texte a été utilisé par la Chronique de Wurzburg rédigée vers 1050, et publ. *Mon. Germ. Scriptor.*, VI, 17-31). — NIEDNER. Recherches sur l'Edda (étudie entre autres la question de savoir si les poèmes de l'Edda sont d'origine purement germanique et payenne ou s'ils reposent sur des idées chrétiennes et si une partie de ces poèmes a été composée dans le Groenland). — MUCH. Les « Ascarrii » (nommés parmi les troupes auxiliaires dans la *Notitia dignitatum*; c'était une troupe germanique qui tirait son nom de son arme nationale, la lance, *ask*). — ID. Le nom du roi Gapt (ce nom a été porté par le plus ancien roi des Goths; la forme primitive était sans doute Gaut). = Comptes-rendus : *Hauften*. Die deutsche Sprachinsel Gottschee (bon). — *Holz*. Die germanische Völkertafel des Ptolemæus (peu satisfaisant; nombreuses critiques par Much). — *Geiger*. Berlin, 1688-1840 (insuffisant). — *Usener*. Götter-Namen (remarquable). = Heft 2. MUCH. Les villes dans la description de la Germanie par Ptolémée (étude sur l'étymologie du nom et identification d'un grand nombre de villes citées par Ptolémée. Important pour montrer l'extension de l'élément celtique en Allemagne). — HENNING. Le roi anglo-saxon Sceaþ (on a prétendu que ce roi avait été introduit à tort et par suite d'un contre-sens dans les généalogies anglo-saxonnes; cette opinion est erronée. Recherches sur ces généalogies anglo-saxonnes). — SEEMUELLER. Un poème historique sur l'empereur Frédéric III et sur ses luttes contre Christoph Wolfsauer (de 1441; texte et commentaire). — PREM. Un poème satirique sur les paysans, du xv^e siècle. — R.-M. MEYER. Le géant Ymi dans la mythologie allemande (combat les idées d'E.-M. Meyer). — WREDE. Rapports sur les résultats consignés dans les plus récentes cartes de l'Atlas linguistique de l'empire allemand dressé par Wenker. = Comptes-rendus : *Lowe*. Die Reste der Germanen am Schwarzen Meere (important; critiques présentées par Tomaschek). — *Reeb*. Germanische Namen auf rheinische Inschriften (sans grande valeur). — *Otrik*. Hilderne til Saksnes oldhistorie (important). — *Schnorr*. Erasmus Alberus (important). — *Becker*. Der mittelalterliche Minne-Dienst in Deutschland (n'est pas autrement important).

46. — *Zeitschrift des deutschen Palästina Vereins*. Bd. XIX, Heft 1, 1896. — BLANCKENHORN. Origine et histoire de la Mer morte (recherches sur la topographie des villes situées autrefois sur les bords

de cette mer et sur les causes qui amenèrent leur ruine). — GUTE. Le tombeau des patriarches à Hébron en 1119 (addition au mémoire publié Bd XVII, p. 238 et suiv. de la *Zeitschrift*). — RÖHRICHT. Notices relatives à la topographie de la Palestine, qui se trouvent dans l'œuvre historique de Makrizi. = Heft 2. Id. Le pèlerinage de Christian Perband de Königsberg à Jérusalem, 1614-1616 (extraits de son journal de voyage, conservé dans un ms. de la bibliothèque royale de Berlin). — M. VAN BERCHEM. Inscriptions arabes de la Syrie. — PRASEK. Un pèlerin bohémien en Palestine du xv^e siècle (Martin Kabatnik, membre de l'Unité des frères bohêmes, fut chargé par l'Unité, en 1490, de parcourir la Palestine et l'Égypte, de recueillir des renseignements sur les communautés chrétiennes qui y étaient établies et de nouer avec elles des relations. Brève analyse de sa relation de voyage). = Heft 3. H. VON HITROWO. De la nécessité de prendre de nouvelles vues photographiques des ruines de Palestine et de Syrie. — Rectifications et additions à la carte des environs immédiats de Jérusalem au t. XVIII de cette *Zeitschrift*. — SCHICK et BENZINGER. Carte des environs à longue distance de Jérusalem (localités et routes antiques; liste détaillée des noms et commentaire). — A. SCHLATTER. Résultats des fouilles récentes entreprises par J. de Niese en ce qui concerne la topographie antique de la Palestine.

47. — *Zeitschrift für Ethnologie*. Jahrg. XXIX, Heft 1, 1897. — SCHÖETENSACK. La préhistoire dans l'Italie méridionale et à Tunis (notices sur les antiquités préhistoriques conservées dans les musées de Rome, Naples, Tarente, Bari, Girgenti, Palerme, Tunis, Cagliari, et dans un certain nombre de collections particulières; avec de nombreux dessins). = Comptes-rendus : *Tappeiner*. Der europäische Mensch und die Tiroler (bon). — *Niederle*. Ueber den Ursprung der Slaven (excellent).

48. — *Anglia*. Bd. XIX, Heft 1, 1896. — HOLTHAUSEN. Recettes, prières et exorcismes d'après deux mss. de Stockholm. = Heft 3, 1897. G. SARRAZIN. La salle de Heorot dans la légende de Beowulf (étudie avec soin quel est le fondement historique des combats décrits dans cette légende; important pour faire connaître les plus anciens rapports entre les Danois et les peuples allemands voisins). — Id. Le culte du dieu Baldr dans l'île de Sœland (addition au précédent mémoire).

49. — *Nord und Süd*. 1897, mars. — KUNTZE. Que signifie le mot « Deutsch ? » (étudie les désignations diverses qui, pendant le moyen âge, ont été appliquées aux différents peuples allemands, telles que Franci, Germani, Teutones, etc., ainsi que l'histoire et les significations différentes du mot « diutisk »). — C. BLIND. La question irlandaise, selon Goethe et Heine. — A. WÜNSCHE. Jeux allemands au moyen âge. = Avril. F. KUNZE. La soie à la lumière de l'histoire de la civilisation. = Mai. BEILING. Paris après le siège et pendant la Commune (d'après les souvenirs de l'auteur qui demeurait à cette époque dans un lycée

de Paris ; fin en juin). — E. SCHWARTZ. Les codes civils en Allemagne et leurs auteurs (histoire des efforts accomplis au XVIII^e et au XIX^e siècle pour codifier le droit civil de l'Allemagne et des États particuliers). = Juin. ACHÉLIS. Mythologie et démographie (la linguistique ne suffit pas à elle toute seule pour résoudre les problèmes mythologiques ; une étude complète des problèmes mythologiques doit avoir l'ethnographie pour base essentielle).

50. — K. *Baierische Akademie der Wissenschaften*. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe. 1897, Heft 1. — W. GEIGER. La langue des Rodiyas à Ceylan (le peuple et la langue des Rodiyas sont étroitement apparentés avec ceux des Cingalais). — B. CHRISTENSEN. Les sources du poème byzantin sur Alexandre-le-Grand (composé entre 1200 et 1350 ; la principale source de l'auteur est le pseudo-Callisthène ; il en utilisa d'autres, telles que Georgius Monachus. Recherches très approfondies sur les diverses rédactions et versions du roman du pseudo-Callisthène qui montrent de l'analogie avec le poème). = Heft 2. Alf. DOVE. Étude sur la périodologie ; 2^e art. (paraît dans les *Abhandlungen*). — H. RIGGAUER. Un numismate ignoré du XVII^e siècle (Jean-Baptiste Fickler, directeur du cabinet des médailles de l'électeur Maximilien de Bavière depuis 1597. Sa vie et ses travaux). — G.-F. UNGER. Sur Flavius Josèphe ; suite (4^e histoire de la république de Jérusalem de 57-47 av. J.-C., contenant un exposé détaillé de l'histoire juive à cette époque ; 5^e l'histoire perdue de Josèphe ; c'était une histoire détaillée de la Syrie depuis l'expédition d'Alexandre-le-Grand contre les Perses jusqu'en 90 av. J.-C.). — L. TRACBE. La règle de saint Benoît ; histoire du texte (paraît dans les *Abhandlungen*). — FURTWÄNGLER. Adamklissi (répond aux critiques de Petersen, Cichorius et Benndorf ; maintient que ce monument a été érigé en 28 av. J.-C. pour célébrer la victoire de Crassus sur les Bastarnes, et qu'il a été consacré à nouveau et agrandi par Trajan). — Id. Athena Lemnia (les clérouques athéniens à Lemnos ont fait, comme on sait, ériger par Phidias une statue à la déesse Athèna sur l'acropole d'Athènes ; une copie de ce monument perdu est fournie par un bas-relief qui a été récemment trouvé dans le sanctuaire d'Asclépios à Épidaure).

51. — K. *Preussische Akademie der Wissenschaften*. Sitzungsberichte. Jahrg. 1897, Stück 27. — A. WEBER. Études védiques ; suite (le bouddhisme avait enseigné que l'homme doit se délivrer des souffrances de la vie sans un aide extérieur et divin ; en conséquence, il a subordonné les dieux à l'homme. Il trouva des points d'attache pour cette doctrine dans le brahmanisme et dans les Védas. Le développement du rituel védique avait amené à ceci que les prêtres, connaissant la manière de gagner l'assistance divine, prétendaient forcer cette assistance par leurs formules et leurs rites et commander ainsi aux dieux). = Stück 29. CONZE. Rapport annuel sur les travaux de l'Institut archéo-

logique allemand. = Stück 31. ERMAN. Une inscription sur tablette d'argile de l'antique Babylone (lettre du roi de Babylone Hammurabi au roi de Larsam Sinidiunam). — E. ZIEBARTH. Nouvelles inscriptions d'hypothèques trouvées à Athènes (22 d'Athènes et 2 d'Amorgos; remarques sur la forme, le contenu et la signification de ces documents appelés *ἑποί*; important pour la connaissance du droit hypothécaire à Athènes). = Stück 33. VAHLEN. Discours pour l'anniversaire de la naissance de Leibnitz (les travaux philosophiques de Leibnitz; ce qu'il a tiré de son propre fond, et les influences qu'il a subies). — KOSER et LENZ. Discours de réception. = Stück 35. BORCHARDT. L'âge du sphinx de Giseh (il appartient à l'époque dite du moyen empire, vers 2000 ans av. J.-C. Entre les pattes du sphinx il y avait une statue de divinité). — Ad. HARNACK. Les « Ordinations » des papes dans le Livre pontifical (on n'a pas encore étudié jusqu'ici les données fournies par chacune des biographies de ce livre sur les ordinations de prêtres faites par les papes. L'auteur montre, en s'appuyant sur des observations internes et sur une lettre du pape Gélase, qu'une partie de ces données est tirée d'une liste officielle de ces ordinations. Cette liste est sûre à partir de l'an 468 et va jusqu'en 536. On attendait toujours qu'il y eût un grand nombre de vacances dans le clergé romain avant que le pape procédât à de nouvelles ordinations).

52. — Beiträge zur Geschichte der Stadt Buchholz in Sachsen. Heft 1, 1895. — BARTSCH. Origines de la ville de Buchholz (vers 1501; publie le privilège électoral pour la commune de Buchholz de 1501). — BERNHARDT. La société de tir de Buchholz, de 1535 jusqu'à nos jours. — BARTSCH. Établissement d'un marché hebdomadaire à Buchholz en 1512. — Id. L'ordonnance minière de Buchholz en 1507; suite dans Heft 2. = Heft 2. Id. La brasserie et les débits de boisson à Buchholz en 1501-1550. — Id. Rapports de Buchholz avec le monastère cistercien de Grünhain, 1501-1514.

53. — Beiträge zur Geschichte des Stiftes Werden (Rheinprovinz). Heft 5, 1896. — JACOBS. Annales du chapitre de Werden (précieux recueil des sources narratives que l'on possède pour l'histoire de ce chapitre; édition critique; art. de 240 p.).

54. — Beiträge zur Geschichte des Niederrheins. Jahrbuch des Düsseldorfer Geschichts-Vereins. Bd. XI, 1897. — SCHAARSCHMIDT. Portraits princiers dans la galerie de l'Académie des arts de Düsseldorf. — KÜBCH. Contributions à l'histoire de l'art de Düsseldorf (1^o le tombeau du duc Guillaume III en 1599; 2^o histoire de la construction de l'église Saint-André au xvii^e et au xviii^e s.). — Paul-Marie DE LOZ. Tentatives pour réformer le monastère dominicain de Wesel, 1460-1471. — O.-R. REDLICH. La politique française dans la vallée du Rhin inférieur au commencement du xvi^e siècle (expose les efforts tentés par le roi Louis XII pour conclure une étroite alliance avec les ducs de Juliers et de Clèves et pour les opposer à la politique des Habsbourg; son

moyen principal était d'amener ces ducs à vivre en bons termes avec le duc de Gueldre Charles. Par contre, l'empereur Maximilien s'efforça de fomenter les hostilités entre Gueldre, Clèves et Juliers. Par l'influence de la France, fut formé le plan d'un mariage entre le duc de Gueldre Charles et la princesse Anne de Clèves; ce projet occupa, durant sept années, les hommes d'État de Juliers et de Clèves. En 1519, Juliers et Clèves se détournèrent de l'alliance française et s'unirent à Charles-Quint. Publie six documents importants des années 1514-1516). = Comptes-rendus : Das Martyrium der thebäischen Jungfrauen in Köln (insuffisant). — *Halkin*. Étude historique sur la culture de la vigne en Belgique (très bon). — *Binz*. Johann Weyer, der erste Bekämpfer des Hexenwahns (très important).

55. — Beiträge zur Geschichte Dortmunds und der Grafschaft Mark. Heft 7. — GRONEMEYER. Procès-verbaux du conseil municipal de Dortmund, 1604-1617. — RUEBEL. La guerre et le recrutement à Dortmund au XVIII^e s. (art. très intéressant, d'après des documents inédits). — BÆDEKER. Le procès du syndic Beurhaus contre le conseil de Dortmund, 1763-1828 (intéressant pour l'histoire des mœurs). — RUEBEL. Le dernier hommage prêté à l'empereur par la ville impériale de Dortmund, 1742. — *Id.* L'histoire des postes au XVIII^e s. = Heft 8. *Id.* Inventaire des archives municipales de Dortmund (53 p.).

56. — Bonner Jahrbücher. Heft 100, 1896. — E. RENARD. Les constructions des électeurs de Cologne Joseph-Clément et Clément-Auguste; contribution à l'histoire du style rococo en Allemagne; suite, 1725-1760 (art. de 102 p. avec de nombreux dessins). — C. SCHUHMACHER. Des différentes périodes de la céramique romaine. — JÖERRES. Superi-Ubii (les noms « Super » et « Superinius » appartiennent d'une manière frappante surtout aux personnes qui vivaient dans les environs de Cologne. Le peuple des « Superi » est identique à celui des « Ubii. » Le nom germain de « Superi » a été communiqué à César par ses interprètes gaulois sous la forme « Ubii » avec une racine celtisée et une terminaison celtique). — KNICKENBERG. Antiquités romaines trouvées à Bonn dans le Rhin et près du Rhin (sont-ce des restes d'un pont romain?). — *Id.* Tombeaux romains trouvés à Bonn. — Rapports sur les travaux de la commission des monuments historiques de la province rhénane en 1893-1896. — Rapports sur les travaux des musées provinciaux de Bonn et de Trèves en 1895-1896. — Rapports sur les travaux des sociétés historiques et sur les accroissements des collections des villes et des sociétés de la province rhénane. = Comptes-rendus : Die Sammlung römischer Alterthümer von C.-A. Niessen in Köln (important). — *Piper*. Burgen-Kunde (excellent). — A. Müller. Das Martyrium der hl. Ursula und ihrer Gesellschaft (manqué).

57. — Braunschweigisches Magazin. Bd. II, 1896. — VOGES. Contributions à la préhistoire du pays de Brunswick. — ANDREE. Objets de l'époque du cuivre au musée municipal de Brunswick. —

O. DE HEINEMANN. Le prétendu meurtre du dernier seigneur de Hambourg et le transfert de sa seigneurie à la maison de Brunswick (le récit du meurtre ne repose sur aucun témoignage historique; on aura sans doute confondu cet événement avec un événement semblable du commencement du XIII^e siècle). — ZIMMERMANN. Quand et où le duc Christian de Brunswick a-t-il appris à connaître la reine Élisabeth de Bohême? (à Wolfenbüttel, en 1620). — DEDEKIND. Lettres écrites par Emperius, directeur du musée de Brunswick, et par sa fille, de Paris, en 1815 (Emperius avait été chargé de ramener à Brunswick les objets d'art transportés à Paris. Publie 19 lettres intéressantes pour l'histoire de cette année-là). — KÖRBER. La principauté de Blankenburg et les derniers jours de son indépendance, 1819-1820. — R. FRUEHLING. De la part prise par les troupes brunswicoises à la bataille de Vendôme, le 31 déc. 1870). — BRINCKMANN. L'artillerie brunswicoise aux batailles de Vendôme et du Mans en 1870. — EGGELIN. Anne-Amélie de Saxe-Weimar, née princesse de Brunswick, 1739-1807 (mère du grand-duc Charles-Auguste de Weimar; biographie détaillée). — ZIMMERMANN. Kant appelé à l'Université de Helmstadt en 1794 (le duc de Brunswick, Charles-Guillaume, s'opposa à cette nomination). — H. PFEIFER. Le monastère cistercien d'Amelungsborn et son église. — GERLOFF. Les fortifications de la ville de Brunswick au XVII^e et au XVIII^e siècle. — KOLDEWEY. Les projets de J.-H. Campe pour la réforme scolaire en Brunswick, 1785.

58. — **Hansische Geschichtsblätter.** Jahrg. 1895. Leipzig, 1896. — F. PHILIPPI. « Weichbild. » (étude approfondie sur l'origine et la signification du « Weichbild; » cette institution juridique se rencontre d'abord en Westphalie et à la fin du XII^e s. C'est à l'origine le droit de concéder une rente foncière; ce droit se distingue en plusieurs points essentiels de la concession de terre à titre héréditaire qui était alors d'un usage général; plus tard, le mot fut étendu aux établissements urbains qui furent créés sur la base de ce droit de Weichbild. Expose les développements divers qu'a reçus ce droit dans les diverses régions de l'Allemagne du Nord). — BREHMER. Un procès en cour de Rome à la fin du XIV^e siècle (procès d'un prêtre de Rostock, Michel Hildensen, contre le conseil de Rostock, en 1374; le demandeur avait été accusé par le conseil d'avoir, par des mixtures empoisonnées, produit la peste de 1350 et avait été fort maltraité à cette occasion. Le procès montre les mauvais côtés des tribunaux ecclésiastiques à cette époque). — REESE. L'industrie du lin à Bielefeld, du XV^e au XIX^e siècle. — H. KEUSSEN. Le diplomate pontifical Minucci et la Hanse (dans les papiers de ce diplomate, qui ont été en grande partie achetés en 1892 pour l'institut historique de Prusse, et fournissent d'importantes indications pour l'histoire de la Hanse en 1580-1589. Détails sur l'histoire de la Hanse, ses luttes avec l'Angleterre et les plans du duc d'Alençon en 1582). — KUNZE. Statuts de la guilde des marinières de Harlem se rendant à l'île de Schonen, 1416. — BAUNS. Histoire des bijoux de comptoir hanséa-

tique de Bergen. Liste des vases d'or et d'argent que les marchands de Bergen vendirent en 1535 pour subvenir aux frais de la guerre. — JUNGHANS et HERRMANN. Documents relatifs au « Stahlhof » de Londres, 1549-1539. — E. BAASCH. Pour servir à l'histoire du service luthérien à Lisbonne, 1712-1715. — KUNZ. Rapport sur un voyage d'études pour l'histoire de la Hanse à Lübeck, Mecklenbourg et la Poméranie. — L. STENZ. Rapport sur un voyage semblable en basse Saxe et en Prusse. = Comptes-rendus : *Rehme*. Das Ober-Stadtbuch der Stadt Lübeck (important). — *Vierheim*. Das Handlungsbuch des Vieko von Geldersen important. — *Ehrenberg*. Hamburg und England im Zeitalter der Königin Elisabeth (insuffisant). — *Ta. Pyi*. Pommerische Genealogien. Bd. IV u. V (bon).

59. — **Jahrbuch des historischen Vereins Dillingen. Jahrg. IX, 1897.** — A. DUKRAWACHTER. L'histoire du théâtre chez les Jésuites (d'après des mss. provenant du collège des Jésuites de Dillingen). — C.-M. MAYER. Les recteurs de l'Université de Dillingen, de 1548 à 1665. — AL. WAGNER. Mathis Gerung, peintre souabe du xv^e siècle; sa vie et ses œuvres. — M. KÖNIG. L'oraison funèbre du cardinal Pierre de Schamberg, évêque d'Augsbourg, par maître Heinrich Lur, 1469. — BAUCHOPFER. La ci-devant abbaye bénédictine d'Echenbrunn, 1177-1773. — A. SCHMOKER. L'évêque d'Augsbourg, Christophe, et la publication de la bulle *Exurge, Domine*, en 1520 (détails sur l'expansion du luthéranisme dans le diocèse d'Augsbourg à cette époque. Publie 24 lettres échangées à propos de cette publication entre les évêques d'Augsbourg, de Freising et d'Eichstätt, le Dr J. Eck et Heinrichmann, vicaire général d'Augsbourg). — M. SCHELLER. Résultats des nouvelles fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancien camp romain de Faimingen. — KIRCHMANN et HARBAUER. Le cimetière alaman de Schretzheim. — SCHLECHT. Réception de l'empereur Frédéric III à Ulm dans l'été de 1473. — Id. Réception du légat pontifical, le cardinal S. Marco Barbo, à Geislingen en 1474. — SCHLECHT. Pour servir à l'histoire de l'Université de Dillingen (1^o sur la liste perdue des gradués de cette Université; 2^o le « diarium alumnatus utriusque, tam pontificii quam episcopalis », 1773-1776).

60. — **Mittheilungen an die Mitglieder des Vereins für Hessische Geschichte und Landeskunde. Jahrg. 1894.** — Baron DE GILSA. Pour servir à l'histoire de la guerre de Sept ans (opérations militaires en Hesse). — EIGENBRODT. Le chroniqueur Lambert de Hersfeld (son portrait, sources et valeur littéraire de ses Annales). — WENCK. Conrad de Gelnhausen et sa politique ecclésiastique. — LOHMEYER. Liste des publications récentes relatives à l'histoire de la Hesse en 1894 (367 n^{os}). = Jahrg. 1895. C. DE STAMFORD. La campagne de Germanicus dans le pays des Chattes en 15 ap. J.-C. et la destruction de Mattium. — LANGE. L'histoire ancienne du château de Schartenberg. — C. DE STAMFORD. La campagne de Drusus et la bataille d'Arbalo en

11 av. J.-C. — LOHMEYER. Liste des publications relatives à l'histoire de la Hesse en 1895 (374 n^{os}).

61. — **Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Köln.** Heft 27, 1896. — KEUSSEN. Inventaire des lettres adressées à la ville de Cologne au xiv^e et au xv^e s.; suite, n^{os} 1028-1684. — KNIPPING. Inventaire des documents écrits sur papier du xv^e s. et des registres où étaient transcrits les documents, de 1210 à 1450.

62. — **Mittheilungen des anthropologischen Vereins in Schleswig-Holstein.** Heft 9. Kiel, 1896. — C. BRUECHMANN. Une trouvaille de l'ancienne époque de la pierre (à Marienbad, dans le golfe de Neustadt, on a trouvé des armes et des vases nombreux de cette époque). — MESTORF. Couteaux en bronze avec figures trouvés en Holstein. — Id. Monnaies arabes trouvées à l'embouchure de la Schlei. — SPLIETH. Os et crânes de l'époque des grandes migrations trouvés dans l'île de Föehr. = Heft. 10, 1897. KOELL. Le cimetière de Pøtterberg dans la principauté de Lubeck (on y a trouvé des urnes de l'époque des grandes invasions). — MESTORF. Ceintures holsteinoises (décrit cinq ceintures de fer et de bronze en forme de chaîne; cette sorte de ceinture n'a encore été rencontrée qu'en Holstein; leur fabrication et leurs ornements présentent un mélange assez particulier des éléments de l'art à l'époque de La Tène et à celle de Hallstatt).

63. — **Mittheilungen des Vereins für die Geschichte und Alterthumskunde von Erfurt.** Heft 18, 1896. — P. ZSCHIESCHE. La culture et le commerce du pastel à Erfurt (art. de 70 p., avec des pièces justificatives, de 1351 à 1733). — OERGEL. La « Bursa pauperum » à l'Université d'Erfurt, 1418-1816, d'après des documents inédits.

64. — **Mittheilungen des Vereins für die Geschichte und Landeskunde von Osnabrück.** Bd. XXI, 1896. — MEURER. François Guillaume, évêque d'Osnabrück; suite, 1634-1662. — A. DE DUERING. Liste des localités de l'ancien diocèse d'Osnabrück. — PREJAWA. Recherches sur les chemins en planches construits pour traverser les marais sur les frontières d'Oldenbourg et de la Prusse et à Mellinhausen dans le district de Sulingen (étude très complète sur ces chemins, sur les différences qu'il y a entre ces chemins à l'époque romaine et au moyen âge. Avec des cartes et des plans). — PLATHNER. Glissements survenus à des chemins en planches dans le « Dievenmoor » entre Domme et Hunterburg (ces glissements proviennent de l'affaissement du marais lui-même; l'auteur estime que, depuis l'époque romaine, ces chemins ont glissé vers l'est d'environ 180 mètres). — HACKE. L'Osterberg, ancienne forteresse à l'est de Neuenhaus (elle est sans doute d'origine romaine). — SCHUCHHARDT. Le prétendu camp de Varus dans le Habichtswald (combat les hypothèses de Knoke). — KNOKE. Réplique à l'article précédent. — HAMM. Le cimetière des légions de Varus dans le Habichtswald près de Leeden (combat les hypothèses de Knoke). — KNOKE. Réplique à l'article précédent.

65. — Monatsblätter hgg. von der Gesellschaft für Pomersche Geschichte und Alterthumskunde. Jahrg., 1896, nos 1-12. — G. STEPHANI. La corporation des orfèvres à Stettin aux xv^e-xvii^e s. — M. W. La généalogie de l'évêque Jean X de Camin, 1343-1370 (ses rapports de parenté avec la maison princière de Poméranie). — BAHRFELDT. Deniers trouvés à Fiddichow en Poméranie (14 deniers orientaux et 30 deniers allemands et français du x^e s.). — M. W. Les Templiers en Poméranie (des possessions de l'ordre; elles reviennent pour la plupart à l'ordre de Malte). — WEHRMANN. Pour servir à l'histoire de la famille Bugenhagen à Wollin (à cette famille appartient le réformateur de la Poméranie, Bugenhagen, 1485-1558). — STUBENRAUCH. Les tombeaux de Gumbin dans le cercle de Stolp, de l'époque du fer préromaine. — Id. Tombeaux préhistoriques à Bublitz ayant subi l'influence romaine. — WEHRMANN. Quel était le jour anniversaire de saint Otton en Poméranie? (c'était déjà au xiii^e s. le 1^{er} oct.). — Id. Le duc Casimir V, seigneur de Dobrin de Bromberg, 1345-1370. — STUBENRAUCH. Fortifications wendes près de Dramburg. — WEHRMANN. Les écoles en Poméranie au xiv^e et au xv^e s. — Id. La mort du duc Casimir IV de Poméranie-Stettin en 1372 (intéressant pour l'histoire des luttes entre la Poméranie et le Brandebourg à cette époque). — Id. Johann Willekini, évêque de Camin, 1385-1386.

66. — Neue Heidelberger Jahrbücher. Jahrg. VIII, Heft 1, 1897. — HAUSRATH. Philippe Mélanchthon (simple esquisse). — Comte DU MOULIN-ECKART. Treitschke et l'Alsace (dans les œuvres poétiques de sa jeunesse, Treitschke s'est beaucoup occupé de l'Alsace; depuis 1870 il porta son attention sur les affaires politiques de l'Alsace et sur son histoire). — Fr.-Ed. SCHNEEGANS. La légende populaire et la poésie héroïque de l'ancienne France (leçon pour l'habilitation comme privat-docent à l'Université de Heidelberg. La légende populaire n'est pas le fondement de l'ancienne épopée française, mais elle l'a souvent modifiée et enrichie. Combat les hypothèses de Voretzsch, qui admet l'existence en France d'une légende héroïque indépendante). — Baron MAX DE WALDBERG. Lettres de Jacques et Guillaume Grimm, Lachmann, Creuzer et J. de Lassberg à F.-J. Mone, 1817-1850 (important pour l'histoire de la philologie et des antiquités allemandes). — C. HELM. La légende de l'archevêque Udo de Magdebourg (publiée pour la première fois d'après un ms. de Munich. Le poème a été composé en 1325; il s'occupe du gouvernement et du meurtre de l'archevêque de Magdebourg, Burchard III, mort en 1325).

67. — Neue Mittheilungen aus dem Gebiet historisch-antiquarischer Forschungen. Bd. XIX, Heft 3, 1897. — J. FÖRSTERMANN. Fragment d'un registre municipal de la ville de Bernburg, dans la principauté d'Anhalt, 1401-1420. — C. SCHÖPPE. Pour servir à l'histoire de la ville de Naumbourg pendant la guerre des Paysans en Thuringe (article important, avec des extraits des registres municipaux).

paux). — C. HEINE. Wichmann de Seeburg, archevêque de Magdebourg, 1152-1192. — NEUBAUER. La correspondance des villes et princes saxons et thuringiens conservée aux archives de l'État à Zerbst. — G. BAUCH. La correspondance du Nurembergeois Christophe Scheurl (publiée par F. de Soden et C. Knaake; elle constitue, comme on sait, une source importante pour l'histoire du XVI^e s. Cette édition offre cependant de nombreuses lacunes que l'auteur comble en donnant l'analyse d'un grand nombre de lettres de 1507 à 1521). — G. LIEBE. Réquisitions faites par l'électeur de Saxe Jean-Frédéric à l'arsenal de Moritz-Burg, à Halle, en 1547.

68. — **Neues Archiv für die Geschichte der Stadt Heidelberg und der rheinischen Pfalz.** Bd. II, Heft 1-4, 1894. — A. MAYS et C. CHRIST. Liste des habitants du quatrième quartier de Heidelberg en 1600 (art. détaillé de 260 p.). — Bd. III, Heft 1, 1895. M. HUFFSCHMID. Le château de Heidelberg depuis sa construction jusqu'à la fin du XVI^e s. (rectifie, avec l'aide de pièces d'archives, l'histoire de ce château par Koch et Seitz; art. de 86 p.). — Heft 2, 1896. C. CHRIST. Les armes et les couleurs de la ville de Heidelberg. — C. OBSER. Les plus anciens journaux parus en Bade. — THORBECKE. Notes prises sur les registres ecclésiastiques de Heidelberg, XVI^e-XVII^e s.

69. — **Quartalblätter des historischen Vereins für das Grossherzogthum Hessen.** Bd. II, n^o 3, 1896. — KOEHL. Découvertes préhistoriques récemment faites à Worms et aux environs (de l'époque du bronze et du cuivre). — RÖSCHEN. Les souffrances du district de Midda et la destruction de Lissberg en 1796 par les troupes de Jourdan. — OTTO. L'obligation de la milice bourgeoise au moyen âge (d'après les archives municipales de Butzbach et de Babenhausen). — N^o 4. E. OTTO. Le Dr Markus zum Lamb et son *Thesaurus picturarum* (cet ouvrage, en 32 vol., a été composé dans la seconde moitié du XVI^e s. et se trouve à la bibliothèque de la cour, à Darmstadt. Il contient de nombreux portraits de savants, d'anciennes impressions, des feuilles volantes, de vieilles gazettes, des notes sur les événements du temps; l'auteur, mort en 1606, était un théologien de Palatinat domicilié à Heidelberg).

70. — **Sammelblatt des historischen Vereins Eichstätt.** Jahrg. XI, 1896. — RIEDER. Les quatre offices héréditaires du chapitre d'Eichstätt; suite (histoire des familles qui exercèrent la charge héréditaire de maréchal, du XIII^e s. au XIX^e). — J.-B. GOETZ. Liste du clergé séculier du diocèse d'Eichstätt en 1761. — DUERRWÄCHTER. Histoire du théâtre au collège des Jésuites d'Eichstätt; suite. — ENGLERT. Fouilles exécutées sur le territoire de l'ancien château romain de Nassenfels. — SCHLECHT. Histoire des évêques élus d'Eichstätt (additions aux listes dressées par Popp et Sax).

71. — **Schlesiens Vorzeit in Bild und Wort.** Bd. VII, Heft 2, 1897. — J. EPSTEIN. Les orfèvres de Breslau de 1470 à 1753 (listes des

membres de cette corporation). — SEGER. Les bijoux de la confrérie des tireurs à Breslau, xv^e-xix^e s. — H. SCHULZ. Une corbeille de mariage princière (inventaire des bijoux offerts à la margravine de Jægerndorf, Ève-Christine, née duchesse de Wurtemberg, 1610). — GREMPER. Objets en bronze trouvés à Lorzendorf près de Namslau, du v^e au iv^e s. av. J.-C. — KLOSE. Le cimetière de Goslawitz près d'Oppeln, de l'époque récente du bronze. — SEGER. Liste des découvertes archéologiques récemment faites en Silésie.

72. — **Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg.** Jahrg. XXXVII, 1896. — JENTZSCH. Rapport sur l'administration du musée provincial de la Prusse orientale en 1893-1895 (données sur l'histoire primitive de la Prusse). — F. RUEHL. Les principes de la chronologie byzantine. — Id. Le calendrier suédois au xviii^e s.

73. — **Schriften des Oldenburger Landesvereins für Alterthumskunde und Landesgeschichte.** Bd. XV. — BRÖRING. Le « Saterland » (pays situé sur la frontière occidentale du duché d'Oldenbourg; la population est d'origine frisonne. Description très détaillée du pays, de ses habitants, de leur situation économique, de leurs mœurs et usages, etc.; art. de 148 p., avec des illustrations).

74. — **Schriften des Vereins für die Geschichte Berlin.** Heft 33, 1897. — F. HOLTZE. Un enterrement à Berlin en 1588 (publie un poème de Philippe Agricola sur l'enterrement du chancelier brandebourgeois Lampert Distelmeier). — Id. Pour servir à l'histoire du droit à Berlin (analyse les mémoires réunis dans une « Festschrift zum deutschen Anwaltstag, 1896 »). — BOLTE. Le poème d'André Tharaeus intitulé : « la Complainte de l'orge et du lin » (de 1609; texte de ce poème, curieux pour la vie rurale dans la Marche de Brandebourg).

75. — **Schriften des Vereins für die Geschichte der Neumark.** Heft 5, 1897. — GALLAND. Cornelis Rychwart, architecte de la cour électorale de Brandebourg (détails sur les travaux qu'il dirigea, en particulier sur la construction de la forteresse de Küstrin, d'après des documents inédits de 1667 à 1693). — GOERZE. La Nouvelle-Marche à l'époque préhistorique (article très approfondi d'après des découvertes archéologiques, avec de nombreuses illustrations).

76. — **Schriften des Vereins für Sachsen- Meiningische Geschichte und Landeskunde.** Heft 24, 1896. — JACOB. La préhistoire du duché de Meiningen (découvertes préhistoriques, forteresses, tombeaux, etc.). — HUMAN. Les voyages de Jean-Caspar Rœhrig, de Birkenfeld à Hildburghausen, en 1768-1776.

77. — **Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte.** Neue Folge. Jahrg. V, Heft 1-2, 1896. — Th. KNAPP. Le village de Hannsheim en Souabe (contribution intéressante à l'histoire de la classe des paysans en Allemagne du milieu du xv^e s. jusqu'au

commencement du XIX^e; des rapports entre le servage et la possession du sol par les paysans, d'après un grand nombre de pièces d'archives. Art. de 62 p.). — JOACHIMSOHN. Les débuts de l'humanisme en Souabe (d'après de nombreux documents inédits. La vie, la correspondance et l'activité littéraire de Ludwig Rad, Niklas de Wyle, Theobald Seidenner, Albrecht de Bonstetten, Heinrich Steinhæwel et autres humanistes souabes du XV^e s.); suite dans Heft 3-4 (publie 36 lettres de 1449-1463). — MERKLE. Correspondance de la grande duchesse Catherine Paulowna, reine de Wurtemberg, avec le prof. J.-G. Müller de Schaffhouse (ce dernier était frère du célèbre historien Jean de Müller; il avait d'étroites relations avec la reine, qui s'entretenait avec lui de questions religieuses et politiques. Publie un certain nombre de lettres échangées entre eux de 1814 à 1817). — W. LANG. Rudolf Lohbauer, 1802-1873 (officier dans sa jeunesse, puis artiste et littérateur, il se mêla activement depuis 1831 au mouvement révolutionnaire dans le sud de l'Allemagne; en 1832, il s'enfuit à Strasbourg et à Paris; de 1846 à 1848, il publia à Berlin l'*Allgemeine Zeitung*; depuis 1848, il professa à l'école militaire de Thoune. Extraits de sa correspondance inédite). — E. VON LÖFFLER. La « Gartengesellschaft » d'Ulm, 1789-1823 (détails sur le mouvement révolutionnaire à Ulm à la fin du XVIII^e s.). — C. WELLER. Gottfried et Conrad de Hohenlohe au service de l'empereur Frédéric II et de ses fils Henri et Conrad IV, 1225-1256. — SCHILLING. Procès sur des vols de grand chemin de 1622 à 1634 (ces procès montrent l'insécurité des routes en Wurtemberg à cette époque). — DIEHL. Une charte inédite pour le monastère de Salem (la charte publiée dans le *Codex diplomaticus Salemitanus* sous le n^o 1032 appartient soit à l'année 1292, soit à 1307). — Heft 3-4, 1897. NESTLE. Remarques sur quelques noms propres gallo-romains sur des inscriptions romaines trouvées en Wurtemberg. — JOSEPHANS. Une satire contre le gouverneur autrichien de Wurtemberg, comte de Sultz, et le pillage du château de Stuttgart, 1638 (texte et notes explicatives). — WINTERLIN. Le droit coutumier de Gärtlingen, village voisin de Nagold, de 1405. — Th. KNAPP. Remarques sur le servage dans l'Allemagne du sud-ouest (en Bavière et à Heilbronn au XVIII^e s.). — STEIFF. Analyse des articles de revue récemment publiés sur l'histoire du Wurtemberg — MEHNING. Bulles pontificales relatives à l'histoire du Wurtemberg (catalogue de 81 actes de 1211-1306 extraits pour la plupart des Registres des papes publiés par l'École française de Rome). — LEIBIUS. Liste des livres et mémoires sur l'histoire du Wurtemberg qui ont été publiés en 1895.

78. — *Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen*. Jahrg. XI, Heft 1-2, 1896. — H. ZECHLIN. La bataille de Fraustadt (entre les troupes suédoises et saxonnes, le 13 févr. 1706. Détails abondants sur l'organisation de l'armée saxo-polonaise de cette époque et sur les conséquences politiques de la bataille); fin dans Heft 3-4. — KIEWNING. La sériciculture et l'industrie de la soie

dans le district de la Netze de 1773 à 1805; fin. — FEILCHENFELD. L'organisation intérieure des communautés juives à Posen au xvii^e et au xviii^e s. — WEHRMANN. Cammin et Gnesen (histoire des rapports entre l'évêché de Cammin en Poméranie, fondé en 1140, et l'archevêché de Gnesen; expose les efforts réitérés par les archevêques pour faire reconnaître par l'évêché de Cammin leurs droits de métropolitains. D'après des documents inédits). — O. HEINEMANN. Une addition à la chronique des secrétaires municipaux de Posen (brèves notices de 1506-1520). — PRUEMERS. Tableau des services et obligations dus par les habitants du village de Tharlang, 1758. — MEISNER. L'auteur de la traduction latine du coutumier provincial de Prusse (cette traduction était destinée aux parties polonaises du territoire prussien; détails sur le prédicateur Pappelbaum, à qui l'on doit la traduction de ce coutumier). — WARSCHAUER. Revue des publications relatives à l'histoire de la province de Posen parues en 1895. = Heft 3-4. HASSENCAMP. Les intrigues de Philippe Guillaume, comte palatin de Neubourg, pour obtenir la couronne de Pologne (1655-1669. Des documents inédits ou récemment publiés permettent de suivre les négociations diplomatiques suivies entre Berlin et l'étranger, entre le comte palatin et les magnats polonais, et de montrer le lien qui les rattache à la politique générale de l'Europe). — M. BEHEIM-SCHWARZBACH. Histoire de la ville de Filehne et de son territoire, du xii^e au xix^e s. — WARSCHAUER. Les registres municipaux de la province de Posen au moyen âge (statistique et brève analyse). — PRUEMERS. L'école mixte de Schokken en 1800 (expose les idées du gouvernement prussien en ce qui concerne l'importance de l'élément confessionnel dans les écoles polonaises à cette époque). — KOHTE. Les débuts de l'art dans la province de Posen. — PRUEMERS. Les journaux à Posen en 1794. — KIEWNING. La ville de Lissa de 1656 à 1793. = Jahrg. XII, Heft 1, 1897. — KOHTE. Histoire de la construction des églises protestantes dans la province de Posen, xvi^e-xix^e siècles. — R. PRUEMERS. Arrestation de fonctionnaires prussiens dans la guerre insurrectionnelle de 1794. — GRUENHAGEN. Une réquisition militaire dans la Prusse méridionale en 1794 (ordonnée pour l'armée prussienne en lutte contre les insurgés polonais; cette réquisition donna lieu à des détournements dont furent accusés certains fonctionnaires prussiens; cette accusation n'est d'ailleurs sans doute pas fondée). — A. WARSCHAUER. Les registres municipaux de la province de Posen au moyen âge; suite. — HUBERT. Diplôme du roi de Pologne Sigismond III concernant les armoiries de Jean Thodescus de Pisonibus. — PRUEMERS. Charges militaires supportées par le village de Goilmütz en 1806-1815. = Comptes-rendus : *O. von Lettow-Vorbeek*. Der Krieg von 1806-1807; Bd. III (important). — *Wezyk*. Der Aufstand des Königreichs Polen, 1830-1831 (intéressant).

79. — **Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn**. Jahrg. XIX, Heft 2, 1896. — ROSTOWZEW. Une

nouvelle inscription d'Halicarnasse (importante pour l'histoire douanière des provinces romaines. L'auteur montre que, dans le courant du 1^{er} s. ap. J.-C., les grandes compagnies fermières des douanes, des « publicains, » disparurent de plus en plus et qu'ils furent remplacés par de riches particuliers). — GROS. Patricii et III viri monetales (de Vespasien à Alexandre Sévère, tous les patriciens dont la carrière nous est connue ont commencé par les fonctions de triumvirs monétaires; l'auteur cherche l'explication de ce fait). — ARTHUR STEIN. Deux inscriptions lyciennes (de l'an 240 ap. J.-C., relatives à Honorata, fille de Ti. Pollenius Armenius Peregrinus). — Id. L'Égypte et le soulèvement d'Avidius Cassius (étude sur Maccianus, « juridicus Aegypti, » personnage qui s'associa à ce soulèvement et qui y trouva la mort en 175. Ce « juridicus » a été identifié à tort avec le juriste L. Volusius Maecianus; ce dernier fut préfet d'Égypte en 150). — GOMPERZ. Y a-t-il jamais eu des rois chrétiens à Édesse? (vraisemblablement non. Vers 230 ap. J.-C., la religion païenne dominait encore à Édesse. Le roi Abgar IX n'était sans doute pas chrétien). — Id. Une inscription sépulcrale de Mylasa en Carie. — NOWORNY et STICORRI. De Liburnie et d'Istrie (les deux auteurs ont été chargés en 1893, par le séminaire archéologique et épigraphique, d'une mission vers le Quarnero pour rechercher les antiquités de l'île de Veglia, le « Curictae » des Romains. Publie des inscriptions, des marques de potier, etc.). — O. BENNDORF. Adamklissi (l'auteur avait placé la construction du monument triomphal retrouvé dans cette localité en l'année 109. Furtwängler émit ensuite l'opinion qu'il rappelait les victoires de M. Licinius Macer en 29-27 av. J.-C. Cette hypothèse est inadmissible. L'auteur combat également les opinions exprimées par Petersen sur les scènes historiques figurées sur le monument). — MAIONICA. Quatre inscriptions d'Aquilée. — E. BORMANN. La grande inscription latine qui se trouve dans la collection Olivieri à Pesaro (addition au mémoire publié dans Heft 1. Cette inscription provient d'Urbisaglia, l'ancienne Urbs Salvia, en Picenum). — TOCILESCU. Nouvelles inscriptions romaines et grecques de Roumanie (95 numéros). — BORMANN. Quatre inscriptions de Philippopoli. — H. et K. SKORPIL. Inscriptions provenant de l'ancienne Bulgarie (onze inscriptions grecques, dont quelques-unes sont importantes pour l'histoire de l'ancien empire bulgare et des guerres des Bulgares contre Byzance).

80. — Archiv des Vereins für Siebenbürgische Landeskunde. Bd. XXVII, Heft 2, 1897. — TEUTSCH. Les travaux de Schlözer sur l'histoire des Allemands en Transylvanie (publie 35 lettres relatives aux travaux historiques de Schlözer). — ZIMMERMANN et WATTENBACH. Pour servir à l'histoire d'un voïvode valaque, Wlad IV, 1456-1462 (une relation sur les actions de ce voïvode se trouve dans un ancien imprimé du xv^e s. Wattenbach a signalé une nouvelle source pour l'histoire de ce voïvode dans le ms. 327 du chapitre de Lambach en Autriche). — R. SCHULLEB. La famille patricienne des Polner à Schæssburg, 1450-1514 (plusieurs membres de cette famille ont joué un rôle très important

dans l'histoire de la Hongrie et de la Transylvanie. Publie 15 documents de 1486 à 1513. — DULDSER. Pour servir à l'histoire du transfert de la Transylvanie à la maison de Habsbourg (expose en détail les négociations du prince transylvain Assafi et des États de Transylvanie avec l'Autriche concernant la conclusion d'une alliance et les rapports de la Transylvanie avec la Turquie en 1686). — H. HERBERT. Les corps de métier à Hermannstadt au temps de l'empereur Charles IV (d'après des documents inédits).

81. — *Berichte und Mittheilungen des Alterthumsvereins zu Wien*. Bd. XXXV, 1896. — Th. WIEDEMANN. Pour servir à l'histoire du monastère de femmes de Saint-Jacques à Vienne, XIV^e-XVIII^e s. — BÖHEM. Orfèvres à Wiener-Neustadt au XV^e s. (article très détaillé, d'après des documents inédits).

82. — *Mittheilungen des Nordböhmisches Excursions-Clubs*. Jahrg. XIX, 1896, Heft 1-4. — H. KNORRE. Les plus anciens possesseurs de la ville de Schirgiswalde, du XIV^e au XVIII^e s. — C. JAHNEL. Le chevalier Joachim de Meltzan, sire de Graupen et de Teplitz, 1500-1556. — PANDLER. Pour servir à l'histoire du domaine de Meistersdorf, dans la Bohême septentrionale, d'après des documents inédits. — Id. Les « Miscellanea » du moine augustin A. Jeschke d'Oschitz (composés vers 1713; extraits de cette chronique relatifs aux années 1349-1713). — ANKER. Un projet pour l'amélioration de la navigation sur l'Elbe (dressé en 1687-1688 par Josef Pfalz d'Ostritz). — KÖGLER. La bataille de Kulm, le 30 août 1813 (d'après les récits des habitants des environs). — KIRSCHNER. Histoire de la garde civique d'Aussig, 1814-1863. — VOGEL. Pour servir à l'histoire des domaines nobles de Hermansdorf. — ELGER. Documents tirés des archives municipales de Reichstadt, XVII^e-XVIII^e s. = Jahrg. XX, Heft 1, 1897. HANTSCHEL. Découvertes archéologiques de l'époque préhistorique faites dans ces derniers temps dans le nord de la Bohême. — JAHNEL. Histoire des barons, plus tard comtes d'Ogilvy. — R. DE WEINZIERL. Objets préhistoriques découverts à Grossczernosek et à Gastorf. — KLAPP. La croyance aux revenants dans le nord de la Bohême.

83. — *Zeitschrift des Vereins für die Geschichte Mährens und Schlesiens*. Jahrg. I, Heft 1, 1897. — BRETHOLZ. Les Tartares en Moravie et la fabrication moderne des documents (les cinq premiers volumes du *Codex diplomaticus et epistolaris Moraviae* contiennent un grand nombre de documents faux qui ont été fabriqués par l'éditeur, Ant. Boczek. Pour donner une idée frappante de l'importance de ces falsifications, fort habilement faites, l'auteur soumet à une critique minutieuse les documents publiés par Boczek sur l'invasion des Tartares en Moravie; tout un groupe de onze documents est faux. Présente un récit nouveau de cet épisode d'après les sources contemporaines qui sont authentiques. Cette invasion a été sans importance réelle; elle n'a été qu'une opération préliminaire de brigandage). — J. LOSERTH. Por-

traits du temps de la Réforme en Moravie (1^o biographie du Dr Martin Gœschl, prévôt du monastère de femmes de Kanitz, qui fut exécuté en 1528 comme anabaptiste; 2^o biographie de l'anabaptiste morave Oswald Glayt, exécuté en 1545). — GRODIG. La chronique du monastère franciscain de Brünn (composée au xv^e s.; texte de cette chronique). — Comptes-rendus : *Loserth*. Briefe und Urkunden aus der Zeit Kœnig Wenzels II (important). — *Mueller*. Geschichte der Stadt Olmütz (sans valeur). — *Trautenberger*. Chronik der Stadt Brünn; Bd. IV (bon). — Heft 2. F. VON KRONES. Bertha de Liechtenstein et la légende de la « Dame blanche » à Neuhaus, Teltch et autres lieux (biographie de Bertha de Rosenberg, 1430-1476, qui, en 1449, épousa Hans de Liechtenstein. C'est seulement au xvii^e s. que des historiens appartenant à l'ordre des Jésuites, en particulier Bohuslav Balbin, lancèrent dans le monde la légende suivant laquelle cette Bertha revenait après sa mort dans les châteaux de Neuhaus et de Teltch sous la forme d'une « dame blanche » et comme l'esprit protecteur de la famille. D'après des documents inédits). — Baron A. DE HELFERT. La diète morave de Brünn en 1848 et les armoiries de la Moravie (le conflit qui fut alors soulevé pour savoir quelles seraient les couleurs du pays n'est pas encore terminé). — E. SOFFÉ. Un recueil inédit de chansons au monastère de Raigern (chansons du xvii^e et du xviii^e s., quelques-unes de caractère historique; une, par exemple, se rapporte à la capitulation de la garnison française d'Ingolstadt en 1743). — GRODIG. Tentatives pour introduire la culture des vers à soie en Moravie en 1624. — *Id.* Ce que coûta un jour de repos en l'an 1685 (publie le compte des frais occasionnés par l'entretien des officiers d'un régiment de cavalerie autrichienne qui, revenant de la guerre contre les Turcs, s'arrêtèrent à Trübau, en Moravie). — *Id.* Du temps des guerres contre les Turcs (publie une lettre d'Ungarisch Brod à Trübau concernant les opérations militaires contre les Turcs en 1663). — J. DE BECK et J. LOSERTH. Documents relatifs à l'histoire du mouvement hussite et en particulier des mercenaires moraves; suite. — Compte-rendu : *Jireček*. Das bœhmische Kron Archiv (recueil d'environ 650 documents imprimés par analyse ou *in extenso*).

84. — **Archeografo Triestino**. Nouv. série, vol. XXI, fasc. 1-2, 1896-1897. — BENEDETTI. Le musicien Giuseppe Tartini; biographie, 1692-1770. — TOMASIN. Notes historiques relatives à l'histoire des monastères franciscains de « Santa Maria del Soccorso » et de « Cella Vecchia » à Trieste et de « Santa Maria di Grignano. » — COSTA. Étudiants du Frioul, de Trieste et d'Istrie à l'Université de Padoue; suite : 1683-1742. — MORTEANI. Le conflit relatif à la dizaine d'ŒI, entre l'évêque de Capodistria, le clergé et la population de Pirano, 1220. — PUSCHI. Découverte d'une construction romaine à Barcola. — MORPURGO. Olimpia Morata (biographie détaillée de cette célèbre poétesse italienne, 1526-1555). — MAIONICA. Études sur l'histoire d'Aquilee; suite (publie des inscriptions romaines, n^{os} 51-80). — VRAM. Recherches sur les crânes trouvés dans les fouilles de Barcola. — PUSCHI. Rapport

sur les antiquités romaines trouvées à Trieste et dans les environs de 1887-1896.

85. — **Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.** Comptes-rendus des séances de l'année 1897, avril. — *Piekosinski*. La chevalerie polonaise au moyen âge (cette histoire remonte jusqu'au VIII^e s.; elle commence à être connue à partir du marchand Samo, qui, après un règne de 35 ans sur les Slaves, mourut en laissant 22 fils. L'auteur a étudié le nom et l'histoire de 1,769 familles nobles). — Mai. *B. Dembinski*. Compte-rendu des recherches faites dans les archives de Paris et de Londres (sur la période de 1790-1794).

86. — **The english historical Review.** 1897, juillet. — Prof. Bury. Les Turcs au VI^e siècle (corrige, à l'aide des historiens grecs, certaines erreurs de détail commises par E. H. Parker). — J. E. Morris. Les archers à Crécy (dans toutes les batailles du XIV^e s., les Anglais, observant la même disposition tactique, placèrent les hommes d'armes en ordre serré au centre, avec les archers sur les ailes). — Miss M. Sellers. York aux XVII^e et XVIII^e s. — Basil Williams. Le duc de Newcastle et l'élection de 1734 (d'après la correspondance de Newcastle au British Museum). — W. H. Stevenson. *Burh-geat-setl* (on a vu dans ce terme, bien connu de ceux qui étudient les institutions anglo-saxonnes, un mot composé signifiant « une maison située à la porte » ou « sur la rue du bourg. » En réalité, ce sont deux mots séparés : *burgeat*, signifiant un château ou *burh* manorial, et *setl*, dont l'équivalent latin est *villula*). — J. H. Round. La tenure militaire avant la conquête (M. Maitland paraît supposer qu'avant la conquête, le service militaire des principaux feudataires, par exemple de l'évêque de Worcester, était d'un guerrier pour cinq hides de terre; ainsi, l'évêque devait 60 chevaliers pour 300 hides. Mais les textes ne justifient point cette manière de voir et Round maintient sa théorie que le service militaire des chevaliers fut introduit en Angleterre seulement après la conquête). — F. A. Gasquet. Un fragment inédit d'un ouvrage de Roger Bacon (sorte d'abrégé de l'*Opus majus*, avec une introduction indiquant brièvement les circonstances dans lesquelles cet ouvrage fut composé). — Walter E. Rhodes. L'inventaire des bijoux et de la garde-robe de la reine Isabelle, femme d'Édouard II, 1308. — W. Webster. Un traité inconnu passé entre Édouard IV et Louis XI, 1482 (signalé dans le t. I des *Registres gascons* de Bayonne). — E. M. Lloyd. Deux dépêches relatives à la bataille de Fontenoy (réédite la lettre du duc de Saxe au comte d'Argenson et publie une lettre de sir John Ligonier à lord Harrington). — Comptes-rendus : *R. Hildebrand*. Recht und Sitte auf den verschiedenen Kulturstufen (de vastes lectures bien digérées; l'auteur prouve que ni le mariage par capture ni la matriarchie ne peuvent être considérés comme des institutions primitives). — *E. Nys*. Études de droit international et de droit politique (remarquable). — *L. Whibley*.

Greek oligarchies, their character and organisation (bon). — *Munro, Anderson, Milne et Haverfield*. The roman town of Doclea, in Montenegro (bonne étude historique et archéologique avec un excellent index). — *Gibbon*. The history of the decline and fall of the roman empire; nouv. édit. par *J. B. Bury*; vol. II. — *R. Beazley*. The dawn of modern geography (consciencieuse histoire des explorations et de la science géographique, depuis la conversion de l'empire romain au christianisme jusqu'à la fin du ix^e s.; il y a des fautes assez nombreuses). — *Geo. H. Putnam*. Books and their makers during the middle ages; vol. I (bon). — *W. O. Wakeman*. An introduction to the history of the church of England (excellent tableau du développement historique de l'Église en Angleterre). — Lincolnshire records. Abstracts of final concords temp. Ric. I-Hen. III; vol. I. — *York Powell*. The tale of Thronð of Gate, commonly called færeyinga saga (très bonne traduction, avec une introduction instructive sur l'histoire des îles Feroë et de leur conversion au christianisme). — *T. F. Kirby*. Wykeham's register; vol. I (documents utiles publiés avec quelque négligence). — *M. Oppenheim*. Naval accounts and inventories of the reign of Henry VII, 1485-1488 and 1495-1497 (bonne édition). — *Cheyney*. Social changes in England in the xvth century, as reflected in contemporary literature; part I : rural changes (agréable et instructif). — *Marzi*. La questione della riforma del calendario nel quinto concilio Lateranense, 1512-1517 (bon). — *Leach*. English schools at the Reformation, 1546-1548 (important recueil de documents relatifs à la suppression des « chanteries » sous Henri VIII et Édouard VI, avec une introduction sur les écoles du moyen âge et les réformes ordonnées par Édouard VI). — *Burghardt du Bois*. The suppression of the african slave trade in the United States of America, 1638-1870 (excellent et fort bien renseigné). — *Grant of Laggan*. Diary of sir Archibald Warriston, 1639; the Preservation of the honours of Scotland, 1651-52; lord Mar's legacies, 1722-27; letters concerning Highland affairs, in the xviiith century (utiles documents publiés pour la Société de l'histoire d'Écosse). — *Dickson*. The jacobite attempt of 1719, letters of James Butler, second earl of Ormonde, relating to cardinal Alberoni's project for the invasion of Great Britain (important).

87. — *R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna*. Atti e Memorie. 3^e série, t. XIV, fasc. 4-6, juillet-déc. 1896. — *P. Accame*. Notices et documents pour servir à l'histoire des rapports de Gènes avec Bologne (du xiii^e au xvi^e s.; publié trente et un documents inédits). — *L. Aldrovandi*. Acta Sancti Officii Bononiae, 1291-1309 (publie ce document, précieux pour l'histoire de l'Inquisition). — *G.-B. Salvioli*. Sur la valeur de la livre bolonaise (publie et commente plusieurs documents sur la fabrication monétaire à Bologne en 1291, 1296 et 1305. Étude sur la valeur en or de la livre de Bologne, depuis 1264 jusqu'à la frappe du florin d'or de Bologne en 1380).

88. — *Boletín de la R. Academia de la Historia*. T. XXVIII, 1896, janv.-juin. — Cristobal PÉREZ PASTOR. Testament de D. Alvaro de Bazán, premier marquis de Santa Cruz (accompagné de l'analyse de plusieurs autres documents relatifs au marquis et extraits également des Archives des Protocoles à Madrid). — A. SANCHEZ MOGUEL. Compte-rendu du livre de M. Torres Campos : *Estudios geográficos*. — A.-M. FABIÉ. Compte-rendu d'un chapitre de l'ouvrage de M. K. Habler (*Documents pour l'histoire de la Saxe*), relatif au conflit entre la Hanse et l'Espagne au commencement du xv^e s. Extrait d'un chapitre de ce même livre sur Conrad Rott et ses négociations commerciales à Lisbonne au xvi^e s. — E. SPENSER DOGSON. Inscriptions basques (modernes). — F. FITA. Le monastère de Sainte-Claire à Barcelone ; suite (documents et notes relatifs à l'infant d'Aragon, D. Juan, archevêque de Tolède). — M. DANVILA. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid sur le mouvement communal, attribué à Gonzalo de Ayora (M. Danvila en publie un chapitre où figure une pièce de circonstance, en vers, jouée à Valladolid, à propos de l'élection de Charles-Quint à l'empire). — F. FITA. L'architecture barcelonaise au xiv^e s. ; documents inédits sur la construction de Santa-Maria del Pino et de Santa-Maria de Pedralbes (renseignements précis et intéressants). — A. RODRIGUEZ VILLA. D. Francisco de Rojas, ambassadeur des rois catholiques (très bonne notice biographique sur ce personnage important, avec de nombreuses lettres inédites). — F. FITA. Le concile de Tarragone en 1318 (notes complémentaires aux actes de ce concile). — E. BALLESTEROS. Le cimetière juif d'Avila (contribution à l'étude de la communauté juive de cette ville). — F. FITA. Pierres visigothiques de Guadix, Cabra, Vejer, Bailén et Madrid (inscriptions du vii^e s.). — R. CHABAS. Trêve entre D. Jaime II d'Aragon et le noble D. Juan Manuel, fils de l'infant D. Manuel, en 1296 (publication de ce document inédit d'après l'original). — J.-M. ASENSIO. Compte-rendu de l'ouvrage de D. José de Santiago y Gomez sur l'Histoire de Vigo et de sa province. — N. HERGUETA. Les Juifs d'Albelda (près Logroño) au xiii^e s. (documents sur les impôts qu'ils payaient). — F. FITA. D. Martin González, évêque de Calahorra et d'Astorga (notes pour compléter sa biographie). — M. DANVILA. Jugement critique sur le règne de Charles III (conclusion de sa grande histoire de Charles III). — Dans les *Varietades* : R. CHABAS et F. FITA. Testament d'Arnaldo de Vilanova et observations. — B. OLIVER Y ESTELLER. Document indiquant des Cortes à Tarragone en février 1177. — F. FITA. Note sur l'église de Badalona. — Fr. VERA Y CHILIER. Inscription romaine chrétienne trouvée à Tanger. — A.-M. FABIÉ. Sur les commencements de l'esclavage en Amérique, d'après un essai de M. K. Habler. — F. FITA. Inscriptions romaines et visigothiques. — Dans les *Noticias* : relevé de diverses inscriptions ; note nécrologique sur D. Rafael Romero y Barros ; note explicative pour la *cantiga* LXIII d'Alphonse le Sage ; sur les Juifs à Rioja et en Portugal ; voie romaine de Mérida à Villafranca de Los Barros. — T. XXIX, juillet-déc. 1896. — A. RODRIGUEZ VILLA. D. Francisco de Rojas, ambassadeur des Rois

Catholiques (suite des pièces justificatives). — Le sac de Rome et le couronnement de l'empereur Charles-Quint (d'après le *Diario di Marcello Alberini* et les documents de la famille de Khevenhiller). — Fr. CODERA. A propos d'un ms. du t. III de la Tecmila de Aben Alabar (recueil de biographies). — Manuscrit autographe de l'historien Aben Alkhadi. — F. FITA. Douze bulles inédites de Lucius II, Alexandre III, Lucius III, Célestin III, Innocent IV et Alexandre IV, relatives à l'histoire de Tarragone (de 1144 à 1259). — Fr. SIMÓN Y NIETO. Le monastère de Sainte-Claire de Astudillo (près Palencia). Extrait de ses archives (58 pièces in-extenso ou analysées). Nouveaux renseignements sur D^{ne} Maria de Padilla, qui a construit ce couvent. — J.-G. DE ARTECHE. Comptes-rendus du livre de M. Marmottan : *le Royaume d'Étrurie*, et des *Mémoires* du marquis de Ayerbe (époque de Ferdinand VII). — J.-F. RIAÑO. Notice nécrologique sur J.-B. Rossi. — A.-M. FABIÉ. Étude sur l'organisation et les coutumes du pays basque à l'occasion de l'examen des œuvres de MM. Echegaray, Labairu, etc. (étendue et intéressante, avec quelques documents inédits intercalés). — E. SAAVEDRA. La communication des deux mondes par l'Atlantique avant le déluge (compte-rendu d'un livre de M. Patroclo Campanakis). — F. FITA. La communauté juive de Belorado, prov. de Burgos (documents historiques). — N. HERGUETA. Fueros inédits de Cirueña (dans la Rioja), en l'an 972. — C. FERNANDEZ-DURO. Lettre sur l'origine de l'image de Notre-Dame de Guadalupe, au Mexique, écrite par Joaquin Garcia Icazbalcela. — La légende de la découverte de l'Amérique par Cousin et Pinzon (d'après un article de M. Ch. de la Roncière). — M. PANO. Deux documents inédits (XII^e et XIII^e s.) relatifs à l'Aragon. — M. DANVILA. Appréciation de l'ouvrage du P. J. Teixidor et du D^r D.-R. Chabas : *Antiquités de Valence*. — F. FITA. Arcos de la Frontera. Excursion épigraphique (à propos du livre : *Documents pour l'histoire d'Arcos de la Frontera*, par D. M. Mancheno y Olivares). — Épigraphie romaine de Vejer de la Frontera. — J.-M. MACANAZ. Compte-rendu du livre de M. Fouché-Delbosc : *Bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal*. — C. FERNANDEZ DURO. Perte de la cité de Bougie en Afrique, en 1555, rapportée par un prêtre biscayen, témoin oculaire (document provenant de la bibliothèque de l'Escurial). — F. FITA. Inscription romaine de Riobos (circonscription de Coria). — V. BARRANDES. Compte-rendu de l'ouvrage de D. José de Alcázar : *Histoire des possessions espagnoles en Océanie*. — Dans les *Variedades* : N. HERGUETA. Document relatif à la communauté juive et à l'abbaye de San Millan de la Cogolla, ainsi qu'à la bataille de Najera. — F. FITA. Épigraphie romaine et visigothique. — Inscriptions anciennes de Tanger, Jerez et Arcos de la Frontera. — T. A. DE GUSSEME. Document du XVIII^e s. sur les ruines de Turdeto (près d'Arcos de la Frontera). — Dans les *Noticias* : Notes épigraphiques et bibliographiques; privilège de Ferdinand IV à la ville d'Ampudia, prov. de Palencia, en 1311; édition des *Legis Romanae Wisigothorum fragmenta*.

89. — *The American historical Review*. Vol. II, n° 3, avril 1897. — John W. BURGESS. La science politique et l'histoire (sept pages de considérations générales). — James SCLIVAN. Marsile de Padoue et Guillaume d'Ockham : 1^{er} article (il est inexact de dire que Marsile de Padoue ait puisé dans Ockham ses idées sur l'Église et l'État; leurs idées et leurs aspirations étaient très différentes). — William W. ROCKMILL. Missions diplomatiques à la cour de Chine; la question d'étiquette : 1^{er} article (les orientaux n'ont jamais compris que les ambassadeurs d'un souverain étranger représentaient la personne même de ce souverain; de là, des malentendus constants dans leurs rapports avec l'Occident: c'est seulement en 1873 que les ambassadeurs furent dispensés en Chine de la cérémonie de la prosternation. Produit un certain nombre de témoignages, recueillis depuis l'antiquité, sur cette question d'étiquette). — Edward G. BOURNE. Les auteurs du *Federalist* (on ne connaît pas exactement tous les écrivains à qui l'on doit les numéros de ce journal, la plus importante publication sur la science politique qui ait paru aux États-Unis. M. Bourne montre la part qu'y prit Madison). — Frederick W. MOORE. La représentation des États sécessionnistes au congrès national, 1861-1865; 2^e article. — C. H. FIRTH. Deux lettres concernant l'émigration du Yorkshire au West Jersey, 1677. — Fred. J. TRAXER. Une lettre du baron Carondelet, gouverneur des provinces de la Louisiane et de la Floride occidentale (adressée le 1^{er} déc. 1794 au duc d'Alcudia et concernant les préparatifs faits par le gouverneur pour repousser l'attaque des Français contre la Nouvelle-Orléans). = Comptes-rendus critiques : J. F. Mac Lennan. *Studies in ancient history*; 2^d series, comprising an inquiry into the origin of exogamy (contient beaucoup d'observations utiles, mais il n'y a pas d'index). — How et Leigh. *A history of Rome to the death of Cæsar* (excellent). — O. J. Thatcher et F. Schwill. *Europe in the middle ages* (plan défectueux; erreurs très nombreuses; précis très insuffisant). — Spatz. *Die Schlacht von Hastings* (art. de J. H. Round *pro domo*). — M. A. S. Hume. *The year after the Armada and other historical studies* (recueil de neuf mémoires sur autant de points relatifs à l'histoire de l'Angleterre et de l'Espagne pendant le xvi^e s.). — P. Bigelow. *History of the german struggle for liberty* (insuffisant). — W. A. P. Martin. *A cycle of Cathay* (souvenirs personnels sur Pékin et la Chine depuis 1860, par un des Européens qui connaissent le mieux le pays et les hommes, après un séjour de quarante années). — *Thwaites*. *The Jesuit relations and allied documents. Travels and explorations of the Jesuit missionaries in New France, 1610-1791*; vol. I-III. *Acadia, 1610-1616* (très importante réimpression). — Ed. Eggleston. *The beginners of a nation; a history of the source and rise of the earliest english settlement in America*; t. I (ouvrage très consciencieux, mais qui apporte peu de nouveau). — Sainsbury et J. W. Fortescue. *Calendar of state papers. Colonial series; America and West Indies, 1677-1680*. — Byington. *The Puritan in England and New England* (suite d'essais sur l'histoire du puritanisme; agréable, mais partial et peu approfondi). —

W. D. Northend. The Bay Colony, 1624-1650 (excellent résumé de choses déjà connues). — *S. G. Fisher.* Pennsylvania, colony and commonwealth (attrayant, mais écrit trop vite et d'après des autorités de médiocre valeur). — *L. H. Boutell.* The life of Roger Sherman (bonne biographie d'un homme d'État de second rang). — *W. Wilson.* G. Washington (brillante esquisse). — *P. L. Ford.* The true G. Washington (beaucoup de faits nouveaux ; charmante biographie). — *J. J. Boudinot.* The life, public services, addresses and letters of Elias Boudinot, president of the continental Congress (correspondance d'E. Boudinot, publiée par sa veuve). — *S. B. Harding.* The contest over the federal constitution in the state of Massachusetts, 1788 (bon). — *G. T. Curtis.* Constitutional history of the United States from their declaration of independance to the close of their civil war ; vol. II (très utile). — *W. E. B. Du Bois.* The suppression of the african slave trade in the United States of America, 1638-1870 (très intéressant). — *D. Fr. Houston.* A critical study of nullification in South Carolina (bon). — *E. B. Andrews.* The history of the last quarter-century in the United States, 1870-1895 (exposé brillant, rapide et hardi). — *J. G. Bourinot.* The history of Canada (bon résumé).

90. — Political science Quarterly. T. X, n° 4, déc. 1895. — **Munroe SMITH.** Quatre jurisconsultes allemands ; 1^{re} part. : Ihering ; suite et fin en juin 1896. = T. XI, n° 1, mars 1896. **J. B. MOORE.** La doctrine de Monroe. — **Fr. BANCROFT.** La France au Mexique (des raisons multiples qui poussèrent l'empereur à faire l'expédition : désir de contenter l'Autriche et le pape, de fermer la bouche à l'opposition républicaine en frappant un grand coup de politique, d'étendre le commerce français. Négociations avec les États-Unis après la fin de la guerre civile. Bien que la presse invoquât sans cesse la doctrine de Monroe, celle-ci n'apparaît dans aucun document officiel émané du gouvernement de Washington). — **W. A. DUNNING.** Bodin et la souveraineté du peuple. = N° 2, juin. **ASHLEY.** Le système de clan en Galles selon Frédéric Seebohm (expose admirablement l'organisation des tribus galloises au XIII^e s. ; mais, de ce que des documents certains nous font connaître pour cette époque, il tire des conclusions moins certaines pour l'époque antérieure. Enfin, quand il pense que l'organisation par tribus nous présente une des formes les plus anciennes et les plus répandues du groupement social dans les civilisations primitives, il laisse un trop libre champ à l'hypothèse purement subjective). = Bibliographie : **Buckler.** The origin and history of contract in roman law down to the end of the Republican period (étude très consciencieuse). = N° 3, sept. **H. BRUNNER.** L'histoire de la loi anglaise par MM. Pollock et Maitland (analyse très élogieuse de ce grand ouvrage). = N° 4, déc. **GRIMES.** Les destinées de la démocratie.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Edmond LE BLANT, qui vient de mourir à l'âge de soixante-dix-neuf ans, a renouvelé la science des antiquités chrétiennes dans notre pays et lui a donné de solides bases par son grand ouvrage sur les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle* (2 vol., 1856-1861) : il a publié en outre un certain nombre de mémoires remarquables par la précision des faits et la sûreté de la méthode sur la condition des chrétiens au temps des persécutions et sur les actes de certains martyrs. Il était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et avait dirigé pendant six années l'École d'archéologie française à Rome.

— Quarante candidats se sont présentés à l'examen pour l'obtention du diplôme d'études supérieures (histoire et géographie) devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris en juin 1897. Vingt-neuf ont été reçus. Un seul candidat avait présenté un mémoire de géographie pure. Voici la liste des vingt-huit mémoires historiques qui ont été agréés :

BARRAU, *Étude sur le règne de Ferdinand I^{er}, roi de Castille et de Léon (1037-1065)*. — BRIÈRE, *Étude critique sur le tombeau de Henri II et de Catherine de Médicis à Saint-Denis*. — CHAMBOX, *Histoire de la bibliothèque de l'Université depuis sa fondation (1763) jusqu'à nos jours (mai 1897)*. — DESCAMPS, *l'Expédition de Carthagène (1697)*. — ÉNAULT, *la Société au moyen âge d'après les actes des Conciles*. — FERÉY, *les Origines et les débuts de la Pauvette*. — FOSSEYEUX, *le Collège du cardinal Lemoine (XIV^e-XVIII^e siècle) (1302-1793)*. — GAVRILOVITCH, *Étude sur le traité de 1259 passé à Paris entre Louis IX, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre*. — GEORGE, *la Discussion des biens du clergé à l'Assemblée constituante (avril 1789-mai 1790)*. — GIRARD, *Colbert et la Hollande*. — HEINRICH, *l'Alliance franco-algérienne au XVI^e siècle (1533-1610)*. — LANIER, *Recherches sur la vie et les fonctions de Tristan Lermite, seigneur de Moulins et du Bouchet, conseiller des rois Charles VII et Louis XI*. — *La Prévôté des maréchaux de France et la prévôté de l'hôtel du roi pendant le XV^e siècle*. — LESNE (abbé), *les Métropolitains à l'époque carolingienne (742-822)*. — L'HÔPITAL, *Essai sur l'organisation de l'ordre de Malte en France. Sa situation, sa décadence dans le royaume au XVIII^e siècle. Sa suppression par la Législative et la Convention (sept.-déc. 1792-juill. 1793)*. — MAURY, *Thomas de Lancastre, chef de l'opposition parlementaire sous Édouard II*. — MELLIÉ, *les Sections de Paris pendant la Révolution, leur organisation, leur fonctionnement*. — MICHEL, *les Missions de Charnacé de 1629 à 1631*. — PASSERAT, *Campagne de l'amiral Dupe-*

tit-Thouars dans le Pacifique (1841-1843). — PETIT DE JULLEVILLE, *l'Expédition française de Hongrie et la bataille de Saini-Gothard* (1664). — PICQUENARD, *le Parti jacobin parisien sous le Directoire*. — PIERRE, *Prague pendant l'occupation française* (1741-1743). — PISAN, *Étude sur la formation et la constitution de la deuxième ligue athénienne*. — M^{lle} PROMPT, *Négociations de Mazarin sur les Pays-Bas*. — ROUGET, *Eudes Rigaut, archevêque de Rouen* (1248-1275). — THÉODORU, *la Navarre sous Philippe le Bel*. — THIBAUT, *la Jeunesse de Louis XI*. — *Essai sur la préface du règne* (1423-1456). — TOUDOUBE, *la Défense des côtes de France, de Dunquerque à Bayonne, au XVII^e siècle*. — ZIVY, *le 13 Vendémiaire an IV*.

Il n'est pas sans intérêt de constater que, sur les huit mémoires qui ont été particulièrement remarqués, ceux de MM. Barrau, Brière, Gavrilovitch, Lanier, Lesne, Petit de Julleville, Thibault et Toudouze, cinq sont relatifs à des questions d'histoire du moyen âge.

— Par le capitulaire de Servais en 853, Charles le Chauve divisa à nouveau son royaume en *Missatica*, chacune de ces circonscriptions renfermant un certain nombre de comtés et de *pagi*. On comprend l'intérêt d'un pareil texte pour la géographie historique. M. VANDER KINDERE a essayé d'en expliquer à nouveau les deux paragraphes relatifs à l'ancienne Flandre et aux terres voisines (*le Capitulaire de Servais et les origines du comté de Flandre*. Bruxelles, Hayez, 1897, in-8°). Voici ses conclusions : le *Pagus Flandrensis* ne comprenait à cette date que la côte du pays, la partie marécageuse, sorte de Marche créée contre les pirates normands ; le Mempisque était distinct de la Flandre proprement dite ; enfin le *pagus Leticus* est le pays de la Lys, entre ce fleuve et l'Escrebieu ; à ce dernier cours d'eau, il a emprunté le nom de *pagus Scarbeius*, sous lequel il est parfois désigné.

— M. l'abbé ANGOR, après avoir démontré la fausseté d'un acte de 1158, jadis publié par Ménage, vient de retrouver aux archives de la préfecture de Laval trois exemplaires de l'acte faux lui-même, avec correction du faussaire. Dans une nouvelle brochure (*les Croisés et les premiers seigneurs de Mayenne* ; Laval, 1897, in-8°), il s'attache à prouver que l'auteur de la supercherie est bien, comme il l'avait avancé, un certain M. de Goué, et corrige quelques vieilles erreurs, aujourd'hui encore fort répandues, sur l'origine des seigneurs de Mayenne.

— M. A. VIDIER vient de publier, dans le *Moyen Age*, la seconde année de son très utile *Répertoire méthodique du moyen âge français* (Paris, Bouillon, 1896, in-8°). Il y indique tous les ouvrages et mémoires parus en 1895 touchant l'histoire, la littérature et les beaux-arts en France avant 1500. Cette année il atteint le chiffre de 5,135 numéros ; il est bien probable qu'on ne saurait aller beaucoup plus loin. Ce total prouve l'accroissement continu, d'année en année, de la production historique. Les livres importants sont assez rares, mais, par contre, que de mémoires, que de brochures ! Encore cinquante ans, et il sera matériellement impossible à un érudit de con-

naitre toute la littérature sur un point quelconque de l'histoire du moyen âge.

— *Notre-Dame de Biran* est un lieu de pèlerinage du diocèse d'Auch. M. l'abbé CAZAUBAN vient de faire à la fois l'histoire du sanctuaire et celle de la paroisse où il s'élève (Auch, Cocharaux, 1896, in-12). Suivant une ancienne tradition, on aurait jadis trouvé à Biran une image miraculeuse de la Vierge, mais le pèlerinage ne devint guère célèbre en Gascogne qu'au xvii^e siècle, quand eut été apportée d'Espagne une reproduction de la fameuse Vierge del Pilar. — Du même auteur, signalons une notice sur les anciens catéchismes de la province d'Auch (Bagnères, Peré, 1897, in-12), où l'on trouve quelques renseignements bibliographiques sur ces livres d'enseignement fort rares aujourd'hui.

— Le célèbre hôtel de Bourgheroulde fut construit pour la famille Leroux, famille anoblie vers le temps de Louis XI et qui essaima dans toute la province de Normandie. M. G. PÆVOST, dans une intéressante brochure intitulée : *Une Famille normande et la Renaissance en haute Normandie* (Évreux, Hérissey, in-8°), montre comment presque tous les membres de la famille Leroux furent au xvi^e siècle de grands bâtisseurs, élevant ici un château, là une chapelle, jouant, en un mot, dans des proportions plus modestes, le rôle de leurs émules, les Beaune de Samblançay et les Robertet.

— M. COURET a retrouvé et publie un texte assez curieux sur le siège d'Orléans en 1428 et 1429 (*un Fragment inédit des anciens registres de la prévôté d'Orléans*. Orléans, 1897, in-8°). Les troupes de secours avaient été logées aux frais de la ville chez différents hôteliers. Une fois le danger passé, on montra peu d'empressement à payer les dépenses, et les aubergistes réclamaient encore une partie de leurs déboursés en 1447.

— M. JOÛON DES LONGRAIS vient de publier un bon travail sur *le Duc de Mercœur* (Saint-Brieuc, 1895, in-8°). L'auteur avoue avoir commencé ses recherches dans le but de réhabiliter ce personnage peu sympathique. Très loyalement, il reconnaît que la chose est impossible; il prouve, il est vrai, que le duc ne rêva jamais la restauration du duché indépendant de Bretagne, mais en somme il apporte de nouveaux documents à la thèse courante. Mercœur fut un ambitieux vulgaire, sans talent ni politique ni militaire, et dont l'action eut pour tout résultat d'introduire les Espagnols en Bretagne et de maintenir ce malheureux pays, durant plusieurs années, dans une complète anarchie. Ce fut, à tous égards, le plus médiocre des princes lorrains.

— M. Georges DOUBLET, dont la *Revue* a signalé un bon travail sur le célèbre Caulet, évêque de Pamiers, nous envoie quatre nouveaux mémoires sur le même prélat. En voici la liste : *les Protestants à Pamiers sous l'épiscopat de Caulet*, extrait des *Annales du Midi* (le grand réformateur janséniste s'y montre, comme tous ses confrères de l'épis-

copat français, persécuteur insigne et parfois de mauvaise foi) ; *le Couvent des dames de Salenques*, extrait de la même revue (lutte entre Caulet et ce couvent de femmes, alors fort relâché, et qui aurait eu grand besoin d'une réforme) ; un *Diocèse pyrénéen sous Louis XIV*, extrait de la *Revue des Pyrénées* (tableau peu flatteur des mœurs des populations pyrénéennes) ; enfin *François de Caulet et la vie ecclésiastique dans un diocèse ariégeois sous Louis XIV*, extrait du *Bulletin de la Société ariégeoise* (on y voit que le clergé du diocèse de Pamiers était loin d'être exemplaire ; ses mœurs valaient celles des ouailles qu'il avait à guider et à instruire).

— J. MARCHAND, inspecteur d'Académie de Vaucluse, nous envoie une notice sur *la Faculté des arts de l'Université d'Avignon* (Paris, Picard, 1897, in-8°). Cette Faculté fut créée assez tardivement, en 1675, mais elle n'en joua pas moins un rôle important dans le *studium* d'Avignon ; l'auteur est amené par son sujet à entrer dans quelques détails sur les rapports entre les Jésuites et l'Université, et complète ainsi, sur certains points, l'excellent ouvrage du P. Chossat, dont la *Revue historique* a tout récemment (LXIII, 124) fait l'éloge.

— M. A. CRÉMIEUX, professeur au lycée de Châteauroux, publie sous le titre de *Étude sur l'histoire de l'instruction publique dans le département de l'Indre* (Châteauroux, 1896, in-8°) une analyse de l'enquête faite en 1791 et 1792 par le Comité d'instruction publique de la Législative. Les conclusions de l'auteur sont assez pessimistes, et pour l'enseignement secondaire comme pour l'enseignement primaire cette région paraît avoir été extrêmement en retard sur les pays avoisinants.

— A signaler une note de M. A. BARDON sur *l'Usine de vitriol de Saint-Julien de Valgalgues* (Nîmes, 1896, in-8°). L'exploitation date d'environ 1600 et se continua jusqu'au début du XIX^e siècle ; elle ne cessa d'être lucrative qu'à la suite des progrès des sciences chimiques.

— La Société nationale d'encouragement à l'industrie et au commerce, de Paris, sur le rapport de M. Grüner, vient de décerner un prix de quinze cents francs, avec médaille d'honneur et diplôme, à M. Émile GARNALT, pour son *Histoire du commerce Rochelais, d'après les archives de la Chambre de commerce*, publiée par la Chambre de commerce. Ce travail, qui n'est pas encore terminé, a une très grande valeur documentaire, et il est à souhaiter que sa publication ne soit pas interrompue. Deux volumes sont encore nécessaires pour conduire, jusqu'à la Révolution, l'histoire économique.

L'auteur a, de plus, en portefeuille une *Histoire de l'hydrographie, des capitaines de la marine marchande, du pilotage, du courtage, etc.*, et des *Biographies des armateurs rochelais*. Quant à l'histoire générale du commerce, elle a été, depuis longtemps, entreprise par M. Georges MUSSET, archiviste paléographe et bibliothécaire de la Rochelle, qui vient de publier la monographie de l'église de *Femoux* (planches d'E. Couneau).

— Tous les inventaires des archives départementales, communales et hospitalières de la Charente-Inférieure sont aujourd'hui publiés par les soins du diligent archiviste, M. DE RICHEMOND, et l'inventaire de la section judiciaire est sous presse. Divers généreux donataires, parmi lesquels figure le comte de Clervaux, ont enrichi ce dépôt de fonds intéressants pendant le dernier exercice, et le rapport annuel de l'archiviste signale l'intérêt historique des nouveaux documents analysés.

— L'auteur d'un des plus beaux romans parus dans ces dernières années (*Passé l'Amour*), M. A. LE GOFFIC, vient de faire paraître un recueil d'études sur la vie de nos populations maritimes qui offrira de l'intérêt aux historiens : *Gens de mer. Sur la côte* (Colin). Les chapitres sur les derniers baleiniers, sur les pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande, sur l'île de Sein, sur le Pollet, sur les pilleurs d'épaves peignent des mœurs qui se modifient rapidement et qui forment une partie de notre psychologie nationale. — L'étude sur *Charles Cornic*, d'après des documents inédits, nous offre un exemple caractéristique de la vie des officiers sous l'ancien régime. Il n'est pas de tableau plus saisissant des abus et des préjugés qui, à quelques égards, se sont perpétués à la Révolution tout en se transformant.

— Depuis le 10 avril dernier paraît à Paris *la Revue de l'Art ancien et moderne*, sous la direction de M. Jules COMTE. Le programme en est très varié : philosophie de l'art et archéologie, fouilles et découvertes, histoire de l'art et de ses applications, musées et collections de France et de l'étranger, monuments anciens et modernes, biographies d'artistes, expositions de toutes sortes, écoles de beaux-arts et de dessin, œuvres des artistes et œuvres de l'industrie, mouvement musical. Chaque mois *la Revue de l'Art ancien et moderne* apportera à ses lecteurs des études variées sur tout ce qui relève de son domaine.

— Le *Collège libre des sciences sociales* (8, rue de Tournon, à Paris) reprendra ses cours le lundi 8 novembre 1897. Parmi les matières enseignées, qui sont au programme, nous signalerons : *Les Études ethniques, leurs méthodes et les études sociales*, par M. Louis MARIN. — *L'Application de la méthode historique aux sciences sociales*, par M. SEIGNOBOS. — *L'Histoire du droit moderne*, par M. E. TARBOURIEGH. — *L'Histoire du travail et des doctrines relatives à son organisation*, par M. A. MÉTIN. — *L'Application des données géographiques à quelques problèmes pratiques d'économie sociale*, par M. Jean BRUHNES. — *La Sociologie d'après Auguste Comte*, par M. le Dr E. DELBET, député. — *Les Doctrines sociales allemandes*, par M. Ch. ANDLER. — *Les Doctrines sociales anglaises*, par M. André LICHTENBERGER. — *Les Questions coloniales*, par M. Maurice WAHL. — *La Russie économique et sociale*, par M. Maxime KOVALEVSKI.

Alsace. — Le Dr SCHNEEGANS a été nommé professeur extraordinaire de philologie romaine à l'Université de Strasbourg.

Allemagne. — Le 20 mai dernier est mort à Berlin l'architecte

Franz MERTENS; il était né en 1808 à Dusseldorf. Il s'était fait connaître par d'importantes études sur les origines de l'architecture gothique et par sa *Denkmalskarte des Occidents*. — Le 23 juin est mort à Munich le Dr Louis, baron DE TROST, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de la Bavière; il avait soixante ans.

— Le Dr Carl OLDENBERG a été nommé professeur d'économie nationale à l'Université de Marbourg. — Le Dr TANGL a été nommé professeur des sciences auxiliaires de l'histoire à l'Université de Berlin. — Le Dr Carl NEUMANN a été nommé professeur extraordinaire d'histoire de l'art à l'Université de Heidelberg. — Le Dr Richard EHRENBERG a été nommé professeur des sciences politiques à l'Université de Gœttingue.

— La Société royale de Gœttingue prépare, comme on sait, une édition critique des bulles pontificales jusqu'à Innocent III. Le prof. KEHR, chargé de ce travail, a déjà exploré, avec le Dr Luigi SCHIAPARELLI et le Dr KLINGERBERG, les plus importantes archives de la haute Italie; ces érudits les continueront par d'autres voyages en automne. Le travail préparatoire dans cette région sera terminé l'année prochaine.

— L'Académie des sciences a voté les subventions suivantes à de grandes entreprises scientifiques : 6,000 m. à MM. SCHMOLLER et KOSER pour continuer l'édition de la Correspondance politique du grand Frédéric; 3,000 m. à M. KLICHNOFF pour le recueil des inscriptions grecques; 800 m. au prof. FINKE, de Munster, pour lui permettre de terminer son édition des *Acta concilii Constantiensis*; 1,000 m. au prof. HANSEN, archiviste à Cologne, pour une Histoire de l'Inquisition en Allemagne; 1,800 m. au Dr J. PACZKOWSKI pour la suite de ses recherches sur l'histoire agraire; 1,000 m. au prof. SCHIEMANN pour les travaux préparatoires d'une histoire de Nicolas I^{er} de Russie; 750 m. au Dr Hans GRÆVEN pour une édition complète des diptyques en ivoire de l'antiquité; 500 m. au Dr Richard SCHMIDT pour une traduction du Kâmasûtram; 1,000 m. au prof. FAUSBÆLL, de Copenhague, pour une édition du septième livre de son Livre de Jataka.

— La 38^e réunion plénière de la Commission d'histoire instituée au sein de l'Académie des sciences de Bavière a eu lieu les 11 et 12 juin. Dans l'exercice précédent ont paru : 1^o *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XLI, fasc. 2-5, et t. XLII, livr. 1-3; 2^o le t. V des chroniques souabes, consacré à Augsbourg; 3^o le t. VIII et dernier des *Recesse und andere Akten der Hansetage, 1256-1430*. On annonce la publication très prochaine du t. II des *Jahrbücher des deutschen Reiches* sous Frédéric II; il contiendra les années 1228-1233. De même, les t. X et XI des *Reichstagsakten der älteren Serie* paraîtront bientôt; ils atteindront à l'année 1435. On a réuni les matériaux pour le t. III des *Reichstagsakten der Reformationszeit* et poussé activement les travaux préparatoires pour la Correspondance des Wittelsbach.

— Le 19 juillet a été fondé à Marbourg un Comité pour l'histoire de la Hesse et de Waldeck. A la tête de ce Comité figurent les prof. Below, Wenck, Schroeder, von der Ropp, Hœhlbaum, le Dr Haupt, directeur de la bibliothèque de Giessen, l'archiviste Koennecke, le bibliothécaire Scherer. On a élu pour président le baron von der Ropp et pour vice-président le Dr Hœhlbaum, professeur à Giessen. Les premiers travaux du Comité contiendront les Régestes des landgraves de Hesse jusqu'à Philippe le Magnanime, les chroniques de Hesse et de Waldeck du xiv^e au xv^e s., les actes des États provinciaux de Hesse, un cartulaire de Fulda, un Dictionnaire des noms de lieu pour la Hesse et la principauté de Waldeck.

— Le conseil municipal de Berlin a reçu il y a quelques années, avec les papiers de G. Friedländer, une riche collection d'ouvrages relatifs à l'histoire des mouvements libéraux, radicaux et révolutionnaires en Allemagne jusqu'en 1866 environ; le conseil a fait récemment imprimer un catalogue de cette intéressante bibliothèque.

— Dans les fouilles au castellum d'Alteburg sur le « limes » romain, près de Holzhausen, en Nassau, on a trouvé un fragment d'une belle inscription romaine, gravée sur bronze en lettres dorées, consacrée à l'empereur Caracalla après sa victoire sur les Alamans, en 213.

— Aux archives provinciales de Wiesbaden ont été classés à part les documents relatifs aux affaires de la principauté de Nassau; ils passeront au grand-duché de Luxembourg.

— L'Institut historique de la Prusse à Rome publiera une revue annuelle de deux fascicules chez Lœscher, à Rome, sous le titre *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven*.

— Après la mort du prof. A. NARDÉ, la direction des *Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte* a passé au Dr O. HIRTZE, privat-docent à Berlin.

— Le 16^e *Jahresbericht der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde* (1896) contient la suite, rédigée par A. TILLE, de l'Inventaire des petites archives de la province rhénane; il comprendra les archives des cercles de Gladbach, Grevenbroich, Bergheim et Dusseldorf.

— Un assez important fragment du *Marmor Parium* a été trouvé par M. Krispis à Parikia, île de Paros; il fournit de précieux renseignements sur l'histoire des années 336-229. Étudié par Krispis et A. Wilhelm, il paraîtra dans les *Mitteilungen d. d. archæologischen Instituts*.

— Signalons deux articles dans les « Beilage » de l'*Allgemeine Zeitung*, nos 162 et 163, sur les rapports de la civilisation des peuples classiques de l'antiquité avec les peuples celto-scandinaves du Nord, par Fr. MARX.

— La librairie Bruckmann, de Munich, a mis en vente, au prix de 300 m., la reproduction photographique, en 128 planches, des bas-reliefs

qui ornent la colonne de Marc-Aurèle à Rome. Le texte qui accompagne ces reproductions, si importantes pour l'histoire des antiquités germaniques, a été rédigé par PETERSEN (introduction et description des bas-reliefs), Th. MOMMSEN (la guerre des Marcomans sous Marc-Aurèle), CALDERINI (l'architecture de la colonne) et DOMASZEWSKI (explication des bas-reliefs).

— Le P. Bernhard SCHMID vient de publier une biographie de l'abbé de Rancé : *Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, Abt und Reformator von la Trappe* (Ratisbonne, Nationale Verlagsanstalt, in-8°, x-437 p. Prix, 3 m. 60).

— Les membres et les amis du Collège allemand à Rome ont célébré le 11^e centenaire de la fondation du cimetière des Allemands par une *Festschrift* dédiée au directeur actuel, Mgr de Waal (Fribourg, Herder, in-4°, xii-307 p.). Parmi les mémoires qui composent ce volume, nous citerons seulement : les Édifices du culte chrétien avant Constantin, par J.-P. KIRSCH; le Pallium romain, par le P. GRISAR; l'Itinéraire du second général des Dominicains, Jean de Saxe, par le P. REICHERT; les Nominations de cardinaux par le pape Célestin V en sept. et oct. 1294, par P.-M. BAUMGARTEN; les Évêchés créés au xiv^e s. sur le terrain des missions dominicaines et franciscaines, par le P. EUBEL; l'Itinéraire de Jean XXIII se rendant au concile de Constance, 1414, par G. SCHMID; Pour servir à l'histoire de la Table de Peutinger, par K. MILLER; etc.

— Parmi les *Philologisch-historische Beiträge* publiés pour fêter le 60^e anniversaire de la naissance de Curt WACHSMUTH (Leipzig, Teubner, viii-218 p. Prix, 8 m.), nous signalerons les articles suivants : les Bas-reliefs du monument d'Adamklissi, par Conrad CICHORIUS; les Routes dans la Cappadoce orientale, par W. RUEB; des Fragments d'Étienne de Byzance, par SAKOŁOWSKI; la Liste des rois de Cappadoce par Diodore, par Ad. BUCHHOLZ; sur les secrétaires d'État à Athènes, par E. DRERUP.

— La même librairie vient de publier en 2 vol. *Die geschichtliche Literatur über die römische Kaiserzeit bis Theodosius I und ihre Quellen*, par le Dr Hermann PETER (xii-478 et vi-410 p. Prix de chaque volume, 12 m.).

LIVRES NOUVEAUX. — HISTOIRE LOCALE. — *M. Brann*. Geschichte der Juden in Schlesien; t. II. Breslau, Jacobson. Prix : 1 m. 50. — *H. J. Kappen*. Clemens August, Erzbischof von Köln. Münster, Aschendorff, 1897, in-8°, viii-240 p. Prix : 3 m. — *Baumann et Tumbült*. Quellen zur Geschichte des fürstl. Hauses Fürstenberg, 1510-1559. Tubingue, Laup, in-8°, xiv-656 p. — Westfälisches Urkundenbuch. Vol. VI : die Urkunden des Bisthums Minden, 1201-1300, p. p. *Hoogeweg*. Münster, Regensburg, in-4°, 320 p. Prix : 5 m. — Urkundenbuch der Stadt Lübeck. Lübeck, Schmersahl. — *Stieda et Mettig*. Schragen der Gilden und Aemter der Stadt Riga bis 1621. In-8°, xv-758 p. Prix : 16 m. — *H. Bungers*. Beiträge zur mittelalterlichen Topographie, Rechtsgeschichte und Sozialstatistik der Stadt Köln. Leipzig, Duncker et Humblot, x-125 p. Prix : 3 m. 40.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — *Hirsch-Gereuth*. Studien zur Geschichte der Kreuzzugsidee nach den Kreuzzügen. Munich, Lunebourg, VIII-176 p. Prix : 6 m. 40. — *F. X. Funk*. Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen; t. I. Paderborn, Schöningh, in-8°, VI-516 p. — *F. Smütz*. Der Neusser Krieg, 1474-1475. Bonn. Hanstein, in-8°, 138 p. Prix : 2 m. — *C. Spielmann*. Karl von Ibell, 1780-1834. Wiesbaden. Kreidel, in-8°, XI-271 p. Prix : 4 m. — *H. Friedjung*. Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland, 1859-1866; t. I. Stuttgart, Cotta, in-8°, XVI-438 p. Prix : 10 m. — *H. Kierning*. Nuntiatur des Palotto, 1628-1630: t. II. Berlin, Bath, in-8°, LXXIX-464 p. Prix : 25 m. — *R. Löwe*. Die Reste der Germanen am Schwarzen Meer. Halle, Niemeyer, in-8°, 270 p. Prix : 8 m. — *M. Stern*. Die israelitische Bevölkerung der deutschen Städte. T. III : Nürnberg im Mittelalter. Kiel, Salfeld, in-8°, VI-338 p. Prix : 10 m.

ANTIQUITÉ. — *H. Drüener*. Untersuchungen über Josephus. Marbourg, von Hamel (Dissertation). — *Fr. Stein*. Die Völkerstämme der Germanen nach römischer Darstellung. Schweinfurt, Stoer, in-8°, VII-203 p. Prix : 1 m. 80.

Autriche. — M. le chevalier d'ARNETH, qui vient de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans, s'était acquis une réputation plus qu'euro-péenne par ses importants travaux sur l'histoire de l'Autriche au XVIII^e s., en particulier sur celle de Marie-Thérèse et de sa fille, Marie-Antoinette. Après avoir joué en 1848 un rôle politique assez important, il entra aux archives de la maison d'Autriche, dont il devint le directeur en 1868. Cette situation lui permit de rendre les plus signalés services à la science historique, soit par les documents de tout premier ordre qu'il en tira lui-même, soit par l'assistance qu'il donna aux travailleurs étrangers. Nous reviendrons plus au long sur l'homme et sur ses œuvres.

— Le 12 juin est mort à Vienne Jacques DE FALKE, ancien directeur du Musée d'art et d'industrie, âgé de soixante-treize ans. Parmi ses travaux, nous citerons : *Die deutsche Trachten-und Modewelt* (2 vol., 1858); *Zur Costümgeschichte des Mittelalters* (1861); *Die ritterliche Gesellschaft im Zeitalter des Frauenkultus* (1863); *Geschichte des fürstlichen Hauses Liechtenstein* (1868).

— Le Dr Wilhelm KUBITSCHKEK a été nommé professeur extraordinaire d'histoire romaine à l'Université de Vienne. — Le Dr P. DE BIENKOWSKI a été nommé professeur extraordinaire d'archéologie classique à l'Université de Cracovie.

— La Société des Antiquaires de Vienne a entrepris de publier une série de Sources relatives à l'histoire de la ville de Vienne; deux volumes ont déjà paru. Le t. III contiendra des régestes tirés des archives du chapitre de Sainte-Dorothée et des Archives impériales. On prépare aussi une édition des livres commerciaux des industries de la ville. On songe enfin à composer une histoire de Vienne d'après les travaux les plus récents et avec une illustration copieuse, sous la direction de Henrich ZIMMERMANN. Le t. I paraîtra bientôt.

— La bibliothèque du fidéi-commis de la famille impériale à Vienne sera prochainement unie à la bibliothèque de la cour. Elle contient,

entre autres, une collection de portraits fondée par l'archiduc François de Toscane en 1784, laquelle contient actuellement plus de 100,000 portraits.

— M. J.-B. TKALČIĆ vient de publier, avec une introduction en langue croate, le t. III des *Monumenta historica liberae regiae civitatis Zagrabiae, metropolis regni Dalmatiae, Croatiae et Slavoniae*; il contient les *Diplomata*, de 1500 à 1526 (Agram, librairie de l'Imprimerie par actions, VI-CXIX-368 p. Prix, 6 m.).

Angleterre. — L'excellent *Historical Atlas*, publié par M. R. L. POOLE, continue de paraître régulièrement (Oxford, Clarendon press). Les quatre derniers fascicules mensuels contiennent les cartes suivantes : fasc. 6, Écosse; ses divisions ecclésiastiques au moyen âge, par M. Gregory SMITH; les Royaumes francs à l'époque carolingienne, par M. POOLE; les Royaumes espagnols, 1263-1492, par feu M. BURKE; — fasc. 7 : Europe, 565-720, par M. J. B. BURY; l'Angleterre au temps d'Édouard I^{er}, par M. J. TOUT; la Russie depuis l'avènement des Romanov, par M. Nisbet BAIN; — fasc. 8 : l'Europe en 962, par M. POOLE; la France en 1429, par M. TAIT; l'Italie vers l'an 600, par M. BURY; — fasc. 9 : l'Irlande au xvii^e siècle, par M. DUNLOP; la France, la Lorraine et la Bourgogne aux xi^e et xii^e siècles, par M. W. E. RHODES; le Royaume espagnol depuis 1513, par M. BURKE (voir *Revue historique*, LXIV, 137).

— Sous les auspices de la R. historical Society, M. J. S. LEADAM a publié un document très important pour l'histoire de la propriété foncière au xvi^e s. : *The Domesday of inclosures, 1517-1518* (Longmans, 1 vol. en 2 t., 715 p. in-8°). Nous y reviendrons prochainement. Pour la même Société, M. TOUT prépare l'édition d'un important document trouvé par M. HALL au P. Record office; c'est le rouleau où ont été transcrits les actes du procès intenté aux juges du roi compromis dans le scandale de 1289-1290, procès dont il a déjà été question dans la Préface du *Red book of the Exchequer*.

— Le Rév. W. K. Riland BEDFORD a donné une seconde édition, très augmentée, de *The Blazon of episcopacy*, avec un millier de dessins représentant les armes des archevêques et évêques de l'Angleterre et du pays de Galles (Oxford, at the Clarendon press, in-4°, XII-274 p. Prix, 36 sh. 6 p.); précieux instrument de travail pour les archéologues et les bibliographes, les historiens y trouveront aussi les dates de chaque épiscopat. C'est un très utile supplément à l'ouvrage de W. STUBBS : *Episcopal succession of England* qui, lui aussi, vient de paraître en une seconde édition entièrement refondue (Oxford, *ibid.*, XVI-248 p. in-4°. Prix : 10 sh. 6 p.).

— M. Chr. WORDSWORTH vient de donner les *Statutes of Lincoln cathedral*, 2^e partie, dont la publication avait été préparée par feu

Henry BRADSHAW (Cambridge, at the University press, 2 vol. in-8°, CCXC-160 et XXVI-161-957 p.). Cette seconde partie contient les anciennes coutumes de Lincoln, avec des documents concernant Salisbury, York, Lichfield, Hereford et Truro. Nous y reviendrons.

— *Social England*, publié sous la direction de M. TRAILL, vient de se terminer avec le t. VI, qui va de 1815 à 1885 (Cassell, VIII-700 p. in-8°).

— Le t. XI des publications de la Selden Society contient les *Select pleas in the court of Admiralty*, t. II, 1547-1602, publiés par M. Reginald G. MARSDEN (Londres, Quaritch, LXXXVI-244 p.). Sur le t. I, voyez la *Rev. hist.*, t. LXIV, p. 126.

Suisse. — M. Jacques BURCKHARDT, professeur à l'Université de Bâle, vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans. Le *Journal de Genève* du 11 août dernier lui a consacré une intéressante notice biographique dont nous reproduisons les parties principales :

« La plus grande partie de sa vie s'est écoulée à Bâle, la ville natale du savant. Né au mois de mai 1818, il fréquenta nos écoles et étudia à Bâle, Berlin et Bonn. Au bout de quelques semestres, il abandonna la théologie pour l'histoire générale et l'histoire de l'art. C'est en 1844 qu'il fit pour la première fois des cours à notre Université. Dès lors, sauf trois ans passés à Zurich et quelques voyages d'études, surtout en Italie, il est constamment resté parmi nous. Professeur à l'Université et dans une partie de nos écoles supérieures, il ne se retira complètement de l'enseignement qu'en 1893.

« Il n'est pas facile de retracer, même très superficiellement, les traits caractéristiques de cette physionomie. Son renom, qui a dépassé de beaucoup les frontières de la culture littéraire allemande, est dû en première ligne à quelques ouvrages capitaux : *le Cicerone*, que tout voyageur en Italie devrait avoir étudié à fond, *l'Époque de Constantin le Grand* et *la Renaissance en Italie*. Au premier de ces livres, l'auteur lui-même avait donné pour sous-titre : « Manuel pour la jouissance des œuvres d'art en Italie. » C'est un traité complet de l'art et de l'histoire de l'art où Burckhardt commente avec la même autorité les œuvres de la sculpture et de l'architecture romaines, les fresques de Siègne et les tableaux célèbres du XVI^e siècle. Dans ses deux autres ouvrages, il traite avec une compétence incontestée l'histoire de la civilisation de deux époques intéressantes entre toutes. Rien n'échappe à ses investigations. L'art, la littérature, la vie de famille et la vie publique, la guerre et la paix forment sous sa plume les éléments divers d'un tableau vivant dont les traits, résultat de savantes déductions, peuvent être considérés comme définitifs.

« Mais les livres de Jacques Burckhardt, si remarquables qu'ils soient, n'ont pas été l'œuvre principale de sa vie. Une fois la renommée acquise, l'enseignement est devenu de plus en plus son unique préoccupation. Chargé, au début, de la chaire d'histoire, il décrivit toutes les époques et tous les pays avec la vivacité et la couleur qui ne naissent que de la

lecture des documents originaux. Peu à peu il se spécialisa dans l'histoire de l'art, et c'est cette discipline qu'il a enseignée le plus longtemps, jusqu'en 1893. Comme ses livres, ses cours universitaires, — celui qui écrit ces lignes peut en parler en connaissance de cause, ayant suivi tous les principaux, — étaient des œuvres d'art achevées. Bien que, depuis son retour de Zurich, il écrivit et parlât toujours d'abondance et sans le secours du manuscrit, sa langue était l'allemand le plus classique. Ceux qui possèdent des sténogrammes complets, par exemple de son *Histoire de la Révolution française* ou de son *Histoire de la culture hellénique*, possèdent des livres d'une haute valeur. Jacques Burckhardt avait peu d'élèves proprement dits : ce n'était pas son ambition de former des historiens spécialistes. Aussi comptait-il parmi ses auditeurs des étudiants de toutes les facultés. Il disait volontiers que son but était d'éveiller le goût de l'histoire et l'intelligence du passé, interprété soit dans ses événements politiques soit dans ses œuvres d'art.

« Cette tendance le mit, dès le début de sa carrière, en contact avec le grand public. Dans un temps où l'on ne songeait pas encore aux conférences populaires ni aux cours académiques à l'usage d'un public mixte, — qu'on nous prodigue maintenant tous les hivers, — il rassemblait autour de lui Bâlois et Bâloises pour leur exposer des séries de chapitres historiques. Après l'institution des cours publics, Jacques Burckhardt fut un de ceux qui occupèrent le plus fréquemment la chaire pour parler des sujets les plus intéressants. Pendant l'hiver de la guerre franco-allemande, il traita dans un cours de trois conférences la question de la *Grandeur historique*; lorsque, pendant l'hiver de 1883, le kronprinz allemand visita les cours italienne et espagnole, il raconta à ses auditeurs, sous le titre de *Voyage d'une fiancée impériale*, les tribulations tantôt pénibles tantôt plaisantes d'une infante espagnole du xviii^e siècle se rendant de Madrid à Vienne, voyage qui ne s'accomplit qu'avec force incidents pénibles et ridicules. Tantôt il peignait Talleyrand d'après ses mémoires, tantôt il donnait un résumé, — pas toujours impartial, — des publications nouvelles sur Napoléon I^{er}, qu'il haïssait de toute la haine que l'humaniste peut éprouver pour un barbare. Et avec quelle netteté et quelle puissance d'évocation il savait décrire les toiles d'un Rembrandt, d'un Rubens, d'un Van Dyck ! Nous n'en finissons pas si nous voulions seulement énumérer toutes les époques de l'art, toutes les périodes historiques qu'il a fait revivre dans ces conférences accessibles à tout le monde et comprises par chacun.

« Et ce savant vraiment extraordinaire, ce professeur que les plus grandes universités nous enviaient en vain, était d'une simplicité et d'une modestie touchantes. Resté célibataire, il vivait dans deux chambres étroites. Ce n'est que ces dernières années que, cédant aux instances de ses amis, il loua bien à contre-cœur un appartement plus confortable. »

Les principales publications de Burckhardt sont : *Die Zeit Constantins des Grossen* (1852) ; *Der Cicerone* (1853 ; trad. fr. par Gérard) ; *Erzbischof*

Andreas von Krain und der letzte Konziliarversuch in Basel, 1482-1484 (1850); *Studien über der Dom in Chur* (1856-1857); *Die Kultur der Renaissance in Italien* (1860; trad. fr. avec des additions de Geiger); *Die Geschichte der Renaissance in Italien* (1867).

— M. J. BÆCHTOLD, professeur de littérature allemande à l'Université de Zurich, est mort le 8 août dernier à l'âge de quarante-neuf ans. Il laisse une étude sur *Hans Salat, chroniqueur et poète suisse de la première moitié du XVI^e siècle*, et une remarquable *Histoire de la littérature allemande en Suisse*. Il a publié en outre dans la *Bibliothek älterer Schriftsteller der deutschen Schweiz* la chronique de Strettlng et les œuvres de Nicolas Manuel.

— L'abbé Jean GREMAUD est mort à Fribourg le 20 mai dernier. Il était né à Riaz, près Bulle, en 1823; il fit ses études à Fribourg et fut ordonné prêtre en 1847. Dès 1850, le goût des études historiques se développa chez lui, il s'y livra avec passion. En 1856, il était appelé comme professeur d'histoire au collège de Fribourg; en 1870, il fut nommé bibliothécaire cantonal et en 1875 professeur d'histoire au séminaire diocésain; en 1888, il quitta le collège pour occuper une chaire d'histoire dans la nouvelle Université de Fribourg; il était recteur lorsque la mort l'a frappé. Il a beaucoup écrit et il est à souhaiter que la bibliographie de son œuvre soit faite; il a publié des travaux dans le *Mémorial de Fribourg*, dans les *Étrennes fribourgeoises*, dans les *Archives de la Société d'histoire de Fribourg*. Citons de lui sa *Préface au Fribourg artistique* (1^{re} année, 1890) et de nombreuses monographies dans le même recueil, divers articles dans le *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, entre autres un sur les *Premières monnaies de Fribourg* (1^{re} année, 1882, p. 140-148); le *Nécrologe des églises cathédrales de Lausanne et de Sion et de l'église paroissiale de Granges*, dans les *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* (t. XVIII, 1863); il a publié, dans cette même collection, deux volumes (t. XXII et XXIII, 1867 et 1869) contenant les *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère et d'autres fiefs de la maison souveraine de ce nom*, rassemblés par J.-J. Hisely, et dans le t. XXXIV (1879, p. 467 et suiv.) le *Nécrologe de la chartreuse de la Lance*. Mais son œuvre capitale est la publication, également dans la même collection, des *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, qui forment déjà sept volumes (t. XXIX-XXXIII, XXXVII et XXXVIII, 1875, 1876, 1878, 1880, 1884, 1893, 1894), comprenant les années 300 à 1431; il corrigeait les épreuves du huitième volume lorsque la mort l'a surpris. MM. Max de Diesbach (*Gazette de Lausanne* du 24 mai et *Semaine littéraire* du 5 juin) et J. Mayor (*Journal de Genève* du 25 mai) ont esquissé le portrait de cet homme « ferme, juste et droit, » de cet ami sûr, de cet érudit consciencieux, de ce collègue à l'esprit fin et parfois malicieux. C'était un caractère et une autorité.

— « Un peuple doit toujours avoir à cœur la conservation des objets

antiques qui appartiennent soit à son histoire, soit à son culte, soit à sa vie privée, soit à l'art. Ces objets font eux-mêmes partie de son histoire et méritent d'être conservés, les uns pour leur forme et leur travail, les autres pour les souvenirs qui s'y rattachent. » Cette pensée de l'abbé Gremaud aurait pu servir d'épigraphe à la belle publication intitulée : *l'Art ancien à l'exposition nationale suisse, Album illustré* (Genève, 1896, in-fol.). On sait que la section la plus remarquée de cette exposition a été le groupe de l'art ancien. La *Revue* a signalé l'an dernier l'important *Catalogue* qui en a été fait. L'*Album*, qui vient d'être publié par les soins et sous la direction de M. Camille FAVRE, président du groupe, contient 75 planches d'une belle exécution reproduisant les spécimens les plus intéressants des diverses branches de l'art ancien suisse. Il est superflu d'insister sur la valeur archéologique de cet ouvrage.

— M. Jacob NUESCH vient de publier un ouvrage intitulé : *Das Schweizerbild, eine Niederlassung aus palæolithischer und neolithischer Zeit* (publié aux frais de la Société helvétique des sciences naturelles, forme le t. XXXV des *Nouveaux mémoires* de cette Société. Zurich, 1896, in-4° de 328 p. avec une carte, 25 pl. et 8 fig.). Ce volume contient, outre le travail de M. Nuesch, des mémoires spéciaux de divers naturalistes sur l'importante station préhistorique découverte près de Schaffhouse en 1891.

— Nous devons à M. HUNZIKER un volume contenant des récits contemporains des troubles des années 1794 à 1798 dans le canton de Zurich. Cette publication, augmentée de nombreuses pièces en appendice, forme le t. XVII des *Quellen zur Schweizer Geschichte : Zeitgenössische Darstellungen der Unruhen in der Landschaft Zürich* (Bâle, Geering, 1897, in-8° de xxiii et 358 p.). On pourrait reprocher à ce volume d'être d'un intérêt un peu local pour la collection dans laquelle il a paru ; mais M. Hunziker répond à cela que, dans aucun autre canton, les préliminaires de la révolution n'ont eu un caractère aussi bien déterminé et que l'histoire n'en sera que plus frappante, limitée qu'elle est à un seul canton.

— Il n'existe pas encore d'histoire vraiment scientifique du Valais ; l'abbé Gremaud en accumulait les matériaux ; M. R. HOPPELER n'a pas entrepris de l'écrire, mais il en publie aujourd'hui quelques chapitres plus spécialement consacrés au Bas-Valais jusqu'au commencement du xiv^e siècle : *Beiträge zur Geschichte des Wallis im Mittelalter* (Zurich, Orell-Fuessli, 1897, rv-291 p.). C'est un louable effort dont il faut lui être reconnaissant.

— « Le xviii^e siècle forme dans l'histoire de Genève une période bien distincte, caractérisée par une vie politique intense, dont témoignent les milliers d'imprimés contemporains. » C'est la *Bibliographie historique de Genève au XVIII^e siècle*, que vient de publier M. Émile RIVOIRAZ (t. XXVI et XXVII des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*. Tirage à part. Genève, Jullien, Georg ; Paris, Alph. Picard, 1897, 2 vol. in-8° de xi-586 et 509 p.). On trouve

dans ces deux volumes les titres de plus de 6.300 opuscules ou ouvrages, suivis de l'indication de la bibliothèque où ils se trouvent et de notes historiques : la consultation de cet ouvrage est facilitée par deux tables, l'une, la table des titres, l'autre, la table alphabétique des matières. — M. Rivoire a fait rentrer dans sa *Bibliographie* les brochures et les chansons politiques, les édits, règlements, ordonnances, les publications officielles, les récits de fêtes, les discours et sermons de circonstance, les bulletins de vote, les passeports, etc., plus quelques écrits relatifs aux affaires ecclésiastiques, à l'instruction publique, aux arts et à l'industrie ou à des particuliers. Ces excellents volumes, conçus sur un plan très clair, sont une source abondante de renseignements précis à laquelle devront puiser tous ceux qui s'occuperont du XVIII^e siècle genevois, aussi bien au point de vue historique qu'au point de vue de l'histoire littéraire ou de l'histoire des mœurs.

— La Société suisse des traditions populaires, fondée depuis un an, s'est réunie le 30 mai dernier à Zurich. Deux travaux ont été communiqués à la séance, l'un de M. le professeur ERNEST MURRY sur la légende de la reine Berthe, l'autre de M. HOFFMANN-KRAYER relatif à l'histoire de la sorcellerie à la fin du moyen âge. Ces deux mémoires seront publiés dans les *Archives* de la Société.

LETTRES NOUVEAUX. — K. *Danzliker*. Ortsgechichte und historische Heimatkunde in Wissenschaft und Schule. Zurich, 1897, in-8°, iv-113 p. (contenant, p. 90-110, une intéressante liste des ouvrages relatifs au canton de Zurich). — J. *Mayor*. La Tour de l'île [à Genève], breve notice. Genève, Jarrys, 1897, in-8°, 26 p., avec fig.

Italie. — M. Giovanni DE CASTRO, historien distingué, particulièrement par ses excellents ouvrages écrits pour les classes, vient de mourir à Bellagio à l'âge de soixante ans.

— Il vient de paraître (Bologne, éd. Zanichelli) un volume très intéressant de souvenirs personnels sur la période de la révolution italienne, c'est l'*Autobiografia di un veterano; ricordi storici e aneddotici del generale Enrico Della Rocca*, qui vient d'atteindre l'âge de quatrevingt-onze ans. Le volume paru (495 p.) va de 1807 à 1859.

— L'éditeur F. VALLARDI, de Milan, a commencé la publication par fascicules d'une grande Histoire politique d'Italie. L'ouvrage comprendra neuf volumes; l'histoire préromaine sera traitée par M. Brizio, l'histoire romaine par M. Bertolini, l'histoire du moyen âge et des temps modernes par MM. Gianani, Romano, Orsi, Callegari, Franchetti, de Castro et Giovagnoli. — A côté de cette Histoire politique, le même éditeur publiera aussi une Histoire littéraire d'Italie, due également à plusieurs écrivains spécialistes.

Pays-Bas. — M. ROGGE a publié trois lettres de Hugo Grotius à sa femme, Maria van Reigersbergh, dans *Oud Holland* (t. XIV, 4).

— A l'Académie royale d'Amsterdam (séance de février), M. ROGGE

a exposé l'incohérence et la défectuosité des *Lettres et Mémoires* du comte d'Estrades, publiés pour la première fois en 1709, d'après une collection de documents, par A. de Wicquefort. M. Rogge, en comparant ces Lettres et Mémoires à la collection presque complète des papiers d'Estrades, qui se trouve aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères à Paris, a émis le vœu qu'un supplément aux Lettres et Mémoires fût publié. A cette occasion, M. Blok a fixé l'attention de M. Rogge sur la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale à Paris, qui contient une partie des papiers d'Estrades.

— Dans la séance de mars, M. Mac CALL-THÉAL a prononcé un discours sur les sources de l'histoire sud-africaine.

— Les négociations de Munster en 1643-1648 ont donné naissance à une littérature très abondante de pamphlets néerlandais. Cette littérature a été traitée par M. BLOK dans la séance d'avril. M. Blok a démontré l'importance de ces pamphlets, qui font connaître l'opinion publique sur les négociations, opinion qui se tourna décidément en faveur de la paix en 1646.

— Pour l'histoire de l'époque où Jean de Witt fut grand-pensionnaire, les papiers de Hans Bontemantel, régent d'Amsterdam jusqu'à 1672, sont d'un grand intérêt. C'est à M. KERNKAMP que nous sommes redevables de cette publication importante, dont le t. I, traitant la régence d'Amsterdam, a paru dans les œuvres de la Société d'histoire à Utrecht.

— Une thèse très remarquable de Leyde intitulée *De Patriottentyd* est due à M. COLENBRANDER, qui a étudié les temps troublés de 1776-1787 dans les archives de la Haye, de Wolfenbüttel, de Berlin, de Paris, de Londres. Le tome I^{er} nous mène jusqu'à 1784 ; le tome II traitera les trois années de 1784-1787.

— Dans la revue *De Tydspiegel* (mars-avril), M. VAN DEN BRÖECK (mort depuis) étudie les premiers établissements des Portugais dans les Indes-Orientales. Dans la même revue (mai), M. DOMELA-NIEUWENHUIS publie des mémoires de son grand-père, qui ne manquent pas d'intérêt pour les dernières années du xviii^e siècle.

— Quelques lettres de Thorbecke, l'homme d'état qui occupa la plus grande place dans l'histoire des Pays-Bas pendant le troisième quart de notre siècle, ont été publiées par M. BERCKENHOFF dans le *Gids* de mars. Ces lettres, écrites durant le séjour de l'auteur en Allemagne, font connaître les sentiments et pensées intimes de Thorbecke avant son entrée dans la carrière de savant et de politique. La manière dont la Compagnie des Indes-Orientales a perdu l'île de Formose est racontée par M. KALFF dans le *Gids* d'avril.

— M. VAN DER KEMP continue ses études documentées sur les causes du soulèvement de Dipanegara (voir *Revue historique* de mars 1897) dans le t. XLVII des publications de l'Institut royal de philologie, etc., des Indes-Orientales.

— La cession du cap de Bonne-Espérance par le gouvernement néerlandais aux Anglais en 1814 a suscité plusieurs fois de véhémentes critiques qui ont taxé cette vente de honteuse; M. HEERES a entrepris encore une fois de réfuter ces accusations, à l'aide de documents nouveaux ou peu connus, à la séance d'avril de la Société de philologie néerlandaise (section d'histoire) à Leyde. Le même sujet est discuté par M. VAN DER KEMP dans les publications de l'Institut royal de philologie, etc., des Indes-Orientales (t. XLVII); ses conclusions diffèrent quelque peu de celles de M. Heeres; s'il nie, lui aussi, la vente, il constate néanmoins que le gouvernement néerlandais a montré trop peu de fermeté envers le ministère anglais et s'est résigné trop facilement aux sacrifices des colonies demandées par les Anglais en acceptant, en guise de dédommagement, de fortes sommes dont on avait besoin pour former une ligne de défense suffisante contre la France.

— L'assemblée générale des membres de la Société d'histoire à Utrecht s'est réunie le 20 avril. M. DE BEAUFORT y a raconté l'arrestation du baron de Görtz à Arnhem en 1717, d'après des recherches dans nos dépôts et en utilisant les résultats acquis nouvellement par M. Syveton (voir *Revue d'hist. diplom.*, IX-X).

— Est-il possible de classer les peintres hollandais du xviii^e siècle d'après des écoles locales? M. HORSTENDE DE GROOT a posé cette question et y a répondu négativement; il estime qu'une classification chronologique offrirait de moindres obstacles.

— M. MULLER, de Leyde, a traité l'étude de l'histoire générale des Pays-Bas et de l'histoire locale, en constatant qu'en Hollande, depuis une vingtaine d'années, l'histoire locale a été étudiée de préférence. Sans méconnaître les mérites de ces études, il faut aussi, au sentiment de M. Muller, que les historiens mettent à profit les documents, qu'on a déjà publiés en si grand nombre, pour composer des œuvres d'ensemble sur plusieurs périodes.

— Le rapport sur les recherches provisoires entreprises, sur l'ordre du gouvernement néerlandais, par M. BLOK dans les dépôts de Paris, afin de trouver et de signaler les collections qui contiennent des pièces importantes pour l'histoire des Pays-Bas, a paru récemment.

— M. ROOSEGAARDE-BISSCHOP, chargé de rechercher aux archives de l'« India Office » à Londres les pièces intéressant l'histoire des Indes-Orientales, a rendu compte de son travail dans les mémoires de l'Institut royal de philologie, etc., des Indes-Orientales (t. XLVII).

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

L'ASTROLOGIE

DANS LE MONDE ROMAIN¹

Entre les précurseurs, les partisans ou collaborateurs et les adversaires de l'astrologie en Grèce, il n'y a aucune solution de continuité : on ne saurait distinguer dans l'histoire de la doctrine des périodes successives de formation, de lutte, de triomphe. Les théories astrologiques restèrent toujours objet de discussion, et c'est par la discussion même qu'elles ont été sollicitées à élargir leurs principes, à combler leurs lacunes, à remanier les raisonnements ou les pratiques qui prêtaient aux objections. On n'est pas étonné d'apprendre que les astronomes, ceux qui étaient à même d'apprécier la valeur scientifique des dogmes chaldéens, se sont tenus sur le pied d'hostilité avec des concurrents qui prétendaient réduire l'astronomie au rôle de servante de l'astrologie et la consigner à la porte du laboratoire où les nombres et les figures fournies par l'observation se transformaient en oracles infailibles, en décrets du Destin. Cicéron cite Eudoxe, Anchialus, Cassandre et Scylax d'Halicarnasse parmi ceux qui faisaient fi des prédictions astrologiques². Hipparque, au dire de Pline, croyait fermement à la « parenté des astres avec l'homme, et que nos âmes « sont une partie du ciel³ » ; mais cette foi, qui pouvait l'amener peut-être à prendre son catalogue d'étoiles fixes pour une liste d'âmes divinisées, l'éloignait plutôt de l'astrologie considérée comme moyen de divination. Il tenait sans doute pour infranchissable la ligne de démarcation tracée par Aristote entre l'agitation du monde sublunaire et la paix divine des sphères supérieures.

1. [Cet article forme le chapitre xvi et dernier d'un ouvrage destiné à paraître prochainement, *l'Astrologie grecque*. L'auteur a supprimé ici et réserve pour le livre les notes abondantes qui éclairent et commentent le texte, se bornant, en fait de références, à l'indispensable. N. D. L. R.]

2. Cic. *Divin.* II, 42.

3. Plin. *Hist. Nat.* II, § 95.

Dans les écoles philosophiques, l'astrologie avait rencontré, partout ailleurs que chez les Stoïciens, un accueil assez dédaigneux. Les Épicuriens l'écartaient par une fin de non-recevoir pure et simple ; les Péripatéticiens avaient divisé la science de la Nature en une série de compartiments autonomes soustraits à la tyrannie des nombres pythagoriciens, aux exigences de l'harmonie et de la solidarité universelles, postulats indispensables de l'astrologie à prétentions scientifiques ; la nouvelle Académie, répudiant en bloc tout le mysticisme pythagoricien dont s'amusaient la fantaisie de Platon, n'avait gardé de l'héritage du maître que le goût de l'éristique et criblait d'objections toutes les doctrines, connues ou possibles, qui donnaient leurs conclusions comme certaines, à plus forte raison comme infaillibles. L'astrologie aurait été éliminée du monde où l'on raisonne et réduite à la clientèle des âmes simples, d'ailleurs incapables de la comprendre, si elle n'avait rencontré dans les Stoïciens des alliés et des collaborateurs infatigables, rompus à toutes les finesses de la dialectique, qui avaient lié leur cause à la sienne et l'approvisionnaient au fur et à mesure d'arguments, de réponses, de distinctions, d'échappatoires. Cette alliance s'était conclue dès l'origine, au moment où Bérosee importait en Grèce les dogmes chaldéens et où Zénon fondait l'école du Portique. Depuis lors, les Stoïciens, dogmatiques par nature et attachés à leur orthodoxie particulière, ne voulaient ni ne pouvaient renier l'astrologie systématisée, qui était faite en grande partie de leurs doctrines. Panétius seul se sépara sur ce point de ses maîtres et de ses disciples¹. D'autres, reculant devant un schisme, cherchaient des transactions. Diogène de Séleucie sur le Tigre, dit « le Babylonien », disciple de Chrysippe, réduisait l'astrologie au rôle de la physiognomonie, c'est-à-dire à discerner les aptitudes naturelles de chacun². Évidemment, Diogène avait été intimidé et Panétius convaincu par les arguments du redoutable Carnéade, qui n'avait pas son pareil pour démolir les systèmes les mieux construits. Mais Posidonius, l'homme au savoir encyclopédique, était venu arrêter le stoïcisme sur la pente des concessions ; il avait révisé tout l'ensemble des théories astrologiques, consolidant les parties ébranlées, comblant

1. Cic. *Divin.* II, 42.

2. Cic. *Divin.* II, 43. Son compatriote et contemporain, le « Chaldéen » Séleucus, astronome, physicien et géographe, avait tout à fait rompu avec l'astrologie. Cf. S. Ruge, *Der Chaldaer Seleukos*. Dresden, 1865.

les lacunes, trouvant pour relier entre elles les assertions les plus disparates des associations d'idées à longue portée, qu'il était difficile de réfuter par l'analyse et qui déconcertaient les adversaires aussi sûrement ou mieux que des raisons en forme. C'est lui peut-être qui a construit ou achevé la forteresse astrologique autour de laquelle s'est usé, des siècles durant, l'effort des sceptiques, des moralistes invoquant le libre arbitre, des théologiens luttant pour leur foi, tous inhabiles à démêler le sophisme dans les arguments captieux qu'ils connaissaient mal et suspects d'ignorance quand ils s'avisèrent, de guerre lasse, d'en appeler au sens commun, *telum imbellè, sine ictu*¹.

Sous la garantie d'un savant aussi réputé, qui eut, comme professeur, la clientèle de l'aristocratie romaine, les gens du monde, jusque-là défiant ou indifférents, purent s'avouer adeptes de l'astrologie. Celle-ci une fois à la mode, la curiosité des dilettantes fit surgir une foule de praticiens qui ne voulaient plus avoir rien de commun avec les « Chaldéens » de carrefour, des gens experts à manier les chiffres et les figures géométriques et qui réclamaient derechef le titre de « mathématiciens », tombé en désuétude depuis la disparition des écoles pythagoriciennes. L'astrologie n'avait eu jusque-là pour aliment que les disputes philosophiques et la foi inintelligente du vulgaire; elle avait trouvé enfin, entre ces deux extrêmes, le terrain sur lequel elle allait s'asseoir et prospérer, une société riche, lettrée, ayant atteint sans le dépasser ce degré de scepticisme où les vieilles croyances qui s'en vont laissent la place libre aux nouveautés qui arrivent. C'est la Grèce qui fournit les astrologues; les Romains, habitués de longue date au rôle de disciples, les admirent, les consultent et les payent.

I.

Il y avait longtemps déjà que des charlatans, dont on ne peut plus reconnaître la nationalité sous leur nom générique de « Chaldéens », exploitaient à Rome la crédulité populaire. On ne se tromperait guère en pensant que ces Chaldéens étaient des Grecs attirés par la vogue naissante de l'hellénisme. La littérature et l'astrolo-

1. Sur Posidonius comme source principale de la *Tétrabible* de Ptolémée, voy. l'étude magistrale de Fr. Boll, *Studien über Claudius Ptolemæus* (Jahrb. f. kl. Philol. Supplbd. XXI [1894], p. 49-244).

gie grecques étaient entrées ensemble, visant à conquérir, celle-ci la plèbe, l'autre l'aristocratie. Les lettrés n'eurent d'abord que dédain pour les diseurs de bonne aventure, « les astrologues de « cirque ». Caton défendait à son fermier de consulter les Chaldéens¹.

En 139 av. J.-C., le préteur pérégrin Cn. Cornelius Hispanus crut devoir intervenir. En vertu de son droit de juridiction sur les étrangers, il « ordonna par édit aux Chaldéens de sortir de la « ville et de l'Italie dans les dix jours, attendu que, au nom d'une « fallacieuse interprétation des astres, ces gens jetaient par leurs « mensonges, dans les esprits légers et incapables, un aveugle-« ment lucratif² ». Nous n'avons pas là sans doute le fond de la pensée du magistrat ; le souci de la bourse des citoyens pouvait bien n'être qu'un prétexte.

Le danger des consultations non surveillées allait apparaître plus nettement à mesure que la foi à l'astrologie gagnerait les hautes classes. Cet envahissement, que l'on a cru pouvoir attribuer plus haut, pour une bonne part, à l'influence de Posidonius, paraît avoir été assez rapide. Par le temps de révolutions et de péripéties soudaines qu'inaugure la poussée démagogique des Gracques, on ne croyait plus à l'équilibre providentiel, à la logique qui lie les conséquences aux actes volontaires, mais à la Fortune, hasard pour les uns, prédestination pour les autres. Quand Cn. Octavius fut égorgé par les sicaires de Marius, on trouva sur lui, dit-on, « un diagramme chaldéen », sur la foi duquel il était resté à Rome³. Cependant, les astrologues n'avaient pas encore évincé des meilleures places les haruspices toscans, qui, du reste, leur firent toujours concurrence, empruntant au besoin à l'astrologie de quoi rajeunir l'haruspicine. On cite les haruspices attitrés de C. Gracchus, de Sylla, de J. César ; on ne leur connaît pas d'astrologues familiers. Mais nous savons par Cicéron que les grands ambitieux de son temps prêtaient l'oreille aux faiseurs d'horoscopes. « Que de choses, dit-il, ont été, à ma « connaissance, prédites par les Chaldéens à Pompée, combien à « Crassus, combien à César lui-même : qu'aucun d'eux ne mour-« rait, sinon en grand âge, sinon en paix, sinon avec gloire ! C'est « au point que je suis stupéfait qu'il se trouve encore quelqu'un

1. Cic. *Divin.* I, 58. Cato, *De Agricult.* I, 5, 4.

2. Val. Maxim. *Ept.* I, 3, 3.

3. Plut. *Marius*, 42.

« pour croire des gens dont on voit les prédictions démenties
« chaque jour par la réalité des événements¹ ».

Il n'y a d'étonnant ici — soit dit en passant — que l'étonnement de Cicéron. Les hommes croient toujours ce qu'ils espèrent, et la foi échappe toujours aux démentis de l'expérience. S'il s'est rencontré des astrologues assez avisés pour affirmer à Sylla que la Vénus dont il se croyait le favori, à César que la Vénus dont il se disait le descendant, c'était la planète aimable et favorable entre toutes et qu'elle leur garantissait longue vie et prospérité, il est probable que ces esprits forts ont cru, sans plus ample informé, à leur étoile. Cicéron lui-même, qui, comme philosophe, bafoue les astrologues, leur emprunte, comme rhéteur, des expressions dogmatiques. Quand il place les âmes des grands hommes dans la Voie Lactée, il ne fait qu'exploiter un vieux mythe platonicien ; mais, quand il appelle la planète Jupiter « un flambeau prospère et salutaire au genre humain » et la planète Mars « un feu rouge et redouté sur terre », il met dans la bouche du premier Africain des aphorismes astrologiques².

C'est que les idées astrologiques commençaient à entrer dans la circulation banale, à se glisser dans le bagage intellectuel des esprits de culture moyenne. Elles y entraient, astronomie et astrologie mêlées, par la littérature, où les « catastérismes » multipliés à satiété par les Alexandrins, les descriptions du ciel à la mode d'Aratus paraissaient aux Romains des sujets tout neufs et stimulaient leur imagination rétive ; elles y entrèrent surtout, et par une plus large ouverture, lorsque l'encyclopédiste de l'époque, Varron, et son contemporain P. Nigidius Figulus, adepte fervent de toutes les sciences occultes, eurent mis à la portée du grand public les principales règles de l'art des « mathématiciens ». La comète qui parut à la mort de César dut hâter singulièrement la propagande. En tant que « prodige », le phénomène fut interprété officiellement par les haruspices ; mais les astrologues, on peut le croire, ne manquèrent pas de dire leur mot, et c'est à eux surtout que profitèrent les graves débats institués à ce propos sur la destinée de Rome, la durée probable de son existence passée et future, le renouvellement possible de toutes choses par une échéance ultime, peut-être celle de la « grande année » astrologique, échéance à laquelle les Stoïciens

1. Cic. *Divin.* II, 47.

2. Cic. *Rep.* VI, 17.

avaient attaché leur ἀποκατάστασις ou « restauration » de l'univers. L'héritier de César choisit l'explication la plus conforme aux traditions littéraires et la plus propre à établir le système de l'apothéose dynastique : il « voulut que la comète fût l'âme de « son père¹ » ; mais il ne lui déplaisait pas que les haruspices ou des oracles sibyllins annonçassent l'avènement d'un nouvel ordre de choses. Il gardait par-devers lui l'idée que cet astre était aussi son étoile à lui, l'horoscope de la nouvelle naissance qui le faisait fils adoptif de César. L'astrologue qui lui procura cette « joie « intérieure² » était probablement ce Théagène qui était déjà le confident et qui devint par la suite presque le collaborateur du maître. C'est à l'astrologie, en effet, qu'Auguste demanda une preuve, assurément originale, de la légitimité de son pouvoir. « Il eut bientôt », dit Suétone, « une telle confiance dans sa destinée qu'il publia son thème de géniture et frappa la monnaie « d'argent au signe du Capricorne, sous lequel il était né³ ».

En ce qui concernait la comète de l'an 44, l'événement donna raison à tout le monde, à ceux qui glorifiaient César et son fils adoptif comme à ceux qui annonçaient, au nom des doctrines toscanes, un siècle nouveau⁴, ou, au nom de l'orthodoxie astrologique, des bouleversements et guerres sanglantes. Si les époques de crise, en déroutant les prévisions rationnelles, poussent au fatalisme et à la superstition, les Romains durent faire, entre les ides de mars 44 et la bataille d'Actium, de rapides progrès dans la foi aux sciences occultes. Cette foi, l'astrologie et l'haruspicine se la disputaient à chances à peu près égales. L'une avait pour elle son antiquité, l'autre sa nouveauté. Les Grecs étaient bien ingénieux, mais les Toscans étaient bien habiles. Inférieurs à leurs rivaux quand il s'agissait de tracer le plan de toute une vie, les haruspices reprenaient l'avantage dans le détail de l'existence, surtout en présence de ces avis surnaturels appelés « prodiges », pour lesquels il n'y avait point de place dans les mathématiques. Aussi se trouva-t-il des amateurs pour essayer de comparer et peut-être de combiner les deux disciplines. C'est ce que faisait déjà Nigidius Figulus, et Varron, qui savait tout, était

1. Serv. ad Virg. *Ecl.* IX, 47. *Aen.* VIII, 681.

2. Plin. *Hist. Nat.* II, § 94.

3. Suet. *Aug.* 94.

4. Cf. mon *Histoire de la Divination*, IV, p. 91 sqq., et l'article *Haruspices* dans le *Dict. des Antiquités* de Darembourg et Saglio.

homme à tout mélanger. Son ami et l'ami de Cicéron, Tarutius de Firmum, l'astrologue éminent qui fit et refit le thème de natalité de Rome¹, devait être — son nom l'indique — un Toscan dont la curiosité avait dépassé les ressources de l'haruspicine. Il y a eu à Rome contact, rivalité, adultération réciproque entre la divination étrusque et l'astrologie, sans qu'on puisse dire au juste dans quelle mesure elles ont réagi l'une sur l'autre. Rappelons seulement qu'elles se rencontraient nécessairement sur des domaines communs, par exemple, l'interprétation des foudres et autres phénomènes « célestes », et la localisation des influences divines ou astrales dans les viscères.

Sous le principat d'Auguste, l'astrologie est décidément à la mode. Tout le monde se pique d'en avoir quelque teinture, et les écrivains multiplient des allusions qu'ils savent devoir être comprises même des gens du monde.

Jamais les astres n'ont tenu tant de place dans la littérature. Le catastérisme ou translation dans les astres, suivant la formule alexandrine, devient la conclusion normale de quantité de légendes et la forme ordinaire de l'immortalité promise aux grands hommes; on retouche les portraits des devins épiques, des Mélémpus, des Tirésias, des Calchas et des Hélénius² pour leur attribuer « la science des astres », sans laquelle ils eussent paru au-dessous de leur réputation. En fait d'astronomie, l'auteur des *Géorgiques* est hors de pair; mais Horace lui-même met une sorte de coquetterie à montrer qu'il est quelque peu frotté d'astrologie. Ce n'est plus un fidèle d'Apollon, mais un disciple des Chaldéens qui se classe lui-même parmi les « hommes de Mercure », qui félicite Mécène d'avoir échappé, par la protection de Jupiter, à l'influence meurtrière de Saturne et qui, dérouter sans doute par le désordre du calendrier avant la réforme julienne, se demande s'il est né sous la Balance, le Scorpion, « portion dangereuse d'un horoscope », ou le Capricorne, « tyran de la mer d'Hespérie ». Mécène et lui avaient dû consulter quelques praticiens, qui avaient trouvé « incroyablement concordants » les thèmes de géniture des deux amis. Properce ne se contente plus, comme Horace, d'allusions faites en passant aux arcanes de la nouvelle science. Il met en

1. Cic. *Divin.* II, 47.

2. Cf. Virg. *Aen.* III, 360. Stat. *Theb.* III, 558, etc. Properce (V, 1, 109) dédaigne Calchas, qui ne savait pas l'astrologie.

scène un astrologue, fils du « Babylonien Horops », qui connaît « l'étoile heureuse de Jupiter, celle du violent Mars, et l'astre de « Saturne, qui pèse sur toute tête, et ce qu'apportent les Poissons, « le signe impétueux du Lion et le Capricorne baigné par l'onde « d'Hespérie ». Son mathématicien est de ceux qui s'entendent à « faire tourner sur la boule d'airain les signes », les « signes « redoublés de la route oblique », et qui, pour inspirer confiance, tonnent contre la mauvaise foi des charlatans. Ce personnage donne à Properce une consultation qu'il termine en l'avertissant de redouter « le dos sinistre du Cancer¹ ». Le poète plaisant peut-être moins qu'il ne veut en avoir l'air ; il se pourrait qu'il ait emporté cette menace de quelque cabinet d'astrologue et qu'il la prenne au sérieux. L'auteur de l'*Ibis*, étalant le thème de géniture de son ennemi, parle le langage des hommes du métier. « Tu « es né malheureux », s'écrie-t-il, « et aucune étoile n'a été propice « et légère à ta naissance. Vénus n'a pas envoyé ses rayons à « cette heure, ni Jupiter ; ni le Soleil ni la Lune n'ont été en lieu « convenable, et celui que la brillante Maïa a engendré du grand « Jupiter n'a pas disposé ses feux de façon utile pour toi. Sur toi « ont pesé l'astre de Mars, qui ne présage que choses brutales et « jamais rien de paisible, et celui du vieillard à la faux. Ton jour « natal, pour que tout fût à la tristesse, apparut vilain et noirci « d'une couche de nuages² ». Il n'y aurait qu'à ajouter des chiffres à ce morceau pour en faire un document professionnel.

La description des astres, de phénomènes célestes réels ou imaginaires, de prodiges de ce genre interprétés, tend à devenir une manie littéraire. A la cour du Palatin, qui donnait le ton à la bonne société, la science des astres trouvait des clients et même des disciples. Germanicus employait ses loisirs à traduire en vers — comme l'avait fait avant lui Cicéron — les *Phénomènes* d'Aratus, ou même à corriger son modèle ; et c'était, sans nul doute, pour les plus hauts cénacles que Manilius écrivait son poème des *Astronomiques*, mélange singulier de foi enthousiaste et de science douteuse, qui mérite de survivre comme œuvre littéraire au discrédit des doctrines apprises à la hâte par cet astrologue de rencontre. Nous ignorons, du reste, si le poète avait pris là le meilleur moyen de faire sa cour à Auguste ou à l'héritier

1. Propert. V, 1, 75-108.

2. Ovid. *Ibis*, 207-216.

présomptif d'Auguste, et si la plume ne lui fut pas arrachée des mains par la peur de tomber sous le coup des mesures décrétées contre les « Chaldéens » par Tibère.

On commençait, en effet, à s'apercevoir que l'astrologie, aristocratique par essence, semblait faite pour éveiller et nourrir les grandes ambitions. Tibère le savait, dit-on, par sa propre expérience, ajoutée à celle de son père adoptif. On racontait que, tombé en disgrâce et exilé à Rhodes, il avait pris des leçons du « mathématicien Thrasyllé » et que, plus tard, il avait deviné dans Galba l'homme « qui goûterait un jour à l'Empire¹ ». La légende s'en mêlant, on finit par croire qu'il avait créé une sorte de cabinet noir, où des rabatteurs d'horoscopes apportaient les secrets des particuliers et d'où, après examen des thèmes de géniture fait par lui-même ou par Thrasyllé, il frappait à coup sûr les têtes marquées pour de hautes destinées². De même qu'il s'était créé autour des oracles une foison d'anecdotes tendant à montrer leur infaillibilité et l'inanité des efforts faits par l'homme, même prévenu, pour échapper à sa destinée, de même l'astrologie, une fois en crédit, est censée marquer d'avance aux personnages historiques les étapes de leur existence, et c'est une joie pour les croyants de voir les prédictions se réaliser, en dépit des doutes, des précautions, ou tout autrement qu'on ne l'avait supposé. C'est ainsi que, au rapport de Tacite, Tibère ayant quitté Rome en l'an 26, « les connaisseurs des choses célestes assuraient « que Tibère était sorti de Rome sous des mouvements d'astres « tels que le retour lui était impossible. Ce fut la perte d'une « foule de gens qui crurent à sa mort prochaine et en répandirent « le bruit ; ils ne prévoyaient pas, en effet, tant le cas était « incroyable, que onze ans durant il s'exilerait volontairement « de sa patrie. On vit par la suite combien l'art confine de près « à l'erreur et comme le vrai s'enveloppe d'obscurité. L'annonce « qu'il ne rentrerait pas dans la ville n'était pas une parole en « l'air ; le reste, les gens qui agirent ainsi l'ignoraient³ ».

Les consultations astrologiques envahissent l'histoire livrée aux compilateurs de curiosités et aux psychologues qui dissertent sur des bruits d'antichambre. Tantôt c'est Caligula, à qui le

1. Tac. Ann. VI, 21. Dio Cass. LVI, 11. LVII, 19. Cf. Suet. *Tiber.* 14.

2. Dio Cass. LVII, 19.

3. Tac. Ann. IV, 58.

mathématicien Sulla « affirme que sa mort approche très certainement¹ » : tantôt c'est Néron, à qui « des mathématiciens avaient prédit jadis qu'il lui arriverait un jour d'être destitué », ou à propos duquel des Chaldéens avaient répondu à sa mère Agrippine « qu'il aurait l'empire et tuerait sa mère », Néron, qui attend, pour se proclamer empereur, « le moment favorable indiqué par les Chaldéens » ou qui détourne les menaces d'une comète par des exécutions ordonnées comme équivalent de sacrifices humains, sur le conseil de l'astrologue Balbillus². Tacite sait que « le boudoir de Poppée avait entretenu quantité de mathématiciens, détestable ameublement d'un ménage de princes³ ». C'est là peut-être qu'un des familiers de la maison, Othon, avait rencontré l'astrologue Ptolémée, qui l'accompagna en Espagne et le poussa à se révolter contre Galba. Puis viennent les Flaviens, tous trois ayant leurs astrologues à eux et ne voulant tolérer à Rome que ceux-là : Vespasien, auprès duquel nous retrouvons le conseiller de Néron, Balbillus⁴; Titus, qui était assez savant pour étudier par lui-même la géniture de deux ambitieux et assez généreux pour leur pardonner, en les avertissant même « d'un danger qui leur viendrait plus tard et de la part d'un autre⁵ »; Domitien, qui, comme autrefois Tibère, « examinait les jours et heures de nativité des premiers citoyens » et frappait à côté, car il mettait à mort Mettius Pompusianus, qui déjà, sous Vespasien, passait pour avoir « une géniture impériale », et il épargnait Nerva, parce qu'un astrologue lui garantit que le vieillard n'avait plus que quelques jours à vivre⁶. Il ne savait pas que Nerva n'aurait pas besoin de vivre bien longtemps pour lui succéder. Un homme qui cherche à tuer son successeur est parfaitement ridicule, et l'histoire s'égaie ici aux dépens de Domitien. On racontait encore que, ayant fait arrêter « le mathématicien Asclétarion », coupable sans doute d'avoir prédit la mort prochaine du tyran, il voulut à tout prix le convaincre d'imposture et que l'épreuve tourna à sa confusion. « Il demanda à Asclétarion quelle serait sa fin à lui-même; et, comme celui-ci assurait qu'il serait bientôt mis en pièces par

1. Suet. *Calig.* 57.

2. Suet. *Nero* 36 et 40. Tac. *Ann.* XII, 68.

3. Tac. *Hist.*, I, 22.

4. Dio Cass. LXVI, 9.

5. Suet. *Titus*, 9.

6. Suet. *Vespas.* 14. *Domit.* 10. Dio Cass. LXVII, 15.

« des chiens, il ordonna de le mettre à mort sans retard, mais, « pour démontrer la frivolité de son art, de l'ensevelir avec le « plus grand soin. Comme on exécutait ses instructions, il advint « qu'un ouragan soudain renversa le bûcher et que des chiens « déchirèrent le cadavre à demi brûlé¹ ». Au dire de Suétone, il savait depuis longtemps l'année, le jour et l'heure où il mourrait. « Il était tout jeune encore quand des Chaldéens lui avaient pré- « dit tout cela, si bien qu'un jour à dîner, comme il ne touchait « pas aux champignons, son père s'était moqué de lui ouverte- « ment, disant qu'il connaissait bien mal sa destinée, s'il ne crai- « gnait pas plutôt le fer² ». En effet, la veille de sa mort, il fit parade de sa science astrologique, en annonçant « que le lende- « main la Lune se couvrirait de sang dans le Verseau et qu'il « arriverait un événement dont les hommes parleraient dans tout « l'univers ».

La liste des consultations impériales n'est pas close, tant s'en faut, avec les biographies de Suétone. Comme lui, ses continuateurs, les rédacteurs de l'*Histoire Auguste*, ont soin de tempérer par des racontages de toute sorte l'ennui qu'exhale leur prose à demi barbare, et l'astrologie n'est pas oubliée. Voici Hadrien, qui, curieux de toutes choses et encore plus occupé de lui-même, ne pouvait manquer d'apprendre l'astrologie pour son propre usage. « Il s'imaginait savoir l'astrologie au point qu'il mettait « par écrit aux calendes de janvier tout ce qui pouvait lui arriver « dans toute l'année; ainsi, l'année où il mourut, il avait écrit ce « qu'il ferait jusqu'à l'heure même où il trépassa³ ». Le chroniqueur emprunte ce détail à Marius Maximus, un écrivain que, sur cet échantillon, nous pouvons ranger dans la catégorie des mystificateurs. Si, comme il le dit, Hadrien admettait des astrologues dans le cercle des savants, de lettrés, d'artistes, au milieu duquel il vivait, c'était sans doute pour se donner le plaisir de les mettre aux prises avec Favorinus, l'ergoteur le plus subtil de l'époque, qui exerçait volontiers sa verve mordante sur les dogmes astrologiques. On nous parle encore de Marc-Aurèle consultant les Chaldéens sur les secrets de l'alcôve de Faustine et se décidant, sur leur conseil, à faire baigner Faustine dans le sang du gladiateur qui

1. Suet. *Domit.* 15, et — avec quelques variantes — Dio Cass. LXVII, 16.

2. Suet. *Domit.* 14.

3. Spartian. *Hadrian.* 16. *Helius*, 3.

fut le père de Commode¹. C'est le moment où l'on commence à confondre les astrologues avec les magiciens. Puis, c'est Septime-Sévère, qui, n'étant encore que légat de la Lugdunaise, « étudiait « les génitures des filles à marier, étant lui-même très expert en « astrologie. Ayant appris qu'il y en avait une en Syrie dont la « géniture portait qu'elle épouserait un roi, il la demanda en « mariage — c'était Julia — et il l'obtint par l'entremise de « quelques amis² ». Comme on voit, l'astrologie, science universelle, perfectionnait l'art d'arriver par les femmes. Elle facilitait aussi singulièrement l'art de surpasser ses rivaux pour un homme qui connaissait d'avance le terme assigné à leur destinée. Sévère connaissait assez bien la sienne pour savoir, en partant pour la Bretagne, qu'il n'en reviendrait pas, et cela surtout par son thème de géniture, qu'il avait fait peindre au plafond de son prétoire³. On répète pour Caracalla les contes faits sur Tibère, les meurtres ordonnés d'après des « diagrammes de positions sidérales⁴ ». Alexandre Sévère est encore un adepte de l'astrologie, pour laquelle il fonda, dit-on, des chaires rétribuées par l'État avec bourses pour les étudiants⁵. L'histoire anecdotique fait de lui un pédant et lui donne un peu l'attitude de l'astrologue qui, les yeux au ciel, tombe inopinément dans un puits. « Le mathématicien « Thrasybule, son ami intime, lui ayant dit qu'il périrait nécessairement par le glaive des Barbares, il en fut d'abord enchanté, « parce qu'il s'attendait à une mort guerrière et digne d'un empereur ; puis il se mit à disserter, montrant que tous les hommes « éminents avaient péri de mort violente, citant Alexandre, dont « il portait le nom, Pompée, César, Démosthène, Cicéron et « autres personnages insignes qui n'avaient pas fini paisiblement, « et il s'exaltait au point qu'il se jugeait comparable aux dieux « s'il périssait en guerre. Mais l'événement le trompa, car il périt « par le glaive barbare, de la main d'un bouffon barbare, et en « temps de guerre, mais non pas en combattant⁶ ». Les deux premiers Gordiens n'eurent pas le temps de régner, mais ils con-

1. Capitolin. *M. Anton. Phil.* 19. Il s'est trouvé des gens pour croire à ces odieux bavardages.

2. Spartian. *Sever.* 3.

3. Dio Cass. LXXVI, 11.

4. Dio Cass. LXXVIII, 2.

5. Lamprid. *Al. Sever.* 44.

6. Lamprid. *Al. Sever.* 62.

naissaient, paraît-il, leur destinée. « Gordien le vieux consultant « un jour un mathématicien sur la géniture de son fils, il lui fut « répondu que celui-ci serait fils et père d'empereur et empereur « lui-même. Et, comme Gordien le vieux riait, on dit que le « mathématicien lui montra l'agencement des astres et cita des « passages de vieux livres, pour prouver qu'il avait dit la vérité. « Il prédit même, au vieux et au jeune, le jour et le genre de leur « mort, et les lieux où ils périraient, et cela avec la ferme con- « fiance d'être dans le vrai¹ ».

Nous pourrions éliminer de l'histoire ces fastidieuses redites, anecdotes suspectes, mots forgés après coup, et en garder le bénéfique, c'est-à-dire juger par là de l'état de l'opinion et des dangers que pouvait offrir une méthode divinatoire réputée infail- lible au point de vue de la sécurité des gouvernants. L'exacti- tude matérielle des faits importe peu ici : ce qui compte comme fait à coup sûr réel et de plus grande conséquence, c'est l'idée qu'on en a, celle qui précisément se fixe dans les légendes et tend à se traduire en actes par voie d'imitation. Ce ne fut pas par simple caprice de tyran que Tibère mit sa police aux trousses des Chaldéens. Déjà, un demi-siècle plus tôt, au temps où l'imminence du conflit prévu entre Antoine et Octave surexcitait les imagina- tions, Agrippa avait « chassé de la ville les astrologues et les « magiciens² ». A la fin de son règne, Auguste avait interdit à toute espèce de devins les consultations à huis clos ou concernant la mort, même sans huis clos³. La mesure était sage, aussi utile aux familles qu'au pouvoir, mais inapplicable. C'est à la suite du procès de Drusus Libo (16 ap. J.-C.) que Tibère se décida à sévir. Libo était un jeune écervelé dont les devins — les Chaldéens comme les interprètes de songes et les nécromanciens — avaient exploité l'ambition. « Des sénatus-consultes furent rendus pour « chasser d'Italie les mathématiciens et les magiciens : l'un d'eux, « L. Pituanus, fut précipité de la roche ; quant à L. Marcius, « les consuls le conduisirent hors de la porte Esquiline, et là, « après avoir fait sonner les trompettes, ils lui infligèrent le sup- « plice à la mode antique⁴ ». Les astrologues apprirent à se cacher un peu mieux. Quatre ans plus tard, le procès de Lépida

1. Capitolin. *Gordians tres*, 20.

2. Dio Cass. XLIX, 43, ad ann. 33 a. Chr.

3. Dio Cass. LVI, 25.

4. Tac. *Ann.* II, 27-32.

révéla que cette grande dame, adultère et empoisonneuse, avait aussi « consulté, par le moyen de Chaldéens, sur la famille de « César¹ ». Sous le règne de Claude, nouveaux scandales. Lollia, qui avait disputé à Agrippine la main de Claude, est, à l'instigation de celle-ci, accusée d'avoir consulté « les Chaldéens, les « magiciens, et posé des questions à une statue d'Apollon Clarien « sur le mariage de l'empereur ». Scribonianus fut exilé sous l'accusation banale « d'avoir cherché à savoir par les Chaldéens « la fin de l'existence du prince ». Là-dessus, on décida une fois de plus de chasser d'Italie les mathématiciens, et il fut fait à ce sujet « un sénatus-consulte rigoureux et inutile² ».

Persécutés, les astrologues devinrent aussitôt des gens intéressants, et, même expulsés d'Italie, on pouvait les consulter par correspondance. Tacite nous parle d'un de ces exilés, Pammène, « renommé dans l'art des Chaldéens et engagé par là-même dans une foule de liaisons », qui recevait des messages et envoyait les consultations à des Romains de Rome, Anteius et Ostorius Scapula, lesquels furent dénoncés à Néron comme conspirant et « scrutant la destinée de César³ ». Les mathématiciens montrèrent de l'esprit — ou on leur en prêta — le jour où Vitellius, pour les punir d'avoir encouragé Othon, « rendit un édit leur « ordonnant de sortir de la ville et de l'Italie avant les calendes « d'octobre. Un libelle fut aussitôt affiché, faisant défense, de la « part des Chaldéens, à Vitellius Germanicus d'être où que ce « fût ce même jour des calendes⁴ ». Les rieurs purent se partager, car Vitellius dépassa de trois mois l'échéance indiquée. Les expulsions recommencèrent sous Vespasien, qui, ayant ses astrologues à lui, n'entendait pas laisser les autres exploiter le public; sous Domitien, qui fit aux astrologues l'honneur de les chasser de Rome en même temps et au même titre que les philosophes⁵.

Il va sans dire que tout ce bruit à vide, ces tracasseries intermittentes et mollement poussées, loin de discréditer l'astrologie, accrurent son prestige et élargirent la place qu'elle tenait dans les préoccupations du public. Des doctrines qui effrayaient à ce

1. Tac. *Ann.* III, 32.

2. Tac. *Ann.* XII, 22 (49 p. Chr.), 52 (52 p. Chr.).

3. Tac. *Ann.* XVI, 14 (66 p. Chr.).

4. Suet. *Vitell.* 14.

5. Dio Cass. LXVI, 9 (Vespasien); Suidas, s. v. Δομητιανός.

point les gouvernants ne pouvaient plus passer pour des jeux d'imagination. C'est ainsi que les femmes les plus frivoles, les plus incapables de comprendre même les rudiments de l'astrologie, s'éprient du grand art suspect à la police. Elles ne renoncent pas à leurs autres superstitions, dit Juvénal, « mais c'est dans « les Chaldéens qu'elles ont le plus de confiance. Tout ce que dira « l'astrologue passera à leurs yeux pour venir de la source d'Am- « mon, puisqu'à Delphes les oracles se taisent et que l'espèce « humaine est condamnée à ignorer l'avenir. Mais celui-là prime « les autres qui a été souvent exilé, dont l'amitié et le grimoire « grassement payé ont causé la mort du grand citoyen redouté « d'Othon. On a confiance en son art si sa main droite et sa « gauche ont fait tinter les chaînes de fer, s'il a séjourné long- « temps dans quelque prison militaire. Nul mathématicien n'aura « de succès s'il n'a pas été condamné, mais bien celui qui a failli « périr, qui a eu à grand'peine la chance d'être envoyé dans « une Cyclade et qui est enfin revenu de la petite Sériphos. Voilà « l'homme que ta Tanaquil consulte sur la mort bien lente de sa « mère, atteinte de la jaunisse, et sur son compte tout d'abord. « Quand enterrera-t-elle sa sœur et ses oncles? Est-ce que son « amant doit lui survivre? C'est là la plus grande faveur que « puissent lui accorder les dieux. Encore celle-ci ignore ce qu'ap- « porte de menaces l'étoile lugubre de Saturne, en quelle position « Vénus se montre favorable, quels mois sont voués aux pertes « et quels moments aux gains. Mais fais bien attention à éviter « même la rencontre de celle que tu vois manier des éphémérides « qui ont pris entre ses mains le poli gras de l'ambre; celle-là ne « consulte plus, on la consulte. Que son mari parte pour la guerre « ou pour son pays, elle n'ira pas avec lui si les calculs de Thra- « sylle la retiennent. Qu'il lui prenne envie de se faire voiturier, « ne fût-ce qu'à un mille de Rome, elle demande l'heure à son « livre; si le coin de l'œil, trop frotté, lui démange, elle inspecte « sa géniture avant de demander un collyre. Elle a beau être « malade et au lit, elle ne prendra de nourriture qu'à une certaine « heure propice, celle que lui aura indiquée Pétosiris¹ ».

Juvénal est coutumier de l'hyperbole, mais on peut l'en croire quand il ne fait que vanter l'attrait du fruit défendu. Attaquer et plaisanter sont un signe de popularité : c'est la « réclame » de

1. *Juven. Sat.* VI, 553-581.

l'époque. On rencontre, dans les épigrammes de Lucillus, un contemporain de Néron, qui aime à plaisanter sur le compte des astrologues, quelques traits de bonne comédie, par exemple, le trait de l'astrologue Aulus qui, trouvant qu'il n'avait plus que quatre heures à vivre, se pend à la cinquième, par respect pour Pétosiris¹.

Ce Pétosiris qui devient ainsi l'oracle des adeptes de l'astrologie passait pour avoir été en son temps — sept siècles au moins avant notre ère — un prêtre égyptien, collaborateur du non moins fabuleux roi et prophète Néchepso. Le livre, un gros livre, qui se débitait ainsi en extraits, sous forme d'éphémérides ou almanachs, était censé avoir été retrouvé dans les archives hiératiques de l'Égypte². En réalité, il avait dû être fabriqué à Alexandrie, comme tant d'autres apocryphes, par des faussaires qui voulaient profiter de la vogue croissante des cultes et des traditions venus des bords du Nil pour confisquer, au profit de l'Égypte, le renom de la science dite jusque-là chaldéenne. Qu'il ait été publié vers le temps de Sylla ou un siècle plus tard, toujours est-il que depuis lors l'astrologie, considérée comme l'héritage des deux plus antiques civilisations orientales, eut une garantie de plus et s'enrichit d'une branche nouvelle, l'iatromathématique ou astrologie appliquée à la médecine. Toute doctrine, science ou religion, qui peut se convertir en art médical va au succès par la voie la plus courte. A peine connues, les recettes du « roi Néchepso » procurèrent une belle fortune au médecin Crenas, de Marseille, qui « en réglant l'alimentation de « ses clients sur les mouvements des astres, d'après une éphéméride mathématique, et en observant les heures, laissa tout dernièrement dix millions de sesterces, après avoir dépensé autant à « bâtir des remparts à sa ville natale et à d'autres constructions³ ».

1. Anthol. Palat. XI, 164. Cf. 159-161, et, dans Apulée (*Metam.* II, 12), l'histoire du « Chaldéen » Diophane, qui fait fureur à Corinthe et qui, dans un moment de distraction, avoue avoir failli périr dans un naufrage qu'il n'avait pas su prévoir.

2. Voy. les *Nechepsonis et Petosiridis fragmenta*, colligés par Riess (*Jahrb. f. Philol. Supplbd.* VI [1891-93], p. 325-394). Il y a dissentiment entre E. Riess et Fr. Boll (cf. ci-dessus, p. 243, 1) sur la date de l'apparition de l'œuvre apocryphe de Néchepso et Pétosiris, Riess tenant pour 80-60 a. Chr., Boll pour une époque postérieure, parce que Pétosiris lui semble familier avec la littérature hermétique.

3. Plin. *Hist. Nat.* XXIX, § 9.

Pline, qui n'aime ni les médecins ni les astrologues, atteste, en le déplorant, l'engouement de ses contemporains pour l'astrologie, devenue la religion de ceux qui n'en ont plus d'autre. D'un bout du monde à l'autre, dit-il, on invoque à tout moment la Fortune. « Mais une partie de l'humanité la bafoue, elle aussi, et « fonde son avenir sur l'astre qui fait loi à la naissance, pensant « que la divinité a décidé une fois pour toutes sur tous les hommes « à naître et ne s'occupe plus du reste. Cette idée a commencé à « s'asseoir, et la foule, gens instruits ou sans culture, s'y précipite à la course¹ ». L'astrologie se fait toute à tous. Dans ce troupeau qui se rue du côté où le pousse le goût du jour, il en est qui la prennent pour une science naturelle, d'autres pour une religion, d'autres pour un perfectionnement de la vieille magie, tous flattés, au fond, de frayer de si près avec les astres et d'avoir leur étoile au ciel. Les plus simples croyaient, à la lettre, que chacun était représenté là-haut par une étoile d'éclat gradué selon sa condition, étoile qui naissait avec lui et tombait de la voûte céleste à sa mort². Ceux qui avaient une idée sommaire de la marche des astres et des moments opportuns qu'elle fait naître trouvaient leur pâture dans des éphémérides adaptées à toute espèce d'usages. Enfin, les hommes cultivés, ceux qui voulaient tout ramener à des principes rationnels, eurent toute satisfaction lorsque, au milieu du siècle des Antonins, le plus grand astronome de l'époque, Claude Ptolémée d'Alexandrie, eut fait entrer l'astrologie, ordonnée et épurée par lui, dans un corps de doctrines scientifiques où les faits d'expérience se groupaient en théories empruntées aux plus ingénieuses spéculations des philosophes pythagoriciens, péripatéticiens et stoïciens³.

Devant cet entraînement général, les jurisconsultes appliquaient ou laissaient sommeiller, suivant les cas, les lois répressives. Depuis la publication de la *Tétrabible* de Ptolémée, il leur était difficile de soutenir — comme le fait encore Ulpian par habitude professionnelle⁴ — que tous les « mathématiciens et Chaldéens » étaient des imposteurs exploitant des imbéciles. Mais une science peut être de bon aloi et être dangereuse. C'était même parce qu'on

1. Plin. *Hist. Nat.* II, § 22.

2. Plin. *op. cit.* II, § 28.

3. La *Τετραβιβλος*, la Bible des astrologues, est probablement le dernier ouvrage de l'illustre astronome : c'était la capitulation de la science.

4. Ulpian. in. *Mos. et Rom. leg. collat.* XV, 2, 1.

crovait à la puissance des calculs astrologiques que l'on s'en défiait si fort. Aussi, en fait de divination, la jurisprudence hésitait. On avait d'abord pensé que l'on ne pouvait pas punir la science, mais seulement l'exercice du métier. Puis, après des accès d'indulgence, on avait considéré comme contrevenants et les devins et leurs clients, et gradué les peines suivant l'importance de la consultation, la peine capitale étant applicable à quiconque consulterait « sur la santé du prince¹ ». Sous le règne de Commode, S. Sévère avait failli être condamné comme coupable d'un crime de ce genre². Au fond, ce qui empêchait les légistes de classer l'astrologie parmi les sciences inoffensives ou même utiles, en dépit des protestations de tous ses docteurs, c'est que le public s'obstinait de plus en plus à la confondre avec la magie, celle-ci antisociale par essence, étant l'art de suspendre, pour les violer, toutes les lois, divines, humaines, naturelles. « Chaldéens » et « mages » avaient été synonymes dès l'origine, et les « Égyptiens », avec leurs pharmacopée et chimie magiques, méritaient mieux encore le renom de sorciers. C'est après la prise d'Alexandrie (296), où pullulaient les professeurs et livres de sciences occultes, que Dioclétien rendit un édit conservé en substance par les légistes de Justinien : « Il est d'intérêt public que l'on apprenne et exerce l'art de la géométrie. Mais l'art mathématique est condamnable, et il est absolument interdit³ ». Les souverains du Bas-Empire renouvellent de temps à autre les édits qui frappent indistinctement tous les devins consultants : les *mathematici* figurent dans le nombre, comme doublant ou remplaçant l'appellation de « Chaldéens », c'est-à-dire magiciens. Parfois, l'astrologie est seule visée, comme dans l'édit de 409, daté de Ravenne, qui ordonne de brûler « sous les yeux des évêques » les livres des mathématiciens et expulse « non seulement de Rome, mais de toutes les villes », ceux d'entre les praticiens susdits qui ne se convertiraient pas à la religion catholique⁴.

Le zèle religieux que trahit ici Honorius n'est pas le mobile qui d'ordinaire met en émoi la chancellerie impériale, mais bien

1. *Op. cit.*, XV, 2, 2-3. Paul. *Sent.* V, 21.

2. Spartian. *Sever.* 4.

3. *Cod. Just.* I, 18, 2.

4. Édits de 357 (*Cod. Theod.* IX, 16, 4), de 358 (IX, 16, 6), de 365 (IX, 16, 8), de 409 (IX, 16, 12).

la peur des prévisions à l'usage des ambitieux et des envoûtements de la famille régnante. Les astrologues avaient pourtant imaginé un moyen radical de calmer les inquiétudes de la police. C'était d'enseigner que l'empereur, vicaire de Dieu sur terre, n'est pas soumis aux décrets des astres, qui sont des dieux de moindre envergure. L'honnête Firmicus, qui dédie son traité d'astrologie à un fonctionnaire arrivé sous Constantin et Constance aux plus hautes dignités, fait de son mieux pour accréditer cette doctrine : « Vous donnerez vos réponses en public », dit-il à son lecteur, « et vous aurez soin de prévenir ceux qui viendront « vous interroger que vous allez prononcer à haute voix tout ce « que vous avez à dire sur leurs interrogatoires, afin qu'on ne « vous pose pas de ces questions qu'on n'a pas le droit de faire « et auxquelles il est interdit de répondre. Prenez garde de rien « dire, au cas où on vous le demanderait, sur la situation de « l'État et la vie de l'empereur ; car il ne faut pas, nous ne « devons pas parler, mus par une curiosité coupable, de l'état de « la république. Celui qui répondrait à des questions sur la des- « tinée de l'empereur serait un scélérat, digne de tous les châti- « ments, attendu que, sur ce sujet, vous ne pouvez ni rien dire « ni trouver quelque chose à dire. Il est bon, en effet, que vous « sachiez que, toutes les fois que les haruspices sont consultés « par des particuliers sur l'état de l'empereur et qu'ils veulent « répondre à la question, les entrailles à ce destinées et les arran- « gements des veines les jettent dans une inextricable confusion. « De même, jamais mathématicien n'a pu rien affirmer de vrai « sur la destinée de l'empereur, car, seul, l'empereur n'est pas « soumis aux mouvements des étoiles, et il est le seul sur la des- « tinée duquel les étoiles n'aient pas le pouvoir de se prononcer. « En effet, comme il est le maître de l'univers entier, son destin « est réglé par la volonté du Dieu suprême, et, la surface de toute « la terre étant soumise à la puissance de l'empereur, il est lui- « même classé parmi ces dieux que la divinité principale a com- « mis pour faire et conserver toutes choses. C'est la raison « majeure qui embrouille les haruspices : en effet, quel que soit « l'être surnaturel invoqué par eux, celui-ci, étant de puissance « moindre, ne pourra jamais dévoiler le fond de cette puissance « supérieure qui réside dans l'empereur¹ ».

1. Firmic. *Mathes.* II, 28, 4-10, ed. Sittl. *Opinantur quidam fatum vinci principis potestate vel fieri* (Amm. Marc. XXVIII, 4, 24).

Le raisonnement est admirable et à classer parmi ceux que le langage populaire appelle des malices cousues de fil blanc. Firmicus l'avait peut-être emprunté aux Gnostiques, qui disaient les chrétiens émancipés, par le baptême, de la domination des astres, ou aux théologiens qui soutenaient que Jésus-Christ n'y avait jamais été soumis. Le difficile était de le faire accepter et même d'y croire. Firmicus a l'air d'oublier que, dans la préface de son livre, il a passé une revue de grands hommes, et montré des maîtres du monde, comme Sylla et J. César, menés par les décrets des astres; après quoi, il adresse une oraison émue au Soleil, à la Lune et aux cinq planètes pour les prier de conserver l'empire à perpétuité à Constantin et à sa postérité¹. Si les astres n'ont aucun pouvoir sur l'empereur, pourquoi leur demander ce qu'ils ne peuvent ni donner ni ôter?

Évidemment, ces finesses d'avocat ne firent illusion à personne, et ceux qui faisaient semblant de les prendre au sérieux avaient sans doute intérêt à affecter la naïveté. Après comme avant, les livres astrologiques — ceux du moins qui circulaient sous le manteau — continuèrent à s'occuper avec prédilection des souverains et des prévisions utilisables en politique. Le bon sens voulait que la destinée des rois fût écrite au ciel de préférence à celle des savetiers, et le grand art eût perdu son prestige à s'interdire les risques glorieux. Ne pouvant ni ne voulant se dessaisir de leur omniscience, les astrologues préféraient s'entourer d'ombre et de mystère; ils faisaient prêter à leurs disciples le serment de ne rien révéler aux profanes des secrets de leurs méthodes; ils affectaient d'assimiler leurs enseignements à une initiation religieuse ou aux doctrines ésotériques de Pythagore et de Platon². Il y avait, dans ces allures, autant de coquetterie que de prudence. Au iv^e siècle, l'astrologie ne peut plus guère être surveillée, car elle est partout : elle s'infiltré dans toutes les méthodes divinatoires, et bien des gens se persuadent que même les dieux inspirateurs des oracles ne connaissent l'avenir que par les astres. De temps en temps, quelque scandale avertit que les astrologues ne savent pas toujours prévenir la chute de leurs protecteurs. Quand le préfet d'Égypte, Parnasius, fut disgracié

1. Firmic. I, 8-10.

2. Voy. les formules de serment dictées par Vettius Valens d'Antioche (ap. Fabric. *Bibl. graec.* tom. IV, p. 147 ed. Harles). Cf. Firmic. II, 28, 18. VII, praef.

sous Constance, ce fut probablement pour avoir consulté un astrologue « sur des choses que la loi ne permet pas d'apprendre¹ ». Julien n'eut pas besoin d'astrologue pour apprendre l'heure de la mort de Constance, s'il était capable d'interpréter lui-même ce que vint lui dire un fantôme nocturne, à savoir, que Constance mourrait quand Jupiter entrerait dans le Verseau et Saturne dans le 25° degré de la Vierge².

Dans le célèbre procès de 371 figure un astrologue, Héliodore, mais presque uniquement comme délateur : la « consultation sur « l'empereur futur », qui exaspéra si fort Valens, avait été donnée par une table magique et un anneau tournant³. Nous sommes mal renseignés sur le détail des révolutions de palais entre Théodose et Justinien ; mais l'astrologue Palchos nous apprend que, en 483, l'usurpateur Léontius avait choisi son moment après consultation de deux « mathématiciens⁴ », et c'est une raison de croire que les astrologues continuaient à avoir l'œil, comme autrefois, sur l'étoile des ambitieux.

En somme, l'astrologie, qui ne peut jamais avoir de prise directe sur les classes populaires, a eu dans le monde gréco-romain toute la fortune qu'elle pouvait avoir, et la persécution, plus virtuelle que réelle, qu'elle a subie n'y a pas nui. Si l'on veut mesurer le chemin parcouru depuis le temps de Juvénal jusqu'à celui d'Ammien Marcellin, en ce qui concerne les Romains de Rome, c'est-à-dire de la ville où l'on avait le plus tracassé les astrologues, il suffit de rapprocher les témoignages de ces deux auteurs, en faisant la part de l'exagération chez l'un et de la mauvaise humeur chez l'autre. Ammien Marcellin, venu à Rome vers 380, est scandalisé des vices de l'aristocratie romaine, amollie, adonnée au jeu, stérilisée, incrédule et superstitieuse. « Beaucoup de gens parmi eux nient qu'il y ait des puissances « supérieures dans le ciel ; mais ils ne se montrent pas en public, « ne dînent ni ne se baignent sans avoir au préalable consulté « attentivement l'éphéméride, pour savoir, par exemple, où est

1. Liban. *Orat.* XIV.

2. Amm. Marc. XXI, 2, 2.

3. Amm. Marc. XXIX, 1, 5; 2, 13.

4. Fr. Cumont, *l'Astrologue Palchos* (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XL [1897], p. 1-14. Cf. la consultation astrologique sur l'empire arabe et les successeurs de Mahomet, mise sous le nom d'Étienne d'Alexandrie, contemporain d'Héraclius, dans H. Usener, *De Stephano Alexandrino* (Bonnae, 1880), p. 17-32.

« le signe de Mercure, ou quelle partie du Cancer occupe la Lune « dans sa course à travers le ciel¹ ». Au dire de notre sévère provincial, les hommes en sont juste au point où en étaient les femmes au temps de Juvénal. Une certaine foi à l'astrologie fait partie du sens commun, et il n'y a plus que l'excès qui passe pour superstition.

II.

Il ne faudrait pas croire toutefois que l'astrologie ne se soit heurtée qu'à des résistances inspirées par l'intérêt social, et que, soit comme science, soit comme religion, elle ait paisiblement envahi les intelligences cultivées, où elle trouva son terrain d'élection, sans rencontrer d'adversaires. L'absence de contradiction suppose l'indifférence, et les doctrines qu'on ne discute pas meurent de leur belle mort. L'astrologie grecque, façonnée et pourvue de dogmes rationnels par la collaboration des Stoïciens, n'avait pu être considérée par les philosophes des autres écoles comme une superstition négligeable. Elle avait été introduite, dès l'origine, dans le cénacle de la science, à une place qu'elle eut non pas à conquérir, mais à garder. Elle eut affaire tout d'abord aux dialecticiens de la nouvelle Académie, plus tard aux sceptiques, néo-pyrrhoniens et épicuriens, aux physiciens qui la repoussaient comme superfétation charlatanesque de l'astronomie, aux moralistes qui jugeaient son fatalisme pernicieux, enfin aux théologiens qui la trouvaient incompatible avec leurs dogmes.

De Carnéade aux Pères de l'Église, la lutte contre l'astrologie n'a pas cessé un instant; mais ce fut, pour ainsi dire, un piétinement sur place, car les premiers assauts avaient mis en ligne presque tous les arguments qui, par la suite, se répètent, mais ne se renouvellent pas. Il n'est pas question de suivre ici pas à pas, époque par époque, la stratégie des combattants et la filiation des arguments. Il nous suffira de classer ceux-ci dans un ordre quelconque et d'en examiner la valeur logique. Peut-être verrons-nous que, faute d'avoir su distinguer du premier coup dans une construction aussi compliquée les parties maîtresses, qui étaient en même temps les plus ruineuses, les adversaires de l'astrologie n'ont guère fait que suggérer aux astrologues des

1. Amm. Marc. XXVIII, 4, 24.

perfectionnements de leurs méthodes, et, pour avoir continué à employer des arguments qui ne portaient plus, ont fait de plus en plus figure d'ignorants.

Nous laissons de côté provisoirement, pour éviter des redites, le souci qui domine et perpétue le débat, le besoin de dégager la liberté humaine du fatalisme astrologique. L'astrologie grecque n'est ni plus ni moins fataliste que la philosophie stoïcienne dont elle a emprunté les théories, et, contre les moralistes, elle pouvait s'abriter derrière des moralistes de haute réputation.

Ce sont les Stoïciens qui ont mis pour ainsi dire hors d'atteinte le principe même, la raison première et dernière de la foi astrologique. La solidarité de toutes les parties de l'univers, la ressemblance de la fraction au tout, la parenté de l'homme avec le monde, du feu intelligent qui l'anime avec les astres d'où est descendue pour lui l'étincelle de vie, les affinités du corps humain avec les éléments dans lesquels il plonge et qui subissent l'influence des grands régulateurs célestes, la théorie du *microcosme* enfin, fournissait une réserve inépuisable de réponses à des attaques hésitantes¹. Mais, entre le principe et les conséquences, il y avait place pour bien des objections. L'astrologie chaldéenne avait vécu sur un fond d'idées naïves : elle datait du temps où le ciel n'était que le couvercle de la terre, où tous les astres étaient rangés à petite distance sur cette voûte, et où les planètes se promenaient au milieu des étoiles comme des bergers inspectant leurs troupeaux. La science grecque ayant dilaté le monde, l'influence des astres reculés à d'énormes distances n'était plus un postulat de sens commun. Les planètes sont trop loin, disait Cicéron, au moins les planètes supérieures, et les fixes sont encore au delà. Les astrologues répondaient que la Lune et le Soleil sont loin aussi, et que pourtant ils soulèvent les marées². Sans doute, les Chaldéens ne savaient pas le monde si grand ; mais les planètes, qu'ils croyaient plus petites, étaient reconnues infiniment plus grosses, et il y avait compensation. Il suffisait, pour maintenir le dogme astrologique, d'identifier l'action sidérale à la lumière : là où arrive la lumière pénètre aussi l'action.

Il y avait, dans cette réponse victorieuse, un point vulnérable

1. Voy. le ch. I de *l'Astrologie grecque* (publié dans la *Revue de l'Hist. des Religions*, XXXV [1897], p. 178-204) et le ch. III, intitulé : *les Dogmes astrologiques*.

2. Cf. Cic. *Divin.* II, 43. Ptolem. *Tetrab.* I, 2.

que les assaillants n'ont pas su découvrir. Si la lumière d'un astre rayonne tout autour de lui, pourquoi son action astrologique ne se produit-elle que sous certains angles ou aspects? Les astrologues n'eussent pas été à court de réponses, mais il leur fallait les prendre dans l'ordre mystique. De même qu'il y a sept planètes, de même, en vertu de l'harmonie générale, chaque planète agit dans sept sens ou aspects et non plus. Les purs logiciens n'étaient pas convaincus, sans doute, par un argument de ce genre; mais les astrologues avaient pour eux les Pythagoriciens et tous les amateurs de raisons absconses. Mais est-il certain qu'il n'y ait que sept planètes, et, s'il y en a davantage, les calculs des astrologues, qui n'en tiennent pas compte, ne sont-ils pas faussés par là-même¹? Les astrologues pouvaient ou écarter l'hypothèse ou répondre que l'action de ces planètes était négligeable quand elles restaient invisibles, et qu'elle était soigneusement appréciée quand elles apparaissaient sous forme de comètes. Sans doute, il eût été préférable que l'on pût faire entrer dans les calculs les positions de tous les astres, au lieu de se borner aux planètes et aux signes du Zodiaque; mais de quelle science exige-t-on qu'elle atteigne son idéal? Les astronomes modernes ne peuvent pas non plus faire entrer dans leurs formules le réseau infini d'attractions que suppose la théorie de la gravitation universelle.

La discussion ébranlait peut-être, mais laissait debout l'idée que les astres agissent sur la terre, et même l'idée plus précise que les astrologues, s'ils ne calculaient pas toutes les influences célestes, visaient au moins les principales. Mais là surgit le point délicat, une question redoutable dont les adversaires de l'astrologie tirèrent un assez médiocre parti. Comment prétendait-on déterminer la nature des influences astrales²? D'où savait-on que telles planètes étaient bienfaisantes, telles autres malfaisantes, et plus ou moins suivant les cas? Comment justifier les ridicules

1. Favorin. ap. Gell. XIV, 1, 11-13 : doute exprimé déjà par Artémidore d'Éphèse (Senec. *Quaest. Nat.* VII, 13), repoussé comme subversif de l'harmonie des sphères par les platoniciens (cf. Theo Smyrn. p. 200 Hiller). Les astrologues ont toujours des philosophes de leur côté.

2. S'il y a une action des astres, elle est pour nous quelque chose de ἀκατάληπτον (Sext. *Empiric. Adv. Astrol.* § 95, p. 353). C'est l'objection de fond, celle à laquelle on revient quand les autres ont cédé. Ptolémée la réfute de son mieux, par des analogies vagues et des raisons à côté, au commencement de sa *Tétrabible* (ch. I. "Ὅτι καταληπτικὴ ἡ δὲ ἀστρονομία γνῶσις καὶ μέχρι τίνος).

associations d'idées attachées à la forme purement imaginaire des figures du Zodiaque, l'influence réciproque des planètes sur les signes et des signes sur les planètes, alors que celles-ci — on le savait depuis longtemps — sont à grande distance des constellations et n'y paraissent logées que par un effet de perspective ? Les astrologues avaient le choix entre divers genres de réponses. Aux esprits positifs, ils affirmaient que les connaissances suspectées se fondaient sur l'expérience, sur une série d'observations continuées pendant des siècles ou même durant des périodes entières de la vie cosmique, de celles qui, achevées, se recommencent. On avait beau retrancher aux chiffres fabuleux invoqués par les Chaldéens, il en restait toujours assez pour constituer une tradition respectable. Cicéron le sent si bien qu'il s'abrite derrière Panétius pour attaquer : « Quand on vient dire, écrit-il, « que les Babyloniens ont employé quatre cent soixante-dix « mille ans à faire des essais et des expériences sur les enfants qui « venaient de naître, c'est une duperie : car, si on avait pris « l'habitude de le faire, on n'aurait pas cessé ; or, nous n'avons « aucun garant qui dise que cela se fait ou sache que cela se soit « fait¹ ». L'argumentation est assez molle : il n'est pas nécessaire qu'un usage se continue pour qu'il ait été pratiqué dans le passé ; et, quant à ce passé, les astrologues ne se faisaient pas faute de soutenir que les documents chaldéens existaient² et qu'il ne suffit pas d'ignorer une tradition pour la supprimer.

Ils étaient plus à l'aise encore avec les mystiques, qui dérivèrent de la révélation divine tout ce que les hommes n'avaient pu inventer eux-mêmes. Il y avait sur ce point des traditions de toute sorte, d'autant plus confuses³ qu'on ne distinguait pas entre astrologie et astronomie. Une idée chère aux Grecs était que, la prévision de l'avenir ayant pour but, avoué ou non, de déranger l'ordre prévu, la divination avait été enseignée aux hommes par les dieux détrônés et révoltés, par Atlas, fils d'Ouranos ou du Titan Japetos, père des Pléiades et des Hyades, ou par Prométhée, fabricant et éducateur de l'espèce humaine, ou encore par le centaure Chiron, catastérisé dans le Sagittaire du Zodiaque,

1. Cic. *Divin.* II, 46. Cf. I, 19. De même, Favorinus ap. Gell. XIV, 1, 2.

2. Épigène citait les *DCCXX M annorum observationes siderum coctilibus laterculis inscriptas* (Plin. *Hist. Nat.* VII, § 193).

3. Le classement de ces légendes et les références aux textes ont été supprimés ici, comme *impedimentum* trop encombrant.

à moins que, sur la foi des Orphiques, on ne substituât à ces révélateurs Orphée, ou Musée, ou Eumolpos. Le brevet d'inventeur de l'astrologie était à l'encan et adjugé par les mythographes. Mais les droits de la Chaldée et de l'Égypte ne se laissaient pas éliminer ainsi. Les néo-Égyptiens invoquaient les révélations de leur Hermès (Thoth) ou de leur Asclépios (Eschmoun) par lesquels auraient été instruits Néchépso et Pétosiris. Les Chaldéens tenaient la leur, au dire des évhémeristes, d'une Istar ou Vénus quelconque qui aurait enseigné l'astrologie à Hermès, celui-ci trait d'union entre la Chaldée, l'Égypte et le monde gréco-romain. Toutes ces légendes, brassées et repétrées par des agioteurs enchérissant les uns sur les autres, se prêtaient à toutes les fantaisies. La palme que se disputaient Égyptiens et Chaldéens pouvait leur être ravie par les Éthiopiens, sous prétexte qu'Atlas était un Libyen ou un fils de Libya. En faisant d'Héraclès-Melqart un disciple d'Atlas, on se procurait une espèce de commis-voyageur en astrologie, qui implantait la doctrine partout où il plaisait aux mythographes de le promener. Par ses attaches phéniciennes, la légende d'Hercule rentrait à volonté dans le cercle d'attraction de la Chaldée. Les Juifs eux-mêmes — ceux d'Alexandrie probablement — apportèrent leur appoint aux prétentions chaldéennes, en s'attribuant, au détriment des Égyptiens, Phéniciens et Cariens, le rôle de propagateurs de la science des corps célestes. Suivant eux, Abraham avait apporté cette science de la Chaldée, sa patrie, en Égypte; et les Phéniciens, instruits par les Hébreux, l'avaient importée par Cadmos en Béotie, où Hésiode en avait recueilli quelques parcelles. En un mot, tous les dieux, héros, rois et ancêtres de peuples étaient mis à contribution, pour la plus grande gloire de l'astrologie et de l'astronomie, presque toujours confondues sous le même nom et se prêtant un mutuel appui.

Toute foi engendre elle-même ses preuves et n'hésite pas au besoin, dans l'intérêt de la bonne cause, à leur donner l'air d'antiquité qui convient. A l'appui de ces belles inventions, les fabricants d'apocryphes écrivaient des traités de science astrale sous les noms d'Orphée, d'Hermès Trismégiste, des plus anciens patriarches ou philosophes. Les partisans de la révélation et de la tradition ininterrompue, ainsi retranchés, n'avaient plus rien à craindre des rares sceptiques que l'exemple du grand astronome et astrologue Claude Ptolémée n'aurait pas convertis. C'était une espèce de consentement universel, assis à la fois sur la révé-

lation et l'expérience, qui avait défini la nature, qualité et quantité, des effluves ou influences sidérales. Les associations d'idées les plus ineptes se trouvaient justifiées de cette façon. Plus elles étaient bizarres, plus il devenait évident, pour certaines gens, qu'elles avaient dû être connues par révélation.

Les principes généraux de l'astrologie une fois admis, les objections ne servent plus guère qu'à suggérer aux astrologues des perfectionnements de leurs procédés. Cicéron assure que les astrologues ne tiennent pas compte des lieux, mais seulement du temps, et que, pour eux, tous ceux qui naissent en même temps en n'importe quel pays ont même destinée. Favorinus et Sextus Empiricus en disent autant¹. Il est probable que Cicéron n'était pas au courant des progrès de l'astrologie à son époque, et ceux qui répètent son objection étaient à coup sûr dans l'erreur. On sait assez quelle place tient dans le poème de Manilius et dans tous les traités d'astrologie postérieurs à l'ère chrétienne la question des « climats » et des ascensions obliques (*ἀναφοραί*) variant suivant les climats, pour dire que les astrologues avaient mis la critique à profit et ne la méritaient plus. Il n'est même pas sûr qu'elle fût juste, adressée aux anciens Chaldéens de Chaldée. Ceux-là n'avaient peut-être pas idée des climats; mais, en revanche, ils croyaient que l'influence d'un astre n'était pas partout la même au même moment. Ils écrivaient sur leurs tablettes : « Si la lune est visible le 30, bon augure pour le pays d'Accad, « mauvais pour la Syrie² ». Mais le progrès des connaissances géographiques et historiques fournit la matière d'un argument à détente multiple, fort embarrassant, qui doit avoir été mis en forme par Carnéade. Ramené à ses éléments les plus simples, il peut se résumer comme il suit : 1° il y a des individus qui, nés dans des circonstances différentes, ont même destinée; 2° inversement, il y a des individus qui, nés dans des circonstances semblables, ont des aptitudes et des destinées différentes. Voyons l'usage qui a été fait de cet engin de guerre.

Si chaque individu a sa destinée particulière, déterminée par sa géniture, d'où vient que l'on voit périr en même temps, dans un naufrage, un assaut, une bataille, quantité d'individus qui

1. Cic. *Divin.* II, 44. Favorin. ap. Gell. XIV, 1, 8. S. Empir. *Adv. Astrol.* § 83, p. 351.

2. Voy. le ch. II de l'*Astrologie grecque*.

ne sont nés ni dans le même temps ni dans le même lieu ? Est-ce que, dit Cicéron, tous ceux qui ont péri à la bataille de Cannes étaient nés sous le même astre¹ ? A cela les astrologues répondaient que les influences universelles (καθολικαί) dominent les influences plus restreintes qui façonnent les génitures individuelles. Les tempêtes, guerres, pestes, fléaux collectifs de tout genre, prévalent sur les résultats des calculs de moindre envergure. Aussi, Ptolémée recommande expressément de laisser une marge, dans les génitures particulières, pour les cas de force majeure provenant des phénomènes de portée catholique. La riposte était habile ; la prédominance du général sur le particulier, du tout sur la partie, paraissait une vérité de sens commun. Mais l'argument offensif n'était pas épuisé. Comment se fait-il, disait Carnéade, qu'il y ait des peuples entiers où les individus ont même tempérament et mêmes mœurs ? Tous les individus de même race sont donc nés sous le même signe² ? Si la Vierge fait la peau blanche et les cheveux lisses, répétait encore trois siècles plus tard Sextus Empiricus, aucun Éthiopien ne naît donc sous le signe de la Vierge³ ? Au temps de Sextus Empiricus, la brèche qu'avait pu faire la question de Carnéade était réparée, et le pyrrhonien aurait pu prendre la peine de lire Ptolémée, qui cite précisément, pour montrer qu'il y a répondu, l'exemple de l'Éthiopien à peau invariablement noire et du Germain ou Galate à peau invariablement blanche⁴. Les astrologues invoquaient encore la prédominance des influences générales, non plus seulement accidentelles, mais fixes, agissant d'une façon continue et créant ainsi les types ethniques. Ils transposèrent à leur usage une théorie très vieille et très moderne⁵, si moderne qu'on la croirait née d'hier, celle qui suppose l'homme façonné par le « milieu » où il vit et s'y

1. Cic. *Divin.* II, 47. Argument répété à satiété par Favorinus (ap. Gell. XIV, 1, 27), S. Empiricus (*Adv. Astrol.* § 91-93, p. 353), Grégoire de Nysse (*De fato*, p. 165, 169) etc., et dont Calvin usait encore contre les astrologues de son temps (*Junctinus, Specul. astrol.*, p. 3).

2. Carnéade dirigeait surtout cet argument contre la morale, qu'il montrait variable d'un peuple à l'autre, prouvant son dire par les νόμιμα Βαρβαρικά (cf. Fr. Boll, *op. cit.*).

3. S. Empir: *op. cit.* p. 355.

4. Ptolem. *Tetrab.* IV, 9.

5. Elle remonte au moins à Hippocrate, dont le traité *Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων* a mis cette idée à la portée de tous les esprits cultivés. Polybe (IV, 21) résume très bien la théorie du « milieu » (τὸ περιέχον).

adaptant, sous peine de disparaître. Il suffisait d'ajouter à la série des causes un chaînon de plus, en rapportant à l'influence des astres les qualités du sol, des eaux, de l'air, et les aptitudes héréditaires qu'elles déterminent, ce qui était aussi difficile à réfuter qu'à démontrer. Nous avons montré ailleurs¹ que, pour préciser leurs idées et pouvoir répondre affirmativement à la question jadis si embarrassante : « Tous les individus de même race naissent-ils donc sous le même signe ? » les astrologues avaient confectionné des cartes géographiques des influences astrales. Ils compaient sans doute que la patience des critiques n'irait pas jusqu'à leur demander de justifier par le menu cette répartition, et ils ont été, en effet, si peu inquiétés de ce chef qu'ils n'ont pas eu besoin de s'accorder entre eux pour adopter un système unique.

La race étant expliquée par le milieu et le milieu par les astres, il semblait que la querelle fût vidée ; mais la théorie même de l'influence du milieu, affirmée contre les astrologues alors qu'ils ne la partageaient pas encore, fut niée contre eux quand ils s'y furent ralliés. Il y a un argument historique que ressassent à l'envi tous les polémistes chrétiens depuis Bardesane² : si la race est façonnée par les influences terrestres et astrales exercées sur son habitat, comment expliquer que certains groupes, comme la race juive, ou la secte des chrétiens, ou encore les « mages perses » conservent en tous climats les mêmes mœurs et les mêmes lois ? Le Juif échappe-t-il donc à l'influence des astres qu'il porte partout la « tache de nature ? » dira encore Grégoire de Nysse³. L'argument était de poids, et on ne l'affaiblissait guère en disant que Juifs et Chrétiens emportaient partout avec eux leur loi, car c'était assurer que la loi était plus forte que les astres. Bardesane le renforçait encore en faisant observer qu'un despote ou un législateur peut changer sur place les mœurs d'une nation, bien qu'elle reste soumise aux influences supposées par la théorie du milieu. Mais les astrologues n'étaient pas seuls visés

1. Dans les *Mélanges Graux* (Paris, 1884), p. 341-351, et dans le présent ouvrage, *l'Astrologie grecque*, ch. xi).

2. Nous avons encore l'argumentation attribuée à Bardesane (contemporain de Marc-Aurèle) dans Eusèbe (*Praep. Ev.* VI, 10), et une traduction syriaque du livre écrit sous le nom de Bardesane dans le *Spicilegium Syriacum* by W. Cureton (London, 1855). Cf. A. Hilgenfeld, *Bardesanes der letzte Gnostiker*. Leipzig, 1864. Bardesane ne combat dans l'astrologie que le fatalisme : il croyait aux esprits résidant dans les planètes et chargés d'entretenir la vie cosmique.

3. Gregor. Nyss. *De fato*, p. 169 B.

par cette argumentation, dirigée contre toute espèce de fatalité scientifique, et, au fond, ils n'en étaient guère plus embarrassés qu'un darwiniste moderne à qui on demanderait pourquoi les diverses races conservent leurs caractères spécifiques en dehors de leur habitat primitif ou peuvent évoluer sur place. Ils avaient même avantage à faire des concessions à leurs adversaires, afin de se garer de l'accusation de fatalisme étroit. Il suffisait que l'hérédité ethnique pût être rapportée à une origine qui dépendait elle-même des astres¹.

Cette discussion concernant les conditions physiques de la vie et les rapports du milieu avec les astres fit surgir d'autres difficultés et d'autres solutions. Le raisonnement fait pour les races d'hommes était applicable aux espèces animales, qui, soit dispersées, soit confinées dans leurs pays d'élection, étaient plus dépendantes encore des fatalités naturelles. « Si », dit Cicéron, « l'état du ciel et la disposition des astres a tant d'influence à la naissance de tout être vivant, on est obligé d'admettre que cette influence s'exerce non seulement sur les hommes, mais aussi sur les bêtes : or, peut-on dire quelque chose de plus absurde² » ? Favorinus s'amusait à demander l'horoscope des grenouilles et des mouches, et Sextus Empiricus rit de l'embarras d'un astrologue qu'il suppose en face d'un homme et d'un âne nés sous le même signe². Il faut être prudent dans l'emploi du mot « absurde ». Il y eut un temps sans doute où l'on disait des esclaves et des petites gens ce que nos logiciens disent ici des animaux ; où l'on trouvait absurde que leur destinée fût écrite au ciel ou qu'ils prétendissent à l'immortalité. Le progrès des idées démocratiques avait reculé la barrière, plantée maintenant entre l'homme et l'animal. Les astrologues hésitaient à la renverser : et pourtant la logique les y poussait, même leur logique particulière. Pourquoi, par exemple, les types animaux, qui remplissaient la majeure partie du Zodiaque et tendaient à produire sur terre des types semblables, n'auraient-ils eu l'action que sur l'homme ? Finalement, les praticiens, sinon les docteurs de l'astrologie, acceptèrent bravement cette consé-

1. Les astrologues avaient encore ici un supplément de ressources dans l'horoscope des cités, qui introduisait un élément commun dans la destinée de tous les citoyens. Cicéron (*Divin.* II, 47) le trouvait absurde. Il ne l'était pas plus que la foi à l'efficacité des cérémonies constituant « l'inauguration » d'une cité par son fondateur.

2. Favorin. ap. Gell. XIV, 1, 31. S. Empir. *op. cit.* p. 353.

quence de la sympathie universelle, et ils eurent pour eux les âmes sensibles, qui faisaient tirer l'horoscope de leurs chiens, ou les éleveurs de bétail, qui consultaient sur les aptitudes de leurs produits. Les mauvais plaisants qui apportaient à l'astrologue, sans l'avertir, un thème de géniture dressé pour un animal, sortaient émerveillés si le praticien avait reconnu de quel client il s'agissait¹. Le raisonnement fut étendu, sans qu'on en rit désormais, au règne végétal et minéral, justifiant ainsi, pour le règne végétal, les vieux calendriers des laboureurs, et préparant du côté du règne minéral les ambitions extravagantes des alchimistes qui chercheront les conjonctions d'astres propres à engendrer les métaux ou les pierres précieuses.

Ainsi, la série de difficultés nées de cette simple question : « Pourquoi des groupes d'individus ont-ils même tempérament ou même destinée ? » avait amené les astrologues à se faire sur les races humaines, sur les espèces animales, sur le rôle du milieu et de l'hérédité, des théories qui leur valaient la réputation de savants. Ils eurent facilement raison de l'objection inverse, celle qui demandait pourquoi des individus nés dans les mêmes circonstances avaient des aptitudes ou des destinées si différentes. Comment se fait-il, disait-on, que, entre tant d'hommes venus au monde sous les mêmes planètes, il ne naisse pas quantité d'Homères, de Socrates, de Platons²? L'argument pouvait avoir quelque valeur au temps de Cicéron, mais Favorinus aurait dû savoir qu'il était depuis tout à fait usé. Avec la précision exigée par les méthodes de l'astrologie savante, il était hautement improbable qu'il y eût jamais deux thèmes de géniture identiques. Les éléments du calcul, les sept planètes et leurs aspects réciproques, les douze signes du Zodiaque, leurs aspects et leurs rapports avec les planètes, les décans, dodécatémeries, etc., tout cela mesuré au degré et à la minute suffisait à des millions de combinaisons, arrangements et permutations mathématiques. Si, comme on va

1. Augustin. *Civ. Dei*. V, 7. Cf. *Confess.* VII, 6. Origen. ap. Euseb. *Praep. Ev.* VI, 11, 1. Fabricius (ad *Sex. Empir.* p. 353) a trouvé quatre thèmes généthliques de veaux dans un traité d'*Astrophysique* publié à Cologne en 1706. Rien ne se perd.

2. Cic. *Divin.* II, 47. Favorin. ap. Gell. XIV, 1, 29. *S. Empir. op. cit.* p. 352. Pourquoi ne naît-il pas des rois tous les jours? disait S. Basile. Ou encore, pourquoi les fils de rois règnent-ils, quel que soit leur horoscope? (*Hexaem.* VI, 5-7). Mais les astrologues contestaient les prémisses mêmes du raisonnement.

le voir, des jumeaux même n'avaient pas le même horoscope, à plus forte raison des individus nés en des temps ou des lieux différents. Les astrologues stoïciens auraient pu promettre à Favorinus de nouveaux Socrates et de nouveaux Platons quand l'*ἀποκατάστασις* aurait fait recommencer au monde l'existence déjà vécue. En attendant, il y avait place pour une diversité presque infinie de génitures.

C'est là que les raisonneurs attendaient les astrologues. On connaît, par la célèbre comparaison de la roue du potier¹, la façon dont les astrologues expliquaient comment deux jumeaux pouvaient avoir parfois des destinées si différentes. Les exemples étaient nombreux de jumeaux dont l'un mourait en bas âge et l'autre atteignait à l'extrême vieillesse, et la difficulté avait fort tourmenté les hommes de l'art. Ils expliquaient le fait par la rapidité de la rotation de la voûte céleste, rapidité telle que les horoscopes des jumeaux sont séparés sur le cercle zodiacal par un intervalle appréciable. Mais ils soulevaient par là un concert de récriminations. On leur demandait s'ils étaient capables d'atteindre dans la pratique à cette précision idéale d'où dépendait, de leur propre aveu, l'exactitude de leurs pronostics. Ici, Sextus Empiricus, sentant qu'il est sur un terrain solide, pousse une charge à fond contre les astrologues. Il suppose à l'œuvre une équipe de deux Chaldéens, dont l'un surveille l'accouchement, prêt à frapper sur un disque de bronze pour avertir son confrère posté sur une hauteur, et il se fait fort de démontrer l'inanité de leurs précautions.

D'abord, dit-il, la condition préalable pour préciser le moment horoscopique fait défaut. Ce moment cherché n'existe pas. Ni la parturition, ni même la conception ne sont des actes instantanés ou dont l'instant puisse être déterminé. De plus, si le moment horoscopique existait, les astrologues ne pourraient le saisir. Étant donnée la faible vitesse du son, il faut du temps au Chaldéen en faction près de l'accouchée pour transmettre l'avis nécessaire à l'observateur, du temps à celui-ci pour observer, et, pendant ces retards inévitables, le point horoscopique s'est envolé. L'observation est encore faussée par les erreurs dues au déplacement de l'horizon vrai par l'altitude du lieu d'observation ou par des

1. Due, dit-on, à Nigidius, surnommé pour cette raison *Figulus* (Augustin. *Civ. Dei.* V, 3).

hauteurs qui barrent la perspective ou par la réfraction atmosphérique, au plus ou moins d'acuité de la vue de l'observateur, à l'impossibilité de voir les étoiles dans le jour, et, même la nuit, à la difficulté de saisir des divisions idéales qui ne correspondent pas le plus souvent à des étoiles. C'est pis encore si, au lieu de viser directement l'horoscope, on a recours au calcul du temps par la méthode des ascensions (*ἀναφοραί*). Alors on a affaire à des clepsydres dont le débit est nécessairement variable suivant la fluidité de l'eau et la résistance de l'air. A supposer même que les gens du métier fussent capables d'écarter toutes ces chances d'erreur, à coup sûr les ignorants qui consultent les Chaldéens ne l'ont pas fait et n'apportent aux astrologues que des données suspectes, d'où ceux-ci tirent des pronostics erronés¹.

Ces objections sont très fortes, et elles produiraient plus d'impression encore, si notre philosophe avait pris la peine de les ranger en progression d'énergie croissante, au lieu de mettre en tête les plus fortes et de s'affaiblir ensuite en consentant à discuter des hypothèses déjà rejetées.

Le premier argument, à savoir l'impossibilité de préciser le moment de la naissance, était écrasant pour les imprudents qui, à force de subtiliser, parlaient de moment indivisible et de frappe instantanée. A quelle étape d'une parturition parfois longue placer la naissance? Si les jumeaux avaient des horoscopes si différents, on pouvait appliquer le même raisonnement à une naissance unique et soutenir que la tête et les pieds d'un enfant ne naissent pas sous le même astre². On avait beaucoup disserté entre philosophes, physiologistes, moralistes même, sur le mystère de la vie, vie organique, vie consciente, sur le moteur qui lui donne l'impulsion initiale, et les astrologues pouvaient emprunter des théories toutes faites, celle par exemple qui faisait commencer la vie « humaine » proprement dite au moment où le nouveau-né respirait pour la première fois et recevait ainsi le premier influx du monde extérieur. Mais le plus sûr était pour eux de laisser planer un certain vague sur des questions où la

1. S. Empir. *op. cit.* p. 345-352.

2. Le raisonnement a été fait, tout au moins par des modernes, qui, sans doute, le tenaient de la tradition (voy. Junctinus, *op. cit.*, p. 3. Salmasius, *De annis climactericis*, p. 721). Les astrologues pouvaient ou le déclarer absurde, au nom du sens commun, ou l'accepter et s'en servir pour expliquer comme quoi un cerveau puissant se trouve souvent porté par des jambes débiles.

rigueur logique faisait seule l'obscurité. Le sens commun les trouvait beaucoup moins compliquées : il ne voyait pas de difficulté à compter la naissance d'un enfant pour un fait simple et la naissance de deux jumeaux pour un fait double, composé de deux actes distincts et discernables. On a vu¹ que, pour en finir avec les logiciens, Ptolémée avait pris le parti de ne plus chercher le moment exact de la naissance, mais de régler le calcul de l'horoscope sur d'autres considérations.

Mais, ce qu'il importe de constater, c'est que, l'argument fût-il sans réplique, il n'atteint que les astrologues et leurs méthodes pratiques, laissant debout l'astrologie, avec ses principes et ses théories. On en dira autant, et à plus forte raison, des difficultés soulevées à propos des erreurs d'observation. Quand il serait avéré qu'il est impossible de faire une seule observation parfaitement exacte, cela ne prouverait pas que la vérité qu'on veut atteindre n'existe pas. Les erreurs des savants ne sont pas imputables à la science. Avec leurs instruments perfectionnés et leurs formules de correction, nos astronomes et physiciens modernes n'atteignent pas non plus à l'exactitude idéale, mais ils en approchent. Les astrologues anciens s'évertuaient aussi de leur mieux à en approcher, et on ne pouvait raisonnablement pas leur demander davantage. Leur contradicteur oublie d'ailleurs qu'ils n'étaient plus obligés de faire en un instant, comme il le dit, toutes les constatations qui entraient dans un thème de géniture. Avec leurs tableaux et canons de toute espèce, ils pouvaient, un seul point du cercle ou moment de la durée étant fixé, déterminer à loisir la position simultanée des signes et planètes, comme le pourraient faire aujourd'hui nos astronomes avec la *Connaissance des temps*, sans avoir besoin de regarder le ciel.

Ainsi, l'assaut sans cesse renouvelé contre les pratiques fondées sur la détermination de l'horoscope instantané ne faisait pas de brèche appréciable dans la théorie. Eût-il été victorieux que l'astrologie, abandonnant la plus connue et la plus savante de ses méthodes, aurait continué à prospérer en se rabattant sur les procédés plus populaires qui suffisaient aux neuf dixièmes de sa clientèle, notamment le calcul des opportunités ou *καταρχαί*².

Que restait-il encore à objecter ? Que la chaîne des causes et

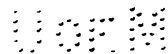
1. Voy. *l'Astrologie grecque*, ch. XII.

2. Voy. *l'Astrologie grecque*, ch. XIV.

des effets étant continue, la destinée des enfants devait être virtuellement incluse dans celle des parents, et ainsi de suite, avec régression jusqu'à l'origine première de l'espèce ? Cela, non seulement les astrologues l'accordaient, mais ils avaient peut-être été les premiers à y songer. Dans tout thème de géniture, il y a la case des parents, où peuvent se loger des conjectures rétrospectives, celle des noces et celle des enfants, où est prédéterminée la descendance future de l'enfant qui vient de naître. Aussi reprochait-on aux astrologues non pas de décliner cette tâche, mais de la croire possible en vertu de leurs principes. Favorinus n'y manquait pas. Il avait bâti là-dessus un raisonnement extrêmement captieux, trop subtil pour être efficace. Il commence par exiger que la destinée de chacun ait été marquée par les étoiles à chaque génération, dans la lignée des ancêtres, depuis le commencement du monde. Or, dit-il, comme cette destinée, toujours la même, a été bien des fois prédéterminée par des dispositions d'étoiles différentes — aucun thème de géniture n'étant identique à un autre — il résulte de là que des combinaisons différentes peuvent aboutir au même pronostic. Si l'on admet cette conclusion, il n'y a plus ni principes ni méthode en astrologie : tout croule par la base. Ainsi, en vertu de leur doctrine, les astrologues sont obligés d'admettre un postulat contradictoire avec leur doctrine¹. Il faudrait la patience d'un scolastique pour analyser cette mixture sophistiquée, et il n'y a pas un grand intérêt à le faire, puisque la prédestination est une question qui n'intéresse pas seulement les astrologues et que ceux-ci ne prétendaient pas pousser leurs enquêtes dans le passé ou vers l'avenir au delà des bornes de l'intelligence humaine. Disons seulement que le spirituel improvisateur tombe dans l'absurde en voulant que le thème généthliaque d'un ancêtre ait contenu explicitement, c'est-à-dire, ait été en réalité celui de chacun de ses descendants, tout en restant le sien. Cela reviendrait à demander que les astres fussent chacun au même instant dans plusieurs positions différentes, ou que le grand-père, par exemple, fût son propre petit-fils.

Nous en avons fini avec les raisonneurs qui ne font appel qu'à la raison, avec ceux qui cherchent à détruire l'astrologie et non à la remplacer par la foi qui leur agréée. Après Sextus Empiricus,

1. Favorin. ap. Gell. XIV, 1, 20-22.



la logique pure n'est plus représentée ; on ne rencontre plus que des théologiens. La bataille engagée contre l'astrologie au nom de la raison raisonnante n'aboutit pas. Elle laissa subsister l'idée que les erreurs des astrologues étaient imputables aux imperfections d'une science perfectible, et que les astres influent réellement sur la destinée de l'homme en vertu d'une énergie physique connue par l'expérience, énergie qu'il est peut-être difficile, mais non pas impossible de définir et de mesurer. La polémique menée par les théologiens — néo-platoniciens et chrétiens — sera moins efficace encore ; car les adversaires ne sont plus séparés que par des nuances, et ils ont moins souci d'abattre l'astrologie que de la rendre orthodoxe.

III.

Sur les confins de la science et de la foi, participant de l'une et de l'autre, mais peu affectée par les progrès de l'une et les variations de l'autre, et surtout plus indépendante qu'on ne croit des moralistes, est assise la morale, reliquat et résumé des habitudes de l'espèce humaine. C'est une question qui restera toujours indécise que de savoir si l'astrologie était, par essence ou en fait, contraire à la morale ; ce qui est certain, c'est qu'elle a paru telle à bon nombre de moralistes, et que, sur ce terrain commun à tous, il n'y a pas lieu de distinguer entre rationalistes et mystiques. Un coup d'œil jeté sur la querelle visant le fatalisme astrologique sera une transition commode pour passer des uns aux autres.

La morale présupposant le libre arbitre, toute doctrine qui tend à représenter nos actes comme déterminés sans l'intervention de notre volonté est légitimement suspecte aux moralistes. Toutes les méthodes divinatoires sont dans ce cas, et l'astrologie n'est prise à partie de préférence que parce que ses affirmations sont plus tranchantes et les conséquences de ses principes plus aisées à découvrir. Mais, d'autre part, il y a, dans les conditions et obstacles qui entravent le libre exercice de la volonté, une somme de fatalité que les moralistes raisonnables ne songent pas à contester. Tel est, par excellence, le fait de naître en un certain temps et un certain lieu, avec certaines aptitudes physiques et intellectuelles, fait que l'astrologie avait la prétention non pas

de créer, mais d'expliquer et d'exploiter pour la prévision de l'avenir.

Nous avons dit et répété que l'astrologie grecque avait pris immédiatement conscience du fatalisme inhérent à ses principes au sein de l'école stoïcienne, et qu'elle avait pu se croire réconciliée par ces mêmes Stoïciens avec la morale. Panétius mis à part, il n'y a guère parmi les Stoïciens que Diogène qui ait mis en doute le caractère fatal des pronostics astrologiques. Encore était-il d'avis que les astrologues pouvaient « dire d'avance de « quel tempérament serait chacun et à quel office il serait particulièrement propre¹ ». En général, on concédait volontiers aux astrologues que les astres peuvent agir sur le corps. Ceci posé, suivant l'idée qu'on se faisait de la solidarité de l'âme et du corps, on était conduit à admettre une influence médiate, plus ou moins efficace, sur la volonté. C'était aux philosophes de débattre sur ce point : l'astrologie s'accommodait de tous les systèmes. Aussi les partisans de la liberté absolue, Epicuriens et sceptiques, se gardaient d'ouvrir cette fissure au déterminisme, ou, si l'opinion courante leur forçait la main, ils se hâtaient de dire que l'influence des astres, au cas où elle serait réelle, échapperait à nos moyens d'investigation. On voit bien cependant qu'ils hésitaient. Favorinus accepterait, à la rigueur, que l'on pût prévoir « les accidents et événements qui se produisent hors de nous » ; mais il déclare intolérable que l'on ait la prétention de faire intervenir les astres dans nos délibérations intérieures et de transformer l'homme, animal raisonnable, en une marionnette dont les planètes tiennent les fils. Conçoit-on que le caprice d'un homme qui veut aller au bain, puis ne veut plus, puis s'y décide, tienne à des actions et réactions planétaires² ? Cela est fort bien dit ; mais nos actes les plus spontanés peuvent dépendre, et étroitement, des circonstances « extérieures ». Que l'on suppose notre homme apprenant que la salle de bains où il voulait se rendre s'est écroulée par l'effet d'un tremblement de terre, amené lui-même par une certaine conjonction d'astres, dira-t-on que les astres n'influent en rien sur sa décision ?

Favorinus croit avoir arraché aux astrologues l'aveu que les astres ne règlent pas l'existence humaine jusque dans l'infime

1. Cic. *Divin.* II, 43.

2. Favorin. ap. Gell. XIV, 1, 23.

détail, et il se retourne aussitôt contre eux en soutenant que cela est contradictoire, et que, si l'on peut prédire l'issue d'une bataille, on doit pouvoir aussi bien prévoir la chance au jeu de dés ou à la roulette¹. Il se bat ici dans le vide, car il ne manquait pas de charlatans prêts à lui donner satisfaction², et il ne lui aurait pas suffi, pour avoir gain de cause, de constater leurs méprises, celles-ci étant toujours imputables à l'ignorance des praticiens et non pas à l'astrologie elle-même.

Sextus Empiricus recourt à la vieille logomachie philosophique, jadis employée pour ou contre la divination en général, disant que, comme les événements procèdent de trois causes, la Nécessité, la Fortune ou Hasard et le libre arbitre, il est inutile de prévoir ce qui doit nécessairement arriver et impossible de fixer d'avance soit le jeu du hasard soit l'orientation de la volonté. Ce qu'il reproche à l'astrologie, ce n'est pas d'être fataliste, c'est de supposer une fatalité qui n'existe pas ou ne règne que sur un domaine restreint.

Tous ces dialecticiens plus ou moins sceptiques se préoccupaient fort peu du critérium moral proprement dit, lequel consiste à juger des doctrines par leurs applications et à rejeter comme fausses celles qui sont réputées immorales. Ils étaient gens à penser que, au cas où une vérité scientifiquement démontrée irait contre la morale, ce serait aux moralistes à réviser leurs principes et à tracer autrement la distinction du bien et du mal. Du reste, tant que le stoïcisme fut debout, il prouvait par le fait, argument irréfutable en morale, que le fatalisme n'est pas incompatible avec la vertu virile et agissante. Il en alla autrement quand les théologiens néo-platoniciens et chrétiens s'attaquèrent au fatalisme, représenté principalement par l'astrologie. Ceux-là considéraient le fatalisme comme impie à double titre, parce que la responsabilité dont il dépouille l'homme, il la reporte sur Dieu, devenu auteur du mal comme du bien.

Les astrologues avaient eu le temps de se préparer à la lutte.

1. Favorin. ap. Gell. XIV, 1, 24. La réponse qu'il prévoit et réfute : *magna sciunt, parva nesciunt*, n'est pas si mauvaise. Tout est écrit là-haut; mais on déchiffre mieux les gros caractères que les petits.

2. Les astrologues indiquaient *Qui mensis damnis, quae dentur tempora lucro* (Juven., *Sat.*, VI, 571), et les compilations astrologiques (inédites pour la plupart) sont pleines de recettes ou « initiatives » (καταρχαί) pour réussir dans les moindres entreprises, pour prévoir qui gagnera la partie à la guerre, au cirque, au jeu, etc.

Ils se rendaient très bien compte de la difficulté qu'il y a à maintenir la responsabilité humaine en regard des échéances fatales prévues et annoncées à l'avance. Le problème n'était pas neuf et on l'avait assez souvent posé à propos des « oracles infailibles » d'Apollon. Il avaient pris le parti fort sage de transiger aux dépens de la logique, de ne pas désavouer leurs doctrines et de s'en tenir pourtant à la morale de tout le monde. Ils parlaient de l'inexorable destin, de la nécessité et des crimes qu'elle fait commettre. « Ce n'est pas une raison », s'écrie Manilius, « pour excuser le vice ou priver les vertus de ses récompenses. Peu importe d'où tombe le crime; il faut convenir que c'est un crime. Cela est fatal aussi, d'expier sa destinée elle-même¹ ». Le bon sens de ce Romain — qui était peut-être un Grec — va droit au refuge ultime ouvert en tout temps à ceux qui ont une foi en deux principes logiquement inconciliables, au paradoxe sauveur de la morale en péril. Ptolémée se garde bien de poser l'antithèse aussi nettement. Il connaît l'écueil vers lequel la logique pousse invinciblement ceux qui lui obéissent et donne le coup de barre à côté. A l'entendre, la plupart des prévisions astrologiques sont, comme toutes les prévisions scientifiques, fatales et conditionnelles à la fois, c'est-à-dire qu'elles s'accomplissent fatalement, si le jeu des forces naturelles calculées n'est pas dérangé par l'intervention d'autres forces naturelles non visées dans le calcul. Mais il dépend souvent de l'homme de mettre en jeu ces forces intercurrentes et de modifier la destinée. C'est ce qui se passe quand un médecin enrayer par l'emploi de remèdes opportuns la marche d'une maladie qui, sans cela, aboutirait fatalement à la mort. Au pis aller, quand intervient la fatalité inéluctable, la prévision de l'avenir donne à l'homme — disons, au stoïcien — le temps de se préparer à recevoir le choc avec calme et dignité². Ptolémée est allé jusqu'à la limite extrême des concessions, sans autre souci que de revendiquer pour l'astrologie le nom de science « utile ». On ne saurait dire que la morale y gagne beaucoup, car le fatalisme mitigé peut être beaucoup plus dangereux que celui qui prêche la résignation complète. Tous les crimes qu'on prétend commis à l'instigation des

1. Manil. *Astron.* IV, 107-118. Il tourne le fatalisme en consolation pour les pauvres : le Destin, lui au moins, ne se laisse pas corrompre (IV, 89 sqq.).

2. Ptolem. *Tetrab.* I, 3.

astrologues ont eu pour but de modifier l'avenir prévu. Le fatalisme absolu laisse, au contraire, les choses en l'état, et, comme le bon sens pratique n'en tient nul compte, il se réduit à n'être qu'une conception métaphysique.

Tel était l'état de la question morale quand les théologiens s'en emparèrent. Le nom de théologiens¹, appliqué même aux néo-platoniciens, paraîtra justifié à tous ceux qui savent jusqu'où va dans leurs doctrines l'obsession du divin et du démoniaque, qui remplace pour eux l'idée de loi naturelle et de force mécanique. Il ne leur a même pas manqué l'habitude caractéristique des théologiens, celle d'invoquer des textes réputés infaillibles et de mettre l'autorité au-dessus de la logique. Au ^{nr} siècle de notre ère, la littérature mystique, fabriquée dans des officines inconnues, foisonnait de toutes parts, étouffant le libre essor de l'intelligence et diminuant la dose de sens commun nécessaire à l'équilibre de la raison. Dans ces livres dictés par des dieux, des fils de dieux, des rois, des prophètes ou des sibylles, l'astrologie avait sa part, et sa bonne part. La vogue était telle que les Chaldéens, reculés au plus loin de la perspective par les traditions judaïques et chrétiennes, passaient pour avoir eu en dépôt les plus anciennes révélations, les oracles les plus divins. Un certain « Julien le « Chaldéen » ou le « Théurge » fit avec ces prétendus « oracles « en vers » (Ἀόγια δι' ἐπιῶν) un pot-pourri de toute espèce de superstitions orientales, un mélange de magie, de théurgie, de métaphysique délirante, qui séduisit même des esprits rebelles à l'astrologie et relégua au second plan, dans le rôle de comparses, les dieux grecs et leurs oracles. Ce livre devint le bréviaire des néo-platoniciens; ils le plaçaient, comme résumé de la sagesse divine — un résumé qu'ils se chargèrent de délayer amplement — au-dessus même du *Timée* de Platon, œuvre excellente de la sagesse humaine².

L'école néo-platonicienne, issue de la tradition pythagoricienne et se développant dans un pareil milieu, ne pouvait être

1. Il n'est peut-être pas inutile d'avertir que le nom de *theologi* a été appliqué d'abord, et notamment par les chrétiens (cf. Tertull. *Ad nat.*, II, 1. Arnob. IV, 18. V, 100), aux poètes et hiéroglyphes polythéistes, *ii, qui theologi nominantur* (Cic. *Nat. Deor.* III, 21, 53).

2. Voy. Lobeck, *Aglaophamus*, p. 98-111, 224-226; les textes réunis par G. Wolff, *Porphyrri de philosophia ex oraculis haurienda*. Berlin., 1865, et G. Kroll, *De oraculis chaldaicis* (Bresl. Philol. Abhandl. VII, 1 [1894], p. 1-76).

hostile à l'astrologie. Seulement, pour assurer l'unité de son système métaphysique, elle devait retirer aux astres la qualité de causes premières, efficientes, que leur reconnaissait l'astrologie systématisée par les Stoïciens, à plus forte raison l'astrologie polythéiste engendrée par le sabéisme chaldéen. Plotin ne crut même pas pouvoir leur laisser le rang de causes secondes ; il les réduisit au rôle de signes divinatoires, comparables aux signes interprétés dans les autres méthodes, ramenant ainsi par surcroît à l'unité la théorie de la divination inductive ou révélation indirecte, acceptée par lui sans objection et tout entière. Il enseignait donc que « le cours des astres annonce pour chaque chose l'avenir, mais ne le fait pas¹ ». En vertu de la sympathie universelle, chaque partie de l'Être communique avec les autres et peut, pour qui sait y lire, renseigner sur les autres ; la divination inductive ou conjecturale n'est que la « lecture de caractères « naturels² ». Il ne faut pas suivre plus avant les explications de Plotin, si l'on veut garder une idée nette de sa doctrine, qui devait, à son sens, atténuer le fatalisme astrologique et sauvegarder la liberté humaine. Cette doctrine fut de grande conséquence, car, en permettant de considérer les astres comme de simples miroirs réfléchissant la pensée divine, et non plus comme des agents autonomes, d'assimiler leurs positions et configurations à des caractères d'écriture, elle rendit l'astrologie compatible avec toutes les théologies, même monothéistes. Les Juifs même, que scandalisaient les dieux-planètes ou dieux-décans et qui abominaient les idoles dessinées dans les constellations, purent rapporter sans scrupule à Hénoch ou à Abraham les règles de déchiffrement applicables à cette kabbale céleste.

Les successeurs de Plotin s'attachèrent à domestiquer, pour ainsi dire, l'astrologie, à la faire entrer dans leur système, non pour le dominer, mais pour lui servir de preuve et de point d'appui. Porphyre, partisan décidé du libre arbitre, conserva toujours une certaine défiance à l'égard de l'astrologie. Il commença et finit par la déclarer science excellente, sans doute, mais inaccessible à l'homme et au-dessus même de l'intelligence des dieux et génies du monde sublunaire. Cependant, son respect religieux

1. ὅτι ἡ τῶν ἀστρῶν φορὰ σημαίνει περὶ ἑαστων τὰ ἐσόμενα, ἀλλ' οὐκ αὐτὴ πάντα ποιεῖ, ὡς τοῖς πολλοῖς δοξάζεται (Plotin. *Ennead.* II, 3).

2. ἀνάγνωσις φυσικῶν γραμμάτων (Plotin. *Ennead.* III, 4, 6).

pour le *Timée* l'empêchait de briser la chaîne qui unit l'homme aux astres, et il est amené par là à s'expliquer à lui-même, c'est-à-dire à justifier bon nombre de théories astrologiques, celles précisément qui heurtent le plus le sens commun. A l'entendre, Platon concilie le fatalisme effectif, celui qu'enseignent « les sages égyptiens », autrement dit les astrologues, avec la liberté, en ce sens que l'âme a choisi elle-même sa destinée avant de s'incarner, ayant été mise là-haut, dans la « terre céleste » où elle a passé sa première existence, à même de voir les diverses destinées, humaines et animales, écrites dans les astres « comme sur un tableau ». Une fois choisie, la destinée devient inchangeable : c'est l'Atropos mythique. C'est ce qui explique qu'il puisse naître sous le même signe des hommes, des femmes, des animaux. Sous le même signe, mais non pas au même moment. Les âmes munies de leur lot (κλήρος) et descendues des sphères supérieures attendent, pour entrer dans notre monde sublunaire, que la machine cosmique ait en tournant réalisé les positions astrales prévues par leur lot. Qu'on imagine à l'Orient, à l'« horoscope », un troupeau d'âmes en appétit d'incarnation, devant un étroit passage alternativement ouvert et fermé par le mouvement de la grande roue zodiacale, celle-ci percée d'autant de trous qu'elle compte de degrés. Au moment voulu, poussée par la Justice, qu'on appelle aussi la Fortune, telle âme, l'âme d'un chien, par exemple, passe par le trou horoscopique, et, l'instant d'après, une âme humaine par un autre trou¹.

On a peine à tenir son sérieux en face de ces graves élucubrations : on croit voir s'allonger à la porte du théâtre de la vie cette queue de figurants qui attendent leur tour et présentent au contrôle de la Justice leur carte d'entrée estampillée de caractères astrologiques. Porphyre ne dit pas si ces âmes, une fois entrées par l'horoscope, vont animer des embryons ou des corps tout faits, dans lesquels elles se précipitent avec la première inspiration d'air atmosphérique. Mais il connaît les deux variantes du système, et il montre qu'on peut les combiner dans une solution élégante, qui dispense de recourir à l'exhibition préalable et adjudication des lots dans la « terre céleste ». Il suffit pour cela de supposer que l'âme fait choix d'une condition au moment où elle voit pas-

1. Voy. l'extrait Πορφύριου περὶ τοῦ ἐφ' ἡμῖν dans Stobée (*Ecl. Phys.*, II, 7, 39-42 [T. II, p. 103-107 Meineke]).

ser devant elle un horoscope de conception ; elle entre alors dans un embryon, et l'horoscope de naissance, où commence la « seconde vie », ne fait plus que manifester le choix antérieur. Voilà de quoi satisfaire et les astrologues et les physiologistes qui les ont obligés à calculer l'horoscope de la conception en affirmant que l'embryon ne peut vivre sans âme.

Par ce qu'admet Porphyre, l'esprit fort de l'école néo-platonicienne, on peut juger de la foi d'un Jamblique ou d'un Proclus, de mystiques affamés de révélations et qui eussent été des astrologues infatigables si la magie, sous forme de théurgie, ne leur avait offert une voie plus courte et plus sûre pour communiquer avec l'Intelligence divine.

Ainsi, le premier et dernier mot de la doctrine néo-platonicienne concernant l'astrologie est que les astres sont les « signes » (σημεία-σημαντικόν) et non les « agents » (ποιητικόν) de la destinée ; moyennant quoi les âmes sont libres, n'obéissant pas à une nécessité mécanique, mais seulement à une prédestination (εὐμαρμένη) qu'elles se sont faite à elles-mêmes par libre choix.

Ainsi comprise, l'astrologie devient plus infaillible encore que conçue comme étude des causes : c'est le déchiffrement, d'après des règles révélées, d'une écriture divine. Les astrologues devaient même aux néo-platoniciens la première explication logique de la frappe instantanée de l'horoscope, leur dogme le plus antipathique au sens commun. Aussi n'est-on pas peu étonné de voir l'astrologue Firmicus traiter Plotin en ennemi, en ennemi de la Fortune ou fatalité astrologique, et faire un sermon sur l'horrible fin de cet orgueilleux savant, qui mourut de la mort des impies, voyant son corps gangrené tomber en lambeaux et devenir sous ses yeux une chose sans nom¹. Il faut croire, si la mort de Plotin était réellement si « fameuse », que certains astrologues avaient considéré comme un affront fait à leurs divinités la distinction métaphysique entre les signes et les causes, et que Plotin avait attiré sur sa mémoire les foudres de l'*odium theologicum*.

Ils pouvaient se rassurer : infaillibilité et fatalité, quand il s'agit de l'avenir, sont des termes synonymes, et nous allons assister à de nouvelles batailles livrées autour de cette idée maîtresse par des théologiens qui sont à la fois les disciples, les alliés et les ennemis des néo-platoniciens.

1. Firmic. *Mathes.* I, 8, 21-30.

Nous avons dit, répété, et, ce semble, démontré que l'astrologie était à volonté, suivant le tour d'esprit de ses adeptes, une religion ou une science. Comme science, elle pouvait s'accommoder de toutes les théologies, moyennant un certain nombre de paralogismes que les astrologues du xvi^e siècle surent bien retrouver quand ils cherchèrent et réussirent à vivre en paix avec l'Église. Comme religion — Firmicus l'appelle de ce nom et parle du sacerdoce astrologique¹ — l'astrologie tendait à supplanter les religions existantes, soit en les absorbant, soit en les éliminant. La vieille mythologie s'était facilement laissé absorber : les grands dieux avaient trouvé un refuge honorable dans les planètes ou les éléments, et les légendes avaient servi à peupler le ciel de « catastérismes ». La démonologie platonicienne n'était pas plus capable de résistance. L'astrologie offrait même à ses myriades de génies, confinés dans le monde sublunaire ou débordant au delà, un emploi tout trouvé, l'office d'astrologues, qui lisaient dans les astres, de plus près que l'homme, l'écriture divine et dispensaient ensuite la révélation par tous les procédés connus. Quant aux religions solaires, elles croissaient sur le terrain même de l'astrologie, qui, loin de les étouffer, aidait à leurs progrès. Les cultes solaires et les dogmes astrologiques formaient une religion complète, qui prenait conscience de sa force chez certains astrologues au point de les pousser à une propagande offensive. « Pourquoi, ô homme », s'écrie le pseudo-Manéthon, « sacrifies-tu inutilement aux bienheureux? Il n'y a pas ombre de profit à sacrifier aux immortels, car pas un ne peut changer la géniture des hommes. Fais hommage à Kronos, à Arès et à Cythérée et à Zeus et à Méné et au roi Hélios. Ceux-là, en effet, sont maîtres des dieux, sont maîtres aussi des hommes et de tous fleuves, oragés et vents, et de la terre fructifiante et de l'air incessamment mobile² ». C'est le langage d'un apôtre qui, pour le commun des mortels, ressemblait singulièrement à un athée. En général, les astrologues évitaient ces accès de zèle imprudent. Loin de déclarer la guerre à une religion quelconque, Firmicus assure que l'astrologie pousse à la piété en enseignant aux hommes que leurs actes sont régis par les dieux et que l'âme humaine est parente des astres divins, ses frères aînés, dispensa-

1. Firmic. *Mathes.* II, 28, 3.

2. Maneth. *Apotelesm.* I, 196-207.

teurs de la vie¹. Toutes les religions, même les monothéistes, pour peu qu'elles tolérassent la métaphore, pouvaient accepter ces formules élastiques.

Toutes, sauf le christianisme, tant qu'il resta fidèle à l'esprit judaïque qui l'avait engendré et qu'il vit dans l'astrologie une superstition païenne. A vrai dire, il est difficile de trouver, soit dans le judaïsme alexandrin, soit dans le christianisme primitif, si vite encombré de spéculations gnostiques et platoniciennes, une veine de doctrine absolument pure de toute compromission avec l'obsédante, insinuante et protéiforme manie qui était devenue une sorte de maladie intellectuelle. Le ferment déposé dans la cosmogonie de la *Genèse*, que règle le nombre septénaire, échauffait les imaginations mystiques et les poussait du côté des rêveries chaldéennes. C'est aux environs de l'ère chrétienne que parut le livre d'Hénoch², relatant les voyages du patriarche dans les régions célestes, d'après les 366 livres écrits par Hénoch lui-même. On y rencontre une description des sept cieux où circulent les sept planètes. Dieu réside dans le septième, remplaçant ainsi Anou-Bel ou Saturne. Le paradis se trouve dans le troisième, probablement celui de Vénus, tandis qu'il y a des anges coupables dans le deuxième et le cinquième, sans doute dans Mercure et Mars. Les sphères célestes hébergent les âmes, qui préexistent au corps, comme dans les systèmes platoniciens. L'homme a été formé par la Sagesse de sept substances, à l'image du monde, et le nom du premier homme, Adam, est l'anagramme des quatre points cardinaux³.

Ce n'est pas une métaphore indifférente, mais une réminiscence du livre d'Hénoch qui tombe de la plume de saint Paul, quand il écrit aux Corinthiens qu'il a été « ravi au troisième ciel, au

1. Firmic. *Mathes.* I, 6, 14-15; 7, etc. Cf. les beaux vers de Manilius (II, 105, 115-116) que Goethe inscrivit sur le registre du Brocken, le 4 sept. 1784 :

*Quis dubitet post haec hominem conjungere caelo?
Quis caelum possit nisi caeli munere nosse,
Et reperire deum, nisi qui pars ipse deorum est?*

2. Cf. Ad. Lods, *le Livre d'Énoch*, fragments grecs découverts à Akhmim, etc. Paris, 1895. R. H. Charles et W. R. Morfill, *The Book of the secrets of Enoch*, translated from the Slavonic. Oxford, 1896. Le livre d'Hénoch était connu jusqu'ici (depuis 1821) par la version éthiopienne. C'est un composé de pièces de différentes dates, antérieures et peut-être postérieures à l'ère chrétienne.

3. 'A(νατολή), Δ(ύσις), 'A(ρκτος), Μ(εσημβρία).

« paradis¹ ». L'apôtre connaît aussi des créatures qui ont besoin d'être rachetées, « soit celles qui sont sur terre, soit celles qui « sont dans les cieux² », des « esprits méchants dans les lieux « célestes³ », ce qui ne peut guère s'entendre que du ciel visible. C'est bien, du reste, de ce ciel que tomba un jour Satan, visible lui-même « comme un éclair⁴ ». Les nombres astrologiques s'étalent à l'aise dans l'*Apocalypse*. Le voyant s'adresse à sept Églises, au nom de sept Esprits; il a vu sept candélabres d'or et au milieu une figure semblable au Fils de l'homme, qui tenait dans sa droite sept étoiles. Le Livre a sept sceaux, l'Agneau sept cornes et sept yeux, la Bête sept têtes; on entend retentir sept tonnerres, et les sept trompettes des sept anges qui vont ensuite répandre sur le monde sept fioles pleines de la colère de Dieu. Quant au nombre douze, c'est le nombre même des étoiles qui entourent la tête de la femme, « vêtue de soleil et ayant la lune « sous ses pieds⁵ », le nombre aussi des portes de la Jérusalem céleste et des fondements des murailles, lesquels fondements sont faits de douze espèces de pierres précieuses; l'arbre de vie planté au milieu de la ville céleste porte douze fois des fruits en une année. Sans doute, tout cela n'est pas de l'astrologie; mais c'est du mysticisme pareil à celui qui alimente ailleurs la foi astrologique.

On sait avec quelle intempérance les Gnostiques prétendaient infuser dans la doctrine chrétienne une métaphysique grandiloquente et incohérente, faite avec des débris de toutes les superstitions internationales. Nous ne nous attarderons pas à analyser les chimères écloses dans les cerveaux de ces Orientaux que toutes les Églises chrétiennes ont reniés et que nous rejeterions volontiers hors de la civilisation gréco-romaine. Les nombres et les associations d'idées astrologiques y sont semés à profusion. Les 365 cieux de Basilide sont dominés par le grand Abrasax ou Abraxas⁶, nom fait avec des chiffres dont la somme vaut 365, et

1. I Cor. xii, 2-4.

2. Coloss. i, 20.

3. Ephes. vi, 12. Cf. iii, 10.

4. Luc. x, 18.

5. *Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim* (Apocal. xii, 1), type conservé par l'iconographie catholique pour la Vierge Marie.

6. *Philosophum*. VII, 1, p. 361 Cruice.

l'on y trouve en bon lieu, entre autres combinaisons, une Dodécade et une Hebdomade. Au dire de l'auteur des *Philosophumena*, la doctrine des Pératiques ou Ophites était tout imprégnée de théories astrologiques et, pour cette raison, extrêmement compliquée¹. Les Manichéens comparaient, dit-on, le Zodiaque à une roue hydraulique pourvue de douze amphores, qui puise la lumière égarée dans le monde d'en bas, le royaume du diable, la reverse dans la nacelle de la Lune, laquelle la déverse dans la barque du Soleil, lequel la reporte dans le monde d'en haut². Tous ces rêveurs, ivres de révélations et émancipés du sens commun, torturaient, défiguraient, combinaient en mélanges innombrables des traditions et des textes de toute provenance, assaisonnés d'allégories pythagoriciennes, orphiques, platoniciennes, bibliques, évangéliques, hermétiques. Leurs bandes mystiques menaient le carnaval de la raison humaine, faisant pleuvoir de tous côtés sur la foule ahurie les communications célestes, oracles et évangiles apocryphes, recettes magiques et divinatoires, talismans et phylactères. Tous n'étaient pas des partisans de l'astrologie systématisée, puisqu'on a pu attribuer au plus chrétien d'entre eux, le Syrien Bardesane, une réfutation du fatalisme astrologique; mais certains comptaient précisément attirer à eux les astrologues en faisant place dans leurs doctrines aux dogmes « mathématiques ». Les « Pératiques » susmentionnés firent des prodiges d'ingéniosité dans ce but, et notamment convertirent les catastérismes traditionnels en symboles judéo-chrétiens.

IV.

Il faut attendre que tout ce tumulte soit apaisé pour distinguer le courant de doctrine chrétienne qui deviendra l'orthodoxie et avoir affaire à des docteurs qui aient marqué leur empreinte sur le dogme destiné à durer.

Ce dogme ne sortit pas de la crise aussi simple qu'il était autrefois; il avait fallu trouver des réponses à toutes les ques-

1. *Op. cit.* V, 2, p. 185-208 Cruice.

2. Cf. J.-H. Kurtz, *Lehrb. d. Kirchengeschichte*, § 26, 2. Les nombres astrologiques et les génies sidéraux, protecteurs des mois, jours et heures, tiennent une grande place dans les religions orientales. Il y a eu échange d'influences, actions et réactions, entre elles et l'astrologie.

tions soulevées, et, à défaut de textes révélés, les emprunter à la philosophie, à la seule qui fût encore vivante et même rajeunie, au platonisme. Fascinés par la merveilleuse épopée de l'âme que Platon leur montrait descendant des sphères célestes et y retournant au sortir de sa prison d'argile, les docteurs chrétiens reconnurent en Platon et en Socrate des précurseurs de la Révélation messianique. Sans doute, ils se réservaient le droit de faire un triage dans ce legs et même de se tenir sur le pied de guerre avec les philosophes platoniciens ; mais ils étaient désarmés plus qu'à demi contre le foisonnement des hypostases et émanations de toute sorte, contre la démonologie, la magie et théurgie qu'accueillait sans résistance l'école néo-platonicienne. En thèse générale, ils tenaient les méthodes divinatoires, et, plus que toute autre, l'astrologie, pour des inventions diaboliques, ce qui était une façon de les reconnaître pour efficaces et d'exalter peut-être le goût du fruit défendu¹. Encore ne pouvaient-ils pousser cette thèse à fond, car le démon ne sait guère que parodier les actes divins, et il fallait se garder, en condamnant les fausses révélations, de discréditer les véritables. Or, il était constant que Dieu, créateur des astres, dont il avait voulu faire des signes², s'en était servi parfois pour révéler ses desseins, témoin le recul de l'ombre sur le cadran solaire d'Ezéchias, l'étoile des rois mages, l'obscurcissement du soleil à la mort du Christ et les signes célestes qui devaient annoncer son retour.

Le cas des rois mages fut pour les exégèses et polémistes chrétiens un embarras des plus graves. C'était l'astrologie, la vraie, celle des Chaldéens ou Mages³, installée en belle place et dans son office propre, à la naissance du Christ, dont l'étoile annonce la royauté. Un horoscope, même royal, pour Jésus-Christ, c'était le niveau de la fatalité commune passé sur l'Homme-Dieu ; c'était aussi, puisque le signe avait été compris des hommes de l'art, un

1. Voy. *Histoire de la Divination*, t. 1, p. 92-104.

2. C'est le texte de la Genèse : *Fiant luminaria in firmamento caeli... et sint in signa et tempora* (1, 14. Cf. Psalm. cxxxv, 7-9), qui a motivé les concessions de Philon et d'Origène à l'astrologie.

3. S. Jérôme convient franchement que ces Mages — dont on n'avait pas encore fait des Rois — étaient des astrologues authentiques : *philosophi Chaldaeorum* (Hieronym. *In Daniel.* 2), et même : *docti a daemonibus* (Hieronym. *In Esaiam.* 19). Saint Justin et Tertullien les considéraient comme des magiciens arabes : les PP. du IV^e siècle hésitaient entre mages de Perse et mages de Chaldée.

certificat de véracité délivré à l'astrologie, et par Dieu même, qui avait dû en observer les règles pour rendre le présage intelligible. Dire que Dieu s'était servi d'un astre pour avertir les Mages simplement parce qu'ils étaient astrologues¹ n'affaiblit pas la conclusion. Ils avaient été avertis; donc ils comprenaient les signaux célestes, et les astrologues ne mentaient pas en disant qu'on peut les comprendre.

Il y avait une transaction tout indiquée, et c'est celle dont s'avisèrent d'abord les docteurs chrétiens : c'était, puisque l'astrologie était une pratique inventée ou un secret dérobé par les démons et que Jésus-Christ était venu mettre fin au règne des démons, c'était, dis-je, d'admettre que l'astrologie ou magie avait été véridique jusqu'à la naissance du Christ et qu'elle était venue abdiquer, pour ainsi dire, dans la personne des Mages païens, au berceau du Rédempteur. C'est l'explication à laquelle s'arrêtent saint Ignace et Tertullien². Les gnostiques valentiniens avaient creusé le sujet plus avant, et ils avaient fait sortir de là une théorie des plus séduisantes. Suivant Théodote, l'étoile des Mages avait « abrogé l'ancienne astrologie » en lui enlevant sa raison d'être; la grâce du baptême « transportait ceux qui ont « foi au Christ du régime de la prédestination sous la providence « du Christ lui-même ». Le chrétien, surtout s'il est gnostique, échappe à la fatalité et à la compétence de ses interprètes³. Soit! mais, à ce compte, l'astrologie était reconnue véridique pour le passé, et elle aurait continué à l'être pour la clientèle païenne; les astrologues contre qui il s'agissait de lutter n'en demandaient sans doute pas davantage. On leur concédait le fond du débat, et ils pouvaient prendre en pitié l'orgueil de gens qui se mettaient eux-mêmes hors la nature.

Il arrive parfois aux Pères de l'Église du siècle suivant de répéter que la prédestination et l'astrologie sont exclues du régime de la loi nouvelle⁴; mais ils sentaient bien que cet argument, d'orthodoxie suspecte, ne résolvait pas la difficulté et en soule-

1. Io. Chrys. *Homil. III in Epist. ad Titum*.

2. Ignat. *Epist. ad Ephes.* 19. Tertull. *De idolol.* 9.

3. Clem. Alexandr. *Excerpt. ex Theodoto* § 68-69. Les théurges, trouvant que leurs charmes valaient bien le baptême, en disaient autant de leurs disciples (Io. Lyd. *Mens.* II, 9), et Arnobe (II, 62) raillait en bloc tous ces vaniteux personnages.

4. J.-C. ἀστρολογίαν ἔλασε, καὶ εἰμαρμένην ἀνεῖλε, καὶ δαίμονας ἐπιστόμισε, x. τ. λ. (Io. Chrysost. *Homil. VI in Math.*).

vait de plus grandes. Ils cherchèrent d'autres raisons. Ils firent remarquer que l'étoile des Mages n'était pas une étoile ordinaire, ni fixe, ni planète, ni comète; qu'elle avait marché autrement que tous les astres connus, puisqu'elle avait conduit les Mages à Bethléem et n'était, par conséquent, nullement assimilable à une étoile horoscope. L'horoscope astrologique sert à prédire la destinée des enfants qui naissent, et non pas à annoncer les naissances. En un mot, l'étoile des Mages avait été un flambeau miraculeux, peut-être un ange ou même le Saint-Esprit, et, comme telle, elle n'appartenait pas au répertoire des données astrologiques¹. Le raisonnement n'est pas très serré et pouvait être aisément retourné. Il restait avéré que des astrologues avaient deviné juste en observant le ciel, et, si l'astre était nouveau, il en fallait admirer davantage la sûreté des méthodes qui avaient suffi à un cas tout à fait imprévu². C'est sans doute parce qu'ils avaient vu l'astre miraculeux s'écarter de la route ordinaire des planètes qu'ils l'avaient suivi, et cela par calcul; car, s'ils avaient obéi à une suggestion divine — eux instruits par les démons, au dire de saint Jérôme — on ne voit pas pourquoi Dieu s'était adressé de préférence à des savants.

La preuve que le débat ne tournait pas nécessairement à la confusion des astrologues, c'est que l'auteur chrétien de l'*Hermippus* se prévaut du récit évangélique concernant les Mages pour montrer que la confiance en l'astrologie est compatible avec la foi chrétienne, à la seule condition de prendre l'étoile pour signe et annonce, non pour cause de la « naissance du dieu » Verbe ». Il s'interrompt, il est vrai, pour recommander de mettre le verrou aux portes, sachant que son opinion n'est pas pour plaire à certaines gens³.

Nous voyons reparaître une fois de plus ici le scrupule qui excite le zèle des docteurs et qui, une fois calmé par la distinction entre les *signes* et les *causes*, les laisse dépourvus de raisons péremptoires ou même disposés à l'indulgence en face des autres

1. Basil. *Homil.* XXV, p. 510. Io. Chrys. *loc. cit.* Anonym. *Hermippus*, I, 9, 51, p. 12 ed. Kroll et Viereck (Lips. 1895).

2. Varron rapportait qu'Énée avait été conduit à Laurente par l'étoile de Vénus, laquelle disparut lorsqu'il y fut arrivé (Serv. *Aen.* II, 801). Ce genre de miracle n'était donc pas tout à fait inconnu au temps où écrivaient les évangélistes.

3. Anonym. *Hermippus*, I, 8, 48, p. 11 ed. Kroll.

prétentions de l'astrologie. Que les astrologues renoncent à dire que les astres régissent la destinée; que, comme Platon, Philon et les néo-platoniciens, ils leur attribuent seulement le rôle de signes indicateurs, d'écriture divine, et plus d'un adversaire posera les armes, persuadé qu'il n'y a plus alors de fatalisme astrologique et que la conduite du monde est remise, comme il convient, à Dieu seul. Au fond, Origène ne leur demande pas autre chose¹. Il n'oublie pas de faire valoir contre les astrologues les objections connues, l'argument des jumeaux, l'argument inverse tiré des races, voire la précession des équinoxes, enfin l'impossibilité où ils sont de satisfaire aux exigences de la théorie; mais, contre l'astrologie elle-même, conçue comme interprétation de signes divins, il n'a rien à dire, sinon qu'elle est au-dessus de l'intelligence humaine. Encore n'est-il pas très ferme sur ce terrain; car enfin Dieu ne fait rien en vain. Pour qui ces signes révélateurs, qui, n'étant pas causes, seraient inutiles comme signes s'ils n'étaient pas compris? Pour les « puissances supérieures aux hommes, les anges? » Mais les « anges » (ἀγγελοι) sont, par définition, les messagers de Dieu, et les prophéties prouvent que Dieu ne dédaigne pas de révéler parfois l'avenir aux hommes. Du reste, on n'a pas besoin de pousser Origène aux concessions; il ne refuse aux hommes que la connaissance « exacte » du sens des signes célestes. Toutes réserves faites sur la pratique, il croit à l'astrologie pour les mêmes raisons que les néo-platoniciens, et il lui apporte même, à ses risques et périls, le renfort de textes tirés de l'Écriture sainte².

En dépit de l'infortune posthume qui, au IV^e siècle, le retrancha du nombre des docteurs orthodoxes, on sait combien fut grande, dans l'Église grecque surtout, l'autorité d'Origène. Aussi n'est-on pas étonné d'apprendre que nombre de chrétiens, même des membres du clergé, croyaient pouvoir accepter les doctrines ou s'adonner aux pratiques de l'astrologie. On raconte que l'évêque d'Émèse, Eusèbe, était dans ce cas et qu'il fut par la suite déposé de son siège pour ce fait³. Saint Athanase, si rigide pourtant sur

1. Origen. ap. Euseb. *Praep. Evang.* VI, 11.

2. Origène, partant des *luminaria signa* de la Genèse (ci-dessus, p. 288, 2), en venait à croire les astres vivants, car le Psalmiste dit : *laudate eum, sol et luna*. Il se demande même s'ils n'ont pas péché, attendu que Job dit : *et stellae non sunt mundae in conspectu ejus*, et s'ils ont eu part à la Rédemption, opinion qui, de l'avis de S. Pamphile (*Apolog. pro Orig.* 9), n'était nullement hérétique.

3. Socrat. *Hist. Eccl.* II, 9. Sozomen. *Hist. Eccl.* III, 6.

le dogme, trouve dans le livre de Job la trace et, par conséquent, la confirmation d'une des théories les plus caractéristiques de l'astrologie, celle des οἴκοι ou domiciles des planètes¹. Eusèbe d'Alexandrie constate et déplore que les chrétiens se servent couramment d'expressions comme : « Peste soit de ton étoile ! » ou : « Peste soit de mon horoscope ! » ou : « Il est né sous une bonne étoile ! » Il ajoute que certains vont jusqu'à adresser des prières aux astres et dire, par exemple, au Soleil levant : « Aie pitié de nous », comme font les adorateurs du Soleil et les hérétiques².

Le danger était là, en effet. L'Église ne se souciait pas d'entrer en lutte contre l'astrologie d'allure scientifique ; mais elle ne pouvait laisser remonter à la surface le fonds de religion, le sabéisme, qui avait engendré l'astrologie et qui, à mesure que baissait le niveau de la culture générale, tendait à reprendre sa force originelle. C'est ce qui explique la reprise des hostilités, d'ailleurs assez mollement menées, dont nous avons donné un aperçu à propos de l'étoile des Mages. Les Pères du IV^e siècle finissant ne purent que recommencer, sans y jeter un argument nouveau, la lutte contre l'astrologie, au nom de la morale menacée par son fatalisme³. Comme origénistes, ils n'osent plus employer contre elle les armes théologiques, et, comme dialecticiens, ils sont bien au-dessous de leurs devanciers. Ils répètent à l'envi que, si la destinée humaine était préfixée par les astres, Dieu, qui a fait les astres, serait responsable de nos actes, même mauvais. Leur argumentation peut se résumer dans le mot de saint Éphrem : « Si Dieu est juste, il ne peut avoir établi des astres généthliques, en vertu desquels les hommes deviennent nécessairement pécheurs⁴ ». C'était le langage du bon sens ; mais le bon sens, fait de postulats empiriques, n'est pas plus admis dans les démonstrations en forme que le coup de poing dans l'escrime savante. Ces docteurs qui, pour laisser entière notre responsabilité, ne veulent pas connaître de limites à notre liberté ferment les yeux pour ne point voir les redoutables questions soulevées par la foi

1. Athanas. ap. *Anal. sacra*, V, 1, p. 25 Pitra [Paris.-Rom. 1888].

2. Io. Carol. Thilo, *Eusebii Alexandrini Oratio Insuper Astrologum* e Cod. Reg. Par. primum edita [Progr. Halae, 1834], p. 19.

3. Nous avons encore le *Katà εἰμαρμένης* de Grégoire de Nysse : le traité homonyme de l'évêque Diodore de Tarse est perdu, sauf quelques fragments (ap. Phot. Cod. ccxxxiii).

4. Ephrem. *Carmina Nisibena* (en syriaque), LXXII, 16. De même, Isidore de Séville (*Orig.* III, 70, 40).

en la prescience de Dieu et les difficultés qu'ajoute à ce problème général, insoluble, le dogme chrétien lui-même. Le péché originel, la grâce, et l'obligation d'accorder ces formes de la fatalité avec l'idée de justice, sont des arcanes auprès desquels le fatalisme astrologique paraît souple et accommodant. En outre, ces mêmes docteurs s'attaquaient imprudemment à la science elle-même, au nom de l'orthodoxie. S'ils n'avaient pas de textes précis à opposer à l'astrologie, ils en trouvaient, et plus d'un, qui leur défendait d'admettre que la terre fût une sphère et leur imposait de croire qu'il y avait en haut du firmament des réservoirs d'eaux célestes. Ils étalaient ainsi à nu leur naïveté, déjà tournée en intolérance, et se mettaient sur les bras des querelles inutiles ou utiles seulement aux astrologues. Ceux-ci, en effet, gardaient le prestige de la science grecque, et ils auraient aussi bien trouvé leur compte au triomphe de la cosmographie orthodoxe, qui était celle des anciens Chaldéens¹.

La lutte, ainsi élargie, dévoyée, dispersée, fut reprise et comme concentrée en une dernière bataille, livrée par le plus grand tacticien, le plus impérieux et le plus écouté des docteurs de l'Église, saint Augustin. Celui-là est d'une autre trempe que les origénistes de l'Église d'Orient. Il dédaigne les précautions de langage, les arguments de moralistes, comme le souci du libre arbitre humain, qu'il écrase dans la doctrine de la grâce et de la prédestination ; et, s'il emploie la raison raisonnante, c'est comme arme légère, se réservant d'employer, pour briser les résistances dans les rangs des chrétiens, l'affirmation hautaine et l'autorité du dogme. Il ne faut pas s'attendre à trouver chez lui une logique serrée, et il n'est même pas aisé de distinguer du premier coup le but qu'il poursuit. Ce n'est pas pour la liberté humaine qu'il combat. Loin de faire cause commune avec ses défenseurs, il les considère comme des athées. Il trouve détestable la négation de la prescience divine opposée comme fin de non-recevoir par Cicéron aux partisans de la divination². Il admet donc, sans ombre de doute,

1. Voy. le mémoire de Letronne, *Des opinions cosmographiques des Pères de l'Église*, 1835 [*Œuvres choisies*, II^e série, t. I, p. 382-414]. Lactance (*Inst. Div.* III, 24) trouve absurde la sphéricité de la Terre ; Diodore de Tarse la réfute, et S. Augustin défend qu'on y croie.

2. Augustin. *Civ. Dei*, V, 9. Il juge avec raison qu'un Dieu qui ne connaît pas l'avenir ne serait pas Dieu. Suivant lui, Dieu a tout prévu de toute éternité, même nos volitions ; mais nous sommes libres dans tous les cas où il a voulu que nous le fussions et prévu que nous le serions (*ibid.* V, 10). C'est

la possibilité de la révélation de l'avenir — sans quoi il faudrait nier les prophéties — et même il ne considère pas comme des superstitions nécessairement illusoires et mensongères les pratiques divinatoires. Mais il abomine d'autant plus ces inventions des démons, qui, toujours aux aguets, épient les signes extérieurs de la pensée divine et s'emparent ainsi de quelques bribes de vérité qu'ils mêlent, quand il leur plaît, à leurs mensonges. Saint Augustin accepte toute la démonologie cosmopolite qui minait depuis des siècles l'assiette de la raison, et nul esprit ne fut jamais plus obsédé par la hantise et le contact du surnaturel. Manichéen ou orthodoxe, il ne voit dans le monde, dans l'histoire comme dans la pratique journalière de la vie, que la lutte entre Dieu et le diable, entre les anges de lumière et les esprits de ténèbres, ceux-ci imitant ceux-là, opposant leurs oracles aux prophéties divines, disputant aux songes véridiques l'âme qui veille dans le corps endormi, luttant à coups de sortilèges magiques avec les vrais miracles. L'astrologie bénéficia pourtant du goût qu'il s'était senti pour elle et de l'étude qu'il en avait faite¹. Ce n'était pas là un de ces pièges vulgaires tendus par le démon aux âmes simples, mais l'extension abusive, orgueilleuse, athée, d'une science qui était à certains égards le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Si l'astrologie n'était pas athée, si les « mathématiciens » consentaient à ne voir dans les astres que des signes — non plus des causes — saint Augustin hésiterait à condamner une opinion partagée par des gens très doctes. Mais, telle qu'elle est et que la comprennent la plupart de ses partisans, elle a la prétention de substituer la fatalité naturelle, mécanique, à la volonté de Dieu ; elle est donc dans la voie du mensonge, et le champion du Tout-Puisant s'attaque, avec sa fougue ordinaire, à ces « divagations impies² ».

Les armes théologiques étant depuis longtemps émoussées, c'est à la dialectique qu'il a recours. Il reprend tous les arguments mis en ligne depuis Carnéade, mais il n'y ajoute guère que sa véhémence, des sarcasmes et un peu de sophistique. La fastidieuse querelle élevée à propos des jumeaux — avec variante

ce libre arbitre qu'il oppose au fatalisme astrologique (*De continent.* 14), lequel suppose une fatalité mécanique, inintelligente, immorale.

1. Augustin. *Confess.* IV, 3.

2. *Jam etiam mathematicorum fallaces divinationes et impia deliramenta rejeceram* (Augustin. *Confess.* VII, 6).

pour les jumeaux de sexe différent — n'est pas plus tranchée par l'exemple d'Ésaü et Jacob que par celui des Dioscures ; l'attaque et la riposte en restent au même point. Il le sent si bien lui-même qu'il a recours à des artifices de rhétorique et à des pièges de mots. Étant donnés, dit-il, deux jumeaux, ou bien ils ont même horoscope, et alors tout doit être pareil chez eux, ce qui n'est pas, l'expérience le prouve ; ou bien ils ont, à cause de la petite différence de temps qui sépare les deux naissances, des horoscopes différents, et alors « j'exige des parents différents, ce que des jumeaux ne peuvent pas avoir¹ ». Avec de telles exigences, on ne comprendrait pas que les mêmes parents puissent avoir jamais plus d'un enfant, absurdité dont l'astrologie n'est aucunement responsable. Ces mêmes jumeaux sont malades « en même temps ». Le fait est expliqué par la similitude des tempéraments, suivant Hippocrate ; par celle des thèmes de géniture, suivant Posidonius. Saint Augustin ne se contente pas de préférer l'explication du médecin à celle de l'astrologue : il veut que l'expression « en même temps » indique une coïncidence mathématiquement exacte, et il s'écrie : « Pourquoi étaient-ils malades pareillement et en même temps, et non pas l'un d'abord, l'autre ensuite, « puisque aussi bien ils ne pouvaient être nés simultanément ? « Ou, si le fait d'être nés en des temps différents n'entraînait pas « qu'ils fussent malades en des temps différents, pourquoi soutient-on que la différence de temps à la naissance produit des « diversités pour les autres choses² ? » Les astrologues avaient vingt façons d'échapper à ce dilemme, sans compter la ressource de ne pas endosser jusque dans le détail la responsabilité des opinions de Posidonius. L'astrologie, avertie par des siècles de discussions, ne disait pas ou ne disait plus que les destinées des jumeaux dussent être de tout point semblables ou de tout point différentes. Mais saint Augustin ne veut pas ainsi abandonner la partie. Il se cramponne à Posidonius. Celui-ci prétendait que les jumeaux malades, s'ils n'étaient pas nés au même moment mathématique, avaient été conçus en même temps ; il expliquait ainsi les ressemblances dans la destinée des jumeaux par la simultanéité

1. Augustin. *Civ. Dei*, V, 2. Il veut dire que si *tout* est pareil avec même horoscope, *tout* doit être différent avec horoscopes différents. Mais alors des enfants nés de mêmes parents en des temps divers ne devraient avoir *rien* de commun entre eux, pas même les parents.

2. Augustin. *Civ. Dei*, V, 5.

de conception et les dissemblances par la non-simultanéité des naissances. Il se mettait dans un mauvais cas, et saint Augustin daube à son aise sur cette conception simultanée qui produit des jumeaux de sexe opposé et de destinées contraires; mais cette volée d'arguments passe à côté des astrologues assez avisés pour tirer un voile sur le mystère de la conception et se contenter de spéculer sur l'horoscope de la naissance. Il a raison aussi, mais aussi inutilement, quand il signale une certaine incompatibilité logique entre la méthode généthliaque, qui suppose tout préfixé au moment de la naissance, et celle des *καταρχαί*, qui prétend choisir pour nos actions le moment opportun¹. Ce sont des théories différentes, qui coexistaient et se combinaient parfois, sans que personne se fût soucié de les ramener à l'unité. Saint Augustin s'imagine toujours avoir affaire à une doctrine arrêtée, immobilisée dans une orthodoxie qui permette de la saisir sous une forme précise et de la terrasser. Mais, hydre ou protéé, l'astrologie échappe de toutes parts à son étreinte. Il fallait l'atteindre dans son principe, nier résolument l'influence des astres ou soutenir que, s'il y en avait une, on n'en pouvait rien savoir. Cela, saint Augustin le fait, mais sans conviction, avec des réserves et des concessions qui rendent à l'adversaire le terrain conquis. Il déclare l'astrologie athée, celle qui enseigne « que les astres « décident de nos destinées sans la volonté de Dieu », inacceptable même pour de simples rationalistes². Mais il ménage l'opinion transactionnelle, qu'il sait avoir été celle de Plotin et d'Origène, et on s'aperçoit tout à coup, non sans surprise, que, au fond, c'est la sienne. Il clôt la discussion en disant que, si les astrologues « font si souvent des réponses admirablement vraies », ce n'est pas par l'effet de leur art chimérique, mais par l'inspiration des démons. Il pense avoir ruiné l'astrologie en tant que science humaine, et voilà qu'il la restaure comme révélation démoniaque, revivifiant du même coup son dogme fondamental, car, si les démons lisent l'avenir dans les astres, c'est qu'il y est écrit. C'était la recommander aux païens, pour qui les démons de saint Augustin étaient des dieux, sans intimider les chrétiens qui faisaient la part moins large aux démons ou qui, en mettant

1. Augustin. *Civ. Dei*, V, 7. Ptolémée avait évité cette contradiction en ne s'occupant pas des *καταρχαί*, méthode populaire, qu'il estime sans doute au-dessous de la dignité des « mathématiques ».

2. Augustin. *Civ. Dei*, V, 1.

des patriarches dans le Zodiaque et des anges dans les planètes, pensaient avoir convenablement exorcisé l'outillage astrologique jadis manié par les païens¹.

En fin de compte, la polémique chrétienne contre l'astrologie n'aboutit pas plus qu'autrefois celle des sceptiques. Les chrétiens qui ne croyaient pas aux horoscopes redoutaient, comme tout le monde, les éclipses et les comètes à cause des malheurs qu'elles annonçaient, et il ne fut jamais entendu une fois pour toutes que l'on ne pouvait être chrétien sans abhorrer l'astrologie. L'auteur chrétien du dialogue intitulé *Hermippus* fait valoir, au contraire, l'excellence et la valeur morale d'une science qui élève l'intelligence humaine vers les choses célestes et, bien loin de pousser au fatalisme, nous apprend que l'âme spirituelle échappe à l'influence matérielle des astres².

Comme il n'y eut pas de doctrine arrêtée, ni approbation, ni improbation expresse, il n'y eut pas non plus de mesure générale décrétée au nom de l'Église catholique en ce qui concerne les croyances ou les pratiques astrologiques. En Orient, on s'habitua à considérer l'astrologie comme une dépendance plus ou moins contestable de l'astronomie, classée dans la catégorie des opinions libres dont l'Église n'avait pas à s'occuper. En Occident, l'autorité de saint Augustin et la lutte contre les Manichéens et Priscillianistes fit prévaloir l'idée, vraie au fond, que l'astrologie était une des formes de la magie, une religion idolâtrique qui adressait ses hommages aux démons implantés dans les planètes et les décans du Zodiaque, la mère de toutes les pratiques de sorcellerie appliquées à la médecine, à la chimie, ou, pour mieux dire, répandues comme une obsession diabolique sur toutes les voies ouvertes à la pensée et l'activité humaines. Mais personne ne tenait la magie et l'astrologie pour de pures chimères, et l'astrologie gardait, malgré qu'on en eût, le prestige de la science astronomique qui lui fournissait les données de ses calculs. Les doc-

1. Les Priscillianistes accommodaient ainsi l'astrologie ; c'est à eux surtout que songe S. Augustin en s'attaquant aux astrologues.

2. Il a soin de mettre le libre arbitre à l'abri de l'influence des astres. C'est le seul point qui importe. Huet, qui s'y connaissait, dit d'Origène que, si ce docteur croyait à la révélation de l'avenir par les astres, *in eadem esset causa ac Apotelesmatici omnes et hodierni astrologiae patroni, quorum sententia, integra modo servetur libertas arbitrii, haereseos nota immunitis est* (P. Danielis Huetii *Originianorum*, lib. II, Quaest. VIII, *De astris*, in *Patrol. Migne, Origen. opp.* tom. VII, p. 973-989).

de conception et les dissemblances par la non-simultanéité des naissances. Il se mettait dans un mauvais cas, et saint Augustin daube à son aise sur cette conception simultanée qui produit des jumeaux de sexe opposé et de destinées contraires; mais cette volée d'arguments passe à côté des astrologues assez avisés pour tirer un voile sur le mystère de la conception et se contenter de spéculer sur l'horoscope de la naissance. Il a raison aussi, mais aussi inutilement, quand il signale une certaine incompatibilité logique entre la méthode généthliaque, qui suppose tout préfixé au moment de la naissance, et celle des *καταρχαί*, qui prétend choisir pour nos actions le moment opportun¹. Ce sont des théories différentes, qui coexistaient et se combinaient parfois, sans que personne se fût soucié de les ramener à l'unité. Saint Augustin s'imagine toujours avoir affaire à une doctrine arrêtée, immobilisée dans une orthodoxie qui permette de la saisir sous une forme précise et de la terrasser. Mais, hydre ou protéé, l'astrologie échappe de toutes parts à son étreinte. Il fallait l'atteindre dans son principe, nier résolument l'influence des astres ou soutenir que, s'il y en avait une, on n'en pouvait rien savoir. Cela, saint Augustin le fait, mais sans conviction, avec des réserves et des concessions qui rendent à l'adversaire le terrain conquis. Il déclare l'astrologie athée, celle qui enseigne « que les astres « décident de nos destinées sans la volonté de Dieu », inacceptable même pour de simples rationalistes². Mais il ménage l'opinion transactionnelle, qu'il sait avoir été celle de Plotin et d'Origène, et on s'aperçoit tout à coup, non sans surprise, que, au fond, c'est la sienne. Il clôt la discussion en disant que, si les astrologues « font si souvent des réponses admirablement vraies », ce n'est pas par l'effet de leur art chimérique, mais par l'inspiration des démons. Il pense avoir ruiné l'astrologie en tant que science humaine, et voilà qu'il la restaure comme révélation démoniaque, revivifiant du même coup son dogme fondamental, car, si les démons lisent l'avenir dans les astres, c'est qu'il y est écrit. C'était la recommander aux païens, pour qui les démons de saint Augustin étaient des dieux, sans intimider les chrétiens qui faisaient la part moins large aux démons ou qui, en mettant

1. Augustin. *Civ. Del.* V, 7. Ptolémée avait évité cette contradiction en ne s'occupant pas des *καταρχαί*, méthode populaire, qu'il estime sans doute au-dessous de la dignité des « mathématiques ».

2. Augustin. *Civ. Del.*, V, 1.

des patriarches dans le Zodiaque et des anges dans les planètes, pensaient avoir convenablement exorcisé l'outillage astrologique jadis manié par les païens¹.

En fin de compte, la polémique chrétienne contre l'astrologie n'aboutit pas plus qu'autrefois celle des sceptiques. Les chrétiens qui ne croyaient pas aux horoscopes redoutaient, comme tout le monde, les éclipses et les comètes à cause des malheurs qu'elles annonçaient, et il ne fut jamais entendu une fois pour toutes que l'on ne pouvait être chrétien sans abhorrer l'astrologie. L'auteur chrétien du dialogue intitulé *Hermippus* fait valoir, au contraire, l'excellence et la valeur morale d'une science qui élève l'intelligence humaine vers les choses célestes et, bien loin de pousser au fatalisme, nous apprend que l'âme spirituelle échappe à l'influence matérielle des astres².

Comme il n'y eut pas de doctrine arrêtée, ni approbation, ni improbation expresse, il n'y eut pas non plus de mesure générale décrétée au nom de l'Église catholique en ce qui concerne les croyances ou les pratiques astrologiques. En Orient, on s'habitua à considérer l'astrologie comme une dépendance plus ou moins contestable de l'astronomie, classée dans la catégorie des opinions libres dont l'Église n'avait pas à s'occuper. En Occident, l'autorité de saint Augustin et la lutte contre les Manichéens et Priscillianistes fit prévaloir l'idée, vraie au fond, que l'astrologie était une des formes de la magie, une religion idolâtrique qui adressait ses hommages aux démons implantés dans les planètes et les décans du Zodiaque, la mère de toutes les pratiques de sorcellerie appliquées à la médecine, à la chimie, ou, pour mieux dire, répandues comme une obsession diabolique sur toutes les voies ouvertes à la pensée et l'activité humaines. Mais personne ne tenait la magie et l'astrologie pour de pures chimères, et l'astrologie gardait, malgré qu'on en eût, le prestige de la science astronomique qui lui fournissait les données de ses calculs. Les doc-

1. Les Priscillianistes accommodaient ainsi l'astrologie; c'est à eux surtout que songe S. Augustin en s'attaquant aux astrologues.

2. Il a soin de mettre le libre arbitre à l'abri de l'influence des astres. C'est le seul point qui importe. Huet, qui s'y connaissait, dit d'Origène que, si ce docteur croyait à la révélation de l'avenir par les astres, *in eadem esset causa ac Apotelesmatici omnes et hodierni astrologiae patroni, quorum sententia, integra modo servetur libertas arbitrii, haereseos nota immunis est* (P. Danielis Huetii *Origianorum*, lib. II, Quaest. VIII, *De astris*, in *Patrol. Migne, Origen. opp.* tom. VII, p. 973-989).

teurs orthodoxes du moyen âge ne veulent pas se faire soupçonner d'ignorance en proscrivant une science qui faisait la gloire des Byzantins et des Arabes. Ils endorment leurs scrupules dans l'opinion moyenne que les astres influent sur l'homme, mais ne forcent pas sa volonté, opinion qui implique une adhésion formelle au principe générateur de l'astrologie.

Ce qui a tué l'astrologie, ce ne sont pas les arguments de toute sorte, philosophiques et théologiques, dirigés contre elle au cours des siècles. La philosophie, elle l'avait eue pour auxiliaire ; les dogmes, elle les avait forcés à composer avec elle¹. Elle renaissait plus hardie que jamais, à l'aurore des temps modernes, lorsqu'elle reçut le coup mortel, un coup qui n'était pas dirigé contre elle et qui la frappa de côté, par une incidence imprévue. Tant que la science astronomique s'était contentée de dilater l'univers en laissant à la Terre sa position centrale, les idées naïves qui avaient engendré l'astrologie et s'étaient soudées en un tout compact dans la théorie du microcosme conservaient la force persuasive d'une tradition à la fois intelligible et mystérieuse, clef de l'inconnu, dépositaire des secrets de l'avenir. La géométrie astrologique continuait à asseoir ses constructions sur leur base originelle, amoindrie sans doute, mais demeurée au point de convergence de tous les influx célestes. Une fois la Terre réduite à l'état de planète et lancée dans l'espace, la base se dérochant, tout l'échafaudage croule du même coup. Il n'y a d'incompatible avec l'astrologie que le système proposé jadis par Aristarque de Samos, repris et démontré depuis par Copernic. L'incompatibilité est telle qu'elle n'a pas besoin d'être mise en forme logique. Elle se sent mieux encore qu'elle ne se comprend. Le mouvement de la Terre a rompu comme fils d'araignée tous les liens imaginaires qui la rattachaient aux astres — des astres tout occupés d'elle — et ce qui en reste, le concept général de l'attraction, ne suffirait pas au sophiste le plus intrépide pour les renouer.

Mais des idées qui ont fait partie du sens commun pendant des milliers d'années ne se laissent pas éliminer en un jour. La défaite de l'astrologie fut retardée par l'intervention d'une alliée qui, en

1. Les traités d'astrologie du xvi^e siècle sont souvent dédiés à des princes de l'Église. Celui de Fr. Junctinus (*Speculum Astrologiae*, 2 vol. fol. Lugduni 1581), outre une dédicace à l'évêque de Spire, est muni d'une lettre très humble *ad Reverendissimos antistites ac Reverendos Inquisitores haereticae pravitatis*, dont l'auteur invoque le patronage.

défendant l'ancienne conception de l'univers au nom de textes sacrés¹, faisait par surcroît les affaires de gens qu'elle avait toujours été tentée d'anathématiser. En interdisant à Galilée, par l'organe du Saint-Office, d'enseigner le mouvement de la Terre, l'Église obéissait à ce qu'il y a de plus infallible en elle, à l'instinct de conservation. La foi religieuse ne se sent à l'aise que couvée, pour ainsi dire, sous l'abri d'un ciel étroitement uni à la terre, et, bien que la dignité du « roseau pensant » ne soit pas logiquement liée à la primauté de la planète qui le porte, il semble qu'il soit moins qualifié pour être le centre d'un plan divin depuis qu'il se sait logé sur un atome et emporté, avec le système solaire tout entier, dans le silence des espaces infinis.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ.

1. Il faut reconnaître que les théologiens d'alors interprétaient d'une façon irréprochable, entre autres textes, celui du Psalmiste : *Qui fundasti terram in stabilitatem suam, non inclinabitur in saeculum saeculi* (Ps. CIV, 5). De même autrefois, le stoïcien Cléanthe avait voulu faire condamner Aristarque de Samos pour impiété envers la vénérable Hestia ou foyer du monde (Plut. *De facie in orbe lunae*, 6). C'est par respect pour l'Écriture que Tycho-Brahé s'arrêta à une transaction qui, au point de vue de la mécanique céleste, est plus absurde que le système ancien.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

NOTICE SUR LES CHARTES

DE COUTUMES

DE POUY-CORGELART ET DE BIVÈS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA FORMATION DES VILLES¹.

La question de l'origine des villes est de celles qui ont le plus préoccupé les érudits depuis quelques années. M. Henri Pirenne a publié ici même, sur l'*Origine des constitutions urbaines au moyen âge*², des travaux, remarquables de tous points, où il a résumé d'une manière complète et précise les conclusions des différents écrivains, en y ajoutant des idées qui lui étaient personnelles. Depuis lors, de nouvelles théories se sont produites, et il s'en produira d'autres encore avant que les auteurs se soient mis d'accord et que la lumière se soit faite dans les esprits.

Peut-être les historiens ont-ils, jusqu'ici, concentré trop exclusivement leur attention sur les grands centres urbains où, sous l'impulsion du commerce et de l'industrie, s'est fait, aux ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles, un mouvement prodigieux. Assurément, les grandes villes de Flandre, du nord de la France et des pays rhénans présentent, au ^{xiii}^e siècle, un tout autre intérêt que les petites communautés d'habitants de Gascogne et de Languedoc ; mais, si nous nous préoccupons des origines, il en est autrement. On sait quels remarquables progrès la linguistique a réalisés par l'étude du langage des enfants et des peuplades primitives. Au ^{xiii}^e siècle, dans des villes comme Bruges ou Strasbourg, ne subsistaient que des vestiges vagues de l'organisation pre-

1. Cette étude était écrite et déposée à la *Revue historique* lorsque parut le livre de M. Paul Dognon, *les Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc*. Les notes où il est question de ce livre ont été ajoutées sur les épreuves en placards.

2. *Revue historique*, LIII (1893), 52-83 ; LVII (1895), 57-98, 293-327.

mière — à cause des transformations rapides qu'imprime aux coutumes la vie même des centres industriels ou commerciaux — tandis que, en Aquitaine, sous la chaude lumière du soleil, les petites villes, dans la stagnation de la vie agricole, avaient conservé les usages du vieux temps, immobiles d'âge en âge comme la vie rurale. D'autre part, la similitude de plusieurs traits essentiels, conservés par les grands centres à l'époque du plein épanouissement, montre que, dans ses éléments fondamentaux, le travail de formation avait été identique. Quoi qu'il en soit, à défaut de documents contemporains de l'époque de formation pour les grandes cités, les documents du XIII^e siècle, nous montrant les petites villes conservées dans l'état ancien, fournissent à l'observation non plus un champ d'hypothèses, — l'hypothèse ne peut jamais être scientifique, — mais un champ d'inductions, et l'induction maniée avec rigueur peut aboutir à des conclusions certaines.

POUY-CORGELART.

Pouy-Corgelart¹, dans l'ancienne vicomté de Lomagne, forme aujourd'hui, réuni à Roquelaure, la commune de Pouy-Roquelaure (330 habitants), dans le département du Gers, canton et arrondissement de Lectoure. La charte qui va nous occuper a été rédigée le 4 septembre 1303, dans l'église Saint-Pierre de Pouy-Corgelart, par Fortaner de Lauzerte, notaire public à Agen, en présence des seigneurs et des bourgeois du lieu, déclarant et fixant les coutumes en vigueur afin d'éviter à l'avenir toute contestation.

Le texte, en langue d'oc, a été imprimé, d'après une copie du XV^e siècle, malheureusement extrêmement incorrecte, par M. Octave Beylot dans le tome XVII des *Archives historiques de la Gironde*². Notre cher maître, M. Paul Meyer, a bien voulu nous aider, avec sa grande compétence, et en revoyant le texte sur le manuscrit, à retrouver le sens exact dans les passages les plus altérés.

Ce sont des coutumes vivantes, nous voulons dire qui reproduisent la vie réelle des habitants de Pouy-Corgelart à l'époque où elles furent rédigées, et non des coutumes artificielles, comme les coutumes de nombreuses bastides, qui furent calquées sur la charte de quelque localité voisine ou lointaine et données aux habitants de la ville nouvelle sans préoccupation de la mesure où elles pouvaient convenir à leurs

1. M. Beylot écrit Pouy-Carréjart; le Dictionnaire des postes donne la forme Pouy-Corgelart.

2. *Archives historiques de la Gironde*, XVII (1877), 1-47.

mœurs réelles. La distinction entre les coutumes vivantes et les coutumes artificielles est d'ailleurs un des points de l'histoire communale dans le Midi les plus délicats et les plus difficiles à traiter, d'autant que des similitudes de faits, voire des similitudes de rédaction, peuvent ne pas être des guides sûrs. Il sera toujours difficile de dire si deux textes semblables ont dû leurs analogies à ce fait que, dans les deux localités, les mœurs étaient semblables, ou à cet autre fait que les deux chartes ont été rédigées sur un modèle commun, ou bien que l'une des deux a été imitée de l'autre. Bien plus, un notaire se trouvant, pour la rédaction d'une charte de coutume, en présence de mœurs semblables à celles qui étaient en vigueur dans une autre cité, a pu emprunter jusqu'aux expressions de la charte de cette ville, sans qu'il soit exact de dire que cette dernière charte ait été l'origine de la charte nouvellement rédigée, puisque le notaire mettait ces passages dans sa rédaction, non parce qu'ils se trouvaient dans une charte antérieure, mais parce qu'ils étaient l'expression de coutumes en vigueur dans la localité pour laquelle il écrivait. Il est vrai que, dans d'autres cas, la filiation d'une coutume à l'autre est réelle : c'est la distinction entre l'un et l'autre cas qu'il est souvent très difficile de faire.

Nous allons rechercher tout d'abord quel était l'aspect de Pouy-Corgelart, dans la mesure où nous pouvons le reconstituer d'après la charte de coutume, puis nous rechercherons quelles étaient les diverses catégories de personnes qui demeuraient dans la petite ville, enfin nous signalerons quelques traits de mœurs.

Notons, tout d'abord, que la ville s'appelle le château, *castet*. Les bourgeois s'appellent les châtelains, *castlas*. On sait que, dans les chartes de coutume des villes méridionales rédigées en langue d'oïl ou en latin, la ville est souvent appelée *le château*¹, les bourgeois sont appelés *castellani*². Ce sont les mêmes expressions que *bourg* et *bourgeois* dans le Nord. Ainsi est indiquée d'une manière indiscutable l'origine de ces mots. *Burg* signifie, en allemand, château fort. Le bourg est donc le château et le château se confond avec la ville ; les bourgeois sont les habitants des châteaux, les châtelains. Ces rapprochements sont très importants pour l'histoire de la formation des villes.

La partie essentielle de Pouy-Corgelart est formée par l'enceinte. C'est une muraille avec un fossé où, de place en place, sont des portes

1. Voy., par exemple, la charte de Bivès, citée ci-dessous (Bladé, *Coutumes municipales du département du Gers*, 1^{re} série, p. 17).

2. Jacques Flach, *Les Origines de l'ancienne France*, II, 273.

fortifiées. Ces portes sont en pierre et en bois. Elles sont construites et entretenues à frais communs par les deux seigneurs de la ville, — nous parlerons plus loin de ces deux seigneurs, — et par les bourgeois (châtelains). Notons l'expression qui les désigne : *les portes communales du château*¹.

Ces portes sont gardées par des portiers : personnages importants et très intéressants. Ils doivent prêter serment, en présence des seigneurs ou de leurs lieutenants et des consuls et des bourgeois, qu'ils seront bons et loyaux aux seigneurs et aux bourgeois et garderont les portes loyalement et en bonne foi. Ils recevront chaque année, de chaque bourgeois, une mesure de froment et une mesure de méteil. Ils seront francs de toute taille et corvée, de toute chevau-chée et du service de l'ost. Ils auront le droit de prendre une bûche de toute charge de bois à brûler qui passera sous la porte. Les portes doivent être fermées à la nuit. Et s'il arrive que, par faute du portier, des bestiaux se perdent, le portier en doit rembourser la valeur. « Et, quand les ponts seront faits, s'il s'y trouve un trou qui puisse être bouché d'un morceau de bois ou d'une pierre et que, par faute de ce trou, malheur advienne à du bétail, le portier en sera également responsable. » En temps de guerre, le portier préside à la défense de la porte, qui devra être garnie d'hommes et de munitions aux frais de la commune. Ces portes fortifiées, — de vraies *bastilles*, — servaient également de prison, et, comme le gouverneur de la Bastille, le portier était tenu de nourrir et entretenir ses hôtes aux dépens de ces derniers ; il avait le droit de prélever sur chacun d'eux quatre deniers morlans par jour (environ 4 fr. de valeur actuelle).

A l'intérieur de cette enceinte s'étendait le château, c'est-à-dire la ville : une réunion de petits châteaux forts et d'autres maisons avec de petites prairies où l'on voyait des bestiaux. Une grande place, qui est appelée : *la place communale du château*². Un article de la charte³ exige que les propriétés à l'intérieur de Pouy-Corgelart soient encloses de palissades et de murailles. C'est par là, et par l'étendue beaucoup moindre, qu'elles paraissent s'être surtout distinguées des propriétés que les bourgeois de Pouy-Corgelart possédaient dans la campagne.

Tout autour des murailles et jusqu'à une certaine distance s'étendaient l'*honneur* et le *détroit* (district) des seigneurs, c'est-à-dire le territoire sur lequel s'exerçait la juridiction des seigneurs, se confondant

1. « Portals del castel comunals. »

2. « La plaça communal deldit castet. »

3. § 6.

avec celle de la ville ¹. C'étaient des campagnes avec des maisons habitées par des cultivateurs et des maisons fortifiées appartenant à des chevaliers et à des bourgeois de la ville ou bien à des bourgeois qui n'avaient d'autre résidence que leur domaine du district ².

À la tête de Pouy-Corgelart étaient placés ses deux seigneurs. Ils sont nommés dans la charte Arnaut de Florensan et Amat de Pouy. Notre localité avait donc deux seigneurs. On sait que ce n'était pas là un fait exceptionnel ³. Il suffit de parcourir le texte de la coutume pour s'apercevoir qu'aucune hostilité n'existait entre les seigneurs et les bourgeois; bien au contraire. On voit qu'il leur eût été difficile de se passer les uns des autres. Les seigneurs et les habitants ont, sur leurs terres, réciproquement, droit à l'eau, à la feuille et à l'herbe, mais sans s'occasionner de dommages ⁴.

Les habitants du district ont le droit de prendre sur les terres des seigneurs l'herbe nécessaire à leurs bestiaux et le bois sec pour les besoins de leurs foyers ⁵. En cas de guerre ou d'alerte, les seigneurs sont à la tête de la défense, conduisent les bourgeois armés. Les bourgeois font le guet aux endroits de la ville où ils ont coutume de le faire et les seigneurs font faire le guet aux postes de garde ⁶. Les bourgeois ne sont tenus de prendre les armes à la voix des seigneurs qu'en cas de guerre. Dans ces expéditions, tout ce que les bourgeois prennent leur appartient, sauf les prisonniers, qui doivent être remis aux seigneurs moyennant les sommes accoutumées ⁷; mais,

1. « En tota la honor els destres dels senhors; » — « el destrec et en la honor de Poy-Carreyalart. » — « Honor, écrit M. Dognon, implique l'idée de possession et signifie le fonds de terre possédé » (p. 35, n. 1). Cette définition est inexacte. *L'honneur* était l'ensemble des terres bâties ou non bâties sur lesquelles s'étendait une juridiction. Dans la même note, M. Dognon observe qu'en Rouergue et autres pays c'est le mot « mandement » qui domine pour désigner l'honor. *L'honneur* était l'ensemble des lieux sur lesquels pouvait s'étendre le mandement.

2. C'est à cette catégorie que paraît devoir s'appliquer l'expression *castlas bezialhs* du § 14.

3. Voy., dans le même tome (XVII) des *Archives historiques de la Gironde*, les coutumes de Pujols en Agenais (p. 49-76). Pujols a également deux seigneurs.

4. Voici la traduction du § 7, qui, dans le texte, pourrait paraître obscure : « Il est établi par coutume que les seigneurs et les voisins (nous revenons plus loin sur cette expression) ont la feuille et l'herbe et l'eau en tout le district de Pouy-Corgelart, l'un sur l'autre, sans mal faire, et, s'il y a du dégât, que celui qui l'aura constaté en soit cru sur serment. »

5. § 86.

6. § 87. — « Gayta, » poste de garde. — Sur le sens de ce mot, voy. Dognon, *op. cit.*, p. 103, note 1.

7. La coutume de Tonneins-Dessus et celle de Casteljaloux, citées par M. Dognon (p. 38, note 1), éclairent ce passage, qui pourrait paraître obscur : « Si

si les bourgeois vont en guerre « par eux-mêmes, » butin et prisonnier, tout leur appartient ¹.

Si l'un des bourgeois de Pouy-Corgelart est victime de quelque coup de force en dehors des limites du château et de sa juridiction (de la ville et de son district), les seigneurs, ou leur lieutenant, ou les consuls de la ville, doivent exiger justice, et, si justice est refusée, les seigneurs à la tête des bourgeois s'efforcent d'obtenir justice par tous moyens ². Cet article met en lumière le rôle protecteur des seigneurs, rôle considérable, à l'époque antérieure surtout, époque de troubles continus et de violences, où nulle autorité n'était respectée en dehors de ces groupes locaux, seigneuries ou villes; l'individu isolé était perdu. Alors les villes n'étaient pas encore formées; à l'intérieur de l'enceinte commune les citoyens n'étaient pas unis entre eux; seuls, les chefs militaires étaient capables d'assurer le travail et le commerce ³.

Telle était la protection à main armée; la protection civile — si nous pouvons parler ainsi — n'était pas moins importante. « Il est établi par coutume, lisons-nous à l'article 31, que les seigneurs et les chevaliers et les bourgeois, et les autres qui ne sont pas bourgeois, doivent, chacun, garantie et protection à leurs feudataires dans les fiefs qu'ils tiennent d'eux-mêmes ou d'autres. Et, si débat est mû par autre personne contre ledit feudataire devant le suzerain supérieur (et du seigneur et du vassal), le seigneur doit garantir son vassal à son pouvoir pour le fief qui relève de lui et pour lequel ledit vassal est attaqué, et, s'il n'y parvient pas, il doit donner à son vassal un autre fief de même valeur, et, s'il ne l'a pas, qu'il lui donne la valeur du fief à l'estimation du conseil (des consuls) de la cité ⁴. » Ces détails sont du plus grand intérêt et bien conformes à ce que nous devons croire des rapports entre les seigneurs et leurs vassaux à

un bourgeois de la ville prend un chevalier, ou un bourgeois, ou un vilain en bataille, il doit les livrer au seigneur, l'un pour 100 sols, l'autre pour 30, le troisième pour 5. »

1. § 16. — Ce passage eût fait voir à M. Dognon qu'il ne s'agit pas de la bataille judiciaire dans les coutumes citées par lui page 38, note 1.

2. § 12.

3. Cf. la coutume de Meilhan (ch.-l. de cant. dans le Lot-et-Garonne), *Archives historiques de la Gironde*, XXV, 139, et la note qui lui est consacrée dans la *Revue de la Soc. des Études historiques*, année 1897, n° 2.

4. § 31. — Il est regrettable que le texte de cet article si remarquable et si intéressant ne soit pas très correct, ce qui le rend obscur par endroits. Nous comprenons le texte comme nous l'indiquons ci-dessus et serions reconnaissant de toute correction qui nous serait signalée

l'époque de formation ; on voit que la vie communale ne leur avait rien ôté de leur caractère.

En retour des services rendus, les seigneurs percevaient des redevances. Les bourgeois de Pouy-Corgelart tenaient leurs terres et leurs maisons en francs-fiefs¹. Les seigneurs n'avaient droit que : 1° à une demi-mesure d'avoine chaque année, exigible de chaque chef de famille² ; 2° à une journée de labour à l'époque des semailles, exigible de chaque propriétaire d'une paire de bœufs ou d'autres animaux propres au labour³.

Ces redevances étaient minimes. Dans d'autres coutumes on voit les seigneurs rendre aux bourgeois des services plus importants : ils prenaient sur eux, par exemple, d'assurer le service militaire requis des bourgeois par le duc d'Aquitaine, ce qui permettait aux bourgeois de vaquer tranquillement à leurs affaires⁴ ; aussi les redevances perçues par les seigneurs étaient-elles plus grandes.

L'article 44 contribue à mettre en lumière le caractère des relations entre les seigneurs et les habitants : « Les seigneurs dudit château (ville) ont crédit sur les châtelains (bourgeois) dudit château et autres habitants du château et du district, durant un mois, pour achats de viande à leur usage ou à l'usage de leur mesnie ; mais, durant ce temps, ils devront tenir leurs bestiaux attachés, selon l'usage, et fournir de bons gages ou de bons répondants aux créanciers. Les chevaliers ont les mêmes droits pendant quinze jours. Et si, à l'expiration de ces termes, la dette n'est pas payée, le créancier peut vendre le gage ou faire saisir le répondant. »

Les deux seigneurs réunis exerçaient une autorité commune sur la ville tout entière et sur tout le district ; mais, outre cette autorité générale, chacun d'eux exerçait une autorité spéciale sur une partie du territoire⁵.

Les deux seigneurs étaient représentés à Pouy-Corgelart, en leur absence, par leurs lieutenants et, en tout temps, par leurs beyles ou baillis. Ceux-ci étaient des officiers de justice. Ils étaient affranchis de toute taille et de toute corvée⁶.

Au-dessous des seigneurs, aussi bien dans la ville que dans le dis-

1. § 6.

2. « Cascus habitants..., qui tendra fueg viu el dit castet, » § 83. Le texte publié par M. Beylot est incorrect.

3. § 84.

4. Voy. les coutumes de Pujols, *Archives historiques de la Gironde*, XXV, 49, et celles de Meilhan, *Ibid.*, p. 139.

5. § 18.

6. § 88.

trict, apparaissent les chevaliers ¹. Les chevaliers étaient directement attachés aux seigneurs par le lien féodal ; plus directement et plus exclusivement que les bourgeois. Ils ne figurent pas dans les assemblées délibérantes, où ils sont représentés, lors des affaires même les plus graves, par les seigneurs ou leurs lieutenants. Les chevaliers sont privés de certains droits municipaux, privilèges des bourgeois ; ils sont soustraits à certaines charges financières et sans doute que, en retour, les charges militaires sont pour eux plus fortes. Nous voyons que les bourgeois sont consultés pour les travaux publics à faire dans l'intérêt de la commune et pour l'établissement des tailles ; les chevaliers, bien qu'ils aient à payer leur quote-part, ne sont pas consultés ². Les bourgeois reçoivent le serment des consuls, les chevaliers ne le reçoivent pas ³.

Puis viennent les châtelains (caselas, castlas), c'est-à-dire les bourgeois. Dans un des articles de la charte le mot « comunals, » membres de la commune, est donné comme synonyme du mot « castlas ⁴. » Ailleurs, ils sont appelés ⁵ « castlas francz-juratz, » les bourgeois francs-jurés, les francs-bourgeois. Ce sont les personnages importants de Pouy-Corgelart ; c'est entre eux, d'une part, et les deux seigneurs, de l'autre, que la charte de coutume est établie sous serment, en garantie de leurs droits réciproques. Nous avons les noms de ces bourgeois à la fin de la charte, ils sont au nombre de 42 ; peut-être quelques-uns manquaient-ils, mais rien ne l'indique. Ces 42 personnages étaient les chefs de famille. Les mêmes noms, les Joglar, les Bergunh, les Capot, reviennent plusieurs fois. Une trentaine de familles formaient ainsi la bourgeoisie de Pouy-Corgelart. C'était le patriciat. Les droits que celui-ci possédait dans la ville étaient considérables et fortement établis. Ce patriciat n'était pas une caste fermée. Nous voyons ⁶ qu'un homme questal, c'est-à-dire sou-

1. « Cavoers. »

2. § 3.

3. § 1.

4. § 3.

5. § 21.

6. § 21. — Le texte de cet article très important est malheureusement altéré comme celui de bien d'autres ; voici comment nous le traduisons : « Il est établi par coutume que, si aucun homme ou femme questal des seigneurs, ou des chevaliers et des lieutenants de chevaliers, ou des bourgeois de la ville de Pouy-Corgelart, avec tous ses biens-meubles ou partie, voulait être châtelain franc-juré, qu'il soit sous la protection des seigneurs et sous la sauvegarde des bourgeois, défendu en tous temps, comme bourgeois, contre toutes personnes, et contre le seigneur sur le territoire duquel il sera venu, ainsi que tous ses biens et sa mesnie, et les siens s'il n'a pas de mesnie. Mais qu'il ait auparavant payé pour toute une année la quête et le service dus au seigneur qu'il quitte ; en

mis à une redevance servile, pouvait devenir franc-bourgeois en venant s'établir dans le château ; mais deux conditions semblent requises : ne payer aucune redevance servile en dehors de la ville et jouir d'une certaine fortune.

Ces bourgeois, domiciliés dans le château, sont des cultivateurs. Ils ont des champs et du bétail. Leurs redevances aux seigneurs sont une mesure d'avoine et une journée de labour ¹. Nous avons vu qu'à l'occasion ils étaient aussi des hommes de guerre. Ils tenaient leurs terres en francs-fiefs et pouvaient eux-mêmes être suzerains de terres à redevances serviles. Il est parlé à plusieurs reprises des hommes questaux des bourgeois.

A la tête des bourgeois sont les deux consuls. Ils ont le sceau de la commune et forment le conseil de ville. « Et d'abord, lisons-nous à l'article 1^{er}, car université ne peut être bien gouvernée sans conseil bon et loyal, est établi par coutume ancienne au château de Pouy-Corgelart, à la tête de toute l'université dudit château, conseil de deux prud'hommes, personnes bonnes et loyales et de bon témoignage qui veilleront au commun profit des *majores* et des *minores* et des seigneurs ², à savoir deux châtelains (bourgeois) qui jureront chaque année sur les Évangiles touchés de leurs mains, le lundi de Pâques, en présence des seigneurs dudit château et de leurs lieutenants et en présence des châtelains (bourgeois) dudit château, ou de la majeure partie, qu'ils seront bons et loyaux aux seigneurs dudit château et à l'ensemble des habitants, et qu'ils défendront et garderont les droits des seigneurs et des bourgeois, et qu'ils ne se laisseront corrompre par dons ni promesses. » Chaque année, le lundi de Pâques, les deux consuls sortant de charge éliront les deux consuls leurs successeurs. Les consuls sortant ne pourront rentrer en charge avant trois ans et ils ne pourront élire père, fils ou frère de ceux qui auront été consuls l'année précédente ³. L'autorité des deux consuls était, à la fois, judi-

retour, il sera libre de toute contribution dans la ville durant un an et un jour, si, auparavant, il n'était pas bourgeois. Et que toutes les terres et vignes questales demeurent au seigneur ou à la dame quitté, avec queste et services, telles qu'il les tenait le jour où il est parti. »

1. Ces chartes de coutume confirment d'une manière précise l'opinion de M. Giry : « Les villes étaient des bourgs ruraux et les citadins étaient des paysans qui labouraient aux environs » (*Histoire générale*, Lavisse et Rambaud, II, 415).

2. « Dels majors e dels minors e dels senhors. » Ces expressions sont très intéressantes, car elles sont la répétition de celles qui désignaient, à la même époque, les classes sociales dans les grandes villes de Flandre. A Pouy-Corgelart, les *majores* sont les chevaliers et les bourgeois ; les *minores* sont les « voisins » et les hommes questaux.

3. *Archives historiques de la Gironde*, XVII, 15-16.

ciaire, financière et administrative. Dans les circonstances importantes, ils devaient prendre l'avis des bourgeois ; les deux seigneurs, au contraire, ne paraissent jamais tenus de prendre l'avis des chevaliers.

Les deux consuls élisent eux-mêmes leurs successeurs : c'est le système patricien ; mais, comme ils ne peuvent choisir ni leurs parents, ni ceux des consuls de l'année précédente, ni rentrer eux-mêmes au consulat avant trois ans, la majeure partie des 25 ou 30 familles bourgeoises était assurée d'avoir son rôle dans le gouvernement du château.

En dehors des affaires militaires, auxquelles présidaient les deux seigneurs et pour lesquelles il y avait des redevances fixes et coutumières, et des affaires judiciaires, auxquelles présidaient les deux consuls et pour lesquelles il y avait des redevances fixes et coutumières ajoutées aux amendes infligées aux coupables, l'administration publique se réduisait à peu près à l'entretien des routes et à l'ouverture des voies nouvelles, et, conséquemment, c'est à ces routes que se bornaient presque toutes les dépenses communales. Aussi le paragraphe qui leur est consacré éclaire-t-il entièrement la partie administrative et financière de la vie commune à Pouy-Corgelart.

« Item, le conseil (c'est-à-dire les deux consuls), avec l'assemblée des châtelains (c'est-à-dire des bourgeois), ou la majeure partie, et avec les seigneurs (on voit que les chevaliers sont exclus), ont pouvoir de faire et réparer et ouvrir les routes communales et dans l'*honneur* et le *destroit* (district) desdits seigneurs, dedans et dehors (c'est-à-dire à l'intérieur des murailles de la ville et à l'extérieur, dans le ressort de la juridiction du château), ils ont pouvoir de faire ces routes et les autres choses profitables à l'ensemble des hommes et des châtelains (bourgeois) dudit château. Et toutes les dépenses qui seront faites pour ces choses, en dessous de 30 sous morlans (30 sous morlaas représentaient environ 375 francs de monnaie actuelle), pourront être levées sur les châtelains (bourgeois) et les voisins (nous reviendrons tout à l'heure sur cette expression) dudit château, et les tailles seront établies de bonne foi, avec le conseil de quatre prud'hommes dudit château, hommes jurés, choisis comme bons et loyaux. Et si ces dépenses exigent une taille qui s'élève au-dessus de 30 sous, mais demeure en dessous de 60, la taille sera faite avec le conseil des quatre prud'hommes qui, alors, prêteront serment, la main sur l'Évangile, de donner loyal conseil sur ladite taille, en toute sincérité, sans fraude ni mal engien, outes les requêtes d'un chacun. Et si les dépenses s'élèvent au-dessus de 60 sous (au-dessus de 700 francs de valeur actuelle), elles se feront de l'avis des sei-

gneurs et des châtelains (bourgeois) ou des lieutenants des seigneurs et de la majorité des bourgeois. Quant aux chevaliers et aux lieutenants de chevaliers, qui ne sont pas les seigneurs, ils paieront dans la proportion fixée par la coutume¹. »

Ce paragraphe fourmille de détails curieux et caractéristiques; nous n'en voulons relever que deux. Le premier est relatif à l'indication de ces chiffres correspondant à 375 et à 700 francs de notre monnaie, montrant l'importance qu'avait alors Pouy-Corgelart et celle des dépenses communales qui y étaient faites. Un autre trait très intéressant est celui-ci : quand les dépenses deviennent plus importantes, l'adjonction aux consuls de quatre bourgeois choisis par les consuls eux-mêmes paraît aux habitants une garantie suffisante; en effet, étant donné le nombre des familles bourgeoises, 25 ou 30, qui étaient alliées entre elles, six bourgeois de la ville appartenant à des familles différentes représentaient en fait les intérêts de la majeure partie des familles de la cité. Il suffisait que les deux consuls s'adjoignissent quatre prud'hommes, choisis par les consuls eux-mêmes, pour que la majeure partie des bourgeois fût rassurée².

L'article suivant montre comment se répartissaient ces tailles : il est établi par coutume que chaque bourgeois déclare, sous serment, ses biens-meubles, les biens-fonds³ qu'il possède sous la juridiction du château et tous les biens qu'il possède ailleurs. C'était l'impôt sur le revenu établi sur la déclaration du contribuable; au point de vue démocratique, les châtelains de Pouy-Corgelart étaient en avance sur les Français de 1897.

Auprès des bourgeois, appelés dans la charte les châtelains, nous trouvons une catégorie de personnes nettement distinctes des bourgeois et qui sont appelées les « voisins⁴. » Ce terme n'est pas singulier dans l'histoire du moyen âge. Dans de nombreuses villes, à Bayonne⁵, par exemple, et, à l'autre extrémité de la Gaule, à Cologne⁶, il désignait les bourgeois eux-mêmes⁷.

Nous nous sommes demandé si, à Pouy-Corgelart, les *voisins* représentaient les habitants de la banlieue, ceux qui demeuraient

1. § 3. — Cet article de la coutume de Pouy-Corgelart est cité, mais interprété d'une manière inexacte, par M. Dognon, p. 106, note 3.

2. Coutume semblable à Montcuq, citée par M. Dognon (p. 108), qui en tire une conclusion tout opposée à l'opinion ci-dessus.

3. « Sa heretat. »

4. « Bezis. »

5. Giry, *les Établissements de Rouen*, I, 153-154.

6. Klippfel, *les Paroisses messins*, p. 10.

7. On sait qu'en italien et en espagnol *vicino, vecino*, signifie aujourd'hui encore *habitant*. « Jo sono vicino da Torino, je demeure à Turin. »

sous la juridiction du château, mais en dehors des murs, ou bien des habitants du château, c'est-à-dire de la ville, ne jouissant pas du droit de bourgeoisie, ceux qui, dans d'autres chartes de coutume, sont appelés les *manants*. C'est à cette seconde manière de voir que nous nous sommes arrêté. Les voisins étaient des habitants de Pouy-Corgelart payant leurs impôts, mais n'ayant aucun des droits de la bourgeoisie. Non seulement ils étaient exclus du consulat et des assemblées délibérantes où entraient les bourgeois, mais ils n'avaient pas le pouvoir, comme les francs-bourgeois, de tenir des fiefs nobles. L'article 24 des coutumes contient même à ce sujet des indications intéressantes. Nous le traduisons mot à mot : « Item, est établi par coutume que tout homme et toute femme *voisin* peut arrière-féoder une partie de son fief à une autre personne, mais en retenant par devers soi la pièce de terre ¹ qui forme la tête et en payant la valeur du service que le feudataire doit faire pour le fief à son seigneur. » Voyons ces faits dans la réalité : le voisin est fermier d'une terre pour laquelle il doit au suzerain des redevances en espèces, en nature ou en corvées, quelquefois les trois réunies. Il lui est permis de mettre une partie de ce domaine en sous-location, pourvu qu'il conserve dans ses mains le morceau qui forme la tête du fief et acquitte vis-à-vis du seigneur toutes les redevances, loyer et service personnel, que le fief lui doit.

La dernière catégorie de personnes que nous trouvons à Pouy-Corgelart est celle des hommes questaux, c'est-à-dire des hommes soumis à une redevance servile²; cette redevance peut être due par eux aussi bien aux seigneurs qu'aux chevaliers et aux bourgeois. Le questal peut se faire recevoir franc-bourgeois du château s'il en a les moyens; pour cela il doit se transporter au château avec sa famille et ses biens, après avoir payé au suzerain qu'il quitte le montant de la quête d'une année, les terres et vignes soumises à la redevance demeurant la propriété du suzerain quitté; en retour, à Pouy-Corgelart, il est affranchi de toutes contributions pour une année. C'est ainsi que les seigneurs de Pouy, d'accord avec les bourgeois, favorisaient l'extinction du servage et le développement de la ville. Si, en quittant les terres qu'ils occupaient moyennant redevances, les questaux devaient verser au suzerain une année de loyer, en retour, le suzerain ne pouvait évincer son questal sans des motifs graves confirmés par une sentence de justice. En outre, le seigneur était tenu de soutenir son questal,

1. « Casal. »

2. Les articles de la charte où il est question des hommes questaux sont les § 20-21, 30-31.

de le protéger et de lui prêter assistance en toute circonstance. Si, par faute du suzerain, le questal perdait sa terre ou ses biens, le suzerain était tenu de l'en indemniser par valeur égale, au jugement des consuls du château. C'était un contrat avec des engagements réciproques et, si on veut le comparer aux contrats locatifs de notre temps, on verra qu'il était tout à l'avantage du questal.

Les deux seigneurs et leurs lieutenants, les chevaliers, les bourgeois (châtelains), les voisins et les hommes questaux, telles sont les différentes classes de personnes que nous trouvons à Pouy-Corgelart. Nous avons dit que les bourgeois étaient des agriculteurs. On ne trouve guère au-dessous d'eux que des paysans et des ouvriers agricoles. Comme dans toutes les chartes de commune, un certain nombre d'articles sont consacrés aux métiers. Par ces articles on voit que Pouy-Corgelart était tout à fait au début de sa formation; on n'y rencontre que des charpentiers, des tâcherons, des bouchers, des boulangers et des marchands de vin; toutes professions que l'on trouve exercées dans un village. En dehors de leurs beyles, chargés d'attributions judiciaires et dont nous parlerons plus loin, les seigneurs ne nomment d'autres officiers municipaux que les crieurs publics, les messiers (gardes champêtres) et les arpenteurs², offices qui cadrent encore avec la vie agricole. Les seigneurs, d'accord avec les consuls, peuvent aussi nommer des notaires publics chargés d'enregistrer les contrats. L'article 45 porte que les « manœuvres, tâcherons et charpentiers » ne sont pas tenus de travailler, pour homme ou femme, avant qu'on leur ait payé leur salaire « sur la place communale du château ou dans leurs maisons³. »

« Les bouchers qui vendront de mauvaise viande ou de la viande d'un animal mort de maladie paieront 5 sous aux seigneurs et la viande sera donnée aux pauvres⁴. — Les bouchers qui vendront de la truie pour du porc, ou de la brebis pour du mouton, paieront 5 sous aux seigneurs. Ils paieront 20 sous morlaas s'ils débitent de la viande d'un animal tué la veille, de la Pentecôte à la fin d'août⁵. — Les bouchers qui mêleront, sur l'étal, la viande de truie à celle de porc paieront 5 sous au seigneur⁶. — L'article 70 fixe aux bouchers le maximum du prix de vente⁷; l'article 74 fixe un maximum aux

1. § 8.

2. § 2.

3. *Archives historiques de la Gironde*, XVII, 30-31.

4. § 67.

5. § 68.

6. § 69.

7. § 70.

boulangères, si elles le dépassent elles paieront 20 deniers au seigneur et tout le pain exposé en vente sera donné aux pauvres¹. — Le marchand de vin qui mouille son vin, ou qui le vend à un prix supérieur à celui qu'il a fait crier, paie 5 sous d'amende. Celui qui vend du vin dont il n'a pas fait crier le prix paie 20 deniers². »

Enfin, à l'article 78, il est question de domestiques.

Il nous reste à parler de la justice. C'était, après l'obligation de défendre la ville à main armée, la principale fonction des seigneurs. « Il est établi par la coutume, dit l'article 40³, que les seigneurs exercent la justice dans ledit château, c'est-à-dire dans la ville, sur hommes et femmes et sur les habitants de l'honneur et du *destroit* dudit château et qu'ils prennent les amendes et gages ci-après désignés. »

Les officiers de justice des seigneurs sont les beyles. L'un de ces beyles est particulièrement chargé du maintien de l'ordre. « Les seigneurs nomment et présentent aux consuls et aux châtelains un beyle qui doit faire serment devant les consuls de respecter loyalement les coutumes dudit château et les droits des seigneurs et des bourgeois, et de ne faire tort ni violence, de ne laisser faire tort ni violence à homme ni femme de Pouy-Corgelart ou de la juridiction⁴. »

La cour des seigneurs, où les seigneurs sont assistés de leurs beyles, siégeait dans la ville. Aux seigneurs et à leurs beyles sont adjoints les deux consuls. Telle est la composition de la cour de Pouy-Corgelart. Il y entrail encore quelques autres personnages qui ne sont pas désignés⁵.

Voyons, à présent, les cas qui étaient soumis à la cour du château :

1° Si l'un des deux seigneurs fait tort à l'autre, à l'intérieur du château, c'est-à-dire de la ville, ou dans le ressort de la juridiction, celui qui est lésé doit porter plainte devant les consuls, et ceux-ci doivent en adresser une observation au seigneur coupable dès qu'il se trouvera dans la ville. Si le seigneur coupable ne veut pas se soumettre à la sentence des consuls et de la cour du château, les consuls, les chevaliers et les châtelains (bourgeois) devront prendre le parti de celui qui aura été lésé⁶.

1. § 71.

2. § 73.

3. *Archives historiques de la Gironde*, XVII, 18.

4. § 79.

5. § 51.

6. § 44.

Cet article, très curieux, montre les consuls, représentants des bourgeois, juges et arbitres entre les deux seigneurs.

2° Si l'un des seigneurs lèse l'un des chevaliers ou des bourgeois, l'autre seigneur, assisté des consuls, doit faire rendre justice, et, si le seigneur coupable refuse de se plier à leur avis, l'autre seigneur et les consuls et les bourgeois doivent soutenir celui qui a été lésé¹.

3° Si l'un des habitants, chevalier, bourgeois ou voisin, cause tort ou dommage à l'un des seigneurs, les seigneurs ne doivent pas pour cela user de violence dans la ville, mais recourir aux consuls, qui informent. L'enquête terminée, le coupable doit se soumettre au jugement de la cour, et, s'il s'y refuse, les chevaliers, les bourgeois et les voisins doivent prêter main-forte aux seigneurs².

4° Quant aux différends entre habitants, ils ressortissaient naturellement à la cour du château, composée comme nous venons de le dire.

Les sentences de la cour pouvaient donner lieu à appel aux juridictions supérieures accoutumées, par exemple à la cour du haut suzerain, le roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, représenté par son sénéchal. Si l'un des seigneurs ne se trouvait pas engagé dans le débat, c'est-à-dire si le différend existait entre habitants de la ville ou de la juridiction, — c'était, comme bien on pense, le cas le plus fréquent, — les deux seigneurs de Pouy-Corgelart formaient un premier degré d'appel³.

Il ne nous reste plus qu'à parler des traits de mœurs relevés dans les chartes de coutume de Pouy-Corgelart. Quelques-uns sont très importants. Tout habitant qui en frappera un autre, ou le tirera par les cheveux ou par son habit, ou crachera sur lui, sera puni d'une amende de vingt deniers morlaas⁴. Celui qui appellera son voisin traître, ladre et parjure, ou voleur, sera puni d'une amende de cinq sous morlaas⁵. Il faut noter que c'est une amende trois fois plus forte.

L'article 63 dit : « Celui qui dépucelera de force une fille du château de Pouy-Corgelart ou de la juridiction, l'épousera si elle est de sa

1. § 45.

2. § 15, 17, 80.

3. § 52. — M. Dognon (p. 118) dit à tort que la cour consulaire était sans appel. « Il y a sept coutumes en tout, écrit-il, qui prévoient l'appel et qui l'autorisent. » Il y en a au moins huit : voici la coutume de Pouy-Corgelart, que M. Dognon ne cite pas, et il y en a d'autres.

4. § 57.

5. § 64. — Peut-être le texte original portait-il « 5 deniers morlaas, » au lieu de « 5 sous. »

valeur (c'est-à-dire de son rang, de sa classe sociale), et, si elle n'est pas de sa valeur, il lui trouvera un mari, à ses frais et à l'estimation des seigneurs et des consuls. Et, s'il n'y parvient pas, il sera puni au jugement des seigneurs et des consuls¹. » Ce passage — qui se retrouve dans presque toutes les coutumes de cette époque et de cette région — montre combien profondes étaient déjà, dans ces villes embryonnaires, les démarcations entre les classes sociales, seigneurs, chevaliers, bourgeois, *voisins* et hommes questaux².

Nous voyons donc devant nous, dessinée d'une manière claire et précise, une localité qui est encore un village et qui est déjà une ville; elle a tous les traits essentiels des agglomérations qui, à la même époque, constituent des villes importantes. Par la fixité de la vie agricole, où les coutumes se transmettent immuables, elle a conservé la physionomie des premiers temps. Cette physionomie, les plus grandes villes l'ont eue, identique. Que manque-t-il à Pouy-Corgelart pour être une ville comme Gand, Bruges, Lille, Blois, Châteaudun, Étampes, Montpellier ou Montauban? — que l'activité des habitants, secondée par l'emplacement et les circonstances, ait fait prospérer le travail commercial et industriel. Tous les germes qui, sous la puissance du mouvement commercial et industriel, se sont développés, quelquefois d'une manière si redoutable, dans les grandes villes, s'y trouvent fermes et précis. Supposez un instant que les efforts faits par les seigneurs et les bourgeois de Pouy-Corgelart pour développer la ville aient réussi, que des industries s'y soient établies, que des marchés s'y soient ouverts, vous aurez, non seulement les grandes villes du XIII^e siècle, mais vous en aurez l'histoire même, les révolutions et les tourmentes.

Les seigneurs, qui ont favorisé le développement de la ville et qui y ont présidé, voudront, quand la ville sera devenue grande, continuer d'y percevoir droits et redevances, continuer d'y exercer la justice avec tous les profits qui y sont attachés; mais les patriciens, à la tête d'une cité puissante par les hommes et la richesse et qui, depuis des années, n'a plus besoin de la protection des seigneurs, trouveront ces droits et ces redevances abusifs et voudront s'en affranchir. A la tête

1. § 63.

2. Nous croyons utile de rappeler que les observations et traductions qui précèdent sont faites, non sur le texte, altéré par endroits, publié par M. Beylot, mais sur le manuscrit lui-même.

de leurs clients, ils entreront en lutte armée contre les seigneurs, et ceux-ci, appuyés sous leurs vassaux, les chevaliers, et leurs arrière-vassaux, revendiqueront leurs droits séculaires les armes à la main. Voilà toute l'histoire de ce que l'on a appelé la *révolution communale*, qui se place au XIII^e siècle. Les patriciens triomphent. Ils deviennent maîtres des villes. Héréditairement, ils ont dans les mains le gouvernement municipal, les artisans en sont exclus ; héréditairement, ils dirigent le mouvement commercial, les artisans en sont exclus. Sous leur direction féconde, la ville a pris un grand développement industriel et commercial. Tel est le spectacle dans toutes les grandes villes du XIII^e siècle. Mais voici que la classe des « voisins », des manants, qui est exclue du patriciat et n'entre pas dans sa clientèle, qui, avec le développement industriel, a pris une redoutable extension, acquiert la conscience de sa force et de son utilité. En face du patriciat a grandi le *commun*. L'industrie de la ville est prospère, des débouchés sont ouverts dans tous les marchés, les coutumes sont établies, les citoyens ont gagné le sentiment de leur solidarité, les patriciens ne rendent plus les services qu'ils rendaient aux premiers temps et, à son tour, le commun trouve abusifs les privilèges politiques et commerciaux que le patriciat s'est arrogés. Appuyé sur sa clientèle, le patriciat les défend, comme, auparavant, les seigneurs avaient défendu leurs privilèges héréditaires. C'est la grande lutte démocratique qui remplit la fin du XIII^e et le XIV^e siècle et qui se termina par le triomphe des métiers à la veille de la Renaissance.

Comme on le voit, cette histoire était en germe, tout entière, dans les petites coutumes de Pouy-Corgelart. Placé dans des conditions semblables à celles des grandes villes, Pouy se serait développé d'une manière semblable et aurait connu les mêmes révolutions.

BIVÈS.

Bivès est une humble commune du département du Gers, arrondissement de Lectoure, canton de Saint-Clar. Elle compte aujourd'hui 340 habitants. Elle faisait partie de l'ancienne vicomté de Lomagne, comme Pouy-Corgelart, dont nous venons de parler. La coutume¹ de Bivès a été rédigée par le notaire Guillaume Barrau, clerc de Cologne², et confirmée sous serment par les seigneurs et les bour-

1. Publiée par M. J.-F. Bladé, *Coutumes municipales du département du Gers*, première série (Paris, 1864, in-8°), p. 17-27.

2. Ch.-l. de cant. dans le dép. du Gers, arr. de Lombez.

geois de la localité, le 6 décembre 1283, au château de Bivès¹. Ce qui distingue essentiellement la coutume de Bivès de celle de Pouy-Corgelart, c'est que cette dernière est la rédaction des coutumes qui étaient en vigueur dans la petite ville (il y est d'ailleurs également question des rapports entre les seigneurs et les habitants), tandis que la coutume de Bivès est un acte émanant des seigneurs pour fixer d'une manière inaltérable leurs rapports avec les habitants ; il n'y est guère question d'autre chose. Le texte indique que, en dehors de cet acte, existaient des « *establissemens* faits par les habitans et par tous les jurats avec les habitans². » Nous allons voir quel précieux apport nous fournit ce texte pour fixer l'état des petites villes d'Aquitaine à cette époque de notre histoire.

La coutume de Bivès, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous, est rédigée en langue d'oïl — c'est une traduction ; — elle a les rapports les plus étroits avec la coutume de Polastron³. Comme le texte donné par M. Bladé est extrêmement défectueux, par endroits inintelligible, la coutume de Polastron nous a été d'un grand secours pour l'éclairer.

La localité est appelée dans le texte tantôt *la ville*, tantôt, et beaucoup plus souvent, *le château*. Autour du château, *les faubourgs*, expression que nous ne trouvons pas dans la coutume de Pouy, et autour des faubourgs le *destroit* (district), aussi appelé, comme dans la charte de Pouy, *l'honneur* ou *les appartenances*.

La ville est close d'une enceinte avec une porte gardée par un portier. Ce portier est nommé par les seigneurs. Voici l'article de la coutume semblable à la coutume de Pouy : « Le portier doit garder la porte, du soleil levé jusques au soleil couché, bien et loyalement, à bonne foi. Si dommage y arrivait ou beste se perdaît par faute du portier, qu'il restitue le dommage et la beste par estimation des premiers (nous reviendrons sur cette expression) du lieu. Si aucun dudit château avait à faire, ou veuille aller, avant jour, que le portier se lève, qu'il lui ouvre la porte et puis qu'il la ferme⁴. »

Bivès est un centre exclusivement agricole, comme Pouy. Il n'est question dans la coutume que de blé et de foin, de bœufs et de poulets. Le seul métier dont l'exercice y est librement pratiqué est celui de charpentier. Le forgeron-maréchal-ferrant est un fonctionnaire public, à la nomination des seigneurs. Voici le très curieux

1. L'ancien château fort de Bivès subsiste encore aujourd'hui.

2. § XLVI.

3. Gers, arr. de Lombez, cant. de Samatan (éd. Bladé, *op. cit.*, p. 67-81).

4. § XIX et XX.

article de la chartre qui le concerne¹ : « Tout homme qui aura une paire de bœufs donnera par an au maréchal une mesure de froment, celui qui n'aura qu'un bœuf lui donnera une demi-mesure; les autres proportionnellement. En retour, le maréchal ferrera les bœufs gratuitement et fera les autres travaux à un taux fixé. »

Pouy-Corgelart avait deux seigneurs; Bivès en avait cinq. Ce sont : Guillaume de Vivès, Gaillard de Ville-Longe, Pelegruy de Vivès, Arnaud de Vivès et Raimond de Vivès. Trois d'entre eux parlent en leur nom et au nom de leurs fils. Ils portent les titres de « écuyers et seigneurs du château de Vivès en Lomagne. » Il est très important, pour l'histoire de la formation des villes, de noter que les cinq seigneurs réunis exerçaient une autorité générale sur la ville et que, en outre, chaque seigneur avait son autorité spéciale sur un quartier². C'est ce qui avait également lieu à Pouy-Corgelart. L'un de ces seigneurs — c'était à cette époque Guillaume de Vivès — portait le titre de « le premier du château. » Il avait une autorité supérieure. Ailleurs, il est question *des premiers* du château. C'étaient, sans doute, le seigneur en question et les consuls. Nous n'avons d'ailleurs, pour la raison marquée ci-dessus, que très peu d'indications sur les catégories de personnes à Bivès. Nous ne voyons que les seigneurs d'une part, les habitants de l'autre. A Bivès, tous les habitants sont nommés les *voisins*, tandis que, à Pouy, ce terme servait à désigner les habitants ne jouissant pas des droits de bourgeoisie. Enfin, il est question dans la coutume de *jurats*, de *consuls*, de *conseil dudit lieu*, de *la commune* dudit lieu³, sans autres indications. Nous ne savons même pas si les consuls et les jurats étaient les mêmes personnages ou si les consuls étaient les chefs des jurats. La réunion des jurats ou des consuls formait le *conseil*, et l'ensemble des habitants la *commune*. Nous voyons aussi mentionnée la « justice » dudit lieu⁴, très nettement distincte des jurats et des consuls; c'était la réunion des officiers de justice des seigneurs; enfin, la *cour du château*⁵, tribunal supérieur qui se composait, sans aucun doute, des officiers de justice représentant les seigneurs, et peut-être des seigneurs eux-

1. § XXI. — Le texte est altéré et tronqué; pour le comprendre, il faut se reporter au passage correspondant de la coutume de Polastron.

2. L'article XLV ne laisse aucun doute à cet égard : « Tout homme qui n'a pas place de maison en prenne dans le château, et, s'il ne peut en avoir dedanz, que le seigneur sous qui il demeurera lui en donne au faubourg jusqu'à ce qu'il ait son plein, c'est à savoir la maison de vingt-quatre rasières de long et douze de large. »

3. § XLVI.

4. Ibid.

5. § I.

mêmes, et des consuls ou des jurats représentant les habitants. Enfin, les fonctionnaires publics étaient, outre les officiers de justice, le portier, un garde champêtre (messier), un forgeron, un boulanger et des porchers et garde-moutons sur le nombre desquels nous ne sommes pas fixés. Tous ces fonctionnaires étaient à la nomination des seigneurs et rétribués par eux. Il est enfin question d'un maître maçon¹, mais nous ne savons pas si le métier était exercé librement, comme celui de charpentier, ou si c'était une fonction à la nomination des seigneurs, comme celui de forgeron.

Une première charge des seigneurs est donc d'assurer la garde de la porte du château, c'est-à-dire de la ville, puis d'assurer par eux-mêmes, et par leurs messiers, la garde des jardins² et des prairies des habitants, la garde du foin et de la paille appartenant aux habitants³, enfin, la garde des pourceaux et des brebis, que les pasteurs, nommés et payés par les seigneurs, conduisent aux champs. « Et, si beste se perdoit lorsque le seigneur les fera garder, le pasteur la doit rendre si par sa faute se perd⁴. » Enfin, la grande obligation des seigneurs est d'assurer, armes à la main, la protection des habitants contre les violences et les revendications du dehors : « Si aucun faisoit tort à l'habitant dudit château, lesdits seigneurs le doivent relever et tenir sous leur protection, jusques que le tort lui soit esmandé⁵. Si quelqu'un vouloit se changer à quelque autre lieu, les seigneurs le devront accompagner l'espace d'une lieue, en quelque part qu'il veuille aller⁶. »

Ces obligations d'assistance étaient, naturellement, réciproques : « Si personne hors dudit château faisoit tort au seigneur ou à quelque seigneur dudit château, tous les habitants du même château se doivent tenir avec ce dernier et l'en doivent défendre à leur pouvoir et suivre — milice ou cavalerie — par l'espace d'un jour⁷. » C'est la seule circonstance où les habitants soient tenus de suivre le seigneur : quand on lui a fait « tort manifeste. » « Et si, par aventure, le seigneur les menoit plus loin (que par l'espace d'un jour), avec leur volonté, de là en avant doit faire la dépense à la milice ou à la cavalerie, doit leur

1. § XXXV.

2. § XII. — Le sens du mot *casal*, dans ces chartes de coutume, est nettement établi par le passage suivant de la coutume de Polastron : « ... des jardins ou casaux, savoir de .L. brassées de long et de quatre brassées de large » (Bladé, *op. cit.*, p. 68).

3. § XXXIV.

4. § XXXI.

5. § XXXVI.

6. § XXXV.

7. § XXXVI.

donner cher et boire jusque soient retournés audit chateau. » Il faut examiner cet ensemble de faits de très près, et l'on verra combien d'erreurs contiennent les idées généralement reçues sur les caractères de la féodalité et sur la formation des villes¹.

Quand nous aurons dit que les habitants de la ville et du district avaient droit, eux et leurs bêtes, « de quel poil qu'elles soient, » à l'« entrée et jouissance des pâtures, feuilles, herbes et franchises » dans tout le ressort de la juridiction², et ajouté que les seigneurs étaient tenus de donner à chaque habitant un terrain, d'une étendue déterminée, dans la ville, ou du moins — s'il ne leur était pas possible dans la ville — dans les faubourgs, et un autre terrain, si l'habitant en exprimait le désir, dans la campagne, nous aurons donné une idée des obligations des seigneurs vis-à-vis des habitants de Bivès³. En retour, ils percevaient des droits et des redevances : pour les terrains concédés, quatre deniers morlaas (une somme insignifiante, 1 fr. 25 d'aujourd'hui) par an⁴. Pour la garde des bestiaux, ceux des habitants qui donnaient leurs bêtes à garder — car ils n'y étaient pas obligés — payaient un demi-denier (environ 0 fr. 20 d'aujourd'hui) par mois pour chaque paire; en outre, quand la truie mettait bas, le seigneur avait le droit de se choisir un cochonnet⁵.

Comme redevances générales, chaque chef de famille seulement devait aux seigneurs chaque année une carterée de froment et une autre de méteil, une pinte de bon vin et, à Noël, une charge de bois⁶. Ceux qui faisaient des fromages devaient en donner par an, au seigneur, une douzaine, non des meilleurs ni des moindres⁷. Celui qui faisait faucher devait au seigneur sept charges d'hommes, celui qui vendait un porc à la boucherie lui devait un denier. Enfin, les seigneurs étaient propriétaires du four banal pour cuire le pain; mais chaque habitant avait le droit d'avoir chez soi un four pour les besoins de sa maison⁸. Aux redevances en argent s'ajoutaient les corvées : tout propriétaire d'animaux de labour doit mettre une paire de bœufs, ou de mulets, ou d'ânes, ou de chevaux à la disposition des seigneurs, au moment des semailles; s'il n'a pas de bêtes, il doit aider lui-même.

1. Il faut naturellement faire bien des exceptions et, notamment, tirer hors de pair l'admirable livre de M. Flach sur *les Origines de l'ancienne France*, t. II, *les Origines communales, la Féodalité et la Chevalerie*.

2. § XXXII.

3. § XLV-XLVI.

4. § XLVI.

5. § XXXI.

6. § XVI et XVII.

7. § XXVIII.

8. § XXX.

En retour le seigneur doit aux laboureurs leur dépense¹. A l'époque des vendanges, chaque feu doit au seigneur une journée de travail ; le seigneur doit également leur dépense aux vendangeurs². « Item, que tout homme, qui a monture qui ne soit bête de bât ni bête de labour, aide avec sa monture et avec lui-même, sept jours, au seigneur, et le seigneur avec qui il chariera lui doit faire la dépense en ces jours³. »

Cette charte de coutume de 1283, donnée par les seigneurs aux habitants de Bivès, paraît d'ailleurs avoir été un adoucissement de coutumes antérieures, comme en témoigne l'article xxv : « Item, que tous manans et habitans, dedans et dehors, donne et soit tenu de donner une géline qui fasse des œufs, à chaque feste de Noël, et, s'il n'en a, qu'il ne soit tenu d'en donner, ni n'en doit ; et, si par aventure il y avoit quelqu'un qui ne voulût pas payer (donner) ladite géline, ainsi comme dit est, que celui-là ne soit quitte, ni absent des semures⁴, ni des bouhades⁵, ni des courbées⁶, ni d'autres servitudes qu'alors faisoient les habitants de la fasson et des temps qui sont passés et quand les coutumes (furent) octroyées. »

Les seigneurs recevaient enfin une part sur les amendes : soixante sous morlaas de ceux qui avaient été condamnés pour vol, cinq sous de ceux qui avaient été condamnés pour fausse mesure, etc.⁷.

Quant aux rapports des seigneurs avec les habitants au point de vue des conflits qui pouvaient surgir entre eux, ils étaient fixés par des coutumes semblables à celles de Pouy-Corgelart. Il est interdit aux seigneurs de se faire justice eux-mêmes, ils doivent s'adresser à la *cour du château*. « Et, si les seigneurs, ou seigneur, fesoient offence, tort ou force à aucun habitant dudit château, que la justice dudit château, à la requête dudit forcé, cherche et prenne loyale inquisition

1. § xxii.

2. § xxiii et xxiv.

3. § xxvii. — Un article très intéressant, mais malheureusement extrêmement obscur à cause de la mauvaise qualité du texte, est le suivant : « Si les seigneurs vouloient travailler ou travail en sale ou en muraille dud. château, que aie le comun de chaque maison un homme à nostre œuvre un jour de chaque semaine, tant que l'œuvre durera, à connaissance du maître maçon, et le seigneur ou voisin qui fera l'œuvre qu'il donne à goûter aux hommes qui seront au travail. » § xxxv. — Il semble bien qu'il s'agisse de travaux faits, dans l'intérêt de la ville entière, aux murailles ou dans des salles servant à un usage commun.

4. *Semure*, ensemencement. Il s'agit ici d'une corvée qui obligeait le tenancier à ensemercer les terres du seigneur ; ce sens du mot n'est pas indiqué dans le dictionnaire de Godefroy.

5. Coutume qui obligeait le tenancier à faire la lessive pour son seigneur. Le mot n'est pas dans le dictionnaire de Godefroy.

6. Coutume qui obligeait le tenancier à cultiver les terres de son seigneur.

7. § iii et iv.

de cette force, et, s'il se trouvait que lesdits seigneurs eussent fait tort, qu'ils amendent le tort, et, s'ils ne le voulaient faire, que tous les autres habitants dudit lieu se joignent avec lui (avec celui qui aura subi le dommage) jusqu'à ce que la force lui soit défaite et le tout amendé¹. »

Les habitants sont d'ailleurs tenus de vendre aux seigneurs ce qui est nécessaire à leur subsistance et à celle de leurs mesnies, mais contre argent comptant et à des prix fixés. Si le seigneur ne peut payer immédiatement, il doit donner des gages, et si, après un mois, il n'a pu s'acquitter, le gage peut être vendu. La géline sera payée par le seigneur deux deniers morlaas, le poulet un denier, l'oie trois deniers, de Pâques jusqu'à la Saint-Jean². « Et si les seigneurs, ou le seigneur, avoient besoin pour hostes (pour des hôtes qu'ils recevaient chez eux) de gélines, poulets ou oies, ils doivent charger *la justice* de les leur procurer, et la justice doit aller par le château, par toutes les maisons l'une après l'autre, et que, par amour ou rancune, elle ne laisse d'en prendre, mais que le seigneur paie tout d'abord douze deniers et donne, pour le surplus, cautions et gages³. »

Les articles de cette chartre de coutume, bien que ne traitant presque exclusivement, comme nous l'avons dit, que des rapports des seigneurs avec les habitants de Bivès, n'en éclairent pas moins d'une vive lumière l'état social de cette petite communauté d'habitants à la fin du XIII^e siècle. Bivès est encore dans des conditions plus primitives, plus rapprochées de l'état agricole que Pouy-Corgelart, et cependant Bivès n'est plus un village.

Ces chartes de coutumes communales dans les pays de Languedoc sont nombreuses, et l'étude attentive que les érudits en feront renouvellera ce qui a été écrit sur l'origine et la formation des villes dans notre civilisation. Il ne faudra pas négliger pour elles les grandes cités arrivées au plein épanouissement; mais ces petites villes d'Aquitaine, tranquillement assises dans la vie rurale, montreront les premières étapes de la glorieuse carrière fournie par leurs sœurs puissantes et actives. On saisira les points de contact : les hypothèses si nombreuses émises sur la formation des villes trouveront dans cette étude une pierre de touche précise. Du domaine de la conjecture, on entrera dans celui de la science.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

1. § XXXVII.
 2. § IX.
 3. § XXXIII.
-

LE CONGRÈS DES HISTORIENS ALLEMANDS

A INNSBRUCK

ET LA SCIENCE DE L'HISTOIRE EN ALLEMAGNE.

M. Pirenne a déjà, dans un élégant article, mis les lecteurs de la *Revue historique* au courant des vives polémiques qui passionnent aujourd'hui les historiens allemands. J'ai moi-même, en rendant compte de la *Deutsche Geschichte* de Lamprecht, insisté sur quelques-uns des griefs adressés à la nouvelle école qui s'inspire plus ou moins ouvertement de lui. Ces polémiques, instructives, quoique parfois un peu confuses, n'ont pas encore pris fin. Nous voudrions dire ici quelques mots d'une des réunions où elles ont eu l'occasion de se produire, du congrès des historiens allemands à Innsbrück, congrès que la *Revue* s'est jusqu'ici bornée à signaler, mais sur lequel il nous paraît d'autant plus intéressant de donner quelques détails que nous n'avons point en France malheureusement de réunions analogues. Il a été pour ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister une occasion excellente de voir et de juger les courants ou les tendances qui entraînent aujourd'hui les principaux historiens des pays de langue germanique.

Cent vingt personnes (professeurs, archivistes ou érudits) ont pris part à ce congrès, dont les séances fort bien dirigées par M. de Zwiedineck-Südenhorst, professeur à Graz, ont alterné avec des réunions plus familières et quelques excursions dans les environs. Les communications qui y ont été présentées ont toutes offert un véritable intérêt. Nous réservant d'insister sur celles qui ont provoqué les plus vives discussions, nous nous bornerons à donner d'abord un bref aperçu des autres.

Le professeur Redlich (de Vienne) a apporté un excellent travail sur l'Institut des sciences historiques d'Autriche. Inauguré en 1855, il a compté parmi ses maîtres des hommes dont le nom fait autorité dans la science. Albert Jæger et Théodore Sickel furent ses premiers directeurs. C'est de lui que sont sortis Ottokar Lorenz, F. de Krones, H. de Zeissberg, J. von Zahn, Thausing, Horawitz, H. Brunner, Thaner, Arnold de Luschin, etc. On ne peut mieux en donner

une idée qu'en disant qu'il a été organisé à l'instar de notre École des chartes (à laquelle M. Redlich a rendu d'ailleurs en passant un très bel hommage). Les études comportent trois années : une année préparatoire et deux années d'études historiques proprement dites. Mais il faut ajouter que les candidats doivent avoir déjà passé trois ans dans une Université. On n'admet chaque année que six élèves, qui reçoivent chacun de l'État un subside de 480 florins. M. Redlich a insisté sur les services vraiment considérables rendus par l'Institut autrichien surtout depuis 1894. C'est avec son concours que Helfert et d'Arneth ont entrepris une réorganisation des archives de l'État, avec l'espoir de voir aussi les archives particulières livrées aux investigations des travailleurs.

La communication du professeur H. Prutz (de Königsberg) sur les *desiderata* des historiens vis-à-vis de l'administration des archives a soulevé de vifs débats. M. Prutz demande que les archives s'ouvrent aux travailleurs avec la plus grande libéralité. Rappelant l'opposition à laquelle se heurta Pufendorf, il y a deux siècles, lorsqu'il voulut écrire son ouvrage sur le grand Électeur et les réclamations énergiques de Leibnitz, il montre les progrès qui ont été faits depuis. Et pourtant, un de ses collègues se voyait refuser, à Cassel, en 1866, la communication de pièces qui remontaient à deux cent cinquante ans, et naguère encore Oncken ne trouvait-il pas portes closes à Londres pour étudier l'histoire des années 1813-1814? Tout en formulant des propositions très libérales, Prutz est néanmoins embarrassé pour indiquer la date en deçà de laquelle l'accès des archives cesserait d'être libre, et ses conclusions sont vivement attaquées par Stieve, de Weech et Schmoller. Il faut d'après eux distinguer suivant les dépôts, il faut aussi, quoi qu'en ait dit Prutz, reconnaître aux archivistes eux-mêmes certaines prérogatives pour l'utilisation des documents; il faut en tout cas regarder l'année 1840 comme une limite maximum, en deçà de laquelle on ne peut réclamer une pleine liberté. Schmoller, allant beaucoup plus loin, a fait remarquer que l'intérêt supérieur de l'État commande parfois une très grande réserve. Aujourd'hui, disait-il, l'Allemagne est unifiée; la bonne harmonie règne entre les petits princes de l'ancienne confédération germanique. Mais il y a dans beaucoup d'archives allemandes des documents dont la publication pourrait raviver les vieilles haines éteintes. Il y a aussi des documents du siècle dernier que la dynastie des Hohenzollern ne doit pas laisser publier. Il y a toute une série d'anecdotes scandaleuses sur les cours, — Schmoller parla spécialement de la cour de Russie, — qu'il vaut beaucoup mieux ne pas produire au grand jour. Aussi le congrès s'est-il rallié à la motion du professeur

von Thudichum (de Tubingue) en demandant toutes les facilités possibles pour utiliser les documents contenus dans les archives publiques, pourvu que l'intérêt de l'État ne s'y oppose pas.

Nous ne dirons que quelques mots des communications des professeurs Richter (de Graz), Heigel (de Munich) et Hirn (d'Innsbrück).

Hirn a fait une conférence de circonstance, très documentée et très claire sur l'histoire de la ville d'Innsbrück.

Le professeur Heigel, dont la communication a été complétée par le savant directeur des archives de Karlsruhe, F. de Weech, a montré, en fort bons termes, l'importance que pourrait avoir l'union des Académies, et indiqué quelques-unes des entreprises qui pourraient se faire en commun. Il a insisté notamment sur l'utilité que pourrait avoir un effort collectif pour donner un tableau complet de la colonisation des pays slaves par les Allemands.

Richter a parlé d'une façon fort intéressante de l'utilité qu'aurait un atlas historique de la région des Alpes. Cet atlas devrait être exécuté pour chaque pays d'après un programme spécial, ici la question des circonscriptions judiciaires ayant une importance capitale, là, au contraire, la question d'organisation administrative restant au premier plan. Il faudrait par suite renoncer à adopter une échelle uniforme. Cette entreprise serait particulièrement utile à ceux qui veulent étudier l'histoire du régime de la propriété foncière dans les pays de montagnes. Nous reviendrons nous-mêmes, en parlant du livre de Meitzen (*Siedelung und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen*) sur l'importance de cette question.

Mentionnons enfin la communication du professeur Luschin de Ebengreuth (de Graz) sur l'origine des *Landstände*. Il s'agit là d'une institution propre à la seconde partie du moyen âge, et qui n'a pu se former tant que le comté, la marche, le duché conservèrent leur caractère de fonctions. Mais, en Autriche, où la *Landesherrlichkeit* se développa de bonne heure, on voit, dès le XII^e siècle, une partie du clergé et de la noblesse territoriale se mêler au gouvernement. On peut même dire que les *Landstände* restèrent toujours ce qu'ils furent dans le début, non pas les représentants de tout le pays, mais les représentants de certaines classes privilégiées, qui en vinrent à réclamer la participation aux affaires du pays comme un droit. Cette conférence a provoqué d'importantes observations du professeur Georges de Below protestant contre cette idée que les *Landstände* n'auraient pas été la représentation du pays. Ils se donnaient cependant eux-mêmes pour tels, et il ne faut pas oublier que nos idées actuelles sur ce qu'est « le peuple » n'étaient pas entrées alors dans les esprits. Comparables à la chambre des seigneurs actuelle, les

Landstände devaient défendre non point leurs intérêts propres, mais ceux du pays tout entier. Ce n'est pas non plus la propriété foncière qui doit être regardée comme le *criterium* d'après lequel s'établissait l'aptitude à faire partie des *Landstände*. C'est au point de vue de la capacité militaire qu'il faut se placer. Les chevaliers étaient précisément appelés à y figurer comme possesseurs d'une forteresse, et les associations de paysans y figurèrent aussi dans les pays où, comme le Tyrol, elles étaient aptes à porter les armes.

De toutes les communications présentées au Congrès, nulle ne provoqua plus de discussions que celle, d'ailleurs très modérée en elle-même, du professeur Rodolphe de Scala sur « l'individualisme et le socialisme en histoire. » Aucun de ceux qui les ont entendues n'oubliera l'échange de vues auquel elles donnèrent lieu entre des hommes tels que G. Schmoller, E. Gothein, J. Stieve, W. Michael, L.-M. Hartmann, etc. Ces discussions se rattachèrent naturellement à des polémiques déjà anciennes. En effet, dès 1889, à la suite de deux remarquables brochures de Dietrich Schæfer et d'Eberhard Gothein, on avait discuté la question de savoir ce que devait être aujourd'hui l'histoire de la civilisation, on s'était même demandé s'il ne convenait pas de créer dans les Universités des chaires spéciales d'histoire de la civilisation. L'apparition de la *Deutsche Geschichte* de K. Lamprecht et les nombreux articles qu'elle avait provoqués avaient revivifié le débat en l'élargissant. On devait s'attendre à voir des prononcements énergiques se produire quand ce dernier, trop dédaigneux pour ses devanciers, venait déclarer que l'histoire n'était pas encore faite, que son objet était mal défini et son programme confus, qu'elle n'était pas capable d'établir des lois et que ses fondateurs s'étaient efforcés de l'établir¹.

Une réimpression parmi les plus récentes dissertations de Lamprecht celles qui ont été publiées dans la *Deutsche Literaturzeitung für Geschichtswissenschaft*, 1896-97, nos 1 et 2, 1897-98, Monatsblatt 1-2, 3-4. Ces articles renferment de nombreuses réponses aux critiques adressées à l'auteur par Raehfahl, dans le *Monatsblatt für Geschichte* (dans le *Monatsblatt für Geschichte*), Schmürer (dans le *Monatsblatt für Geschichte*), 1897, p. 88-116). La plus vive des critiques est celle de Hermann Oncken, dans les *Preussische Literaturzeitung*, 1897, p. 83 : *Zur Quellenanalyse modernster Geschichtswissenschaften*. La réponse de Lamprecht dans le fascicule suivant à la même revue p. 348 reconnaît le bien fondé de certaines critiques. Mais comme pour tout ce qui est de l'histoire politique, il a pillé ses devanciers sans même qu'il s'en soit donné la peine de les lire avec soin. Son histoire n'est que l'œuvre d'un homme pour toute la partie proprement politique, mais elle n'est que l'œuvre d'un homme pour toute la partie proprement politique et à propos de laquelle les critiques qui l'ont fait aux autres attestent du moins une certaine habileté, et non la sagesse à l'idée d'écrire une histoire de la civilisation

On a pu ramener à deux courants principaux les tendances qui ont inspiré les historiens contemporains de l'Allemagne. On a qualifié d'individualiste le courant qui a surtout suivi l'impulsion de Ranke. Les historiens qui suivent la même voie que lui (sans avoir le même talent) sont volontiers portés à faire de l'espèce humaine deux parts, l'une où ils placent les hommes célèbres, ou ceux qui ont eu, d'après eux, une action prépondérante sur la marche des choses, l'autre dans laquelle ils rejettent la foule des inconnus, en même temps que les mille petits faits qui n'attirent point l'attention. C'est pour la première catégorie qu'ils réservent toute leur sollicitude, concentrant la lumière sur quelques personnages choisis, et laissant volontiers les autres dans une obscurité qu'ils ont tout intérêt à faire aussi profonde que possible pour obtenir de plus puissants effets¹.

Parmi les historiens modernes, Lehmann et Schæfer se rattachent à cette doctrine : « L'historien, dit celui-ci, conçoit avant tout l'homme comme une individualité et non comme le représentant de son espèce. Ce qu'il étudie et décrit ce sont en définitive les actes *libres*, qui font sortir l'individu du milieu dans lequel il se meut, et font de lui un guide ou un adversaire. L'historien, sans doute, ne néglige pas l'étude des milieux, autrement il ne comprendrait pas l'individu, mais il n'y a véritablement de faits historiques que là où l'acte individuel s'élève au-dessus des actes uniformes et insignifiants de la foule. »

Lamprecht est d'un tout autre avis. C'est une erreur d'après lui de mettre l'individu au premier plan ; l'individu reçoit du groupe social auquel il appartient sa manière d'être. C'est dans le groupe social, c'est-à-dire dans la nation, qu'il faut chercher l'esprit collectif dont l'individu n'est qu'une émanation. Voilà comment au courant individualiste s'oppose un courant collectiviste ou socialiste vers lequel s'orientent aujourd'hui bon nombre d'esprits. Ceux-ci estiment que l'humanité, considérée dans son ensemble, se développe par la vertu d'une force intime comparable à celle qui oblige un homme ou

qu'il s'attache. C'est ici qu'on ne peut lui refuser, alors même qu'on n'accepte pas ses idées, une remarquable puissance d'esprit. On pourra lire à ce sujet le récent article de K. Lory, *Politische Geschichte und Kulturgeschichte*, dans la revue *Umschau* de Bechtold, 26 juin 1897, p. 464.

1. C'était déjà là le sentiment de Carlyle disant que « l'histoire universelle n'était, en fin de compte, que l'histoire des grands hommes, qui avaient été les conducteurs des autres, et, dans un sens large, les créateurs de tout ce que la masse des hommes a pu s'efforcer de faire. » Toutes les choses qui s'étaient accomplies dans le monde avaient été, à ses yeux, la réalisation pratique des pensées qui avaient habité l'esprit des grands hommes. L'âme de l'histoire n'était que l'âme de ceux-ci.

un animal à atteindre une certaine taille, à créer une certaine forme, à réaliser un certain type. L'étude des sciences naturelles, qui a exercé une si grande influence sur le courant intellectuel contemporain, a eu une réaction visible sur les tendances et l'orientation d'esprit d'un grand nombre de jeunes historiens.

Les disciples plus ou moins fidèles de Ranke, les *Jungrankianer*, comme on les appelle, n'ont pas manqué de protester. La longue discussion qui suivit la conférence de R. de Scala (qui avait mis en relief la nécessité pour l'historien de se placer à un point de vue subjectif) fut dominée par l'écho de ces vives discussions. Ce fut Gothein d'abord qui défendit les tendances individualistes, en montrant avec une remarquable netteté d'expressions le rôle que jouent en histoire ces facteurs intellectuels un peu dédaignés, à l'encontre des facteurs économiques, et aussi l'importance de l'élément individuel à l'encontre des caractères généraux. Sans adopter toutes les idées de Ranke ou de ses disciples, il déclara qu'à son avis l'étude de l'histoire du monde prouve que l'humanité était menée par des idées plus que par des faits, et que les grands hommes avaient une part prépondérante dans l'évolution des peuples. L'histoire de l'humanité, comme l'a si bien dit ensuite G. Schmoller, ne doit pas être regardée comme une marche purement mécanique. Partisan de la méthode expérimentale, ce dernier veut sans doute que l'observation fournisse à l'historien les matériaux à l'aide desquels il construira son édifice. Mais il ne faut pas lui demander de renoncer à chercher en lui-même une façon de concevoir le monde qui reste après tout son œuvre propre, individuelle, et le fruit de sa liberté.

Poussant plus loin que Lamprecht la conception « matérialiste » de l'histoire, L.-M. Hartmann déclara au contraire qu'à ses yeux l'histoire, pour être vraiment « une science, » devait répudier tout ce qui ne reposait pas sur des prémisses scientifiquement acquises, qu'elle devait par suite exclure tout préjugé, toute hypostase, toute conception à priori de l'humanité. La conception que l'historien doit se faire du monde ne doit reposer que sur des observations purement scientifiques et se tenir en dehors de toute idée transcendante. Ranke, avec son idéalisme, est un mystique, parce qu'il croit que l'histoire est guidée par des idées qui planent au-dessus des choses et des faits, des idées qui viennent de Dieu, et qui par suite ont forcément quelque chose de métaphysique. Aux yeux de Hartmann, vouloir, au nom de notre prétendue liberté, se faire une conception de l'histoire qui ne reposerait pas sur des « recherches exactes, » mais serait le résultat d'une sorte de foi ou d'une conception transcendante préconçue, c'est agir d'une façon anti scientifique. Il faudrait du moins séparer

soigneusement dans les livres d'histoire, — mais cette séparation est-elle toujours possible? — ce qui est scientifiquement établi, et ce qui ne repose au contraire que sur des appréciations personnelles, des conceptions purement subjectives. Cette partie-là devrait être mise en appendice, ou au moins reléguée au second plan : elle perdrait vite alors de son importance.

On voit par ce bref aperçu combien d'idées importantes ont été agitées dans ce congrès. Peut-être ne serait-il pas impossible de chercher dans une opinion intermédiaire une sorte de conciliation entre des adversaires qui sont quelquefois plus près de s'entendre que le ton de leurs polémiques ne le laisserait supposer. C'est bientôt fait d'accuser Ranke de mysticisme. Mais ne reconnaît-il pas dans son Histoire universelle que la nécessité l'emporte finalement sur les volontés individuelles, quelque fortes que soient ces dernières? Il ne faut pas le rendre responsable des exagérations de quelques-uns de ses disciples dont l'individualisme est certainement outré. Dans le mouvement de marée intellectuelle qui élève le niveau de l'âme humaine, les plus grands hommes, les plus beaux génies peuvent être comparés à une vague un peu plus haute qui précède les autres, mais qui ne dépasse guère en définitive la ligne que celles-ci allaient atteindre. Que certaines individualités aient beaucoup fait pour le progrès, voilà ce qu'il ne faut pas nier, mais si l'on envisage dans son ensemble l'histoire de l'humanité, la part de progrès qui peut être donnée comme leur œuvre propre est en somme peu de chose à côté de celle qui s'effectue en silence par suite de l'effort *collectif* et de l'universel concours. En étudiant par exemple, comme je l'ai fait depuis quelques années, l'histoire des populations rurales et du régime de la propriété, et la partie considérable de l'histoire de la civilisation qui touche à ces questions, on est amené à reconnaître que la civilisation se compose en définitive d'une multitude de petits gains accumulés. Les grands hommes agissent, il est vrai, sur la société, mais c'est un peu celle-ci qui les fait ce qu'ils sont; et ils ne font le plus souvent que rendre ce qu'ils ont reçu.

Mais il ne faut pas dire d'une façon absolue, comme le fait Lamprecht, que les individus ne méritent pas même d'être regardés comme des facteurs du développement historique. Il faut, à côté des grandes créations de la force populaire, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, reconnaître aussi qu'il y a des créations importantes qui se rattachent à un homme ou à quelques individualités. Ni Charlemagne ni Napoléon n'ont été les produits de leur temps, et il me paraît impossible de leur faire l'application de cette idée que les créations organiques que nous étudions dans l'histoire sont « le

fruit d'une vie plus haute dont les individus ne sont qu'une manifestation. »

L'étude des sciences naturelles a eu sur certains historiens d'heureux effets, mais il est permis de croire que la logique joue dans les sciences naturelles un rôle plus considérable que dans les sciences historiques. On aura beau accentuer l'importance du côté collectif dans l'histoire, il n'en restera pas moins toujours vrai que l'histoire se compose d'actes accomplis par les individus. Et ce que montre une analyse minutieuse, c'est que chacun des acteurs du drame historique agit à la fois comme homme « général » et comme homme « particulier. »

C'est, je crois, Lamprecht lui-même qui a dit quelque part que les destinées de l'humanité tournent autour de deux pôles : la liberté et la nécessité. Pour donner à chacun son importance, on a tenté de séparer l'histoire des personnages éminents de l'histoire des faits. Dans le premier groupe, c'est le pôle « liberté » qui exerce la force d'attraction principale ; dans le second, c'est le pôle « nécessité. » Et chacun de ces deux groupes aurait même, ajoute-t-on, sa méthode particulière. Mais cette séparation est-elle possible ? N'est-elle pas, en tous cas, bien factice ? Ce n'est pas seulement dans l'histoire du peuple, c'est dans l'histoire de chaque homme que se retrouvent ces deux pôles autour desquels gravitent toutes les actions humaines.

On oublie aussi, me semble-t-il, que tout homme a une action sur le milieu social où il s'agit. Les plus forts, les plus habiles, les plus énergiques font rayonner leur action sur un cercle plus large. Que les grands hommes soient des récepteurs, soit ! mais ils réunissent, condensent, amènent à leur maximum d'intensité les actes, les idées, les tendances éparses chez leurs contemporains. Et puis n'est-il pas des époques du sein desquelles on ne voit émerger aucun de ces hommes dont on dit quelquefois qu'ils sont des conducteurs de peuples ? N'y en a-t-il pas d'autres, au contraire, où certaines personnalités, — les croyants les appellent des hommes providentiels, — marquent fortement leur empreinte ? Au risque d'être taxé d'éclectisme, nous croyons que ce n'est ni par l'individualisme ni par le collectivisme que le véritable historien doit se laisser guider. C'est dans une combinaison féconde de ces deux tendances qu'il doit chercher l'équilibre entre ces deux pôles dont nous venons de parler. C'est entre eux qu'oscillera toujours la vie des peuples comme celle des individus.

Georges BLONDEL.

APPENDICE.

Le congrès d'Innsbrück a provoqué le dépôt d'un certain nombre de mémoires et de rapports qui n'ont pas été discutés en séance publique, mais dont quelques-uns offrent un véritable intérêt et qu'il convient de signaler ici.

Deux rapports des professeurs Köcher et Prutz insistent sur l'utilité qu'il y aurait pour les historiens à compléter les répertoires de Walther et de Koner qui s'arrêtent à l'année 1851. Köcher pense qu'on pourrait simplifier le travail en se bornant aux périodiques et aux travaux des grandes sociétés historiques. Mais le répertoire devrait embrasser tous les pays ayant fait partie de l'ancien empire allemand (par conséquent les parties allemandes de l'Autriche, la Suisse, les Pays-Bas). On pourrait se borner à un index unique (par noms de personnes, de lieux et de matières).

Le professeur Darpe, dont le travail a provoqué des contre-rapports de Lamprecht et d'Aloys Schulte, a insisté sur l'utilité de la publication des registres indiquant les revenus des propriétés foncières depuis le moyen âge. Il y aurait là une source précieuse d'informations pour l'histoire des *Bauernhöfe* ou domaines de paysans, pour l'étude de la vie économique, des cultures, des communes, des diocèses, de l'organisation administrative, etc. Lamprecht a demandé que des cartes fussent autant que possible adjointes à ces publications, qu'elles fussent pourvues de glossaires très détaillés, que jusqu'au XIII^e siècle inclusivement les documents fussent publiés *in extenso*. Il faudrait aussi, comme l'a dit Schulte, des indications sur la valeur relative des prix, des monnaies, etc. Ces publications se heurtent à de grosses difficultés dont il faudra toute l'opiniâtreté des Allemands au travail pour triompher.

Löersch et Schröder se sont occupés de la meilleure façon de publier la *Weistümer*, et surtout de faire des publications qui fussent comparables entre elles.

La commission historique de Styrie a envoyé le récit d'un intéressant voyage d'études fait en Carinthie et dans le Tyrol par M. Loserth. L'auteur a fouillé notamment les archives de Klagenfurth, où il a trouvé des documents importants pour l'histoire de l'Autriche centrale et de la Styrie. La même commission a envoyé un travail de toponomastique sur l'importance des noms de maisons, de champs, de forêts, de fossés, de rivières, travail qui met en relief l'intérêt de cette étude pour l'histoire de la civilisation, et spécialement pour l'histoire des luttes de l'homme avec la nature.

Le fascicule de la *Zeitschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte* offert en hommage au congrès renferme de bons articles. Celui de

J. Peisker sur l'histoire sociale de la Bohême contient une vive critique du grand ouvrage de Julius Lippert. Il en ressort aussi que l'histoire de la Bohême de Palacky n'a plus guère de valeur pour l'étude de la vie sociale. L'article de Mell nous renseigne sur les différentes mesures en usage dans la Styrie, ainsi que sur les prix, et aussi sur les noms que portaient les différentes propriétés. Très important surtout l'article de M. G. de Below sur l'origine des métiers en Allemagne. On y trouve des détails fort précis sur l'organisation de l'industrie dans les seigneuries et les couvents. L'auteur repousse la théorie d'après laquelle les artisans des villes auraient eu pour origine les ouvriers employés dans les seigneuries foncières, et celle aussi d'après laquelle l'organisation des corps de métiers pourrait être rattachée au *Hofrecht* (*ius curiae*). On a jusqu'ici, d'après lui, placé dans la catégorie des ouvriers seigneuriaux des ouvriers auxquels ce qualificatif ne peut convenir et on a donné une extension trop considérable aux corporations seigneuriales. On a exagéré l'isolement économique (*die Geschlossenheit*) des seigneuries foncières. Il est bien établi aujourd'hui que les *Grundherrschaften* participaient assez largement à la vie économique et commerciale et faisaient venir beaucoup de produits du dehors. L'industrie telle qu'elle se pratiquait dans les seigneuries foncières s'est forcément complétée au dehors pour ce qui était industrie métallurgique et industrie textile. C'est une erreur aussi de prétendre que les artisans libres ont commencé par être des artisans serfs. Sans doute à une époque où il n'y avait pas encore de villes, les métiers ont commencé par avoir le caractère de métiers ruraux : les artisans du moyen âge furent plus ou moins des cultivateurs. C'est probablement l'inégalité de la fortune (consistant alors en terres) qui poussa beaucoup de gens à embrasser un métier. Mais le rôle que joua ici le développement des seigneuries foncières ne doit pas être exagéré, et il est probable que les ouvriers des *Fronhöfe* furent d'abord moins habiles que les autres. C'est dans une seconde période de leur histoire, qu'il faut distinguer soigneusement de la première, que l'activité industrielle des seigneuries foncières grandit et que l'industrie fit de notables progrès.

L'article de L.-M. Hartmann sur les propriétés collectives et les exploitations en commun, d'après des chartes italiennes, mérite aussi d'être signalé. Il s'agit de documents des VI^e et VII^e siècles montrant des cas d'exploitation en commun par plusieurs *Socci*. L'auteur, étudiant la question des partages entre frères, croit pouvoir affirmer qu'en dépit de partages en nature (*Realteilungen*), ceux-ci possédaient en général leurs biens en commun. Cette pratique viendrait, d'après lui, du droit romain qui n'a point été jusqu'ici assez étudié au point de vue de l'interprétation économique dont il est susceptible. Les documents utilisés par M. Hartmann ne nous renseignent malheureusement pas sur l'organisation intérieure de ces communautés et sur le mode d'exploitation.

Le fascicule des *Mittheilungen für österreichische Geschichtsforschung*

offre également au congrès renferme, lui aussi, d'importants articles : celui de J. Jung d'abord sur l'organisation de l'Italie à partir de l'époque d'Auguste, avec d'intéressantes considérations sur la révolution économique qui se produisit en Italie à l'époque de sa plus grande puissance, sur la ruine de quelques contrées (comme l'Étrurie et le Samnium), sur la formation à partir de cette époque de nouveaux centres économiques, sur le développement des voies de communication et la police des grandes routes.

La conclusion de l'étude très pénétrante de J. Ficker sur le pays d'origine de la loi des Ripuaires, c'est qu'il ne faut pas le chercher dans la région du bas Rhin. Cette loi nous fait connaître le droit en vigueur dans la haute vallée de la Moselle, dans une contrée qui devait faire partie de la Lorraine supérieure.

K. Uhlirz a fait une étude spéciale des lettres de fidélité (*Treubriefe*) adressées par les citoyens de Vienne en 1281 et 1288 à Rodolphe de Habsbourg et à son fils Albert. Ces lettres ou *Reversa*, dont plusieurs sont reproduites *in extenso*, sont des documents très précieux pour l'histoire de l'établissement de la dynastie des Habsbourg.

Signalons enfin l'article de J. Hirn qui renferme plusieurs documents inédits sur Wallenstein ; celui de M. Mayr-Adlwang reproduisant une lettre curieuse de Catherine, baronne de Spaur, supérieure du couvent de Buchau sur le Federsee (1628). Cette lettre, adressée à l'archiduc Léopold, régent du Tyrol et du Vorarlberg, invite Léopold à faire assassiner Wallenstein. Le travail de M. H. de Zwiedineck-Südenhorst concerne le rôle de la brigade Thierry au combat d'Abensberg (19-20 avril 1809) et renferme quelques documents inédits.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

PUBLICATIONS DE DOCUMENTS. — Il est très difficile de formuler un jugement équitable et compétent sur l'ouvrage dont M. A. LAVERTUJON vient de nous donner le premier volume¹. Cet homme distingué, qui s'est fait une place particulièrement honorable dans la politique, d'abord comme journaliste et directeur de la *Gironde*, puis comme député, diplomate et sénateur, par son intégrité, son désintéressement, l'élevation de ses idées, la constance de ses opinions, s'est épris, il y a de longues années, d'un bel amour pour Sulpice Sévère, un méridional du sud-ouest comme lui, le premier des grands chroniqueurs ecclésiastiques et des grands hagiographes de notre pays, le biographe de saint Martin l'apôtre des Gaules. Il a été choqué de l'oubli où était ensevelie la mémoire d'un écrivain qui avait en effet de la science, du talent, de l'éloquence, voire même de l'esprit, et il a été jaloux que l'Allemagne ait été dotée avant nous, grâce à M. Halm, d'une édition correcte de ses œuvres. Ne pouvant guère prétendre donner, d'après le ms. unique du Vatican, un meilleur texte, il a du moins voulu y ajouter une traduction et des commentaires étendus qui feraient de son édition une sorte d'encyclopédie de l'histoire des mœurs et des idées de la Gaule chrétienne jusqu'au v^e siècle. Cette œuvre, où chaque volume est précédé de prolégomènes, introductions, études critiques, et suivi d'essais, notes et notules, doit comprendre cinq volumes, deux pour la chronique, un pour la vie de saint Martin, un pour les lettres et les dialogues, enfin un volume complémentaire, où prendra place la traduction des onze traités de Priscillien. Ce qui fait la principale originalité de cet ouvrage, indépendamment de sa composition, c'est que l'auteur, positiviste fervent et pénétré des idées de Comte sur le rôle de l'Église au moyen âge, a élevé un monument à la sainteté, qu'il considère comme un des facteurs importants, je crois bien même comme le facteur le plus important de l'histoire. M. Lavertujon, en consacrant des années de sa vie à l'étude minutieuse de son auteur et de toute la littérature chrétienne des premiers

1. *La Chronique de Septime Sévère*, t. I. Hachette, in-8°.

siècles, est devenu un érudit à la façon des hommes du xvi^e et du xvii^e siècle. Il a ramené à son auteur tout ce qu'il sait, tout ce qu'il pense, et en tire, ou plutôt y rattache, toute une philosophie de l'histoire. Il ne faut pas lui demander un ordre bien rigoureux dans l'exposition ni se scandaliser s'il place les renseignements sur les manuscrits et les éditions de Sulpice non en tête du texte, mais dans les notes de la page 262 à la page 274, ou s'il mêle des détails autobiographiques à sa critique des éditions. Ses prolégomènes sur la valeur historique des œuvres de Sulpice, sur leur place dans la littérature latine, sur les qualités intellectuelles de Sulpice, sur le rôle de saint Martin, ses notes sur les conceptions religieuses de Sulpice (péché originel, cosmographie catholique, sainteté, angéologie, fétichisme, diable, miracle, foi, sacerdoce, sacrifices humains, idée de la divinité, intolérance, antisémitisme, socialisme) sont la conversation très attachante, très instructive, très originale, parfois paradoxale, et toujours abondante en digressions, d'un homme fort érudit, fort intelligent, mais qui ne ménage ni notre temps ni notre peine, ni le sien ni la sienne du reste. On lira particulièrement avec fruit, dans les prolégomènes, les motifs pour lesquels, avec raison, selon nous, M. Lavertujon estime assez haut la portée d'esprit de Sulpice; dans les notes, toutes celles où il arrive à préciser, avec une ingéniosité vraiment remarquable, ce qu'il y eut d'original dans ses conceptions religieuses, et aussi les analogies nombreuses entre les conceptions païennes et les conceptions chrétiennes. Il va, à notre avis, trop loin dans cette voie, et l'on hésitera à admettre que l'idée de la sainteté fût une idée empruntée par le christianisme à l'hellénisme. Mais il y a vraiment un grand profit à écouter un homme qui a vécu des années dans la familiarité d'un auteur. Il trouve la marque de sa personnalité même dans une œuvre aussi traditionnelle qu'une chronique universelle; il y voit une foule de choses que personne n'a vues avant lui. Parmi ces choses, il y en a bien un certain nombre qu'il y a mises lui-même; mais il en reste beaucoup qui s'y trouvaient véritablement et qu'il a découvertes.

Le tome II du *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* (E. Leroux), publié avec tant de soin et de luxe par M. J. DELAVILLE LE ROULX, contient les actes relatifs aux soixante premières années du xiii^e siècle (1204 à 1260). Nous assistons aux développements rapides des Hospitaliers dans les pays de l'Europe qui ont le plus d'intérêt à la lutte contre les infidèles, les royaumes espagnols en particulier, l'Aragon, où Pierre II et Jacques I^{er} les comblent de donations et de privilèges, le Portugal, où Alphonse II est leur zélé protecteur, la Moravie, la Bohême, la Pologne, la Hon-

grie, surtout au temps de Béla IV. Frédéric II leur accorde de nombreux privilèges, mais il a aussi des difficultés avec l'ordre à cause de sa préférence pour les Teutoniques. Henri III les chérit entre tous, et les favorise en Angleterre. Les rois de France, au contraire, ne fournissent à ce volume qu'un nombre insignifiant de diplômes. En Palestine, malgré les jalousies qu'ils excitent chez les prélats de terre sainte ou chez des seigneurs comme Bohémond IV d'Antioche, on est obligé de leur remettre la garde d'une foule de villes et de châteaux que seuls ils peuvent efficacement défendre. Les papes du XIII^e siècle, Innocent III, Honorius III, Grégoire IX, Innocent IV, Alexandre IV, leur accordent infatigablement des avantages nouveaux ou leur confirment leurs privilèges anciens. Ils sont obligés de sévir parfois contre eux quand ils abusent par trop de leur situation exceptionnelle, comme il arriva à Honorius III quand il leur interdit de faire célébrer la messe par des prêtres excommuniés (n° 1703), ou à Grégoire IX, quand il leur enlève l'hôpital de Mormant (n° 1887, 1954), et quand il les oblige à ne pas refuser le baptême à leurs esclaves d'Orient (n° 2468)¹, ou à Alexandre IV, quand il règle, en 1256, leurs exemptions (n° 2805); mais le plus souvent nous les voyons défendre les Hospitaliers contre les attaques incessantes dont ils sont l'objet de la part des évêques. Ceux-ci veulent les soumettre à des exactions financières de tout genre ou leur imposer indûment leur juridiction; ils pratiquent chez eux le droit de gîte d'une manière abusive; ils veulent les empêcher d'exercer les fonctions de la prêtrise; ils s'opposent à ce que les fidèles se fassent ensevelir dans leurs cimetières; ils prétendent avoir le droit de les excommunier, et, quand la papauté le leur dénie, ils excommunient leurs vassaux, leurs serviteurs, ceux qui vont moudre à leur moulin ou presser à leur pressoir. Les papes, qui n'avaient pas les théories de Tolstoï sur la non-résistance au mal, autorisaient expressément les Hospitaliers à résister par la force à toutes les attaques (n° 2405); mais ils étaient obligés d'intervenir quand les Hospitaliers et les Templiers, en procès, tournaient les uns contre les autres les armes qu'ils auraient dû n'employer que contre les infidèles (n° 2420). Les actes intéressants abondent dans ce beau recueil. Citons les statuts d'Alphonse de Portugal (1204-1206), dont l'éditeur nous donne les textes français et latin, et a dû malheureusement laisser inédits les textes provençal, catalan, italien et allemand. Il n'a pu également donner que le texte français d'un docu-

1. Voy. aussi le n° 2139, où Grégoire IX intervient pour les empêcher de persécuter ceux qui leur sont hostiles par des citations abusives en justice.

ment des plus précieux, les « esgarts » (jugements ou plutôt règles de droit) et coutumes de l'Hôpital du milieu du XIII^e siècle (entre 1239 et 1290). La charte de commune de Provenca a Nova donnée en mars 1244 par Rodrigo Gil, prieur de l'Hôpital en Portugal, les privilèges accordés le 20 juin 1253 aux Hospitaliers par Henri III, méritent également une mention spéciale; de même les actes relatifs à des donations de juifs (n^{os} 1220, 1325, 1356, etc.). M. Delaville Le Roulx a ajouté de nombreux actes inédits à ceux que Pauli avait déjà publiés sur l'abbaye de Mont-Thabor.

Le *Recueil de voyages et de documents*¹, publié par la librairie Leroux sous la direction de M. Ch. Schefer, vient de s'enrichir d'un nouveau volume. M. H. HAUSER, professeur à l'Université de Clermont, qui poursuit avec un zèle si heureux ses études sur l'histoire religieuse et l'histoire économique du XVI^e siècle², et qui avec M. Desdèvises du Dezert a mis sur un si bon pied l'enseignement historique à l'Université de Clermont, a retrouvé dans un des manuscrits du fonds Dupuy le texte italien du *Voyage de Philippe du Fresne-Canaye dans le Levant*, resté inédit jusqu'à ce jour, bien que les dictionnaires de Moreri, de Lalanne et bien d'autres prétendent que ce voyage a été publié sous le nom d'*Éphémérides*. Du Fresne-Canaye avait fait ce voyage en 1572, âgé seulement de vingt ans. Il était allé de Raguse à Constantinople par voie de terre avec l'ambassadeur de France auprès de Sélim II, M. de Noailles, et il était revenu par voie de mer à ses risques et périls. Son récit, sans être tout à fait origi-

1. Cette collection comprend les importants ouvrages de H. Harrisse sur Jean et Sébastien Cabot (I. I), sur les Corte Real (III et III bis), sur Christophe Colomb (VI et VII), les éditions par M. Schefer du *Voyage de la sainte cité de Jérusalem* fait l'an 1480 (II), des *Navigations de Jean Parmentier* (IV), du *Voyage de M. d'Aramon* par Chesneau (VIII), des *Voyages* de Louis Varthéma (IX), du *Voyage de terre sainte* par Possot et Philippe (XI), du *Voyage d'outremer* par M. de la Broquière (XII), de la *Description de l'Afrique* par Léon l'Africain (XIII-XV), et enfin « last but not least, » les *Voyages en Asie du frère Odoric de Pordenone*, publiés par H. Cordier (X).

2. M. Hauser poursuit avec méthode, dans ses cours et ses travaux particuliers, cette double enquête, qui offre tant de points communs. On en trouvera des fragments dans des leçons publiées par la *Revue des cours et conférences* de 1897, dans des articles du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (1896, mars et mai : *Nouveaux documents sur la captivité et la délivrance de F. de la Noue*; 1897, mai : *Nîmes, les Consuls et la Réforme*) et dans des articles de la *Revue de sociologie* parus en 1894, 1895 et 1897 sur des *Grèves d'ouvriers imprimeurs au XVI^e siècle* et sur le *Travail des femmes au XV^e et au XVI^e siècle*. On verra dans ce dernier article le rôle important joué par la main-d'œuvre féminine et comment les femmes pouvaient, elles aussi, arriver à la maîtrise.

nal, car, comme le montre M. Hauser, il emprunte plus d'un passage aux relations antérieures¹, surtout à celles de Ramberti et de Nicolai. est l'œuvre d'un esprit vif et observateur, dont la curiosité est exempte des préjugés de race et de religion qui offusquaient la vue de beaucoup d'hommes de ce temps. Il sait apprécier les qualités des Turcs, et, sans méconnaître la cruauté de leur gouvernement et leurs violences à l'égard des populations chrétiennes, il les juge et décrit leurs mœurs avec impartialité. M. Hauser a donné le texte italien et une très exacte traduction française du Voyage de Du Fresno-Canaye. Il a accompagné la traduction de notes historiques et géographiques excellentes et l'a fait précéder d'une introduction biographique où il complète et rectifie les renseignements très erronés donnés par les biographes qui ont parlé de Du Fresno-Canaye.

Le second volume des *Voyages de Montesquieu* (Picard), publiés par le baron Albert de Montesquieu, contient la fin du voyage en Italie d'avril à juin 1729, le voyage en Allemagne et en Hollande de 1729, des mémoires sur les mines de la même époque, une lettre sur Gènes de 1754, des notes sur les habitants de Rome et sur les musées de Florence, des notes sur la cour de Stanislas Leczinski de 1754, enfin des pages assez faibles sur la manière gothique. Ces carnets de voyages sont comme les précédents d'un extrême intérêt. Montesquieu est peu sensible aux beautés de la nature. Naples même et l'incomparable baie de Baïa ne lui arrachent pas un accent d'émotion. Quant aux Alpes, il les juge comme son ami des Brosses : elles ne lui inspirent que de l'horreur. « Tout ce que j'ai vu du Tyrol, depuis Trente jusqu'à Innsprück, m'a paru un très mauvais pays... » Mais il est un amateur (je ne dis pas un connaisseur) passionné de peinture et de sculpture. Il y apporte le même scrupule du détail et de l'exactitude qu'il met à évaluer la population des villes, l'importance de leur commerce, ou les procédés d'extraction des mines. A Florence, il dresse un véritable catalogue des statues antiques et sa description de la Vénus de Médicis est d'un homme qui en a analysé chaque membre, chaque courbe du modelé, chaque pli de la chair avec un œil d'amoureux, mais d'un amoureux qui aurait des habitudes de commissaire-priseur. Il y a une page sur les fesses de la Vénus qui est d'une minutie désopilante. — Où Montesquieu est vraiment supérieur, c'est dans ses notes sur l'économie politique et sur les mœurs des pays qu'il traverse. L'universalité de sa curiosité est admirable, et il sait recueillir les anecdotes caractéristiques. Ces carnets de

1. M. Hauser donne en appendice une utile bibliographie des Voyages dans le Levant publiés de 1480 à 1608.

voyage auraient fait le bonheur de Taine. Ses jugements, il est vrai, sur les hommes, dans des voyages aussi rapides, n'étaient pas toujours sûrs. Voici en quels termes il parle de Frédéric-Guillaume I^{er} : « Sa puissance va tous les jours tomber d'elle-même. La pauvreté est dans ses États et le ridicule sur sa personne. Le prince royal (Frédéric II) troquerait bien sa qualité de prince contre dix bonnes mille livres de rentes. »

Le Recueil de documents relatifs à la période révolutionnaire, publié par les soins du Comité des travaux historiques, s'est augmenté de deux nouveaux volumes. Le tome X du *Recueil des actes du Comité de salut public*, publié par M. AULARD avec une compétence et un zèle auxquels nous avons plus d'une fois rendu hommage, comprend les procès-verbaux du Comité et du Conseil exécutif provisoire ainsi que la correspondance officielle des représentants en mission, du 1^{er} janvier au 8 février 1794. L'impression pénible que donnait la lecture du tome IX ne fait que s'accroître avec ce nouveau volume. A côté des Actes du Comité qui témoignent de son zèle pour la défense du territoire et aussi de ses efforts pour introduire un peu de discernement dans les mesures de répression et de suspicion contre les aristocrates et les fédéralistes ou soi-disant tels, et pour maintenir un semblant de liberté et de tolérance à l'égard du catholicisme, on trouve surtout ici les preuves de tout ce qui fut déployé de férocité, de bêtise et de cupidité par les représentants en mission dans l'organisation de ce qu'on appelait le gouvernement révolutionnaire. La lettre de Javogues, du 4 février 1794, adressée à Collot d'Herbois, est à cet égard cruellement significative. On y voit trop clairement, comme dans maintes autres lettres, que la richesse était un crime suffisant pour être jugé digne de mort et que les accusations d'incivisme étaient avant tout un moyen pour le gouvernement révolutionnaire de se procurer l'argent que les impôts ne fournissaient plus. L'hypocrisie se mêlait à la tyrannie. La lettre de Lequinio au Comité, sur sa manière de concevoir la liberté religieuse, en est un curieux témoignage. La liberté religieuse consistait pour lui dans l'interdiction de tout exercice du culte, en permettant d'ailleurs aux citoyens de croire ce qu'ils voudraient. La plupart des représentants en mission (il y avait quelques exceptions, comme Paganel, Blutel, etc.) avaient de la liberté religieuse la même conception que Lequinio, et quand on voit le peu de souci qu'eut le Comité d'exiger l'application du décret du 14 frimaire et des instructions du 28 nivôse, on se demande s'il n'était pas au fond d'accord avec les représentants. Il suivait à l'égard du catholicisme la politique que Louis XIV avait suivie à l'égard des protestants et avait sur la liberté religieuse les

mêmes idées que le clergé catholique avait de tout temps professées, ne voyant, comme Anacharsis Clootz, dans la tolérance, qu'un mal nécessaire.

On éprouve quelque soulagement quand on passe au tome III des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, publiés par M. J. GUILLAUME. Ce volume comprend la période du 27 novembre 1793 au 20 mars 1794. On y trouve sans doute aussi bien des preuves de l'abaissement intellectuel et moral qui avait été pour les plus distingués des hommes de ce temps le résultat naturel du régime de la Terreur. On souffre à entendre Grégoire parler de Henri IV comme d'un tyran « dont les prétendues vertus, comparées à celles des autres despotes, sont dans le rapport de la méchanceté à la scélératesse, » ou Monge qualifier de « régénération du Comité des poids et mesures » la mesure abominable qui en avait arraché Lavoisier pour le mettre en accusation comme ancien fermier général. Mais on suivra avec intérêt et émotion le travail acharné auquel s'est livré le Comité d'instruction publique, malgré l'anarchie qui régnait alors et la difficulté à trouver de l'argent pour autre chose que la guerre, afin de réparer les ruines que la Révolution avait faites, et d'organiser un enseignement à tous les degrés qui fût en harmonie avec les principes de la France nouvelle. On commence à organiser l'enseignement primaire et on forme les premiers projets d'enseignement secondaire et supérieur, malgré les protestations de ceux qui considèrent les études supérieures comme subversives et entachées d'aristocratie ; on s'ingénie à créer des fêtes civiles qui devront remplacer les fêtes religieuses abolies ; on jette les premières bases du Museum, d'un conservatoire de musique ; on s'efforce de préserver les monuments et les œuvres d'art de la destruction dont les menace le vandalisme révolutionnaire. C'est Grégoire qui prononce le premier ce mot qui devait faire fortune et qui, pour ne pas pouvoir s'appliquer au gouvernement républicain, n'en est pas moins justifié si on l'applique à la nation elle-même.

M. AULARD a achevé avec le tome VI son précieux recueil de documents sur *la Société des Jacobins* (Collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française, publiée sous le patronage du conseil municipal). Il contient les derniers actes de la célèbre société de mars 1794 à sa dissolution par ordre de la Convention les 12-14 novembre. On y trouvera les débats auxquels donna lieu le procès des Dantonistes et l'on y verra les Jacobins, terrorisés par Robespierre et Couthon, et se solidarisant encore avec eux du 7 au 9 thermidor, se retourner contre eux avec la même ardeur dès le 11 thermidor et ne plus appeler Robespierre que le nouveau Catilina

ou ce scélérat de Robespierre. Dénonciations, épurations, telle est l'histoire des derniers mois de ce club qui avait joué dans la Révolution un rôle tour à tour si glorieux et si odieux. Les procès-verbaux du 8 au 11 thermidor ont existé. Courtois les a eus entre les mains. Mais il ne les a sans doute pas restitués, car M. Aulard n'a pu en découvrir aucune trace. L'ensemble des documents mis au jour par M. Aulard dans ces six volumes, avec une conscience irréprochable, permet de préciser beaucoup de points de l'histoire révolutionnaire et ajoute beaucoup de traits intéressants à la psychologie de l'époque.

M. le comte BOULAY DE LA MEURTHE a ajouté deux volumes supplémentaires (t. IV et V) à son recueil important de *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800 et 1801* (E. Leroux). On trouvera dans ces volumes tous les documents relatifs à la reconstitution de l'épiscopat, à l'établissement du budget des cultes, à l'opposition du Sénat et du tribunal contre le Concordat, à l'adoption finale du projet de loi sur les cultes par le Corps législatif et le Tribunal, enfin à la promulgation du Concordat et des articles organiques qui en ont été, comme le fait remarquer M. Boulay de la Meurthe, le passeport nécessaire. L'habile éditeur a su rendre la lecture de ces documents intéressante et leur maniement commode non seulement par les excellentes notes dont il les a illustrés, mais par leur classement méthodique qui lui a permis de faire suivre ses volumes de tables précieuses : table des matières par chapitres qui font de ces documents une véritable histoire, table chronologique des documents, index des noms propres, enfin table analytique du Concordat avec renvoi aux pages des volumes correspondant à chaque détail. M. Boulay de la Meurthe a su faire preuve même dans un recueil de documents de ce don de précision lumineuse et élégante qui distinguait, avec des qualités littéraires de premier ordre, ses ouvrages sur l'expédition d'Égypte et sur le duc d'Enghien.

L'ardeur de curiosité pour tout ce qui concerne l'époque napoléonienne ne se limite pas à la France. Les historiens de toutes les nations se sentent attirés vers cette période dramatique et poétique entre toutes, dont on peut aujourd'hui parler sans partialité et qui a exercé sur les institutions et l'histoire de tous les peuples une si profonde influence. Partout on trouve un public de lecteurs avides de mieux connaître l'homme extraordinaire qui a pétri de ses mains et foulé aux pieds l'Europe moderne. M. Auguste FOURNIER, professeur à Prague, a publié sur Napoléon, en 1890, un ouvrage concis et nourri, puisé aux meilleures sources, qui a mérité d'être traduit en

français. On dit beaucoup de bien du Napoléon de M. Sloane, professeur à l'Université de Princeton (États-Unis), que nous ne connaissons pas encore. Les documents et mémoires inédits sur l'Empire sont l'objet d'une faveur universelle. L'Italie ne pouvait pas ne pas prendre une part active à cette renaissance littéraire du napoléonisme. Elle considère avec raison les Bonapartes comme des compatriotes et elle n'oublie pas tout ce que l'unité italienne doit au fondateur du royaume d'Italie. Un jeune historien, M. A. Lombroso, tient le premier rang parmi ces fervents de l'époque napoléonienne; et il a en quelques années accompli une besogne si prodigieuse qu'on ne peut qu'énumérer ses travaux sans avoir le temps de les analyser ni de les juger. Il s'est d'ailleurs jusqu'ici borné presque entièrement au métier de bibliographe et d'éditeur. Le seul ouvrage proprement dit qui soit, à ma connaissance, sorti de sa plume est un Essai sur le blocus continental (*Napoleone I e l'Inghilterra, saggio sulle origini del blocco continentale e sulle sue conseguenze economiche*. Roma, Modes et Mendel; Paris, Picard), qui est un excellent compendium de l'histoire des relations commerciales entre la France et l'Angleterre de 1783 à 1815, et de tout ce qui a été écrit sur les résultats de la guerre économique des deux pays soit pour eux soit pour les autres peuples; mais l'auteur se borne presque au rôle de rapporteur et conclut par l'adage : *adhuc sub judice lis est*. Il a ajouté à cet admirable exposé de la question un appendice où il reproduit les débats du parlement britannique au sujet du blocus et des lois de navigation édictées par l'Angleterre, lois qui codifiaient les pratiques de piraterie usitées de tout temps par les Anglais, et quelques documents français; il donne enfin une excellente bibliographie pour servir à l'histoire de cette lutte économique. Dès 1894, il a commencé la publication d'un Essai de bibliographie napoléonienne (*Saggio di una bibliografia ragionata per servire alla storia dell' epoca napoleonica* (Rome, Modes et Mendel), dont nous avons reçu les tomes I à V, et qui n'arrive encore qu'à la lettre B (Bernays). Ce colossal travail est en même temps un travail fait avec un soin extrême. Le mot « *ragionata* » n'est pas une vaine étiquette. Nous trouvons presque sur chaque auteur et chaque livre cité des renseignements précis. Pour les documents rares, M. Lombroso indique le dépôt où ils se trouvent. Certains articles sont de petits mémoires critiques très piquants. Béranger est l'objet d'une charmante étude de 54 p.¹.

1. M. J. Garson publiait peu après une étude presque semblable, *Béranger et la légende napoléonienne* (Bruxelles, Weissenbruch, 48 p.) qui est un fragment d'une histoire de la légende napoléonienne.

Outre cette Bibliographie si copieuse, M. Lombroso a entrepris la publication d'un recueil de *Miscellanea Napoleonica* (Rome et Paris). Ces Miscellanées comprennent déjà les mémoires et documents suivants : général JOUAN, *Souvenirs militaires. Iéna-Dresde, 1806-1813*. — Commandant BUCHER, *Erlebnisse aus den J. 1809*. — F. ORIOLI, *Ricordi sullo stato Romano nei tempi napoleonici*. — G. POLEASTRO, *la Napoleonide*, poema. — Lettres à S. von Buol (1753-1804). — MÉJAN, *Lettres sur la campagne de Russie*. — CHAUVIGNY, *Projet d'assassinat de Napoléon* (1814). — P.-J. PROUDHON, *Lettre sur Napoléon* (1858). — PONS DE L'HÉRAULT, *l'Île d'Elbe pendant la Révolution et l'Empire*, publié par L.-G. PÉLISSIER. — Major GALLARDO DE MENDOZA, *Mémoires* (1803-1806), publiés par MM. CHENU et R. PETRE. — Quelques sonnets révolutionnaires de la fin du siècle dernier. — M. SCHIAPARELLI a en outre publié deux documents arabes communiqués par M. Lombroso. Ce sont deux manifestes musulmans, l'un contre les Français et l'autre contre les Russes, fabriqués, le premier, par l'ambassade anglaise de Constantinople en 1795, l'autre, en 1807, à l'instigation de Sébastiani, alors ambassadeur de France auprès de la Porte.

Les *Mémoires du baron d'Haussez* (C. Lévy), publiés et très soigneusement annotés par MM. DE CIRCOURT et DE PUYMAIGRE, qui les ont fait précéder d'une importante notice biographique, sont avant tout une galerie de portraits, portraits peu flattés et même légèrement poussés à la caricature, mais dessinés d'un trait vigoureux et spirituel par un physionomiste très pénétrant. Le roi Louis XVIII n'échappe pas plus à la malice clairvoyante de ce zélé royaliste que M. Royer-Collard ou le général La Fayette. Je ne citerai qu'un exemple de la manière de M. d'Haussez : « M. de Marcellus ne manquait pas de moyens réels, mais il leur donnait un vernis de ridicule qui nuisait à l'effet qu'il voulait produire. Humble et désintéressé, il aspirait à tout et demandait tout; mais c'était pour la plus grande gloire de Dieu. Ces sentiments pieux l'ont conduit à la Chambre des pairs et ont valu à son fils un avancement rapide dans la diplomatie. » On trouvera dans ces deux volumes les effigies vivantes de tous les hommes politiques qui ont marqué de 1815 à 1830 tracées avec le même relief et la même bienveillance. A côté de ces portraits, pour lesquels M. d'Haussez se sentait évidemment un talent tout spécial, on trouvera dans ses Mémoires des détails intéressants sur son rôle comme préfet dans les Landes, le Gard, l'Isère et la Gironde, et le récit détaillé de son rôle pendant le ministère Polignac et la crise qui a emporté la monarchie des Bourbons. M. d'Haussez était un remarquable administrateur; il en a donné la preuve dans ses diverses

préfectures et surtout dans la préparation si rapide et si heureuse de l'expédition d'Alger. Il avait infiniment d'esprit et de perspicacité : le tableau qu'il fait du ministère Polignac, les critiques acerbes qu'il adresse à l'incohérence de vues, à l'imprévoyance qui ont caractérisé toutes ses démarches, en sont la preuve. Mais il était, lui aussi, un pauvre politique ; il s'était formé à la vie publique sous l'Empire ; il était de ces innombrables membres de l'ancienne noblesse que, de 1804 à 1814, Napoléon I^{er} eut soin de placer dans tous les postes administratifs comme pour préparer en vue de la monarchie légitime un personnel prêt à le trahir. Il considérait les lois qui régissaient la France en 1828 comme un excès de licence qui ne pouvait être toléré ; il avait été le premier à conseiller un coup d'État à Charles X ; s'il avait fait des objections aux Ordonnances de juillet, c'est parce que rien n'avait été combiné pour les faire triompher. Dans sa vieillesse, il soutient encore que le parti libéral est seul coupable de la chute de la monarchie. Cet aveuglement et l'excès de sévérité de tous ses jugements sur les hommes nous mettent en défiance même sur son exactitude à rapporter les faits. On le surprend plus d'une fois en flagrant délit d'exagération ou d'erreur. Mais, s'il est un témoin passionné et prévenu, il n'en a pas moins laissé dans ses Mémoires un document historique très précieux, et par ce qu'il nous apprend sur les choses et les hommes qu'il a connus et par la confession sincère qu'il nous offre de l'état d'âme d'un des plus capables et des plus libres d'esprit parmi les membres du parti royaliste sous la Restauration.

HISTOIRE MODERNE. — M. Félix FRANK, l'éditeur érudit des *Marguerites de la Marguerite des princesses* et de *l'Heptaméron*, avait, comme tant d'autres, laissé échapper le manuscrit des Dernières poésies de Marguerite d'Angoulême, que M. A. Lefranc nous a récemment fait connaître en majeure partie. Mais il était réservé à M. Frank, par une étude plus précise des manuscrits, de nous apporter des lumières nouvelles sur les derniers temps de la vie de la reine de Navarre et des vers inédits que les précédents éditeurs avaient négligés. On lira avec un vif intérêt sa brochure intitulée *Dernier voyage de la reine de Navarre Marguerite d'Angoulême avec sa fille, Jeanne d'Albret, aux bains de Cauterets, 1549, etc.* (Toulouse, Privat ; Paris, Lechevalier). M. Frank, qui ajoute à sa brochure un appendice à la fois érudit et piquant sur l'histoire de Cauterets et de ses bains et qui nous renseigne avec précision sur les cures qu'y faisait Marguerite d'Angoulême, établit avec certitude que la reine de Navarre fit sa dernière cure à Cauterets en avril-mai 1549. Sa fille Jeanne, mariée un peu malgré sa mère, était d'abord restée à Pau avec son père et son mari, et écrivit de là à sa mère une lettre en vers que M. Frank publie pour la première fois.

Dans le courant de mai, sa mère l'appelle auprès d'elle, et une épître également inédite jusqu'ici d'une personne de leur entourage nous renseigne sur un incendie qui éclata aux bains de Cauterets. Dans une épître de Marguerite du 31 mai 1549, que M. Lefranc n'a pas publiée et que M. Ed. Frémy, dans son travail sur les *Poésies inédites de Catherine de Médicis*, de même que M. P. Paris dans son Catalogue des manuscrits, avaient crue de la femme d'Henri II, nous trouvons une peinture très vive de l'amour de la reine pour sa fille et de Jeanne pour Antoine de Bourbon. Sept autres épîtres, que M. Lefranc a publiées, mais a crues de 1548, quatre de Marguerite et trois de Jeanne, sont écrites après la séparation des deux princesses, en juin ; elles manifestent la douleur qu'éprouvait Marguerite de cette séparation, douleur à laquelle Jeanne répondait bien un peu ; mais sa douleur était dominée par son amour pour son mari. A cause de lui, elle ne devait pas revoir sa mère. M. F. Frank fait, au sujet du ms. 883 du fonds français de la Bibliothèque nationale, auquel tous ces morceaux sont empruntés, des observations assez piquantes. M. Ed. Frémy avait publié sept de ces dix pièces en les attribuant à Catherine de Médicis et à sa fille Élisabeth ; M. de Ruble, qui a fait une charmante publication des Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret, n'a pas fait figurer dans son recueil les pièces du ms. 883 ni celles du ms. 24298 qui émanent de cette princesse. M. Abel Lefranc, qui a consulté le ms. 883, et qui lui a emprunté les sept pièces publiées par M. Frémy en les attribuant à leurs véritables auteurs, les a crues inédites et a de plus négligé de prendre dans le même manuscrit les deux épîtres de Marguerite et de Jeanne que M. Frank publie pour la première fois. Enfin, M. Baguenault de Puchesse, qui avait démontré en 1883 l'absurdité de l'attribution à Catherine de Médicis et à Élisabeth, n'a point paru se douter, dans l'article publié par lui sur le volume de M. Lefranc, qu'on y retrouvait à leur vraie place les pièces de vers pour lesquelles il avait si justement bataillé. — Cette série d'erreurs et d'omissions commises par des hommes aussi consciencieux et aussi érudits que M. Frank, M. Frémy, M. Lefranc et M. de Puchesse, peut nous enseigner à tous, éditeurs et critiques, l'humilité et l'indulgence.

M. G. FAGNIEZ vient d'écrire, sur l'*Économie sociale de la France sous Henri IV* (Hachette), un livre qui est un modèle d'histoire économique. Il est impossible de traiter de matières plus ardues avec plus de clarté, et j'ajouterai plus d'agrément. L'ordre lumineux dans lequel il a classé les innombrables faits de détail sur lesquels repose son travail, l'habileté avec laquelle il a su montrer toujours le rapport de ces faits économiques avec l'histoire générale, avec les

mœurs et avec les hommes, la précision élégante du style qui donne un tour littéraire à une exposition souvent minutieusement technique, toutes ces qualités sont d'un historien et d'un écrivain vraiment maître de son art. Certes, l'ouvrage de M. Fagniez sur le P. Joseph était une œuvre d'un rare mérite, mais dont la solidité un peu massive avait plus de force encore que de charme, et était plus persuasive qu'entraînante. Au contraire, en parlant de l'agriculture, de l'industrie et du commerce intérieur et extérieur de la France sous Henri IV, M. Fagniez a su si bien distribuer la lumière sur toutes les parties de son sujet qu'il leur a donné le relief et la vie, et qu'il a ajouté des traits essentiels et définitifs à la figure de Henri IV et à l'image de son règne. Poirson, dans son ouvrage trop vanté sur Henri IV, méritoire néanmoins pour le temps où il fut écrit, avait bien indiqué les grandes lignes du sujet traité par M. Fagniez ; toutefois, ce qu'il en avait dit était, non seulement très incomplet, mais à la fois exagéré, vague et inexact. M. Fagniez nous donne un tableau fidèle et vivant de la condition des paysans, des artisans et des commerçants, de leurs habitudes et de leurs aptitudes ; de la misère et du désordre où les guerres avaient réduit la France ; du relèvement durable du pays à la fois par l'initiative personnelle de Henri IV, par l'action de ses collaborateurs, et par l'énergie de son peuple. Le grand mérite de M. Fagniez est d'avoir su ne rien outrer, de tout mettre exactement au point, et, sans hausser la voix, d'arriver dans sa conclusion à rendre au roi, à Sully et à B. Laffemas un hommage d'autant plus émouvant que la rhétorique n'y a aucune part, que tout y est vrai, finement exact et solidement prouvé. En agriculture, si Henri IV a encouragé les méthodes perfectionnées préconisées par O. de Serres, et a, d'accord avec Sully, montré aux cultivateurs une sollicitude paternelle, il a surtout servi le pays par la sécurité qu'il lui a rendue. Il a facilité le commerce des grains, mais n'a pu lui donner la liberté dont il admettait pourtant le principe. Les préjugés et l'indolence de ses sujets l'ont empêché de réaliser ses projets pour le dessèchement des marais. En industrie, l'œuvre de Henri IV nous apparaît plus variée et moins efficace à la fois qu'on ne l'a dit. Les mesures prises par lui ont souvent été inspirées par de purs intérêts fiscaux et ont été plus nuisibles qu'utiles : on peut y ranger les créations d'offices de contrôleurs, l'augmentation du nombre des maîtrises, l'extension du régime des jurandes. Les efforts de Henri IV pour développer la sériciculture, sur lesquels M. Fagniez fournit les détails les plus complets, n'ont pas eu tout le succès que l'on pouvait espérer ; même la verrerie n'a pas fait sous son règne les progrès qu'on attribue d'ordinaire à son intervention. Mais Henri IV

avait néanmoins préparé, par la protection accordée à Claude Dagon, l'inventeur du métier à la tire, le relèvement des soieries lyonnaises, et, par sa sollicitude pour toutes les branches de l'industrie, par les subventions, les primes et les monopoles qu'il accordait libéralement, il avait donné une impulsion toute nouvelle à l'industrie des tapisseries, à celle des toiles, des bas de soie et de laine. Il avait compris l'importance des ouvriers d'art, et ceux qu'il avait installés au Louvre jouissaient de privilèges qui exerçaient une influence sur la France entière. Enfin la création de la Commission de commerce témoignait de la volonté de donner à l'industrie et au commerce des encouragements permanents et une direction éclairée. C'est pour le commerce, qui avait été presque arrêté par le désordre des règnes précédents et par la timidité même de l'esprit national, que l'intervention de Henri IV fut le plus profitable. Il eut beaucoup à lutter pour protéger le commerce extérieur contre la rivalité souvent déloyale des Anglais ou des Hollandais, mais il réussit pourtant à relever un peu notre marine marchande, à donner un élan à nos entreprises coloniales au Canada, à conserver à la France et à Marseille leur prépondérance dans le Levant. A l'intérieur, l'œuvre accomplie par l'administration des ponts et chaussées pour l'amélioration des voies fluviales et le rétablissement des communications terrestres est immense. Il faut chercher dans le livre de M. Fagniez les détails si intéressants sur les formes de l'activité commerciale à cette époque et surtout ce que fit Henri IV pour rendre confiance aux commerçants, pour réprimer les abus, pour améliorer la législation et la juridiction commerciales. M. Fagniez n'oublie pas les ombres du tableau ; il montre que le gouvernement de Henri IV, s'il réussit à diminuer les tailles, accrut considérablement d'autres charges pour le pays, qu'en 1603 et 1604 Sully lui-même avoue qu'on se plaint, et avec raison, et qu'on souffre. Mais il montre aussi que Henri IV employait les ressources qu'il demandait au pays, non seulement à lui assurer une bonne armée et un trésor de guerre, mais aussi à réparer les maux causés par les guerres civiles et à fournir à la France tous les instruments de sa prospérité future. Un rapide et brillant portrait de Henri IV, où tous les mots portent, résume admirablement tout ce que M. Fagniez a dit de son œuvre, en puisant tous ses renseignements aux sources mêmes et en les éclairant par une critique pénétrante et par une vive intelligence de l'époque tout entière¹.

1. Il faut lire tout ce portrait, ainsi que ceux de Laffemas et de Sully. M. Fagniez cite de Sully un texte bien curieux et digne d'être signalé au sujet

nal, car, comme le montre M. Hauser, il emprunte plus d'un passage aux relations antérieures¹, surtout à celles de Ramberti et de Nicolai, est l'œuvre d'un esprit vif et observateur, dont la curiosité est exempte des préjugés de race et de religion qui offusquaient la vue de beaucoup d'hommes de ce temps. Il sait apprécier les qualités des Turcs, et, sans méconnaître la cruauté de leur gouvernement et leurs violences à l'égard des populations chrétiennes, il les juge et décrit leurs mœurs avec impartialité. M. Hauser a donné le texte italien et une très exacte traduction française du Voyage de Du Fresne-Canaye. Il a accompagné la traduction de notes historiques et géographiques excellentes et l'a fait précéder d'une introduction biographique où il complète et rectifie les renseignements très erronés donnés par les biographes qui ont parlé de Du Fresne-Canaye.

Le second volume des *Voyages de Montesquieu* (Picard), publiés par le baron Albert de MONTESQUIEU, contient la fin du voyage en Italie d'avril à juin 1729, le voyage en Allemagne et en Hollande de 1729, des mémoires sur les mines de la même époque, une lettre sur Gênes de 1754, des notes sur les habitants de Rome et sur les musées de Florence, des notes sur la cour de Stanislas Leczinski de 1754, enfin des pages assez faibles sur la manière gothique. Ces carnets de voyages sont comme les précédents d'un extrême intérêt. Montesquieu est peu sensible aux beautés de la nature. Naples même et l'incomparable baie de Baïa ne lui arrachent pas un accent d'émotion. Quant aux Alpes, il les juge comme son ami des Brosses : elles ne lui inspirent que de l'horreur. « Tout ce que j'ai vu du Tyrol, depuis Trente jusqu'à Innsprück, m'a paru un très mauvais pays... » Mais il est un amateur (je ne dis pas un connaisseur) passionné de peinture et de sculpture. Il y apporte le même scrupule du détail et de l'exactitude qu'il met à évaluer la population des villes, l'importance de leur commerce, ou les procédés d'extraction des mines. A Florence, il dresse un véritable catalogue des statues antiques et sa description de la Vénus de Médicis est d'un homme qui en a analysé chaque membre, chaque courbe du modelé, chaque pli de la chair avec un œil d'amoureux, mais d'un amoureux qui aurait des habitudes de commissaire-priseur. Il y a une page sur les fesses de la Vénus qui est d'une minutie désopilante. — Où Montesquieu est vraiment supérieur, c'est dans ses notes sur l'économie politique et sur les mœurs des pays qu'il traverse. L'universalité de sa curiosité est admirable, et il sait recueillir les anecdotes caractéristiques. Ces carnets de

1. M. Hauser donne en appendice une utile bibliographie des Voyages dans le Levant publiés de 1480 à 1608.

voyage auraient fait le bonheur de Taine. Ses jugements, il est vrai, sur les hommes, dans des voyages aussi rapides, n'étaient pas toujours sûrs. Voici en quels termes il parle de Frédéric-Guillaume I^{er} : « Sa puissance va tous les jours tomber d'elle-même. La pauvreté est dans ses États et le ridicule sur sa personne. Le prince royal (Frédéric II) troquerait bien sa qualité de prince contre dix bonnes mille livres de rentes. »

Le Recueil de documents relatifs à la période révolutionnaire, publié par les soins du Comité des travaux historiques, s'est augmenté de deux nouveaux volumes. Le tome X du *Recueil des actes du Comité de salut public*, publié par M. AULARD avec une compétence et un zèle auxquels nous avons plus d'une fois rendu hommage, comprend les procès-verbaux du Comité et du Conseil exécutif provisoire ainsi que la correspondance officielle des représentants en mission, du 1^{er} janvier au 8 février 1794. L'impression pénible que donnait la lecture du tome IX ne fait que s'accroître avec ce nouveau volume. A côté des Actes du Comité qui témoignent de son zèle pour la défense du territoire et aussi de ses efforts pour introduire un peu de discernement dans les mesures de répression et de suspicion contre les aristocrates et les fédéralistes ou soi-disant tels, et pour maintenir un semblant de liberté et de tolérance à l'égard du catholicisme, on trouve surtout ici les preuves de tout ce qui fut déployé de férocité, de bêtise et de cupidité par les représentants en mission dans l'organisation de ce qu'on appelait le gouvernement révolutionnaire. La lettre de Javogues, du 4 février 1794, adressée à Collot d'Herbois, est à cet égard cruellement significative. On y voit trop clairement, comme dans maintes autres lettres, que la richesse était un crime suffisant pour être jugé digne de mort et que les accusations d'incivisme étaient avant tout un moyen pour le gouvernement révolutionnaire de se procurer l'argent que les impôts ne fournissaient plus. L'hypocrisie se mêlait à la tyrannie. La lettre de Lequinio au Comité, sur sa manière de concevoir la liberté religieuse, en est un curieux témoignage. La liberté religieuse consistait pour lui dans l'interdiction de tout exercice du culte, en permettant d'ailleurs aux citoyens de croire ce qu'ils voudraient. La plupart des représentants en mission (il y avait quelques exceptions, comme Paganel, Blutel, etc.) avaient de la liberté religieuse la même conception que Lequinio, et quand on voit le peu de souci qu'eut le Comité d'exiger l'application du décret du 14 frimaire et des instructions du 28 nivôse, on se demande s'il n'était pas au fond d'accord avec les représentants. Il suivait à l'égard du catholicisme la politique que Louis XIV avait suivie à l'égard des protestants et avait sur la liberté religieuse les

Voltaire, qui est un chef-d'œuvre dans son genre, écrit, chose rare, par un homme qui a lu tout Voltaire et le connaît sur le bout des doigts, a eu l'excellente idée de tirer des cahiers de 1789 un tableau de la France sous Louis XVI (*la France d'après les cahiers de 1789*. Colin). Ce tableau, que M. Paul Boiteau nous avait déjà tracé sur un plan plus vaste et avec des détails plus complets, nous permet de conclure, avec M. Champion, que la Révolution était rendue nécessaire par l'absence de toute constitution politique et par l'effroyable désordre des institutions administratives; que, d'autre part, les vœux des hommes de 89 étaient modérés et que les violences révolutionnaires eussent pu, peut-être, être évitées, si la royauté avait su prendre en main la réalisation des réformes nécessaires. Mais le pouvait-elle? M. Champion aurait dû ajouter à son volume un chapitre sur la déclaration des droits de l'homme, où il aurait montré à quel point elle répondait à tous les abus dont se plaignent les cahiers si bien analysés par lui. « Il est tout à fait erroné, écrivions-nous en 1889, de représenter les droits de l'homme proclamés en 1789 comme des principes purement abstraits et métaphysiques. Chacun des articles de la déclaration a une face concrète et une face abstraite. Il est l'affirmation d'un principe abstrait, mais aussi la négation d'un fait concret. Quand on disait que les hommes naissent libres et égaux en droit, on protestait contre une société où les lettres de cachet menaçaient la liberté et où le privilège était la règle. Quand on affirmait que tous les citoyens ont le droit de concourir à la formation de la loi, on protestait contre la formule : « Si veut le Roi, si veut la Loi. » Quand on affirmait l'égalité de la loi pour tous, l'admissibilité de tous à tous les emplois, on protestait contre les privilèges de juridiction et contre l'exclusion des roturiers d'une foule de fonctions. Il n'est pas une ligne de la déclaration qui ne soit la condamnation d'un abus » (*Rev. hist.*, XLI, 335).

G. MONOD.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — La collection des documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens, entreprise par le conseil municipal de cette ville, vient de s'enrichir d'un troisième volume¹. Il est consacré aux délibérations du conseil municipal et du conseil général d'Amiens en 1790. Son importance pour l'histoire locale est considérable, et certains détails (notamment

1. *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens*. T. III. *Registre aux délibérations de l'administration municipale du 1^{er} janvier 1789 au 18 brumaire an VIII. Année 1790*. Paris, Picard, 1897, in-8° de 434 p.

tout ce qui est relatif à l'organisation et au fonctionnement des ateliers de charité) sont d'un intérêt plus général. On peut regretter que ce volume n'ait pas été allégé par quelques suppressions bien faites qui n'auraient rien enlevé à sa valeur réelle. Il est très bon d'imprimer des documents inédits d'histoire locale, mais il importe de plus en plus de le faire avec choix et discrétion.

Le volume dans lequel M. GOMEL achève l'*Histoire financière de l'Assemblée constituante* sera consulté avec fruit¹. Il faut louer l'auteur de s'être appliqué à rattacher intimement l'histoire financière à l'histoire générale et d'avoir montré quelle influence la lutte des partis exerça sur l'œuvre financière de l'Assemblée. Il est fâcheux que M. Gomel se soit fié parfois à des livres de seconde main sans valeur et trop souvent aux correspondances et aux mémoires particuliers. Les documents officiels et les pièces d'archives qu'il a négligés à peu près complètement lui auraient permis de contrôler fréquemment l'effet des mesures de l'Assemblée et auraient donné plus de poids à son jugement².

M. AULARD apporte quelques documents précieux pour établir l'histoire d'une des périodes les moins bien connues de la Révolution française³. Il publie trois rapports de Fouché, ministre de la police, sur la situation de la République en l'an VIII, rapports qui résument ceux que lui adressaient ses agents. Il a ensuite fondu en un seul tableau une série de pièces rédigées au début de l'an IX, dans les bureaux du ministre de l'intérieur, sur l'esprit public, sur divers fonctionnaires, sur les émigrés, etc. Tous ces documents sont importants.

Le général Souham est une des figures secondaires des guerres de l'Empire et de la Révolution. Brave soldat et pauvre caractère,

1. Charles Gomel, *Histoire financière de l'Assemblée constituante*, t. II : 1790-1791. Paris, Guillaumin, 1897, in-8° de 586 p.

2. Je fais, à propos du volume de M. Gomel, une remarque qui peut s'appliquer à la plupart des livres d'histoire. Elle est relative à la manière dont nos écrivains traitent la particule *de* précédant un nom propre de famille. M. Gomel écrit Cazalès (p. 468) avec raison ; mais presque au même endroit il écrit à tort *de* Noailles et *de* Gouy d'Artsy (p. 469). P. 471, le même individu est appelé successivement *de* Cussy et Cussy. On semble oublier qu'il existe un usage qui, je crois, n'a jamais été abrogé. Le titre ou la formule « Monsieur de » n'étant pas employé, on supprime la particule, sauf si le nom propre est monosyllabique, ou commence par une voyelle ou un *h* muet. On écrit donc d'Hulst, Cazalès et Noailles, et Gouy d'Artsy.

3. Société de l'histoire de la Révolution française. *L'État de la France en l'an VIII et en l'an IX, avec une liste des préfets et des sous-préfets au moment du Consulat*. Documents publiés par F.-A. Aulard. Paris, au siège de la Société, 1897, in-8° de iv-159 p.

tel nous le connaissons auparavant ; tel il reste après le livre de M. FAGE¹. Son biographe n'a pas essayé de l'idéaliser, et il a bien fait. Il a résumé, en y ajoutant quelques pièces inédites, ce que divers historiens avaient déjà dit de son héros. Son livre constitue un état de services largement suffisant de Souham ; on peut regretter qu'il ne l'ait pas consacré à un personnage plus intéressant.

Je signale le deuxième volume de la relation d'O'Meara sur la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène². Rien à dire de l'édition, qui est sans valeur. Quant au récit d'O'Meara, on connaît assez tout son intérêt. Remarquons que les rapports récemment publiés du commissaire russe à Sainte-Hélène sont très favorables au docteur irlandais et corroborent de la manière la plus écrasante ses imputations contre sir Hudson Lowe.

La Restauration et la Monarchie de Juillet continuent à passionner assez peu nos historiens. Rappelons que le cinquième volume des mémoires de la comtesse DASH, auquel on a donné comme sous-titre, on ne sait pourquoi, *Souvenirs anecdotiques sur le second Empire*³, nous parle des hommes et des choses des dernières années de la Monarchie de Juillet. Il offre le même genre d'intérêt que les précédents.

Ceux du général Fleury⁴ pourront être de quelque utilité aux historiens. Ruiné par ses folies de jeunesse, Fleury chercha un homme capable de faire sa fortune ; le duc d'Aumale ayant eu la « faiblesse » de préférer l'intérêt de la France à celui de sa dynastie, il se jeta dans les bras de Louis Napoléon et suivit sa fortune avec un dévouement qui fut sans doute amplement récompensé, mais qui ne se démentit pas dans l'adversité. Les mémoires de Fleury, écrits pour ses enfants, ont aussi pour but de réfuter les erreurs des « historiens » (lisez les écrivains bonapartistes) et des « pamphlétaires » (ce sont tous les autres). Lamoricière y est accusé d'avoir « donné le signal de la rébellion » en donnant sa démission après le message présidentiel du 40 décembre ; ceux qui résistèrent au coup d'État furent des « maniaques ; » en particulier Trochu, Glais-Bizoin et

1. René Fage, *le Général Souham, 1760-1837*. Paris, Picard, 1897, in-8° de vii-204 p.

2. *Complément du mémorial de Sainte-Hélène. Napoléon en exil...*, par le docteur Barry E. O'Meara ; introduction et notes de Désiré Lacroix. T. II. Paris, Garnier, in-18 de 502 p.

3. *Mémoires des autres*, par la comtesse Dash. *Souvenirs anecdotiques sur le second Empire*. Paris, Librairie illustrée, in-18 de 252 p.

4. *Souvenirs du général comte Fleury*. T. I : 1837-1859. Paris, Plon et Nourrit, 1897, in-8° de viii-433 p.

Jules Favre sont de « misérables révolutionnaires ; » le premier est, en plus, un traître, un incapable, un bavard et un vaniteux. Fleury n'a pas de termes assez enthousiastes pour célébrer l'empereur et l'impératrice (voir, par exemple, p. 304). Ces mémoires, sans impartialité, généralement mal écrits, et empreints d'une préoccupation agaçante de mettre la personne de l'auteur en relief, contiennent beaucoup de détails curieux et inconnus sur la cour impériale, dont Fleury fut le majordome, et principalement sur cette figure si singulière de l'empereur. Le temps n'est plus où, pour décrire Napoléon III, il suffisait de le qualifier de monstre. Les mémoires de Fleury contiennent de nombreuses preuves de cette indécision bonasse et humanitaire qui fut un des traits dominants de son caractère ; il fut la proie — sans parler des femmes — de quelques hommes avides, ambitieux et sans scrupule qui firent la plus grande part de la grandeur et causèrent la majeure partie de ses fautes. Dans les petites choses comme dans les grandes, il se laissa mener souvent « comme un mari dans son ménage » (p. 343), et il fut peut-être encore moins responsable de son avènement (le coup d'État fut imaginé, différé et réglé par son entourage) que de sa chute.

C'est également la personne de l'empereur qui tient la première place dans le volume de souvenirs de M. Émile OLLIVIER¹. Sans être exempt d'erreurs, il relève quelques-unes de celles que renferment les mémoires de Fleury, et je me hâte de dire que sa valeur est tout autre. Nous n'avons pas ici à juger le rôle de M. É. Ollivier, qui est nul dans l'époque qu'il nous décrit. Son livre est celui d'un dialecticien distingué et d'un écrivain de haut mérite. Bien qu'il soit plus une œuvre de polémique que d'histoire, et que bien des jugements ou des théories en soient au moins discutables, des historiens auront à en tenir grand compte. Pour ne parler que des chapitres consacrés au coup d'État, il est certain que la malice mordante et ironique de M. Ollivier lui a fait souligner certains traits qui, pour n'être pas pour plaire aux écrivains républicains, doivent être rappelés par l'histoire impartiale.

On lira également avec intérêt le volume que M. THOUVENEL vient d'écrire sur la question d'Orient de 1856 à 1859, d'après les papiers de son père, alors ambassadeur de France à Constantinople. Nous y suivons, presque jour par jour, les intrigues des diverses puissances européennes auprès de la Porte au sujet de la question de l'organisation des principautés de Moldavie et de Valachie, où la France

1. Émile Ollivier, *l'Empire libéral. Études, récits, souvenirs. Louis-Napoléon et le coup d'État*. Paris, Garnier, 1 vol. in-18 de 554 p.

joua alors un rôle fort honorable. On trouvera dans le livre de M. Thouvenel¹, en même temps que le récit des faits, un tableau très vivant de la cour et du gouvernement des sultans. Ce tableau reste d'une véritable actualité. La question d'Orient se transforme sans cesse, mais les nouveaux acteurs gardent la « tradition » de leurs prédécesseurs. Souvent l'on ne sait plus s'il s'agit du traité de paix avec la Grèce et de l'organisation de la Crète en 1897 ou vraiment de celle des principautés en 1856. Il y a des réflexions de M. Thouvenel qui ont l'air datées d'aujourd'hui, et d'autres ont des allures de prophéties². Ajoutons que la lecture de ce volume est fort agréable, grâce à la plume alerte et précise de celui qui rédigea la plupart des documents qui y figurent, et à celles que manièrent quelques-uns de ses correspondants.

L'*Histoire contemporaine* de M. Samuel DENIS³ se recommande par d'autres qualités. Le premier volume, qui vient de paraître, décrit la chute de l'Empire et les débuts du Gouvernement de la Défense nationale. L'auteur ne produit pas de documents nouveaux. Il se réfère volontiers à des ouvrages de seconde main, d'ailleurs généralement bien choisis, et paraît au courant de la littérature de son sujet. Il faut louer chez lui une méthode claire et précise et surtout un grand effort d'impartialité. On sent un désir tout à fait désintéressé de dégager la vraie physionomie de chacun des acteurs du drame et de discerner les responsabilités. Peut-être la longueur des citations et des dissertations est-elle un peu exagérée. Peut-être aussi l'auteur est-il malgré lui trop sévère pour les partis avancés. Toujours est-il que l'on ne saurait lui dénier le sens historique et l'indépendance d'esprit. Les pages qu'il a consacrées à Jules Favre et à Trochu lui font honneur et sont presque excellentes.

M. DONIOL était préfet de Nancy au moment de l'occupation prussienne de 1871-1872. Il a rendu de grands services par la fermeté et la prudence avec lesquelles il a su rester administrateur français sous la domination même de l'étranger. Il a réuni, dans un volume intéressant, bien qu'un peu monotone par sa nature même, les documents qui se rapportent à la libération du territoire et dont il a pu avoir communication. Ce volume se compose surtout des correspon-

1. L. Thouvenel, *Trois années de la question d'Orient*, 1856-1859, d'après les papiers inédits de M. Thouvenel. Paris, Calmann-Lévy, in-8° de vi-386 p.

2. Voy., par exemple p. 247, une dissertation sur les Grecs et les Turcs. Cf. p. 325 et 336.

3. Samuel Denis, *Histoire contemporaine. La chute de l'Empire. Le gouvernement de la Défense nationale. L'Assemblée nationale*, t. I. Paris, Plon et Nourrit, 1897, in-8° de iv-516 p.

dances échangées entre MM. Thiers, de Saint-Vallier et de Manteuffel¹. Ces documents, fort importants par eux-mêmes, auraient gagné à être émondés un peu et encadrés dans un récit plus complet, où les actes de M. Thiers et de M. de Manteuffel auraient été exposés d'une manière plus objective et en laissant au lecteur le soin de leur accorder les éloges qu'ils méritent. Sans doute, le premier fut un excellent patriote et le deuxième un ennemi fort courtois. Mais on ne saurait subir sans un sentiment pénible l'avalanche de compliments dont M. Thiers et ses amis accablaient le général prussien, quand bien même celui-ci n'était pas en reste de protestation, d'admiration et de sympathie. M. Doniol aurait ajouté encore à la valeur historique de son volume en évitant toute apparence de panégyrique et en évitant de forcer notre admiration et notre reconnaissance.

L'histoire d'Angleterre a suscité plusieurs travaux fort intéressants à des titres divers. Il faut citer en premier celui de M. DEMOLINS², qui a eu un grand succès de presse. Il le mérite par beaucoup de qualités. Il est plein d'observations ingénieuses, de comparaisons intelligentes, de réflexions piquantes ou pénétrantes. Il est exempt de tout chauvinisme, signale beaucoup de nos défauts, et tâche d'expliquer pourquoi quelques-uns manquent à nos voisins. C'est un bon livre de pédagogie nationale, dont l'influence peut être excellente. Comme œuvre scientifique, sa valeur est moindre. M. Demolins est le chef d'une école qui regarde comme des dogmes des propositions au moins contestables et qui prétend les vérifier par l'histoire. Aussi ne faut-il pas s'étonner si celle-ci est parfois singulièrement interprétée. M. Demolins distingue les sociétés à formation particulariste (type anglo-saxon) et les sociétés à formation communautaire (type celte). Les premières sont, pour lui, essentiellement perfectibles et leur nom même devient synonyme de perfection morale et sociale³. Les autres sont les mauvaises. M. Demolins trouve la preuve de ces affirmations dans l'étude de la société anglaise. Aussi peut-on glaner dans son volume nombre d'affirmations qui étonnent et d'arguments précipités. Les jingoes les plus ardents n'oseraient traiter avec le dédain de M. Demolins les formi-

1. Henri Doniol, *M. Thiers, le comte de Saint-Vallier, le général de Manteuffel. La libération du territoire, 1871-1873*. Documents inédits. Paris, Armand Colin, 1897, in-18 de xvi-451 p.

2. Edmond Demolins, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* Paris, Didot, in-12 de iv-412 p.

3. Je n'exagère pas : d'après M. Demolins, une partie des ouvriers de la classe inférieure de Londres n'appartiennent pas à la formation particulariste, à « cause de leurs vices personnels » (p. 292). Il est curieux de voir le vice et la vertu érigés en criterium social.

dables progrès industriels et commerciaux de l'Allemagne moderne. — On croit rêver quand on lit (p. 473) que l'aristocratie anglaise actuelle est une importation de Guillaume le Conquérant, étrangère au type anglo-saxon. Son organisation date du XVIII^e siècle, et elle est essentiellement un produit indigène. — Ailleurs (p. 480) : « Le gentleman est la forme saxonne (*lege* particulariste) de la classe supérieure, comme le noble, le lord, en est la forme normale (*lege* communautaire). » M. Demolins semble en être resté à Augustin Thierry. — Le particulariste anglo-saxon, dit M. Demolins, est particulièrement apte à s'élever; comme exemple il cite M. Cleveland, qui a été garçon épicier puis président des États-Unis : et le communautaire Félix Faure? — Il y a un chapitre intitulé : « Pourquoi les Anglo-Saxons sont plus réfractaires au socialisme que les Allemands et que les Français. » Est-il bien sûr qu'ils y soient si réfractaires que cela? N'y a-t-il pas, dans le pays du *self help* et d'Herbert Spencer, quelques vieux levains socialistes et beaucoup de jeunes? M. Demolins ignore-t-il, comme il semble, les tendances des nouveaux trade unions? Et oublie-t-il qu'en dehors de l'Angleterre et de l'Amérique il existe un autre pays anglo-saxon, l'Australie, où fleurit un socialisme qui, pour n'être pas exactement celui des Pharaons, comme l'insinue (p. 275) M. Demolins d'une manière un peu trop générale, n'en mérite que plus d'attention? Et croit-il sérieusement que l'Allemagne, même socialisée, jouerait, vis-à-vis de l'Angleterre, le rôle des Peaux-Rouges en face des Yankees (p. 284)? — On pourrait multiplier et beaucoup ces points d'interrogation. Il est très fâcheux que M. Demolins, dans sa volonté de systématiser et de simplifier, ait contribué à vulgariser autant d'idées fausses. S'il s'était contenté de nous présenter ses observations sur les Anglais au lieu de prétendre nous donner les causes de leur supériorité, son livre serait une réunion d'articles tout à fait intéressants. Sans doute, ses défauts ont contribué pour une bonne part à son succès en lui donnant plus de clarté et de force; il faut les regretter et les signaler d'autant plus vivement que ce succès a été plus grand et que les très réelles qualités de l'ouvrage auraient suffi pour l'assurer.

Le volume de M. Pierre LEROY-BEAULIEU sur *les Nouvelles sociétés anglo-saxonnes*¹ et celui de M. MÉTIN sur *le Socialisme en Angleterre*² peuvent servir à réfuter nombre des assertions de M. Demolins. M. Pierre Leroy-Beaulieu a fait le tour du monde en homme

1. Pierre Leroy-Beaulieu, *Les nouvelles sociétés anglo-saxonnes. Australie et Nouvelle-Zélande. Afrique australe*. Paris, Armand Colin, 1897, in-18 de VIII-493 p.

2. A. Métin, *le Socialisme en Angleterre*. Paris, Alcan, 1897, in-12 de 309 p.

qui sait voir et regarder. Il a donné un volume d'observations judicieuses et précises, faites sans aucun parti-pris, laissant discrètement apparaître les opinions de l'auteur, borné à des conclusions modérées et aussi objectives que possible. Le lecteur le suit avec agrément, avec confiance et avec intérêt. Son aversion pour le socialisme ne l'empêche pas d'en décrire le fonctionnement en Australie sans déclamation ni pessimisme outré; son admiration pour le développement du Cap sous l'administration de M. Cecil Rhodes ne le gêne en rien pour juger et le ministre et la situation des Anglais dans l'Afrique centrale. Il décrit avec un égal intérêt les transformations — infiniment diverses — du « type anglo-saxon » dans l'univers. Quelques pages importantes sur la question de la « Greater-Britain » et sur l'avenir de l'empire colonial anglais terminent cet ouvrage, qui est un bon livre d'histoire et de géographie économique, au sens le plus large de ce terme.

M. Métin nous raconte l'histoire du socialisme anglais. Son récit est méthodique, net, précis, plein de faits. Il est parfaitement au courant de son sujet et semble connaître les hommes aussi bien que les doctrines. Tous ces chapitres sont munis de bonnes bibliographies. Il n'existait aucun ouvrage analogue en France; le sien remplit très bien une lacune importante dans notre littérature sociale; il peut rendre des services aux lecteurs anglais eux-mêmes. Visiblement sympathique au socialisme, M. Métin n'en a pas exagéré l'importance de l'autre côté de la Manche. On pourrait peut-être lui reprocher un peu de sécheresse. J'avoue que j'aurais aimé qu'il dit un mot des doctrines communistes qui, avant notre siècle, se sont souvent manifestées en Angleterre. Ces précédents ont de l'importance dans un pays où la tradition est si respectée. Je suis convaincu que bien des socialistes chrétiens actuels ont leurs précurseurs directs parmi quelques-uns des saints de Cromwell; je ne suis pas absolument certain que tel avocat socialiste anglais ne se souvienne pas que, juridiquement, depuis Guillaume le Conquérant, c'est l'État qui est l'unique propriétaire absolu du sol dans le pays où l'individualisme s'est le plus pleinement épanoui. Ce sont là de menus regrets, dont je n'ai garde d'exagérer l'importance. Le livre de M. Métin est très bon et très utile.

Il a consacré en passant un paragraphe aux idées sociales de Ruskin. M. R. de la Sizeranne a étudié le prophète de la beauté dans un volume excellent¹. Je sais peu de biographies littéraires où l'auteur ait apporté autant de soin à s'identifier avec son héros et en ait

1. Robert de la Sizeranne, *Ruskin et la religion de la beauté*. Paris, Hachette, in-16 de 360 p.

exposé les doctrines avec autant d'objectivité et à la fois d'intelligente sympathie. Ruskin n'avait jusqu'ici pas eu de vrai biographe en France; il n'est pas probable qu'il en ait de sitôt un autre que M. de la Sizeranne. Ajoutons que son livre est plein de clarté, qualité qui n'est pas méprisante quand il s'agit de théories aussi nébuleuses que sont parfois celles de Ruskin, que le style en est presque toujours très bon, et quelquefois même d'un coloris, d'une « plasticité » qui rappellent ceux de son modèle.

Le volume que M. ANDLER a consacré aux origines du socialisme d'État en Allemagne¹, s'il est d'une lecture plus ardue, est un travail de grand mérite. Nous n'avons pas en France d'histoire du socialisme satisfaisante. M. Andler en a écrit fort bien quelques chapitres importants. Il s'est attaché non à analyser successivement l'ensemble des théories de chaque écrivain socialiste, mais à étudier isolément les dogmes principaux du socialisme, à montrer comment peu à peu ils se sont formés, précisés et complétés grâce au travail d'un certain nombre de penseurs. Dans le volume qu'il vient de publier et qu'un deuxième complétera, il a étudié la conception socialiste du droit, de la production et de la répartition de la richesse. Son livre se compose d'analyses pénétrantes, substantielles et généralement claires. La méthode observée par l'auteur le rend forcément d'une certaine monotonie et difficile à suivre. Il faut une grande confiance dans la puissance de la logique pure pour ne pas éprouver une certaine lassitude à cette lecture, et il est possible que le volume soit plus loué que lu. Mais tous ceux qui seront à même d'en juger les qualités réelles reconnaîtront que personne n'en avait écrit d'analogue et que peu d'hommes étaient en état de l'écrire. M. Andler a une connaissance à peu près parfaite de son sujet et il a admirablement accompli l'utile travail qu'il s'était imposé.

La Bohême contemporaine nous est fort mal connue, encore que bien des liens rattachent les Tchèques à la France. Je ne crois pas qu'en France personne autre que MM. Leger et Denis s'occupe de son histoire; et ils nous ont donné peu de détails sur sa vie actuelle. L'étude que M. BOURLIER vient de lui consacrer doit donc être accueillie avec faveur². Elle est malheureusement un peu décevante. La partie où il raconte l'histoire politique de la Bohême depuis 1864 est assez complète. Mais la deuxième moitié du volume nous décrit fort insuffisamment la Bohême d'aujourd'hui. Particulièrement, le cha-

1. *Les Origines du socialisme d'État en Allemagne*. Paris, Alcan, 1897, in-8° de 495 p.

2. Jean Bourlier, *les Tchèques et la Bohême contemporaine. Essai d'histoire et de politique*. Paris, Alcan, 1897, in-12 de x-263 p.

pitre consacré à l'exposé du mouvement intellectuel en Bohême nous satisfait très mal. M. Bourlier s'est borné à un exposé fort sec, parfois à une simple énumération de noms, parfois inexacts, qui sont rangés par ordre de mérite comme dans les vieux précis de littérature. Il n'y a, je crois, ni une analyse détaillée ni une citation. Mieux aurait valu nous donner un catalogue moins complet de la littérature tchèque et nous faire mieux comprendre ce qu'elle est.

Une plume autorisée a déjà dit dans cette revue le haut mérite de l'*Histoire politique de l'Europe contemporaine* de M. Ch. SEIGNOBOS¹. Je tiens également à la rappeler. Nos meilleurs historiens craignent et dédaignent à la fois d'écrire des livres d'histoire générale; ils le craignent par excès de scrupules historiques; ils le dédaignent, estimant pouvoir faire œuvre plus utile que de coordonner les travaux de leurs prédécesseurs. Ils ont tort, M. Seignobos vient de le prouver. Son œuvre, en même temps qu'un excellent précis, est une œuvre synthétique admirable.

André LICHTENBERGER.

P.-S. M. WELSCHINGER, dans une lettre fort courtoise, se plaint que dans mon dernier bulletin j'aie taxé de « partialité » et de « bonapartisme » l'auteur du *Divorce de Napoléon et du Duc d'Enghien*. Je lui donne bien volontiers acte de cette protestation devant les lecteurs de la *Revue historique*. Ils jugeront si ma critique est dénuée de fondement à l'égard de certains passages du *Roi de Rome*. — A. L.

M. G. DUQUET vient de faire paraître le tome IX de son grand ouvrage, je dirais plutôt de sa grande enquête sur la guerre de 1870 : *Paris. Second échec du Bourget et perte d'Avron, 9-31 décembre* (Fasquelle). L'Académie française, sur la proposition de M. Émile Ollivier, lui a décerné le grand prix Berger de 12,000 fr. pour le meilleur ouvrage sur l'histoire de Paris. M. Duquet a certainement mérité cette récompense exceptionnelle par l'énormité du travail auquel il s'est livré, par le soin avec lequel il a minutieusement étudié et raconté les opérations militaires et reproduit tous les documents qui font revivre l'état d'âme des acteurs de ce lugubre drame. Dans ce volume nous retrouvons les mêmes qualités que dans les précédents. Les récits de la seconde bataille du Bourget et du bombardement du plateau d'Avron reproduisent toutes les péripéties de ces deux lamentables désastres, où l'incapacité et l'incurie de nos chefs militaires, ainsi que l'héroïsme individuel des officiers et des soldats, se sont manifestés avec tant d'éclat; les souffrances du siège, les

1. Ch. Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*. Paris, Armand Colin, 1897, in-8° de XII-814 p. Cf. *Rev. hist.*, LXIV, 373.

folies des clubs, les incohérences des gouvernants nous sont rendues sensibles par une abondance et même une surabondance de citations empruntées aux journaux de l'époque et aux récits des témoins oculaires. Si ce volume a les mêmes qualités que les précédents, il a aussi les mêmes défauts. Le récit est noyé dans une masse de documents de toute nature et de valeur très inégale; il est coupé par des digressions, des apostrophes, des tirades virulentes sur la politique contemporaine, sur la tactique, sur les maux du parlementarisme, sur la haute banque, etc., etc. M. Duquet prend texte des fautes et des sottises commises pendant la guerre pour donner libre cours à toutes ses passions politiques, à toutes ses haines, et elles sont vives et variées. M. Émile Ollivier, qui occupe dans l'Académie une place à part, et qui, lui aussi, a des aversions tenaces et des rancunes durables, a dû se réjouir malicieusement en faisant couronner par ses confrères un ouvrage où beaucoup d'entre eux auront, après coup, été étonnés de trouver M. Henri Rochefort exalté, les banquiers parisiens accusés d'avoir subventionné les chefs socialistes, M. Ed. Charton traité de traître, le maréchal Mac-Mahon d'âne, M. de Freycinet de fat et de mauvais génie de Gambetta. Les généraux Trochu et Ducrot méritent assurément les sévérités de l'histoire pour avoir dirigé la défense de Paris et livré des batailles sans avoir voulu la victoire parce qu'ils ne la croyaient pas possible. Mais que dire d'insinuations comme celle-ci ? « C'est le moment que MM. Trochu et Ducrot choisirent pour paraître vouloir sortir. Avec une inconscience rare, si l'on ne veut pas croire à une coupable intention de prévenir l'ennemi, le soir même, une affiche annonçait que, le lendemain, toutes les portes de Paris seraient fermées à midi; » et plus loin il accuse le général Trochu d'avoir voulu au Bourget « prouver qu'une armée française pouvait être mise en échec par quelques compagnies prussiennes (p. 55); » il le trouve odieux (p. 444) et lui refuse les vertus privées aussi bien que les talents militaires. Ces exagérations passionnées et les pages où M. Duquet soutient que la guerre de francs-tireurs et la sortie torrentielle pouvaient sauver la France et Paris seraient de nature à faire mettre en doute la sûreté critique de ses appréciations sur les opérations militaires. De plus compétents que nous en jugeront; mais, autant qu'une lecture attentive nous a permis de nous former une opinion, c'est peut-être la partie militaire et stratégique des récits de M. Duquet qui nous paraît la plus solide et la plus remarquable. Seulement, ici comme partout, il ne tient jamais compte des circonstances atténuantes.

M. Louis FUSTER est un étudiant en médecine de Montpellier qui, entraîné par les souvenirs des guerres de l'indépendance hellénique,

est allé, avec quelques compagnons d'armes, se mettre au service de la Grèce dans sa lutte contre la Turquie. Il nous a raconté ses expériences dans son *Journal d'un volontaire* (Fontemoing) avec une naïveté enthousiaste qui nous est une garantie de sincérité. Ce Journal mérite d'être lu. C'est un document irrécusable et navrant de la légèreté et de l'incurie avec lesquelles le gouvernement hellénique a provoqué une guerre qu'il savait ne pouvoir soutenir et où le simulacre d'opérations militaires auquel il s'est livré n'avait d'autre objet que de mettre la dynastie à l'abri d'une révolution et de provoquer l'intervention de l'Europe. On y verra comment furent accueillis à Athènes les jeunes philhellènes, comment on les laissa un mois sans direction, ni armes, ni uniformes, comment on les engageait à s'en aller faire le coup de feu et le coup de main en Macédoine pour pousser les Turcs à déclarer la guerre, comment la légion philhellène fut lancée en avant sans aucun plan, puis abandonnée sans ordre. Les récits de la déroute de Larissa, de la retraite sur Pharsale et sur Dhomokos sont d'une dramatique simplicité et criants de vérité. Ils sont d'ailleurs confirmés par tout ce que nous ont appris les témoins oculaires de cette incroyable campagne où les troupes turques, d'ailleurs mal organisées et mal dirigées, elles aussi, étaient stupéfaites des succès qu'elles remportaient à si bon marché, sauf à Vélestino, où les troupes de Smolenski ont montré ce qu'auraient pu faire les Grecs s'ils avaient été commandés. Les réflexions générales qui terminent cet opuscule sont fort attristées et fort sévères. Leur sévérité a le tort de s'adresser au gouvernement seul. Le peuple, l'armée et surtout l'Hétairie ont leur part de responsabilité dans cette douloureuse aventure, dont l'Europe tout entière, la civilisation et l'humanité auront longtemps à souffrir, et qui met à une si dure épreuve notre sympathie, pourtant toujours vivante, pour l'hellénisme.

Nous raviverons cette sympathie en lisant le joli livre de M. L. DE LAUNAY, un géologue voyageur, sur *les Grecs de Turquie* (E. Cornély). Il nous fera visiter Lesbos, Lemnos, Thasos, le Mont Athos, Salonique, la Thessalie, et en entremêlant ses récits de souvenirs d'histoire, de mythologie et d'art, il nous fera aimer ces douces populations grecques de l'Archipel et même envier leur sort, dans ces îles « où les Turcs sont censés maîtres et travaillent à enrichir leurs esclaves grecs, plus intelligents, plus habiles, auxquels, sous un apparent despotisme tempéré par le bakschich, ils laissent en réalité toute liberté. » M. de Launay juge d'ailleurs avec sévérité la corruption, la négligence et l'esprit de tracasserie inintelligente de l'administration turque. Mais il est un spectateur impartial malgré son chaleureux philhellénisme et ses jugements sur les conséquences

de l'annexion de la Thessalie à la Grèce laissent voir tout ce que le nouveau régime a encore de défectueux.

Deux des hommes qui ont le plus fait pour nous initier au monde russe viennent de publier deux recueils d'articles qui méritent toute notre attention. M. Anatole LEROY-BEAULIEU a réuni sous le titre d'*Études russes et européennes* (C. Lévy) des articles sur les empereurs Alexandre II et Alexandre III et sur la visite de Nicolas II à Paris, auxquels il a joint des essais sur Crispi, Gladstone, Léon XIII, et deux études importantes sur la triple alliance et les rapports de la France et de l'Allemagne. On sait avec quelle compétence, quel patriotisme et quelle clairvoyance prudente M. Leroy-Beaulieu juge les affaires européennes. Personne n'a parlé de l'alliance russe avec une sympathie plus éclairée que lui. Il est de ceux dont les conseils doivent être écoutés et suivis, surtout ceux qui se trouvent entre les lignes. — Le volume de M. LEGER, *Russes et Slaves* (Hachette), est le cinquième volume de mélanges slaves du savant professeur. On y retrouvera la verve accoutumée, la profonde connaissance de toutes les parties du monde slave que possède seul à ce degré éminent celui qui a ouvert la voie à tous nos slavissants et russissants. Et il apporte à ses études une rare impartialité, ne croit nécessaire ni d'immoler aux Russes les autres Slaves ni de maudire la prépondérance russe au nom de l'autonomie des petits peuples des Balkans. Il tient compte des conditions spéciales de civilisation de chacune de ces nations. Nous recommandons particulièrement aux historiens un essai très court, mais très substantiel, sur le *Développement intellectuel de la Russie*, une charmante étude sur Vizine et la comédie russe au XVIII^e siècle, enfin une belle biographie de Stoianov, une des plus héroïques figures de la Bulgarie contemporaine, un des fondateurs de son indépendance.

Nous avons eu souvent occasion de signaler à nos confrères le recueil rétrospectif de caricatures de M. GRAND-CARTERET, qui s'est fait avec une véritable érudition l'historien de l'image. Son *Napoléon en images* (F. Didot) est un catalogue illustré et raisonné des estampes anglaises sur Napoléon. La verve des grands caricaturistes du commencement du siècle, Gillray, Rowlandson, Cruikshank, leur humour féroce, leur imagination endiablée, ont donné une expression d'une intensité singulière à toutes les passions du peuple anglais à cette période critique de leur histoire. — Le récent volume consacré par M. Grand-Carteret à *la Crète en caricatures* donnera à nos neveux une piteuse idée de l'habileté et de la générosité des grandes puissances dans l'imbroglio oriental. M. Grand-Carteret, comme les caricaturistes eux-mêmes, est du parti des faibles contre

les forts, car la caricature, impitoyable et le plus souvent cruellement injuste quand elle fait de la politique intérieure, se pose d'ordinaire en vengeresse de la justice et de l'idéal moral quand elle juge les grandes questions internationales.

OUVRAGES DIVERS. — HISTOIRE DE L'ART. — HISTOIRE RELIGIEUSE. — M. É. MOLINIER vient de nous donner le second volume de son *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie* (E. Lévy). Il traite des *Meubles au moyen âge et à la Renaissance*, des *Sculptures microscopiques* et des *Cires*. Nous n'avons pas à redire ici ce que nous avons déjà dit, à propos du premier volume, sur la beauté des héliogravures et la bonne exécution (à très peu d'exceptions près, par exemple la médaille en cire de Louis XIV) des gravures qui accompagnent le texte de M. Molinier, ni sur les qualités exceptionnelles d'érudit et d'archéologue-artiste qui lui donnent une autorité à peu près unique dans le domaine qu'il a choisi. Les *Meubles* offriraient des difficultés spéciales. Il n'entrait pas dans le plan de l'ouvrage de faire une histoire du mobilier; il fallait se borner scrupuleusement à étudier la part de talent, de goût et d'invention artistique qui entre dans l'industrie du meuble. Aussi M. Molinier, sauf dans un ou deux cas, a-t-il entièrement laissé de côté les représentations de meubles qui se trouvent dans des miniatures ou des bas-reliefs pour s'en tenir aux meubles eux-mêmes, ce qui, pour le moyen âge, limitait forcément beaucoup le champ de ses investigations. Il a eu raison d'agir ainsi, mais il a peut-être jugé trop sévèrement l'emploi fait par Viollet-le-Duc des représentations figurées de meubles. Qui-conque fera une histoire ou un dictionnaire du mobilier devra y avoir recours. Le seul tort de Viollet-le-Duc est ici, comme partout, d'avoir mis trop de bardiesse romantique et une critique insuffisante dans ses restitutions. Une autre difficulté a été de déterminer exactement où commence et où finit le meuble. Une porte, des boiseries sont-elles des meubles? M. Molinier les a, je crois avec raison, fait rentrer dans son ouvrage, car elles se rattachent au meuble par la nature du travail comme par les ouvriers qui l'exécutent. Enfin il est bien plus difficile pour le meuble que pour d'autres objets d'art d'établir des distinctions tranchées d'écoles et de pays. Les imitations sont trop nombreuses, et les diverses régions se sont trop souvent emprunté leurs ouvriers. Pour le moyen âge en particulier, il est très difficile de donner une caractéristique précise des tendances de chaque pays. Avec la Renaissance italienne, on est sur un terrain plus solide, et M. Molinier a montré de la manière la plus intéressante l'influence de l'Italie sur les meubles français du commencement du xvi^e siècle et la transformation du meuble français par les

influences classiques et les tendances propres du génie national. Il n'a fait avec raison qu'une place tout à fait restreinte aux divisions géographiques auxquelles M. Bonaffé a attribué une valeur exagérée. Le chapitre intitulé : *les Sculptures microscopiques* constitue une division un peu factice, car les objets de petite dimension (plutôt que microscopiques) dont il traite pourraient le plus souvent être rattachés soit à l'art du médailleur, soit à celui du sculpteur; mais M. Molinier a réuni sous cette rubrique une foule d'ornementation ou de toilette exécutés sur des matières autres que le bronze et l'ivoire. La sculpture et ciselure en bois y tient naturellement une grande place. On lira avec un vif intérêt le chapitre sur les *Cires*, qui nous conduit jusqu'au xviii^e siècle, et en particulier la discussion sur la célèbre tête de cire du musée Wicar, où M. Molinier ne voit qu'une sculpture italienne de second ordre et qu'il se refuse absolument à considérer comme un moulage retouché fait sur le modèle vivant ou sur un cadavre.

Bien que l'ouvrage de M. Auguste SABATIER, *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire* (Fischbacher), soit avant tout un livre de philosophie et de théologie, et même, à quelques égards, une sorte de profession de foi d'un caractère éminemment subjectif, il mérite, à plus d'un titre, d'attirer l'attention des historiens. On y trouve en effet toute une philosophie de l'histoire religieuse de l'humanité, depuis les premiers frissons, les premières terreurs, les premières espérances, les premiers bégaïements de l'âme des hommes primitifs en présence de la nature et de ses mystères, jusqu'aux aspirations conscientes de l'âme moderne qui se sent dépendante de forces et de lois supérieures qu'elle se sait impuissante à comprendre et à définir. Je doute qu'il existe dans aucune langue un exposé aussi complet, aussi profond, aussi lumineux de l'évolution religieuse, où les divers éléments de la croyance et des organismes ecclésiastiques soient analysés avec autant de pénétration, avec une piété aussi ardente et en même temps avec une pareille liberté scientifique. Bien des croyants, qui s'imaginent être fidèlement attachés à des doctrines traditionnelles vieilles de dix-neuf siècles, seront forcés de reconnaître, en lisant ces clairvoyantes analyses, que toutes choses, même la théologie des églises qui se croient infaillibles, subissent cette loi de l'évolution, sous peine de périr; que ni la notion de la révélation, ni celle du miracle, ni celle de la prière ne sont pour les hommes d'aujourd'hui ce qu'elles étaient au moyen âge, aux premiers siècles du christianisme, ou dans l'antiquité juive ou païenne. Ils seront frappés surtout de l'histoire du dogme qui remplit tout le troisième livre de l'ouvrage de M. Saba-

tier et avouèrent au fond de leur cœur que pour eux comme pour lui les dogmes dont ils répètent les formules ne sont que les symboles inadéquats de sentiments religieux ou, si l'on veut même, de vérités religieuses qui échappent, par leur nature même, à toute définition exacte et à toute connaissance positive. Les chapitres sur l'hébraïsme, le christianisme, le catholicisme et le protestantisme sont d'admirables chapitres d'histoire où sont résumés avec une large impartialité et avec une grande précision les traits caractéristiques de ces divers moments de la vie religieuse de l'humanité. Le livre de M. Sabatier me paraît marquer lui-même un de ces moments, un point tournant pour une des grandes formes du christianisme, l'église protestante, et en particulier l'église protestante de France. Pendant ces dernières années, une des fractions importantes de cette église, celle qui s'intitulait protestante libérale, qui admettait la libre critique des dogmes et des livres sacrés, et prétendait ne conserver du christianisme que sa substance religieuse et morale, et ne plus voir dans les confessions de foi que des documents historiques, paraissait avoir perdu toute influence. Il semblait que l'église protestante tout entière fût revenue à une orthodoxie mitigée. Or, le livre de M. Sabatier est l'exposé le plus conséquent et le plus hardi qui ait été fait de la doctrine libérale; non seulement il n'attribue au dogme qu'une valeur purement symbolique et élimine entièrement de la religion la notion du miracle, mais il relègue même au second plan les idées du péché, de l'expiation et du salut, qui ont été pendant des siècles la pierre angulaire de la dogmatique protestante, pour réduire toute la religion au sentiment de la dépendance filiale de l'homme envers Dieu. Or, chose remarquable, bien qu'on ait à divers points de vue trouvé le livre de M. Sabatier incomplet ou même erroné, il a été accueilli en général avec faveur, admiration, et même avec édification par le monde protestant. Il n'a à aucun degré fait scandale, et cet accueil semble la preuve d'une modification profonde dans la conscience religieuse et les conceptions théologiques du protestantisme français. On peut se demander seulement ce qui restera du christianisme, ou du moins de l'église chrétienne, au sens primitif et spécifique de ces mots, quand les idées de M. Sabatier auront triomphé. M. Sabatier dit lui-même que les éléments constitutifs d'une église sont le sentiment religieux, les doctrines et l'autorité. Le protestantisme tel qu'il le conçoit est privé d'autorité et même de doctrines; car quelle valeur peuvent avoir des doctrines qu'on sait n'être que des symboles, et des symboles éphémères et changeants? Les mots mêmes d'âme et de Dieu ne sont plus que des symboles exprimant des aspirations morales et qui peut-être à leur tour devien-

dront surannés. Et de quel droit alors dire que le christianisme est la religion parfaite, éternelle et suprême, donner au Christ une place unique dans l'histoire, si le christianisme ainsi compris se confond avec l'aspiration générale de l'humanité vers un idéal d'ordre, de sainteté et d'amour? Le livre de M. Sabatier me paraît être la proclamation de l'avènement de la religion individuelle sur les ruines des diverses églises chrétiennes. Si les églises protestantes acceptaient sa conception du christianisme, l'Église catholique, qui impose au sentiment religieux des formules dogmatiques immuables au nom d'une autorité visible et vivante, qui perpétue le miracle dans l'histoire et la nature, aurait seule droit au nom d'Église. Ses adhérents ne se font pas faute d'ailleurs de prendre dans ses symboles ce qui leur convient, de leur donner le sens qu'il leur plaît et d'en faire l'expression des sentiments religieux les plus individuels. Aussi le livre de M. Sabatier interprète-t-il, à mes yeux, sous la forme la plus savante et la plus éloquente, l'état d'âme des milliers d'hommes qui, aujourd'hui, dans toutes les églises et hors des églises, conservent une conception religieuse de la vie et de l'univers, mais ne peuvent accorder aucune valeur objective aux doctrines qui ont servi jusqu'ici d'expression à la foi chrétienne. J'ajouterai que chacun des chapitres de M. Sabatier est suivi d'une bibliographie méthodique et raisonnée dressée de la manière la plus scientifique. Cette bibliographie, composée par un homme d'une immense érudition et qui connaît tous les livres qu'il cite, forme un catalogue excellent d'une bibliothèque philosophique et théologique, où rien d'essentiel n'est omis. Nulle part on ne trouvera, classée avec une pareille précision, la bibliographie de l'histoire du christianisme.

La collection des *Grands Écrivains français* (Hachette) publiée par M. J.-J. JUSSERAND, qui vient de s'augmenter de trois excellents volumes, *Marivaux* de M. G. DESCHAMPS, *Malherbe* de M. le duc DE BROGLIE et *Beaumarchais* de M. A. HALLAYS, a inspiré à M. H. JOLY l'idée de consacrer une collection semblable aux *Saints* (Lecoffre). Il a lui-même tracé la *Psychologie des Saints*, terrain de fantaisie psycho-théologico-philosophique où nous ne nous aventurerons pas. Il y a saints et saints, depuis les saints qui n'ont jamais existé que dans l'imagination populaire et depuis ceux dont les vertus sont fort incertaines comme saint Léger ou sainte Bathilde, jusqu'aux saints incontestés devant lesquels l'humanité tout entière s'incline avec respect, comme saint Louis ou saint Vincent de Paul. Il y a des saints, comme des héros, de tous les tempéraments et de tous les caractères, et la psychologie de la sainteté est aussi difficile à tracer que celle de l'héroïsme. Le défaut de la manière adoptée par les collaborateurs de M. Joly paraît

devoir être de raconter la vie des saints avec un parti pris d'admiration et sur un ton d'attendrissement dévot qui leur enlève leur originalité en les transformant tous en images pieuses. L'érudition et la sévérité critique de M. Kurth ne l'ont pas empêché d'écrire l'histoire de sainte Clotilde dans un style qui nous ramène aux temps de Mézeray et de l'abbé Velly. Nous y voyons une « humble femme, pénétrée par l'amour conjugal et l'amour de la patrie, vouée aux obligations de la famille, à la pratique assidue de la charité, exerçant sur son mari une influence discrète, mais bienfaisante, etc. » Le *Saint Augustin* de M. HATZFELD a plus de réalité historique, mais je le trouve lui aussi un peu conventionnel. Peut-être est-ce que nous avons quelque peine à voir le spirituel professeur et l'admirable lexicographe¹ qu'est M. Hatzfeld sous les traits d'un hagiographe. Reconnaissons d'ailleurs qu'il s'est acquitté de sa tâche avec le goût et la solidité d'esprit que nous pouvions attendre de lui. Protestons seulement contre la prétention d'enrégimenter à un degré quelconque saint Augustin parmi les saints français sous prétexte que Bône, ville française, est bâtie sur les ruines de l'ancienne Hippone. S'il est un terrain sur lequel il est permis, et même obligatoire, d'être résolument cosmopolite, c'est celui de l'hagiographie. Nous goûtons beaucoup le *Saint Augustin de Canterbury* du P. Brou, S. J. Il a bien rendu les traits de cet incomparable apôtre et de ses compagnons et le caractère de la première église anglo-saxonne, et en même temps il a su blâmer l'injuste dureté dont les chefs de cette église ont usé à l'égard des églises celtiques. Nous ne reprocherons pas à M. FLORNOY d'avoir fait de *Saint Bernardin de Feltre* un portrait édulcoré. Il nous a donné un portrait assez fidèle de ce saint véhément, à l'éloquence enflammée, qui fut au xv^e siècle un des principaux propagateurs des Monts-de-Piété. Malheureusement, M. Flornoy partage toutes les passions de son saint, même les mauvaises passions, et il a fait de son petit livre un pamphlet anti sémite d'une violence odieuse. On y trouve non seulement l'apologie de la persécution contre les Juifs dans le passé, mais un appel direct à la persécution actuelle contre les Juifs. Non seulement il insulte à la vérité et au bon sens en prétendant que les Juifs se firent médecins et usuriers parce qu'ils voulaient exploiter la faiblesse de l'homme devant la maladie et la faiblesse, alors qu'il sait bien que la médecine et le commerce de l'argent étaient les seules professions permises aux

1. Le beau *Dictionnaire général de la langue française* (Delagrave), qu'il a préparé avec M. Arsène Darmesteter et qu'il publie aujourd'hui avec M. A. Thomas, arrive déjà, avec le 21^e fascicule, à la lettre P.

Juifs et qu'on obligeait les Juifs à ne prêter qu'à un taux inférieur à celui exigé par les chrétiens, mais il répète comme des vérités certaines toutes les stupides accusations lancées contre les Juifs par la superstition populaire. Il est déplorable de voir une collection comme celle que vient d'entreprendre M. Joly, et à laquelle des hommes universellement aimés et respectés collaborent, devenir dès son début une œuvre de passion et de haine. Un membre respecté de l'Institut catholique de Paris, M. Alix, a cependant eu le courage de prévenir ses coreligionnaires que la campagne antisémite entreprise par des spéculateurs de presse et des agitateurs politiques était un danger social dont ils seraient les premières victimes. Un écrivain sympathique à l'Église et dont l'esprit de modération et d'équité est partout reconnu, M. A. LEROY-BEAULIEU, a écrit une admirable petite brochure : *l'Antisémitisme* (C. Lévy), où il a fait entendre les mêmes avertissements. Rien n'y fait. L'abbé GAYBAUD, dans un volume intitulé : *l'Antisémitisme de saint Thomas d'Aquin*, a mis tout un plan de persécution sous le patronage du plus grand des docteurs du moyen âge, qui était bien excusable de partager les préjugés de son temps et qui d'ailleurs cherchait plutôt à modérer l'hostilité de ses contemporains contre les Juifs. Les suggestions haineuses trouvent un accueil trop facile dans les âmes ignorantes et envieuses et risquent de devenir, et deviennent même sous nos yeux, conseillères d'iniquités et de crimes. On a le droit de demander à un professeur de l'Université comme M. Joly de ne pas mettre une entreprise de science et de piété au service de ces passions meurtrières et anti-sociales.

M. R. PICHON vient de publier une *Histoire de la littérature latine* (Hachette) qui est digne par sa valeur scientifique comme par sa valeur littéraire d'être mise à côté de l'Histoire de la littérature française de M. Lanson.

G. MONOD.

BELGIQUE.

1886 - 1895.

(Suite¹.)

HISTOIRE DES INSTITUTIONS ET DU DROIT. — L'histoire des institutions préoccupe de jour en jour davantage les érudits belges; c'est d'ailleurs un sujet d'études attachant entre tous, et peu de pays offrent en cette matière un champ d'observation aussi riche que le nôtre.

Dans son *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge jusqu'au traité de Verdun*², M. L. VAN DER KINDERE présente un résumé excellent de l'état de la science historique sur la question de nos origines, et il consacre la majeure partie de son livre à exposer l'organisation et la constitution du royaume franc. Il est parfaitement au courant des résultats acquis par l'érudition étrangère, ce qui est assez rare en Belgique; son manuel se distingue d'ailleurs par une méthode d'une précision rigoureuse, et par l'abondance des indications bibliographiques. On lui a cependant reproché d'avoir traité trop sommairement l'histoire de l'introduction du christianisme dans les Pays-Bas, et de n'avoir pas donné un relief suffisant aux particularités constitutionnelles de la Belgique durant le haut moyen âge. Quoiqu'il en soit, c'est actuellement, parmi les livres écrits en langue française, un des plus complets. Le même historien a présenté à l'Académie royale de Belgique une synthèse de la période féodale³ dont les conclusions méritent d'être notées. Pour M. L. VAN DER KINDERE, la féodalité a constitué dans l'Europe occidentale une force morale suffisante pour permettre à la société de se développer d'une manière normale; elle a sauvé l'unité de l'empire germanique, qui aurait péri d'inanition sans les grands domaines; la grande propriété a créé la richesse et amené une expansion vers le bien-être et l'essor du commerce, qui, en fécondant la vie communale, a marqué le commencement d'une ère nouvelle.

1. Voir *Revue historique*, LXV, p. 135.

2. Bruxelles, Lebegue, 1891, 303 p.

3. *La Féodalité (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, XXIX)*, 1895.

M. L. WODON n'a pas reculé devant les difficultés sans nombre dont est hérissée l'étude du droit franc. Son livre sur *la Forme et la garantie dans les contrats francs*¹ témoigne de sérieuses connaissances juridiques et diplomatiques. C'est une contribution importante à l'histoire du droit. M. L. TIERRETEYN a porté ses investigations sur la même époque et établi, avec une grande richesse de preuves et une sévère méthode, les rapports des comtes francs avec le roi, avec le clergé et avec la population germanique et romane². M. A. DE VLAMINCK a consciencieusement étudié *les Origines de la ville de Gand*³ et fait impitoyablement justice de quantité de légendes qui ont été propagées par les chroniqueurs sur cette question. Il fait connaître en détail l'organisation primitive de la célèbre commune flamande, ses privilèges et ses accroissements au XI^e et au XIII^e siècle; il termine par une dissertation intéressante sur les châtelains de Gand et la châtellenie du vieux bourg. M. H. PIRENNE, dans un livre très remarqué, décrit la constitution de Dinant depuis ses origines mérovingiennes jusqu'au XVIII^e siècle⁴. Il explique très clairement l'organisation militaire et financière de la commune, la naissance et le développement du commerce et de l'industrie et spécialement du fameux métier des batteurs de cuivre, l'affiliation de Dinant à la Hanse, ses rapports avec Liège. Il use surtout de la méthode comparative, établit d'ingénieux rapprochements entre l'organisation de Dinant et celle de nombreuses villes de France et d'Allemagne. M. H. Pirenne a ensuite élargi son sujet et recherché *l'Origine des constitutions urbaines au moyen âge*. Ce remarquable travail, où il fait preuve d'un sens critique exercé et d'une connaissance précise des sources, aussi bien que des travaux modernes, a été inséré dans la *Revue historique*⁵. M. H. VAN DER LINDEN, élève distingué de M. H. Pirenne, s'est inspiré de la méthode de son maître : se guidant d'après les textes, évitant les conjectures hasardeuses, pour exposer les origines, le développement et le résultat de la lutte entre la haute bourgeoisie et les artisans de Louvain⁶; puis, dans

1. Malines, Godenne, 1894, 240 p.

2. *Les Comtes francs depuis Clovis jusqu'au traité de Verdun*. Gand, Vuylsteke, 1893, 150 p.

3. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8°, XLV, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1891, 127 p.

4. *Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge*. Gand, Clemm, 1889, 119 p.

5. Tomes LIII, LVII.

6. *La Révolution démocratique du XVI^e siècle à Louvain*. Louvain, Fonteyn, 1890, 44 p.

une seconde dissertation¹, il étudie les origines de cette turbulente commune brabançonne et fait, à ce propos, une critique serrée du système, à son avis, trop absolu de Sohm. Il démontre que le fond de la bourgeoisie urbaine est constitué, non par des marchands établis sur des terres relevant directement du seigneur, mais par d'anciens censitaires se trouvant primitivement sous le *Hofrecht*. Il discute aussi avec beaucoup de sagacité les conclusions de von Maurer et de Kuntze.

M. J. FREDERICHs a fait sur le Grand Conseil créé par Philippe le Bon² une étude solide et complète qui a donné naissance à une savante controverse entre lui et le P. Firmin BRABANT³.

L'Académie royale de Belgique a couronné deux mémoires consacrés à l'étude des *Origines, du développement et du rôle des officiers fiscaux près les conseils de justice dans les anciens Pays-Bas depuis le XV^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e*, l'un est dû à M. P. TIERENTEYN, l'autre à M. P. ALEXANDRE⁴.

Ce dernier a retracé d'une manière très complète, mais assez terne, d'après les documents des archives, l'*Histoire du conseil privé*, qui exerça sur la politique des Pays-Bas une influence considérable et fut un des ressorts les plus importants de l'organisation gouvernementale⁵. L'Académie royale de Belgique a jugé ce mémoire digne du grand prix de Stassart.

M. GALLET-MIRY a étudié l'organisation et l'activité des *États de la Flandre pendant les périodes espagnole et autrichienne*⁶. M. G. DE BORMAN s'est livré à un travail de bénédictin pour rechercher dans les documents authentiques l'organisation de l'échevinage liégeois et dégager son rôle politique de l'histoire générale du pays. Il est parvenu à dresser la liste des échevins depuis 1247 jusqu'à 1468 en indiquant d'une manière précise les actes essentiels de chacun d'eux; il signale beaucoup de traits intéressants pour l'histoire de la vie sociale, des curiosités héraldiques et généalogiques, et rectifie fré-

1. *Histoire de la commune de Louvain au moyen âge*. Gand, Engelcke, 1892, 194 p.

2. *Le Grand conseil ambulante des ducs de Bourgogne et des archiducs d'Autriche* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, XVII), tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1890, 76 p.

3. *Étude sur les conseils des ducs de Bourgogne* (*Ibid.*, 5^e série, I). — J. Frederichs, *Suite à une notice* (*Ibid.*).

4. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8^e, XLV, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1891, 276, 164 p.

5. *Même collection*, LII, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1895, 420 p.

6. Gand, Vuylsteke, 1892, 156 p.

quement des erreurs commises par les historiens Abry et F. Hénau¹. Ce premier volume comprend tout le moyen âge jusqu'au sac de Liège en 1468. M. Alph. Wauters a recensé patiemment les échevins bruxellois antérieurs à l'an 1339². M. E. Prudhomme a traité avec beaucoup de soin un sujet analogue³ pour le Hainaut. M. E. Mathieu a bien expliqué *l'Organisation de l'avouerie de Mons*⁴. M. A. d'Herbomez a publié une *Histoire des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne*⁵ tout à fait neuve, fruit de minutieuses recherches dans les archives de France et de Belgique. Il étudie très méthodiquement la généalogie des châtelains, la nature de leur pouvoir, leurs relations avec la France, le chapitre, les monastères, etc., depuis Évrard I^{er} en 1075 jusqu'à Philippe le Bel; peut-être apprécie-t-il trop favorablement la politique de ce prince. De nombreux documents inédits sont joints à ce mémoire suggestif et bien écrit.

M. A. Cattier est l'auteur de deux bonnes dissertations relatives à l'histoire du droit hennuyer. Dans la *Guerre privée et le comté de Hainaut au XIII^e et au XIV^e siècle*⁶, il montre le développement des institutions féodales et insiste sur l'institution du *Fourjur*, qui restreignait la guerre privée au seul coupable et en exemptait sa famille. Dans *l'Évolution du droit pénal en Hainaut jusqu'au XV^e siècle*⁷, il recherche les principes généraux du droit de punir et expose avec beaucoup d'érudition la procédure et les pénalités. Dans la même catégorie rentrent le travail estimable de M. L. Wodon sur *le Droit de vengeance dans le comté de Namur*⁸; *l'Étude sur le droit criminel en vigueur dans la ville de Tournai et le Tournaisis au XII^e siècle*, par M. de Nédonchel⁹; *la Justice criminelle dans l'ancien pays de Liège*, par M. J. Fréson¹⁰; *la Législation de*

1. *Les Échevins de la souveraine justice de Liège*. Liège, Grandmont, t. I, gr. in-4°, 504 p.

2. *Les plus anciens échevins de Bruxelles (Annales de la Société archéologique de Bruxelles, VIII)*.

3. *Les Échevins et leurs actes dans la province de Hainaut (Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 5^e série, II)*, tiré à part. Mons, Dequesne, 1891, 598 p.

4. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XLI.

5. *Mémoires de la Société historique de Tournai*, XXIV, XXV, tiré à part. Tournai, Vasseur, 1895, 2 vol., 347-359 p.

6. Bruxelles, Weissembruch, 1890, 93 p.

7. *Mémoires de la Société des arts, des sciences et des lettres du Hainaut*, 5^e série, VII, tiré à part. Mons, Dequesne, 1894, 241 p.

8. Bruxelles, Weissembruch, 1890, 80 p.

9. *Mémoires de la Société historique de Tournai*, XXIV.

10. Liège, Desoer, 1889, 204 p.

l'ancienne principauté de Stavelot-Malmédy, par M. P. DE NOUE¹.

Le procureur général Ch. VAN SCHOOR a consacré plusieurs de ses mercuriales à nos anciennes institutions judiciaires : *les Séances solennelles de rentrée des parlements et cours de justice belges*²; *le Chancelier de Brabant*³; *les Épices*⁴; *la Basoche*⁵. Il y a là une somme considérable de recherches présentées sous une forme originale et vivante. Citons enfin l'intéressant volume de M. P. CLAEYS : *le Bourreau de Gand, sa mission, ses fonctions, ses privilèges*⁶.

OUVRAGES GÉNÉRAUX. — M. Ed. POULLET, l'éminent professeur de l'Université de Louvain, décédé prématurément en 1882, avait laissé inachevé son grand traité d'histoire politique nationale⁷, aux mérites duquel M. Paul Fredericq a rendu ici même un hommage mérité⁸. La mort avait brisé sa plume entre ses mains vaillantes, au moment où il analysait, avec l'érudition consciencieuse qui lui était habituelle, les chartes glorieuses arrachées à Marie de Bourgogne par les États généraux de 1477. Son fils, M. P. POULLET, vient d'apporter à l'œuvre paternelle le complément nécessaire⁹; il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de distinction. Les nouveaux chapitres traitent de la société et des institutions monarchiques, des rapports de l'État et de l'Église, de la révolution du xvi^e siècle, des démembrements subis par les Pays-Bas, enfin de l'organisation politique au xviii^e siècle jusqu'à la conquête française. Ainsi achevé, l'ouvrage présente une incontestable valeur, et on ne peut lui reprocher que de n'avoir pas été toujours parfaitement mis au courant des découvertes de la science allemande. Le Manuel du P. Firmin BRABANT¹⁰ est de proportions infiniment plus modestes, mais c'est un guide clair et méthodique. *L'Histoire du peuple belge et de ses institutions*¹¹, par M. C. VERCAMER, est un tableau assez complet de l'état civil, politique, religieux

1. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XLVI, tiré à part. Anvers, de Backer, 1891, 298 p.

2. Bruxelles, Larquier, 1886, 68 p.

3. Ibid., 1888, 50 p.

4. Ibid., 1891, 56 p.

5. Ibid., 1892, 61 p.

6. *Messenger des sciences historiques*, LIV-LVI, tiré à part. Gand, Vuylsteke, 1890, 188 p.

7. *Histoire politique nationale. Origines, développements et transformations des institutions dans les anciens Pays-Bas*, 2^e édit. Louvain, Peeters, 1882, t. I, 600 p.; t. II, 46 p.

8. *Revue historique*, XXXIV, 1887.

9. Louvain, Peeters, 1892, 579 p.

10. *Histoire politique interne de la Belgique*. Namur, Wesmael, 1892, 223 p.

11. Bruxelles, Lebègue, 1894, 240 p.

et économique de notre pays à travers les âges. Malheureusement l'auteur a travaillé d'après des ouvrages surannés, et son style est souvent déclamatoire.

On a réédité en 1894 l'*Histoire de la Belgique depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours*, par M. Th. JUSTE¹. Ce n'est pas un ouvrage d'érudition, mais il est vivant, écrit dans un style clair, rapide, imagé, et jusqu'à un certain point au courant des travaux modernes. M. MIRGUET a écrit sur l'*Histoire des Belges et de leur civilisation*² un gros volume qui témoigne d'un labeur consciencieux et qui contient, pour la partie moderne, bien des pages intéressantes. Malheureusement l'auteur semble ignorer les grands travaux qui ont renouvelé nos connaissances sur l'époque médiévale, et il a puisé beaucoup de renseignements inexacts dans les ouvrages vieilliss et depuis longtemps dépassés.

HISTOIRE RELIGIEUSE. — Ici encore la moisson a été abondante. Nous avons parlé plus haut de la création des *Analecta Bollandiana*; nous indiquerons encore dans le domaine hagiographique l'*Étude historique sur Saint-Boniface de Bruxelles*, par le P. KIECKENS³, l'*Étude historique et critique sur saint Materne, sa mission et son culte*⁴, par M. l'abbé A. SERVAIS, celle de M. J. DEMARTEAU SUR *saint Remacle*⁵; et surtout l'édition de la *Vita s. Huberti*, par le P. Ch. DE SMEDT⁶, qui est un modèle de méthode et d'érudition. M. E. DOUY a prouvé que les vies de saint Adelphe, de saint Amat, de saint Romaric et de saint Arnulf sont de la même main. Leur auteur était contemporain des événements qu'il a consignés dans ses écrits⁷. D. BERLIÈRE compte exécuter pour la Belgique un travail analogue à la *Gallia christiana*. Le *Monasticon belge*, tel est le titre de son œuvre, donnera la bibliographie complète de chaque abbaye belge, la liste de ses prélats, une esquisse de son action intellectuelle et religieuse. Le premier fascicule⁸, qui a paru en 1890, est de tous points excellent; il concerne trente-deux communautés namuroises obéissant à la règle de saint Benoît; les plus célèbres sont Floreffe, Gembloux et Waulsort. La dissertation doctorale

1. Bruxelles, Bruylant, 3 vol. in-4°, 352, 380, 438 p.

2. Bruxelles, Lebègue, 1895, 650 p.

3. Bruxelles, Schepens, 1892, 206 p.

4. Namur, Delvaux, 1890, 390 p.

5. Liège, Demartean, 1894, 39 p.

6. *Acta Sanctorum Novembre*, t. I.

7. *L'Auteur unique des vies des saints Amat, Romaric, Adelphe et Arnulf*. Liège, Demartean, 1888, 80 p.

8. Bruges, Desclée, 152 p. — Le 2° fascicule a paru en 1897.

de M. J. DESELVE sur l'école monastique d'Elnon¹ est une œuvre sérieuse et le fruit de consciencieuses recherches. Nous y trouvons retracée l'histoire de cette école fondée dans l'abbaye de Saint-Amand-en-Puelle à la suite des décrets de Charlemagne; l'auteur nous donne beaucoup de détails très nouveaux sur les études littéraires, objet d'une prédilection spéciale de la part des moines de Saint-Amand, sur la dispersion des religieux par les Normands, sur la restauration de l'école au x^e siècle. Nous trouvons en appendice de précieux catalogues de manuscrits rédigés au xii^e siècle et plusieurs documents inédits. M. A. CAUCHIE a fait revivre la curieuse physionomie d'un hérésiarque aujourd'hui oublié, *Nicole Serrurier*, augustin de Tournai, champion déterminé des ordres mendiants dans leur lutte contre le clergé séculier, condamné par le concile de Constance en 1418². Il s'est occupé aussi des origines de la fameuse procession de la peste de Tournai³.

M. Paul FREDERICQ a élucidé certains points de la biographie du célèbre Lambert le Bègue, ce prêtre liégeois, à qui l'on attribue la fondation des béguinages⁴; M. VAN WINTERSHOVEN a fait des recherches sur le plus ancien béguinage des Pays-Bas fondé, suivant la tradition, en 1179 par Lambert⁵. Notons aussi une controverse intéressante entre MM. Paul FREDERICQ⁶ et E. VAN EVEN⁷ sur une hérésiarque brabançonne du xiii^e siècle, Bloemardinne. Elle prêchait une sorte de mysticisme sensualiste que le zèle apostolique de Ruusbroec ne parvint pas à déraciner. M. A. CAUCHIE nous a donné le résultat de consciencieuses recherches sur la part prise à la querelle des investitures par le clergé des diocèses de Liège et de Cambrai⁸. M. J. DARIIS a terminé l'ouvrage considérable qu'il avait entrepris sur le développe-

1. *De schola Elnonensi Sancti Amandi a sæculo IX ad sæculum XII*. Louvain, Peeters, 1890, 209 p.

2. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XXIV, tiré à part. Louvain, Peeters, 1893, 96 p.

3. *La Grande procession de Tournai*. Louvain, Peeters, 1892, 187 p.

4. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, XXIX, 1895.

5. *Notes et documents concernant l'ancien béguinage de Saint-Christophe, à Liège (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, XXIII, 1892)*.

6. *L'Hérésiarque Bloemardinne* (en néerlandais; *Bulletin de l'Académie royale des Pays-Bas*, 3^e série, XII).

7. *Bloemardinne, l'hérésiarque bruxelloise et ses disciples jusqu'au XV^e s.* (en néerlandais; *Bulletin de l'Académie royale flamande*, X).

8. *La Querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai. Les réformes grégoriennes et les agitations réactionnaires. Le schisme*. Louvain, Peeters, 1890-91, 342 p.

ment de la civilisation liégeoise dans les siècles passés¹. Dans le premier en date des quatre volumes que l'infatigable chanoine a fait paraître au cours de la dernière période décennale² nous voyons exposée la période la plus agitée et la plus malheureuse de l'histoire de Liège, le xv^e siècle, marqué par les guerres civiles, par les invasions bourguignonnes, par la destruction de la capitale et de Dinant, par les règnes sanglants de Jean sans Pitié et de Louis de Bourbon. D'autre part, l'histoire du diocèse présente un intérêt spécial par les nombreuses questions religieuses qui furent soulevées durant ce siècle où se prépara le travail réformateur du siècle suivant. C'est ainsi que nous trouvons dans ce volume beaucoup de renseignements curieux sur les rapports de Liège avec le concile de Bâle et sur l'établissement dans la ville épiscopale d'un grand nombre de couvents et spécialement des Frères de la vie commune. En général, l'auteur apprécie avec une impartialité et une sincérité louables les fautes des princes-évêques et il ne cherche pas à dissimuler leurs écarts de conduite. On lui a cependant reproché d'être un peu trop indulgent pour le détestable Jean de Bavière. M. Daris nous a donné ensuite le résultat de ses recherches sur les origines de la principauté et du diocèse³. Il suit l'ordre des règnes jusqu'en l'an 1200. Ce nouveau livre témoigne, comme les précédents, d'une vaste érudition, mais il est d'une lecture fatigante à cause des multiples détails d'histoire politique, diplomatique et surtout religieuse qui y sont véritablement entassés. D'autre part, l'esprit critique y fait souvent défaut, et beaucoup de questions importantes, relatives aux premiers évêques, sont restées dans l'ombre. Un troisième volume est consacré au xiii^e et au xiv^e siècle⁴. C'est l'époque troublée de Henri de Gueldre, d'Adolphe et d'Engelbert de la Marck, de Jean d'Arckel, d'Arnould de Horn, des émeutes fomentées par Henri de Dinant, de la fameuse paix de Fexhe de 1316, de la guerre des Awans et des Waroux. L'histoire du diocèse est traitée avec une prédilection marquée, parfois aux dépens de l'histoire de la principauté. L'auteur a minutieusement exploré les archives liégeoises, mais le manque de notes rend les vérifications difficiles. Enfin M. Daris a couronné son œuvre de longue haleine

1. Voy. le *Bulletin belge* de M. Paul Fredericq dans la *Revue historique*, XXXIV, 1887.

2. *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XV^e siècle*. Liège, Demarteau, 1887, 712 p.

3. *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège depuis les origines jusqu'au XIII^e siècle*. Liège, Demarteau, 1890, 761 p.

4. *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIII^e et le XIV^e siècle*. Liège, Demarteau, 1891, 620 p.

par une étude sur la carrière du dernier évêque de Liège, Théodore de Montpellier, mort en 1879¹. La partie la plus intéressante de ce travail est l'histoire des doctrines philosophiques et théologiques enseignées à Louvain vers 1860 par Laforêt, Tits, Lefebvre, Ubaghs, etc. Ce dernier, accusé de professer l'ontologisme et le traditionalisme, fut déféré à la congrégation romaine compétente; fut-il absous ou condamné? on ne saurait le dire après avoir lu M. Daris; ce qui est certain, c'est qu'on usa de procédés étranges à l'égard du philosophe louvaniste. Au cours de ce dernier ouvrage, l'auteur fait dans le domaine de la politique des incursions plus ou moins heureuses et oublie à certains moments qu'il prétend faire œuvre d'historien et non de polémiste.

L'histoire de l'Inquisition dans notre pays est encore à faire. A part l'ouvrage insuffisant et prématurément vieilli d'Altmeyer sur les précurseurs de la Réforme, quelques bons articles d'Ed. Pouillet dans la *Revue générale*, des notices de Duverger, et le livre de Claessens, dont nous parlerons plus loin, il n'y a que des fragments épars dans les œuvres d'auteurs belges. Personne jusqu'ici n'a exposé ex-professo l'action des placards et des inquisiteurs s'exerçant dans les vingt-sept provinces des Pays-Bas. Le sujet est très intéressant, mais d'une étendue à faire reculer les plus actifs chercheurs, d'autant plus que la plupart des documents sont encore inédits ou enfouis dans des collections peu explorées. Ce travail, M. Paul FREDERICQ l'a entrepris avec le concours de ses élèves. Deux volumes d'introduction ont paru² et forment une importante collection de 648 documents datés de 1025 à 1519, qui sont comme les pièces justificatives d'une histoire de l'Inquisition néerlandaise. Les auteurs ont dépouillé plus de 200 collections de monuments imprimés et une vingtaine de fonds inédits. Le tome I a fait ici même l'objet d'un compte-rendu détaillé par M. Ch. Molinier³. Le tome II nous apporte des pièces de nature diverse : bulles pontificales, sentences des cours de justice laïques et ecclésiastiques, listes d'hérétiques livrés aux supplices; des textes nouveaux concernant les béguines et les bégards, les danseurs et les flagellants, et les multiples sectes de la période de la démen-

1. *Le Diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr Th. de Montpellier*. Liège, Demarteau, 1892, 209 p. — M. Ad. Delvigne a complété et rectifié l'ouvrage de M. Daris dans son intéressante brochure : *Les Doctrines philosophiques de Louvain et les congrégations romaines*, 1834-1866. Une page d'histoire contemporaine. Bruxelles, Schepens, 1892, 42 p.

2. *Corpus documentorum inquisitionis hæreticæ pravitatis neerlandicæ*. Gand, Vuylsteke, t. I, 1889, 640 p.; t. II, ibid., 411 p.

3. T. XLIII, 161-171 p.

mystique du XIII^e et du XIV^e siècle. L'auteur y a joint beaucoup d'éclaircissements pleins d'intérêt. On a, de divers côtés, exprimé le regret de ce que M. Fredericq se soit servi de la langue néerlandaise, qui n'est guère connue en dehors de la Belgique et de la Hollande, et ait ainsi rendu son remarquable ouvrage moins accessible à une grande partie du monde savant.

M. FREDERICQ a ensuite procédé à la mise en œuvre de ses documents. Dans son *Histoire de l'Inquisition aux Pays-Bas jusqu'à sa réorganisation sous Charles-Quint*¹, il étudie les décrets portés contre les dissidents des Pays-Bas jusqu'à la fin du XII^e siècle et expose en détail les péripéties de la campagne menée par l'Église pour obtenir le concours du bras séculier, complétant sur bien des points les travaux de Ficker, Havet, Lea, etc. Il n'avance rien qui ne soit clairement établi, et garde dans la discussion une mesure parfaite.

Un élève de M. Fredericq, M. J. FREDERICHs, a fait connaître une secte assez ignorée, celle des Loistes ou Libertins anversois², qui compta de nombreux adeptes en Flandre et en Brabant, et dont les doctrines panthéistes furent dénoncées à la fois par les catholiques et par Luther lui-même comme dangereuses pour l'ordre social. Le livre de M. le pasteur HEUS est une œuvre de propagande religieuse, passablement passionnée, mais sans prétention scientifique³. M. le chanoine CLAESSENS est aussi l'auteur d'une étude sur l'Inquisition⁴, qui témoigne de recherches étendues, mais qui n'est ni complète ni objective. L'écrivain expose d'ailleurs très franchement ses principes en cette matière : « Si l'Église n'a pas le droit de contraindre les infidèles à embrasser la foi en Jésus-Christ, elle possède un incontable droit sur ceux qui, s'étant soumis à son autorité par la réception du baptême, violent la foi qu'ils ont acceptée ; ceux-ci peuvent être obligés par des moyens matériels d'accomplir ce qu'ils ont promis. »

Nous devons à M. DE SCHREVEL un travail considérable, fait avec beaucoup de soin d'après les documents des archives, sur l'*Histoire des premières années du séminaire de Bruges*⁵, érigé presque en même

1. *Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden tal aan hare herinrichting onder Keizer Karel V (1025-1520)*. Gand, Vuylsteke, 1892, 114 p.

2. *De secte der Loisten of antwerpsche Libertynen (1525-1545)*. Gand, Vuylsteke, 1891, 64 p.

3. *Histoire de l'intolérance, de l'inquisition et de la liberté en Belgique*. Bruxelles, Bouton, 1895, 403 p.

4. *L'Inquisition et le régime pénal pour la répression de l'hérésie dans les Pays-Bas*. Turnhout, Splichal, 1887, 325 p.

5. *Annales de la Société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre*, t. XXXVIII, tiré à part. Bruges, de Plancke, 977 p.

temps que l'évêché, et une étude sur les *Troubles religieux du XVI^e siècle au quartier de Bruges*¹. On y voit un curieux mémoire justificatif adressé au roi d'Espagne par le magistrat de Bruges, après les excès dont la Flandre fut le théâtre en 1566-1568. A la même période se rattache l'histoire de la ville de Gand pendant la domination calviniste², de M. E. AELBRECHT. M. C. RAHLENBECK a utilisé des documents inédits sur l'histoire, encore assez peu claire, de la réforme dans le pays de Namur³. Il s'est occupé également des protestants de Valenciennes⁴ et des réformés flamands réfugiés en Angleterre⁵.

C'est aussi après des recherches poursuivies avec patience dans les dépôts d'archives que M. l'abbé STOUREN a écrit la curieuse *Histoire de l'ancien ban d'Olné et de la domination des Calvinistes dans ce territoire*⁶. La paix de Westphalie ayant laissé indécise la possession de Dalhem, dont Olné était une dépendance, les États généraux de Hollande y envoyèrent des troupes qui protégèrent les Protestants et firent subir aux Catholiques beaucoup de petites vexations. Il s'établit cependant un *modus vivendi*, et même depuis 1649 jusqu'en 1848 l'église servit simultanément aux deux cultes; il est vrai que ce ne fut pas sans froissements et sans récriminations de part et d'autre. Le synode évangélique belge a publié un *Liber memorialis*⁷ qui contient des notices historiques consacrées par les pasteurs aux origines et aux vicissitudes des églises protestantes wallonnes et flamandes depuis le xvi^e siècle jusqu'à nos jours.

Un intéressant débat s'est produit au sujet du testament spirituel de Jansénius⁸. Faut-il admettre l'authenticité de ce testament publié par Calenus et Fromondus en tête de l'*Augustinus*? Feu

1. *Annales de la Soc. d'émul. pour l'hist. de la Flandre*, t. XXXVIII, 515 p.

2. *Gent onder de Calvinisten van de eerste protestante predikingen tot aan de overgaaf der stad aan Alexander van Parma die den katholischen godsdienst herstelde*. Gand, Siffer, 1894, 129 p.

3. *Les Gueux namurois (Revue de Belgique, 2^e série, XV)*.

4. *Les Chanteries de Valenciennes*. S. l. n. d., 68 p.

5. *Notes sur les réformés flamands et wallons du XVI^e siècle en Angleterre*. Lymington, King, 1892, 123 p.

6. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, VII, tiré à part. Liège, Grandmont, 1892, 218 p.

7. *Célébration du jubilé cinquantenaire du synode évangélique de Belgique*. Bruxelles, Verhavert, 1890, 450 p.

8. *Jansénius, évêque d'Ypres. Ses derniers moments, sa soumission au Saint-Siège, d'après des documents inédits. Étude de critique historique par des membres du séminaire d'histoire ecclésiastique établi à l'Université catholique de Louvain*. Louvain, Van Linthout, 1893, 228 p.

M. Alph. VAN DEN PEEREBOOM, dans le tome VI de ses *Ypriana*, avait soutenu que non, et son opinion avait prévalu. Les élèves du séminaire d'histoire ecclésiastique de l'Université de Louvain ont repris l'étude de la question et se sont livrés à un immense travail de recherches dans les archives d'Ypres, de Malines et de Bruxelles, ainsi qu'à une critique très serrée des témoignages contemporains. Ils rejettent la conclusion d'Alph. Van den Peereboom et ils produisent un témoignage nouveau, celui de la religieuse qui soigna Jansénius jusqu'à sa mort. Peut-être exagèrent-ils même l'importance de cet élément introduit dans le débat ; en effet, la garde-malade atteste que l'évêque a tracé quelques lignes en tête du manuscrit de l'*Augustinus*, mais elle ne connaît ni la lettre ni le sens de cet écrit suprême dont l'original n'a d'ailleurs jamais été produit. D'autre part, les auteurs ont vraiment abusé de la conjecture, leur argumentation est parfois d'une subtilité extrême et elle dégénère à certains moments en un plaidoyer où l'on pourrait relever des contradictions. Malgré son incontestable mérite, l'œuvre n'est pas définitive. Il y a une partie faible, c'est celle où l'on étudie les sentiments intimes de Jansénius à divers moments de sa carrière.

M. J. KÜNTZIGER¹ a mis en relief, avec beaucoup d'érudition, l'influence considérable que les doctrines de Fébronius exercèrent sur l'esprit de Joseph II et la place importante que les écrits du suffragant de Trèves occupèrent dans les débats théologiques du XVIII^e siècle.

Le livre de M. A. THYS² donne beaucoup de détails intéressants sur les persécutions que subit le clergé anversois pendant le gouvernement du Directoire. Les recueils de MM. TYCK³ et Vos⁴ abondent en renseignements utiles sur l'histoire ecclésiastique de la Belgique pendant l'époque contemporaine. M. le chanoine BARBIER s'est fait une spécialité des recherches sur les anciennes abbayes du Namurois. Parmi les contributions de réelle valeur qu'il a fournies à l'histoire monastique, nous citerons les histoires du *Chapitre de Sclayn*⁵, du

1. *Fébronius et le Fébronianisme (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, coll. in-8°, XLIV, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1889, 240 p. — Voy. Revue historique, XLII, 175).*

2. *De geestelijkheid van Antwerpen in 1798-1799 (le Clergé d'Anvers en 1798-1799). Anvers, Kennes, 1894, 238 p.*

3. *Notices historiques sur les congrégations et communautés religieuses de la Belgique au XIX^e siècle.* Louvain, Peeters, 1892, 415 p.

4. *Le Clergé du diocèse de Tournai depuis le Concordat de 1801 jusqu'à nos jours.* Braine-le-Comte, Zech, 1887-1893, 5 vol., 216-340-359-307-315 p.

5. *Namur, Delvaux, 1889, 386 p.*

*Monastère de Géronsart*¹, de l'*Abbaye de Malonne*², de l'*Abbaye de Floreffe*³. Viennent ensuite l'histoire de l'abbaye de Tongerloos⁴, par M. VAN SPILBEECK, qui est fatigant à force d'enthousiasme continu, et qui exagère quelque peu l'importance, réelle du reste, du rôle que cette abbaye a joué dans l'histoire de la Belgique; puis les *Études sur l'abbaye de Waulsort*⁵, de M. L. LA HAYE, qui ont amené une controverse très animée entre l'auteur et M. Sackur. On y reconnaît de sérieuses qualités de plan et de méthode, mais l'auteur a puisé des textes dans des éditions fautives, ce qui l'a conduit à de regrettables erreurs d'interprétation. Puis encore l'histoire de l'abbaye bénédictine d'Afflighem, par M. D. BERNARD⁶, et celle de Wevelghem, par M. COULON⁷.

Le bénédictin Dom BERLIÈRE est l'auteur d'une longue série de travaux d'histoire religieuse dont les principaux sont : une *Dissertation chronologique sur le fondateur de l'abbaye de Brogne*⁸, où il discute les travaux de Schultze, Sackur et Holder-Egger; *l'Ordre bénédictin en Belgique, réformes des XV^e et XVI^e siècles*⁹; *Mathieu Moulart, abbé de Saint-Ghisloin et évêque d'Arras*¹⁰, avec beaucoup de détails nouveaux sur le gouvernement de Don Juan, les revendications des Malcontents, sur l'histoire intérieure de la célèbre abbaye et les rivalités ambitieuses des moines; *la Congrégation bénédictine des exempts de Flandre*¹¹, qui expose les réformes introduites par l'action du concile de Bâle. M. J. HALKIN a également fait des recherches sur l'histoire d'un important prieuré clunisien, celui de *Saint-Séverin-en-Condroz*¹². M. V. VAN DER HAEGHEN a recueilli plusieurs centaines de pièces d'archives qui contiennent presque toute l'*Histoire du couvent de Ten-Walle et de l'abbaye dite du Groenen-Bril, à Gand*¹³. Nous citerons aussi l'*Histoire des Franciscains à*

1. Namur, Douxfils, 1886, 360 p.

2. Ibid., Delvaux, 384 p.

3. Ibid., 2 vol., 548, 384 p.

4. *De abdij van Tongerloos*. Louvain, Peeters, 1889, 657 p.

5. Namur, Wesmael, 1890, 350 p.

6. *Geschiedenis der benedictynen von Afflighem*. Gand, Siffer, 1891, 382 p.

7. *Histoire de Wevelghem et de son ancienne abbaye*. Bruges, De Haene, 1890, 378 p.

8. *Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous*, IX, 1892.

9. Ibid., XI, 1894.

10. Ibid., XI.

11. Ibid., XII, 1895.

12. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, IV.

13. Gand, Annoot, 1888, 370 p.

*Malines*¹, de M. VAN PUYMBROECK; une étude de M. C. TOUSSAINT sur *Wibald, abbé de Stavelot, du Mont-Cassin et de la Nouvelle-Corbie*²; des recherches sur l'*Établissement de la Compagnie de Jésus aux Pays-Bas*³, par O. P. et par le P. DELPLACE⁴; les tomes XIV et XV des *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, de M. J. DARIS⁵; *l'Histoire de l'église collégiale Saint-Paul, à Liège*, de M. THIMISTER⁶; *l'Histoire du chapitre de Tongres*, de M. THYS⁷, très touffue, mais très complète, et dont nous noterons un chapitre remarquable sur la réforme du XVI^e siècle; *l'Histoire du chapitre noble de Nivelles*, de M. J. FRESON⁸, et celle du *Chapitre noble de Sainte-Beyge, à Andenne*, par le baron MISSON⁹; enfin *l'Histoire des Récollets*, du P. METS¹⁰, et la monographie de M. HUTIN sur l'abbaye de *Carlsbourg, autrefois Saussure*¹¹.

HISTOIRE MILITAIRE. — Une intéressante controverse s'est élevée au sujet de la bataille de Courtrai, du 11 juillet 1302, entre MM. FUNCK-BRENTANO¹², PIRENNE¹³ et J. FREDERICHs¹⁴. Elle nous a valu une série d'études critiques de haute valeur sur l'importance relative des sources de l'histoire flamande au XIII^e et au XIV^e siècle. Le général HENRARD a écrit l'histoire détaillée du célèbre siège d'Ostende, de 1604-1604, et y a fait preuve d'une double compétence militaire et historique. Il a utilisé les écrits des contemporains en les contrôlant sans cesse au moyen des archives, et spécialement des papiers d'État et

1. *De Franciscanen te Mechelen*. Gand, Hemelsoet, 1895, 420 p. — Du même auteur, une étude sur les Franciscains gantois : *Enige bladziiden uit de geschiedenis van het voormalig franciscanen Klooster te Gent, 1224-1788*. Ibid., 352 p.

2. Namur, Delvaux, 1892, 161 p.

3. *Précis historique*, XXXII, tiré à part. Bruxelles, Vromant, 1886, 114 p.

4. *L'Établissement de la Compagnie de Jésus à Tournai dans le courant du XVI^e siècle, et son travail de propagande contre la Réforme*. Ibid., XL, tiré à part. Ibid., 1891, 174 p.

5. Liège, Demarteau, 1893-95, 245, 230 p.

6. Liège, Grandmont, 1891, 655 p.

7. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XLIII, XLIV, tiré à part. Anvers, De Backer, 1889, 2 vol., 566 et 579 p.

8. Nivelles, Guignardé, 1890, 455 p.

9. Namur, Delvaux, in-4°, 633 p.

10. *Geschiedenis van de orde der Minderbroeders*. Gand, Siffer, 1893, 256 p.

11. Alost, Procure des Frères, 1893, 435 p.

12. A la séance de l'Académie des inscriptions du 16 janvier 1891.

13. *La Version flamande et la version française de la bataille de Courtrai* (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, I, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1892, 39 p.).

14. *Les derniers travaux sur l'histoire et l'historiographie de la bataille de Courtrai* (*Messenger des sciences historiques*, LXVII).

de l'audience conservés à Bruxelles¹. M. le colonel MOYNIER a décrit *la Bataille de Fleurus*², du 29 août 1622, et *le Combat de Leuze*³, du 19 septembre 1694. M. J. POSWICK a fait paraître sur l'*Histoire des troupes liégeoises pendant le XVIII^e siècle*⁴ un ouvrage considérable, rédigé d'après les documents des archives de Liège et de Vienne. Nous devons citer aussi l'*Histoire des bataillons de tirailleurs francs en Belgique*⁵ de M. le major COVELIER, dont les révélations au sujet de l'indiscipline de certains corps belges pendant les campagnes de 1830-1834 laissent une impression pénible, et qui contient d'utiles leçons. Enfin l'*Histoire de l'École militaire de Belgique*⁶, par le commandant DECVISE, caractérise avec une parfaite compétence l'enseignement et les méthodes de cet établissement et met en lumière l'action qui y a été exercée par des hommes éminents comme Chapelié, Liagre et Brialmont.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — M. P. ERRERA⁷ a consacré deux volumes à des recherches sur quelques vestiges de formes anciennes de la propriété en Belgique, et il a découvert des traces nombreuses d'anciennes propriétés collectives. M. N. VAN WERVEKE a étudié *les Finances de la ville de Luxembourg pendant le règne de Philippe le Bon*⁸. Le travail de M. HEINS⁹ nous fournit un grand nombre de renseignements puisés aux meilleures sources sur le commerce, l'industrie et la population des villes de Bruxelles, Anvers, Gand et Liège depuis le xv^e siècle jusqu'au xviii^e. Une communication de M. C. PIOT¹⁰ à la Commission royale d'histoire expose *les Relations qui existèrent entre les Pays-Bas et la Hanse teutonique au XVI^e siècle*. Nous mentionnerons aussi quelques études intéressantes sur les anciennes corporations, comme celle de M. F. DONNET sur *les Raffineurs de sucre à Anvers du XV^e au XIX^e siècle*¹¹, de M. E. GRUBENS sur la confrérie des merciers¹², et

1. *Histoire du siège d'Ostende*, 1601-1604. Bruxelles, Falk, 1891, 148 p.

2. Charleroi, Van Holder, 1892, 51 p.

3. Tournai, Blanquart, 170 p.

4. Liège, Grandmont, 1894, in-4°, 221 p.

5. Bruxelles, Deprez, 1894, 208 p.

6. Bruxelles, Polleunis, 1895, 343 p.

7. *Les Masuits*. Bruxelles, Weissebruck, 1891, 2 vol., 545-320 p. Voy. aussi l'excellente dissertation de M. P. Errera sur *les Warechalx* (*Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, VIII, 1894).

8. *Publications de l'Institut historique du Luxembourg*, XLIV, 1895.

9. *Les Étapes de l'histoire sociale des quatre grandes villes de la Belgique* (*Revue de Belgique*, XIII, XIV), tiré à part. Gand, Heins, 1893, 148 p.

10. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, V, 1895.

11. Anvers, Engels, 1892, 93 p.

12. *Het Hoofdambacht der Meerseniers*. Anvers, Delamontagne, 1892, 180 p.

surtout les travaux consciencieux et complets de M. J. HALKIN sur la culture de la vigne et le métier des vigneron¹. M. A. WINS a écrit une monographie très complète de *la Connétablie des boulangers de Mons*²; il connaît bien les sources et sait les utiliser, mais il pêche un peu par l'enthousiasme et n'aperçoit pas assez les défauts du système corporatif. M. G. CRUTZEN a vu plus clair dans sa solide étude sur *les Principaux défauts du système corporatif dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII^e siècle*³; il analyse, avec beaucoup de sagacité, les causes multiples qui ont fait supprimer l'organisation ancienne et décrété la liberté du travail. M. L. RICHALD a publié une vaste étude de statistique sur les recettes et les dépenses de la ville de Bruxelles, de ses faubourgs et des chefs-lieux des provinces belges⁴. Nous signalerons aussi l'*Histoire du commerce et de l'industrie en Belgique depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'émancipation de Charles-Quint*⁵, de M. P. HUTBRECHTS.

HISTOIRE COLONIALE. — M. E. BANNING⁶, un des collaborateurs les plus distingués du roi Léopold II dans l'œuvre africaine, a exposé en détail l'œuvre du Congrès de Berlin auquel il prit part. Son livre est une vraie mine d'informations vérifiées avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Nous devons mentionner aussi l'*Histoire de l'établissement des Anversois aux Canaries au XVI^e siècle*, par M. F. DONNET⁷. On y trouve surtout à propos d'histoire coloniale beaucoup de détails biographiques et généalogiques et la rectification de nombreuses légendes créées par la vanité des familles.

HISTOIRE DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS. — LETTRES. — Le mémoire de M. AUGER, couronné par l'Académie, nous initie à l'évolution de *la Mystique dans les Pays-Bas au moyen âge*⁸. L'au-

1. *Étude historique sur la culture de la vigne en Belgique (Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, IX)*, tiré à part. Liège, Grandmont, 1895, 146 p. — *Le Bon métier des vigneron de la cité de Liège et le métier des vigneron et cotteliers de la ville de Namur*. Liège, Vaillant-Carmonne, 1895, 126 p.

2. *Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 5^e série, VII, tiré à part. Mons, Dequesne, 1894, 151 p.

3. *Revue de l'instruction publique en Belgique*, XXX, XXXI, tiré à part. Gand, Van der Haeghen, 64 p.

4. *Les Finances communales en Belgique*. Bruxelles, Rosez, 1892, 4 vol., 120-156-150-162 p.

5. Bruges, Maertens, 1888, 236 p.

6. *Le Partage politique de l'Afrique d'après les transactions internationales les plus récentes*. Bruxelles, Falk, 1888, 181 p., traduit en allemand par le Dr Pfungst : *Die politische Theilung Afrika's*. Berlin, Walther, 1890, 210 p.

7. Anvers, De Backer, 1895, 219 p.

8. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8°, XLVI, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1892, 353 p.

teur scrute d'une manière approfondie la vie et les œuvres des chefs de l'école, tels que J. de Ruysbroeck, Rupert de Deutz, Hugues de Saint-Victor, Gérard Groote, Thomas de Cantimpré, Thomas à Kempis, etc. M. DE WULF, dans un mémoire également couronné par l'Académie¹, s'est attaché à mettre en relief l'influence exercée sur le mouvement des esprits par des maîtres tels que Henri de Gand, Pierre et Georges de Bruxelles, Dullaert, etc., et il a exposé très clairement l'action, sur les études philosophiques, de la Renaissance, des luttes religieuses du XVI^e siècle, des doctrines cartésiennes, de l'enseignement des Jésuites, etc. M. G. MONCHAMP a retracé d'une manière complète l'*Histoire du Cartésianisme en Belgique*². Il n'a pas borné ses recherches aux ouvrages philosophiques et théologiques du XVII^e et du XVIII^e siècle; il a notamment exhumé les thèses défendues à l'Université, dans les cloîtres et au séminaire de Liège, ce qui fournit une intéressante contribution à l'histoire générale des doctrines cartésiennes. Un des cartésiens belges les plus distingués fut Louis Geulincx; M. V. VAN DER HAEGHEN³ lui a consacré une solide monographie qui contient beaucoup de choses neuves sur le mouvement scientifique à Louvain et à Leyde durant le XVII^e siècle. Il ne nous reste guère de chansons historiques antérieures aux troubles de la Réforme, une centaine au plus. M. P. FREDERICQ⁴ a montré comment elles contribuent à faire comprendre les mœurs, les idées et les aspirations du peuple des Pays-Bas au moyen âge. M. F. NÈVE a consacré un beau livre à *la Renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique*⁵. Il s'y trouve des chapitres particulièrement suggestifs sur Érasme, Thomas Morus et l'humaniste Nicolas Cleynaerts. Nous devons à M. A. HAMMELIUS une *Histoire politique et littéraire du mouvement flamand*⁶, où l'on pourrait relever certaines lacunes et certaines inexactitudes de détail; mais elle rend bien compte de la grave question de l'emploi des

1. *Histoire de la philosophie scolastique dans les Pays-Bas et la principauté de Liège jusqu'à la Révolution française (Mémoire de l'Académie royale de Belgique, coll. in-8°, LI)*, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1894, 404 p.

2. *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique, coll. in-8°, XL*. Bruxelles, Hayez, 1896, 691 p.

3. *L. Geulincx, sa vie et ses ouvrages*. Gand, Hoste, 1886, 230 p.

4. *Onze historische volksliederen van voor de godsdienstige beroerten der XVI^e eeuw (Nos Chansons populaires historiques avant les troubles religieux du XVI^e siècle)*. Gand, Vuylsteke, 1894, 120 p. — *La Chanson historique en langue néerlandaise dans les Pays-Bas avant les troubles religieux du XVI^e siècle (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, XXVII)*.

5. Louvain, Peeters, 1890, 440 p.

6. Bruxelles, Rosez, 1894, 239 p.

langues qui a donné lieu en Belgique à tant de débats passionnés.

SCIENCES. — M. A. STÉVART¹ a fait connaître la poursuite et la condamnation, par les autorités académiques de Louvain, d'un professeur d'astronomie, Martin Van Velden, qui, en 1694, avait soutenu publiquement le système de Galilée. Pour éviter de nouveaux désagrèments, Van Velden dut enseigner la théorie du mouvement des planètes autour du soleil, en affectant de ne plus y comprendre la terre. M. G. MONCHAMP² a complété et rectifié, en certains points, M. Stévert. Il a établi que, si le rôle des congrégations romaines a été malheureux, le XVII^e siècle n'a cependant pas été pour nos provinces une période de complète torpeur intellectuelle. Le même érudit a publié le texte de la lettre du nonce de Cologne³, Carafa, signifiant aux professeurs de sa circonscription la condamnation de Galilée et leur défendant d'enseigner encore les doctrines coperniciennes. D.-L. JANSSENS⁴ est revenu sur le même sujet. D'autre part, M. G. MONCHAMP⁵ a fourni une intéressante contribution à l'histoire intellectuelle des Pays-Bas en nous faisant connaître les rapports épistolaires du grand Huyghens avec Grégoire de Saint-Vincent, de Sarasa, Hesius et autres savants belges du XVIII^e siècle.

BEAUX-ARTS. — Le travail le plus important publié sur l'histoire des beaux-arts depuis 1886 est, sans contredit, *l'Œuvre de Rubens*⁶, par M. Max Rooses, qui comprend plusieurs centaines de monographies consacrées chacune à un tableau. L'auteur y fait preuve d'un sens artistique pénétrant et d'une érudition prodigieuse; il s'est borné à faire un catalogue scientifique et ne s'est pas assigné pour but d'apprécier l'œuvre générale du maître, ni de faire ressortir son influence sur l'École flamande. Nous devons au même écrivain un mémoire, couronné par l'Académie, sur *Plantin et l'imprimerie plantinienne*⁷; le *Musée Plantin*⁸ fait l'objet d'une étude intéressante par M. ROSSEEL. M. J. HELBIG s'est acquitté avec beaucoup de distinction de la tâche difficile de retracer la vie et les travaux de

1. *Copernic et Galilée devant l'Université de Louvain. Procès de Martin-Étienne Van Velden*. Liège, Vaillant, 1891, 213 p.

2. *Galilée et la Belgique. Essai sur les vicissitudes du système de Copernic en Belgique au XVII^e et au XVIII^e siècle*. Saint-Trond, Moreau, 1892, 422 p.

3. *Notification de la condamnation de Galilée, datée de Liège le 20 septembre 1633, publiée par le nonce de Cologne*. Ibid., 1893.

4. *Galilée et la Belgique* (Revue bénédictine, IX, 1892).

5. *Les Correspondants belges du grand Huygens* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, XXVII, 1894).

6. Anvers, Maes, 1886-1892, 5 vol. in-4^e, 410, 400, 430, 425, 470 p.

7. *Plantijn en de plantijnsche drukkertij*. Anvers, Buschmann, 2^e éd., 206 p.

8. *Het Huis van Christoffel Plantijn*. Anvers, Maes, 1886, 156 p.

Lambert Lombard, peintre et architecte (1505-1566) ; nous disons tâche difficile : en effet, il ne reste aujourd'hui de cet artiste fameux que de rares tableaux, quelques dessins, études et esquisses¹. M. Helbig a fait paraître aussi une deuxième édition de sa remarquable *Histoire de la sculpture et des arts plastiques au pays de Liège*². Citons aussi l'importante étude de M. H. HYMANS sur *Lucas Vosterman*³. Enfin parmi les livres consacrés à l'histoire des arts industriels, qui attire de plus en plus l'attention des archéologues, nous devons une mention à la consciencieuse monographie de M. E. SOIL : *les Tapisseries de Tournai, les tapissiers et les haute-lisseurs de cette ville. Recherches sur l'histoire, la fabrication et les produits des ateliers de Tournai*⁴.

ARCHÉOLOGIE. — Les revues des sociétés provinciales contiennent de nombreuses dissertations sur des points de détail. On trouvera un intéressant tableau des études archéologiques en Belgique depuis 1830 dans le mémoire du lieutenant général P. WAUVERMANS⁵. Les travaux de M. H. SCHUERMANS sur les *Verres façon de Venise fabriqués aux Pays-Bas* et sur les *Verres à courses de char de Couvin*⁶ révèlent une profonde érudition. On a déterré à l'abbaye de Villers, en 1894, des ardoises couvertes de caractères du XIII^e siècle, sur lesquelles, entre autres curiosités, on a déchiffré des instructions sur la manière de faire marcher les clepsydres du monastère. M. SHERIDAN a commenté ces inscriptions avec beaucoup de sagacité⁷. M. le chanoine E. REUSENS a fait paraître en 1886 une nouvelle édition de son excellent *Manuel d'archéologie chrétienne*⁸.

GÉNÉALOGIE ET HÉRALDIQUE. — Nous relevons sous cette rubrique quelques travaux de valeur : *Pierre l'Ermite et la famille Lhermite d'Anvers*⁹, par M. F. DONNET, qui passe au crible d'une critique impitoyable les prétentions généalogiques et nobiliaires d'une famille anversoise, qui se déclare issue de Pierre l'Ermite ; l'*Armorial ancien*

1. Bruxelles, Baertsoen, 1893, 209 p.

2. Bruges, Desclée, 1893, gr. in-4°, 212 p.

3. Bruxelles, Bruylant, 1893, gr. in-4°, 270 p.

4. Tournai, Vasseur, 1892, 460 p.

5. *Le Cinquantenaire de l'Académie d'archéologie de Belgique (Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, XLVII)*.

6. *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, XXXII, tiré à part. Bruxelles, Gobbaerts, 1893, 175 p.

7. *Les inscriptions sur ardoise de l'abbaye de Villers (Annales de la Société archéologique de Bruxelles, IX)*.

8. Louvain, Peeters, 2 vol., 576, 622 p.

9. Anvers, De Backer, 1893, 102 p.

*et moderne de la Belgique*¹ de M. J. BOSMANS, qui fourmille malheureusement d'omissions, d'inexactitudes et de descriptions fautive; l'*Histoire généalogique de la maison de Diesbach*², par M. DE GHELINCK; les *Armoiries des chevaliers de la Toison-d'Or*³, par M. Alb. DUTRY; le *Dictionnaire des figures héraldiques*⁴, de M. DE RENESSE, en cours de publication; et surtout la remarquable *Histoire généalogique de la maison de Rumigny-Florennes*⁵ de M. ROLAND. Citons encore l'*Annuaire de la noblesse belge*⁶, qui paraît depuis un demi-siècle et qui contient de nombreuses notices sur les principales familles du pays.

NUMISMATIQUE. — Cette précieuse science auxiliaire de l'histoire a fait l'objet de travaux de mérite. La *Revue belge de numismatique*, qui est arrivée à son dixième volume, publie beaucoup d'articles sérieux sur des matières d'ordre secondaire. Nous devons mentionner avec éloge l'ouvrage considérable de M. DE WITTE sur l'*Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*⁷; l'auteur y fait preuve de vastes connaissances techniques; il étudie spécialement les affinités qui existent entre les monnaies et les sceaux. Le baron DE CHESTRET DE HANEFPE a résumé, dans un livre magistral, toute la *Numismatique de la principauté de Liège*⁸, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'ancien régime. Il donne des détails abondants et inédits sur la législation, le poids et le titre des espèces, la fabrication, sur la vie des graveurs, et il a eu l'heureuse idée de rattacher l'histoire monétaire à l'histoire générale du pays.

GÉOGRAPHIE. — M. Ch. RUELENS a entrepris de rééditer l'*Atlas des villes des Pays-Bas* au XVI^e siècle de Jacques de Deventer; chaque localité fait l'objet d'une notice très soignée, due à un spécialiste. C'est ainsi, pour n'en citer qu'une, que l'étude de M. GILLIODTS VAN SEVEREN sur Bruges⁹ abonde en renseignements inédits puisés aux meilleures sources et intéressant à la fois l'histoire, l'archéologie, la numismatique, etc. M. Alph. WAUTERS a poursuivi l'œuvre considé-

1. Bruxelles, Bosmans, 1889, 800 p.

2. Gand, Siffer, 1889, in-fol., 474 p.

3. Ibid., 1889, 107 p.

4. Bruxelles, Schepens, 1892-97, 1500 p.

5. *Annales de la Société archéologique de Namur*, XVII, tiré à part. Namur, Wesmael, 1891, 246 p.

6. Bruxelles, Mosmans, 1896, 50^e année, 490 p.

7. Anvers, De Backer, 1894, gr. in-4^e, t. I, 214 p.

8. Bruxelles, Hayez, t. I, 1888, in-4^e, 249 p.; t. II, 1890, 466 p.

9. *Bruges ancienne et moderne*, tiré à part. Bruxelles, Falk, 1891, 81 p.

nable qu'il avait commencée avec la collaboration de feu J. Tarlier sur *la Géographie et l'histoire des communes belges*. La monographie du *Canton de Léau*¹ a été rédigée d'après des documents de première main et présente un intérêt historique réel. Le lieutenant général P. WAUVERMANS a publié un *Essai sur l'histoire de l'école cartographique anversoise au XVI^e siècle*² qui, à côté de choses intéressantes et neuves, contient beaucoup de digressions et d'affirmations hasardées. Le travail du général HENNEQUIN est d'une bien autre valeur³. Notons aussi le très utile *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique*⁴ de MM. JOURDAIN, VAN STALLE et DE HEUSCH. Nous devons citer enfin deux bons dictionnaires provinciaux : le *Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, par M. BERNIER⁵, et *les Communes de la province de Liège*, par le baron A. DE RYCKEL⁶; tous deux contiennent d'excellentes notices historiques.

BIBLIOGRAPHIE. — M. F. VAN DER HAEGHEN a entrepris une histoire de l'imprimerie dans les Pays-Bas. La *Bibliotheca belgica* doit comprendre la description de tous les livres imprimés dans les Pays-Bas au XV^e et au XVI^e siècle, ainsi que celle des principaux ouvrages publiés depuis 1600 jusqu'à nos jours. Il y joindra même les livres importants publiés à l'étranger, mais écrits par des Belges ou des Hollandais, de même que les ouvrages concernant les Pays-Bas, imprimés en dehors des limites de l'ancienne monarchie des ducs de Bourgogne et de Charles-Quint, enfin la bibliographie des imprimeurs néerlandais établis à l'étranger. On a pu craindre au début que le plan de cette publication fût trop vaste, que les forces de M. F. Van der Haeghen et de ses éminents collaborateurs MM. ARNOLD et VAN DEN BERGHE trahissent leur courage. Heureusement, il n'en a pas été ainsi : cent quarante et une livraisons ont paru⁷ avec une parfaite régularité. Toutes les éditions des ouvrages de chaque auteur sont décrites avec un soin et une érudition qu'on ne trouve

1. Bruxelles, Hayez, 1887, 243 p.

2. *Bulletin de la Société de géographie d'Anvers*, XVI-XVII, tiré à part. Anvers, 1894, 273 p.

3. *Étude historique sur l'exécution de la carte de Ferraris et l'évolution de la cartographie en Belgique depuis la publication de la grande carte de Flandre de Mercator (1549) jusqu'à ces derniers temps*. Bruxelles, Van der Auwera, 1891, 132 p.

4. Bruxelles, Bruylant, 1894-95, 2 vol., 736, 814 p.

5. Mons, Monceaux, 1891, in-4°, 604 p.

6. Liège, Demarteau, 1892, 664 p.

7. Gand, Van der Haeghen.

jamais en défaut ; une biographie souvent détaillée et neuve en bien des points y est jointe. Plus l'œuvre avance, et plus elle acquiert de valeur ; les articles consacrés à Juste Lipse, aux martyrologes protestants, à Érasme, sont de véritables livres pour lesquels on a mis à contribution toutes les bibliothèques de l'Europe. Le grand prix quinquennal d'histoire a été décerné à la *Bibliotheca belgica* en 1894. On a dit avec raison que ce gigantesque ouvrage rendra dans notre pays, pour l'époque qui commence avec la Renaissance, des services analogues à ceux que rend pour le moyen âge l'*Histoire littéraire de la France*. Le P. C. SOMMERVOGEL a, lui aussi, abordé une tâche colossale qu'il mène rapidement à bien. Il a réédité et complété l'ouvrage des PP. De Backer, la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*¹, réunissant ainsi tous les renseignements nécessaires pour mettre en relief la grande part que, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, l'ordre des Jésuites a prise au mouvement intellectuel de l'humanité. Il joindra à cette vaste encyclopédie une édition revue et augmentée du livre publié en 1864, par le P. CARAYON, *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus*, répertoire important de tout ce qui a été écrit pour ou contre les Jésuites à tous les points de vue ; viendra enfin une table méthodique, une table des anonymes et une table géographique. Ce sera un des plus beaux monuments bibliographiques de notre siècle. M. H. PIENNE a rendu un grand service aux travailleurs en faisant pour l'histoire de Belgique ce que Dahlmann et Waitz ont fait pour l'histoire de l'Allemagne, et M. G. MONOD pour l'histoire de France². Il a surmonté les difficultés résultant du manque d'unité ethnographique et géographique et de l'instabilité des frontières des anciens Pays-Bas. MM. L. LA HAYE et H. FRANCOIS avaient commencé la publication d'un *Répertoire bibliographique de l'histoire nationale*³, qui devait comprendre tous les ouvrages parus de 1830 à 1882. Le premier fascicule contient une histoire, très bien présentée, de l'historiographie belge. Ce travail, qui aurait été si utile, n'a pas été continué. M. F. DE POTTER a commencé un recueil bibliographique d'un caractère plus général pour les livres et brochures rédigés en néerlandais⁴. D'autres travaux du même genre, mais plus spéciaux, ont été

1. Bruxelles, Schepens, 1890-96, 6 vol. gr. in-4°, 1938, 1964, 1984, 1966, 1960, 1991 p.

2. *Bibliographie de l'histoire de Belgique*. Gand, Engelcke, 1893, 231 p.

3. Liège, Grandmont.

4. *Vlaamsche bibliographie. Lijst der boeken, vlug en tijdschriften, muziekwerken, Kaarten, platen en tabellen in België van 1830 tot 1890 verschenen*. Gand, Siffer, 1894, 458 p.

publiés par MM. DIRKS¹ et DOYEN². Une autre bibliographie³ mentionne les publications de tout genre qui ont vu le jour en Belgique de 1830 à 1880; elle est assez complète, mais elle est encore loin d'être terminée et se poursuit avec une lenteur regrettable. M. P. BERGMANS a dressé un utile *Répertoire méthodique décennal des travaux bibliographiques parus en Belgique de 1881 à 1890*⁴. M. E. BACHA est l'auteur d'un essai intéressant sur les *Bibliographies méthodiques*⁵, énumération rationnelle des recueils et revues bibliographiques, de nature à faciliter les recherches. Nous devons citer aussi un excellent répertoire historico-bibliographique de tous les monastères ayant existé dans les Pays-Bas avant le XIX^e siècle, c'est *la Belgique monastique* de M. HOSPER⁶. Sa publication est malheureusement interrompue par la disparition du *Messenger des sciences historiques*. M. OLTROFF a commencé une importante étude sur *les Éditeurs et libraires d'Anvers depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à nos jours*⁷. C'est une suite de biographies fort bien documentées avec des portraits, des marques typographiques et de nombreuses indications bibliographiques d'autant plus intéressantes qu'Anvers occupe une place distinguée dans l'histoire de la typographie; le musée Plantin-Moretus témoigne encore aujourd'hui de la remarquable activité de nos éditeurs d'autrefois. M. BROECKAERT s'est occupé d'un domaine plus restreint; il nous a donné la liste complète des publications parues à Termonde avec une esquisse biographique des éditeurs⁸. Nous y constatons que, tandis qu'on imprimait à Bruges dès 1476, la presse ne fit son apparition à Termonde que vers 1707. On peut faire la même remarque pour Bouillon, Arlon, Stavelot, Tirlemont, Lierre, Wavre, Ostende, Saint-Trond et Diest. Nous mentionnerons enfin un curieux article de M. ROMBERG, *les Journaux à Gand en 1815*⁹. C'est une histoire anecdotique de la petite cour bourbonnienne réfugiée en Flandre; on y trouve

1. *Histoire littéraire des Frères Mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas*. Anvers, De Wolf, 1886, 454 p.

2. *Bibliographie namuroise*. Namur, Godenne, 1884-1890, 2 vol., 810-360 p. — Nous y joindrons J. Chalon, *Essai monographique sur les périodiques namurois* (*Annales de la Société archéologique de Namur*, XIX, 1892).

3. Bruxelles, Weissebruch, 1886-1897, 3 vol., 638, 738, 599 p.

4. Liège, Vaillant, 1892, 76 p.

5. Bruxelles, Économie financière, 1892, 83 p.

6. *Messenger des sciences historiques*, LXI.

7. *De boekdrukkers, boekverkoopers en uitgevers in Antwerpen sedert de uitvinding der boekdrukkunst tot op onze dagen*.

8. *Dendermondsche Drukkers*. Termonde, Ducopi, 1891, 210 p.

9. *Revue de Belyique*, 2^e série, XV, 1895.

des analyses très curieuses des étranges organes de la royauté légitime.

CRITIQUE DES SOURCES. — M. Ch. MOELLER a fait paraître, à l'usage de ses élèves, un *Traité des études historiques*¹ comprenant une introduction critique à l'histoire moderne, un chapitre sur les archives, d'importants relevés bibliographiques, des conférences sur la méthode historique, etc. Il présente aux débutants, sous un volume relativement mince, une foule de renseignements utiles, notamment pour ce qui concerne la littérature historique et les sciences auxiliaires.

On a cru longtemps à l'authenticité d'un diplôme du roi franc Thierry III, conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand, et portant concession d'immunité à l'abbaye de Saint-Bertin pour ses domaines d'Attin. M. H. PIRÉNNE, d'accord avec Bresslau et J. Havet, a établi la fausseté de ce document². Le P. H. DELEHAYE, hollandiste, a fait une remarquable étude critique sur Guibert de Gembloux³. M. G. KURTH s'est livré à un travail très approfondi pour dégager des surcharges de Gilles d'Orval une *Vita Notgeri* due à un écrivain anonyme du XII^e siècle, et qui présente un intérêt capital pour l'histoire du grand évêque liégeois⁴. Il a fait revivre aussi la physionomie presque oubliée du chanoine Maurice de Neufmoustier, l'ami de Gilles d'Orval et le reviseur de sa *Chronique*, le seul chroniqueur du moyen âge qui nous ait renseigné sur les derniers jours de Pierre l'Ermite. M. Kurth a établi que l'histoire de Neufmoustier n'a été écrite que sous forme d'interpolation à Gilles d'Orval et à Albéric de Troisfontaines par le chanoine Maurice⁵. On croyait perdu le manuscrit d'après lequel M. Van de Putte avait publié, à la suite des *Annales blandinienses*, un livre important de traditions concernant la période qui s'étend du VII^e au XII^e siècle. M. H. PIRÉNNE l'a retrouvé aux Archives générales du royaume et en a fait l'objet d'une notice détaillée⁶. L'érudit professeur de l'Université de Gand a fait une étude critique sur *les Sources de l'histoire de la Flandre au*

1. Louvain, Peeters, 1892, 673 p.

2. *Note sur un diplôme du roi franc Thierry III (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, III, 1893).*

3. *Guiberti Gemblacensis epistula de sancto Martino et alterius Guiberti item Gemblacensis carmina de eodem (Analecta Bollandiana, VII, 1888).*

4. *Une biographie de l'évêque Notger au XII^e siècle (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 4^e série, XVII, 1890).*

5. *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier près de Huy (Ibid., 5^e série, I, 1892).* — Cf. *Maurice de Neufmoustier (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, XXIII).*

6. *Note sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, V, 1895).*

*moyen âge*¹. Il s'est surtout occupé des vies de saints et des chroniques. Il a aussi déterminé la valeur historique de la *Rymkronyk van Vlaenderen*². Enfin il a édité avec beaucoup de soin, d'après les manuscrits d'Arras et de Paris, la Chronique de Galbert de Bruges, la plus importante des sources de l'histoire du meurtre de Charles le Bon³. Il a donné, dans sa préface, la biographie de l'écrivain, rectifié certaines erreurs courantes, et indiqué les défauts des éditions de Galbert faites par Köpke et par les Bollandistes. M. H. DUSSART a retrouvé, dans le manuscrit 730 de la bibliothèque de Saint-Omer, des fragments considérables d'un mémorial tenu au jour le jour par le greffier du chapitre de Saint-Donatien à Bruges pendant les années 1491 à 1498. Il démontre l'importance de ce témoignage émanant d'un homme bien informé qui enregistre avec émotion les misères et les horreurs qui se passent sous ses yeux⁴. M. Alph. WAUTERS a fait une étude très suggestive sur *Le peu de créance que méritent quelques-unes de nos sources historiques*⁵. M. l'abbé CAUCHIE a montré l'importance que présentent, pour la connaissance de l'histoire de Belgique au XVIII^e siècle, les *Papiers d'État du maréchal de Botta-Adorno*⁶ conservés à la bibliothèque ambrosienne de Milan.

INVENTAIRES. — M. VAN WEBBEKE a colligé de nombreuses chartes luxembourgeoises dispersées dans un grand nombre de dépôts d'archives de l'Europe⁷. M. A. REINERS a fait un travail analogue pour les manuscrits de l'ancienne abbaye d'Echternach conservés à la Bibliothèque nationale à Paris⁸. De même, M. A. D'HERBOMEZ, pour les *Manuscrits relatifs à l'histoire de Tournai*⁹, et M. DE LA GRANGE pour les *Sources de l'histoire du Tournaisis*¹⁰. M. H. STEIN a publié deux *Inventaires des manuscrits du musée Plantin à Anvers*¹¹ datant, l'un de 1592, l'autre de 1650. M. E. BACHA a retracé l'histoire de la

1. *Annales du cercle historique et archéologique de Gand*, I, 1894.

2. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, XV, 1888.

3. *Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre, par Galbert de Bruges*. Paris, Picard, 1891, 202 p.

4. *Fragments inédits de Romboudt de Doppere. Chronique brugeoise de 1491 à 1498*. Bruges, de Plancke, 1892, in-4°, 138 p.

5. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, XXVIII, 1894.

6. Bruxelles, Pollemin, 1895, 32 p.

7. *Études sur les chartes luxembourgeoises du moyen âge (Publications de l'Institut du Luxembourg, XLI)*, tiré à part. Luxembourg, Brück, 1894, 267 p.

8. *Ibid.*, XL.

9. *Bulletin de la Société historique de Tournai*, XXIII-XXV, 1894.

10. *Mémoires de la Société historique de Tournai*, XXIV, 1892.

11. *Message des sciences historiques*, LIV, 1886.

*Collection Moreau à la bibliothèque nationale de Paris*¹ et a montré quel parti nos historiens pourraient en tirer. Il a fait un travail analogue pour les *Archives farnésiennes de Naples*²; M. l'abbé CAUCHIE a dressé un inventaire sommaire de ces mêmes archives³. Les archives du Vatican ont été également l'objet des recherches de ces deux érudits⁴. On s'est souvent plaint avec raison en Belgique de la pénurie d'inventaires imprimés de nos dépôts d'archives. Depuis quelques années, on semble avoir compris la nécessité de faire connaître mieux les richesses de l'espèce que possèdent le gouvernement et les villes⁵. Nous signalerons l'*Inventaire des chartes des comtes de Namur* de M. C. PIOT⁶; l'*Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'État en Belgique*⁷; l'*Inventaire des archives de l'État à Luxembourg*⁸ de M. BONNARDOT; l'*Inventaire des archives du chapitre noble de Munsterbilsen* de M. H. VAN NEUSS, qui est un modèle du genre⁹; l'*Inventaire analytique des pièces et dossiers contenus dans la Correspondance du conseil provincial et du procureur général de Namur*¹⁰ de MM. LA HAYE et DE RADIGUÈS; le recueil de M. d'HOOP sur la *Flandre orientale et ses anciennes archives*¹¹; l'*Inventaire analytique et chronologique des archives de la ville de Saint-Trond*¹² de M. F. STRAVEN; l'*Inventaire analytique des archives de la ville de Mons* de M. L. DEVILLERS¹³; l'*Inventaire des archives de la ville d'Alost* de M. d'HOOP¹⁴; enfin l'*Inventaire des cartulaires et autres registres de la ville de Bruxelles* de M. Alph. WAUTERS¹⁵.

1. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, XVII, 1890.

2. *Ibid.*, XVII.

3. *Ibid.*

4. A. Cauchie, *Mission aux archives vaticanes. Rapport à M. le ministre de l'Intérieur (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5^e série, II)*, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1892, 180 p. — *Notes sur quelques sources manuscrites de l'histoire belge à Rome. Ibid.*, II. — E. Bacha, *les Collections historiques des archives du Vatican. Ibid.*, 4^e série, XVI, 1889.

5. MM. Langlois et Stein ont rendu un grand service aux travailleurs belges en donnant un inventaire sommaire des archives de Belgique dans le troisième fascicule de leur excellent livre sur les *Archives de l'histoire de France*.

6. Bruxelles, Hayez, 1890, in-4^e, 520 p.

7. Bruxelles, Hayez, 1895, 123 p.

8. *Publications de l'Institut du Luxembourg*, XLI, 1894.

9. Hasselt, Billen, 1888, 207 p.

10. Namur, Delvaux, in-4^e, 372 p.

11. Gand, Vander Meulen, 1887, 236 p.

12. Saint-Trond, Moreau, 1888-95, 5 vol., 471, 488, 320, 410, 160 p.

13. Mons, Dequesne, 1882-95, 3 vol., 285, 364, 344 p.

14. Alost, Van Brantaghem, 1889, 125 p.

15. Bruxelles, Baertsoen, 1888-94, 588 p.

HISTOIRE PROVINCIALE ET LOCALE. — La moisson a été très abondante en ce qui concerne l'histoire de nos provinces et de nos villes. Toutefois, les travaux sont de très inégale valeur, et l'on doit souvent regretter le manque de connaissances générales et d'éducation scientifique de nos historiens régionaux. Beaucoup se perdent dans les détails et poussent la statistique rétrospective jusqu'à une puérole minutie; d'autres s'inspirent de préoccupations étroitement locales, et attachent une égale attention à des choses d'importance très diverse; la plupart ont eu le mérite de faire des recherches patientes dans les archives, mais ils ne sont familiarisés ni avec la paléographie, ni avec la diplomatique, et la bibliographie leur est demeurée étrangère. Cependant, il se manifeste depuis quelques années une amélioration que nous constatons avec plaisir et qui, nous l'espérons, s'accroîtra rapidement.

ANVERS. — M. P. GENARD a mené à bonne fin une vaste publication sur la ville d'Anvers¹; elle emprunte une grande partie de son intérêt à de superbes illustrations: portraits, fac-similés d'anciens plans et de manuscrits, reproduction d'œuvres d'art de toute espèce. M. POFFÉ a tracé un tableau très vivant de la ville d'Anvers au XVIII^e siècle² et a extrait des archives communales un grand nombre de faits curieux concernant les mœurs, les plaisirs du peuple, le commerce, l'industrie et l'administration de la justice. Une autre monographie anversoise, dont les éléments sont également tirés des archives, est celle de M. GEUDENS, consacrée au célèbre hôpital de Saint-Julien³, un des établissements charitables les plus importants des Pays-Bas, qui abritait jusqu'à 2,000 voyageurs chaque année. Parmi les nombreuses histoires de localités rurales nous en signalerons une d'un vrai mérite, celle de la commune de Schelle par MM. DE RAADT et STOCKMANS⁴. M. de Raadt est l'auteur de beaucoup d'études très soignées sur l'*Histoire des seigneuries du pays de Malines*. Notons aussi une étude consciencieuse de M. H. CONINCKX: *Malines sous la république française*⁵.

BRABANT. — MM. H. et P. HYMANS ont complété l'œuvre de vulgarisation brillante commencée par M. L. Hymans: *Bruxelles à tra-*

1. *Anvers à travers les Ages*. Bruxelles, Bruylant, s. d., 2 vol. gr. in-4°, 564-616 p.

2. *Antwerpen in de XVIII^e eeuw voor den inval der Franschen*. Gand, Siffer, 1895, 326 p.

3. *L'Hôpital Saint-Julien et les astiles de nuit à Anvers depuis le XIV^e siècle jusqu'à nos jours*. Anvers, Van Ael, 1889, 221 p.

4. *Geschiedenis der gemeente Schelle*. Lierre, Van In, 1893, 208 p.

5. *Bulletin du cercle archéologique de Malines*, III, 1892.

vers les âges¹; on trouve dans le tome III comme dans les deux premiers volumes la reproduction d'une foule de gravures et de dessins rares et curieux. M. Ed. VAN EVEN a mené à bonne fin un livre de grande valeur : *Louvain dans le passé et dans le présent*². Le sous-sol, la formation de la ville, les événements importants dont l'ancienne capitale du Brabant fut le théâtre, la topographie, les monuments sont successivement étudiés avec une extrême abondance et une grande sûreté d'informations. Les chapitres traitant de l'enseignement, de la bienfaisance et des œuvres d'art sont particulièrement instructifs. L'histoire de Diest, à la fin du XVIII^e siècle, par M. DIMARTINELLI³ contient des détails intéressants sur l'organisation des guildes locales. M. G. WILLAME a traité d'une manière attachante un épisode de l'histoire de Nivelles⁴, d'après les traditions orales, les journaux et les archives.

FLANDRE. — MM. DE POTTER et BRÖCKAERT ont conçu, il y a plus de vingt-cinq ans, le plan d'une description et d'une histoire générale des communes de la Flandre et ils ont travaillé avec courage à sa réalisation. Une quarantaine de volumes ont paru; on y trouve des notices sur les familles seigneuriales, sur les administrations communales, sur le clergé séculier et régulier, les institutions de bienfaisance, les hommes célèbres, les coutumes locales, les légendes, etc. C'est une immense compilation qui rendra des services, mais qui porte visiblement les marques d'un labeur précipité, et qui fourmille d'erreurs. La plus importante de ces monographies est l'*Histoire de la ville de Gand*⁵; M. J. VUYLSTEKE a relevé un grand nombre de méprises et de bévues⁶ dans le tome V. Ce même spécialiste a eu l'heureuse idée de réunir en volume une série d'études gantoises dans lesquelles il fait preuve à la fois d'un remarquable talent littéraire et d'une connaissance approfondie des sources⁷. Citons aussi les curieuses *Pages d'histoire locale gantoise* de M. P. CLAEYS⁸. M. GILLIODTS VAN SEVEREN a écrit un gros mémoire sur la question de *Bruges port de mer*⁹. Il y a rassemblé une foule de particula-

1. Bruxelles, Bruylant, 1887-89, t. III, gr. in-4°, 532 p.

2. Louvain, A. Fonteyn, 1891-95, gr. in-4°, 684 p.

3. *Diest in den Patriottentijd*. Gand, Siffer, 1892, 252 p.

4. *La Révolution de 1830 à Nivelles (Annales de la Société archéologique de Nivelles, V, 1895)*.

5. *Gent van den vroegstentijd tot heden*. Gand, Hoste, 1882-93, 5 vol.

6. *Een hondvol mislagen*. Gand, Vuylsteke, 1894, 48 p.

7. *Verzamelde prozaschriften*. Gand, Hoste, 1891, 288 p.

8. Gand, Vuylsteke, 1894, 3^e série, 247 p.

9. *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, XLIV, tiré à part. Bruges, de Plancke, 1895, 540 p.

rités techniques, économiques et juridiques, très neuves, mais présentées avec un désordre qui dérouté et fatigue le lecteur. Nous avons aussi les histoires des villes de Dixmude¹, par M. PRIETERS; de Ninove, par M. PLAS²; de Comines³, par M. MESSIAEN; des communes de Waerschoot⁴, par M. DE CRAENE; de Gheluwe⁵, par M. HUYS; de Moorslede⁶, par M. VAN DEN WEGHE; d'Eenaëme⁷, par M. BRAUCARNE.

HAINAUT. — M. L. DEVILLERS a complété ses laborieuses recherches sur l'histoire peu connue du *Hainaut sous la régence de Maximilien d'Autriche*⁸. M. A. D'HERBOMEZ a élucidé le passé du Tournaisis dans diverses monographies bien documentées et pleines de faits nouveaux⁹. M. LEJEUNE a écrit une *Histoire de la ville de Binche*¹⁰ et M. DEMANET nous a donné le résultat de ses *Recherches historiques sur la ville et la seigneurie de Fontaine-l'Évêque*¹¹.

LIÈGE. — Le baron DE CHESTRET DE HANEFFE est l'auteur de nombreuses études historiques qui se distinguent par une vaste érudition et un extrême souci de l'exactitude; il est souvent amené à rectifier les écrivains antérieurs avec une rigueur impitoyable. Il a retracé l'histoire de la conspiration ourdie à Liège, de 1540 à 1544, contre Charles-Quint par les trois sires de Lamarck¹², et il a réuni en volume une série de dissertations relatives à l'histoire économique, juridique et religieuse de l'ancienne principauté¹³. M. Th. GOBERT¹⁴, à

1. *Geschiedenis van Dixmude*. Dixmude, Desmyter, 1886, 348 p.
2. *Bladen uit de geschiedenis van Ninoven*. Ninove, Jacobs, 1890, 260 p.
3. *Histoire chronologique, politique et religieuse des seigneurs et de la ville de Comines*. Courtrai, Nys, 1893, 3 vol., 413, 509, 542 p.
4. *Waerschoot sedert*, 1830. Gand, Siffer, 1893, 145 p.
5. *Geschiedenis van Gheluwe*. Courtrai, Nys, 1893, 360 p.
6. *Geschiedenis van Moorslede*. Ypres, Calewaert, 1894, 358 p.
7. *Histoire de la commune d'Eenaëme*. Gand, Van der Poorten, 1895, 2 vol., 120, 520 p.
8. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, X-XVI, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 538 p.
9. *Géographie historique du Tournaisis* (*Bulletin de la Société royale belge de géographie*, XVI, 1892). — *L'Évêché de Tournai-Noyon* (*Messenger des sciences historiques*, LX, 1892). — *Comment la commune de Tournai s'agrandit aux dépens des comtes de Hainaut* (*Annales du cercle archéologique de Mons*, XXIII, 1893). — *Philippe le Bel et les Tournaisiens* (*Bulletin de la Comm. royale d'histoire*, 5^e série, III), tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1893, 178 p.
10. Mons, Manceaux, 1887, 460 p.
11. *Ibid.*, Dequesne, 1886, 391 p.
12. *Les Conjurations des Lamarck formées à Liège contre Charles-Quint* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, XXI, 1891).
13. *Études historiques et archéologiques sur l'ancien pays de Liège*. Liège, de Thier, 1894, 195 p.
14. *Les Rues de Liège*. Liège, Demarteau, 1884; 3 vol. gr. in-4^e ont paru : 638, 641, 192 p.

propos du nom des rues de Liège, accumule une quantité de matériaux, fournis par les archives et par les traditions populaires, qui seront d'une haute utilité pour les historiens futurs. Certaines de ses notices ont une réelle valeur scientifique et témoignent d'un esprit critique exercé. M. A. HOCK, qui s'est donné pour mission de faire revivre la vieille cité épiscopale aux diverses phases de son histoire, nous a donné deux nouveaux volumes pleins de révélations curieuses sur les traditions populaires¹. Le livre de M. DUBOIS, *Huy sous la république et l'empire*², ne nous fait grâce d'aucun détail quelque insignifiant qu'il puisse être. Par contre, nous avons à mentionner plusieurs travaux bien conçus : l'*Histoire du comté de Fallais* de M. E. POSWICK³; l'*Histoire de la paroisse de Visé* de M. CEYSSENS⁴; une monographie considérable de M. S. BALAU, sur la *Seigneurie, paroisse et communauté de Modave*⁵, fruit de longues recherches et contenant beaucoup de détails entièrement neufs, qui présentent de l'intérêt même pour l'histoire générale, à cause du rôle important que jouèrent les comtes de Marchin et les Montmorency, seigneurs de Modave, dans les événements du XVII^e siècle. Citons aussi les études de M. E. PONCELET sur *le Comté de Beaurieu*⁶, et de M. G. SIMONIS sur *la Seigneurie et comté d'Esneux*⁷.

LIMBOURG. — MM. BAMPS et GERAETS ont ressuscité le *Hasselt de jadis*⁸. M. C. RAHLENBECK a écrit l'histoire des *Pays d'outre-Meuse*⁹, c'est-à-dire des comtés de Dalhem, Fauquemont et Rolduc, dont une partie seulement est demeurée à la Belgique après 1830. On consultera surtout avec profit les chapitres relatifs à l'hérésie et à la sorcellerie.

LUXEMBOURG. — L'Institut archéologique de Luxembourg a entrepris une vaste histoire de la province et en a commencé l'exécution. Une partie générale comprendra la géographie historique, l'histoire des institutions politiques et administratives, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, la topographie médicale, l'organisation

1. *Liège au XIX^e siècle*. Liège, Vaillant, 1886, 327 p. — *Croyances et remèdes populaires au pays de Liège*. Ibid., 1888, 587 p.

2. Huy, Degrâce, 1889, 210 p.

3. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XIX, tiré à part. Liège, de Thier, 1890, 329 p.

4. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, VI, tiré à part. Liège, Grandmont, 1890, 220 p.

5. Liège, Grandmont, 1894, 320 p.

6. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XXIV, 1895.

7. *Ibid.*

8. Hasselt, Klock, 1895, 217 p.

9. Bruxelles, Weissebruch, 1888, 280 p.

de l'enseignement, etc. La partie spéciale donnera la description géographique, historique et statistique de chaque localité. Plusieurs volumes ont paru; ils laissent à désirer, tant au point de vue de la disposition et de l'ordre que sous le rapport de la méthode et de la critique¹. Nous sommes obligés de faire les mêmes réserves pour l'ouvrage de M. FELSENHART, *Études historiques sur le duché de Luxembourg et le comté de Chiny. Relations de la province de Luxembourg avec le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens*².

Eugène HUBERT.

(Sera continué.)

1. Tandel, *les Communes luxembourgeoises*. Arlon, Brück, 1889-95, 4 vol., 539, 678, 744, 1313 p.

2. Ibid., 1890, 329 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Angelo MAURI. *I cittadini lavoratori dell' Attica nei secoli V° e IV° a. C.* Milan, Hoepli, 1895. In-8°, 96 pages. Prix : 3 lire.

M. Mauri a voulu montrer la place qu'occupait le travail libre dans l'industrie et dans l'agriculture de l'ancienne Attique. La question avait déjà été abordée avant lui, notamment dans l'étude de Frohberger, *De opificum conditione apud veteres Græcos*, dont il s'est beaucoup servi; mais elle méritait d'être reprise. Nous possédons sur le sujet des renseignements assez nombreux qui permettent de rectifier sur bien des points les idées courantes, et il serait heureux que ces documents fussent examinés de près. M. M. aurait pu se charger de cette besogne; mais il est visible que son livre n'est guère qu'une esquisse. Ce n'est pas qu'il soit fait avec négligence ou qu'il contienne de graves erreurs. L'auteur a vu les différents problèmes qu'il avait à se poser; il a connu les principaux textes et il en a tiré un parti convenable; mais il s'est contenté de défricher le terrain, laissant à d'autres le soin d'approfondir davantage.

P. G.

Alcibiade e la mutilazione delle Erme, *Contributo alla Storia della democrazia ateniese*, par Giovanni OBERZINER. Genova, Donath, 1894. In-8°, 125 pages.

M. Oberziner a écrit tout un long mémoire sur *Alcibiade et la mutilation des Hermès*. Ce travail atteste une connaissance exacte des sources et des publications antérieures sur la question; il se lit agréablement, mais n'apporte guère de nouveau.

C'est la faute du sujet plus que de l'auteur. Le procès des Hermocopides est un de ces mystérieux épisodes de l'histoire qui ont le don de réveiller périodiquement la curiosité de la critique sans jamais livrer entièrement leur secret. Depuis cinquante ans, beaucoup d'historiens et d'hellénistes se sont attaqués tour à tour à ce problème¹; et cependant le mystère subsiste. Aujourd'hui encore, l'on peut répéter

1. On trouvera la bibliographie complète de cette question dans la nouvelle édition du *Manuel* d'Hermann, tome I, *Staatsalterthümer*, 1892, p. 716-717. — Cf. de Tascher, *le Procès des Hermocopides*, dans le tome XX (1886) de l'*Annuaire des Études grecques*; H. Weil, *les Hermocopides et le peuple d'Athènes*, dans la *Revue des Études grecques*, tome VI (1893), p. 317-321.

avec Thucydide : « Le champ est ouvert aux conjectures; personne, ni alors, ni depuis, n'a pu dire rien de certain sur les auteurs de l'attentat » (VI, 60; cf. *ibid.*, 27-29, 53, 61). C'est en vain qu'on a voulu en remonter à Thucydide. En réalité, c'est toujours à son récit qu'il faut en revenir. Sur le fond même de la question, on ne trouve rien de décisif ni dans les inscriptions du temps (*Corp. inscr. att.*, I, 274 et suiv.; IV, 274^a, 277^a), ni dans Plutarque (*Alcib.*, 18 et suiv.), ni même dans le curieux discours d'Andocide *Sur les mystères*. Car les documents épigraphiques se rapportent seulement à des confiscations de biens; Plutarque n'a fait que compiler les narrations antérieures; quant à Andocide, il avait été fort compromis dans l'aventure, et il parlait seize ans plus tard pour se justifier; il avait trop d'intérêt à l'affaire pour ne pas chercher à l'embrouiller, et trop d'habileté pour n'y point réussir. Aussi, quand on a écarté tous les témoignages suspects et les vaines hypothèses, on se retrouve fatalement en face du récit de Thucydide, qu'on est réduit à paraphraser; on peut le compléter sur quelques points secondaires; mais, sur l'essentiel de l'affaire, on ne peut rien ajouter de certain¹.

C'est ce que l'on constate aisément, une fois de plus, dans le mémoire de M. O. Quand il refait à son tour (p. 82-103) l'histoire du procès des Hermocopides et de la profanation des mystères, il ne peut que suivre la narration de Thucydide, en y insérant seulement quelques détails empruntés à Andocide ou à Plutarque. De ce récit, l'auteur croit pouvoir tirer des conclusions fermes (p. 104 et suiv.). Les Hermès ont-ils été renversés à la suite d'un complot oligarchique? Les auteurs du sacrilège se proposaient-ils de détruire le crédit d'Alcibiade en l'impliquant dans l'affaire? M. O. n'hésite pas à l'affirmer. Thucydide, qui était bien placé pour connaître la vérité, et qui n'a point coutume de la cacher, Thucydide nous dit seulement que le peuple athénien croyait à une conspiration oligarchique et tyrannique (VI, 60; cf. 27), que les ennemis d'Alcibiade exploitèrent contre lui tous ces événements (*ibid.*, 28-29), et que ce fut l'occasion de sa disgrâce (*ibid.*, 53, 61). On voit que toute la tactique de M. O. consiste à conclure du fait à l'intention, de la croyance populaire à la réalité historique. Mais cela, comme au temps de Thucydide, c'est une simple hypothèse.

Plus encore que le procès des Hermocopides, ce qui préoccupe M. O. dans cette étude, c'est l'histoire de la démocratie athénienne à cette époque. L'affaire des Hermès et des mystères remplit à peine le quart du mémoire (ch. v). Tout le reste est consacré à des dissertations ou à des récits qui ne manquent point d'intérêt, mais qui ont le tort de ressembler à des hors-d'œuvre : développement du sentiment religieux

1. L'explication la plus vraisemblable est encore celle de M. Weil, suivant qui les meneurs du complot oligarchique « avaient voulu se garantir contre les trahisons en obligeant tous les affiliés à tremper dans le même délit » (*Ibid.*, p. 321).

chez les Grecs (ch. II), progrès de la démocratie et importance des Hétairies (ch. III), biographie d'Alcibiade (ch. IV), désastres et ruine d'Athènes (ch. VI). Il y a là évidemment un défaut de proportions et de méthode. Sans doute, le procès des Hermocopides eut une grande importance politique et des conséquences funestes; il était nécessaire de le rattacher aux événements qui précédèrent ou qui suivirent, surtout à l'expédition de Sicile et à la révolution des Quatre-Cents; pour expliquer l'affolement des Athéniens et le contre-coup de cette enquête sur l'histoire du temps, il était utile de bien connaître la situation intérieure et le rôle d'Alcibiade. Mais tout cela devait être esquissé à grands traits, tandis que l'auteur s'y arrête complaisamment. Et ces développements parasites ont le tort de reléguer au second plan l'objet principal de cette étude sur Alcibiade et la mutilation des Hermès.

Paul MONCEAUX.

Geschichte des kirchlichen Benefizialwesens von seinen Anfängen bis auf die Zeit Alexanders III, par le Dr Ulrich Stutz. Berlin, H.-W. Müller, 1895. In-8°, 374 pages.

L'auteur du travail que nous signalons ici se révèle comme un des connaisseurs les plus pénétrants de l'histoire de l'Église et de l'organisation ecclésiastique pendant la première partie du moyen âge. Il a entrepris, sous le titre d'*Histoire des bénéfices ecclésiastiques depuis les origines de l'Église jusqu'au pontificat d'Alexandre III*, une œuvre considérable où il se propose de décrire, à l'aide des documents originaux, tout ce qui touche à l'origine, au développement et à la décadence de l'institution encore imparfaitement connue du *beneficium ecclesiasticum*. C'est là un sujet qui, depuis les savantes recherches de Thomassin, n'avait guère été repris par les érudits contemporains; et pourtant depuis cette époque on a publié quantité de documents propres à jeter une vive lumière sur des points restés obscurs.

Tous ceux qui étudient la vie sociale du moyen âge savent quelle place y tiennent les institutions ecclésiastiques et à quel point le monde clérical et le monde séculier se pénétraient réciproquement. On se plaît d'ordinaire à montrer que l'Église tentait de tout ramener à l'unité et on ne manque pas de faire remarquer que c'était surtout pour ce motif qu'elle prétendait vivre d'après le droit romain, droit regardé par elle-même comme émanant de la justice éternelle. Mais, en somme, c'est à l'unité de foi surtout que songeait l'Église, et, dans son organisation matérielle, sous l'influence de l'esprit d'individualisme germanique, il y eut de très grandes diversités. C'est une de ces diversités que M. S. met en lumière avec une grande abondance de preuves. Dans le monde romain, l'Église, prenant à la lettre la maxime : « Vous n'amasserez pas de trésors sur la terre, » avait conservé le caractère de mission.

Elle n'avait d'autre propriété privée que le local où se réunissaient les fidèles, et le cimetière.

Ces idées se modifient dans le monde germanique; les églises y apparaissent comme susceptibles d'appropriation privée, idée nouvelle qui a eu pour le développement des institutions ecclésiastiques du moyen âge des conséquences incalculables. On distingue encore aujourd'hui dans le droit ecclésiastique moderne les évêchés ordinaires et les évêchés de mission. Ce sont ces derniers qui rappellent le plus exactement les évêchés du monde romain. L'évêque y a les pouvoirs les plus étendus; les prêtres et les diacres, qui avaient conservé d'abord une certaine indépendance, ne sont plus que ses collaborateurs, et le clergé du diocèse dépend entièrement de lui. La constitution ecclésiastique, en un mot, revêt dans un évêché de mission un caractère monarchique beaucoup plus accentué.

Au ^v siècle, après une première période de tâtonnements, l'unité constitutive, c'est l'évêché : en principe, il y a un évêque dans chaque *civitas*, et autour de lui un clergé composé de fonctionnaires ecclésiastiques nommés par lui. Or, la *civitas* ne forme pas seulement une unité au point de vue religieux, c'est-à-dire au point de vue du soin des âmes; il s'y constitue en outre un domaine ecclésiastique dont la propriété appartient à l'Église et dont l'évêque a l'administration. Mais voici, à partir du jour où le christianisme pénètre en Germanie, le caractère que revêt l'organisation des églises : le culte primitif des Germains était essentiellement un culte domestique. Ce culte se concentra peu à peu dans des édifices spéciaux, dont la construction dut être au début laissée au bon vouloir de chacun. L'Église ne tarda pas à perdre son caractère proprement familial; on fréquentait avec sa famille le temple construit par d'autres, et aux rapports purement personnels se substituèrent d'autres liens juridiques (*sachenrechtliche*) avec une organisation nouvelle du clergé et de la propriété ecclésiastique elle-même. Le temple, après avoir été simplement domestique (*Haus-tempel*), devint temple-propriété (*Eigentempel*).

M. S. a étudié avec beaucoup de soin l'histoire de ces transformations; il croit pouvoir comparer la propriété ecclésiastique à la propriété seigneuriale, notamment à celle des moulins seigneuriaux (p. 94). Des temples comme des moulins dépendait une certaine étendue de terre, mais les édifices seuls restaient à la libre disposition d'un seigneur, qui pouvait en disposer à son gré. Nous sommes surtout passablement renseignés sur cette organisation des temples-propriétés pour les pays du nord de l'Europe et du monde scandinave (notamment l'Islande), mais M. S. montre que cette organisation se répandit dans toute l'Europe centrale; il la suit chez les Wisigoths, chez les Suèves, chez les Lombards, chez les Francs, chez les Burgondes. Plusieurs lettres d'Avitus permettent d'établir une différence entre le régime des églises catholiques et celui des églises ariennes (p. 109 à 112). Quant aux églises royales, leur régime juridique était le même

que ceint les églises seigneuriales, mais il faut les distinguer avec soin des chapelles de type *Hofkapellen*. La cour n'ayant pas de résidence fixe, la construction des églises seigneuriales avait été dictée par le désir de satisfaire aux besoins religieux des populations, là où elles résidaient et en les pourvoyant de toutes les ressources indispensables. Comme on ne distinguait pas entre le domaine de l'État et le domaine privé, les églises royales sont traitées par les souverains comme une propriété privée. Le propriétaire est même souvent un membre féminin de la famille royale. Après l'avènement de Pépin, les domaines privés de la famille des Arnulfingiens, avec les églises construites sur ces domaines, étant devenus propriétés du fisc, cette conception reçoit encore une force nouvelle.

Il est impossible de suivre dans tout leur développement les recherches de M. S., qui présente sa thèse avec une grande abondance de preuves. Peut-être, à partir du IX^e siècle, les explications sont-elles moins péremptoires (p. 253 et suiv.). Une idée juste par elle-même peut, si on l'exagère, conduire à des résultats faux. Nous attendrons avec impatience la fin de son travail pour porter un jugement définitif; mais nous doutons que l'église allemande du moyen âge se rattache aussi étroitement qu'il le prétend aux idées primitives de la Germanie encore païenne. Il est certain, du moins, et M. S. ne paraît pas en tenir assez compte, qu'à partir du VII^e siècle des conceptions nouvelles se firent jour, surtout à mesure que les paroisses rurales se multiplièrent. La formation du patrimoine de l'Église nous semble avoir été moins simple que l'auteur ne le prétend. Dans les dissensions et les guerres civiles du IX^e siècle, beaucoup de terres furent enlevées par des princes aux églises et attribuées par eux à des laïques à titre de bénéfice. L'Église chercha à rentrer dans ses biens, et on peut relever de curieuses négociations dans les actes du règne de Charles le Chauve. On voit aussi de grands propriétaires ériger une église sur leurs domaines et y établir, avec l'assentiment de l'évêque (au moins en principe), un prêtre. Le seigneur reste le « patron, » et on voit se former peu à peu l'opposition entre le curé primitif et le curé subalterne; beaucoup de bénéfices ecclésiastiques n'ont d'autre origine que l'usage d'attacher pour toujours à certaines églises des terres dont les revenus devaient servir de rétribution aux clercs qui les desservaient.

On verra du moins avec intérêt, dans les paragraphes 20 et 21, comment les églises épiscopales primitives (*Bisthumskirchen*) se transformèrent en églises privées épiscopales (*bischöfliche Eigenkirchen*) et comment il se forma ainsi un droit particulier de propriétés ecclésiastiques (*Eigenkirchenrecht*) qui eut d'ailleurs des conséquences néfastes.

L'auteur, qui se réserve dans un second volume de combattre les idées de J. Ficker, s'est surtout borné jusqu'ici à étudier les résultats de l'évolution des idées germaniques; il a fourni des matériaux d'une importance de premier ordre à ceux qui voudront, comme il le dit, étudier « comment les églises ont perdu leur personnalité dans le droit ecclésiastique du moyen âge allemand. »

M. S. a développé quelques-unes de ses idées dans l'intéressante dissertation par laquelle il s'est fait habilitier comme privat-docent à l'Université de Bâle¹. Il a surtout mis en relief cette idée qu'il y avait déjà un droit ecclésiastique allemand avant la transformation ultérieure de ce droit en droit canonique classique. Il trouve la preuve de l'existence de ce droit dans l'organisation de la *Eigenkirche* telle qu'elle apparaît chez les Germains immédiatement après l'entrée de ceux-ci dans le christianisme. Il montre comment plus tard la conception de l'église-propriété pénétra dans les rapports des membres élevés du clergé et des abbayes et comment elle se retrouve dans toute la théorie des investitures. Cette idée allait s'étendre à la papauté elle-même lorsque le mouvement fut arrêté par la réaction qui suivit la mort de l'empereur Henri III.

Au cours de cette remarquable leçon, M. S. montre nettement les différentes conceptions juridiques qui ont régi l'organisation des églises chrétiennes, au moins en Occident : la conception romaine, la conception germanique et celle enfin qui s'est formée à l'époque de la Renaissance et qui, par une lente évolution, a abouti dans notre siècle seulement à la conception de notre état moderne. Sous ces trois types, l'Église n'a cessé de faire preuve d'une grande vitalité; elle ne s'est solidarisée avec aucun des régimes qui, dans l'ordre laïque, se sont succédé, montrant qu'aucun d'eux n'était indispensable à son fonctionnement, mais elle n'a pu se soustraire à l'influence que devait exercer sur elle l'organisation de la société temporelle et spécialement son organisation juridique. Le droit ecclésiastique n'est en effet qu'une partie du droit général. M. S. s'est efforcé surtout de montrer l'influence, trop peu remarquée jusqu'ici, que les conceptions juridiques des peuples germaniques ont eue sur l'Église chrétienne. Ces conceptions ont eu, d'après lui, une influence considérable pendant plus de cinq cents ans, et c'est seulement avec la renaissance du droit romain au xv^e siècle qu'une bonne partie de ces vieilles idées germaniques a disparu.

Georges BLONDEL.

Beiträge zur Diplomatik der älteren Bischöfe von Hildesheim (1130-1246), von Otto HEINEMANN, Dr. phil. Marburg, Elwert, 1895. In-8°, x-476 pages.

Fondée vraisemblablement par Charlemagne après ses victoires sur les Saxons, Hildesheim est de toutes les villes de l'Allemagne du Nord celle qui a encore aujourd'hui le mieux gardé son antique physionomie. Ses évêques ont joué un rôle considérable pendant tout le moyen

1. *Die Eigenkirche als Element des mittelalterlich-germanischen Kirchenrechtes*. Berlin, H.-W. Müller, 1895, in-8°, 45 p.

âge. Dès le x^e et le xi^e siècle, Bernhard et Godehard en faisaient un centre important au point de vue politique comme au point de vue artistique, et l'empereur Frédéric II reconnaissait à leurs successeurs le titre et les prérogatives de princes souverains. Près de cinq cents chartes concernent l'époque comprise entre les évêchés de Bernhard I^{er} et de Conrad II (1130 à 1246). M. Otto Heinemann, dont le travail a été fait sous la direction du si regretté Steindorff, nous donne sur ces diplômes une étude technique que tous les chartistes liront avec fruit. Après un examen méticuleux de l'écriture, examen qui le conduit à une division en plusieurs groupes, il étudie la manière dont chaque partie du diplôme est traitée (suscription, préambule, exposé, dispositif, clauses finales, indication des témoins, etc.). Voici quelles sont ses principales conclusions : les documents étudiés sont l'œuvre tantôt de scribes évêques, tantôt de rédacteurs agissant sous la direction des destinataires eux-mêmes (c'est fréquemment le cas lorsque ceux-ci sont des établissements religieux ou des couvents). La ressemblance des écritures paraît démontrer d'autre part l'existence dès cette époque d'une chancellerie épiscopale dont M. H. ne peut malheureusement nous dire quelle était l'organisation intérieure. Les chanceliers étaient-ils en même temps de hauts fonctionnaires de l'évêque? C'est ce qu'on ne peut affirmer. Ce furent eux d'abord qui rédigèrent et écrivirent les diplômes; ils se contentèrent ensuite de la rédaction première, puis se bornèrent à apposer le sceau épiscopal, car ils eurent tout un personnel de scribes sous leurs ordres. La chancellerie épiscopale paraît avoir suivi les mêmes phases dans son développement que la chancellerie impériale si bien décrite par H. Bresslau et par F. Philippi (*Die Reichskanzlei unter den Staufern*) et dont les titulaires s'étaient élevés de plus en plus en dignité, si bien que la charge avait fini par être purement honorifique.

L'étude un peu sèche, mais du moins fort claire, de M. H. est intéressante par ses conclusions. Elle renferme les listes soigneusement dressées des notaires évêques et des destinataires, et d'utiles indications bibliographiques. On trouve en appendice la liste des diplômes étudiés et la reproduction d'une dizaine d'entre eux.

Georges BLONDEL.

Peter KIRSCH. *Die päpstlichen Kollectorien in Deutschland während des XIV Jahrhunderts*. 3^e vol. des *Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte*, publiées par la *Görres-Gesellschaft*. Paderborn, Schoeningh, 1894. In-8°, LXXVIII-562 pages.

M. Kirsch, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Fribourg (Suisse), a passé plusieurs années à Rome comme secrétaire de la *Görres-Gesellschaft* et, dans la publication que nous annonçons, il nous donne en partie le résultat de ses recherches aux archives vati-

canes. Il s'est consacré à l'étude des finances pontificales au xiv^e siècle et, pour cela, il a fait porter ses investigations sur le fonds de la chambre apostolique. Malgré les tentatives de Garampi pour en classer les nombreuses richesses, il est dans un ordre encore incertain, et M. Kirsch a dû commencer par inventorier l'une des grandes séries qui le composent, les *Collectoriae*, tandis que M. Glasschröder inventoriait l'autre, les *Introitus et exitus*. Ces catalogues rendront les plus grands services aux érudits de tout pays, quand ils seront publiés. Aujourd'hui, M. Kirsch nous donne les comptes des collecteurs qui ont été envoyés en Allemagne dans le courant du xiv^e siècle.

L'édition en est faite avec le plus grand soin; chaque document est précédé d'une étude bibliographique; les variantes et même les erreurs de copie sont scrupuleusement notées; enfin, un index des noms de personnes et de lieux permet au chercheur de se retrouver dans la multiplicité des détails. M. Kirsch a mis en tête de sa publication une introduction nette et précise sur les finances pontificales au xiv^e siècle. Le sujet est des plus importants: n'est-ce pas une question financière qui a mis aux prises, vers la même époque, Philippe le Bel et Boniface VIII? C'est que la papauté suivait la même évolution que la royauté capétienne; elle précisait de plus en plus son administration; Jean XXII lui donnait un caractère plus administratif; et pour entretenir les fonctionnaires qu'elle envoyait dans toute la chrétienté, elle devait se créer des ressources à peu près fixes et adopter ces tendances fiscales que Philippe le Bel avait imprimées à la monarchie française. De là ces impôts de plus en plus réguliers que le Saint-Siège levait sur l'Église universelle, et de même que Philippe le Bel finissait par rendre l'établissement des aides presque permanent, les papes du xiv^e siècle percevaient sur les biens du clergé des décimes répétés. Réservée d'abord pour la défense des lieux saints, cette contribution servit dans la suite aux intérêts politiques de la papauté. Bientôt, les annates, les grâces expectatives procurèrent de nouvelles ressources au trésor pontifical; le droit de dépouilles fut exigé avec rigueur. Le sacré collège et les employés de la curie prélevèrent de leur côté des « *servitia* » sur les nouveaux titulaires de bénéfices. Enfin, pour régulariser la rentrée de tout cet argent, la chambre apostolique étendit sur l'Europe chrétienne le réseau de plus en plus serré de son administration financière; des collecteurs furent envoyés dans les différents royaumes, on leur adjoignit des sous-collecteurs, on leur désigna les maisons de banque, la plupart lombardes, florentines ou siennoises, où ils déposaient et changeaient leurs recettes; surtout on exigea d'eux des comptes rigoureux qui, après avoir été soigneusement contrôlés, devaient être déposés aux archives du Saint-Siège. Ce sont ces comptes qui remplissent les *Collectoriae*, et, en publiant ceux qui furent présentés par les collecteurs envoyés en Allemagne, M. Kirsch a rendu un vrai service à l'érudition; car, grâce à son livre, nous voyons fonctionner cette administration financière de la papauté. Pour nous aider à en bien voir les rouages,

il fait dans la préface une étude spéciale de chacune de ces redevances, de leurs modes de perception et de transmission, enfin des différentes monnaies employées dans ces livres de comptes.

Une pareille publication a un autre genre d'intérêt : elle peut nous renseigner sur la valeur et l'importance de tel bénéfice, sur le mode dont on y pourvoyait aux vacances. Souvent aussi les comptes mentionnent les titulaires des charges ecclésiastiques, et ainsi ils peuvent nous permettre de retrouver la carrière de plus d'un personnage important.

Il serait à souhaiter que l'exemple de M. Kirsch fût suivi par l'érudition française. Nous avons parcouru nous-même plusieurs volumes de *Collectoriae* concernant la Gascogne, le Languedoc et en particulier les diocèses de Narbonne, Carcassonne, Alet et Saint-Papoul, et nous y avons puisé plus d'un renseignement sur l'organisation ecclésiastique de ces pays au xiv^e siècle. Que serait-ce si nous pouvions librement disposer de toutes les *Collectoriae* de France ! En attendant, souhaitons que M. Kirsch continue ses intéressantes études et qu'il publie ces volumes, dont il annonce la prochaine apparition.

Jean GUIRAUD.

Wettiner und Wittelsbacher, sowie die Niederlausitz, im XIV Jahrhundert, von D^r Waldemar LIPPERT, k. Staatsarchivar. Dresden, Baensch, 1894. In-8°, xvi-314 pages.

Pour être un peu spéciale au premier abord, l'histoire de la Lusace n'en offre pas moins un vif intérêt, car c'est une des régions de l'Allemagne où l'on peut étudier, avec le plus de profit, la lutte de l'élément slave contre l'élément germanique pendant de longs siècles.

La Haute-Lusace, située entre la Queiss, à l'est, et la Pulsnitz, à l'ouest, était occupée au vii^e siècle par la tribu slave des Milziéniens. Soumise dès la fin du x^e siècle par le margrave de Misnie, elle fut incorporée au Saint-Empire et, sauf quelques périodes d'intermittences, fut assez rapidement germanisée.

L'histoire de la Basse-Lusace est moins connue. Quelques travaux intéressants ont été publiés au cours de ce siècle, à l'instigation de diverses sociétés savantes locales, mais ils ne concernent généralement que la période antérieure au xi^e siècle. Et pourtant l'histoire de la Basse-Lusace, où se retrouvent encore aujourd'hui d'importants débris de populations wendes, est particulièrement intéressante pour nous montrer les efforts persévérants de la race germanique pour dépasser dans la direction de l'est les limites du *Regnum Teutonicum* primitif.

La Basse-Lusace, comprise entre la Bober et l'Oder, à l'est, et l'Elster noire, à l'ouest, doit son nom à la tribu slave des *Lusici*, soumis en 963 par le margrave Gero. Elle forma une marche particulière et resta, jusqu'en 1303, dans la possession de la maison de Wettin.

M. Lippert s'est livré à de consciencieuses recherches dans les documents fort nombreux et peu utilisés jusqu'à ce jour qui peuvent nous renseigner sur l'histoire de cette contrée au *xiv*^e s. Son livre n'est pas un ouvrage définitif, mais c'est un excellent travail préparatoire qui sera fort utile pour l'historien qui voudra un jour embrasser dans un tableau d'ensemble l'histoire de ce pays. Ses recherches minutieuses dans des documents inédits l'ont amené à s'étendre un peu trop sur des questions de détails et ont fait perdre à son livre une partie de son intérêt; c'est souvent après de longs détours que le lecteur retrouve le fil conducteur du récit et les deux idées principales sur lesquelles se greffent une partie des développements, à savoir : les efforts de la maison de Wettin pour maintenir la Basse-Lusace en sa possession et les luttes des Empereurs contre les divers seigneurs féodaux. Dès le début, nous voyons les Ascaniens du Brandebourg s'emparer d'un pays qu'ils trouvaient d'autant plus à leur convenance qu'il formait un lien naturel entre leurs possessions du nord et celles du midi. C'est en vain que les margraves de la maison de Wettin cherchent à reconquérir la Lusace en s'appuyant sur plusieurs seigneurs du pays. Frédéric le Joyeux et son fils, faits prisonniers à Grossenhain, sont obligés de signer un acte de renonciation à la Lusace; mais le désarroi que laisse en 1321 la succession de Waldemar le Grand, margrave de Brandebourg, permet aux Wettin de faire valoir leurs vieilles prétentions. La Lusace devient alors l'enjeu de la lutte engagée pour la succession à la couronne impériale entre Frédéric de Habsbourg, duc d'Autriche, et Louis de Wittelsbach, duc de Bavière. Louis triomphe en 1323, et c'est alors que, pour accroître sa puissance dans le nord, il donne en fief à son fils aîné, Louis, le Brandebourg et la Lusace; mais il tâche en même temps de conserver l'amitié de la maison de Wettin en accordant la main de sa fille au jeune margrave Frédéric, le reconnaissant en même temps comme tuteur de Louis de Brandebourg et lui conférant sur la Lusace une sorte de protectorat (dont les conditions nous sont d'ailleurs très imparfaitement connues). Frédéric et Louis semblent s'être partagé le pouvoir; les documents officiels de cette époque émanent de l'un et de l'autre. Mais le pays passe bientôt en d'autres mains. En 1328, il est donné en gage à Rodolphe de Saxe; mais Louis, qui s'était réservé un droit de rachat pendant douze ans, use de cette clause en 1339, et alors jusqu'en 1350 se succèdent diverses conventions s'annulant les unes les autres, sans parler du trouble jeté dans le pays par l'apparition d'un faux Waldemar de Brandebourg, qui obtient d'abord l'appui de l'empereur Charles IV de Luxembourg, mais est bientôt supplanté dans les faveurs de celui-ci par Louis de Brandebourg, réconcilié avec son suzerain.

M. Lippert expose assez clairement (c'est une des meilleures parties de son livre) les événements qui, en 1350-1353, mirent de nouveau la Lusace entre les mains des Wettin. Les Wittelsbach devaient de grosses sommes à ces derniers; ne pouvant acquitter leurs dettes, ils leur

remirent la Lusace en gage, puis la dette augmentant toujours, ils consentirent à leur vendre le pays en se réservant une faculté de rachat. La situation financière du Brandebourg se trouvant alors très difficile, la vente semblait devoir être définitive. Se considérant comme propriétaire absolu, Frédéric III de Wettin, pour fortifier son pouvoir, adjoignit à la Lusace quelques territoires avoisinants et se fit donner par l'empereur l'investiture féodale de tout le pays. Un de ses frères épousa une nièce de l'empereur, et la paix semblait rétablie dans tout le pays lorsque la lutte se ranima là où on s'y attendait le moins. L'empereur Charles IV, qui était en même temps roi de Bohême, cherchant à s'agrandir du côté du nord, avait épousé une fille du duc de Schweidnitz, Bolko. Il imagina de se faire concéder, par une série de traités conclus avec les margraves de Brandebourg, la propriété de la Lusace entière en promettant de payer les dettes de ceux-ci. Ces arrangements s'étaient faits sous le couvert de Bolko, que Charles avait reconnu pour son héritier. Aussi à sa mort, en 1370, la Lusace fut-elle rattachée à la Bohême, tandis que la maison de Wettin, qui perdait peut-être plus en apparence qu'en réalité, se consolidait dans la Misnie.

La Lusace fut soumise au même régime que la Bohême, et les empereurs durent ratifier les privilèges lors de leur couronnement. L'organisation judiciaire de la Bohême fut étendue à sa nouvelle annexe, et les dispositions minutieuses qui concernent la Lusace dans les documents de cette époque montrent quel prix l'empereur Charles attachait à la possession de ce pays.

C'est ici que s'arrêtent les recherches entreprises par M. Lippert. Il se borne dans un dernier chapitre à indiquer brièvement quelles furent les destinées ultérieures de la Lusace. La puissance de la maison de Luxembourg s'effondra à la mort de Charles IV comme la puissance des Wittelsbach s'était effondrée à la mort de l'empereur Louis. La famille de Wettin ayant pu reconquérir une partie de la Basse-Lusace, elle s'empressa, dès qu'elle fut parvenue au trône ducal de Saxe, de faire revivre les prétentions de la maison ascanienne et chercha à son tour, comme l'avait fait jadis Frédéric le Joyeux, à se faire donner la Lusace en gage. Ses efforts furent contrecarrés au milieu du xv^e siècle par les Hohenzollern d'abord, puis par les rois de Bohême. Les ducs de Saxe n'atteignirent leur but qu'à la faveur de la guerre de Trente ans, et ce fut la paix de Prague en 1635 qui les rendit maîtres définitifs de toute la Lusace. On sait comment le congrès de Vienne leur enleva la Basse-Lusace pour la donner à la Prusse.

M. Lippert, qui a reproduit en appendice (p. 219 à 311) un certain nombre de chartes et de documents intéressants, a eu l'heureuse idée d'insérer à la suite de son travail une courte étude sur les avoués qui gouvernèrent la Basse-Lusace soit pour le compte des margraves de la maison de Wettin, soit pour le compte de Bolko. Les trois avoués des princes Hermann de Golssen, Conrad de Wurtzbourg et Nicolas de Köckritz furent choisis, non pas tant à cause de leur talent et de leur

énergie que parce qu'ils étaient créanciers du margrave, et la charge qui leur fut confiée nous apparaît comme une sorte de gage. Ils n'ont pas de résidence fixe, mais séjournent de préférence dans les villes qui sont sous la dépendance immédiate du margrave. Ils ont des comptes rigoureux à rendre lorsqu'ils sortent de charge et comparaissent à cet effet devant les plus hauts fonctionnaires de la cour, le chancelier, le maréchal, le grand juge et divers conseillers secrets; mais, dans l'exercice de leurs fonctions, ils représentent pleinement le margrave, ont des pouvoirs de police très étendus et touchent des revenus proportionnés à ces pouvoirs. M. Lippert a résumé en somme beaucoup de faits et de documents, et si la lecture de son livre manque un peu d'attrait, si la composition laisse à désirer, s'il est parfois difficile de se retrouver dans la masse des faits et l'abondance des citations, il faut du moins rendre hommage aux efforts de ce savant archiviste pour jeter quelque lumière sur une des parties les plus obscures et les plus mal connues de l'histoire de l'Allemagne dans la seconde moitié du moyen âge.

Georges BLONDEL.

Die Kölner Konföderation vom Jahre 1367 und die Schottischen Pfandschaften (Hansisch-Dänische Geschichte 1367-1385), von E. R. DAENELL. Leipzig, Duncker et Humblot, 1894. In-8°, XIV-474 pages.

Bien que les questions dont il est parlé dans ce travail eussent déjà maintes fois attiré l'attention des savants allemands et scandinaves (Schæfer notamment en avait fait l'objet d'une substantielle étude dans les *Hansische Geschichtsblätter*), jamais elles n'avaient provoqué des recherches aussi complètes et aussi pénétrantes. M. Daenell ne s'est pas borné, comme ses prédécesseurs, à fouiller le riche trésor des *Hanserecesse* et à dépouiller les collections d'actes ou de chartes d'ailleurs fort importantes qui touchaient à son sujet. Il a tiré un merveilleux parti d'un élément d'information très négligé jusqu'alors et qui, dans ce travail, prend sinon la place prépondérante, au moins une importance considérable, nous voulons dire des renseignements numériques contenus dans les chartes ou diplômes dont on n'avait jusqu'ici cherché à extraire que la trame historique proprement dite. Un long appendice donne une idée de la méthode et des conceptions fort ingénieuses de l'auteur. Son étude tout entière repose d'ailleurs sur les sources, qu'il connaît à merveille et dont il sait fort bien dégager les idées générales dans une période de l'histoire qui est fort embrouillée. Nous voyons se dessiner d'un côté la physionomie de Waldemar et de la grande reine Marguerite, de l'autre celle des Mecklembourgeois et des Hanséates. Il serait trop long de rechercher tous les points nouveaux mis en lumière dans ce travail. L'auteur insiste avec raison sur l'importance qu'eut dans

ces luttes la partie méridionale de la péninsule scandinave, la Scanie (*Schonen, Skane*), et sur les cessions sous forme de gages (*Schonische Pfandschaften*) qui en furent faites. Cette région fut longtemps un objet de discussion entre le Danemark et la Suède et ne fut définitivement réunie à celle-ci qu'à la paix de Roeskilde en 1658. On y parle encore un dialecte très voisin du danois. La politique des Hanséates dans ce pays, à partir de 1365, est intéressante à suivre. Il semble certain que la ligue conclue le 19 septembre 1367, à la suite d'une grande réunion tenue à Cologne où s'assemblèrent les plénipotentiaires de Lübeck, Rostock, Stralsund, Wismar, Kulm, Thorn, Elbing, Kampen, Elborg, Harderwijk, Amsterdam et Briel, fut une idée prussienne, mais réalisée par les villes wendes. Ce n'était pas une simple ligue défensive, mais un véritable traité d'alliance dirigé contre les rois de Danemark et de Norvège et qui devait aboutir à une expédition militaire au printemps de l'année 1368. C'est aux efforts de la ville de Lübeck, qui prit la direction du mouvement, qu'est due l'entente qui se fit, entre des princes jusque-là désunis, contre Waldemar.

Dans la seconde partie du livre, on suit avec intérêt l'accroissement du pouvoir de Marguerite. Une bonne partie du peuple danois, la noblesse et la reine elle-même soutenaient au fond les pirates. Quant aux villes, préoccupées du tort que toute action militaire causait à leur commerce, elles se montrèrent, en somme, contrairement à ce qu'on a répété, timides et conciliantes, attendirent souvent la dernière extrémité pour agir : elles ne se souciaient nullement d'aller chercher les pirates jusque dans leurs repaires. Marguerite, comme le prouve M. Daenell (p. 142 et suiv.), se montra en définitive supérieure à la Hanse. Elle força celle-ci à renoncer à son influence politique directe sur le Danemark, à livrer les châteaux qui lui servaient de base d'opérations, à renoncer à un grand nombre de péages. Et nous voyons enfin comment tomba la confédération de Cologne, dont l'existence n'eut de raison d'être que tant que la Hanse maintint les conquêtes qu'elle avait faites. Ses efforts furent en définitive stériles. Après comme avant, les marchands hanséates eurent à subir de grandes pertes dans toutes les eaux danoises; ils durent se soumettre à des péages illégaux, s'incliner devant l'application la plus large du droit d'épave, et voir même leur cargaison partagée entre les pirates, la reine et les nobles.

La dissertation de M. Daenell est le premier fascicule d'une série publiée sous la direction de trois professeurs éminents, Arndt (mort aujourd'hui et remplacé par Buchholz et Seeliger), Marcks et Lamprecht. Elle a été élaborée dans le séminaire de ce dernier. Puissent les fascicules de cette publication être dignes du premier! M. Daenell semble mûr aujourd'hui pour des travaux de premier ordre.

Georges BLONDEL.

D^r H. MÜLLER, professeur am Gymnasium zu Heidelberg. *Histoire de Jeanne d'Arc*, dans la *Schulbibliothek Französischer und Englischer Prosaschriften*. Berlin, R. Gærtner, 1896. Petit in-8°.

Malgré les progrès qui, depuis plusieurs années, ont été réalisés chez nous pour les livres classiques, il n'est pas inutile de s'occuper de ceux qui se publient à l'étranger, principalement en Allemagne, surtout lorsqu'il s'agit de l'enseignement de notre langue. L'édition que M. H. Müller a récemment donnée de l'*Histoire de Jeanne d'Arc*, par M. de Barante, nous paraît répondre parfaitement à son objet. La disposition en est claire, le commentaire judicieux et ne craint pas de répondre avec une précision vraiment scientifique à toutes les curiosités historiques, linguistiques, littéraires qui peuvent solliciter l'attention d'un élève intelligent. L'auteur a consulté non seulement les travaux de Quicherat, de Beaucourt, Vallet de Viriville, etc., mais les mémoires spéciaux des Orléanais Boucher de Molandon et Beaucorps. L'ouvrage est accompagné de tableaux généalogiques, de cartes, de plans, d'indications bibliographiques. Les notes, ayant un caractère plus spécial d'érudition, ont été réunies dans un appendice publié à part qui contient aussi un *Itinéraire de Jeanne d'Arc*, étudié avec le plus grand soin et ajoutant plus d'un renseignement utile aux travaux de Berryat Saint-Prix et de Quicherat sur le même sujet¹. Enfin, l'on y trouve, comme on devait s'y attendre dans un livre allemand, une table alphabétique des noms propres. Cet usage n'est pas encore aussi général en France qu'il devrait l'être, et il est bon de saisir toutes les occasions de le recommander aussi bien aux auteurs qu'aux éditeurs. Il est vrai qu'en Allemagne les livres classiques n'ont pas à craindre l'espèce de défaveur qui s'attache trop souvent encore chez nous à des publications dans lesquelles la critique semble décidée d'avance à ne voir que des œuvres de vulgarisation, dans le sens le plus défavorable du mot. Le choix fait du récit de Barante peut nous étonner, mais il s'explique; on tenait à mettre entre les mains des jeunes allemands le récit d'un épisode célèbre de notre histoire, qui ne pût faire naître que de beaux sentiments et qui fût à la fois un livre d'instruction et de morale. Aucun sujet ne convenait mieux que la vie de Jeanne d'Arc. On voulait, d'autre part, un livre suffisamment court et écrit dans une langue correcte, académique au besoin, mais simple et usuelle. C'est cette dernière raison qui a sans doute fait écarter le récit de Michelet.

R. PEYRE.

1. Cet itinéraire est rédigé en français. M. H. Müller a d'ailleurs écrit dans notre langue plus d'un opuscule sur l'histoire du xv^e siècle.

Magyar Hadtörténelmi Emlékek (Monuments de l'Histoire militaire hongroise), par le D^r SZENDREI. Budapest. Gr. in-8° illustré, 945 pages. Prix : 6 florins.

Le ministère hongrois du Commerce avait confié à M. le D^r Jean Szendrei, dont beaucoup de voyageurs français ont pu apprécier la complaisance et le savoir archéologique pendant qu'il dirigeait la partie historique de l'Exposition millénaire, la publication d'un fort beau volume illustré, qui vient de paraître à Budapest. Même en attendant que l'on puisse en consulter une édition allemande ou française, la série extrêmement abondante des dessins met sous les yeux du lecteur une véritable histoire de l'art militaire en Hongrie depuis avant l'an mil jusqu'au siècle dernier. Ce ne sont pas seulement les armes anciennes ou modernes qui constituent cette galerie, mais toutes les parties du costume militaire ou de l'équipement du cavalier, les tentes turques si curieuses, les anciens dessins de batailles ou de places fortes, les statues tombales des guerriers, etc. C'est une contribution des plus utiles à l'histoire générale de l'Europe orientale.

E. SAYOUS.

Lorenzo de' Medici and Florence in the fifteenth century, by E. ARMSTRONG, M. A., fellow of Queens College, Oxford. London, G. P. Putnam's Sons, 1896. 4 vol. in-12, xv-449 pages.

Ce volume fait partie d'une collection qui en est à ses débuts et qui pourra comprendre, selon le caprice des auteurs et de l'éditeur, tous ceux que celui-ci appelle « les héros des nations. » Le moindre danger n'en sera pas de ranger sous cette dénomination équivoque autant qu'ambitieuse des hommes qui y ont des titres trop divers ou qui même n'y ont aucun titre. Parmi les volumes qui ont déjà paru, qui vont bientôt paraître ou qui sont en préparation, se trouvent, — nous citons dans l'ordre du prospectus, — Nelson, Gustave-Adolphe, Périclès, Théodoric, sir Philip Sidney, Jules César, Wyclif, Henry de Navarre, Cicéron, Abraham Lincoln, prince Henry de Portugal, Julien le Philosophe, Louis XIV, Charles XII, Jeanne d'Arc, Saladin, le cid Campeador, Charlemagne, Cromwell, Alfred le Grand, Bruce, Moltke, Hannibal, l'empereur Frédéric II, Alexandre le Grand, Charles le Téméraire, Judas Macchabée, O'Connell, Henry V, Bismarck. Ne disputons pas sur ces choix, quoiqu'il y en ait d'étonnants. Ne réclamons pas pour les absents; on nous répondrait que leur tour viendra. Mais, que répondra-t-on si nous nous bornons à dire que, parmi ces grands personnages, plusieurs ne sont pas des héros, et que d'autres le sont d'un parti, d'une secte, nullement d'une nation?

Comment, en particulier, a-t-on pu introduire dans cette galerie

Lorenzo des Medici? Il n'est un héros en aucun sens, et, sous sa famille, la Toscane est un État, une province italienne, elle n'est pas une nation. Lui-même, par la transformation qu'il a fait subir à sa glorieuse petite patrie, il l'a plus que personne acheminée dans les voies de la décadence. M. Armstrong reconnaît que « son héros n'est pas un héros » (préf., p. 5), et il fait bien, puisqu'il en est réduit à l'excuser de n'avoir jamais paru sur un champ de bataille; mais il veut voir en lui l'équivalent d'un héros, c'est-à-dire un homme qui a tous les mérites, sauf la valeur guerrière. Pour s'autoriser à ce virement risqué, voici comment il raisonne : « Si l'on avait demandé à Henry VII ou à Louis XI quel était l'homme le plus remarquable d'Italie, ils auraient nommé Lorenzo. » Belle justification, qui repose sur une hypothèse en l'air, purement gratuite, et sur cette idée fautive que l'homme le plus remarquable d'une nation, à un moment donné de son histoire, même à un des plus déshérités, est remarquable non pas relativement, mais d'une manière absolue et digne d'être considéré comme un des héros de cette nation !

Tel est, chez notre auteur, le premier défaut de la cuirasse. C'en est un second que, pour justifier son choix et porter son homme aux nues, il doit s'inscrire en faux contre ceux des contemporains qui, n'étant pas de flatteurs courtoisants, ont osé montrer en Lorenzo l'égorgeur des libertés publiques, l'usurpateur du pouvoir, le mécène économe jusqu'à la ladrerie, si peu entendu aux arts dont il affectait d'être le protecteur, qu'il laissa tous les plus grands artistes s'exiler, porter ailleurs leur génie, ne montrant pour aucun plus de prédilection que pour Verrochio. Ces contemporains sévères, mais justes, préféreraient de beaucoup à Lorenzo son père Cosimo, Cosme l'Ancien. De celui-ci pourtant personne, jusqu'à ce jour, ne s'est avisé de faire un héros des nations.

Seuls, les souverains étrangers de ce temps-là ont pu préférer le fils au père. Auprès d'eux, Lorenzo bénéficiait de l'éloignement. Dans l'espace comme dans le temps, l'éloignement relègue dans l'ombre ce qui pourrait faire ombre au tableau, et l'on est plein d'indulgence pour les laideurs, pour les vices qui ne choquent qu'indirectement les yeux, pour les abus, pour les maux dont on n'a pas à souffrir soi-même. C'était d'ailleurs pour les têtes couronnées un spectacle agréable que celui de ce bourgeois qui, pour devenir prince, renonçait aux procédés plus discrets de son père et imitait chaque jour davantage ceux des monarques en possession du pouvoir absolu ou qui s'y acheminaient à grandes guides.

Quant à M. Armstrong, par la position qu'il avait prise en faisant entrer Lorenzo dans la collection, il était fatalement conduit à emboîter le pas aux apologistes les plus déterminés. Il a entendu le son de plusieurs cloches; il n'a écouté que celles qui plaisaient à son oreille. Si c'était un simple portrait, passe encore : le peintre n'est tenu à reproduire son modèle que comme il le voit; tant pis pour lui et pour son modèle s'il le voit mal. Mais, dans une monographie, dans une

histoire, on est tenu sinon de voir, tout au moins de chercher la vérité. L'excuse, ici, c'est que le livre ne prétend à rien établir; il vulgarise ce qu'il croit établi. L'auteur se sert de ceux qui ont été publiés avant le sien; il les nomme dans sa préface « une fois pour toutes, » et l'on chercherait en vain dans ses nombreuses pages la moindre référence. Les très rares notes qu'on y rencontre çà et là ne sont consacrées qu'à des observations de détail, d'intérêt pour la plupart très secondaire. Il était sage de ne prétendre à aucune originalité sur ce sujet. L'ouvrage magistral de M. de Reumont est de nature à décourager toute espérance. C'est aussi une entreprise d'apologiste, mais plus prudent, parce que l'apologiste allemand est doublé d'un historien.

Pour justifier son héros quand il se sent réduit à ne pas le glorifier, M. Armstrong a plus d'une corde à son arc. Tantôt il rétorque bravement les accusations portées par ses devanciers, tantôt il rompt la chaîne des faits, ce qui empêche d'en voir la connexion. Ainsi, loin de montrer comment, après avoir reconquis la paix par son voyage à Naples, Lorenzo en profite aussitôt pour réformer l'État dans l'intérêt de sa domination de plus en plus absolue, il met entre ces deux faits connexes tout un chapitre de guerres qui dissimule le machiavélisme du banquier en passe de devenir prince. Ce machiavélisme, le monographe et même le portraitiste, avait le devoir de le mettre en lumière, car c'est assurément ce qu'il y a de plus caractéristique dans la vie de Lorenzo. Si l'on se borne à dire : il alla à Naples, il y fut bien reçu, il modifia les institutions, on parle en chroniqueur peu soucieux de montrer les rapports de cause à effet, ou même en avocat trop habile, qui disjoint ce qui doit être joint, avec ou sans dessein de dérober ces rapports à la vue. Est-ce donc un plaidoyer ou une oraison funèbre qu'on a entendu nous mettre sous les yeux?

M. Armstrong a pris son parti. Ces réformes constitutionnelles qu'il fallait démasquer, il les approuve (voy. p. 246). Mais quoi ! n'approuve-t-il pas toutes choses ? Les autres panégyristes passent condamnation sur les obscénités qui déparent certaines poésies de Lorenzo ; lui, pour le couvrir, il évoque la Grèce, Rome antique, le moyen âge à la fête des fous. Point ne lui chaut de la différence des temps et des civilisations. Il n'y a qu'un article sur lequel nous relevions quelque sévérité : c'est la gestion financière. Le fellow d'Oxford s'entend mieux que ce Médicis aux questions de doit et avoir (voy. p. 272).

A ces critiques, qui se ramènent, on a pu le voir, à une seule, — les conséquences d'un choix mal inspiré, — joignons-en quelques autres de moindre importance. L'ordre chronologique, ce bon fil conducteur, est suivi plus en apparence qu'en réalité. Il est commode de mettre deux dates extrêmes en tête d'un plus ou moins grand nombre de pages ; on peut ensuite se mouvoir en toute liberté, au risque de mettre la charrette devant les bœufs, sans le moindre souci de la présence chronologique et logique d'un fait sur l'autre. Beaucoup trop rares sont les réflexions personnelles qui les expliquent ou en tirent la morale, et

l'on ne peut cependant se plaindre, puisque toutes celles qu'on rencontre tendent à l'apologie, puisque, quand il veut réfuter un des devanciers qui lui servent de béquilles, notre auteur prend un trait malicieux pour un argument en forme, le Pirée pour un homme. Peut-être, en revanche, aime-t-il trop à rapprocher des choses du xix^e siècle celles du xvi^e; ce n'est pas sans quelque étonnement que nous voyons dans Lorenzo « le plus grand des opportunistes. » Le chapitre consacré aux beaux-arts regorge de détails qu'il convenait d'épargner au lecteur. Il ne s'agissait pas d'énumérer un grand nombre de chefs-d'œuvre, il s'agissait de montrer dans quelle mesure le banquier les avait encouragés ou simplement compris. On serait tenté de croire que c'est là une diversion pour cacher une faiblesse; mais non! Cette faiblesse est si peu sentie qu'on essaie d'établir qu'elle a été injustement imputée au « mécène » florentin.

Nous regretterons enfin qu'à ces 440 pages il n'y ait pas un mot de conclusion. L'ouvrage finit en queue de poisson par une mention de Squarcialupi et de la musique, et par une citation traduite en anglais, où l'auteur cité parle de lauriers; mais, cet auteur, c'est le courtisan Politien.

Ces réserves étaient nécessaires. Nous sommes maintenant libre pour l'éloge. L'ouvrage est bien composé, bien écrit dans cette manière impersonnelle qui n'est pas rare en Angleterre, d'une lecture facile et courante, d'un intérêt soutenu, sauf peut-être quand il est question de ces guerres minuscules, qui ont si peu de prix aux yeux de la postérité. M. Armstrong a mis dans son travail plus de soin que n'en apportent souvent les vulgarisateurs. Bien qu'il avoue loyalement avoir travaillé de seconde main, il a l'excellente habitude de ne pas en croire ses guides sur parole; il vérifie souvent les sources; même, en un endroit (p. 93), il dit avoir remonté sur un point particulier jusqu'aux manuscrits. Trouve-t-il un de ses auteurs en défaut, il a soin de le dire, et nous l'en louerons volontiers: sur les moindres points, il est bon d'établir ou de rétablir la vérité ¹.

Un des attraits, et non le moindre, d'un livre si agréable à manier, comme tant de livres anglais, ce sont ses nombreuses et belles illustrations. Il y a des vues, des dessins, des tableaux, des médailles en quantité respectable et jusqu'à seize portraits. Au choix qu'il en a fait, à la reproduction qu'il en a surveillée, M. Armstrong n'a pas apporté moins de soin qu'à la vérification des faits. Les moindres de ses illustrations ont leur prix; mais le prix de ses portraits est tout particulier. Il a fait choix des plus beaux ou des plus vivants parmi les chefs-

1. Seulement, en la rétablissant, il ne faudrait pas d'un œuf faire un bœuf, et, par exemple, quand un historien a révoqué à tort en doute tel détail d'une conspiration, parce qu'il lui avait échappé dans sa lecture des contemporains, dire qu'il a révoqué en doute la conspiration tout entière (voy. p. 58), ce qui est une erreur absolue, comme il est facile de s'en assurer.

d'œuvre du xv^e siècle, et les photographies qu'il en a tirées, d'après les originaux des galeries publiques ou privées de tout pays, sont assez bien réussies pour qu'on croie avoir le personnage en face de soi et qu'on ait envie de lui parler. Notons un acte de vrai courage. Le « héros » n'a pas moins de deux portraits, qui accusent l'un et l'autre sa laideur peu sympathique : ne reculons pas devant cette épithète que nous avons empruntée aux Italiens et dont nous abusons comme eux. Un seul portrait permettrait de croire que le peintre a enlaidi son modèle; deux nous ôtent cette illusion.

En nous montrant si bien les hommes et les femmes, les « palais » et les villas qu'ils habitaient, on nous fait pénétrer plus avant dans la connaissance d'un temps fort mêlé, mais qui a eu ses jours de grandeur et de gloire. C'est par là surtout que le livre de M. Armstrong mérite d'avoir hors d'Angleterre le succès que nous lui souhaitons. Sans ces illustrations, il serait inutile à la France, qui a traduit M. de Reumont, et plus encore à l'Italie, qui n'a pas même eu besoin de le traduire, l'allemand étant devenu pour nos voisins, au midi des Alpes, comme une seconde langue maternelle.

F. T. P.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des Questions historiques.** Janv. 1897. — **CARRA DE VAUX.** L'islam, d'après un livre récent (conteste les appréciations trop favorables de M. de Castries sur l'islam). — **D.-J.-M. BESSE.** L'Exercice de Garcias de Cisneros et les Exercices de saint Ignace (saint Ignace a connu et imité l'Exercice de Garcias de Cisneros, mais il a aussi son originalité). — **V. PIERRE.** La justice révolutionnaire du 10 thermidor an II au 18 fructidor an V (les thermidoriens et le Directoire ont entouré l'exercice de la justice de garanties qui n'existaient point jusqu'alors, mais ces garanties n'ont été appliquées ni aux prêtres ni aux émigrés. Une terreur distillée remplace la terreur répandue à flots). — **BITTARD DES PORTES.** Un conflit entre Louis XVIII et Ferdinand VII (à propos de l'asile accordé à Mina par la France). — **DEDOUVRES.** Le P. Joseph polémiste (maintient avec acrimonie, contre M. Fagniez, au P. Joseph la paternité de tous les pamphlets qu'il lui a attribués). — **VACANDARD.** Les origines de la fête de la conception de la Vierge en Normandie et en Angleterre (elle existait en Angleterre dès le XI^e s. On ne la constate en Normandie qu'au XII^e). — **FROIDEVAUX.** Débuts de l'occupation française à Pondichéry (étude sur Bellanger de Lespinay, premier résident français à Pondichéry, dont M. F. a publié les Mémoires). — **BAGUENAUT DE PUCHESSE.** Le siège de Saint-Quentin et la bataille de Saint-Laurent (à propos du beau volume publié par la Société académique de Saint-Quentin sur la *Guerre de 1557 en Picardie*). — **TAMIZEY DE LARROQUE.** Deux livres de raison du XVI^e s. (analyse l'excellente publication, par MM. de Santi et Vidal, des livres de raison d'Eutrope Fabre et de Guilhem Masenx). — **J.-P. MARTIN.** Talleyrand et la principauté de Bénévent (des papiers trouvés par hasard ont permis de reconstituer l'administration du duché du 15 juin 1806 au 22 mars 1809). — **SPONT.** Courrier anglais (ce courrier, excellent et très complet, a le tort de ne pas mentionner la date des ouvrages mentionnés). — **PÉLIS-SIER.** Courrier italien. — Chronique. — Périodiques. — Comptes-rendus. — Avril 1897. **BAGUENAUT DE PUCHESSE.** Catherine de Médicis et les conférences de Nérac (l'érudit à qui est confiée la continuation de la publication de la correspondance de Catherine de Médicis expose, d'après des lettres qui paraîtront au t. VI, les conférences tenues par la reine mère en février 1579, à Nérac, avec Henri de Navarre et les chefs et ministres protestants, pour établir une pacification religieuse). — **CLÉMENT-SIMON.** La vie seigneuriale sous Louis XIII. Le vicomte de Pompadour, lieutenant du roi en Limousin, et Marie Fabry, vicomtesse de Pompadour (ce qui fait l'intérêt des correspondances sur lesquelles

s'appuie et que cite M. C.-S., c'est que Marie Fabry était fille d'un riche bourgeois parisien qui, après avoir noblement marié sa fille, consacra tous ses soins à relever la fortune de son gendre. Marie Fabry s'y montre à nous comme une maîtresse femme et, une fois de plus, Tallemant, qu'on cite toujours et bien à tort comme une autorité, sans le contrôler, est convaincu de grossière imposture). — SPONT. La milice des francs-archers, 1448-1500 (l'étude minutieuse de M. S. prouve que la mauvaise réputation des francs-archers n'était pas usurpée, qu'ils étaient pillards, insubordonnés et souvent lâches, mais que pourtant on crut devoir les conserver longtemps et qu'on s'en servit pour garder les places). — VACANDARD. La *scola* du palais mérovingien (pour M. V., il n'y a pas eu d'école du palais sous les Mérovingiens; la *scola* était l'ensemble des fonctionnaires du palais. Pour nous, la *scola* est la garde royale dont parle le moine de Saint-Gall : « *Scola, vacationis semper ignara*, » où les jeunes nobles faisaient l'apprentissage des armes). — MERLET. Réponse à quelques objections relatives à l'origine franque de Robert le Fort (maintient, à tort selon nous, qu'il était fils de Guillaume, comte de Blois). — SPONT. La France dans l'Italie du Nord au xv^e s. (sur les ouvrages de Jarry, Perret, Pélissier, Kohler). — VICOMTE DE RICHEMONT. Une page de la correspondance de l'abbé de Salamon (récit de la fête donnée aux Suisses de Châteauevieux. M. de R. a retrouvé au Vatican toute la correspondance de Salamon avec le cardinal secrétaire d'État et démontré l'exactitude du rôle de nonce officieux qu'il se donne dans ses Mémoires). — CHÉROT. Le bienheureux Pierre Canisius (d'après sa correspondance, dont le 1^{er} vol., de 1541 à 1556, vient de paraître). — TAMIZEY DE LARROQUE. Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés (analyse l'excellent Nécrologe avec notices de l'abbé Vanel. M. T. de L. apporte d'importantes corrections ou additions). — COMTE DE LUÇAY. Le gouvernement local de l'Angleterre (à propos du livre de M. Vauthier). — DELESCLUZE. Courrier belge. — BEAUVOIS. Courrier du Nord. — Chronique. — Périodiques. — Comptes-rendus. — Juillet 1897. DELATRE. Les dernières découvertes aux pays bibliques. — SEPET. Le théâtre en France avant Corneille. — A. DE BOISLISLE. La rébellion d'Hesdin. Fargues et le premier président Lamoignon (première partie d'une étude tout à fait neuve et intéressante, faite en grande partie d'après les archives de Condé, sur ce major de la place d'Hesdin, qui livra en 1658 cette place à Condé et aux Espagnols. Contrairement à ce que dit Saint-Simon, il ne joua aucun rôle dans les troubles de Paris). — A. DE GANNIERS. La campagne de Russie. De Paris à Vilna en 1812 (d'après les souvenirs de Socrate Blanc, aide-major de la Grande Armée). — F. CABROL. L'abbaye de Silos en Espagne (analyse du recueil des chartes de Silos et de l'Histoire de Silos par dom Férotin). — VACANDARD. La Vie de saint Bernard et ses critiques (réponse à M. Deutsch, à dom Morin, à l'abbé Juste). — KURTH. Le troisième volume de l'Histoire des papes de M. Pastor (intéressant compte-rendu). — BERNARD. Le second procès instruit par l'Inquisition de Valladolid contre Fr. Luis

de Léon (le poète fut accusé sans raison, traité avec une injuste rigueur et finalement absous après que la sentence des premiers juges eut été cassée). — A. DE GANNIERS. Le général Trochu (jugement bien indulgent). — Comte DE PUYMAIGRE. La légende des sept enfants de Lara (d'après le bel ouvrage de Menendez Pidal). — T. DE LARROQUE. Les œuvres inédites de Grandidier (au sujet de l'édition de M. Ingold). — SPONT. Courrier anglais. — Chronique. — Périodiques. — Comptes-rendus.

3. — Bibliothèque de l'École des chartes. T. LVIII, 1897; mai-juin. — Ph. LAUER. La numérotation grecque des Annales de Flodoard (tous les mss. de ces Annales renferment une même numérotation grecque dont chaque chiffre correspond à un paragraphe d'année; elle se trouve dans tous les mss., donc elle doit provenir de l'original. Le point de départ de cette numérotation est l'année 893; il faut donc supposer que les Annales renfermaient à l'origine des mentions relatives aux années 893-918). — H. OMONT. Un traité de physique et d'alchimie du xv^e s. en écriture cryptographique (transcription avec facsimilé). — A. LEFRANC. Marguerite de Navarre et le platonisme de la Renaissance. — P. FOURNIER. Les collections canoniques attribuées à Yves de Chartres; suite (la *Panormia*, compilation très célèbre au moyen âge; elle n'est guère qu'un abrégé du *Décret* attribué à Yves. Elle a été rédigée vers 1095, très peu de temps après le *Décret*. Elle est sûrement l'œuvre d'Yves, qui est très probablement aussi l'auteur du *Décret*, ainsi que des deux premières parties de la *Tripartita*. Le savant évêque s'était sans doute proposé, en composant son recueil, de préparer les esprits à la réforme ecclésiastique en vue des conciles présidés par Urbain II). = Bibliographie: *Aug. Molinier*. Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers; t. I. — *Sécheret-Cellier*. Histoire de mon village; études historiques sur Raucourt et Haraucourt et la région avoisinante (bon). — *J. Chevalier*. Essai historique sur l'église et la ville de Die; t. I (beaucoup de recherches, mais prolixes). — *A. Geffroy*. L'Islande avant le christianisme, d'après le Gragas et les Sagas.

3. — La Correspondance historique et archéologique. 1897, 25 juin. — J. CHAVANON. Une ancienne relation sur Madagascar, 1650; suite; fin le 25 juillet. = 25 août. J. ΜΟΜΜΕΛΑ. Saint-Simon collectionneur et les portraits de Gaston de Foix (en 1750, on vola à Saint-Simon un tableau qu'il attribuait à Raphaël et qu'il considérait comme le portrait de Gaston de Foix. En réalité, c'était seulement une copie ou un pastiche, probablement par Pietro della Vecchia, du *San Liberale* peint par Giorgione, en 1504, à Castelfranco). — Testament de haut et puissant seigneur messire Guillaume de Lamoignon, 20 oct. 1676. — Hyacinthe MARIE. Imitation de J.-C. (rappelle à T. de L. les raisons qui établissent que l'auteur de l'Imitation est Thomas a Kempis). — L. MIRROR. Un document inédit sur Bertier de Sauvigny, intendant de Paris (publie une lettre où son serviteur Levillain expose les mesures

que Bertin avait songé à prendre pour s'échapper avec une partie de sa fortune). = 25 sept. Rapport au président de la République française sur les bibliothèques communales. — Fr. FUNCK-BRENTANO. La deuxième conférence bibliographique internationale de Bruxelles. — F. BOURNON. Commission nommée par le Directoire du département de Paris pour rapporter des monuments d'art et de science de l'abbaye de Saint-Denis, 1^{er} oct. 1791. — T. DE L. L'imitation de J.-C. (ne peut être de Thomas de Kempen, car le style de l'imitation est tout différent du style employé par Thomas dans ses nombreux écrits authentiques). — R. GRAND. Un droit féodal : « Le cheval court » (dans un acte de 1485 provenant de l'abbaye de N.-D. de Blanche-Couronne).

4. — **Nouvelle Revue rétrospective.** T. I, juill.-déc. 1894. — Mémoires du maréchal duc de Croÿ-Solre (extraits de ces Mémoires militaires en 40 vol., s'étendant de 1720 à 1784, conservés à la bibl. de l'Institut. Les extraits de 1745 à 1761 concernent Fontenoy, Lawfeld, le siège de Berg-op-zoom, etc.; le récit de Fontenoy est important). — Lettres de Charles de Constant (1796. Tableau piquant, à force de candeur, de la société de Paris sous le Directoire). — Les explosifs au XVIII^e s. (documents sur l'aventurier Donep, sur Dupré, inventeur d'un feu grégeois, etc.). — Documents sur le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe; fin dans le t. II (tirés des papiers de Pons de l'Hérault. Les notes du sellier Vincent sont curieuses). — Paris en 1790. Souvenirs de voyage de Kotzebue; fin dans t. II (très curieux). = T. II, janv.-juin 1895. Campagne de Madagascar, 1825-30; journal de M. Warnier de Wailly, enseigne de vaisseau (détails sur les mœurs des Hovas et sur la campagne, aussi incohérente qu'inutile, dirigée par le capitaine de vaisseau Gourebeyre). — Un épisode de la guerre d'Espagne. Évasions des prisonniers du ponton *la Vieille-Castille* (1810). — Mémoires du comte de Langeron (extraits sur Austerlitz, la retraite de Russie, la bataille de Paris de 1814. Le récit de la retraite de Russie est un chef-d'œuvre d'horreur. On s'étonne que ces Mémoires si importants n'aient pas encore trouvé d'éditeur). — Le comte de Charolais et la demoiselle Delisle (curieux et effrayant tableau des mœurs princières du XVIII^e s. Ce fou malfaisant, qui était petit-fils de Louis XIV et du grand Condé, trouvait dans la police et la justice des instruments de ses vices et de ses vengeances). = T. III, juill.-déc. 1895. Mémoires du duc de Croÿ sur les cours de Louis XV et Louis XVI; suite et fin dans les t. IV et V (nouvelles au jour le jour de la cour de 1727 à 1784; important sur Choiseul). — Épilogue de l'histoire du cœur de Louis XVI (est enfin entre les mains du duc de Madrid). — Les Cent jours; passage de l'empereur à Grenoble (journal du colonel de gendarmerie Jubi). — Notes prises par Louis Planat de la Faye à Vichy en 1819 et en 1827. — Le 4 septembre 1870 et le combat de Châtillon (documents qui disculpent le général de Causade des accusations portées contre lui). — Placet d'un galérien de Brest (1846; témoignage effroyable sur les mœurs du bagne tolérées par l'administration). — Le siège de Paris et la Commune (lettres

d'Hippolyte Lucas). — Victoires et conquêtes d'un hussard de 1805 (ce ne sont que des conquêtes féminines; documents précieux pour la psychologie des hussards de l'Empire). — La Société populaire de Donnemarie, Seine-et-Marne, en 1793; fin dans le t. IV (important). = T. IV, janv.-juin 1896. Mémoire de M^{me} Boucher Saint-Sauveur contre Marat (1790). — Bataille de Waterloo (trois relations inédites d'un officier général français, d'un officier anglais et d'un bourgeois de Bruxelles). = T. V, juill.-déc. 1896. Campagne de Russie, 1812-1813. Mémoires de Jean-François Bourgogne, sergent aux grenadiers d'élite de la garde; suite dans le t. VI (ces mémoires sont d'un intérêt dramatique exceptionnel sur l'incendie de Moscou et la retraite de Russie). — F. FUNCK-BRENTANO. Voltaire, Beaumarchais et la Bastille (raconte les démarches faites par Voltaire pour obtenir une lettre de cachet contre une demoiselle Travers, qui fut reconnue innocente des violences dont on l'accusait, et celles de Beaumarchais contre son laquais et prête-nom Le Sueur, qui, prétendait-il, l'avait volé).

5. — **La Révolution française.** 1897, 14 sept. — Ch.-L. CHASSIN. L'expédition de l'île d'Yeu en 1795; le comte d'Artois et le général Hoche (chap. du t. II des *Pacifications de l'Ouest*, qui vient de paraître). — Ad. CAEMIEUX. L'École centrale de l'Indre. — AULARD. L'organisation municipale de Paris pendant la réaction thermidorienne (quelques documents sur la Commission de police qui fonctionna pendant plusieurs décades depuis la suppression de la Commune de Paris jusqu'à la création du bureau central du canton de Paris). — Souvenirs de J.-A. Le Sourd sur la journée du 10 août 1792 (écrits soixante ans après les événements et dans un esprit hostile à la Révolution).

6. — **Bulletin critique.** 1897, 2-23. — O. Seeck. Die Erhebung des Maximian zum Augustus (excellent). — W. Martens. Gregor VII, sein Leben und Wirken (ouvrage très érudit, composé par un homme à l'esprit original et indépendant, bon catholique, mais qui trouve Grégoire VII un peu compromettant et qui ne montre pas bien la nature et la légitimité de son ambition). — C. Mirbt. Die Publizistik im Zeitalter Gregors VII (remarquable article à noter de Paul Fournier). = N° 24. Krusch. Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici (L. Duchesne: Krusch a donné de la vie de saint Eptade un texte erroné en plusieurs endroits et a eu le tort de lui assigner une basse époque; elle est de l'époque mérovingienne). — O. Seeck. Die Anfänge des Constantin's des Grossen. Die Zeitfolge der Gesetze Constantins. Die imperatorischen Acclamationen im iv Jahrh. (discussion assez serrée de ces trois articles). = N° 25. Krusch. Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici (L. Duchesne: la vie de saint Cybar d'Angoulême est certainement de l'époque mérovingienne; il n'y a pas conflit, comme le dit Krusch, entre Grégoire de Tours et l'auteur de cette vie. Quant à l'auteur de la vie de sainte Geneviève, les raisons que Krusch donne pour en faire un hagiographe du ix^e s. ne tiennent pas debout). —

L. Audiat. L'instruction primaire gratuite et obligatoire avant 1789 (remarquable). — *Id.* Deux victimes des septembriseurs : P.-L. de la Rochefoucauld, dernier évêque de Saintes, et son frère, évêque de Beauvais (bon). = N° 26. *J. Chavanon*. Chronique d'Adémar de Chabannes (bon texte; l'identification des noms de lieu laisse fort à désirer, et il y a des erreurs de chronologie). — *Dragomanof*. Correspondance de Michel Bakounine. Lettres à Herzen et à Ogaroff, 1860-74; trad. par *Stromberg* (très intéressant). = N° 27. *M.-A. Roger*. Fragments d'histoire (deux études intéressantes sur la révolte du Languedoc sous Louis XIII et sur l'histoire de l'empereur Postumus). — *B. Zeller*. La minorité de Louis XIII, 1612-1614 (bon). = N° 28. *Arbois de Jubainville*. Études sur le droit celtique (quelques remarques de détail par E. Ernault). — *A. Geffroy*. L'Islande avant le christianisme (intéressant). — *M. Delpit*. Journal et correspondance (journal très intéressant sur la présidence de Thiers et l'Assemblée nationale).

7. — **Journal des Savants**. 1897, sept. — L. DELISLE. Catalogue des mss. de Besançon (sur le t. I du Catalogue de Castan). — G. PARIS. Histoire de la langue française (trace le plan idéal d'une histoire vraiment scientifique de la langue à l'occasion du livre de M. Brunot).

8. — **Polybiblion**. 1897, sept. — *Don U. Ferreira*. História apologética de los papas; 5 vol. (ouvrage très consciencieux et bien informé). — *Brück*. Histoire de l'Église (bon manuel à l'usage des séminaires; la traduction, trop littérale, a été imprimée avec négligence; la bibliographie, exclusivement allemande, aurait dû être remaniée). — *I. del Lungo*. Florentia. Uomini e cose del quattrocento (livre bourré de faits et de documents sur Ange Politien). — *G. Bazin*. L'Allemagne catholique au XIX^e s. Windthorst, ses alliés et ses adversaires (excellent).

9. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1897, nos 33-34. — *Niles*. Kalendarium manuale utriusque ecclesiae, orientalis et occidentalis; t. I (nouvelle édition; remarquable). — *Böhtlingk*. Dr M. Luther und Ignaz von Loyola; eine geschichtliche Parallele (simple conférence sans intérêt). — *Novati*. Epistolario di Coluccio Salutati; vol. III (très important pour les années 1394-1403). — *J.-R. Serres*. Histoire de la Révolution en Auvergne (pamphlet fastidieux et rempli d'erreurs). = Nos 35-36. *E. Champion*. La France d'après les cahiers de 1789 (excellent). = Nos 37-38. *Chantepie de la Saussaye*. Lehrbuch der Religionsgeschichte; 2^e éd. (excellent). — *Abbé L. Guérard*. Documents pontificaux sur la Gascogne, d'après les archives du Vatican. Pontificat de Jean XXII, 1315-1334; t. I (ce vol. contient le texte presque complet de 160 lettres secrètes de 1316 à 1321). = Nos 39-40. *J. Réville*. Les origines de l'épiscopat (art. intéressant de l'abbé P. Batiffol). — *W. Bund*. The celtic church of Wales (la thèse présentée par l'auteur est radicalement fautive; ce qu'il y a de vrai dans l'ouvrage est connu depuis longtemps; les erreurs graves y sont fréquentes; mais il y a par-ci par-là quelques aperçus ingénieux).

10. — Revue archéologique. 1897, juillet-août. — A. PÉRATÉ. Edmond Le Blant (notice nécrologique, à laquelle manque la bibliographie des travaux accomplis par l'éminent archéologue). — GAUCKLER. Les mosaïques de l'arsenal de Sousse (elles paraissent être des premières années du II^e s.; plusieurs sont reproduites en photogravures). — BLOCHET. L'*Avesta* de J. Darmesteter et ses critiques (Darmesteter estimait que l'*Avesta* n'avait été rédigé qu'après l'invasion d'Alexandre; cette théorie a été accueillie avec les plus fortes réserves. Cependant, elle est en parfait accord avec ce que nous apprennent les documents officiels des rois de Perse et l'*Avesta* lui-même). — Ph.-E. LEGRAND. Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul, 1753-1838; suite. — Ed. CUQ. Ἐπαρχος Ἑρώμης.

11. — Annales de l'École libre des sciences politiques. 1897, 15 mai. — F. GRECARD. La Chine, l'Angleterre et la Russie dans l'Asie centrale. — G. CAHEN. Louis Blanc et la commission du Luxembourg, 1848; suite; fin le 15 juillet. = 15 sept. Paul MATTER. L'organisation constitutionnelle dans les colonies anglaises, d'après A. Todd.

12. — Annales de géographie. 1897, 15 juillet. — P. VIDAL DE LA BLACHE. La zone frontière de l'Algérie et du Maroc, d'après de nouveaux documents. — E. DE MARTONNE. Établissements humains dans la vallée ardennaise de la Meuse. — L. GALLOIS. Le territoire contesté entre le Venezuela et la Guyane anglaise. = 15 sept. Bibliographie de 1896 (travail des plus importants, à la fois très complet et présenté avec une méthode rigoureusement scientifique).

13. — Revue maritime. 1897, février. — LOIR. La livraison de Toulon aux Anglais en 1793 (intéressant exposé); suite en mars. = Juillet. H. MAGON DE LA GICLAIS. Le contre-amiral Magon (biographie de cet amiral, qui fut tué à Trafalgar); fin en août. = Sept. GABARRA. L'ancien port de Capbreton (montre que, jusqu'au XVI^e s., l'entrée maritime de l'Adour était à Capbreton; expose la rivalité entre Capbreton et Bayonne quand il s'agit de creuser au fleuve son ouverture actuelle vers la mer; suit jusque sous le règne de Napoléon III l'idée de créer un port à Capbreton).

14. — Revue générale du droit. 1897, mars-avril. — JOS. WILLEMS. La date et la portée de la *Lex Aquilia* (la loi doit être assignée à l'époque comprise entre 186 et 178 avant J.-C. Explication du chap. II). = Mai. René GONNART. Les corporations d'artisans sous la république romaine (les associations primitives d'artisans se formèrent librement et durèrent huit siècles; reconnues et réglementées par l'État, elles se mêlèrent aux luttes politiques et succombèrent enfin sous l'empire de quatre causes : la concurrence servile, l'esprit de parti, la décadence du sentiment religieux, l'intervention de l'État qui les supprima et les restreignit quand le pouvoir central eut repris force et vigueur).

15. — Le Correspondant. 10 août 1897. — GRABINSKI. Victor-

Emmanuel II et Napoléon III (fin de l'analyse des Mémoires de Della Rocca. Récit des violentes scènes auxquelles la paix de Villafranca donna lieu entre Victor-Emmanuel et Cavour; sur l'amour de Victor-Emmanuel pour Marie-Adélaïde, en dépit de ses habituelles infidélités). — CANY. La captivité des Italiens en Abyssinie (cet article impartial et qui rend hommage à la conduite du Négus contredit les accusations aussi injustes qu'impolitiques lancées contre les Italiens par le prince Henri d'Orléans). — RAGEY. Le concile anglican de Lambeth; fin le 25 août (récit des tristes intrigues qui ont amené la suppression de la Revue anglo-romaine et l'échec définitif des tentatives de rapprochement entre les Anglicans et Rome). = 25 août. UN ANCIEN DIPLOMATE. Le duel anglo-allemand. — C. DEROUET. La fédération nationale des Canadiens français. — DRUON. Une fausse légende. Le poète Gilbert; fin le 10 sept. (Gilbert n'a point été une victime des encyclopédistes. Il n'est point mort de misère. D'après les manuscrits inédits de M. Schmit). = 15 sept. VICOMTE DE RICHEMONT. La première rencontre du pape et de la République française. Bonaparte et Caleppi à Tolentino (important article rédigé d'après les papiers de Caleppi, conservés au Vatican. Ces documents inconnus jusqu'ici mettent en lumière l'habile énergie avec laquelle, malgré la faiblesse du médiateur espagnol, Nicolas d'Azara, Pie VI et son représentant Caleppi luttèrent contre Saliceti, Cacaull et Bonaparte, et résistèrent héroïquement aux prétentions du Directoire qui voulait que le pape désavouât tous les actes du Saint-Siège relatifs à la France de 1791 à 1796. Bonaparte, fort habilement, mit de côté toutes les revendications religieuses pour assurer au Directoire des provinces et de l'argent). — E. DAUDET. Le duc d'Aumale. I. Les années de jeunesse. Le premier exil (très intéressante biographie empruntée tant à des souvenirs des témoins de la vie du duc qu'aux papiers de Broglie, d'Haussonville et du baron de Chabaud-Latour). = 25 sept. Id. Le duc d'Aumale. II. La fin de l'exil, 1870. Prologue du retour. — GHOSH. Les troubles politiques de l'Inde jugés par un Indien (se plaint de l'impunité absolue dont jouissent les Anglais qui assassinent les Hindous ou violentent les femmes hindoues; réclame pour les Hindous la possibilité de devenir officiers de cipayes et d'entrer dans l'administration civile. Le Mysore est le mieux administré des États de l'Inde depuis le rétablissement de l'administration indigène). — FRASER. Un ami de Chateaubriand. L'intimité d'un grand homme. Lettres inédites (les lettres de Chateaubriand et surtout celles de M^{lle} de Chateaubriand à M. Fraser Frisell sont charmantes et d'un grand intérêt biographique).

16. — Études publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus. 1897, 20 août. — T. PÉPIN. Les origines de la boussole; suite (à qui doit-on l'introduction de la boussole chinoise en Europe? Sans doute aux Italiens; du moins l'usage de la boussole azimutale était-il familier aux pilotes italiens dès le XII^e s., tandis que les navigateurs des mers du Nord étaient encore réduits à l'aiguille flottante des Chi-

nois. Les noms de la « rose des vents » sont aussi italiens. Et en Italie, c'est sans doute à Amalfi que revient l'honneur d'avoir fait connaître aux navigateurs européens l'usage de l'aimant dans la direction des navires; fin le 5 sept. (l'invention des Amalfitains resta secrète jusqu'en 1268. C'est encore un pilote amalfitain qui, au commencement du xiv^e s., imagina une boussole où la rose des vents était placée sur l'aiguille et tournait avec elle; en outre, placée près du gouvernail, sous l'œil du timonier, elle cesse d'être secrète. C'est cette boussole qui dirigea les grandes expéditions maritimes du xv^e s.). = 20 sept. MÉCHINEAU. La bible d'Éthiopie. — BURNICHON. La supériorité des Anglo-Saxons. = 5 oct. D. DE M. Un écrit inédit de Joseph de Maistre (il est intitulé : « *Amica Collatio*, ou Échange d'observations sur le livre français intitulé : *Du Pape*, » 1820). — R.-M. DE LA BROISE. Histoire et description des mss. et des éditions originales des ouvrages de Bossuet.

17. — **Revue de Paris.** 1897, 15 août. — LARROUMET. Waterloo (intéressante étude à la fois littéraire et historique; critique des récits qui ont été donnés de la bataille par les grands écrivains de notre temps : Byron, Stendhal, Victor Hugo. Hugo a pris la substance de son célèbre chapitre des *Misérables* dans le simple « Récit d'un officier »; cet officier, qui plus tard se fit aubergiste, est l'Anglais Cotton. L'épisode des cavaliers de Milhaud s'écrasant dans un chemin creux n'a existé que dans l'imagination du poète). = 1^{er} sept. Ch.-V. LANGLOIS. Louis IX (charmant portrait du roi, d'après les sources contemporaines). = 1^{er} oct. Aug. LAUGEL. Le duc d'Aumale. — Commandant Rousser. L'art de Napoléon (avec deux plans).

18. — **Académie des inscriptions et belles-lettres.** Comptes-rendus des séances de l'année 1897. 4^e série, t. XXV; Bulletin de mai-juin. — DEVÉRIA. Estampages d'inscriptions chinoises provenant de la mission de MM. Dutreuil de Rhins et Grenard. — H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Les Sikèles (sont un rameau des Ligures). — J. OPPERT. Éclaircissements sur quelques points relatifs à la dernière période de l'empire assyrien (questions de chronologie et de calendrier; réponse à des objections formulées par M. Lehmann). — HÉRON DE VILLESFOSSE. Diplôme militaire de l'année 139 découvert en Syrie (avec un fac-similé. Transcription, traduction et commentaire. Ce diplôme est relatif à l'armée de Judée et se rapporte au temps de la révolte de Bar-kokéba).

19. — **Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France.** Bulletin. 1897, livr. 4 et 5. — A. D'HERBOMEZ. La maison de la ville de Tournai à Paris (achetée en 1323 par les magistrats de Tournai à l'usage de ses magistrats, procureurs et messagers qui auraient affaire à Paris. Saisie par arrêt du Parlement en 1332 et restituée en 1334, elle fut aliénée moins de quarante ans après). — LÉON LE GRAND. La veuve d'Étienne Marcel (expose, d'après des documents nouveaux, les difficultés qu'elle rencontra pour se faire réserver une part de la

fortune de son mari, qui avait été confisquée. Elle épousa plus tard Jean Jacquinet et depuis on n'entend plus parler d'elle. A consulter un tableau généalogique des ancêtres de la famille de Marcel, qui contient des faits nouveaux). — A. GÉRARD. La démolition de la Maison-aux-Piliers, 1530. — COUDERC. M^{lle} de Montpensier et le combat du faubourg Saint-Antoine, 2 juillet 1652 (publie une lettre de Mademoiselle où elle dit que son père lui « comanda d'aler à l'Otél de ville pour fere consentir ses Messieurs à envoyer du secours à M. le Prinse; » publie aussi l'ordre écrit que Monsieur, sur les supplications de sa fille, consentit à envoyer à l'hôtel de ville. Mademoiselle n'était plus, d'ailleurs, à la Bastille quand on y tira le canon sur les troupes royales).

20. — **Société de l'histoire du protestantisme français.** Bulletin historique et littéraire. 1897, nos 8-9. — A. LONS. Bonaparte et les églises protestantes de France (montre comment ces églises se sont rouvertes à la faveur du Concordat et avec quel enthousiasme les protestants célébrèrent les bienfaits du nouveau régime. Il est vrai qu'ils sortaient à peine des persécutions de la Terreur succédant de si près aux persécutions de la royauté). — Abel LEFRANC. Les idées religieuses de Marguerite de Navarre, d'après son œuvre poétique; suite (montre en particulier l'influence considérable exercée par Cl. Marot sur la Réforme, par exemple sur Renée de France et sur Marguerite). — AUBERT, BERNUS et N. W. L'organisation des Églises réformées de France et la Compagnie des pasteurs de Genève, 1561 (d'après une liste conservée à la bibliothèque publique de Genève et divers autres documents). — C. PASCAL. Mariages illégitimes et moraux : La Rochefoucauld, 1694 (publie une lettre de l'évêque d'Angoulême dénonçant deux mariages de « nouveaux convertis, » qui venaient d'avoir lieu à la Rochefoucauld « sans publications de bans, sans recevoir la bénédiction nuptiale, » et signalant ces faux catholiques à la rigueur des lois). — F. BOREL. Papiers inédits de l'époque du Désert en Languedoc et en Dauphiné; suite : trois colloques du Queyras, 1782-1784. — N. WEISS. La Seine et le nombre des victimes parisiennes de la Saint-Barthélemy (dans les premiers jours de septembre on enterra plus de 1,800 cadavres de huguenots qui avaient été jetés à la rivière. Ce chiffre peut être considéré comme formant à peu près la moitié des victimes que la Saint-Barthélemy fit dans Paris). — Ch. FROSSARD. Jacob de Gassion-Bergeré (biographie du frère du maréchal; né à Pau le 3 avril 1608, il mourut à Paris le 29 oct. 1647).

21. — **Annales du Midi.** 1897, avril. — TAMIZEY DE LARROQUE. Lettres inédites de Marguerite de Valois à Pomponne de Bellièvre. — Edmond MICHEL. Jean Nicot et sa famille. — G. DOUBLET. Caulet, évêque de Pamiers, et les Jésuites; fin en juillet. — Ch. DOUAI. Chartre de fraternité de l'abbaye de Quarante et du prieuré de Cassan, 2 févr. 1282. = Comptes-rendus : P. Dognon. Quomodo Tres Status Linguae Occitanae, ineunte xv saec. inter se convenire consueverint (excellent;

donne le catalogue des sessions des États de Languedoc de 1403 à 1443). — *Falgairolle*. Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal au XVI^e s.; sa correspondance diplomatique (fait trop vite; c'est une simple copie, semée d'erreurs cependant, des lettres de Nicot, éparses à Paris et à Saint-Pétersbourg; l'auteur n'a pas réussi à en faire un livre). — **JUILLET**. — *F. PASQUIER*. Coutumes du Fossat dans le comté de Foix, d'après une charte de 1274; texte latin et roman (avec un fac-similé en photogravure du texte roman; les deux textes se complètent et s'éclairent réciproquement. Texte édité avec soin, expliqué et commenté). — *C. DOUAI*. Deux chartes du XII^e s. Camarès et Toulouse (1^o accord sur un partage de biens à Camarès, 1174; 2^o vente d'une terre voisine de Toulouse, 1194). — *L.-G. PÉLISSIER*. Une lettre inédite de Voltaire adressée à un correspondant méridional inconnu, 10 janv. 1768. = Comptes-rendus critiques : *J. Chavanon*. Adémar de Chabannes (bon texte; l'identification des noms de lieux laisse fort à désirer). — *L. Guibert*. Documents, analyses de pièces, extraits et notes relatifs à l'histoire municipale des deux villes de Limoges, t. I (fort utile; corrections de détail présentées par A. T.). — *Champeval de Vyes*. Le Bas-Limousin seigneurial et religieux (bon, quoique emphatique çà et là).

22. — Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts. 1897, n^o 2. — Compte-rendu : *F. Cumont*. Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra (très remarquable). = N^o 4. *E. Gossart*. Notes pour servir à l'histoire du règne de Charles-Quint (d'après des documents inédits tirés des archives). — *E. Goblet d'Aviella*. Les Grecs dans l'Inde, essai de restitution historique. — *Ad. Prins*. De la santé morale dans les lettres et les arts de notre temps. — *F. van der Haeghen*. Rapport sur les travaux de la commission de la biographie nationale. = Comptes-rendus : *J. Nemvirth*. Forschungen zur Kunstgeschichte Böhmens. Der Bildercyklus des Luxemburger Stammbaumes aus Karlstein (très important pour l'histoire des arts). — *A. Jacquot*. Le peintre lorrain Claude Jacquard. — Un protecteur des arts : le prince Charles de Lorraine (intéressant).

23. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 5^e série, t. VII, 1^o livr. — *H. Pirenne*. Documents relatifs à l'histoire de la Flandre pendant la première moitié du XIV^e s. (inventaire des héritages des Flamands tués à la bataille de Cassel en 1328). — La question des fortifications après le traité d'Arques. — La Flandre et Édouard III en 1340. — *A. d'Herbomez*. Philippe le Bel et les Tournaisiens (24 chartes, dont 19 inédites découvertes aux archives de la ville de Tournai). = 2^o livr. *L. van der Kindere*. Le capitulaire de Servais et les origines du comté de Flandre (le roi y trace les règles que ses *mîssi* auront à suivre pour la recherche et la punition des malfaiteurs; se basant sur les indications que contient ce document, l'auteur trace la carte des Pagi et des Missatica en 853).

24. — Bulletin de la Société royale belge de géographie. T. XXI, 3^e fasc. — J. LECLERQ. Le Congo et Java (étude sur les débouchés que l'industrie belge pourrait trouver au Congo). — J. DE WINDT. Recherches sur la constitution des îles (intéressant travail de géographie physique). — F. HACHEZ. Voyage de François Vinchant en France et en Italie (curieuses observations sur ces pays au xvii^e s.).

25. — Revue belge de numismatique. 1897, 2^e livr. — M. BAHRFELDT. Les deniers consulaires restitués par Trajan (revision de l'ouvrage de Babelon sur ce point). — A. DE WITTE. Les jetons et les médailles d'inauguration frappés par ordre du gouvernement général aux Pays-Bas autrichiens, 1717-1792 (détails intéressants sur les règnes des Habsbourg d'Autriche). — A. DE MENNYNCK. Les médailles de l'école des beaux-arts de la ville de Lille (études sur les origines de cet établissement). — J. ROUGER. Le nom de Jésus employé comme type sur les monuments numismatiques du xv^e s., principalement en France et dans les pays voisins. — B. DE JONGHE. Le sceau de Burckard, seigneur de Fénéstrange (intéressant pour l'histoire du xiv^e siècle). = Compte-rendu : *H. Sauvaire*. Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes (important). = 3^e livr. B. DE JONGHE. Un denier frappé à Mayence par l'empereur Lothaire I^{er} avant le traité de Verdun de 843. — MUBAREK GHALIB BEY. Deux monnaies ilkhaniennes. — C.-F. TRACHSEL. Deux testons inédits de Sébastien de Montfaucon, évêque de Lausanne et prince du Saint-Empire (xvi^e siècle). — TER GOUW. Les fausses monnaies (suite; relevé des fausses monnaies répandues dans l'archipel indien). — E. VAN HENDE. Pierre Lorthior, graveur des médailles du roi (xviii^e siècle). = Comptes-rendus : *Babelon*. Les origines de la monnaie considérée au point de vue économique et historique (excellent). — *H. de la Tour*. Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale (très bien dressé). — *Bahrfeldt*. Nachträge und Berichtigungen zur Münzkunde der römischen Republik (rectifie souvent Babelon). — *L. Blancard*. Sur les monnaies du roi René (bon). — *H. Lavoix*. Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale (il y manque une étude d'ensemble du monnayage musulman en Égypte et en Syrie). — *Ch. Rodgers*. Catalogue of the coins of the Indian Museum (bon travail descriptif).

26. — Analecta Bollandiana. T. XVI, fasc. 2. — Eusebii Caesariensis « de martyribus Palaestinae » longioris libelli fragmenta. — S. Macarii, monasterii Pelecetes hegumeni, Acta graeca. — G. KURTH. Le Pseudo-Aravatius (Aravatius et saint Servais, patron de la ville de Maestricht, ne sont qu'un seul et même personnage). — B. DUHR. Une lettre inédite du b. Pierre Faber (intéressante pour l'histoire des troubles du diocèse de Cologne en 1543). — Une lettre du baron Henri-Jules de Blum au P. Henschenius sur le martyrologe hiéronymien (d'après les mss. 11322-26 de la Bibl. royale de Bruxelles). = Comptes-rendus : *G. Pfeilschifter*. Der Ostgotenkönig Theoderich der Grosse

und die katholische Kirche (connaissance approfondie des sources, esprit sagace et pénétrant). — *F. Emmerich*. Der h. Kilian (fruit de recherches sérieuses; marque un réel progrès sur les monographies consacrées jusqu'ici à l'apôtre de la Franconie). — *C. Plummer*. L'histoire ecclésiastique de Bède le Vénérable (excellente édition critique). — *M. Férotin*. Histoire de l'abbaye de Silos (solide et neuf). — *E. Hauviller*. Ulrich von Cluny (c'est une œuvre de valeur, mais les procédés critiques ont quelque chose de trop absolu). — *E. van Even*. La bienheureuse Marguerite de Louvain; sa légende, son culte, sa chapelle (excellent).

27. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 2^e série, t. X, 3^e livr. — *A. de Schrevel*. Approbation des statuts du chapitre d'Harlebeke par l'official de Téroouanne (collégiale fondée en 1063 par Baudouin de Lille, comte de Flandre). — Rotulus ou liste de professeurs et de suppôts de l'Université de Louvain, demandant des bénéfices au Saint-Siège en 1496 (cette liste, extraite des archives du Vatican, présente un grand intérêt, parce qu'elle appartient aux premières années de l'Université de Louvain). — *E. de Marneffe*. Tableau chronologique des dignitaires du chapitre de Saint-Lambert à Liège (suite; va de 1302 à 1793).

28. — Bulletin de la Commission de l'histoire des églises wallonnes. T. VII, 2^e livr. — *E. Bourlier*. Biographie de W.-N. du Rieu (savant bibliothécaire de l'Université de Leyde, † 1896). — *W. Meyer*. L'Église wallonne de Leeuwarden (détails intéressants sur les vicissitudes de cette communauté aux XVIII^e et XIX^e siècles). — *L.-M. Rollin-Couquerque*. Généalogie de la famille Pichot (cette famille a joué un rôle important dans l'histoire du protestantisme néerlandais). — Rapport annuel de la Commission de l'histoire et de la bibliothèque des églises wallonnes pour l'année 1896.

29. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1897, 4^e livr. — Comptes-rendus : *Lina Eckenstein*. Woman under Monasticism. Chapters on saint-lore and convent life between 500 and 1500 (trop de généralisations sans preuves). — *J.-M. Rigg*. S. Anselm of Canterbury (impartial et sérieux). — *A. Regnault*. Le procès de Guichard, évêque de Troyes, 1308-1313 (bon). — *J. Haller*. Concilium Basiliense. Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel (important). — *D. Férotin*. Recueil des chartes de l'abbaye de Silos; Histoire de l'abbaye de Silos (remarquable ampleur d'informations et de renseignements). — *Ingold*. Bossuet et le jansénisme (c'est une apologie). = 5^e livr. *D.-G. Morin*. L'« Epistula ad virginem lapsam » de la collection de Corbie (intéressante étude de diplomatique). = 6^e livr. *U. Berlière*. La congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame. L'abbaye de Saint-Ghislain (d'après les documents des archives). — *R. Proost*. La Nouvelle-Zélande (beaucoup de détails sur l'histoire religieuse de ce pays). = Comptes-rendus : *P. Allard*. Le christianisme

et l'empire romain de Néron à Théodose (excellente synthèse). — *E. Bourgeois*. Les martyrs de Rome, d'après l'histoire et l'archéologie chrétiennes (bon). = 7^e livr. Comptes-rendus : *T. W. Allies*. The monastic life (pas de recherches originales ni d'aperçus nouveaux). — *P. C. Woodhouse*. Monasticism ancient and modern (important; l'auteur est un anglican absolument impartial). — *De Broglie*. Questions bibliques (remarquable). = 8^e livr. *G. Moain*. L'origine des Quatre-Temps (le formulaire antique des Quatre-Temps reproduit, en les christianisant, les pensées et les préoccupations qui présidaient à la solennité païenne). — *A. P.* Le 13^e centenaire de l'arrivée de saint Augustin en Angleterre (étude sur les prédications du saint en 597). — *U. Berlière*. Contributions à l'histoire de l'ordre bénédictin (statuts de l'abbaye de Saint-Vaast, 1232; chapitre provincial d'Erfurt, 1259; visite de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège, 1447; statuts du cardinal de Cusa pour l'abbaye de Saint-Trond, 1451). = Comptes-rendus : *Funk*. Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen (érudition solide et grande clarté d'exposition). — *E. Hubert*. La torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le xviii^e siècle. Son application, ses partisans et ses adversaires, son abolition. — *E. de Marneffe*. Tableau chronologique des dignitaires du chapitre de Saint-Lambert à Liège (très utile).

30. — Revue de l'Art chrétien. T. VIII, 1^{re} livr. — *J. Helbig*. Fra Giovanni Angelico da Fiesole, sa vie et ses ouvrages (d'après *E. Beissel*). = Comptes-rendus : *E. Gurlitt*. Die Baukunst Frankreichs (bon). — *A. Cargeault*. Hagiographie poitevine (intéressant). — *F. Vigoureux*. Dictionnaire de la Bible (important).

31. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1896, 3^e et 4^e livr. — *P. Bergmans*. Les imprimeurs belges à l'étranger (expose la part importante que la Belgique a prise à la diffusion de l'art typographique à ses débuts). — *P. Claeys*. La princesse de Condé aux Pays-Bas. Son séjour à Gand en 1653 (curieux détails d'histoire locale). — *A.-K. R.* Un fils de Ryhove (notice biographique sur Louis de la Kethulle, partisan distingué du Taciturne). — *Ad. Dubois*. Au sujet d'un dictionnaire flamen-françois du xvi^e siècle (contribution intéressante à l'histoire intellectuelle du xvi^e siècle en Belgique). — *Van Spilbeeck*. Iconographie norbertine (important pour l'histoire artistique et religieuse des Pays-Bas). — *P. Claeys*. L'hôpital de Gand en 1796 (d'après les documents des archives).

32. — Le Muséon et la Revue des religions. Études historiques, ethnologiques et religieuses. XVI, 2^e livr. — *E. Tachelle*. Les anciens Pauliciens et les modernes Bulgares catholiques de la Philippopolitaine; suite (d'après les archives des presbytères de Davidjova et de Kalaschly). — *E. Beauvois*. Les animaux domestiques chez d'anciens peuples de l'Amérique du Nord (pour la domestication de la plupart des espèces animales, les Américains du Centre et du Nord ont eu comme initiateurs les Papas-Toltecs, et c'est là un des indices les plus

frappants de l'influence exercée chez eux par des immigrants européens dès les temps précolombiens). — H. GRANT. La superstition dans le Highland écossais (intéressante étude de folk-lore). — H. DE CHARENCEY. L'historien Sahagun et les migrations mexicaines (étude critique du texte de Sahagun; relève ses confusions et ses contradictions). — H. P. Tel-el-Amarna (étude sur l'importance des fameuses tablettes découvertes à Tel-el-Amarna, sur le Nil, en 1888; elles sont en langue babylonienne et ont rapport à la Palestine et aux pays environnants). = Comptes-rendus : E. Chavannes. Les mémoires historiques de Sze-Ma-Tsien (édition d'une haute valeur scientifique). — H. Usener. Götternamen, Versuch einer Lehre der religiösen Begriffsbildung (les dieux dont les noms avaient une signification bien définie ont successivement été subordonnés à ceux qui portaient des noms plus vagues. Les noms de ceux-ci, primitivement des dieux indépendants, sont devenus plus tard les surnoms des dieux de l'Olympe). — Allan Menzies. History of Religion (l'auteur aurait fait œuvre plus utile s'il s'était attaché davantage à considérer les faits dans leur réalité objective et s'était moins préoccupé de les adapter au cadre de ses idées philosophiques). — J. Halévy. Recherches bibliques. L'histoire des origines d'après la Genèse (très important au point de vue de la géographie biblique). — Ropes. Die Sprüche Jesu die in den kanonischen Evangelien nicht überliefert sind (discute assez longuement l'origine de l'Évangile des Hébreux, sans arriver à des conclusions bien nettes). — Holtzmann. Lehrbuch der Neutestamentlichen Theologie (abonde en renseignements sur l'évolution de la critique dans les diverses écoles de théologie protestante). — Tiske. The idea of God, as affected by modern knowledge (range à tort saint Augustin parmi les théologiens anthropomorphites). — H. C. Lea. A history of auricular confession and indulgences in the latin Church (détails très circonstanciés). — A. Lincke. Die neuesten Rubezahlforschungen (Rubezahl, personnage mythique qui figure dans les légendes des Riesengebirge, est un dieu des vents, une des multiples formes de Wotan, à demi confondu avec le dieu de l'orage, Donar). — H. Pirenne. Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel, Polypptyque et comptes de l'abbaye de Saint-Trond au milieu du XIII^e s. (renseignements importants pour l'histoire économique, administrative et religieuse des Pays-Bas). = 3^e livr. MINAS-TCHÉRAZ. L'église arménienne, son histoire, ses croyances (étude sur la conversion de l'Arménie en 302; sera continuée). — Fl. DE MOOR. La Geste de Gilgamès, confrontée avec la Bible et avec les documents historiques indigènes (étude critique sur une légende chaldéenne remontant au XVII^e s. avant l'ère chrétienne). — P. LADEUZE. La conversion de Luther (d'après les travaux de Hausroth). = Comptes-rendus : P. Allard. Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose (excellente synthèse de l'histoire des persécutions). — F. Lehmann. Die Katechetenschule zu Alexandria (aperçus fort intéressants sur son histoire extérieure, son organisation, ses méthodes et ses maîtres les plus renommés). — U. Bertière. Monas-

ticon belge (érudition effrayante (*sic*) et critique de bon aloi). — *Lydia Schischmanor*. Légendes religieuses bulgares (très curieuses à cause des influences bogomiles et manichéennes qu'on y remarque).

33. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1897, 2^e livr. — F. CUMONT. L'inscription d'Abercius et son dernier exégète (combat la thèse d'Albrecht Dieterich). — Ch. HUYGHENS. Tanchelm (réfutation du travail de Wauvermans. H. aboutit à cette conclusion que le rôle de Tanchelm ne fut pas un rôle politique, mais bien social et religieux. Sa secte, née des idées gnostiques et manichéennes, influencée par les doctrines naissantes des Cathares, provoqua un mouvement important, parce que Tanchelm flattait les passions avides des masses). = Comptes-rendus : *Pauly*. Realencyclopädie der Altertumswissenschaft, t. II, 2^e partie (informations précises et abondantes. Il y manque une topographie d'Athènes). — *Callinicus*. De vita s. Hypatii liber, ed. seminarii philologorum Bonnensis sodales (si l'œuvre de Callinicus n'est pas tout à fait éclaircie, elle est devenue d'une lecture infiniment plus aisée). — *E. Gossart*. Charles-Quint et Philippe II. Étude sur les origines de la prépondérance politique de l'Espagne en Europe (bon travail fait d'après les documents). — *H. Lonchay*. La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 1635-1700 (étude importante d'histoire diplomatique et militaire, d'après les archives de Paris et de Bruxelles). — *J. Flammermont*. Album paléographique du Nord de la France (excellent choix de documents). — *E. Gardner*. Handbook of greek sculpture (excellent). — *Amelung*. Führer durch die Antiken in Florenz (bon). — *L. Beauchet*. Histoire du droit privé de la république athénienne (est moins une histoire qu'un traité du droit attique). — *Bormans et Schoolmeesters*. Liber officiorum ecclesiae Leodiensis (curieux renseignements sur le mobilier ecclésiastique, l'entretien et la garde de l'église et les fonctionnaires attachés à ces services). — *P.-E. Richter*. Bibliotheca geographica Germaniae. Litteratur der Landes- und Volkskunde des deutschen Reichs (rendra de grands services). = 3^e livr. Comptes-rendus : *E. Leblant*. 750 inscriptions de pierre gravées inédites ou peu connues (remarques sagaces et rapprochements instructifs). — *A. Rigault*. Le procès de Guichard, évêque de Troyes, 1308-1313 (ce livre présente l'intérêt du plus noir et du plus fantastique des romans). — *R. Ehrenberg*. Das Zeitalter der Fugger. Geld-Kapital und Creditverkehr im 16 Jahrhundert (fait d'après les archives de la famille Fugger; très important). — *Mirquet*. Histoire des Belges et de leur civilisation (contient des théories vieilles et des renseignements sujets à caution). — *Lanzac de Laborie*. La domination française en Belgique (excellent). — *Prou*. La Gaule mérovingienne (bon). — *Ph. Wagner*. Gillon le Muisi Abt von St-Martin in Tournai, sein Leben und seine Werke (excellente monographie). — *L. Devillers*. Les bans de police de la ville de Mons du XIII^e au XV^e s. (intéressant). — *F. van der Haeghen*. Bibliotheca erasmiana (très important). = 4^e livr. Comptes-rendus : *de Ridder*. De l'idée de la mort chez les Grecs à l'époque classique (l'auteur manque d'ori-

ginalité et, là où sa thèse est nouvelle, elle n'est rien moins que convaincante). — *G. Foucart*. De libertorum conditione apud Athenienses (excellent). — *H. van der Linden*. Les Gildes marchandes dans les Pays-Bas (important). — *Dom U. Berlière*. Monasticon belge. Provinces de Namur et de Hainaut (composé avec beaucoup de soin et de méthode). — *J. Paquier*. Jérôme Aléandre et la principauté de Liège, 1514-1540 (patientes recherches, mais graves défauts de méthode). — *J. Marchand*. La Faculté des arts de l'Université d'Avignon (travail intéressant, mais qui aurait dû être mis plus en rapport avec l'histoire générale). — *K. Häbler*. Die Geschichte der Fugger'schen Handlung in Spanien (bonne contribution à l'histoire économique du xvi^e s.). — *P. Fredericq*. De Secten der Geeselaers en der Dansers in de Nederlanden tijdens de xiv^e eeuw (plein d'intérêt).

34. — Revue de l'Université de Bruxelles. T. II, 6^e fasc. — *L. Leclère*. La question arménienne (d'après des documents de première main). = Compte-rendu : *H. Lonchay*. La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 1635-1700 (excellent).

35. — Revue générale de Belgique. 1897, 5^e livr. — Comptes-rendus : *Barras*. Mémoires (d'une incontestable valeur pour l'histoire psychologique de la Révolution). — *Roland*. Orchimont et ses fiefs (modèle de monographie locale). = 6^e livr. *J. Nèze*. L'arbre de la croix avant Jésus-Christ (étude sur cette légende d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles). — *Commandant Grandin*. Souvenirs militaires (détails intéressants sur la guerre de 1870-71 et spécialement sur le blocus de Metz).

36. — Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg. 1897. T. XXXI, 1^{re} livr. — *J. Michaelis*. La dévastation de la terre de Chassepierre en 1635-38 (épisode de l'histoire des exactions des troupes françaises dans le Luxembourg, d'après les archives de la seigneurie). — Les archives de Bras (bon inventaire). — *De Leuze*. Amberloux (étude d'histoire locale). — *J.-B. Dourer*. Les ouvrages composés par des écrivains luxembourgeois (bonne bibliographie provinciale). — *J.-B. Sibenthaler*. La numismatique luxembourgeoise et les origines d'Arlon. — *H. Goffinet*. Le pays de Luxembourg avant la fondation de l'abbaye de Saint-Hubert (beaucoup de recherches). — *D^r Seelman*. Comment j'ai retrouvé les Saxons déportés par Charlemagne. — *J. Van Nerus*. Un projet d'émigration en Hongrie de familles de Musson, Halanz, Habay-la-Vieille et Tintigny (épisode curieux de l'histoire du xviii^e siècle).

37. — Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. T. XI, 2^e livr. — *J. van Malderghem*. Les fresques de la Leugemeete, leur découverte en 1846, leur authenticité (dissertation intéressante sur cette œuvre d'art, considérée comme un des plus précieux documents qui existent pour l'histoire militaire du moyen âge. L'auteur doute de

l'authenticité de ces fresques). — G. CUMONT. Théodore van Berckel, graveur général de la monnaie de Bruxelles (intéressant pour l'histoire du XVIII^e s.). — J.-Th. DE RAADT. La bataille de Bäsweiler, du 22 août 1371 (liste des combattants, d'après les documents des archives de Bruxelles). — G. CUMONT. Documents relatifs aux rapports de Wenceslas, duc de Brabant, avec le célèbre chroniqueur Jean Froissart (ordonnances de paiement trouvées aux archives du royaume à Bruxelles).

38. — Annales de la fédération archéologique et historique de Belgique. T. XI, 1^{re} livr. — H. VAN DUYSSE. Aperçu historique sur le château des comtes à Gand (spécimen remarquable de l'architecture militaire du moyen âge). = 2^e livr. A. RUTOT. Étude des modifications du sol des Flandres depuis que l'homme a pu y établir sa demeure. — Ch. GILLÈS DE PÉLICHY. Les stations préhistoriques de la Flandre occidentale. — F. DE LA VILLENOSY. La formation de la race belge actuelle (étudie spécialement les traces laissées par les diverses occupations étrangères jusqu'aux temps modernes). — Ch. GILLÈS DE PÉLICHY. Les tumuli de la Flandre occidentale (indique les endroits demeurés intacts et qui, semble-t-il, pourraient être fouillés utilement). — G. DESMAREZ. L'origine de la propriété allodiale à Gand (on rattache généralement l'alleu que nous rencontrons dans les villes aux XII^e, XIII^e et XIV^e s., à l'alleu de la période franque; c'est une erreur : l'alleu urbain est un phénomène nouveau). — P. BERGMANS. Les imprimeurs belges à l'étranger (il y en a eu un grand nombre dans presque tous les pays de l'Europe). — A. FAIDHERBE. De l'histoire médicale flamande (cette histoire devrait être écrite; indication des sources). — F. DE PRATERE. La ville de Gand et la ligue hanséatique (les relations de Gand avec la ligue ont été fort importantes). — J.-Th. DE RAADT. Le « Viel rentier » d'Oudenarde (notice sur un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles contenant des détails intéressants pour l'histoire rurale du XIII^e s.). — C. SNAECK. Les instruments de musique en usage dans les Flandres au moyen âge. — A. DE VLAMINCK. L'ancien château féodal de Termonde. — E. MATHIEU. L'instruction obligatoire en Belgique sous l'ancien régime (l'Église a tenté d'introduire l'instruction obligatoire dans les Pays-Bas au XVI^e s.).

39. — Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. T. XLVI, 2^e et 3^e livr. — J. CLAERHOUT. Le cimetière païen de Pitthem (cimetière franc très intéressant découvert en 1896). — Lettre de Marguerite de Parme à Philippe II du 19 août 1566 (relation inédite et détaillée des dévastations exercées en Flandre par les Iconoclastes). — DE SCHREVEL. Présentation de candidats pour l'évêché de Gand en 1730 (documents inédits contenant des appréciations sur un grand nombre de personnages marquants). — Id. Notes et documents pour servir à la biographie de Remi Drieu, deuxième évêque de Bruges (important pour l'histoire religieuse du XVI^e s.).

40. — Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. 4^e sér., t. X, 2^e et 3^e livr. — KIECKENS. Pierre de Thimo, avocat pensionnaire de la ville de Bruxelles, chanoine et trésorier de Sainte-Gudule, 1393-1474; suite et fin. — P. ERRERA. Un contrat social en 1620 (étude curieuse sur la constitution de New-Plymouth dans le Massachusetts de 1620). — F. DONNET. Les poteries acoustiques du couvent des Récollets à Anvers. — J. NÈVE. Quelques portraits de la galerie d'Aremberg (détails historiques à propos des personnages représentés).

41. — Bulletin des archives de la ville d'Anvers. T. XX, 2^e livr. — P. GENARD. Het Register van den dachvaerden (documents échevinaux intéressants pour l'histoire sociale du xv^e s.).

42. — Historische Zeitschrift. Bd. XLII, Heft 1. — SCHULTEN. Le colonat romain (développement du colonat avant le iv^e siècle. Le colonat après Constantin. Précise et complète sur quelques points la théorie de Fustel de Coulanges, à laquelle il rend pleinement hommage; y voit surtout un mode d'exploitation rurale). — D. SCHÆFER. Le massacre des Saxons par Charlemagne (maintient contre Bippen, cf. *Deutsche Zeitschrift f. Geschichtsw.*, I, 75, la réalité du massacre des Saxons. Place avec lui, en 785, la Capitulatio de partibus Saxonibus). — KNAPP. Les droits seigneuriaux dans le nord-ouest de l'Allemagne (leur suppression au xix^e siècle). — HINTZE. La conception individualiste et la conception collectiviste de l'histoire. — RITTER. Une conception de l'histoire d'Allemagne au temps de la Réforme. = Comptes-rendus, chronique et bibliographie. = Heft 2. SCHRÖEDER. Nouvelles recherches sur l'histoire franque (critique du tome VII de Dahn, *Könige der Germanen*; partage ses vues sur la personnalité des lois; conteste celles sur l'identité du thunginus et du centenier et sur la distinction du grafio et du comes). — WALTZ. Défense de l'historien F. Guichardin. — GLAGAU. Vingt-huit Bulletins sur le Comité de salut public (ces rapports, publiés dans le tome II des *Dropmore papers* par la commission anglaise des manuscrits historiques, ne sont à aucun degré dignes de foi). — COMTE DU MOULIN-ECKART. Sur la politique badoise en 1801-1804 (d'après la correspondance du duc Charles-Frédéric de Bade, publiée par Erdmannsdorfer et Obser. La politique extérieure du duc fut faible et incertaine, mais il travailla avec succès à la prospérité intérieure de l'État, en particulier à la réorganisation de l'Église catholique). — LOSERTH. Pour servir à l'histoire de la contre-réformation en Autriche (4 lettres relatives à l'expulsion de J. Kepler de Gratz). = Comptes-rendus, chronique et bibliographie. = Heft 3. P. BAILLEU. Le prince régent et la réforme de l'organisation militaire allemande (il essaya en vain de faire adopter par la confédération les principes d'après lesquels, depuis 1859, il réforma l'armée prussienne; il refusa d'ailleurs de soumettre l'armée prussienne à un général nommé par la confédération). — KLEBS. Une théorie française de l'histoire (conteste la conception de

l'histoire comme science présentée par M. Lacombe). — LUSCHIN VON EBENGREUTH. L'origine des États territoriaux, *Landstände* (remonte au XIII^e siècle; mais c'est au commencement du XV^e siècle qu'ils deviennent permanents en Autriche et peu à peu dans d'autres territoires). — KEHR. Plan d'une édition des diplômes pontificaux jusqu'à Innocent III, publié par l'Académie de Göttingue. — F. VON WESTPHALEN. Le directeur général de la police von Hinkeldey et le ministre de l'intérieur von Westphalen (conteste les assertions du journal de Bernhardt qui prétend que Westphalen redoutait en Hinkeldey un successeur possible et n'a pas cherché à empêcher le duel avec Rochow où Hinkeldey fut tué; publie un rapport de Westphalen à Frédéric-Guillaume IV sur le duel et la réponse du roi). = Comptes-rendus, chronique et bibliographie.

43. — *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*. 1896-1897. *Vierteljahrhefte*. Heft 1. — BERNHEIM. Conceptions politiques du moyen âge d'après les vues de saint Augustin (montre l'influence exercée par les idées de saint Augustin exprimées par les mots : pax, justitia, obedientia, rex justus, discordia, superbia, inobedientia, tyrannus, regimen justii pastoris, libertas regni ecclesiae romanae). — RIETSCHEL. Sur la date des trois plus anciens recueils juridiques strasbourgeois (le premier *Stadtbuch* est des dernières années du XII^e siècle; le second de 1214; le troisième de 1214-1219). — G. SCHMOLLER. Le testament politique de Frédéric-Guillaume I^{er} en 1722 (fait de Frédéric-Guillaume I^{er} l'idéal d'un prince!!!). — MAURER. Pour servir à l'histoire des villes scandinaves (au sujet de la publication du *Gottenburgisches Recht* et du *Gartenrecht*). — FRIEDENSBURG. L'auteur du *Pro memoria ad Hadrianum VI de depravatione ecclesiae Romanae* (l'auteur est Campeggi et non Egidius de Viterbe). = Heft 2. LAMPRECHT. Qu'est-ce que l'histoire de la civilisation? (c'est l'histoire de la collectivité sociale et non l'archéologie du bric-à-brac). — GROTEFEND. La pierre-calendrier de Stürzelbronn-in-Lothringen. — PANNENBERG. Addition à la chronique monastique de Lambert de Hersfeld (on trouve un fragment du second livre de cette chronique sur l'évêque Burchard II de Halberstadt, dans un ms. de Wolfenbüttel; au XVI^e siècle, Wigand Gerstenberg a aussi connu le ms. complet de Lambert). — SANDER. Contribution à la critique de Pierre Harer (signale un récit inédit de la guerre des paysans dû à Eberhardt, comte d'Espach. Il est identique à la *Beschreibung des Bauern Krieges* attribué à tort à Pierre Harer). — MAURER. Éclaircissements sur la paix de Kiel (la Suède en 1814 voulait une incorporation de la Norvège. Mais Bernadotte fit changer cette incorporation en une cession au roi de Suède). = Heft 3. MOMMSEN. Les évêques romains Liberius et Félix II (l'inscription funéraire que M. de Rossi a rapportée à Liberius se rapporte en réalité à Félix II). — E. MAYER. La dignité ducal de l'évêque de Wurzburg et les tribunaux locaux franconiens (importante étude sur les droits de justice de l'évêque, des seigneurs et de l'empereur). — HASSENCAMP. Des tentatives du comte Palatin Philippe-Guillaume pour rétablir Charles II d'Angleterre sur le trône (en 1655. Le comte s'entremet

pour assurer à Charles l'appui du pape). — DAVIDSOHN. Consules et boni homines (maintient contre Santini ses vues sur le consulat considéré comme dérivant des boni homines). = Heft 4. BRANDENBURG. Luther, la Saxe électorale et Magdebourg en 1541 et 1542 (avec 6 lettres inédites de Luther). — WITKOWSKI. Le Faust de l'histoire (George Faust, né à Knittlingen à la fin du xv^e siècle, connu par Tritheim comme magicien, par Maximilien, séjourna à Wurzburg, à Heidelberg, à Erfurt, à Wittemberg, a connu Mélanchthon, a soigné François I^{er}; il était mort en 1539. Série de témoignages sur Faust). — FESTER. La prétendue descendance féminine de toutes les dynasties princières d'Europe (d'après M. R. Sudermann elles descendraient toutes de Jeanne † 1357) et Marguerite de Ferrette († 1366), mariées au duc Albert II d'Autriche et au margrave Frédéric III de Bade). — KOEHNE. La prophétie de l'année 1401 (prophétie sur la restauration de l'Église romaine par un prince, composée avant 1401 en Italie). — Chaque numéro est suivi d'une bibliographie méthodique de toutes les publications nouvelles. = *Monatsblätter*. Heft 1-2. HEIGEL. Frédéric le Grand et l'origine de la guerre de Sept ans (soutient que l'Autriche aurait attaqué Frédéric si celui-ci n'avait pas pris l'initiative). = Heft 3. E. MARCKS. Henri de Treitschke (éloge enthousiaste de l'homme et du savant). = Heft 4. DOREN. Travaux récents sur la statistique de la population et des conditions sociales aux xv^e et xvi^e siècles (travaux de F. Eulenburg et de Bücher; jusqu'ici les contradictions n'ont pu être évitées; on peut pourtant beaucoup espérer de la méthode historico-statistique). = Heft 5. BERNHEIM. Opinion ou preuve? (soutient avec raison contre Kurze que les Annales Einhardi sont la source de la Vita Karoli et non la Vita celle des Annales). = Heft 6-8. BREYSSIG. Sur l'histoire évolutionniste (très remarquable travail où M. Breysig cherche à ramener l'histoire à un point de vue strictement déterministe, évolutionniste et collectiviste). = Heft 9. KURZE. Opinion ou preuve? (réponse à l'article de Bernheim; se contente de la déclarer fausse sans la réfuter). = Heft 10. SALOMON. Nouvelles recherches sur l'histoire d'Angleterre au xviii^e siècle (critique approfondie de l'ouvrage de Wolfgang Michael, *Englische Geschichte im 18. Jahrh.* Bd. I. = Heft 11-12. GEFFCKEN. La notion germanique de l'honneur (cherche à déterminer la conception juridique de l'honneur et comment les Germains ont pu concevoir la défense juridique de l'honneur. La notion nous paraît comporter encore beaucoup d'incertitude). — Chacun des numéros du Monatsheft est consacré en majeure partie à des comptes-rendus, parfois très développés, et à des nouvelles et notices très intéressantes.

44. — Göttingische gelehrte Anzeigen. Jahrg. 1897, mars. — *Welti*. Die Stadtrechnungen von Bern, 1375-1384 (important. Il y a un glossaire, mais pas de table des noms propres). — *Deutsche Reichstagsakten unter Karl V.* Bd. I, hgg. von Kluckhohn; Bd. II, von A. Wrede (important; beaucoup de documents inédits et, dans le nombre, de très importants). = Mai. *G. Storm*. Historisk-topografiske skrifter om Norge

og Norske Landsdele (six mémoires importants pour l'histoire de la Norvège au XVI^e siècle). = Juin. Corpus papyrorum Raineri, archiducis Austriae. I. Griechische Texte, hgg. von C. Wessely. Bd. I, Urkunden (important; mais les transcriptions n'ont pas été faites avec tout le soin désirable). = Juillet. Kampers. Die deutsche Kaisersidee in Prophetie und Sage (excellent). — A. Maitzen. Wanderungen, Anbau und Agrarrecht der Völker Europas nördlich der Alpen (ouvrage considérable, dont la science allemande peut s'enorgueillir). — Rauschen. Jahrbücher der christlichen Kirche unter dem Kaiser Theodosius dem Grossen (refait les Annales de Baronius pour les années 378-395). = Août. Bertholet. Die Stellung der Israeliten und der Juden zu den Fremden (bon). — J. Marquardt. Fundamente israelitischer und jüdischer Geschichte (beaucoup de science, des vues originales, mais pas de méthode). — Hommel. Die altisraelitische Ueberlieferung in inschriftlicher Beleuchtung (beaucoup de choses intéressantes, originales, mais aussi beaucoup d'hypothèses hasardées). = Septembre. Kahl. Lehrsystem des Kirchenrechts und der Kirchenpolitik. 1^e Hælfte (cette première moitié ne contient que l'exposé de la méthode suivie par l'auteur, dans l'histoire du droit ecclésiastique, et des principes dont il s'est inspiré). — Dørpfeld et Reisch. Das griechische Theater (E. Bethé estime que la thèse de Dørpfeld ne concorde ni avec les textes ni avec les monuments; son livre est « le tombeau de sa théorie »). — C. Binz. Dr. J. Weyer, ein rheinischer Arzt, der erste Bekämpfer des Hexenwahns; 2^e édit. (très intéressant).

45. — Historisch-politische Blätter für das katholische Deutschland. Bd. CXX, 1897. — Chanoine Rœhm. L'Église orthodoxe grecque (ses plaintes contre l'Église catholique; cause du schisme entre les deux Églises; le culte orthodoxe); suite dans Heft 2 et 3; fin dans Heft 4. = Heft 2. Grauert. Dante en Allemagne (influence exercée par ses écrits au XIV^e siècle en Allemagne); suite dans Heft 3 et 5. = Heft 4. A. Zimmermann. Les causes profondes de la guerre de l'Indépendance des États-Unis, 1775-1783 (rien de neuf).

46. — Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde. Bd. XXIII, Heft 1. — J. Schwalm. Rapports sur des missions exécutées en 1894-96 (recherches pour le t. II des « Constitutions » dont les *Mon. Germ. histor.* ont entrepris l'édition. Publie une « Ordinacio de sollempnitate coronacionis regis, » un « Ordo ad reginam noviter benedicendam, » des chartes des rois d'Allemagne et plusieurs documents concernant l'administration judiciaire, de 1270 à 1312). — Fr. Vogel. Recherches sur la chronologie d'Ennodius (1^o le synode tenu à Rome sous le consulat d'Avienus en 501; 2^o Faustus, fils d'Avienus, fut préfet de la ville en 502-503, questeur en 505-506, préfet du prétoire en 508-512). — K. Zeumer. Deux lois visigothiques récemment découvertes (1^o loi du roi Theudis sur les frais de procédure, 24 novembre 546; 2^o le « de Nuptiis incestis » du Cod. Euricianus). —

MEYER, BRESSLAU et BLOCH. Additions aux deux premiers volumes des « *Diplomata* » (un diplôme omis de Henri I^{er}; diplômes d'Otton I^{er} pour Walpert et de Henri IV pour Ordulf Löwenberger; privilège d'immunité d'Otton I^{er} pour Parme; fragment d'un diplôme original du même; le « *Syntagma de constructione cœnobii Gandesiani* » de Bodo et les diplômes impériaux qui s'y trouvent transcrits; le diplôme d'Otton III pour le monastère de Saint-Jean à Liège et la fondation du chapitre de Saint-Adalbert à Aix-la-Chapelle; deux diplômes d'Otton III pour l'évêché et pour Saint-Martin de Worms). — A. BACHMANN. Sur Jordanis (corrige un passage de Jordanis, *Getica*, I, 6-7). — WINTERFELD. Vers sur Louis le Germanique. — K. HAMPE. Lutte d'Hincmar de Reims avec son prédécesseur et ses partisans (montre à l'aide de quels éléments a été forgée la fausse bulle de Grégoire IV, Jaffé n° 2583; publie des fragments d'une lettre inédite du pape Nicolas I^{er} à Charles le Chauve). — HOLDER-EGGER. Le texte du traité de Hincmar « de Villa Novelliaco » (publie de nouvelles variantes). — E. SCHAUS. Additions aux régestes pontificaux du XII^e siècle. — E. DUEMLER. Vers et satires sur Rome. — GUETERBOCK. Les chartes de Corio; contribution à l'histoire de la ligue lombarde (relève de nombreuses erreurs dans les chartes insérées par Corio dans son histoire de Milan. Travaillant sous les auspices de Ludovic le More, il a connu et copié beaucoup de documents aujourd'hui perdus; il faut s'en défier). — G. CARO. Actes du podestà impérial de Savone en 1250. — B. SEPP. Quand fut publiée la seconde édition de la chronique de Martin de Troppau? (en 1276, entre la mort de Grégoire X et celle d'Innocent V). — HOLDER-EGGER. Brèves annales de Holstein, 1225-1341. — LEIDINGER. Un ms. inconnu jusqu'ici de la « *Descriptio Theutoniae, Sueviae et civitatis Ulmensis* » par Félix Fabri. — W. SCHMITZ. L'enseignement des notes tironiennes au moyen âge.

47. — *Deutsche Rundschau*. 1897, juin. — O. SEECK. Les origines de la monnaie métallique. — EGGELHAAF. Un ouvrage sur la délivrance du Slesvig-Holstein (celui de Jansen, publié et complété par Samwer, *Schleswig-Holsteins Befreiung*; les auteurs ont le tort de défendre la personne et la politique du duc Frédéric et de s'attaquer seulement à la politique et aux rancunes de Bismarck). — Août. L. FRIEDLÄNDER. La persistance de l'antiquité dans le moyen âge (1^o la langue, la littérature et la philosophie grecques; 2^o la langue et la littérature latines; l'explication allégorique de l'Ancien Testament; 3^o les sept arts libéraux; 4^o modèles romains imités par la poésie et l'histoire); suite et fin en septembre (5^o la mythologie et l'histoire de l'antiquité; les légendes d'Alexandre, de Virgile et de Troie; 6^o l'architecture, la sculpture, la musique, les jardins et le sentiment de la nature; 7^o croyance et culte; la monarchie universelle et la capitale du monde; le droit romain). — P. DE BOJANOWSKI. Un parlementaire français à Weimar, J.-J. Mounier, 1795-1804.

48. — *Zeitschrift der Vereine für Orts-und Heimathskunde*

im Kreise Recklinghausen. Bd. VI, 1896. — **ESCH.** La seigneurie de Recklinghausen mise en gage par l'archevêque Dietrich, de Cologne, en 1446. — **Id.** Les plus anciens béguinages et le monastère de religieuses augustines à Recklinghausen, XIV^e-XVIII^e s. — **СТРОТКОЕТТЕР.** Les propriétés de paysans possédées par la ville de Dorsten, XIV^e-XVIII^e s. — **ESCH.** Le domaine noble de Henrichenburg (avec l'histoire développée de ses possesseurs depuis le XIII^e s., des tables généalogiques et des armoiries).

49. — Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins. Bd. XVIII, 1896. — **G. VON BELOW.** De la part prise par le district de Wassenberg aux travaux de fortification exécutés à Juliers en 1576 (d'après des notes prises par un contemporain et dont on publie ici des extraits; ces notes sont importantes pour l'histoire sociale et économique du XVI^e s.; elles contiennent d'intéressants détails sur la distribution du sol, la répartition topographique des métiers, les privilèges de la grande propriété foncière, etc.). — **E. PAULS.** Le Lousberg, près d'Aix-la-Chapelle (histoire et recueil des légendes et des poésies qui se rattachent à cette colline). — **Th. LINDNER.** La légende de l'ensevelissement de Charlemagne (contre le mémoire de Grauert dans le *Histor. Jahrbuch*, année 1893. L'auteur maintient sa première opinion que Charlemagne n'a pas été mis au tombeau assis, mais que son corps reposait dans un sarcophage). — **VELTMAN.** Procès soutenus par des gens d'Aix-la-Chapelle devant le tribunal de la Chambre aulique; 1^{re} partie (inventaire de tous les procès qui ont été suivis devant cette chambre du XVI^e au XVIII^e s.; cet inventaire contient 1,521 numéros). — **SCHOOP.** Histoire des institutions municipales de Düren de 1457 à 1692. — **F.-W.-E. ROTH.** Une correspondance du prévôt de Steinfeld, Ulrich, du XII^e s. (publie 73 lettres de 1150 à 1170 environ; elles sont très importantes pour l'histoire locale et pour celle des mœurs). — **REDLICH.** Pour servir à l'histoire des reliques de sainte Anne à Düren (ces reliques furent dérobées en 1500 à l'église du chapitre de Saint-Étienne à Mayence et conduites à Düren. Détails sur les négociations qui ont été engagées pour le retour de ces reliques. Publie sept documents inédits de 1505 à 1517). — **OPPENHOFF.** Pour servir à l'histoire de la « Sternzunft » à Aix-la-Chapelle (additions faites par l'auteur à son mémoire publié au t. XV de la *Zeitschrift*). — **BELLESHEIM.** Professeurs et étudiants d'Aix-la-Chapelle à Paris au XIV^e et au XV^e s. — **LAU.** Les droits de l'abbaye de Kornelimünster et du duc de Juliers dans le village de Kastenholz. — **F.-W.-E. ROTH.** Notes tirées des mss. des monastères de Burtscheid et de Steinfeld (ces mss. se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque de la cour à Darmstadt; notes qui se rapportent à l'histoire de ces monastères). — **BELLESHEIM.** Le nonce Bonomi, évêque de Verceil, à Aix-la-Chapelle en 1585 (d'après ses dépêches, publiées par Ehse et Meister).

50. — Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. Jahrg. XXIII, 1896. — **Lor. WERNER.** Une collection de

portraits d'Augsbourgeois connus et célèbres (formée au commencement du XIX^e s. par Benedict de Paris, aujourd'hui possédée par la Société historique d'Augsbourg. Elle est d'une grande valeur). — Fr. WEBER. La préhistoire et les débuts de l'histoire dans la région du Lech; suite. — Jean MUELLER. La répartition des impôts impériaux vers le milieu du XVI^e s. (comme on sait, depuis le commencement du XVI^e s., des contributions régulières furent payées par les princes, comtes, prélats, chevaliers et villes de l'empire d'Allemagne pour entretenir l'armée impériale; mais la répartition en était très inégale: les princes étaient taxés très peu; les comtes, seigneurs et villes frappés très fort. La diète de Ratisbonne, en 1541, entreprit de réformer cette répartition; la réforme fut opérée en 1545. En conséquence, les charges des villes furent sensiblement diminuées. Cette réforme ne fut possible que par la menace d'une guerre religieuse qui força la main aux princes). — JOACHIMSOHN. Les écoles d'Augsbourg du XV^e au XIX^e s. — MOLLWO. La famille des Welser aux Canaries au XVI^e s. — SCHREIBER. Liste des nouvelles acquisitions du musée d'Augsbourg en objets romains et préhistoriques.

51. — *Zeitschrift des Vereins für Geschichte und Alterthum Schlesiens*. Bd. XXXI, 1897. — C. GRUENHAGEN. Le voyage du roi Frédéric-Guillaume II en Silésie pour recevoir les hommages de la province, en 1786. — L. GEIGER. Lettres de C.-F. Manso, philologue et historien, à C.-A. Boettiger, 1808-1825 (35 numéros. Intéressant pour la connaissance de la vie publique et de la littérature à cette époque). — FECHNER. Les fouilles entreprises par Herzer pour rechercher du cobalt à Kupferberg en Silésie, 1766-1767 (entreprises à la demande de Frédéric le Grand. Herzer et ses compagnons profitèrent de l'entreprise pour opérer d'énormes escroqueries). — G. BAUCH. Contributions à l'histoire de l'humanisme en Silésie; 3^e part. (étudie la vie et les œuvres des humanistes Vincentius Longinus Eleutherius, Grégoire Ritsch, Nicolas Fabri, Wigand de Salza, Jean Borscus, Fabien et Mathias Funck, Wieprecht Schwab, Wenceslas Neander, Bernhardin Bogentantz, Heinrich Riebisch). — J. KREBS. La conduite des Silésiens lors de l'invasion des Danois et du comte Mansfeld en 1626 (d'après les documents, inexplorés jusqu'ici, des archives comtales d'Oppendorff à Oberglogau). — C. FAULHABER. Contribution à l'histoire de la production de l'or dans le territoire de Reichenstein, du XIV^e au XVIII^e s. — KNÖTEL. Le poète Fritz Reuter, prisonnier d'État à la forteresse de Glogau en 1837. — WEHRMANN. Le duc Jean d'Oppeln, évêque de Cammin, 1394-1398. — H. WENDT. La Silésie dans la lutte entre le roi Mathias et l'empereur Frédéric III (publie une lettre du roi Mathias à Georges de Stein, du 3 juin 1482; elle fournit d'utiles renseignements sur la politique silésienne du roi Mathias ainsi que sur les électeurs de Saxe et de Brandebourg à cette époque). — FRANZKOWSKI. Les anciennes possessions de l'évêché de Breslau dans le territoire de Wartenberg. — H. SCHUBERT. Sigismond-Just Ehrhardt (contributions à sa biographie,

publiée au t. XXVIII de la *Zeitschrift*; elles se rapportent aux travaux d'Ehrhardt sur l'histoire religieuse de la Silésie). — A. KÖNIG. Le contrôle des viandes au xv^e s. (d'après les ordonnances inédites des évêques de Breslau). — SOFFNER. Une liste des ordinations de pasteurs protestants à Brieg de 1564 à 1573. — C. GRUENHAGEN. Le ministre silésien comte Hoym et l'édit sur la censure pour la Silésie en 1793 (le ministre s'efforça d'y tempérer les sévérités de la censure prussienne). — CHRZASZCZ. Pour servir à l'histoire de Peiskretscham (publie une charte de l'évêque de Breslau, Thomas, de 1256). — HIRSCH. Le nom de lieu Ziegenhals (vient du polonais Zegnalce). — L. SCHMIDT. Un ms. inconnu de la « Vita sanctae Hedwigis » (trouvé à la Bibliothèque royale de Dresde).

52. — *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*. Neue Folge. Bd. XII, Heft 2, 1897. — H. WITTE. La « forêt sacrée » et ses plus anciens propriétaires (on désigne par ce nom, depuis les plus anciens temps, un district forestier d'Alsace qui s'étend entre la Sauer et la Moder et des premiers contreforts des Vosges jusqu'au Rhin; plus tard, il s'est aussi appelé forêt de Haguenau. Récit très détaillé de l'histoire ancienne de cette forêt au x^e et au xi^e s. Elle était sans doute à l'origine une dépendance du domaine royal de Schweighausen; en 968, elle devint la possession d'Adélaïde, femme de l'empereur Otton; à la fin du xi^e s., elle appartenait à trois propriétaires différents, les Saliens, les Staufens et les comtes de Montbéliard-Lützelburg; au xii^e, elle devint la possession indivise de la maison de Staufens. Études généalogiques approfondies sur l'histoire de la maison de Montbéliard. Art. de 51 p.). — Th. LUDWIG. Un volume retrouvé de la chronique de l'archevêché de Mayence par le comte Guillaume Werner de Zimmern (des cinq volumes de cette chronique, on n'en connaissait jusqu'ici que trois; l'un des volumes manquants a été retrouvé par l'auteur à la bibliothèque de l'Université de Giessen; il contient l'histoire des évêchés de Constance, Halberstadt et Augsbourg. Cette partie de la chronique repose en grande partie sur la chronique de l'humaniste Jacques Manlius; mais, par contre, la chronique du comte de Zimmern est une source de première importance pour le chroniqueur Caspar Brusch). — F. DE WEECH. Documents tirés des archives du Vatican (1^o analyse des papiers laissés par le cardinal Giuseppe Garampi; ce dernier fut en 1749 préfet des archives du Vatican, en 1772 nonce à Varsovie, en 1774 nonce à Vienne. Ses papiers, qui forment 254 volumes, sont importants pour l'histoire des années 1750-1790, en particulier pour l'histoire religieuse de l'Allemagne à cette époque. 2^o Additions à l'histoire de la conversion du margrave de Bade Jacques III en 1590. 3^o Pour servir à la biographie de Johannes Pistorius; publie des bulles inédites de papes et autres documents des années 1600-1605). — H. FUNCK. Notes recueillies par Lavater sur son premier séjour à Carlsruhe en 1774. — E. MARCKWALD. Publications sur l'histoire d'Alsace parues en 1894 et en 1895 (liste très soignée et très complète qui comprend 935 numéros).

— A. SCHULTE. La « Constitutio de expeditione romana » (l'auteur confirme l'hypothèse de Scheffer-Boichorst, que cette constitution est fautive et a été fabriquée dans le monastère de Reichenau; l'expression « curia Gallorum, » qui s'y trouve, équivaut à « Churwalchen » et désigne l'Italie). — OBER. Le tombeau du margrave Georges-Frédéric de Bade-Durlach (il fut enseveli à Strasbourg en 1638; son corps fut transporté à Pforzheim en 1650). — CARTELLIERI. Les sources de l'histoire du haut Rhin dans la *Bibliotheca historica* d'A. Potthast; additions et corrections. — Inventaire sommaire des archives des localités situées dans les districts d'Emmendingen et de Wiesloch, des communes d'Edingen et de Kiechlinsbergen et du château de Neuweier, près de Bühl.

53. — *Zeitschrift des Vereins für Hessische Geschichte und Landeskunde*. N. F. Bd. XX. Cassel, 1895. — Carl HELDMANN. Histoire du bailliage de Hesse possédé par l'ordre des chevaliers teutoniques; contributions à l'histoire des conditions juridiques des domaines de l'ordre à Marbourg et à Schiffenberg (exposé très minutieux basé sur des pièces d'archives; art. de 191 p., avec des tables copieuses qui sont d'un grand intérêt pour l'histoire économique de l'ordre). — C. DE STAMFORD. Journal de l'officier hessois Hans-Éphraïm de Stamford pour la campagne de France en 1792 (47 p.; détails sur la part que les troupes hessoises ont prise à cette campagne). — A. HELDMANN. Pour servir à l'histoire de la juridiction judiciaire de Viermünden et de ses familles nobles; suite (note 405 documents relatifs à l'histoire des sires de Hohenfels de 1174 à 1618; histoire et généalogie de cette famille; 158 p.). — C. WEIDEMANN. Henri I^{er}, landgrave de Hesse; ses rapports avec l'archevêché de Mayence (d'après des documents inédits, 70 p.). — Bd. XXI. Cassel, 1896. A. HELDMANN. La ville de Rhense-sur-le-Rhin, pendant qu'elle fut donnée en gage à la Hesse, xvi^e-xviii^e s. — C. DE STAMFORD. Le landgrave de Hesse Guillaume IV à Strasbourg, 1546 (il était alors prince héritier de son père, le landgrave Philippe le Magnanime; quand éclata la guerre de Schmalkade, il fut envoyé à Strasbourg pour y vivre en sécurité; il y resta de juillet 1546 à avril 1547). — VARGES. La légion hessoise en 1809 (copieux détails sur l'organisation et l'histoire de ce corps, qui fut formé en 1809 pour combattre Napoléon, de concert avec l'Autriche. Art. de 103 p., avec des pièces justificatives). — KRETZSCHMAR. Le plus ancien registre matriculaire de l'Université de Marbourg, 1577-1584.

54. — *Zeitschrift für vaterländische Geschichte und Alterthumskunde*, hgg. von dem Verein für Geschichte und Alterthumskunde Westfalens. Bd. LIV, 1896. — ZURBONSEN. Apparitions d'armées combattantes, présageant des guerres futures en Westphalie (signale un grand nombre d'apparitions et de traditions de cette nature depuis le xv^e s. jusqu'au temps présent). — M. JANSEN. Notes sur l'histoire des institutions et de la civilisation tirées de la chronique de Levold de Northof (milieu du xiv^e s.). — ZUHORN. Histoire des établissements de bienfaisance à Warendorf; suite (d'après des documents

inédits). — **LAUBMANN**. Les prédicateurs westphaliens de l'ordre des Franciscains à la fin du moyen âge (important article où sont utilisés de nombreux sermons inédits; utile pour l'histoire de la prédication et de la vie religieuse au xv^e et au xv^e s.). — **BASCHKE**. Un prétendu temple païen en Westphalie (recherche quelle est l'origine de la chapelle de Drüggele à Soest; elle est du xii^e ou du xiii^e s.; elle a été construite sur le modèle du saint sépulcre à Jérusalem. Avec de nombreuses illustrations). — **OWENBAND**. Le maître des monnaies Pierre Korçin à Munster il fut exécuté en 1599 pour crime de fausse monnaie. Détails sur son procès. — **КЮКА**. Les chemins de bois ou ponts de marais construits par les Romains dans les marais de l'Allemagne du Nord; républié au mémoire publié par MM. Nordhoff et Westhoff au t. LIII de cette *Zeitschrift*. Détails sur les campagnes de Germanicus en Allemagne et sur les « pontes longi » de Domitius, qu'il utilisa dans cette circonstance). — **TEUBNER**. Le monument de Liemar, archevêque de Brême, évêque dans la collégiale de Vreden mort en 1101, ce prélat fut enterré à Brême; à Vreden, on lui éleva également un monument pour rappeler les bienfaits dont il avait gratifié cette collégiale). — **H. FRIE**. La lettre des évêques allemands au pape Grégoire VII, du 24 janvier 1075 (il a évêque des doutes sur l'authenticité des noms d'évêques qui ont souscrit ce document; l'auteur prouve que ces souscriptions sont authentiques et que l'évêque Enad de Paderborn a également souscrit la lettre). — **WORMSTALL**. La Hællenburg à Munster (attaches presen in chaque de la cathédrale; publiée une description en 1701 s.). — **Comte BUCHHOLZ-ASSERUM**. Contributions à l'histoire des localités, domaines et repaires nobles situés sur les terres de l'abbaye impériale de Corvey (art. très détaillé de 436 p., d'après des documents inédits).

35. — *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*. Bd. XVIII. Heft 3-4. — **Ad. USZER**. Le duc de Deux-Ponts et l'ambassade du comte Goertz, janvier-avril 1778 (histoire des négociations poursuivies par Frédéric II auprès du duc de Deux-Ponts au sujet de la succession de Bavière. Publie un long rapport du comte au roi Jube de Berlin le 29 avril 1778). — **Ad. BERN**. Affaires ecclésiastiques en Autriche, 1816-1842, d'après des documents d'archives. — **K.-H. KARLSSON**. De la manière d'estimer les « minuta servitia » ces « servitia » sont certaines redevances qu'il fallait payer aux pape pour l'expédition de certains actes émanés de la chancellerie pontificale. Montre comment étaient taxées ces redevances depuis la fin du xiii^e s.; publie un décret de Paul II, 23 nov. 1470). — **W. ALTMANN**. Documents relatifs à l'histoire de l'empereur Sigismond. — **MARTIUS**. Le style d'Eginhard (noté dans la Vita Caroli et dans les Annales Laurissenses un certain nombre de centons empruntés à la Vulgate, à l'histoire auguste et à Dictys de Crète). — **H. OTTO**. Les préliminaires de Canossa en janvier 1077 (il est inexact de représenter le roi d'Alle-

magne attendant pendant trois jours et pieds nus, en dehors du château, le moment d'être reçu par le pape. Il a attendu le résultat de ses négociations avec Grégoire VII au pied du rocher que couronnait le château, entouré des siens, mais sans pompe royale. Il ne faut pas lui donner une attitude plus humiliée). — KRETSCHMAYR. Une lettre de Maximilien II à Ferdinand I^{er}, de Linz, 11 mai 1562. = Comptes-rendus : *J. Lippert*. Socialgeschichte Böhmens in vorhussitischer Zeit; Bd. I (travail très compréhensif et consciencieux; mais beaucoup de faits avancés sans preuve et de nombreuses erreurs de détails). — *L.-M. Hartmann*. Ecclesiae S. Mariae in Via Lata Tabularium (publie 80 pièces de 921 à 1045, tirées des archives jusqu'ici presque inaccessibles de S. Maria in Via lata; les données chronologiques ne sont pas toujours exactement analysées). — *Diemand*. Das Ceremoniell der Kaiserkrönungen von Otto I^{er} bis Friedrich II (très intéressant). — *Fr. Leist*. Die Notariatssignate (bon travail basé sur un nombre très considérable de pièces d'archives). — *Førstemann*. Novae constitutiones audientiae contradictarum in curia romana promulgatae a. D. 1375 (publie le texte de ces Constitutions, dressé par l'« auditor contradictarum » Pierre de Sortenac, évêque de Viviers). — *R. Fester*. Regesten der Markgrafen von Baden- und Hachberg, 1050-1515 (ces régestes ne comprennent pas moins de 5,722 numéros). — *Id.* Markgraf Bernhard I und die Anfänge des Badischen Territorialstaates (excellent). — *Jos. Kopallik*. Regesten zur Geschichte der Erzdiocese Wien (important; les documents ne se rapportent d'ailleurs qu'à l'histoire moderne, l'évêché de Vienne n'ayant été institué qu'en 1469). — *J. Schwerfeger*. Papst Johann XXIII und die Wahl Sigismonds zum römischen König (très utile contribution à l'histoire préliminaire du concile de Constance). — *Fromme*. Die spanische Nation und das Constanzer Concil (complète sur un point important le grand ouvrage de Finke). — *Th. Ludwig*. Die Konstanzer Geschichtschreibung bis zum 18 Jahrh. (bon). — *P. Joachimsohn*. Die humanistische Geschichtschreibung in Deutschland (utile). — *Luschin von Ebengreuth*. Oesterreichische Reichsgeschichte; 2^e partie (excellent). — Beiträge zur Geschichte der niederösterreichischen Statthalterei, 1501-1896 (ouvrage considérable). — Programmes historiques des écoles moyennes de l'Autriche pour 1896. — Revue des publications relatives à l'histoire de la Hongrie, qui ont paru en 1896.

56. — **Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.** Comptes-rendus des séances de l'année 1897. Juillet. — *Morawski*. Les débuts de l'étude du droit romain à l'Université de Jagellon (expose la renaissance des études juridiques dans l'Europe orientale depuis le xv^e siècle et l'influence exercée par certains professeurs italiens pendant la première moitié du xv^e siècle). — *Piekosinski*. La plus ancienne charte relative à la Pologne expliquée par l'histoire du droit (c'est une notice du pape Jean XV publiée par Muratori au t. XV des *Antiq. ital. medii aevi*).

57. — *The Academy*. La nouvelle direction de cette Revue ayant interrompu l'échange avec la Revue historique, nous cesserons d'en donner l'analyse. Nos lecteurs trouveront d'ailleurs une bibliographie très abondante dans le dépouillement de l'*Athenæum*.

58. — *The Athenæum*. 1897, 22 mai. — *Ramsay*. The cities and bishoprics of Phrygia. Vol. I, part II : West and West-central Phrygia (beaucoup de résultats intéressants). — *G. L. Fenwick*. A history of the ancient city of Chester (ouvrage fort bien imprimé, mais d'une érudition plus qu'inexpérimentée). — *J. W. Brown*. The life and legend of Michael Scot (intéressante biographie d'un savant fameux au XIII^e s., mort en 1230; mais l'auteur s'est trop souvent contenté de bâtir son étude sur des conjectures arbitraires). = 29 mai. *Escott*. Social transformations of the victorian age (fort intéressant, bien qu'écrit à un point de vue très optimiste). — *Cap. W. Cool*. With the Dutch in the East; an outline of the military operations in Lombock, 1894, etc.; trad. par *E. J. Taylor* (en dehors de l'histoire militaire, ce livre est encore intéressant en ce qui concerne l'architecture, l'aménagement du sol, les mœurs et l'histoire de l'introduction de l'islamisme et de l'hindouisme dans l'île). — *Beasley*. The dawn of modern geography (remarquable). = 5 juin. *J. Mac Carthy*. A history of our own times from 1880 (cet ouvrage tient plus du journalisme que de l'histoire). — *Le P. Ayroles*. La vraie Jeanne d'Arc, t. III (important; bonne étude des sources; tire un bon parti de la chronique de Morosini). — *Ch. Rampini*. A history of Moray and Nairn (erroné et incomplet). — Une prétendue erreur du Bède (il a, dit-on, mal interprété le passage de l'*Excidium* où Gildas indique son âge. Anscombe propose de traduire les mots « *quique quadragesimus quartus annus...* » par « *et par là la quarante-quatrième année...* »; autre explication donnée par Nicholson au numéro suivant; la polémique se poursuit de numéro en numéro jusqu'au 24 juillet). = 12 juin. *J. W. Clark*. The observances of the St Augustin priory of Barnwell, Cambridgeshire (cette règle, écrite en 1295-1296, trace l'intéressant tableau d'une grande maison religieuse. Bonne édition, avec une traduction en anglais très méritoire). = 19 juin. *J. W. Bund*. The celtic church of Wales (étude critique importante faite surtout au point de vue celtique et à l'aide des documents plutôt gallois que latins). — *Général Ch. Gough*. The Sikhs and the Sikh wars (remarquable). = 26 juin. *Zoltan Ferenczi*. Mémoires de Petöfi (3 vol. pleins de documents fort curieux sur la vie du grand poète hongrois, tué en 1849, en combattant les Russes). — *Head*. Catalogue of the greek coins in the British museum : Caria, Cos, Rhodos, etc. (très important). = 3 juillet. La littérature continentale (revue du mouvement littéraire de l'année en Belgique, Bohême, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Hollande, Hongrie, Italie, Norvège, Pologne, Russie, Espagne). = 10 juillet. *Waliszewski*. Peter the Great, trad. par *M. Loyd* (remarquable). — *Putnam*. Books and their makers during the Middle ages (compilation sans valeur). — *Conway*. Lives of the breth-

ren of the order of preachers, 1206-1259 (traduction de Gérard de Frachet). = 17 juillet. *Sir Hugh Gough*. Old memories (souvenirs intéressants sur la révolte des cipayes). — *Leadam*. The domesday of inclosures, 1517-1518 (documents fort importants pour l'histoire de la révolution agraire qui s'opéra sous les Tudors). — *Aston*. Nihongi; chronicles of Japan from the earliest times to 697 (excellente traduction d'un recueil d'anecdotes qui n'a pas une grande valeur de composition, mais qui est cependant une des sources essentielles de l'histoire ancienne du Japon). — *Firth*. Scotland and the Commonwealth (publie environ trois cents lettres et documents concernant le gouvernement de l'Écosse par les Anglais, d'août 1651 à décembre 1653). — *R. Munro*. Prehistoric problems (études anthropologiques assez intéressantes, suivies d'études archéologiques de médiocre valeur). — *Baring-Gould*. English minstrelsie; a national monument of english song. Vol. VII. = 24 juillet. Dictionary of national biography. Vol. II : Scoffin-Sheares. — *H. Pearse*. The Crimean diary and letters of lieut.-general Sir Charles Ash Windham (ces documents sont intéressants pour l'histoire de l'assaut malheureux du grand Redan en sept. 1855 et de la défense de Cawnpore en 1857). — *Rigg*. Saint Anselm of Canterbury (bon). — *Withley*. The charters and mss. of Coventry (inutile). — *W. Farrer*. The court rolls of the honor of Cliteroe, in the county of Lancaster. Vol. I (bon). — Records of Buckinghamshire. Vol. V (un des articles de ce volume concerne de fausses généalogies sur la descendance de Simon de Montfort). = 31 juillet. *S. R. Gardiner*. What Gunpowder plot was (prouve, contre le P. Gérard, que le Complot des poudres n'est pas une fiction). — *A. T. Quill*. The history of P. Cornelius Tacitus (bonne traduction). — *Oppenheim*. A history of the administration of royal navy and merchant shipping in relation to the navy. Vol. I, 1509-1600. Naval accounts and inventories 1485-88, 1495-97 (deux ouvrages importants et qui en partie se complètent). — *J. R. Tanner*. The discourses of the navy, 1538, 1659, by John Hollond. — *Prescott*. The register of the priory of Wetherhal (très intéressant). = 7 août. *Major A. G. Chesney*. Historical records of the Maltese corps of the british army. — *Th. Blashill*. Sutton-in-Holderness; the manor, the Berewic and the village community (bonne monographie). — *Wake-man*. An introduction to the history of the church of England (excellent manuel, écrit à un point de vue strictement anglican). = 14 août. *M. C. Tyler*. The literary history of the american revolution, 1763-83 (nouveau, savant, écrit avec agrément; les jugements sont parfois influencés par un patriotisme excessif). — *Courthope*. A history of the english poetry, t. II (incomplet, l'auteur ne remontant pas plus haut que Chaucer; exclusif, l'auteur jugeant toute la littérature anglaise à la mesure de la perfection classique; intéressant d'ailleurs dans de si étroites limites). — *Hingeston-Randolph*. Episcopal registers: Exeter, 1331-60 (documents très intéressants). — Le rapt de Cécile Champaigne par Chaucer (R. Sharpe signale, dans les archives de la Cité, trois docu-

ments qui paraissent bien se rapporter à cet événement). = 21 août. *Gentner et Brodis*. Letters and papers of the reign of Henry VIII (t. XV, comprenant les mois de janvier à la fin d'août 1540 et relatif au mariage et à la rupture du mariage du roi avec Anne de Clèves). — *Admiral Sir L. G. Bault*. Letters from the Black sea during the Crimean war, 1854-55 (intéressant). — *Hill*. Sources for greek history, 480-35 (beaucoup d'érudition). — *W. Hulson*. How the city of Norwich grew into shape (beau et bon livre). = 28 août. *Traill*. Social England. Vol. VI (bon, mais manquant d'excellentes parties). — *Tyrrell et Purser*. The correspondence of M. Tullius Cicero. Vol. V (bonne édition avec un excellent commentaire). — *Richardson*. The national movement in the reign of Henry IV (médiocre). — Les fils d'Edmond Côte-de-Fer; sans légende par E. W. B. Nicholson. = 4 sept. *A. J. Mason*. The mission of St. Augustine in England, according to the original documents (recueil de documents, complet à une exception près : on a omis les extraits, par un moine de Whitby, de la vie de Grégoire le Grand du 8^e siècle à peine tout ce qu'il a dit sur saint Augustin. Ce recueil est suivi de quatre dissertations sur autant de points différents de la mission de l'apôtre du Kent). — *E. Champion*. La France, d'après les cahiers de 1789 (excellent, même si l'on ne partage pas toujours les opinions de l'auteur). — *Gregorovius*. History of the city of Rome in the Middle ages. trad. par A. Hamilton. Vol. IV. — *Sir John Evans*. The ancient stone-implements, weapons and ornaments of Great Britain (beaucoup d'affirmations sans preuve, des parties très faibles). = 11 sept. *Jonas Parry*. An old soldier's memories (mémoires fort curieux d'un ancien officier qui a longtemps servi en Birmanie, pendant la guerre de Crimée, dans le contingent turc, et pendant la révolte desipayes). — *Cleveland*. Woman under the english law (bonne étude de droit historique). — *Lady Arabella Stuart* (Eug. Levi publie quelques renseignements nouveaux sur cette pauvre femme, tirés des lettres inédites à Ottaviano Loti, secrétaire florentin à Londres, de 1603 à 1614). — *Sir Thomas Malory* (A. T. Martin signale un testament qui paraît bien être celui de l'auteur de la *Morte d'Arthur*; si ce testament est bien le sien, il serait mort entre mars et sept. 1469). — La tombe du roi David (art. par Clermont-Ganneau). = 18 sept. *Ch. Rieu*. Supplement to the catalogue of the Persian mss. in the British Museum. — *G. Brown*. A catalogue of the persian mss. in the library of the university of Cambridge.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — Nous nous contenterons aujourd'hui d'annoncer la mort de M. Léon GAUTIER, professeur de paléographie latine à l'École des chartes, l'auteur très connu et très lu des *Épopées françaises* et de la *Chevalerie*. Nous reviendrons plus au long sur son œuvre et les services qu'il a rendus aux études médiévales dont il a été un des plus zélés champions. Il est décédé prématurément le 25 août dernier à l'âge de soixante-cinq ans.

— M. Alfred DUMÉRIL, mort le 19 août dernier à l'âge de soixante-deux ans, a composé, outre ses thèses de doctorat (*De senatu romano sub imperatoribus Augusto Tiberioque. Étude sur Charles V*, 1856), divers mémoires qui ont été pour la plupart insérés dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse; dans ces dernières années, il était revenu aux études d'histoire romaine qu'il avait abordées au temps de son doctorat et publia divers articles sur *Tibère et le sénat romain* (1888), *Auguste et la fondation de l'empire* (1890), *Histoire de l'empire romain sous le second Empire* (1896), etc.

— M. Élie BERGER a été nommé professeur de paléographie à l'École des chartes en remplacement de M. Léon Gautier, décédé.

— Voici le programme de l'agrégation d'histoire et de géographie pour le concours de 1898 : HISTOIRE ANCIENNE. Les Phéniciens. Histoire de la Grèce depuis les origines jusqu'à la fin des guerres médiques. Histoire et civilisation des colonies grecques. La civilisation athénienne aux v^e et iv^e siècles : religion, vie privée, industrie, commerce, lettres et arts. Histoire extérieure de Rome depuis la première guerre punique jusqu'en l'an 133 av. J.-C. Histoire intérieure et extérieure de Rome depuis la mort de Sylla jusqu'en l'an 27 av. J.-C. Histoire de l'empire romain depuis la mort d'Auguste jusqu'à la mort de Marc-Aurèle. — MOYEN ÂGE. L'empire franc, son histoire, ses institutions, sa civilisation, depuis les dernières années du v^e siècle jusqu'au traité de Verdun. L'empire d'Orient et la civilisation byzantine depuis la mort de Justinien jusqu'à la première Croisade. La papauté et l'Empire, l'Italie et l'Allemagne depuis Otton I^{er} jusqu'à la fin des Hohenstaufen. La France depuis la mort de saint Louis jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans. L'Angleterre depuis la mort d'Henri III jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans. — HISTOIRE MODERNE. L'Église catholique depuis la fin du grand schisme jusqu'au concile de Trente inclusivement. La monarchie espagnole depuis l'avènement de Ferdinand et d'Isabelle jusqu'à la mort de Philippe II. Richelieu et Mazarin. Louis XIV et l'Europe

(1661-1715); histoire diplomatique. L'art français de 1648 à 1774. Histoire constitutionnelle de l'Angleterre depuis 1688 jusqu'en 1832. La Prusse depuis les traités de Westphalie jusqu'à la mort de Frédéric II. La Russie au xviii^e siècle. Les institutions de la France en 1789; l'Assemblée nationale constituante. Les États-Unis d'Amérique de 1774 à 1815. La question d'Orient depuis la paix de Passarowitz jusqu'au congrès de Paris. La France et l'Europe de 1802 à 1815; histoire diplomatique et militaire (étudier spécialement les batailles d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Waterloo). Les constitutions de la France de 1814 à 1875. Les puissances européennes en Asie au xix^e siècle. L'Allemagne et l'Italie de 1848 à 1871. — GÉOGRAPHIE. La forme et les divisions de la terre. Les mers et les courants marins. Les formes du relief terrestre et les différents types de montagnes. Les zones de végétation. La répartition des populations à la surface du globe. Productions animales et industries extractives dans le monde. L'empire russe. La Péninsule des Balkans. L'empire ottoman. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, les îles de la Sonde. Les États-Unis. Le Chili et la République argentine. Les explorations africaines depuis 1850, y compris Madagascar. La France, géographie physique. Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Les explorations polaires boréales au xix^e siècle.

— On trouvera dans le n^o du 15 septembre 1897 de la *Revue internationale de l'enseignement*, dont M. PICAVET vient de prendre la direction, une série de rapports tous intéressants sur la manière dont les examens en vue du diplôme d'étude supérieur d'histoire et de géographie ont été examinés dans les diverses Universités et à l'École normale. On reconnaîtra que cet examen a produit les meilleurs résultats et promet de contribuer efficacement au progrès des études historiques. En lisant ces rapports, qui prouvent avec quelle conscience ces examens ont été pratiqués, on ne peut s'empêcher de se demander si, tout en laissant à chaque Université une très grande liberté dans l'organisation de l'examen, on ne pourrait pas cependant éviter de trop grandes différences dans la manière dont l'examen est compris. Alors que dans une Université un seul candidat est tenu sur la sellette pendant deux jours, matin et soir, dans un autre chacun des candidats n'est guère interrogé que pendant une heure, et il semble entendu qu'une thèse bien faite suffit à compenser la faiblesse de l'examen oral quelque grave qu'elle puisse être. Dans plusieurs Universités, les questions spéciales ont été remplacées par des questions très étendues sur lesquelles il est difficile d'exiger une préparation approfondie et qui ne peuvent donner lieu qu'à un examen superficiel. Enfin, presque partout l'épreuve d'explication de textes porte sur un des textes déjà étudié dans la thèse, et cette épreuve n'a pas eu pour résultat, comme l'avait voulu la commission qui a préparé la réforme, de pousser les professeurs d'histoire à consacrer une de leurs conférences à l'exercice si fructueux des explications de textes.

— En tête de l'*Annuaire* de l'École pratique des hautes études pour

1898, M. A. CARRIÈRE a donné un mémoire sur *Un chapitre de Grégoire de Tours relatif à l'histoire d'Orient*. Il y établit que Grégoire a utilisé des renseignements d'origine orientale, oraux, sur l'avènement de l'empereur Justin (574), sur les dévastations commises à Antioche et à Apamée par les Perses (573), sur la révolte des Persaméniens en 571. Ces renseignements, corroborés par d'autres témoignages, sont sûrs; ils permettent, par voie d'analogie, de dater un quatrième fait, celui d'une ambassade envoyée par Sigebert à Justin, qui doit être placé en 575. — Dans ce même *Annuaire*, outre les rapports sur les conférences présentées par les maîtres de conférences, il faut signaler certains rapports de boursiers : ceux de M. MILLET sur les antiquités de Mistra et sur les peintures murales du mont Athos; de M. VIDIER sur les documents historiographiques émanés de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire au Vatican; de M. DÉPREZ sur les documents relatifs aux rapports de Charles V avec les papes Urbain V, Grégoire XI et Clément VII; de M. DUPONT-FERRIER sur les documents relatifs aux bailliages et aux sénéchaussées, dans la seconde partie du xv^e siècle. Les érudits ne devront pas omettre la lecture de cet *Annuaire*.

— Le charmant discours prononcé par M. Babelon à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes le 24 avril 1897 est un exposé érudit et brillant des services que la numismatique peut rendre à la connaissance du passé, à l'histoire politique comme à celle de l'économie politique, des mœurs et des arts.

— On tirera un mince profit de l'*Étude* que M. Marin DÉMÉTRESCO a composée sur les rapports politiques de Philippe-Auguste avec Richard Cœur de Lion, 1189-1199 (Leipzig, Brockhaus, 60 p.). Les textes relatifs à ce sujet ont été réunis et analysés avec un soin méritoire; mais ce n'est en somme qu'un travail d'élève auquel a manqué une révision sévère sous l'œil d'un maître exercé, sachant bien le français et capable d'identifier les noms de lieu fournis par les chroniqueurs du xii^e siècle et par Rymer, si souvent erroné.

— M. A. DE RUBLE a achevé avec le t. IX le texte de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné* (Société de l'Histoire de France). Un t. X donnera l'introduction et l'index analytique des matières. La même Société a distribué le t. X des *Chroniques de Froissart*. M. G. RAYNAUD, qui a pris au t. VIII la succession de M. Luce, hâte, en y apportant tout le soin possible, l'achèvement de cette œuvre commencée il y a vingt-huit ans et qui n'atteint encore que l'année 1382. M. Ludovic LALANNE a complété sa belle édition de *Brantôme* par une notice sur sa *Vie et ses écrits*, qui forme tout un volume, le XII^e. Dans cette notice, M. Lalanne a moins visé à l'art qu'à l'exactitude. Il a suivi pas à pas la vie de Brantôme, dont il a fixé la naissance entre 1535 et 1542 (dans son *Dictionnaire de la France*, M. Lalanne disait déjà : vers 1540, date reproduite par Vapereau, *Dictionnaire de littérature*; la dernière édition de Dézobry a naturellement conservé la date fautive tradition-

nelle de 1527); il trace d'après lui le tableau de la cour des Valois, le portrait de ses amis et de ses maîtresses. Il fait en un mot de cette biographie une sorte de guide à travers les œuvres mêmes de Brantôme. Il est dommage que l'index analytique qui remplit le t. XI n'ait pas pu donner aussi le répertoire de la notice sur la Vie de Brantôme.

— M. Albert WADDINGTON a terminé son importante étude sur *la République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650* (Annales de l'Université de Lyon. Paris, Masson; t. II, x-433 p., avec une carte). Ce volume contient les chapitres suivants : 1° le renouvellement de l'alliance française, 1643-1644; 2° les derniers jours de l'alliance; les négociations de Munster, 1645-1647; le traité de garantie de 1647; 3° la paix de Munster; 4° le stathouder Guillaume II, 1647-1650; 5° conclusion. Dix-neuf pièces justificatives terminent le volume.

— Dans un excellent article sur *la Mort de Madame*, qu'a donné la *Revue encyclopédique* de Larousse (25 septembre 1897), notre collaborateur M. Frantz FUNCK-BRENTANO, utilisant, pour la première fois peut-être, toutes les sources anglaises et françaises qui se rapportent au tragique événement du 30 juin 1670 et s'appuyant sur l'opinion de médecins éminents, a montré que la sœur de Charles II fut emportée par une péritonite suraiguë, conséquence immédiate d'une perforation, par ulcère simple, de l'estomac. C'est la conclusion à laquelle s'était arrêté Littré et que viennent corroborer les documents les plus concluants. L'hypothèse du poison, récemment reprise par le Dr Legué (*Médecins et empoisonneurs*, voy. *Rev. hist.*, t. LXII, p. 143), doit être absolument écartée.

— Les t. IV et V des *Discours et opinions de Jules Ferry* (A. Colin), publiés par M. Paul ROBQUET, comprennent la fin des discours relatifs aux questions scolaires et tous ceux qui furent prononcés à l'occasion des affaires de Grèce, de Tunisie, d'Afrique et du Tonkin. La lecture de ces derniers documents est à bien des égards humiliante, car si le Sénat a eu en général un sentiment juste et vif de l'honneur national, la Chambre des députés a été, on peut le dire, traînée à la remorque par le grand ministre, qui lui a pour ainsi dire imposé la conquête de nos deux plus belles colonies. On ne peut lire sans douleur et sans colère le compte-rendu de cette séance du 30 mars 1885 où, sans nul souci des intérêts du pays, les rancunes et les ambitions parlementaires ont profité de l'échec de nos troupes à Lang-Son pour renverser le ministère qui à ce moment même signait avec la Chine le traité qui nous abandonnait tout le Tonkin.

— Les *Annales de géographie*, dont nos lecteurs connaissent la valeur, viennent de publier dans une livraison à part, formant un volume d'environ 300 pages (A. Colin), une bibliographie des principaux travaux relatifs à la géographie qui ont été édités en 1896. Cette bibliographie est la sixième parue. Depuis leur fondation, les *Annales de géographie*

ont ainsi passé en revue chaque année, en les analysant et les appréciant, les travaux publiés l'année précédente. Ce travail est l'œuvre en collaboration de savants français et étrangers qui font autorité en Europe et en Amérique. Cette bibliographie se compose de deux parties : d'abord une partie générale, comprenant l'histoire de la géographie et les trois aspects principaux, mathématique, physique, politique, sous lesquels se présente la science ; puis une partie régionale dans laquelle se groupent les écrits ayant un caractère local. Chaque partie est elle-même subdivisée de façon à rendre les recherches faciles. Les articles sont numérotés, ce qui permet d'y renvoyer aisément. Enfin un index alphabétique des auteurs analysés et cités termine l'ouvrage. Tout a été combiné pour faire de ce recueil un instrument de travail commode et facile à manier. Chaque écrit cité est accompagné d'une appréciation ou d'un résumé analytique qui en indique la portée.

— La Société archéologique de Bordeaux vient de décider la publication d'une série de répertoires des objets et monuments historiques du département de la Gironde ; ces répertoires renferment des facsimilé accompagnés d'une description et de commentaires, s'il y a lieu. On a déjà arrêté la publication des volumes suivants : 1° Inscriptions du moyen âge et de la Renaissance ; 2° Sculptures de l'époque romaine ; 3° Monuments mégalithiques et objets préhistoriques ; 4° Numismatique de Bordeaux et du Bordelais ; 5° Sculptures et bas-reliefs gallo-romains et mérovingiens. Ce dernier recueil sera édité par M. Camille JULLIAN (*Académie des inscriptions et belles-lettres*, Bulletin de mai-juin 1897, p. 320).

— MM. LÈBRE et LABOUCHÈRE viennent de fonder une *Revue des grandes journées parlementaires* (83, boulevard Soult. 15 francs par an) mensuelle, qui reproduit les principaux débats de nos assemblées politiques depuis 1789. Ce recueil, qui sera précieux à consulter pour l'homme d'État comme pour l'historien, comprenait dans ses cinq premiers numéros les discussions de la Constituante sur les droits civils et politiques des Juifs ; les débats et les documents relatifs à la conspiration de Babeuf ; les délibérations d'où sortit la création de la Banque de France et les débats parlementaires auxquels a donné lieu la prorogation, le maintien et l'exercice de son privilège.

Allemagne. — Le 8 août est mort le D^r P. PFOTENHAUER, archiviste à Breslau, auteur de travaux remarqués sur l'histoire de la Silésie ; il avait cinquante-cinq ans. — Le 12 août est mort le prof. A. VAN DER LINDE, directeur de la bibliothèque de Wiesbaden, âgé de soixante-quatre ans. Né à Haarlem, il réfuta, dans un écrit paru en 1870, *De Haarlemsche Costerlegende*, les prétentions du Hollandais Coster à la découverte de l'imprimerie. En 1886 parut sa *Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst* en 3 vol. ; on lui doit encore de nombreux ouvrages historiques, parmi lesquels nous citerons : *Le Duel* (1862) ; *Histoire des guerres de la Moscovie* (2 vol., 1866) ; *David Joris* (1867) ; *Geschichte und*

Literatur des Schachspiels (2 vol., 1874); *Kaspar Hauser* (2 vol., 1886); *M. Servet* (1890); *Antoinette Bourignon* (1895). — Le 13 sept. est mort le Dr W. PUECKERT, professeur extraordinaire à Leipzig; on lui doit un savant ouvrage intitulé : *Kurfürstliche Neutralität während des Basler Concils* (1858). — Dans les premiers jours de septembre est mort le Dr G. SCHEPSS, professeur au gymnase de Spire, à l'âge de quarante-quatre ans. On lui doit d'avoir retrouvé les écrits de Priscillien, qu'il a édités en 1889 dans le « *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*; » il a publié aussi de remarquables études sur l'histoire de l'humanisme et de l'enseignement au moyen âge. Il laisse une édition des œuvres de Boèce, dont l'impression était déjà commencée.

— Le 20 sept. est mort à Francfort-sur-le-Mein, en rentrant de Suisse à Berlin, le célèbre médiéviste W. WATTENBACH, à l'âge de soixante-dix-huit ans. La science des sources historiques et la paléographie perdent en lui un de leurs plus illustres représentants. Après avoir d'abord enseigné la philologie classique, il fut associé de bonne heure aux travaux des *Monumenta Germaniae historica*. Archiviste à Breslau en 1855, professeur à Heidelberg en 1862, il fut appelé en 1873 à l'Université de Berlin. Il était membre de l'Académie des sciences de Berlin et de la direction générale des *Monumenta*. Son ouvrage *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, dont la 6^e édition a paru en 1893, est depuis longtemps classique. Ses *Anleitungen zur griechischen und lateinischen Paläographie* et son histoire de l'écriture au moyen âge jouissent d'une estime méritée. Ses autres ouvrages se rapportent surtout à l'histoire de la littérature savante et à celle des sectes religieuses au moyen âge. Nous mentionnerons seulement un petit écrit sur Alger (1867) et sa populaire et médiocre *Geschichte des römischen Papstthums* (1876). Il dirigeait cette grande entreprise de traductions de textes du moyen âge : *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*, qui a tant fait pour répandre le goût des antiquités nationales dans un pays qui professe au plus haut degré le culte de son passé.

— Le Dr Reinhard DE KUGLER, professeur à l'Université de Tübingen, doit prochainement donner sa démission pour des raisons de santé. — Le Dr Aug. CONRADY a été nommé professeur extraordinaire de langues de l'Asie orientale à l'Université de Leipzig; le comte DU MOULIN-ECKART, professeur extraordinaire d'histoire moderne à l'Université d'Heidelberg; le Dr Bruno SAUER, professeur extraordinaire d'archéologie et d'histoire de l'art à l'Université de Giessen. — Le Dr HEYD, l'auteur bien connu de l'Histoire du commerce dans le Levant, directeur de la bibliothèque royale de Stuttgart, a été mis à la retraite; il a été remplacé par le Dr WINTERLIN. — Le Dr Oscar BULLE a été chargé de diriger les « *Beilage* » de l'*Allgemeine Zeitung* en remplacement du prof. DOVE.

— L'Académie des sciences de Berlin a voté au prof. CONZE 12,000 m. pour un relevé topographique de Pergame et 18,000 m. au prof. SACHAU pour une édition de l'histoire de l'Islam par Ibn-Saad; 4,000 m.

au Dr KONRAD PLATH pour des fouilles au château royal de Kirchheim en Alsace. — Elle a élu comme correspondants MM. G. MASPERO, de Paris, et Girolamo VITELLI, de Florence.

— Le 28^e congrès des anthropologistes allemands a tenu ses séances à Lubeck du 3 au 5 août. Parmi les lectures qu'on y a faites, mentionnons celles de Rudolf VIRCHOW, sur les plus anciens rapports entre Allemands et Slaves; de FREUND, sur l'histoire primitive de Lubeck; de SPLIETH, sur le « Dannewerk » en Slesvig-Holstein; de KÖEHL, sur les cimetières préhistoriques et romains découverts dans les environs de Worms; de H. HILDEBRAND, sur les antiquités de l'île suédoise d'œland; de MONTELIUS, sur les urnes en forme de maison et avec des figures humaines; du baron D'ANDRIAN, sur les représentations cosmogoniques chez les peuples non civilisés; de J. RANKE, sur les variations individuelles de la conformation crânienne; de MONTELIUS, sur les différentes périodes de l'âge du bronze en Scandinavie. — Le prochain congrès se tiendra à Brunswick.

— Sous le titre de « Thüringische historische Commission » s'est formée une association libre des sociétés d'histoire et des archivistes des états thuringiens; elle se propose de diriger d'une façon méthodique le travail commun et d'entreprendre de grandes publications scientifiques. Elle a pris pour organe la *Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Alterthumskunde* et a mis à sa tête le Dr ROSENTHAL, professeur à Iéna.

— La bibliothèque de l'Université de Heidelberg vient d'acheter une riche collection de papyrus égyptiens, hébreux, grecs et latins.

— Dans les fondations de la cathédrale de Schleswig on a trouvé une pierre avec des inscriptions runiques.

— Les leçons sur la politique, professées pendant de longues années par Treitschke, ont été recueillies par la sténographie; on les imprimera prochainement.

— Le t. III des *Libelli de lite imperatorum et pontificum, saec. XI et XII conscripti*, vient de paraître (Hanovre, Hahn); il contient bon nombre de morceaux inédits.

Autriche-Hongrie. — Le 21 septembre a péri, dans le naufrage du navire à vapeur « Ika, » près de Fiume, le Dr Joseph KOPALLIK, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Vienne; il avait quarante-neuf ans. On lui doit une *Biographie des Cyrillus Alexandrinus* (1881), une *Chronologie des Mittelalters* (1885) et divers mémoires sur des points de l'histoire d'Autriche.

— Le successeur d'Alfred d'Arneth comme directeur des archives de l'État à Vienne est le Dr Gustave WINTER, fort apprécié de tous ceux qui ont fréquenté ce riche dépôt.

— La médaille d'honneur pour l'art et la science a été conférée au savant JAGIĆ et à l'égyptologue REINISCH.

— Les professeurs BENNDORF et NIEMANN ont été désignés pour continuer les fouilles de l'antique Éphèse.

Suisse. — M. Fr.-Jos. SCHIFFMAN, directeur de la bibliothèque cantonale et de la bibliothèque des bourgeois à Lucerne, est mort le 30 septembre dernier. Érudit et bibliophile distingué, il a publié dans le *Geschichtsfreund*, dans l'*Indicateur d'histoire suisse*, dans le *Jahrbuch für Schweizer Geschichte*, etc., de nombreux mémoires relatifs, pour la plupart, à des questions de bibliographie et d'histoire littéraire.

— La Société générale d'histoire suisse a eu sa 52^e réunion annuelle à Trogen (cant. d'Appenzell, Rhodes extérieures) le 6 et le 7 septembre dernier. Plusieurs communications ont été faites à la séance familière du 6 septembre au soir; M. J. DIERAUER, entre autres, a présenté le tome IV, qui va être terminé, du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Gall*, et a signalé l'importance de cette œuvre magistrale due à M. H. Wartmann, de Saint-Gall. Le lendemain, en ouvrant la séance, le président M. MEYER DE KNONAU a rappelé le souvenir de J.-G. Zellweger, le grand historien appenzellois qui fonda la Société il y a cinquante-deux ans, et il a parlé de la scission du canton d'Appenzell, décrétée il y a juste trois cents ans. En souvenir de cet anniversaire, il a été distribué à tous les assistants une brochure de M. K. RITTER intitulée : *Die Teilung des Landes Appenzell im Jahre 1597* (Trogen, imp. Knebler, 1897, in-8°, 80-LIX p.). M. le pasteur EUGSTER a lu un important mémoire sur l'entrée d'Appenzell dans la Confédération en 1513, et M. le professeur G. TOBLER a fait un exposé très nouveau du rôle joué en Suisse par le ministre français Reinhard en 1800 et en 1801, tel qu'il semble ressortir de documents tirés du dernier volume des *Actes de l'Helvétique* et d'archives de famille.

— M. Jean STRICKLER vient de publier le tome VI de l'*Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der helvetischen Republik* (Berne, 1897, in-4°, 983 p.). Ce volume comprend la période d'août 1800 à mai 1801.

— M. le professeur Pierre VAUCHER vient de donner de ses *Esquisses d'histoire suisse* une seconde édition (Lausanne, Mignot, 1898, in-8°, 198 p.) dont le texte a été soigneusement revu et dans quelques cas notablement modifié. Pour faire de cet excellent volume un ensemble plus homogène, il a supprimé les études sur l'histoire de la Réformation et a restreint ses *Esquisses* aux années 1291-1513.

Angleterre. — M. W. H. HUTTON a réuni et publié sous le titre *Sketches of travel in Normandy and Maine* un certain nombre de courts articles publiés par FREEMAN dans certaines revues anglaises (Macmillan, 243 p.). Freeman n'était pas, comme on sait, un savant de cabinet qui tire seulement sa science des livres; il voulait encore lire l'histoire dans les lieux où elle s'est faite, dans les monuments où elle a mis son empreinte; c'est pourquoi il vint plusieurs fois chercher en France la trace des ducs normands et angevins. Après chaque voyage, il

notait ses souvenirs, précisés encore par des croquis dont plusieurs ont été reproduits dans le présent volume, et s'empressait de les publier. Ils sont encore agréables à lire aujourd'hui et parfois instructifs. Citons les endroits où il nous invite à nous arrêter avec lui : Falaise, les cathédrales de Bayeux, Coutances et Dol, les vieux champs de bataille normands (Val-ès-dunes et Mortemer), Fécamp, Saint-Lô, Hauteville-le-Guichard (patrie de Robert Guiscard), Mortain et Argentan, Exmes et Almenèches, Laigle et Saint-Évroul, Tillières (qu'on a le tort de placer sur l'Arve) et Verneuil, Beaumont-le-Roger, Jublains, Chartres et le Mans. Il est curieux de voir la comparaison qu'il établit entre les cathédrales du Mans et de Chartres. Ses raisons pour préférer le Mans à Chartres sont surtout de sentiment; il est plein d'enthousiasme et comme de piété pour l'ancienne Normandie, pour l'ancien Maine; il ne parle des choses et des gens de France qu'avec froideur, pour ne pas dire plus. Mais il est toujours bon d'écouter la parole d'un ennemi.

— L'École des sciences économiques et politiques de Londres a institué, depuis la Pentecôte de 1896, un cours de paléographie et de diplomatique. C'est M. Hubert HALL, du P. Record Office, dont les lecteurs de la *Revue historique* connaissent le nom et les travaux, qui en a été chargé. Il a divisé son enseignement en deux classes, l'une pour les commençants, l'autre pour les étudiants qui possèdent déjà les éléments de cet enseignement; il se propose de constituer peu à peu un album paléographique dont l'intérêt dépassera sans nul doute le cercle étroit des auditeurs auquel il s'adresse.

Italie. — M. Umberto BENIGNI nous a adressé son livre *L'Economia sociale cristiana avanti Costantino* (Gênes, Fassicomo et Scotti, 1897), qui ne peut être accueilli qu'avec intérêt par les personnes qui souhaitent voir le clergé italien s'ouvrir à la culture historique. Il y a encore trop de rhétorique dans le style de M. Benigni, çà et là les traces d'un esprit que la phrase que voici (p. 104) suffirait à caractériser : « Renan in cui è tanto raro trovare la buona fede e la serietà... » Mais M. Benigni a une solide connaissance des éléments de l'histoire littéraire chrétienne antérieure à Constantin. Il a lu les textes pour y recueillir tous les passages ayant trait de près ou de loin à la sociologie. Est-il arrivé ainsi à établir que l'Église avait dès l'origine une « doctrina economico-sociale? » Nous avons grand peur que non. M. Benigni traite ses textes un peu à la manière des théologiens italiens, c'est-à-dire en les interprétant selon les pensées d'une époque tout autre que celle où ils furent écrits. Il a pu ainsi dire de la *Didachè* que « i lineamenti economico-sociali della società pagana, passata e presente, vi sono scolpiti da mano maestra » (p. 118), et que « non v'è un tratto nel Nuovo Testamento che realmente condanni una bene intesa attività economica » (p. 75). On voit à des traits de ce genre que M. Benigni est capable de s'échauffer et de s'illusionner.

Espagne et Portugal. — La mort de M. CANOVAS DEL CASTILLO est

une perte sérieuse pour les études historiques en Espagne. A toutes les époques de sa vie, et même lorsque la direction des affaires publiques absorbait son activité presque entière, l'éminent homme d'État trouvait encore le temps de s'occuper du passé et d'y chercher des enseignements : une solennité académique, une séance d'ouverture de l'Atadémie de Madrid lui servaient de prétexte pour exposer ses idées sur tel ou tel problème de l'histoire nationale. Ses amis disent qu'il préférerait à tout les heures dérobées à la politique qu'il passait au milieu de ses livres. En tant qu'historien, il n'avait pas encore donné sa mesure dans quelque grand ouvrage d'ensemble, il s'était contenté de répandre la monnaie de ses connaissances et de ses réflexions dans des études, des essais, des conférences et des discours. La période de l'histoire d'Espagne qu'il connaissait le mieux et sur laquelle il a spécialement concentré son attention est celle du xvi^e et du xvii^e siècle, la période autrichienne. Aucun Espagnol de nos jours ne l'a étudiée avec autant d'amour et ne l'a mieux comprise. Dégagé à la fois des théories déclamatoires de l'école libérale et des préjugés des traditionalistes, il a très sagement jugé la politique des derniers rois autrichiens et montré avec force qu'une des principales causes de la décadence espagnole tient aux sacrifices trop lourds et inutiles qu'ont imposés à la nation l'avènement à l'Empire du roi d'Espagne et l'alliance de famille qui en fut la conséquence : la puissance espagnole, déjà ébranlée par les luttes en Italie et l'extraordinaire aventure américaine, sombra par l'éparpillement de ses forces aux Pays-Bas et en Allemagne; l'unification de tous les États de la Péninsule, la défense de la ligne des Pyrénées, la destruction des principautés barbaresques et l'établissement de quelques colonies militaires sur la côte d'Afrique, tel aurait dû être le programme de la politique espagnole depuis la mort des rois catholiques. Ces idées inspirent l'écrit le plus remarquable de Cánovas del Castillo, celui qui donne l'idée la plus exacte de son talent d'historien, nous entendons parler de l'article, malheureusement peu accessible, qu'il a consacré à la *Casa de Austria* dans le *Diccionario general de política y administración*, t. I (Madrid, 1868), p. 834 à 973. A cet article il faut joindre, comme le complétant et le creusant plus profondément, les *Estudios del reinado de Felipe IV* (Madrid, 1888, 2 vol.), dont il a été parlé dans cette *Revue*, puis quelques morceaux du tome I^{er} des *Problemas contemporáneos* (Madrid, 1884). Grand orateur, comme le sont volontiers les hommes politiques espagnols et surtout les Andalous, Cánovas se ressent, en écrivant, des habitudes contractées à la tribune; sa phrase imprimée, que ne soutiennent plus la voix et le geste, a parfois quelque chose d'empâté et de diffus qui empêche de goûter autant qu'on le voudrait la pensée toujours nette et vigoureuse de l'historien érudit et du ministre rompu aux grandes affaires. Mais ce n'est pas seulement comme écrivain que Cánovas servait les intérêts de l'histoire : ses hautes fonctions politiques et académiques lui donnaient les moyens de protéger très efficacement des études qui en Espagne encore plus qu'ail-

leurs réclament l'appui de l'État. Il a encouragé et soutenu de son autorité diverses entreprises utiles, il est venu en aide à maint érudit. A cet égard aussi, sa mort sera vivement regrettée, car on ne voit guère par qui il pourra être remplacé dans cet office de protecteur éclairé des sciences historiques.

Alf. M.-F.

— M. le comte DE MOUCHERON a consacré tout un volume¹ à une étude sur la vie de sainte Élisabeth d'Aragon, qui, par son mariage avec le roi Denis, devint reine de Portugal. Le sujet est des plus intéressants et il ressort du travail même de M. le comte de Moucheron que cette pieuse princesse joua dans les affaires politiques de son temps un rôle très actif et très considérable. Malheureusement son récent historien n'a pas su ou n'a pas pu trouver les documents, rares sans doute et difficiles à découvrir, qui pourraient nous faire connaître avec un peu plus de précision quelle influence exerça sainte Élisabeth dans les conseils du roi son époux et quelle fut sa part personnelle dans les négociations diplomatiques auxquelles elle fut mêlée. Il y avait là une recherche à entreprendre, longue et malaisée, mais qui eût fait honneur à M. de Moucheron et lui eût permis de nous donner une œuvre originale, en le mettant à même, sinon d'écarter, du moins de contrôler et de critiquer certaines sources historiques d'une date trop postérieure à la vie de sainte Élisabeth pour être acceptées sans un plus sérieux examen. Signalons en terminant une légère erreur : il faut écrire Ines ou Inez de Castro et non Iñez ou Ignez.

1. *Sainte Élisabeth d'Aragon, reine de Portugal, et son temps*, par le comte de Moucheron. Paris, Firmin-Didot, 1896, in-8°.

ERRATUM DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

L'article de M. Round sur la bataille de Hastings a soulevé des protestations de la part de M. Archer et de Mademoiselle Kate Norgate. Écartant résolument tout ce qui, dans ce débat, peut prendre un caractère d'animosité personnelle, nous accueillerons seulement la protestation de M^{lle} Norgate, sur deux points de fait. Elle nous écrit : « 1° M. Round parle (*Rev. hist.*, sept. 1897, p. 67) du « passage de Wace commençant par les mots *Fet orent devant elz escuz*, sur « lesquels seuls s'appuient nos contradicteurs. » Ceci est une erreur de fait. Les défenseurs d'une barricade à Senlac ne s'appuient pas seulement sur ces cinq mots. Je le déclare en mon propre nom, étant un de ces contradicteurs, comme au nom de M. Archer, de qui je suis autorisée. 2° M. Round affirme (p. 68, n. 3) que, « de l'aveu même de ses apologistes, il (Freeman) s'est « tredit sur la situation relative de l'étendard et de la barricade (*Engl. hist. Review*, IX, p. 61, 64-65, 251-254). » Le dernier renvoi que nous venons de transcrire (p. 251-254) fait allusion à un article de M. Round lui-même; les autres renvoient à des passages d'un article dont je suis l'auteur. Je nie absolument avoir fait, ni dans les pages citées, ni ailleurs, un aveu semblable à celui que M. Round m'attribue. »

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE¹.

ANTIQUITÉ.

- Ceuleneer (A. de)*. La défaite de Tongres en 53 av. J.-C., 147.
Harroy. Le véritable Aduatuca-castellum de César, 147.
Kelhoff. Notices historiques et archéologiques sur l'ancienne église et les villas romaines de Neerharen, 147.
Kornemann. Die historische Schriftstellerei des C. Asinius Pollio, 161.
Mahieu. Les villas belgo-romaines de Maellen, 147.
Mauri (Angelo). I cittadini lavoratori dell' Attica v-iv sec., 400.
Neuss (Van). Découverte d'une villa belgo-romaine, 147.
Oberziner. Alcibiade e la mutilazione delle Erme, 400.
Vlaminck (A. de). Le territoire des Aduatiques, 147.

HISTOIRE MODERNE.

- Demetresco*. Étude sur les rapports politiques de Philippe-Auguste avec Richard Cœur-de-Lion, 453.
Denis (Samuel). Histoire contemporaine, 354.
Duquet (G.). Paris. Second échec du Bourget et perte d'Avron, déc. 1870, 359.
Granvelle. Correspondance, p. p. *Piot*, 141.
Mayer (Dr Jul.). Die französisch-spanische Allianz, 1796-1807, 167.
Seignobos. Histoire politique de l'Europe contemporaine, 359.

FRANCE.

- Angot (abbé)*. Les croisés et les premiers seigneurs de Mayenne, 225.
Aubigné (Agrippa d'). Histoire universelle, t. IX, éd. de *Ruble*, 453.
Aulard. Recueil des actes du Comité de Salut public. T. X, 339.
 — La Société des Jacobins. T. VI, 340.
 — L'état de la France en l'an VIII et en l'an IX, 351.
Barante (de). Histoire de Jeanne d'Arc, éd. *Müller*, 413.

- Bardon*. L'usine à vitriol de Saint-Julien de Valgalgues, 227.
Beautemps-Beaupré. Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine, 125.
Bémont (Charles). Rôles gascons. Supplément au t. I, 163.
Bernard (Augustin). L'archipel de la Nouvelle-Calédonie, 170.
Berthélé. Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin, 126.
 — et *Castets*. Inventaire des archives de la ville de Montpellier, 127.
Boulay de la Meurthe (comte). Documents sur la négociation du Concordat, 1800-1801. T. IV et V, 341.
Bourdillon. Tote l'histoire de France (Chronique saintongeaise), 108.
Bournon (F.). La Bastille, 349.
Bréard (Ch.). Le vieux Honfleur et ses marins, 348.
 — Moulinaux et le château de Robert le Diable, 348.
Castets. Voy. *Berthélé*.
Cazauran (abbé). Notre-Dame de Biran, 226.
Champion (Edme). Voltaire, 350.
 — La France d'après les cahiers de 1789, 350.
 Chronique scandaleuse, éd. *B. de Mandrot*, 109.
Circourt (de). Voy. *Haussez*.
Combiér. Les justices seigneuriales du bailliage de Vermandois, 123.
Couret. Un fragment inédit des anciens registres de la prévôté d'Orléans, 226.
Crémieux (A.). Étude sur l'histoire de l'instruction publique dans le dép. de l'Indre, 227.
Dash (comtesse). Mémoires des autres. T. V, 352.
Dast le Vacher de Boisville. Inventaire sommaire des registres de la Jurade de Bordeaux. T. I, 128.
 Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens. T. III, 350.
Doniol. La libération du territoire, 1871-73, 355.
Doublet (Georges). Les protestants à Pamiers sous l'épiscopat de Caulet, 226.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

- Doublet (Georges).** François Caulet et la vie ecclésiastique dans un diocèse ariégeois sous Louis XIV, 227.
- Fage (René).** Le général Souham, 352.
- Fagniez (G.).** L'économie sociale de la France sous Henri IV, 345.
- Ferry (Jules).** Opinions et discours, éd. Robiquet, 454.
- Fleury (général comte).** Souvenirs, 352.
- Frank (Feltz).** Dernier voyage de la reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, avec sa fille, Jeanne d'Albret, aux bains de Cauterets, 1549, 344.
- Franklin (A.).** La vie privée d'autrefois : les animaux, 121.
— La vie de Paris sous la Régence, 121.
- Fresne-Canaye (Philippe du).** Voyage dans le Levant, p. p. H. Hauser, 337.
- Froissart.** Chroniques, éd. Raynaud, 453.
— Méliador, éd. Longnon, 110.
- Funck-Brentano (Franz).** La mort de Madame, 454.
- Garnault (Émile).** Histoire du commerce rochelais, 227.
- Gomet (Ch.).** Histoire financière de l'Assemblée constituante, 351.
- Guérard (abbé L.).** Documents pontificaux relatifs à la Gascogne. T. I, 1316-1322, 129.
- Guillaume (J.).** Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale, 340.
- Guillobin de Courson (abbé).** Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne, 125.
- Hauser.** Voy. *Fresne-Canaye*.
- Haussesz (baron d').** Mémoires, p. p. MM. de Circourt et de Puymaigre, 343.
- Jouon des Longrais.** Le duc de Mercœur, 226.
- Lalanne.** Brantôme; sa vie et ses écrits, 453.
- Lavertujon.** La chronique de Sulpice Sévère, 334.
- Lecestre (Léon).** Lettres inédites de Napoléon, 1800-1815, 133.
- Le Goffic.** Gens de mer. Sur la côte. Charles Cornic, 228.
- Lehuteur.** Histoire de Philippe le Long, 116.
- Leseur (Guillaume).** Histoire de Gaston IV, comte de Foix, éd. Courteault, 109.
- Longnon.** Voy. *Froissart*.
- Lumbraso.** Napoleone I e l'Inghilterra, saggio sulle origini del blocco Continentale, 342.
— Saggio di una bibliografia ragionata per servire alla storia dell'epopea napoleonica, 342.
— Miscellanea napoleonica, 343.
- Mandrot (B. de).** Voy. *Roye (Jean de)* et Chronique scandaleuse.
- Marchand (J.).** La faculté des arts de l'Université d'Avignon, 227.
- Massa (comtesse Mathilde de).** Les annales de M^{me} de Sévigné, 348.
- Masson (Fréd.).** Napoléon et sa famille, 132.
- Maulde la Clavière (R. de).** Les mille et une nuits d'une ambassadrice de Louis XIV, 129.
- Montesquieu.** Voyages, t. II, p. p. A. de Montesquieu, 338.
- Mortillet (G. de).** Formation de la nation française, 112.
- Muller (Eugène).** Senlis et ses environs, 124.
- Müller (Dr H.).** Voy. *Barante*.
- Olivier (Émile).** L'empire libéral, 353.
- O'Meara.** Complément du Mémorial de Sainte-Hélène, 352.
- Prévost.** Une famille normande et la Renaissance en Haute-Normandie, 226.
- Prou.** La Gaule mérovingienne, 114.
- Puymaigre (de).** Voy. *Haussesz*.
- Richemont (de).** Inventaire des archives départementales de la Charente-Inférieure, 228.
- Roye (Jean de).** Journal, p. p. B. de Mandrot, 109.
- Ruble (A. de).** Voy. *Aubigné*.
- Schmid (le P. B.).** A.-J. le Bouthillier de Rancé, Abt und Reformator von la Trappe, 231.

ALLEMAGNE.

- Audler.** Les origines du socialisme d'Etat en Allemagne, 358.
- Danell.** Die Kölner Conföderation 1367 und die Schonischen Pfandschaften, 411.
- Heinemann (Otto).** Beiträge zur Diplomatie der älteren Bischöfe von Hildesheim, 405.
- Kirsch (Peter).** Die päpstlichen Collectorien in Deutschland, 406.
- Libelli de lite imperatorum et pontificum saec. XI et XII conscripti, 455.**
- Lippert.** Wettiner und Wittelsbacher im XIV Jahrh., 408.

AUTRICHE-HONGRIE.

- Bourlier (Jean).** Les Tchèques et la Bohême contemporaine, 358.
- Szendrei.** Éléments de l'histoire militaire hongroise, 414.
- Tkalčić.** Monumenta historica liberae regiae civitatis Zagrabiae. T. III : diplomata (1500-1526), 233.

ÉGLISE.

- Brou (le P.).** Saint Augustin de Cantorbéry, 367.

- Cauchie* (abbé A.). Les desseins politiques de Léon X à son avènement et la mission de L. Campeggi en Flandre en 1513, 140.
- Documents inédits concernant le règne de Charles-Quint dans les Pays-Bas, 141.
 - Deux épisodes de la lutte de François I^{er} avec Charles-Quint (1543), 141.
 - Correspondance de Daniel Bomalès avec Ferdinand di Marchi, 142.
 - Les papiers d'Etat du maréchal de Botta-Adorno, 144, 393.
 - Mission aux archives vaticanes, 394.
 - Nicole Serrurier, 375.
 - La querelle des Investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai, 375.
- Ceysens*. Histoire de la paroisse de Visé, 398.
- Chestrel de Hanefte* (baron de). Renard de Schönau, sire de Schoonvorst, 157.
- Numismatique de la principauté de Liège, 388.
 - Études historiques et archéologiques sur l'ancien pays de Liège, 397.
- Claessens*. L'inquisition et le régime pénal pour la répression de l'hérésie aux Pays-Bas, 378.
- Claeys*. Le bourreau de Gand, 373.
- Pages d'histoire locale gantoise, 396.
- Clèves* (J. de). Roland de Lassus, 157.
- Colenbrander*. De patriottentyd, 239.
- Coninckx*. Malines sous la république française, 395.
- Coulon*. Histoire de Wevelghem et de son ancienne abbaye, 381.
- Craene*. Waerschoot sedert, 397.
- Cruzzen*. Les principaux défauts du système corporatif dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII^e s., 384.
- Cuvellier*. Histoire des bataillons de tireurs francs en Belgique, 383.
- Daris*. Histoire du diocèse et de la principauté de Liège, 376.
- Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège, 382.
- Dequise*. Histoire de l'école militaire de Belgique, 383.
- Delecourt*. Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens. T. VII, 144.
- Delehaye* (le P. H.). Nouvelles recherches sur Henri de Gand, 157.
- Guiberti Gemblacensis epistula de sancto Martino, 392.
- Delplace* (le P.). Joseph II et la révolution brabançonne, 151.
- La Belgique et la Révolution française, 153.
 - Établissement de la Compagnie de Jésus aux Pays-Bas, 382.
- Del Rio*. Mémoires sur les troubles des Pays-Bas durant l'administration du comte de Fuentès, p. p. Ad. Delvigne.
- Demaret*. Recherches historiques sur la ville et la seigneurie de Fontaine-l'Évêque, 397.
- Demarteau*. Les 600 Franchimontois, 149.
- Deselve*. De schola Elnonensi Sancti Amandi, 375.
- Deventer* (Jacques de). Atlas des villes des Pays-Bas au XVI^e s., éd. Ruebens, 388.
- Devillers* (Léop.). Cartulaire des comtes de Hainaut, 146.
- Inventaire analytique des archives de Mons, 394.
 - Le Hainaut sous la régence de Maximilien d'Autriche, 397.
- Diegerick*. Voy. Müller.
- Dimartinelli*. Diest in den patriottentyd, 396.
- Dirks*. Histoire littéraire des Frères mineurs dans les Pays-Bas, 391.
- Discailles*. Hommes et choses de la révolution brabançonne, 152.
- Le socialiste français Victor Considérant en Belgique, 158.
 - Adelson Castian, ancien député de l'arrond. de Tournai, 159.
 - Charles Rogier, 159.
- Donnet*. Les raffineurs de sucre à Anvers, 383.
- Histoire de l'établissement des Anversois aux Canaries au XVI^e s., 384.
 - Pierre l'Ermite et la famille Lhermite d'Anvers, 387.
- Dony*. L'auteur unique des vies des saints Amat, Romaric, Adelphe et Arnulf, 374.
- Dubois* (Ad.). L'expédition de Walcheren en 1809, 154.
- Huy sous la République et l'Empire, 398.
- Dussart*. Voy. Rombondt de Doppere.
- Dutry*. Les armoiries des chevaliers de la Toison d'or, 388.
- Duvivier* (Ch.). La querelle des d'Avesnes et des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes, 147.
- Errera*. Les masuirs, 383.
- Even* (Ed. van). Bloemardinne, l'hérésiarque bruxelloise, et ses disciples, 375.
- Louvain, 396.
- Felsenhart*. Études historiques sur le duché de Luxembourg et le comté de Chiny, 399.
- Francotte*. Voy. Haye (La).
- Frederichs*. Le Grand Conseil ambulante des ducs de Bourgogne et des archiducs d'Autriche, 371.

- Frederichs.** De secte der Loÿsten of antwerpsche Libertynen, 1525-45, 378.
— L'historiographie de la bataille de Courtrai, 382.
- Fredericq (Paul).** Lambert le Bègue, 375.
— L'hérésiarque Bloemardinne, 375.
— Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis neerlandicae, 377.
— Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden. 1025-1520, 378.
— Onze historische Volksliederen, 385.
- Fréson.** La justice criminelle dans l'ancien pays de Liège, 372.
— Histoire du chapitre noble de Nivelles, 382.
- Gachard.** Études et notices concernant l'histoire des Pays-Bas, 150.
- Gailliard (E.).** De keure van Hazebroeck van 1336, 139.
- Galbert de Bruges.** Histoire du meurtre de Charles le Bon, éd. p. *Pirenne*, 393.
- Gallet-Miry.** Les États de la Flandre pendant les périodes espagnole et autrichienne, 371.
- Garcia de la Vega.** Recueil des traités et conventions concernant le royaume de Belgique. T. XIV et XV, 145.
- Genard (P.).** Het register van den dachvaerden (1450-1481), 140.
— Documents relatifs à l'élection du duc d'Anjou et d'Alençon à la souveraineté des Pays-Bas, 142.
— Anvers à travers les âges, 395.
- Geudens.** Het hoofdambacht der Meersesters, 383.
— L'hôpital Saint-Julien et les asiles de nuit à Anvers depuis le xiv^e s., 395.
- Ghellinck.** L'histoire généalogique de la maison de Diesbach, 388.
- Gilliodts van Severen.** Collection des documents inédits publiés sous les auspices de la Commission royale d'histoire, 140.
— Coutumes de Bruges, Ardenbourg, Biervliet et Blankerberghe, 143.
— Bruges ancienne et moderne, 388.
— Bruges port de mer, 396.
- Gobert (Th.).** Les rues de Liège, 397.
- Goblet d'Alviella (comte).** Émile de Laveleye, 158.
- Gossart.** Deux filles naturelles de Charles-Quint : Thaddée et Juana, 149.
- Goswin de Fierlant.** Mémoires, p. p. *E. Hubert*, 144.
- Grange (de la).** Extraits analytiques des registres des consaulx de Tournai, 146.
— Les sources de l'histoire du Tournais, 393.
- Haeghen (Fr. van der).** Bibliotheca belgica, 389.
- Haeghen (V. van der).** Histoire du couvent de Ten-Walle et de l'abbaye de Groenen-Bril, à Gand, 381.
— L. Gueulinx ; sa vie et ses ouvrages, 385.
- Halkin.** Statuts de la collégiale Saint-Pierre, à Liège, 145.
— Saint-Séverin-en-Condoz, 381.
— Étude historique sur la culture de la vigne en Belgique, 384.
- Hamelius.** Histoire politique et littéraire du mouvement flamand, 385.
- Haye (Léon La).** Cartulaire de la commune de Walcourt, 146.
— Cartulaire de la commune d'Andenne, 146.
— Cartulaire de la commune de Dinant, 146.
— Le livre des fiefs de la prévôté de Poilvache, 146.
— Études sur l'abbaye de Waulsort, 381.
— et *Francotte*. Répertoire-bibliographie de l'histoire nationale, 390.
— et *Radiguès*. Inventaire analytique des pièces contenues dans la correspondance du conseil provincial de Namur, 394.
- Heins.** Les étapes de l'histoire sociale des quatre grandes villes de la Belgique, 383.
- Helbig (J.).** Lambert Lombard, peintre et architecte, 1505-66, 386.
— Histoire de la sculpture et des arts plastiques au pays de Liège, 387.
- Henne.** Alph. van den Peereboom, 158.
- Henrard (P.).** Philippe Chifflet, 157.
— Juste, 158.
— Kervyn de Lettenhove, 158.
— Histoire du siège d'Ostende, 1601-4, 382.
- Herbomez (A. d').** Les relations de Philippe le Bel avec la commune de Tournai, 116.
— Comptes de la ville de Tournai, 1240-43, 139.
— Histoire des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne, 372.
— Géographie historique du Tournais, 397.
— Les mss. relatifs à l'histoire de Tournai, 393.
- Heus.** Histoire de l'intolérance, de l'inquisition et de la liberté en Belgique, 378.
- Heusch (de).** Voy. *Jourdain*.
- Hock.** Mœurs et coutumes bourgeoises à Liège sous le régime hollandais, 155.
— Liège au xix^e siècle, 398.

- Hondt (de).** Voy. *Bois (A. du)*.
- Hoop (d').** La Flandre orientale et ses anciennes archives, 394.
— Inventaire des archives d'Alost, 394.
- Hoorebecke (van).** Quatre ans d'évolution en Belgique, 1890-94, 156.
- Hoppeler.** Beiträge zur Geschichte des Wallis im Mittelalter, 237.
- Hosdey.** Essai sur le statut de Mont d'Hazebrouck, 140.
— La Belgique monastique, 391.
- Hubert (Eug.).** Voy. *Goswin de Fierlant*, 144.
- Hutin.** L'abbaye de Carlsbourg, autrefois Saussure, 382.
- Huybrechts.** Histoire du commerce et de l'industrie en Belgique, 384.
- Huys.** Geschiedenis van Gheluwe, 397.
- Hymans.** Lucas Vosterman, 387.
— Bruxelles à travers les âges, 395.
— et *Delcroix*. Histoire parlementaire de la Belgique, 155.
- Jansénius,** évêque d'Ypres. Ses derniers moments, sa soumission au Saint-Siège, 379.
- Jannsens.** Galilée et la Belgique, 386.
- Juste (Th.).** Histoire de la Belgique, 374.
- Kervyn de Lettenhove.** Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe III, 142.
- Kieckens (le P.).** Étude historique sur Saint-Boniface de Bruxelles, 374.
- Kindere (van der).** Le capitulaire de Servais et les origines du comté de Flandre, 225.
— Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge jusqu'au traité de Verdun, 369.
- Küntzinger.** Febronius et le Febronianisme, 380.
- Kurth.** Une biographie de l'évêque Notger au XII^e siècle, 392.
— Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier, près de Huy, 392.
- Lacken (van).** De Sans-Kulotten in Vlaanderen, 1798, 153.
- Lamy. J. J.** Thonissen, 158.
- Laurent (Ch.).** Cartulaire de la commune de Houffalize, 146.
— Deuxième supplément aux coutumes du Luxembourg et du comté de Chiny, 143.
— Liste des édits émanés de Charles-Quint, 143.
- Lejeune.** Histoire de la ville de Binche, 397.
- Leyn (de).** Le chanoine Andries, 159.
- Limburg-Stirum (comte T. de).** Codex diplomaticus Flandrie. T. II, 139.
- Linden (A. van der).** Les relations politiques de la Flandre avec la France au XIV^e siècle, 149.
- Linden (A. van der).** La révolution démocratique du XVI^e siècle à Louvain, 370.
— Histoire de la commune de Louvain au moyen âge, 371.
- Lonchay.** De l'attitude des souverains des Pays-Bas à l'égard du pays de Liège au XVI^e siècle, 150.
— La principauté de Liège, la France et les Pays-Bas au XVII^e et au XVIII^e siècle, 151.
- Marneffe (E. de).** La principauté de Liège et les Pays-Bas au XVI^e siècle, 143.
— Tableau chronologique des dignitaires de l'abbaye de Saint-Lambert, à Liège, 145.
— Cartulaire de l'abbaye d'Aflighem, 146.
- Mathieu (E.).** L'organisation de l'avouerie de Mons, 372.
- Messiaen.** Histoire de la ville de Comines, 397.
- Mets.** Geschiedenis van de orde der Minderbroeders, 382.
- Mirquet.** Histoire des Belges et de leur civilisation, 374.
- Misson.** Le chapitre noble de Sainte-Beyge à Andenne, 382.
- Monchamp.** Galilée et la Belgique, 386.
— Les correspondants belges du grand Huygens, 386.
- Monnier.** La bataille de Fleurus, 1622. Le combat de Leuze, 1691, 383.
- Møller (Ch.).** Éléonore d'Autriche et de Bourgogne, reine de France, 149.
- Müller et Diegerick.** Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas, 142.
- Naemen (van).** Épitaphier Waesien, 146.
- Nomeche.** Cours d'histoire nationale, 150.
- Nédonchel.** Étude sur le droit criminel en vigueur à Tournai et dans le Tournais au XII^e siècle, 372.
- Neuss (H. van).** Inventaire des archives du chapitre noble de Munsterbilsen, 394.
- Nève.** La renaissance des lettres en Belgique, 385.
- Noüe (P. de).** La législation de l'ancienne principauté de Stavelot-Malmédy, 373.
- Nyssens.** Eudore Pirmez, 159.
- Olthoff.** Éditeurs et libraires d'Anvers depuis les origines de l'imprimerie, 391.
- Pauw (N. de).** Obituaire de l'église Saint-Jean, à Gand, 140.
— Le vrai nom de Henri de Gand, 157.
— Gilles de Hase, généralissime de la république de Venise, 157.

- Pieters*. Geschiedenis van Dixmude, 397.
- Piot (C.)*. Le siège de Charleroi en 1663, 144.
— Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens. T. VI, 144.
— Documents relatifs à l'abbaye de Solières, 145.
— Gachard, 158.
— P. de Decker, 158.
— Des relations qui existèrent entre les Pays-Bas et la Hanse teutonique au xvi^e siècle, 383.
— Inventaire des chartes des comtes de Namur, 394.
— Voy. *Granvelle. Renon de France. Pirenne*. Origine des constitutions urbaines au moyen âge, 370.
— Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge, 370.
— La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai, 382.
— Note sur un diplôme du roi franc Thierry III, 392.
— Note sur un ms. de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, 392.
— Les sources de l'histoire de Flandre au moyen âge, 392.
— Voy. *Galbert de Bruges*.
- Plas*. Bladen uit de geschiedenis van Ninoven, 397.
- Poffé*. Antwerpen in de xviii^e eeuw, 395.
- Poncelet*. La guerre dite « la Vache de Ciney », 148.
— Le comté de Beaurieu, 398.
- Poswick*. Histoire des troupes liégeoises pendant le xviii^e siècle, 383.
— Histoire du comté de Fallais, 398.
- Potter (F. de)*. Les mœurs et coutumes de notre peuple au xiii^e et au xiv^e siècle, 148.
— Vlaamsche bibliographie, 390.
— et *Broeckaert*. Gent, 396.
- Poulet (Ed.)*. L'esprit public en Belgique pendant la domination française, 153.
— Les premières années du royaume des Pays-Bas, 154.
— Histoire politique nationale. 2^e éd., 373.
- Prelle de Nieppe*. Voy. *Buissonet*.
— Epitaphier de Nivelles, 146.
- Prudhomme (E.)*. Les échevins et leurs actes dans la province de Hainaut, 372.
- Puymbroeck*. Histoire des Franciscains à Malines, 381.
- Raadt (de)*. Jacques le Roy, 157.
— et *Stockmans*. Geschiedenis der gemeente Schelle, 395.
- Rahlenbeck*. Les trois régentes des Pays-Bas, 1507-67, 150.
— Les Wiltz et les Berlaymond, 151.
- Rahlenbeck*. Les gueux namurois. Les chanteries de Valenciennes. Notes sur les réfugiés flamands et wallons du xvi^e siècle en Angleterre, 379.
— Pays d'outre-Meuse, 398.
- Reiners*. Étude sur les mss. de l'ancienne abbaye d'Echternach, 393.
- Renesse (de)*. Dictionnaire des figures héraldiques, 388.
- Renon de France*. Histoire des troubles des Pays-Bas, p. p. *Piot*, 141.
- Reusens*. Questions de chronologie et d'histoire, 139.
— Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain, 144.
— Collection de documents sur les quarante-quatre collèges de l'Université de Louvain, 145.
— Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylisseem, 145.
- Ritchald*. Les finances communales en Belgique, 384.
- Ridder (A. de)*. Règlements de la cour de Charles-Quint, 141.
— Relation inédite de l'inauguration des archiducs Albert et Isabelle aux Pays-Bas, 143.
— Les Pays-Bas pendant les règnes de Philippe le Beau et de Charles-Quint, 149.
— La cour de Charles-Quint, 149.
- Roland*. Histoire généalogique de la maison de Rumigny-Florennes, 388.
- Romberg*. Les journaux à Gand en 1815, 391.
- Romboult de Doppere*. Chronique bourgeoise de 1491-98; p. p. *Dusart*, 393.
- Rooses (Max)*. J.-Fr. Willems, 160.
— L'œuvre de Rubens, 386.
— Plantin et l'imprimerie plantinienne, 386.
- Rosseell*. Le musée Plantin, 386.
- Rubens*. Correspondance générale, p. p. *Ruelens*, 143.
- Ruckeltingen (von)*. Maria Theresia, 152.
— Josef II. De Brabantsche omwenteling, 152.
— Belgie onder de fransche Republiek, 152.
- Rühl*. L'expédition des 600 Franchimontois à Sainte-Walburge, 30 oct. 1468, 149.
- Ruelens*. Voy. *Deventer et Rubens*.
- Ryckel* (baron *A. de*). Les communes de la province de Liège, 389.
- Schoor (Ch. van)*. Les séances solennelles de rentrée des parlements et cours de justice belge, 373.
- Schrevel (de)*. Histoire des premières années du séminaire de Bruges, 378.
— Étude sur les troubles religieux du xvi^e siècle au quartier de Bruges, 379.

- Schuermans (H.)*. L'invasion des Chauques en 176, 147.
- Le Perron républicain et A.-J. Janson, 153.
- Les verres façon de Venise fabriqués aux Pays-Bas, 387.
- Servais* (abbé A.). Étude historique et critique sur saint Materne, 374.
- Sevens*. Ons vaderland tijdens de fransch overheersching (1792-1802), 153.
- Le chanoine de Haerne, 159.
- Sheridan*. Les inscriptions sur ardoise de l'abbaye de Villers, 387.
- Simons*. La seigneurie et le comté d'Esmeux, 398.
- Soit*. Les tapisseries de Tournai, 387.
- Spilbeeck (van)*. Obituaire de l'abbaye de Soleilmont, de l'ordre de Cîteaux, 145.
- De abdij van Tongerlo, 381.
- Staes*. De belgische republiek van 1790, 153.
- Stalle (van)*. Voy. Jourdain.
- Stecher*. Jean Lemaire de Belges, 157.
- Steen de Jehay (van den)*. Souvenirs de François Garnier, 1746-1846, 153.
- Stein (H.)*. Inventaires des mss. du musée Plantin à Anvers, 393.
- Stéuart*. Copernic et Galilée devant l'Université de Louvain, 386.
- Stouren*. Histoire de l'ancien ban d'Olne et de la domination des Calvinistes dans ce territoire, 386.
- Straven*. Inventaire analytique et chronologique des archives de Saint-Trond, 394.
- Tandel*. Les communes luxembourgeoises, 399.
- Thimister*. Nécrologe du clergé diocésain de Liège, 1801-1894, 145.
- Histoire de l'église collégiale Saint-Paul à Liège, 382.
- Thys*. De belgische conscrits, 1798-99, 153.
- Un drame judiciaire en 1813, 154.
- De geestelijkheid van Antwerpen, 1798-99, 380.
- Histoire du chapitre de Tongres, 382.
- Tierentyn*. Les comtes francs depuis Clovis jusqu'au traité de Verdun, 370.
- Les origines, le développement et le rôle des officiers fiscaux près les conseils de justice dans les anciens Pays-Bas, 371.
- Torfs*. Leopold II; zyne leven en zyne werken, 160.
- Toussaint*. Wibald, abbé de Stavelot, de Mont-Cassin et de la Nouvelle-Corbie, 382.
- Tyck*. Notices historiques sur les congrégations et communautés religieuses de la Belgique au XIX^e siècle, 380.
- Vercamer*. Histoire du peuple belge et de ses institutions, 373.
- Verhaegen (A.)*. Le cardinal J.-H. de Franckenberg, 152.
- Verhaegen (P.)*. Essai sur la liberté de la presse en Belgique durant la domination française, 152.
- Le tribunal révolutionnaire de Bruxelles, 152.
- Vianesius Albergatis*. Mémoires inédits, p. p. E. Bacha, 141.
- Vlaminck (A. de)*. Les origines de la ville de Gand, 370.
- Vos*. Le clergé du diocèse de Tournai depuis le Concordat, 380.
- Vuylsteke*. Rekeningen der stad Gent (1376-1389), 139.
- Verzamelde prozaschriften, 396.
- Waddington (Albert)*. La République des Provinces-Unies de 1360 à 1650, 454.
- Waltzing*. Une inscription inédite découverte à Foy, 147.
- Wauters (Alph.)*. Table chronologique des diplômes concernant l'histoire de Belgique, 139.
- Henri de Gand, 157.
- J. van Praet, 158.
- Les plus anciens échevins de Bruxelles, 372.
- La géographie et l'histoire des communes belges, 388.
- Le peu de créance que méritent quelques-unes de nos sources historiques, 393.
- Wauvermans*. Napoléon et Carnot. Épisode de l'histoire militaire d'Anvers, 154.
- Les réfugiés du coup d'État en Belgique, 155.
- Le cinquantenaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, 387.
- Essai sur l'histoire de l'école cartographique anversoise au XVI^e siècle, 389.
- Weghe (van den)*. Geschiedenis van Moorslede, 397.
- Werveke (N. van)*. Les finances de la ville de Luxembourg pendant le règne de Philippe le Bon, 383.
- Études sur les chartes luxembourgeoises du moyen âge, 393.
- Willame*. La Révolution de 1830 à Nivelles, 396.
- Wins*. La connétable des boulangers de Mons, 384.
- Wintershoven (van)*. Notes et documents concernant l'ancien béguinage de Saint-Christophe, à Liège, 375.
- Witte (de)*. Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du saint Empire romain, 388.
- Wodon*. La forme et la garantie dans les contrats francs, 370.

Mélin (A.). Le socialisme en Angleterre, 357.

Møller (Ch.). Traité des études historiques, 392.

Monchamp. Histoire du cartésianisme en Belgique, 385.

Sabatier (Auguste). Esquisses d'une philosophie de la religion d'après la psychologie de l'histoire, 364.

Sizeranne (Robert de la). Ruskin et la religion de la beauté, 357.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

Annales de géographie, 454.

Freeman (Edw. A.). Sketches of travel in Normandy and Wales; éd. *Hutton*, 458.

Hennequin. Etude historique sur l'exécution de la carte de Ferraris et l'évolution de la cartographie en Belgique depuis 1549, 389.

Poole (R. L.). Historical atlas of modern Europe, 233.

HISTOIRE DE L'ART.

Art (l') ancien à l'Exposition nationale suisse. Album illustré, 122, 237.

Grand-Carteret. Napoléon en images, 362.

— La Crète en caricature, 362.

Moliner (Émile). Histoire générale des arts appliqués à l'industrie. T. II, 363.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Brogie (duc de). Malherbe, 366.

Deschamps (Gaston). Marivaux, 366.

Hallays (A.). Beaumarchais, 366.

Pichon (R.). Histoire de la littérature latine, 368.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.		Pages
A. BOUTIER-LACLANCQ. L'astrologie dans le monde romain . . .		241
H. SÉN. Les idées politiques de Diderot		46
H. VAST. Les tentatives de Louis XIV pour arriver à l'Empire		1
MÉLANGES ET DOCUMENTS.		
G. BLONDEL. Le congrès des historiens allemands à Innsbruck (1896)		323
Fr. FUNCK-BRENTANO. Notice sur les chartes de coutumes de Pouy-Corgelart et de Bivès		300
A. DE GANNES. Le général Vergès et les derniers jours de Charette en Vendée (24-29 mars 1796)		78
H. J. ROUÏD. La bataille de Hastings.		61
Alf. STEIN. Charles Engelbert Oelsner : suite		90
BULLETIN HISTORIQUE.		
Belgique (1886-1896). par Eug. HUBERT	135, 369	
France , par A. LICHTENBERGER, A. MOLISIER, G. MONOD	107, 334	
— L'agrégation d'histoire, par G. MONOD	105	
COMPTES-RENDUS CRITIQUES.		
Br. ADAMS. The law of civilisation and decay. (Seignobos .)		175
E. ARMSTRONG. Lorenzo de' Medici.		414
Ch. BÉMONT. Rôles gascons. (Fr. Funck-Brentano .)		163
A. BERNARD. L'archipel de la Nouvelle-Calédonie. (Malaiviale .)		170
E. CHANNING. The United States of America. (Dureng .)		174
E.-R. DENELL. Die Kölner Konföderation (1367-1385)		411
O. HEINEMANN. Beiträge zur Diplomatik der älteren Bischöfe von Hildesheim. (Georges Blondel .)		405
E. JENKS. The history of the Australasian colonies		171
P. KIRSCH. Die pæpätlichen Kollektorien in Deutschland. (J. Guiraud .)		406
E. KORNEMANN. Die historische Schriftstellerei des C. Asinius Pollio. (Lécrivain .)		161
W. LIPPERT. Wettiner und Wittelsbacher in XIV Jahrh. (Georges Blondel .)		408

TABLE DES MATIÈRES.

	473 Pages
A. MAURI. I cittadini lavoratori dell' Attica nei sec. v e iv. (P. G.)	400
J. MAYER. Die französisch-spanische Allianz, 1796-1807. (Des- devises du Dezert.)	167
H. MUELLER. Histoire de Jeanne d'Arc. (R. Peyre.)	413
GIOV. OBERZINER. Alcibiade e la mutilazione delle Erme. (Paul Monceaux.)	400
J. B. SEELEY. Formation de la politique britannique. (Ant. Guilland.)	177
U. STUTZ. Geschichte des kirchlichen Benefizialwesens. (Georges Blondel.)	402
J. SZENDREI. Magyar Hadtörténelmi Emlékek. (Sayous.)	414

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres.	190, 427
2. Académie des sciences morales et politiques	190
3. Annales de Bretagne	191
4. Annales de géographie	425
5. Annales de l'École libre des sciences politiques	425
6. Annales de l'Est	191
7. Annales du Midi	428
8. Bibliothèque de l'École des chartes	421
9. Bulletin critique	186, 423
10. La Correspondance historique et archéologique	421
11. Le Correspondant	188, 425
12. Études publiées par les PP. de la Compagnie de Jésus.	189, 426
13. Journal des Savants	186, 424
14. Mélanges d'archéologie et d'histoire	183
15. Nouvelle Revue historique de droit	184
16. Nouvelle Revue rétrospective	422
17. Polybiblion	424
18. La Province du Maine	192
19. La Révolution française	182, 423
20. Revue archéologique	183, 425
21. Revue celtique	183
22. Revue critique d'histoire et de littérature	187, 424
23. Revue de Gascogne	193
24. Revue de géographie	185
25. Revue d'histoire diplomatique	182
26. Revue de l'Agenais	192
27. Revue de l'Histoire des religions	184
28. Revue de l'Orient chrétien	184
29. Revue de Paris	189, 427

	Pages
30. Revue de Saintonge et d'Aunis	193
31. Revue des Études juives	185
32. Revue des Questions historiques	419
33. Revue des Universités du Midi	193
34. Revue générale du droit	425
35. Revue internationale des archives, biblioth. et musées.	186
36. Revue maritime	425
37. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.	193
38. Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France . .	191, 427
39. Société de l'Histoire du protestantisme français . . .	191, 428
40. Société éduenne.	192

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin).	204
2. K. Akademie der Wissenschaften (Munich)	204
3. Anglia	203
4. Archiv f. katholisches Kirchenrecht	195
5. Beiträge zur Geschichte der Stadt Buchholz.	205
6. Beiträge zur Geschichte des Niederrheins.	205
7. Beiträge zur Geschichte des Stiftes Werden	205
8. Beiträge zur Geschichte Dortmunds.	206
9. Bonner Jahrbücher	206
10. Braunschweigisches Magazin	206
11. Byzantinische Zeitschrift	194
12. Deutsche Rundschau	441
13. Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft. . .	438
14. Deutsche Zeitschrift für Kirchenrecht	195
15. Göttingische gelehrte Anzeigen	439
16. Hansische Geschichtsblätter	207
17. Hermes	196
18. Historisch-politische Blätter f. d. kathol. Deutschland.	440
19. Historische Zeitschrift	437
20. Historisches Jahrbuch	194
21. Jahrbuch des histor. Vereins Dillingen.	208
22. Mittheilungen an die Mitglieder d. Vereins f. Hess. Geschichte.	208
23. Mittheilungen aus d. germanischen Nationalmuseum .	201
24. Mittheilungen aus d. Stadtarchiv von Köln	209
25. Mittheilungen d. anthropol. Vereins in Schleswig . .	209
26. Mittheilungen d. d. Palästina Vereins	202
27. Mittheilungen d. k. archæologischen Instituts	197
28. Mittheilungen d. Vereins f. d. Geschichte von Osnab- rück	209
29. Monatsblätter f. Pommersche Geschichte	210
30. Neue Heidelberger Jahrbücher.	210
31. Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik. . . .	198

TABLE DES MATIÈRES.

475
Pages

32. Neue Mittheilungen aus d. Gebiet historischer Forschungen	210
33. Neues Archiv	440
34. Neues Archiv f. d. Geschichte d. Stadt Heidelberg. .	211
35. Nord und Süd	203
36. Philologus	199
37. Quartalblätter d. histor. Vereins f. Hessen	211
38. Sammelblatt d. histor. Vereins Eichstätt	211
39. Schlesiens Vorzeit.	211
40. Schriften d. ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg.	212
41. Schriften d. Oldenburg. Landesvereins	212
42. Schriften d. Vereins f. d. Geschichte Berlins. . . .	212
43. Schriften d. Vereins f. Geschichte d. Neumark . . .	212
44. Schriften d. Vereins f. Sachsen-Meiningische Gesch. .	212
45. Studien u. Mittheilungen aus d. Benedictiner Orden .	195
46. Württembergische Vierteljahrshefte.	212
47. Zeitschrift d. Aachener Geschichtsvereins.	442
48. Zeitschrift d. histor. Gesellschaft f. d. Provinz Posen .	213
49. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Schwaben.	442
50. Zeitschrift d. Vereine f. Recklinhausen.	441
51. Zeitschrift d. Vereins f. Geschichte Schlesiens . . .	443
52. Zeitschrift d. Vereins. f. Hessische Geschichte . . .	445
53. Zeitschrift für ägyptische Sprache	200
54. Zeitschrift für Assyriologie	200
55. Zeitschrift für deutsches Alterthum	201
56. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . .	444
57. Zeitschrift für Ethnologie	203
58. Zeitschrift für romanische Philologie	201
59. Zeitschrift für vaterländische Geschichte	445
60. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie	196

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Archæologisch-epigraphische Mittheilungen	214
2. Archeografo triestino	217
3. Archiv d. Vereins f. Siebenbürgische Landkunde . .	215
4. Berichte d. Alterthumsvereins zu Wien	216
5. Bulletin de l'Académie des sciences de Cracovie. . .	218, 447
6. Mittheilungen d. Instituts f. österr. Geschichtsforsch.	446
7. Mittheilungen d. Nordböhmisches Excursionsclubs .	216
8. Zeitschrift d. Vereins f. d. Geschichte Mährens. . . .	216

ILES BRITANNIQUES.

1. The Academy	448
2. The Athenæum.	448
3. The English historical Review.	218

BELGIQUE ET LUXEMBOURG.

1. Académie d'archéologie	437
-------------------------------------	-----

	Pages
2. Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts . . .	429
3. Analecta Bollandiana	430
4. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique	431
5. Annales de la fédération archéologique	436
6. Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg . . .	435
7. Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles	435
8. Annales de la Société d'émulation de la Flandre	436
9. Bulletin de la Société de géographie	430
10. Bulletin des archives de la ville d'Anvers	437
11. Commission royale d'histoire	429
12. Commission de l'histoire des églises wallonnes	431
13. Messager des sciences historiques.	432
14. Le Muséon	432
15. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous	431
16. Revue de l'Art chrétien	432
17. Revue de l'Instruction publique	433
18. Revue de l'Université de Bruxelles	435
19. Revue générale de Belgique.	435
20. Revue de numismatique	430
ITALIE.	
1. R. Deputazione di storia patria (Romagna)	219
ESPAGNE.	
1. Boletin de la r. Academia de la historia	220
ÉTATS-UNIS.	
1. The american historical review	222
2. Political science Quarterly	223
Chronique et Bibliographie	224, 451
Erratum.	461
Index bibliographique	462

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audiat, ne quid veri non audeat historiam.
Cæsar, de Orat., II, 15.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

II. — Novembre-Décembre 1897.

SOMMAIRE.

- A. Bouché-Leclercq.** L'astrologie dans le monde romain.
Fr. Funck-Brentano. Notice sur les chartes de coutumes de Pomy-Corgelart et de Bivès.
G. Blondel. Le congrès des historiens allemands à Innsbruck et la science de l'histoire en Allemagne.
Bulletin historique : France, par A. LUCHTESBUEGGEN et G. MOYON. — Belgique, 1886-1896, par Eug. HUBERT; suite.
Comptes-rendus critiques. (Pour le détail, voir au verso.)
Publications périodiques et Sociétés savantes.
Chronique et Bibliographie.

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^e

FÉLIX ALCAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

- A. MAURI. I cittadini lavoratori dell' Attica nei secoli V e IV. (P. G.)
Giov. OBERHUBER. Alcibiade e la mutilazione delle Erme. (P. Monceaux.)
U. STUTZ. Geschichte des kirchlichen Benefizialwesens. (G. Blondel.)
O. HEINEMANN. Beiträge zur Diplomatik der älteren Bischöfe von Hildesheim. (Id.)
P. KIRSCH. Die päpstlichen Kollektorien in Deutschland. (J. Guiraud.)
W. LIPPERT. Wettiner und Wittelsbacher, sowie die Lausitz im XIV Jahrh. (G. Blondel.)
E.-R. DÄNNELL. Die Kölner Konföderation von J. 1367 und die Schönschen Pfandschaften. (Id.)
H. MEHLER. Histoire de Jeanne d'Arc par M. DE BARANTE. (R. Peyre.)
J. SZENDRELI. Magyar Hadtörténelmi Emlékek. (E. Sayous.)
E. ARMSTRONG. Lorenzo de' Medici and Florence in the XVth century.

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

- L. Auvray. Les négociations de la paix de San Germano entre Frédéric II et Grégoire IX (1229-1230), d'après de nouveaux documents.
R. Du Casse. Le cinquième corps de l'armée d'Italie en 1859.
Paul Fabre. Les patrimoines de l'Église romaine avant Charlemagne.
Henri Hubert. Étude sur la formation des États de l'Église.
G. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
Ch. Kohler. Étude critique sur la vie de sainte Geneviève.
Ch.-V. Langlois. Documents relatifs à l'histoire de France au temps de Philippe le Bel. II. Documents aragonais.
Lièvre. Le lieu de la rencontre des Francs et des Wisigoths sur les bords du Clain, en 507.
M. Marion. Les débuts de l'affaire de Bretagne (1763-1764).
G. Monod. La légende de la Loi Salique et la succession au trône de France au XI^{ve} s.
X. Mossmann. La France en Alsace après la paix de Westphalie.
F. de Rocca. Les Assemblées politiques dans la Russie ancienne. *Deuxième article* : les Sobors.
Alfred Stern. Charles Engelbert Oelsner; notice biographique.

N. B. — La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.

LA REVUE HISTORIQUE

PARAIT TOUTS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES
ET FORME TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie FÉLIX ALCAN, Paris.

Bureau de la Rédaction, 108, boulevard Saint-Germain (librairie FÉLIX ALCAN).
Il est ouvert le vendredi, de 2 heures 1/2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un numéro 6 fr.

Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la première année se vendent 9 francs.

La reproduction et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE sont interdites.

Il sera rendu compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il sera envoyé un exemplaire au bureau de la REVUE.

La Librairie FÉLIX ALCAN se charge de fournir franco à domicile, à Paris, en province et à l'étranger, tous les livres publiés par les différents éditeurs de Paris, aux prix de catalogue.

N. B. MM. les libraires-éditeurs d'Allemagne sont priés d'adresser les livres pour la REVUE HISTORIQUE soit directement à la Librairie Félix Alcan, soit par

